BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EM. ANUELE ROMA
8
17 — G
76

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

53.3.46.
53
E

SEPT

DIALOGVES,

AVSQVELS SONT EXAMINEZ CENT SOIXANTE & quatorze erreurs des Caluiniſtes, partie contre la tres-ſaincte Trinité & vnité de Dieu en commun, partie contre chacune des trois perſones en particulier.

AV ROY TRES-CHRESTIEN.

Par F. FRANÇOIS FEV-ARDENT,
Theologien à Paris.

A PARIS,
Chez Sebaſtien NIVELLE, ruë ſainct Iaques, aux Cicoignes.
M. D. LXXXV.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

AV TRES-CHRESTIEN ROY DE FRANCE, ET DE Pologne, Henry troiſieſme de ce nom.

SIRE, *vous offrant ces Dialogues, & ſuppliant tres-humblement voſtre maieſté les receuoir ſouz ſa protection & ſauuegarde, ie n'enſuy que les traces & ſaincts exemples de noz deuanciers Docteurs de l'Egliſe Catholique, qui en ont ſouuent ainſi faict, & à meſme fin. Ces homes apoſtoliques Ariſtides, Quadratus, Iuſtin le martyr, Athenagoras, Apollinaris & autres, offrirent iadis aux Empereurs de Rome, leurs liures apologetiques, c'eſt à dire, defenſeurs de l'innocẽce, verité, & ſainctеté de noſtre religiõ Chreſtiẽne, cõtre les erreurs & calõnies de leurs aduerſaires. Ce tres-vertueux prince Gratien ne vid pas ſeulement d'vn bon œil les cinq liures, auſquels S. Ambrois confute les hereſies des*

Euſeb. l. 4. hiſt. c. 3. 8. 12 21.

Amb. l. defid. ad Grat.

Arriens contre la S. Trinité, & vnité des perſones diuines, mais outre luy commanda d'en compoſer encor trois autres, auſquels il traitaſt plus amplement de la diuine maieſté, & euures miraculeuſes du S. Eſprit: ce que ce ſainct paſteur fiſt de grande deuotion. Ce grand Monarque Theodoſe, (duquel il eſt eſcrit, que ſa maiſon reſſembloit plus vn monaſtere de religieux, qu'vn palais pour courtiſans) receut auſsi fort gracieuſement les trois volumes,

Hiſt. trip. l. 12. c. 17.

Cyril. l. de rect. fid. ad Theod. & Reginas.

De recta fide in dominum noſtrum Ieſum Chriſtum, *puis, l'Apologetic d'iceux, que S. Cyril d'Alexandrie auoit dediez à luy, & aux Roynes Eudocia ſa femme, & Pulcheria ſa ſœur. Boniface & Macedoine excellens princes & officiers de l'empire, ont fort volontiers leu les Epiſtres & Traictez de Theologie, que S. Auguſtin leur a enuoyez.*

Aug. Epiſt. 50. 70. &c. Epiſt. 52. & 54.

Ie ne doute donc point Sire, que vous qui ne cedez en humanité à Antonin ſurnõmé le debõnaire, en eloquence à Marc Aurele, en deuotion à Gratien, en zele de noſtre foy à Theodoſe, en victoires à Boniface, n'en iuſtice à Macedoine, n'ayez aggreable ce petit liure. Petit vrayement, ſi ſa quantité & ma condition ſont comparez à voſtre grandeur treſ-Chreſtienne: mais bien grand, ſi on veut religieuſement peſer le ſuiect dequoy il traicte.

Car c'est de l'vnique, absoluë, & eternelle Essence de Dieu, de la tressaincte Trinité des personnes, de la production de deux d'icelles, de l'infinie puissance, verité, saincteté, liberté, prescience, prouidence, permission, bonté, confession, inuocation, & adoration que nous deuons recognoistre & attribuer de mesme foy à toutes les trois. Puis, du Fils eternel de Dieu, de son incarnation, conuersation en ce monde, passion, resurrection, ascension, & retour pour ressuſciter & iuger tous humains. Finalement de la diuine personne, proprietez, perfections, & euures du S. Esprit tant enuers les Apostres & Euangelistes en particulier, qu'enuers tout le corps de l'Eglise en commun.

Et tout celà Sire, est dressé contre cent soixante & quatorze damnables opinions, que les Caluinistes soubs le masque de Religion reformee, ont partie renouuelees des vieils heretiques, partie forgees de nouueau, & mises en auant, au grand scandale de toute la Chrestienté, perdition des ames, troubles de Royaumes, r'enuersemẽt de loix, seditions & guerres plus-que ciuiles, partous lieux où ils ont mis le pied. Ie ne demande Sire, estre receu en mes accusations, sinon en les verifiant toutes de mot à mot par les propres liures & escrits des aduersaires iusques à citer leurs propres sentences,

& ſouuent la page, le verſet, le lieu, & tems où ils les ont faict imprimer pour les publier parmy vos bons ſubiets, afin de les retirer de l'ancienne religion, & obeiſſance qu'ils vous doiuent. Ie ne requiers auſsi, qu'ils ſoient tenus pour conuaincus & coulpables de tant d'erreurs, ſans premier les auoir monſtrez & prouuez tels deuant Dieu, ſes anges, & le mond, etãt par leurs propres confeſsions & depoſitions, que par la tres-clere & certaine parolle de Dieu, interpretee par ces anciens peres & organes du S. Eſprit, qu'eux-meſmes aduouent auoir eſté tres-doctes, tres-ſaincts, & legitimes paſteurs de la vraye egliſe de Ieſus Chriſt, & conſerué en icelle la pure doctrine des Apoſtres ſans aucun changement tant à Rome, qu'aux autres villes du monde Chreſtien.

Cal. Inſtit. l. 4. c. 2. ſect. 3. & l. 1. c. 11. ſect. 13. Epi. à Sadol.

Par ainſi il eſt tres-certain & manifeſte, que ceux-là ſont où fort ignorans, où extremement malicieux & traiſtres, qui pour endormir les ames genereuſes des bons Catholiques d'vne pernicieuſe nonchalance, & eſteindre leur ardent zele de ſouſtenir l'honneur de Dieu, s'efforcent leur mettre en teſte, que les differens qui de ce temps ſont touchant la religion, ne conſiſtent qu'en ceremonies, choſes indifferentes, ou petis propos faciles à accorder. Et les Predicans eſtre du tout eshontez ſeducteurs, quand ils

ſe vantent à pleine gorge, qu'ils ne taſchent qu'à reformer quelques nouueaux abus, pour reſtablir l'ancienne egliſe en ſa pureté & premiere ſplendeur.

Les Arriens vſoient de pareilles ruſes pour plus finement ſemer l'yuroie de leurs blaſfemes contre l'eternel Fils de Dieu, crians par tout, que le different d'entre eux & l'egliſe ne conſiſtoit qu'en vn petit iota, *& qu'au milieu de* Homoouſios, *on leur donnaſt ſeulement ceſte petite lettre ι, pour faire* Homiouſios, *& toutes leurs quereles & diſputes ſeroient appaiſees. Mais l'effect a monſtré, que c'eſtoit pour abolir la foy de la ſaincte Trinité & vnité diuine, mettre toute l'Aſie & l'orient en combuſtion, & le trahir finalemẽt entre les mains des Maometiſtes, ainſi qu'il eſt encor ce iourd'huy. Les Donatiſtes ſe ſeruirent des meſmes cautelles, diſans qu'ils n'en auoient que contre vn certain Eueſque Cæcilien & ſon clergé, pour auoir decelé les liures de l'egliſe à quelques tyrans: mais par tels ſtratagemes Satan machinoit faire tomber l'Afrique autre partie du monde, ſouz ce damné Alchoran, qui encor de preſent la pert & aueugle. Il n'y a donc faute, que ce pere de menſonge taſche par telles pipperies & trahiſons aſſoupir ſi peu de zele & ferueur qu'il reſte aux cœurs des bons*

Chreſtiens, en ceſte Europe tierce partie de ce mõde, & ſe faire donner toute liberté de les ſeduire & perdre eternellemẽt par les prodigieuſes hereſies, deſquelles nous les conuainquons & rembarrons en ce liuret.

Deſirant donc Sire, le communiquer à tous vos ſubiects, tant pour confirmer les bons & Catholiques en leur ancienne foy & ſainte religion, que pour inciter les autres à prendre de plus pres garde en quels fureurs & aueuglemens les Miniſtres les precipitent; & taſcher à les reünir tous enſemble tant en meſme foy, religion, & pieté enuers Dieu, qu'en la reuerence, fidelité, & ſeruice qu'ils doyuent à voſtre maieſté, i'ay prins la hardieſſe de la ſupplier auec toute humilité & reuerẽce, qu'il ſoit muni de voſtre Royalle protection, & tres-Chreſtienne ſauuegarde dés ſon cõmencement.

Auſſi vous recognoiſſons nous tous pour noſtre vray Chaſſemal, & Hercules Gaulois, qui par tant de victoires miraculeuſes auez dompté ces monſtres, & gardé l'egliſe Gallicane de tomber à leur mercy. Et le Samſon, que Dieu nous a donné, pour rompre les maſchoires de ces lions, qui menacent encore de la deuorer. Noſtre prince Machabeen, qui tant de fois auez expoſé voſtre ſang Royal à eſtre pluſtoſt reſpandu en combattant, & voſtre

Luc Apul. Alciat.

Iudic. 13. 15. 16.

L. 1. & 2. Mach.

vie temporelle à eſtre pluſtoſt eſteinte par vne glorieuſe mort, que la ſaincte religion de nos maieurs fuſt abolie, l'Egliſe Catholique ſupprimee, & tant de peuple que Dieu vous a baillé en garde, tombaſt ſous la tyrannie & cruauté des heretiques.

Ie m'aſſeure, Roy treſ Chreſtien & tres religieux, que le doux ſouuenir qu'auez de tant de merueilles que ce grand Dieu nous a monſtrez pas vous, incroyablement conſole voſtre eſprit, & produit en voſtre volonté de treſ-nobles & treſ-genereuſes affections de continuer encor de mieux en mieux ces beaux ſeruices qu'auez faits au Dieu viuant qui vous a crée & eſtably vn ſi grãd Roy: ces excellens offices qu'auez exercez enuers l'Egliſe Catholique, qui vous a fait non ſeulement Chreſtien, mais entre tous les Monarques & Rois de la terre, Roy TRES-CHRESTIEN: *& ces genereux trauaux qu'auez prins, pour nous preſeruer tous vos treshumbles & tres fideles ſubiets, de choir aux filez des heretiques: mais (aſſiſté touſiours de la vertu d'enhaut) nous maintenir en la ſeule confeſſion & exercice de noſtre vnique, vraye, ancienne, & diuine religion.*

C'eſt auſſi pour certain, Sire, ce que Dieu demãde de vous: & pourquoy il vous a cõſtitué

comme il fiſt iadis Dauid & Salomon, Roy & paſteur ſur ſon peuple qui eſt ſon heritage, afin de le defendre, ſoulager, voire repaiſtre, en luy faiſant adminiſtrer iugement & iuſtice, auec le ſainct exercice de ſa diuine religion. C'eſt la fin pour laquelle il vous a fait oindre & ſacrer comme ſon Chriſt, & repreſenter ſa maieſté celeſte en la terre, & ordõné de cõtenir vos ſubiets, qui premier auſſi ſont les ſiens, ſous ſes loix. A ce meſme but, il vous a mis le couteau en la main, pour en vſer au beſoin: commandé aux vns de vous y aſſiſter de toutes leurs forces, à autres de vous rendre tributs pour y eſtre employez: & aux autres, que ſans ceſſer facent prieres, ſupplications & obſecrations, que tout celà aduienne proſperement. C'eſt par moy (dit-il) que les Roys regnẽt, & les Princes decernent iuſtice. Par moy les Princes dominent, & iugent la terre. I'ayme ceux qui m'ayment, & ceux qui me cherchent me trouuent. Et ailleurs il parle en ceſte ſorte: I'honoreray ceux qui m'honorent, & ceux qui me meſpriſeront ſeront contẽnez. Et pour ce que ie ſçay bien que voſtre cœur Royal & genereux hait les flateurs, & ayme vne franche & ouuerte verité, ie vous citeray ſeulement ce que le meſme Dieu eternel, & pere de toute iuſtice & verité, dict addreſſant ſa

Pſ. 2. & 77. 2. Reg 5. & 7. 1. Paralip. 11. & 17.

Rom. 13.

1. Tim. 2.

Prou. 8.

1. Reg. 2.

parolle aux Roys & Princes de ce monde : Es- Sap.6.
coutez Rois, & apprenez vous Iuges de la terre. Puissance vous est donnee de par Dieu, & principauté par le Souuerain, lequel fera enqueste de vostre vie, & sondera vos pensees. Pource qu'estans ministres de son Royaume vous n'auez iugé droittement, ne gardé la Loy, & n'auez cheminé selon la volonté de Dieu. Il vous apparoistra auec horreur, & bien tost : car iugement rigoureux sera fait de ceux qui sont par dessus les autres. Le plus petit est digne de misericorde : mais les puissans seront rigoureusement examinez, &c. Il fait aussi ces douces & sainctes promesses Isa. 49.
à son Eglise : Les Rois seront tes nourriciers, & les Roynes tes nourrices, ils te feront reuerence la teste baissee en terre, & lecheront la poudre de tes pieds : & sçauras que ie suis le Seigneur ton Dieu, auquel ceux qui se confient ne seront pas confus.

Telles sont les parolles du Dieu viuant Isa. 45.
Sire, deuant lequel il faut que tout genoil flechisse, tout cœur s'humilie, & toute humaine Philip. 2.
hauteſſe s'abaisse : disant auec ce pere de nostre foy, de la Synagogue, des Patriarches, des Profetes, du Messie, & des Apostres, Abraham: Gen.18.
Ie suis cendre & pousiere. Et auec l'home se- Act 7.
lon le cœur de Dieu Dauid : O Seigneur, ie Pſ.115.

ſuis ton ſeruiteur, & fils de ta chambriere.
Iob. 1. & 42. *Iob qui par le diuin teſmoignage n'auoit ſon ſemblable en la terre, en integrité, droicture, crainte de Dieu, & fuitte de mal, l'ayant ouy parler ſes diuins propos, s'eſcrie : Ie me repren, i'ay horreur, & fay penitence ſur la poudre & la cendre. Le zele que iuſques à preſent auez monſtré par effets és tems plus difficiles, les ſaints & laborieux voyages entreprins, les ſacrez baſtimens ou refaits, ou erigez de nouueau, les louables exercices de penitence, les vœus, les deſirs, les religieuſes affections que de iour en iour vous nous faictes paroiſtre auoir de reſtablir tous vos ſubiects en leur premiere reigle, nous donnent vne grande attente & fiance, de reuoir ſous voſtre ſceptre & domination tel aage doré & ſacré ordre, que les ſuſdits ſeruiteurs du Dieu ſouuerain, & grands Seigneurs en ce monde, ont conſerué en leurs familles, & fait garder en leurs Seigneuries.*

Comme doncques Sire, vous ayez iuſques à ce iourd'huy fort heureuſement ſouſtenu la cauſe de Dieu & de ſon Egliſe, & maintenu leur poſſeſſion en voſtre royaume, nous eſperons & nous promettons d'aſſeurance, que vous continuerez en meſme deuotion, & ſerez touſiours ſemblable à vous-meſme. Et pour tout certain la dextre de ce tres-grand & tres-

bon Dieu vous conduira en vos actions, & vous fera regner en tres-heureuſe & tres-longue vie, s'il luy plaiſt exaucer les prieres de celuy, qui en toute humilité ſe iette à vos pieds, & vous preſente vn eſchãtillon de ſon trauail en la vigne de Dieu plantee depuis mil quatre cens cinquante ans en voſtre royaume, pour teſmoignage qu'il ſupplie, le teniez. A Paris en voſtre conuent & college des Cordeliers, ce 20. de Ianuier, 1585.

Voſtre tres-humble ſubiect, tres-obeiſſant ſeruiteur & Orateur, F. François Feu ardent.

AVX LECTEVRS.

AMIS, m'asseurant que vostre prudence & equité prendra iustes raisons en payement, ie me promets qu'approuerez franchement la droitte intentiõ qui m'a incité à rechercher les erreurs des Pretendus reformez contre la S. Trinité, & humanité de nostre Seigneur Iesus Christ: puis, les examiner & confuter en ces Dialogues, & ce en nostre lãgue vulgaire. Car pour le premier, ie ne fay en ce cas qu'imiter au plus pres que ie puis, les traces & saincts exemples de plusieurs tresdoctes & graues Theologiens, tant Grecs que Latins, tant anciens que modernes, qui pour soustenir la gloire de Dieu, & verité de nostre religion Chrestienne, contre les fureurs des Payens, & abbois de diuers heretiques, en ont autãt fait auec vn si heureux succés, que par leurs saints trauaux, Satan pere de mẽsonge a esté vaincu, le paganisme mis bas, toutes heresies estaintes, & la triomfante verité de l'euangile en l'Eglise Catholicque, espanduë, receuë, & plantée par tout le monde.

Iustin, Minutius, Athanas. Victor. Cyril. Vigil, &c.

Mais sachant bien ce Serpent & aduersaire, que vers les derniers siecles il seroit deslié de sa prison, depuis quelques ans il a releué sa teste brisée, & (selon la diuine prediction) est sorty pour seduire les nations qui sont sur les quatre coins de la terre, & assembler Gog & Magog, c'est à dire, ennemis couuerts & des-

Apoc. 20. Ezech. 38.

couuerts,en bataille cõtre le camp des ſaints, & la cité bien aimée,qui eſt l'vnique, ſaincte, catholique, & apoſtolique Egliſe de IESVS CHRIST.Et ſe perſuadãt que s'il auoit vne fois aboly la foy & creance de la treſſaincte Trinité il auroit réuerſé le fondemẽt de toute vraie religion,il a fait n'agueres ſortir d'Italie Stancar,Gentil,&Ochin:Michel Seruet des Eſpaignes: Gregoire Paul, Iean Caſe-noue, Blandrate,Lyſman,George le Noir,Luc Sternberger, Schekius, & autres de Pologne & Allemaigne: Farel,Viret, Caluin, Beze, D'auneau de noſtre France: Vvhitaker, Cecil, Cromer, Buccanan, Cnox leurs diſciples,d'Angleterre & d'Eſcoſſe, qu'il a munis de ſon impudence, armez de ſon audace,& rẽplis de ſes menſonges & erreurs infernaux, pour blaſfemer & deffigurer ce diuin myſtere par les damnables opinions que vous pourrez icy apperceuoir. Deſcouurant donc par la lecture des liures, ces trahiſons,& qu'il taſchoir par tels moiens ſupprimer peu à peu les principaux poincts de la doctrine Apoſtolicque, & deprauer du tout la vraie creance du peuple Chreſtien, pour l'attirer en eternelle perdition,l'en ay-ie pas deu aduertir? Ces bons religieux Aphraates,Iulien,& S.Anthoine le grand,quitterent ils pas iadis leurs ſolitudes&hermitages,pour venir au ſecours des paſteurs & peuples Catholicques contre les Arriens,& autres ennemis de la S.Trinité? Le S.Eſprit nous commãde-il pas arguer ceux qui contrediſent à la ſaine doctrine? Trauailler comme bons ſoldats

Theodoret. hiſt ſanct.patr.cap.8. Nicephor.lib. 11.cap.25. Tit.1. 1.Tim.6.

Ezech.33. de Ieſus Chriſt ? A ceux qui ſont en guet, ſonner la trompette, & admonneſter le peuple d'eſtre ſur ſes gardes, quād ils auront deſcouuert les ennemis? Et aux gardes qu'il a mis ſur
Iſa.62. *Apoc.3.* les murailles de ſa ſainte cité, de ne ſe taire ne iour ne nuit ? Menace-il pas ietter hors de ſa bouche, ceux qui ne ſont ne froids ne chauds? Voire demander d'entre nos mains le ſang de ceux qui par nos diſſimulatiōs periront ? Cō-
Ezech.13. damne-il pas rigoureuſement les Docteurs fait-neants ou diſſimulateurs, qui ne vont defendre les breſches, s'oppoſer comme murailles, ne ſe renger en bataille, au iour que Dieu permet les ennemis de ſa parolle & religion aſſaillir celle cité? L'vn de ces vieils predica-
Iſa.6. teurs de ſa loy, s'eſcrie-il pas en vn endroit: Malheur ſur moy, pour ce que ie me ſuis teu? Puis, proteſte conſtamment, Pour la cauſe de
Iſa.62. Sion (qui figuroit noſtre Egliſe Catholique) ie ne me tairay point? Somme, apres ces conſiderations, ie me ſuis reſout auec ce treſdo-
Præmio Dial. cont. Pelag. Apolog.3. Epiſt. ad Ocea. & Pammach. cte & treſsainct Ieroſme, *Nunquam parcam hæreticis. Nunquam non Catholicum me probabo. Omni ſtudio agam vt hoſtes Eccleſiæ, mei quoque hoſtes efficiantur.* Hæreſes refellere, homines autem emendare cōnabor. Voilà, Amis, la bonne & droite intention m'incitant à ceſt ouurage, laquelle ie m'aſſeure, ne ſera reprinſe d'home de bien.

Toute la faute & reprehenſiō que les plus ſeueres & ſcrupuleux, pourrōt trouuer d'auoir traité en langue vulgaire ces diuins myſteres deſquels chacun n'eſt capable, doit eſtre imputée aux heretiques, qui en meſme langage

les ont

les ont premier aſſaillis : nous contreignans les repouſſer, & defendre la foy & ſalut du peuple par armes pareilles. Et qui ne iugera eſtre du tout expedient, oppoſer des Dialogues François & Catholiques pour les fondemens de noſtre foy, aux Dialogues François & heretiques par leſquels Viret, Cauſſe, Seruet, Ochin, Beze, Boucquin, & autres Caluiniſtes s'efforcent les deſraciner & arracher des eſprits de nos Fráçois? Eſt-il pas neceſſaire d'appliquer les remedes és parties offencées, & les defences aux lieux aſſaillis? Voiãs ces peruers auancoureurs du fils de perdition par preſches & liurets farcis de ces erreurs, s'efforcer de corrompre l'ancienne & ſainte religion de nos Gaulois; & de vrais Chreſtiens les rendre Trinitaires, Arriens, Sabelliens, Ebionites, Neſtoriens, Eunomiens, & Maometiſtes; cõme helas! ils ſont de iour en iour aux pays voiſins, irons nous point au deuant? Laiſſerons nous les ouailles de Ieſus Chriſt à la mercy de ces loups? Abandonnerons nous ceux qui n'entendent point Latin, c'eſt à dire, tant de millions de bons François qui ſont encor en ce royaume, ſans armes, ſans rempars, & ſans defenſes de leur anciẽne pieté & religion? Ie m'aſſeure bien que tous ceux qui ſçauent en quels dangers ils ſont de preſent expoſez, ne le iugeront point. Ceux qui ne ſe ſont encor trouuez parmy les coups, n'apperceu l'effort de ces ennemis, louent Dieu, & le prient qu'ils n'entrent en tentation, cõſiderans q̃ l'eſprit eſt prõpt, mais la chair foible.

Roy Catholic, de renoncer & l'ancienne religion & leur Prince naturel, en criant : VIVE LES GVEVX. Qu'ils portent donc en patience euangelique & mortifiée ces beaux noms qu'eux-mesmes se sont imposez : & ne nous incitét d'auãtage à descouurir à nos princes, nobles, magistrats, & peuples ceux qu'ils leur dõnét auec trop de cõtumelies & iniures.

Vous ne deuez aussi trouuer estrange, si nostre Ministre garde encor ses façons curieuses de parler, ne mesme s'il luy eschappent quelques inuectiues, & propos rudes contre Caluin & les siens, les nommant quelques-fois par leurs noms : consideré qu'il s'estoit tant accoustumé en ses presches d'ainsi faire & dire, qu'il ne s'en pouuoit encor bonnement garder. Vne accoustumance soit en bien ou mal, faict beaucoup. Quand ie l'admonestois de s'en abstenir, il me respondoit, qu'encor ne reiettoit-il pas en leurs iardins, la millieſme partie des pierres, qu'ils ont ietté aux nostres. Et adiouſtoit, que le Fils de Dieu auoit encor plus rigoureusemét parlé aux Pharisiens, S. Pierre à Simon magicien, S. Paul à Elymas, S. Polycarpe à Marcion, S. Athanase aux Arriés, S. Ieroſme à Vigilance, & S. Irenée aux Gnosts, que nous ne faisions aux Hu-Gnosts. Finalement, qu'en tout celà ne se seruoit que de la liberté de cõscience, qu'ils ont arrachée des mains de nos Princes auec tant de violences & importunités.

Au reste, si vostre loisir vous permet lire entierement ces Dialogues, ou pour le moins le

4.5.& 6. où eſt traité du Fils de Dieu incarné, puis de ſes trauaux & paſſions, & des fruicts admirables d'icelles, i'eſpere que vous en rẽporterez contentement & edification. Auſſi tout le but & fin de ce preſẽt œuure n'eſt, que pour confirmer les bons en leur ancienne foy & religion, expliquer beaucoup de poincts d'icelle que les heretiques taſchent à brouiller, & les munir d'armes pour ſe defendre, voire confuter & rembarrer leurs hereſies. Ils pourrõr auſſi deſceiller les yeux de pluſieurs, pour conſiderer de plus pres auec quels Sectaires ils ſe ſont rangez, quels maiſtres aueugles ils ont choiſis pour cõducteurs, en quels abyſmes d'erreurs ils ſe precipitẽt, & en combiẽ de mõſtrueux & dãnables blaſphemes ils ſe laiſſent enuelopper, quand on leur met ſur les yeux ce ſpecieux bandeau de Religiõ pretendue reformée. Ils teſmoigneront auſſi à ceux qui nous ſuccederont, qu'il n'aura tenu à nous que tous erreurs n'aient eſté ſupprimés & abolis, & la ſaine doctrine & catholique religion qui depuis quinze cens ans iuſques à preſent a eſté preſchée, receuë, & conſtamment gardée de nos maieurs en ce roiaume de France, n'a eſté inuiolablement continuée iuſques à eux.

A Dieu.

TABLE GENERALE

des matieres, principaux articles, & poincts de la religion Chreſtienne, examinez & reſoulsés preſens Dialogues.

LE Docteur prie, puis ſort dehors à mediter. page 1.

Le Miniſtre ſortant de ſon logis, chante vn pſalme: puis diſcourt auecques ſoy-meſme, ſur les iniures, calomnies, contradictions, & repugnances, qu'il a trouuees dans ſes liures eſtudiãt ſon Preſche: deſire & prie en eſtre reſout: & en fin r'encontre ce qu'il ſouhaitoit. pag. 3. 4. 5. 6. 7. 8. &c.

De ces diuins noms, Trinité, Perſonnes conſubſtantielles, Dieu infiny, Dieu eſt vne eſſence & ſubſtance, Dieu en Trinité, & de l'antiquité & confeſſion d'iceux: contre trois he-

reſies des Huguenoſts. pag. 16.17.18. &c.
De l'inuocation & adoration deuë à la tres-ſaincte Trinité, contre la quatre & cinquieſme hereſie. pag. 22.
De l'adoration de la ſaincte Trinité. pag. 26.
De l'vnique, & indiuiſible eſſence diuine du Pere, Fils, & ſainct Eſprit, contre la ſixieſme hereſie. pag. 28.
Que le Pere, Fils, & ſainct Eſprit ne ſont qu'vne ſimple & ſeule cauſe de toutes creatures, contre la ſeptieſme hereſie. pag. 35.
De l'abſoluë & parfaicte Eſſence diuine és trois perſonnes, Pere, Fils & ſainct Eſprit, contre l'huictieſme erreur. pag. 38.
Que l'Eſſence diuine ſubſiſte realement & proprement és trois perſones, Pere, Fils & ſainct Eſprit, & non les perſones en l'eſſence: contre le 9. erreur pag. 41.
De la ſignification & definition des diuines Perſones, Pere, Fils, & S. Eſprit: contre la dixieſme hereſie. pag. 47.
De l'infinie vertu, & puiſſance abſoluë de noſtre vray Dieu, contre ſeize he-

resies huguenostiques.pag.51.

Second Dialogue, auquel sont examinez & confutez 28. autres erreurs contre la saincte Trinité.

ET premieremẽt, de la verité de Dieu en ses parolles. pag.73.
De la constance & immutabilité de Dieu en sa nature, contre la vingt neufiesme heresie. pag.75.
De l'innocence & saincteté de Dieu en toutes ses œuures, contre l'heresie. 30. pag. 76.
De la liberté de Dieu en ses œuures, cõtre la 31. heresie. pag.78.
De la saincte, & iuste volonté de Dieu, laissant sa liberté & contingence és causes secondes, contre l'heresie. 32. pag.82.
De la prouidẽce & solicitude paternelle de Dieu estenduë sur tous les homes, contre la 33. heresie. pag. 89.
De la permission de Dieu enuers les pecheurs & leurs pechez, cõtre la trentequatriesme heresie. pag.93.

De la preſcience, c'eſt à dire, ſimple & parfaicte connoiſſance que Dieu a de toutes choſes aduenir, contre la 35. hereſie. pag. 97.
Que la preſcience & fin des decrets, ordonnances, determinatiõs & volonté de Dieu, n'eſt de faire pecher & damner les homes contre la 36. hereſie. pag. 99.
Que l'eternelle & diuine predeſtination n'eſt pour faire pecher & perdre, mais au contraire, pour iuſtifier & garder les homes, contre la 37. hereſie. pag. 101.
De la tres-ſaincte & tres-bonne intentiõ de Dieu en la creation des homes, qu'ils n'a fais afin de les damner, ains pour les ſauuer, contre l'hereſie. 38. pag. 103.
De l'infinie bonté & ſainteté de Dieu, contre 27. hereſies, par leſquelles les Caluiniſtes s'efforcẽt le faire autheur de tous les pechez du mõde. pa. 106.

Dialogue troiſieſme, auquel ſont examinez & confutez quinze erreurs contre le Fils de Dieu.

ET premierement, de la definition de ſon hypoſtaſe ou perſone, pag. 128.
Que le fils de Dieu n'eſt ſimplement la volonté du Pere: contre le ſecond erreur. pag. 132.
Que le Fils de Dieu n'a l'eſſence ou nature diuine de ſoy-meſme, ains de Dieu ſon Pere, contre le 3. erreur. pag. 135.
Que le Fils eſt vrayement & eternellemẽt, mais d'vne maniere incomprehenſible & ineffable, engendré de la ſubſtance, eſſence, & deité eternelle du Pere: contre le 4. erreur. pa. 139.
Que la diuinité de Ieſus Chriſt ne ſeroit moins infinie, bonne, puiſſante, miſericordieuſe, ſage, & bienfaiſante aux homes qu'elle eſt, quand elle ne ſeroit ioincte à ſon humanité: contre le 5. erreur. pag. 142.
Que le Fils de Dieu n'a ſubſtance, eſſence, ou nature, autre & diſtincte de Dieu ſon Pere, ains la meſme: contre

le 6. erreur. pag. 145.
Que le Pere, & Fils, & ſainct Eſprit, ne ſont qu'vne ſimple & vnique cauſe de noſtre vie & ſalut : contre le 7. erreur. pag. 147.
Que la nature diuine, & humaine, ſont ſi parfaictement conioinctes en noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qu'il n'eſt que vne ſeule hypoſtaſe ou perſone : contre l'erreur huictieſme. pag. 152.
Qu'adoration diuine & ſouueraine eſt deüe à Ieſus Chriſt noſtre Seigneur, entant qu'il eſt Dieu & home tout enſemble : contre le 9. erreur, pa. 155.
De l'inuocation de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, conſideré comme il eſt vrayement Dieu & home en vne ſeule perſone : contre la dixieſme hereſie. pag. 160.
De la reuerence deuë au ſacré & venerable nom de Ieſus Chriſt : contre l'onzieſme erreur. pag. 164.
De l'infinie puiſſance du Fils de Dieu a reſſuſciter ſon corps humain de la mort : contre l'hereſie douzieſme. pag. 162.
Que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt viendra perſonellement iuger les viuans

& les morts : contre l'erreur trezieſme. pag. 171.
Que Ieſus Chriſt ſelon la deité ne prie point, mais pluſtoſt eſt celuy qui exauce noz prieres: contre l'erreur 14. pag. 173.
De l'eternelle diuinité de noſtre Seign. Ieſus Chriſt, vnique Fils de Dieu: cõtre l'hereſie quinzieſme. pag. 177.

Quatrieſme Dialogue, auquel ſont examinez 32. erreurs des Caluiniſtes, contre la ſaincte humanité de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt.

ET premierement, de la dignité, excellence, & vtilité d'icelle. pag. 189.
De la ſaincte & miraculeuſe natiuité de l'humanité de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, contre le ſecond erreur. pag. 192.
Que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt conſideré ſelon ſon humanité, s'eſt acquis, & a reçeu pour ſoy beaucoup de perfections, par ſucceſſion de

temps: contre la troiſieſme hereſie. pag. 195.
De la vertu & puiſſance de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt ſelon l'humanité: contre l'erreur quatrieſme. pag. 178.
Que l'ame de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt eſtoit parfaictement glorieuſe, dés le premier inſtant de ſa creation & infuſion, & par ainſi foy & eſperance n'ont eſté en elle: contre le 5. 6. & 7. erreurs des Caluiniſtes. pag. 204.
De l'admirable & infiny ſçauoir donné dés le commencement à l'ame de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt: contre l'huictieſme & neufieſme hereſie. pag. 213.
Que noſtre Seigneur entant qu'home, n'a ignoré le tems & iour du dernier iugement: contre la dixieſme hereſie. pag. 220.
Que noſtre Seigneur a bien cognu la foy & deuotion de ceux, qui luy offrirent le paralitique: contre l'erreur vnzieſme. pag. 224.
Que noſtre Seigneur s'adreſſant au figuier, ſçauoit bien quelle eſpece d'arbre c'eſtoit: contre l'erreur douzieſ-

me. pag. 226.
Que noſtre Seigneur en ſes propos & ſermons parloit proprement & purement : contre l'erreur trezieſme. pag. 228.
De la diuine & celeſte ſapience de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt à ſemer & planter ſon euangil, & de ſa ſaincte & honeſte renommee : contre les erreurs 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. & 21. pag. 234.
Des bons & beaux exemples de ſobrieté & temperance, que noſtre Seigneur, nous a laiſſez : contre l'erreur vingt deuxieſme. pag. 242.
De la puiſſance & prudence de noſtre Seigneur, à recueillir ſes douze apoſtres : cõtre l'erreur vingtt-roiſieſme. pag. 245.
Que noſtre Seigneur a pluſieurs moyẽs auec la foy, de s'vnir auec nous : contre l'erreur vingtquatrieſme. pag. 247.
Que les ſouhaits & deſirs de noſtre Seigneur ont eſté tres-ſaincts & bien reglez : contre le 25. erreur. pag. 250.
Comme noſtre Seigneur conuerſant en terre a faict pour nous office d'ad-

uocat, enuers ſon Pere : contre le 26. erreur. pag. 253.
Des merites de la natiuité, tentation, ieuſnes, trauaux, predicatiõs, veilles, oraiſons, & afflictiõs, que par l'eſpace de 33. ans, a faictes & endurez le Fils de Dieu incarné : contre quatre hereſies des Caluiniſtes. pag. 255.
Que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt Dieu & home a eſté aſſez digne, & aggreable au Pere pour meriter quelque choſe enuers luy : & que ſes merites ſont aſſez ſuffiſans pour eſtre ſimplement oppoſez à ſon iugement, contre la 31. & 32. hereſie. pag. 263.

Dialogue cinquieſme, auquel ſont examinez 16. erreurs des pretendus reformez, contraires à ce que tous bons Chreſtiens doyuent croire, & eſperer des angoiſſes, paſſions, douleurs & mort de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt.

ET premierement de la conſolation & vtilité, que reçoyuent nos ames

en la contemplation du ſauueur crucifié : contre le premier erreur. pag. 275.
Des feruentes prieres, & tres-ſainctes oraiſons de noſtre Seigneur au iardin des oliues: contre le ſecond, tiers, & quatrieſme erreur. pag. 279.
Qu'il a touſiours bien ſouuenu à noſtre Seigneur, qu'il eſtoit enuoyé afin de ſauuer le gẽre humain: contre la cinquieſme hereſie. pag. 284.
Qu'il n'a iamais refuſé faire & parachever le ſainct ouurage de noſtre redemption : contre l'erreur ſixieſme. pag. 286.
Que noſtre Seigneur n'a eſté en vain mené premierement en la maiſon d'Anne, qui auoit eſté prince des ſacrificateurs : contre le ſeptieſme erreur. pag. 289.
Que noſtre Seigneur a beaucoup faict pour noſtre ſalut, en mourant corporellement : contre l'erreur huictieſme. pág. 292.
Que noſtre Seigneur n'a point ſenty en ſa conſcience les tourmens d'enfer, n'enduré en ſon ame les peines des malheureux damnez: contre le 9. erreur.

reur. pag. 276.
Que Ieſus Chriſt n'a iamais douté du ſalut de ſon ame: contre le dixieſme erreur. pag. 312.
Que iamais Ieſus Chriſt ne fut coulpable, ne pecheur en ſoy, ne comme tel preſenté au iugement du Pere: contre l'onzieſme erreur. pag. 315.
Que noſtre Seigneur ne s'eſt iamais perſuadé que Dieu ſon Pere fuſt courroucé contre luy, le hayſt, l'euſt en horreur & deteſtation, l'euſt abandonné, maudit, perdu, ou damné: contre autant d'hereſies Hugnotiques. pag. 319.
Que iamais Dieu le Pere n'abandonna totalement ſon Fils durant ſa paſſion: contre la 13. hereſie. pag. 323.
Que noſtre Seigneur iamais ne ſe deſeſpera, quelque douleur qu'il ſentiſt en ſa croix & paſſion. pag. 329.
Que noſtre Seigneur par ſon humilité, obeiſſance, & paſſion, a merité & receu beaucoup de choſes pour ſoy. pag. 338.
Qu'il eſt mort generalement pour tous les humains. pag. 344.

Dialogue ſixieſme auquel ſont diſputez quinze erreurs, contraires à tant de poincts que les Chreſtiens doyuent tenir touchãt les fruicts de la mort, de noſtre Seigneur.

PRemierement, contre quatre erreurs touchant ſa deſcente és enfers. pag. 351.

Que noſtre Seigneur reſſuſcita & ſortit hors du tombeau ſelon ſon corps glorieux, ſans ouuerture d'iceluy. pag. 360.

Qu'il entra auec ſes Apoſtres les portes du logis demeurantes fermees. pag. 363.

Que le ſang de noſtre Seigneur eſt touſiours vny auec ſa chair & ſon corps depuis qu'il eſt reſſuſcité de mort. pag. 366.

Qu'il a eſté le premier enfant d'Adam, qui a vrayment monté és ciels. pag. 368.

Que ſelon ſon humanité viſible il eſt en certain lieu regnant & glorieux és

ciels. pag. 372.
Qu'il eſt monté és ciels ſans y faire ouuerture ou fraction aucune. pag. 376.
Que comparoiſſant deuant la face de Dieu, fait ſon office d'Aduocat pour nous, non ſeulement par l'efficace de ſon ſang, mais auſſi par continuelle priere & oraiſon. pag. 379.
Que depuis ſon aſcenſion il s'eſt quelquefois vrayement apparu & manifeſté en terre ſelon ſon humanité. pa. 383.
Qu'il reuiendra au iugement auec les cicatrices & marques de ſa paſſion. pag. 388.
De l'examen qu'il fera de tous les pechez des humains en ſon dernier iugement. pag. 392.
Que tous generalement tant bons que mauuais reſſuſciteront, & ce par la vértu & puiſſance de noſtre Seigneur. pag. 397.

Dialogue ſeptieſme auquel ſont examinés 42. erreurs des Caluiniſtes, contre la Perſone, diuinité, eternité, bonté, puiſſance, & offices du S. Eſprit: & premierement, de ſa productiõ & emanation eternelle du Pere & du Fils. pag 401.

QVE le S. Eſprit n'a autre Eſſence ou nature diuine, que celle du Pere & du Fils. pag. 407.

Le S. Eſprit eſt vne ſeule & indiuiſe cauſe de toutes choſes viſibles & inuiſibles auec le Pere & le Fils. pag. 409.

Que le S. Eſprit n'eſt ſimplemẽt ne proprement la puiſſance eſſentielle du Pere & du Fils. pag. 411.

Le S. Eſprit eſt vne vraye hypoſtaſe & perſone diuine, & non ſimplement vne proprieté reſidente en l'Eſſence. pag. 413.

Que Dieu le Pere eſt auſſi bien & eſgallement adoré au ſainct Eſprit,

comme en ſon Fils Ieſus Chriſt. pag. 415.
Que le ſainct Eſprit doit eſtre adoré comme eſtant vray Dieu eternel. pag. 416.
Qu'en toute foy & deuotion nous deuons inuoquer le ſainct Eſprit. pag. 418.
De la puiſſance abſoluë, & infinie preſcience du meſme ſainct Eſprit. pag. 420.
De la diuine bonté du S. Eſprit, & qu'il eſt irreprehenſible en toutes ſes œuures. pag. 422.
Qu'il nous eſt propoſé pour addreſſer & arreſter noſtre foy en luy, auſſi biẽ qu'au Pere & au Fils. pag. 424.
Qu'il eſt vne perſone diuine, diſtincte du Pere & du Fils, mais vn en Eſſence, puiſſance, &c. auec l'vn & l'autre. pag. 426.
Des effects diuins & admirables du S. Eſprit enuers les ſaints Apoſtres & Euangeliſtes. pag. 430.
De la vertu & efficace que le S. Eſprit communique à la parolle de Dieu, & és Sacremens. pag. 444.
Que le S. Eſprit promis & donné à l'E-

gliſe catholicque, luy a ſi continuellement aſſiſté, qu'il ne l'a onc laiſſée errer, ny en definiſſant de la foy, ny en determinant des bonnes mœurs: & de pluſieurs treſ-grands inconueniens qui aduiendroient, s'il eſtoit autrement : contre l'erreur trente-ſeptieſme, pag. 449.

Que le ſainct Eſprit permet & laiſſe tomber quelques-fois hors ſa grace, les eſleuz & predeſtinez, pendant qu'ils ſont icy viateurs, & conſiderés en leur particulier : contre l'erreur 38. pag. 461.

Que nous n'auons telle aſſeurance de noſtre eſlection, ne des graces du S. Eſprit en nous, que nous ne deuions craindre, & puiſſions douter: contre l'erreur 39. pag. 464.

Que le ſainct Eſprit permet bien quelques vns errer & faillir en la foy, qu'il leur à vne fois donnée, contre le 40. erreur. pag. 468.

Que le ſainct Eſprit auec ſa ſaincte grace n'habite point entierement auec l'home, pendant que de faict & volonté eſt en peché mortel: contre le 41. erreur. pag. 471.

Que le S. Esprit ne sanctifie point ordinairement tous les petis enfans des fideles, dés le ventre de la mere: contre l'erreur 42. pag. 473.

EXTAICT DV PRIVILEGE.

LE Roy par ſon priuilege a permis à Sebaſtien Niuelle, Libraire en l'Vniuerſité de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, Sept Dialogues auſquels ſont examinez cent ſoixante & quatorze erreurs des Caluiniſtes, partie contre la treſſaincte Trinité & vnité de Dieu en cõmun, partie contre chacune des trois perſones en particulïer. Par F. François Feu-ardent. *Et fait defences à tous autres Libraires de ne l'imprimer deuant dix ans, à peine d'amendes plus amplement declarées en ſes lettres données à Paris le cinquieſme Nouembre*, 1570.

Acheué d'Imprimer le 22. Ianuier. 1585.

PREMIER DIALOGVE,

AVQVEL APRES LES PRIEres & rencontres d'vn Docteur Catholic, & vn Miniſtre Caluinic, ſont examinez xxvj. erreurs des Huguenots, contraires à la foy de la S. Trinité.

LE DOCTEVR PRIE, puis ſort dehors à mediter.

IE me proſterne deuant ta face ô mõ Dieu, pour en toute humilité adorer ta maieſté diuine, remercier ta bonté ineffable, & inuoquer ton infinie miſericorde. C'eſt toy, qui par le benefice de creation, m'as formé tout à l'entour, m'as donné ame raiſonnable ou eſt imprimee ton image & ſemblãce : m'as tiré hors du ventre, puis m'as fait renaiſtre par le S. Bapteſme, & fait auoir bonne part aux graces, merites, & biens du royaume de tõ fils vnique IESVS CHRIST. Depuis tu m'as touſiours eſté pere, defenſeur, guide & ſauueur. Ie puis dire auec ton ſeruiteur Dauid que tu es mon bouclier, ma gloire, ma fortereſſe, mon refuge, mon

Iob.10.
Gen.1.
Pſ.21.
S.Iean.3.
Tit.3.
Matth.6.
Pſ.26.
Pſ.3.9.45.
90.

desir, mon thresor, ma ioye, mon contentement, mon amour, mon cœur, ma vie, mon esperance, mon tout. Tu m'as appellé de la mer du monde, au port trãquille de religion : & d'affaires profanes, à traicter les sacre-saincts mysteres de tes Sacremens, & de ta parole. Tu m'as donné les liures, le loisir, le desir, la santé, & tous autres moyens necessaires à l'estude des sainctes lettres. Et pour mieux les entendre, & en seruir à ta gloire, & à l'edification tant de ma conscience, que de celles d'autres: tu m'as pousſé & conduit comme par la main, aux escoles & lectures des escrits de ces tres-anciens, tres-doctes, & tres-saincts Martyrs, Eueſques, & Peres, que tu as depuis les decés de tes Apoſtres, ordõnez Paſteurs & Docteurs de tous peuples qui adorent & inuoquent ton S. nom: afin qu'ils ne flottaſſent çà & là à tous vẽts de doctrine, par la piperie des hommes cauteleux à seduire. Par tels moyens, mon Dieu, tu m'as fait croiſtre en la foy, esperance, & charité : tu m'as donné la vraye intelligence des escrits de tes Profetes & Apoſtres : & vne ſuffiſante aſſeurance & conſtance, en ton vnique & vraye religion catholique pour la preſcher: & fait remarquer les hereſies & opinions damnables, pour les rembarrer & confondre. I'ay trouué auſſi és ſuſdicts liures vne ſimplicité & modeſtie digne de la ſainteté des autheurs, & vne erudition profonde, iointe à vne incroiable ferueur & energie d'exciter & embraſer toutes les affections des ames à t'aimer, craindre, inuoquer & ſeruir. Mais bon Dieu, combien ſe fait paroiſtre la grace de ton S. Eſprit en l'vnion & accord qu'ils ont, à enſeigner to⁹ vne doctrine, vne meſme foy, meſmes ſacremẽs, preſque meſmes ceremonies de ta religiõ? On void biẽ q̃ ton fils ſelon ſa promeſſe, eſtoit au milieu d'eux, & qu'ils n'auoient qu'vn cœur & qu'vne ame, combien qu'ils ayent eſté fort diſtans d'aages, de temps, de prouinces & de langues.

Eph. 4. *Act.* 20.

S. Iean. 14. *S. Matth.* 18.

Ie te ſupplie treshumblement mon Dieu, que ſans auoir eſgard à tous mes pechez & imperfections, tu me donne vn peu de l'Eſprit de charité & zele, que iadis tu as tant largement eſpandu & diſtribué ſur tes S. Apoſtres & Diſciples: afin que ie puiſſe mieux annoncer ta S. parole, & continuer la doctrine qu'ils ont ſemee par

Act. 2.

tout le monde. Nettoie mon cœur & mes leures, Dieu tout puiſſant, qui iadis as nettoyé les leures d'Iſaye le profete d'vn charbon ardent, ainſi te plaiſe mon Dieu, par ta gratuite miſeration me nettoyer, afin que dignement ie puiſſe annoncer ton euangil. Fay Seigneur Dieu, que par la predication que i'en diſpoſe faire, les bons profitent, les mauuais s'amendent, les fideles ſe confirment, les meſcreãs & foruoyez ſoient r'addreſſez au chemin de ſalut. Ie te prie auſſi de tout mõ cœur, treſbon & tres-amiable Pere, qu'en annonçant aux autres le royaume des ciels, tu me face la grace de ſi bien viure & mourir, que i'y puiſſe paruenir, &c. Ie m'en vay vn peu mediter ſouz ces arbres. *Iſa.6.*

Le Miniſtre ſortant de ſon logis pour ſ'aller pourmener, chante vn pſalme: puis diſcourt auec ſoy-meſme.

Ainſi que la biche ree,
Va ſuyuant le frais des eaux, &c.

LE Seigneur me vueille ouurir l'entẽdement pour entẽdre les Eſcritures, incliner le cœur à ſuyure ſes ſentiers, & ouurir les leures pour annonçer ſes louanges au troupeau des fideles reformez, qui me ſont commis. Certes i'ay grand beſoin de ſon eſprit, pour ce faire: car apres m'eſtre bien rompu la teſte ces iours paſſez à eſtudier mon Preſche és commentaires de Pellican, Muſcule, Bullinger, Martyr, Lauater, Caluin, Marlorat: fueilleté auſſi les poſtilles de Luther, Homilies de Brence, Raoul Gautier, lieux communs de Melancthon, Sarcer, Hypper: bien leu és Annotations, Aphoriſmes, Cõfeſſions, & Queſtions de Beze: Labyrinthes d'Ochin: Harmonie du Moulin, Preſches & leçons de Bocquin: Hiſtoires deſrobees aux Alemans par Bourgoin, liures des Gallars, Inſtruction de Viret, auoir preſque apris par cœur les Bouclier & Baſton de noſtre foy, Reueille- *S.Luc.24. Pſ.118. Pſalm.50.*

matin, Vie de C. Etrille de Villegaignon, Secret des finãces, Cabinet du Roy, Francogallie, Fureurs Gauloises, Sac & pieces du Pape, Abolissement de la Messe, & autres meilleurs & plus saincts liures de nostre religion, ie n'en r'emporte en mon esprit nè doctrine necessaire à repaistre les ames, ne pieté requise pour edifier les cõsciences vrayement Chrestiennes. I'y ay trouué force fueilles de belles paroles, & phrases de dire tirees bien gentilment, mais peu ou point de ceste profonde erudition, deuotion, meditations celestes, & ferueur d'esprit, qui abonde és escrits de ces anciens Docteurs, & saincts Peres, desquels s'aident si dextremẽt, & puissamment fortifient les Prescheurs Catholiques.

Ministres iniurieux contre toutes personnes.

Il me desplaist de trouuer les liures de noz susdicts Ministres tant farcis d'iniures contre les Moynes, les Prestres, les Eueſques, les Rois, les Papes, & toutes autres conditions d'hommes, qui n'ensuyuent nostre doctrine. Ce ne sont les moyens de les y attirer: ains de leur faire abhorrer. Ce n'est imiter la debonnaireté & modestie du Seigneur tant amiable: ains les fureurs & intemperies des hommes enragez & demoniaques. Les Apostres n'ont par tels moyens conuerti les infideles & payens. Dequoy peuuent seruir toutes les iniures que M. Caluin à chaque lieu qu'il parle des Papistes; leur crache au visage? Est-ce selon l'Apostre, venir à eux auec charité, & tout esprit de douceur, que les appeller *ordures, charongnes puantes, mastins, canailles, chiens morts, masques, frenetiques, sacrileges, voleurs, rauisseurs de l'honneur de Dieu, furieux, cruels bourreaux, tyrans intolerables, bestes cornues, desesperez, antechrists, idolatres, organes de Satã, ennemis plus que mortels de Christ, gens execrables, synagogue diabolique, hommes si embrasez & transportez de rage, qu'ils deschireroient S. Pierre à belles dents, lapideroient S. Paul, & bruleroient le mesme* CHRIST *à petit feu, s'ils viuoient encor?* Ie m'asseure qu'il n'y a Catholic en tout le monde, qui n'abhorre tous ces crimes qu'il leur impose.

1. *Cor.* 4.

En l'harmonie sur les 3. Euang.

Sur S. Matt. 23. *v.* 29.

Conf. poinct 7. *art.* 14.

Beze & luy monstrent-ils pas porter vne haine & inimitié immortelle contre tous Moynes, quãd ils les appellent *pourceaux, ordures, abuseurs, affronteurs, gens sans loy, pestes publiques, vilains sophistes, gens consacrez au diable, enfans du diable, mocqueurs de Dieu & des hommes, abomi-*

Sur S. Matt. c. 23. *verſ.* 15.

Sur les Epist. S. Paul.

nation deuãt Dieu? Commẽt pourroit on mieux enhardir tous ſacrileges à voler, bruſler, ſaccager tous monaſteres, & enflãmer tous meurdriers à maſſacrer tous poures Moynes, qu'en leur preſchãt, *les cõuens eſtre bordeaux, pnãts trous de Sodome, & d'infections infernales telles, que meſmes les anges celeſtes en ſeroient infectez & corrompus?* Eſt-ce obeyr à S. Paul, commandant corriger auec modeſtie ceux qui reſiſtent à verité, pour eſſayer ſi Dieu leur donnera penitence pour la cognoiſtre? *1. Theſſ. 2. Gal. 6.*

De quelles contumelies & opprobres pourroit-on d'auãtage defigurer la memoire de noz Princes & Rois treſpaſſez, & ſonner la trompette de ſedition contre l'eſtat, l'honneur, & la vie des preſens, que par celles de noſtre Reueille matin? Il ne tient pas certes, aux Miniſtres qui l'ont compoſé, ny aux Geneuois & Rochelois qui le vendent publiquement, que nous ne ſoyons tous nouueaux Poltrots contre leurs vies. Moyſe, ſonnoit il ſi chauds alarmes contre Pharaon? Daniel, contre Nabuchodonoſor? Mardochee, contre Aſſuere? S. Pierre, contre Herode? S. Paul, contre Neron? Pour vray, ils eſtoient bien conduits & inſpirez d'vn eſprit tout contraire. Les ſaincts hommes auſſi ont enſeigné plus reuerem̃ent parler des Magiſtrats, & honorer les puiſſances ordonnees de Dieu. *Epiſt. aux Polonois. Dialogiſm. 1 Premier & 2. Dialog. Rom. 13. 1. Tim. 2. 1. Pet. 2.*

Mais ie trouue encore bien plus mauuais, qu'ils iettent les vilennies de leurs iniures contre tous ces anciẽs & ſaincts Peres Docteurs de l'Egliſe: deſquels les eſprits ſont maintenant bien-heureux au ciel, & la memoire ſacre-ſaincte en terre. Eſt-ce pas trop iniurier ce grand S. Ieroſme, que meſme les Iuifs admirent, *que l'appeler homme inconſtant, furieux, enragé, hors de ſens & d'entendement, contraire à ſoy-meſme, corrupteur de la S. Eſcriture quand il veut prouuer ſes foles, malheureuſes, & enragees opinions?* Eſt-ce modeſtie euangelique, eſtimer vn ſi excellent organe du S. Eſprit, *infidele, faux Chreſtien, ſouſtien d'idolatrie, non ſainct, ains damné comme vn diable?* Tels ſõt les tiltres honorables, que noz principaux Miniſtres de Geneue baillent à ce S. Pere: & ce encore au liure, qu'ils veullẽt eſtre le Bouclier de noſtre foy. Beze auſſi a-il pas grand tort de le nommer *homme blaſphemateur, iniurieux aux Apoſtres, meſchant, & remply d'impieté?* le *Bouclier de la foy Hug. Dialog. 6. 7. & 8. Annot. ſur le 23. des Act.*

m'asseure que Martin Luther estoit agité d'vn esprit malin, quand il escriuoit & s'exclamoit contre ce tres-sainct seruiteur de Dieu : O *Ieroſme, que ne te foulons nous aux pieds, auec ta Bethlehem, ton habit, ton chaperon, & ton deſert?* Et en ses colloques de table, recueillis par son disciple Iean Orfeure: *Ieroſme iamais ne fiſt mention de la foy & vraye religion: auſſi ne deuroit il eſtre nommé entre les Docteurs de l'Egliſe. Ie ne hay aucun des Peres, tant que ce Ieroſme, pour ce qu'il parle touſiours de ieuſner s'abſtenir de viande, garder virginité & chaſteté.* Ie ne cognois homme de nostre religion, qui ne trouuast fort mauuais qu'on dist M. Caluin *en ſes eſcrits auoir apertement monſtré vn eſprit trop malitieux & peruers*, ce que neantmoins il dit du mesme S. Ieroſme.

Sur le 22. de Gen.

Annot. ſur le 23. des Actes.

Sur S. Matt. 19. v. 10. & 11.

Ils ne sont gueres plus modestes ne reuerends enuers son bon amy S. Auguſtin : quand ils l'appellent *Theologaſtre, babouin, pour auoir tourné λόγος en Verbum:* & iugẽt ſes ſainctes & doctes interpretations *faulſes, profanes, mal à propos, ſans nulle raiſon, ſottes reſueries, lourdes fautes, plus que ridicules, abuſiues, allegories froides & pueriles: & autheur ſi fort inconſtant & variable en doctrine, qu'il ſe laiſſoit tranſporter à vn ſouhait de vieille.*

Caluin ſur S. Iean ch. 1. 6. 11. 13. 15. 20. & liure 3. de l'Inſti. ch. 20. ſect. 20.

Ils se desbordent de mesme intemperie contre ce venerable Archeuesque de Milan S. Ambrois, quand au lieu d'honorer sa constance d'auoir repoussé les furieux alarmes des Arriens, *ils eſtiment qu'il aye eſté deceu par viſions diaboliques, & trompé de Satan ſe transfigurant en ange de lumiere.*

Bouclier, Dialog. 6.

Ce n'est aussi Chrestiẽnement fait d'appeller ces anciens & saincts peres S. Damascene, S. Epiphane, S. Cyprien martyr, & Tertullien son docte precepteur, *hommes eſtourdis, impurs, corrompus, reſueurs, insenſez, vuides & deſpourueus de l'eſprit & parole de Dieu, & pour ce indignes d'eſtre creus.*

Dial. 11.

Mais leur reste il aucune estincelle de modestie, de dire que ce grand Theologien Nazianzene, *eſtoit vn ennemy de Dieu, qui eſcriuant ne ſçauoit qu'il diſoit?* D'accuser ce docte, ancié, & sainct pasteur de Lyon S. Irenee martyr, *de n'auoir onc leu l'Eſcriture, ne ſceu le Symbole des Apoſtres: ains auoir proferé blaſphemes contre* CHRIST: *eſté homme corrompu, & declinant de la vraye doctrine Apoſtoli-*

Dial. 8.

que? Ceux qui tant ſoit peu auront verſé en ſes eſcrits, condemneront telles calomnies & iniures, comme venantes du pere de menſonge.

Ne ſort pas d'vne meſme boutique, ce qu'ils diſent, S. Denis Areopagite diſciple de S. Paul, compaignon de Timothee, & tant ſouuent cité & loué des docteurs Grecs, *n'auoir eſté qu'vn ſongeur, qu'vn reſueur, & forgeur de ſonges?* S. Clement cooperateur de S. Paul, & ſucceſſeur de S. Pierre, *eſtre quelque glorieux garniment, ia corrompu par le diable?* *Dial.* II.

Cela certes, n'eſt imiter la manſuetude du Seigneur, defendant d'appeler ſon frere, fol, ne luy dire, *Racha*, ſur peine de la Gehenne du feu. Les ſaincts Apoſtres n'ont par telles meſdiſances deraciné, les erreurs du cœur des hommes, pour planter l'euangil. Les profetes iamais n'ont vſé de telles impoſtures, calomnies, & opprobres. Les ſaincts martyrs prioient pour ceux qui les condamnoient à mort, & traînoient aux ſupplices, faiſoient bien à ceux qui les hayoient, & beniſſoient ceux qui les maudiſſoient: eſtants en cela pour vray inſpirez, aſſiſtez, & conduits du S. Eſprit. Il faut donc que noz principaux Miniſtres pratiquans tout le contraire, ayent eſté poſſedez du malin. Vn chacun arbre eſt cognu par ſon fruict. Ie ferois donc contre ma cõſcience, ſi ie ne iugeois tant d'iniures, opprobres, vilennies, & diableries, proceder de l'eſprit de blaſpheme. Et ne doute point, que le Seigneur des vengeances, & iuge des viuans & des morts Ieſus Chriſt, qui viendra bien toſt faire rendre comte à tous hommes iuſques aux parolles otieuſes, ne puniſſe d'eternelle peine & vengeance tant d'horribles blaſfémes & iniures prononcees & eſcrites contre ſes plus feaux amis, & fideles ſeruiteurs. Si la vengeance de leur ſang reſpandu ne tardera plus, ſ'il doit vẽger ſes eſleuz qui crient à luy iour & nuit: ſi la voix du ſang d'Abel le iuſte crie de la terre apres luy, ie m'aſſeure qu'il ne diſſimulera tant d'opprobres, tant de contumelies, & atroces iniures faites à ſi ſaincts & venerables hommes. Celà donc eſtant tout certain & manifeſte, comme pourrons nous auec aſſeurance de noz conſciences, & du ſalut de noz ames ſuyure leur doctrine, & maintenir leur reformation ce-

S. Mat. 12.
S. Matt. 5.
S. Matt. 7.
S. Luc 6.
S. Marc 3.
Pſ. 93.
Act. 10.
Apoc. 22.
S. Matt. 12.
Pſ. 78.
S. Luc 18.
Gen. 4.
Apoc. 6.

cleſiaſtique? I'en ſuis en grande perplexité. Ces conſiderations m'en degouſtent preſque du tout.

Mais mon ſcrupule ſe redouble & accroiſt en mon eſprit plus cent fois que ie ne pourrois exprimer, quand au lieu d'vne ſaincte concorde & vnion, ie trouue vne plus que tragique & profane diuiſion & contradiction entre tous ces nouueaux chefs de noſtre doctrine. Et non ſeulement en la police, diſcipline, ou ceremonies, mais qui pis eſt, au nombre, eſſence & effects des Sacremens, & principaux articles de la foy. Tous les Miniſtres ſ'accordent bien à crier contre le Pape, & ruiner les traditions des Peres: mais ils ſont plus differens & confus à edifier vne religion aux enfans, que ceux qui iadis baſtiſſoient la ville & tour de Babel. Les Miniſtres d'Angleterre qui ſemblent plus approcher de noſtre Confeſſion de Geneue, commandent garder les feſtes des Saincts & Sainctes, & ieuſner pluſieurs de leurs vigiles: & ſuyuant Caluin, nous condamnons l'vn & l'autre. Ils commencent és temples leurs Matines par *Domine labia mea aperies. Venite exultemus Domino.* Les cõtinuẽt par pluſieurs leçons, & *Te Deum laudamus*, les finiſſent par *Benedictus Dominus Deus Iſrael, &c.* Chantẽt pour veſpres, *Deus in adiutoriũ, &c.* des Pſeaumes, *Magnificat, &c. Nunc dimittis, &c.* combien qu'en Anglois: & nous n'en diſons mot, ny en Latin, ny en François: mais qui plus eſt, nous appellons celà ſingerie, ſuperſtition, Baaliſterie. Chantans les Litanies le Dimenche, Mercredy, & Vendredy, ils inuoquent la S. Trinité, diſans *Sancta, beata, & gloriosa Trinitas, tres perſonæ, vnus Deus, miſerere nobis peccatoribus*: & noz maiſtres Caluin, Beze, Muſculc, Danneau condemnent telle priere, comme dangereuſe & du tout barbare. Celebrans la Cene, ils font vne Confeſſion publique, chantent *Gloria in excelſis*, l'Epiſtre, l'Euangil, le *Credo*, le *Per omnia*, *Surſum corda*, *Gratias agamus, &c. Verè dignum & iuſtum eſt, &c. Sanctus*, proferent ces paroles du Canon, *Qui ea nocte, qua tradebatur, accepit panem*, & tout ce qu'enſuyt és Miſſels, ſ'agenouillent tous pour receuoir le Sacrement: & en noz liures & Preſches nous deſcriõs tout cela, comme marques d'Antichriſt & idolatrie. Quand ils adminiſtrent le Bapteſme, ils gardent les anciennes abrenõ-

Contrarietez des Miniſtres Anglois & François.

Gen. 11.

1. 2. 3. 4. 5.

Libro precum publicis in eccl. Anglicana, excuſ. Londini, cum priuilegio Reg. Maieſt.

ciations du diable, & proteſtations de croire en Dieu, deſpouillent les enfans, les plongent dans l'eau, les ſignent au front du ſigne de la croix : & nous aboliſſons tout cela en noz Catechiſmes de Geneue. Ils ne re- 6.
çoyuent aucun à la ſaincte Communion, que premier n'aye eſté confirmé par l'impoſition des mains de l'Eueſque : & nous ne gardons rien de cela. Celebrans le 7.
Mariage, ils font dire à l'eſpoux, *Accipio te in meam*: & à l'eſpouſee, *Accipio te in meum*. Puis, *De ceſt aneau ie t'eſpouſe, De mon corps ie t'honore, &c. au nom du Pere & du Fils & du S. Eſprit*: prononçent ceſte forme de paroles, *Quos Deus coniunxit, &c.* diſent le Pſeaume, *Beati omnes, &c.* font agenouiller les nouueaux mariez deuant la table du Seigneur, liſent l'Euangil, leur adminiſtrent la Cõmunion: & nous n'en faiſons rien. Viſitans les mala- 8.
des ils commencent par le *Pax huic domui*, s'agenouillẽt pres le lict pour dire, *Ne reminiſcaris*, les Litanies, le Pater, & le Credo. Oyent en priué la Confeſſion du malade, puis luy donnent abſolution diſans: *Ego abſoluo te ab omnibus peccatis, &c.* luy portent le Sacrement au logis, & en mal dangereux, le font ſeul communier auec le Miniſtre. Et nous ſelon la reformatiõ Geneuoiſe, deſarmõs les pauures malades de toutes ces aides & ſecours. Quant on apporte les corps des defuncts aux 9.
cimetieres, les Miniſtres auec le clergé vont au deuant, chantent, *Ego ſum reſur. &c. Scio quod redemptor meus, &c. Homo natus de muliere, &c. Audiui vocem, &c. Kyrie eleyſon, &c.* Et en France nous cryons contre tout cela, ainſi que contre folles inuentions des hommes, abominatiõs papales, & marques d'Antichriſt. Faut-il dõc pas, qu'eux ou nous ſoyons ſes auant-coureurs & miniſtres, puis que nous ſommes ſi contraires? Ils tiennent pour tout 10.
certain, voire pour article de foy ſi reſolu, *que leur Royne quelque femme qu'elle ſoit, eſt chef de leur egliſe Anglicane, ayant toute puiſſance ſur Miniſtres, Eueſques, & toutes cauſes ſpirituelles & Eccleſiaſtiques, que quiconque oſe eſcrire, affermer, ou ſeulement ſignifier par quelque maniere que ce ſoit, le contraire, eſt iugé & executé de mort, comme criminel de leſe maieſté.* Et nous à l'oppoſite, apres Pierre Martyr, Caluin, & Beze, ſouſtenons qu'il n'y peut auoir chef que le ſeul Chriſt, & qniconque en imagine vn autre, ſoit

interieur ou exterieur, inuisible ou visible, principal ou
ministerial, depose tant qu'en luy est, ledit Seigneur de
son throsne: & fait de l'Eglise qui est son corps, vn mõ-
11. stre à deux testes. Ils ont gardé les temples tous en-
tiers auec les chaires, bancs & verrieres où sont les effi-
gies des Saincts: nous en auons fait brusler, renuerser,
& raser iusques aux fondemens plus de vingt mil tant
12. en France, qu'aux pays bas. Ils ont encore Doyens,
Archidiacres, Officiaux, Eueſques, Archeueſques, & au-
tre ordre hierarchic: noz premiers Ministres ont abo-
ly tout celà en Suisse, Holande, Zelande & Escosse. No⁹
13. crions, preschons, escriuons par toute la France, qu'il
ne faut contraindre aucun pour le faict de la religion,
& qu'il faut laisser viure chacun en liberté de con-
science: eux au contraire, iour & nuit recherchent ri-
goureusement les Catholiques, par force les meinent
aux Preſches, empriſonnent, chargent de chaines, me-
notes, & ceps, torturent, fouettent par les carrefours,
trainent sur des claies au gibet, pendent, puis tost cop-
pant la corde, & tombez encore tous viuans en bas,
leurs coupent les parties honteuses, leur fendent le vẽ-
tre pour en tirer & bouillir le cœur, decapitẽt, & mettẽt
en quatre quartiers, s'ils ne veulent renier la foy & reli-
gion de leurs peres. Sommes nous donc pas bien con-
traires?

Contrarietez des Ministres Lutheriens & Caluinistes.

Ma conscience est encore plus viuement poincte &
assaillie, voire esbranlee de bien plus terribles assaux,
quãd ie voy tous ces doctes Ministres des Alemaignes
qui nous ont monstré le chemin, condemner nostre
doctrine comme meschante, & nous excommunier
ainsi qu'heretiques. Escrire choses contraires à nous de
la presence, maiesté, participatiõ & adoration du corps
du Seigneur en la Cene, de sa natiuité, du fruict de sa
mort, de sa descente és enfers: du nombre des Sacre-
mens, des liures canoniques, de la Predestination & re-
probation, de l'essence diuine du Fils de Dieu, & du S.
Esprit: de la Prouidence, de la toute-puissance, Sapien-
ce, & bonté de Dieu, de l'inuocation & adoration de la
S. Trinité, & autres principaux fondemens de la reli-
gion Chrestienne. Les liures de Luther, Melanchthon,
1. Albert, Marbache, Memmingue, Castalion, Vvestphal,

Heshusse, Brence, Illyric ; contre Zuingle, Bullinger, Martyr, Caluin, Beze & Boquin, qu'ils appellent heretiques, Sacramentaires, faulsaires du testament du Seigneur, imitateurs du traistre Iudas, ames d'Epicure &c. montrent bien que nous ne sommes d'accord. Combiẽ sommes nous differens d'auec les Confessions d'Ausbourg, de Vvirtemberg, de Mansfeld, de Saxe? Nicolas Amsdorf, & Symon Musee par aduis de cinquante autres Ministres se soubsignans tant en leurs propres noms, que pour ceux de Saxe, Thuringe, Misne, Franconie, & Mansfeld, au Synode d'Iesne en Hessen, 1561. anathematisent ils pas les Caluinistes, *quòd sacrosanctum testamentum Filij Dei peruertant, illudántque verborum præstigiis*? M. Iaques André Chancelier de l'Academie de Tubingen, a-il pas composé & fait vendre à ces dernieres foires de Francfort 1582. vn liure intitulé, *Breuis admonitio de crimine stellionatus Caluinianorum, &c*? Au mesme lieu & temps se vendoit pas aussi, *Adsertio sacrosancti testamenti Iesu Christi contra blasphemam Caluinistarum ex egesim, &c, Auctore Tilemanno Heshusio*? Que dirons no⁹ au liure de Zacharie Riuander ministre de Vvitemberg, qui se commence, *Lupus excoriatus, &c.* prouuant que les Caluinistes sont ces loups couuerts de peaux de brebis, desquels il se faut donner garde? Aux mesmes foires 1583. se vendoit encore, *Refutatio blasphemæ apologiæ Lamberti Danæi Caluiniani*, imprimee & composee par les ministres de Tubingen. Seroit ce donc pas vne impudence trop manifeste, dire que nous soyons d'accord auec les Alemans? Tileman Heshusse a-il pas adiousté à son liure *De præsentia corporis Christi, &c.* vn recueil de plusieurs gros & damnables erreurs de Caluin?

Ils maintiennent la reale presence, distribution & adoration du corps de Iesus Christ au Sacrement: selon Caluin il n'est rien de tout cela. Ils le croyent estre sorty autant miraculeusement du ventre de la Vierge, que diuinement il y auoit esté conceu : nous le disons apres Caluin, Beze, Moulin, & Martyr estre nay auec les ordures & fractions communes à tous autres enfans. Ils enseigent noz pechez estre effacez par les passions qu'il a endurees en son corps, & son sang respandu : Caluin

2.
3. *Supplicatorio libello ex Vratislauia, apud Nicolaum Henricum, Anno d. 1561. pagina 108.*
4. *In 4. Tubingæ. 1582.*
5. *In 4. Erphodiæ. 1582.*
6. *In 4. Vvitembergæ. 1582.*
7.
8.
9.
10.
11.
12.

11. nous fait preſcher, que tout cela n'y a rien faict. Ils cõfeſſent que ſon ame realement eſt deſcenduë aux lieux d'enfer, pour en retirer les ames de ſes amis, qui iuſques à lors y auoient eſté detenues: nous appellons cela fables & contes de vieilles. Ils reçoyuent quatre, voire
12. cinq Sacremens de l'Egliſe: bien à peine en auons
13. nous deux. Nous tenons 27. liures canoniques au nouueau teſtament: ils n'en recognoiſſent que 23. Ils ſou-
14. ſtiennent fort & ferme que Dieu a creé tous les hommes pour les ſauuer: Caluin nous faict acroire, qu'il en a produict la plus grande partie, afin de les damner.

Ils croyent conſtamment que le Fils & le S. Eſprit
15. ont l'eſſence & deité de Dieu le pere par production: nous tenons qu'ils l'ont d'eux-meſmes, non du Pere. Ils
16. defendent toutes choſes du monde eſtre ſubiectes à la diuine Prouidence: & nous chantons qu'il n'a ne ſoing ne cure des mal viuans. Caluin nous faict contredire
17. en pluſieurs cas à la toute-puiſſance diuine, nier meſme qu'en Dieu ſoit vne puiſſance abſoluë: ils l'a ſou-
18. ſtiennent magnifiquement. Nous diſons auec noz Geneueſans, les pechez n'aduenir par vne ſimple permiſſion, ains par decret & impulſion de Dieu: ils exercent celà ainſi que blaſphemes de Simon, Marcion, & Manichee.

Accorderoit-on pas auſſi toſt les tenebres & la lumiere, Chriſt & Belial, que telles contradictions? Faut il pas donc qu'eux, ou nous ſoyons menteurs, impoſteurs, & ſeducteurs des ames, de ceux qui oyent noz preſches, & liſent noz liures? Auſquels croira-on pour eſtre en repos de conſcience, & aſſeuré de ſon ſalut? Se vantent ils pas auſſi hautement que nous, de croire, enſeigner, & ſe rapporter totalement à la pure & ſeule parole du Seigneur? D'auoir de leur part la vraye Egliſe reformee de tous abus? Si nous diſons qu'ils ignorent encor la verité, ils reſpondent qu'ils l'ont cognue, preſchee, maintenue, & premier & mieux que nous. Si nous nous vantons d'eſtre grands maiſtres en Grec & Hebrieu, ils ne nous eſtiment dignes d'eſtre leurs petits eſcoliers & diſciples. Si nous produiſons noz martyrs, pour deux ils nous en obiectẽt dix. Si nous diſons qu'ils abuſent leurs auditeurs, ils reſpondent que nous ſedui-

sons & damnons les nostres. Si nous les appellons aueugles, ils disent que nous auons les deux yeux creuez. Si nous les iugeons fols & opiniastres, ils nous estimẽt enragez. Le S. Esprit autheur de paix & vniré, est-il parmy telles diuisions? Le Seigneur sera il trouué au milieu d'hommes s'accordãs si peu en son nom & parole? Bref, ie ne le croiray iamais.

Ie te prie donc de tout mon cœur, Pere celeste, qui veux bien que tous hommes viennent à la cognoissance de verité, m'illuminer de ton Esprit, & me conduire en lieu & compaignie, où ie puisse estre resolu de ce que ie doute, & enseigné de ce que i'ignore. Celà se pourroit faire par vne amiable & chrestienne conference auec quelque hõme, qui auec la crainte de Dieu, & amour de la paix, fust bien diligemment versé aux sainctes lettres, & aux escrits tant des anciens que des modernes Theologiens. I'ay entendu que pardeçà est puis nagueres arriué vn Docteur, qui a bonne partie de tout cela: ie le voudrois rencõtrer à propos. Il m'est aduis que ie le voy en ceste ombrage. Ie m'en vay l'accoster. Bon iour Monsieur.

LE DOCTEVR.

Ie prie Dieu qu'il vous benie. Le Ministre. Et que faictes vous icy de bon? D. Vn peu las d'estudier, i'y suis venu medirer. M. Faictes moy ceste courtoisie de me dire en quels bons discours vous estiez. D. Faictes moy donc ce bien de me dire qui vous estes, & à quelle fin me le demandez: & ie ne vous en celeray rien. M. Ie suis Ministre de la parole, en l'Eglise qu'on appelle, reformee. Au reste amateur de la paix, & desireux de voir vne belle vnion entre vous & nous en doctrine & bonnes mœurs. Mais n'agueres discourant en moy seul, sur les rebellions, seditions, guerres, sieges, assaux, surprises, batailles, meurdres, trahisons, assassinars, voleries, sacrileges, violemens, saccagemens, & bruslemens, que noz auditeurs se vantent auoir faicts en France: puis les iniures qu'ils disent à tous les Saincts: les contradictions, & repugnances d'entre noz principaux Ministres és articles & fondemens de la foy, ie suis entré en merueilleuses anxietez & doutes, desquels ie desire

Liure du secret des finãces de France. Histoire des troubles. Reueille matin, &c.

fort conferer auec vous, ſi voſtre commodité le permet. D. Depuis quelques annees ayant eu le congé & moyen de lire és liures des principaux docteurs de voſtre religion, i'y ay trouué ſi grand nombre d'hereſies contre ce que l'eſcriture, & ce que l'Egliſe ancienne & Catholique enſeigne de la S. Trinité, de l'eſſence, puiſſance, ſapience & bonté de Dieu, contre la diuinité, & humanité de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, contre le S. Eſprit, & ſes offices, contre Paradis, Purgatoire, & Enfer: que i'en ſuis reſté tout eſbahy. Puis reuenant à moy ie me ſuis aduiſé d'en dreſſer vn roolle, & y adiouſter quelques confutations: tant pour ſouſtenir la cauſe de Dieu, de ſa parole & de ſon Egliſe: que pour eſſayer de r'addreſſer au bon chemin quelques vns des eſgarez. Vous m'auez trouué ſur ces penſees là. Et ſuis preſt d'en conferer auec vous, moyennant que ſoyez amateur de paix & vnité, comme vous promettez, & vous abſtenant de toutes iniures & paſſions, vouliez vous r'apporter du tout à la parole de Dieu, interpretee par les anciens docteurs, & ſaincts Conciles generaux qui ont eſté celebrez depuis l'Aſcenſion de Ieſus Chriſt, iuſques à cinq cens ans apres. M. Ie l'accepte, & veux ainſi. Car tous ceux de ces temps là ont precedé noz differens, par ainſi ne ſont paſſionnez, ne pour vous ne pour nous. Pour la plus grand part ont eſté ou diſciples des S. Apoſtres, ou ſacrez Martyrs: & tous paſteurs & membres de la vraye Egliſe, q̃ le Seigneur no⁹ cõmande d'eſcouter, & reſpecter ainſi q̃ colomne & firmamẽt de verité. Puis la ſainctеté de vie qu'ils ont menee, les miracles qu'ils ont faicts en preuue de leur doctrine, auec le rare & excellẽt ſçauoir q̃ le S. Eſprit a mis en iceux, les rendẽt tres-dignes d'eſtre receuz pour vrais interpretes de l'eſcriture, teſmoins de la creãce ancienne, & iuges de noz nouueaux differẽs. Pour ces raiſons ſept de noz Theologiẽs & Miniſtres, à ſçauoir Michel Diller, Pierre Boquin, Gaſpar Oleuiã, Pierre Dathein, Zacharie Vrſin, Chriſtofle Ehemie, & Thomas Eraſte, conferans à Malbroun auec autant de Miniſtres hauts-Alemãs, en la preſẽce des Princes Frideric Palatin, & Chriſtofle Duc de Vvirteberg, 1564. par commun accord proteſterent reçeuoir les Peres de ces ſiecles là pour iu-

ges de leurs differens: & qu'ainſi en auoient faict au Colloque de Vvormes Bucer, Melancthon, &c. comme il eſt declaré és Actes Latins dudit Colloque, que les noſtres firent imprimer à Heidelberg, 1566. pag. 24. & 25. Ioinct auſſi que M. Caluin nous aſſeure, *que la pure religion & ſyncere doctrine des Apoſtres floriſſoit encore és Egliſes, ces cinq cens premiers ans là: & que iuſques au temps de S. Auguſtin, rien n'a eſté changé en ceſte doctrine Apoſtolique, ains a eſté conſtamment gardee & maintenue par vn commun conſentement des peres. Il deſire que la doctrine que les ſaincts Apoſtres & Martyrs ont ſignee de leur ſang, ſoit receue: & qu'on reſtabliſſe l'Egliſe ſelon la belle face qu'elle auoit en Grece au temps de Baſile, Chryſoſtome, Cyrille, Nazianzene: & au pays des Latins, en l'aage de S. Auguſtin, S. Ambroys, & S. Ieroſme.* Quant aux Conciles, nous reçeuons auec luy en toute reuerence celuy de Nice, Conſtantinople, Epheſe, & Calcedon, celebrez dans ces ans là: car ils ne contiẽnent que la pure & naifue interpretation de l'eſcriture. Outre, auec maiſtre Theodore de Beze *ie deteſte à bon eſciẽt & de tout mon cœur les hereſies de Sabbellius, Samoſatenus, Arrius, Neſtorius, Marcion, Eutyches, & autres vieils heretiques que l'ancienne Egliſe a condamnez.* Et prens maintenant l'Eternel pour iuge, & tous ſes anges pour teſmoins, que ſans faintiſe i'abhorreray & cõdemneray, toutes les opinions qu'elle a cẽſurees & cõdemnees: voire celles que dictes auoir trouuees aux liures de noz Miniſtres, ſi vous pouuez me monſtrer qu'elles ſoient contraires à la S. Eſcriture declaree par ces anciens peres, & ſentent le moins du monde l'erreur des ſuſnommez heretiques. Et commencez dés à preſent. Le Docteur. A la gloire de Dieu, & à l'edificatiõ de noz ames ſoit donc commencee noſtre conference. M. Ainſi ſoit-il.

Inſtit. li. 1. ch. 11. ſect. 13. & liu. 4. chap. 2. ſect. 3. Sur S. Matt. ch. 23. verſ. 39. Epi. à Sadolet.

Conf. poinct 1.

De ces diuins noms, Trinité, Personnes consubstantielles, Dieu infini, Dieu est vne Essence & substance, Dieu en Trinité, & de l'antiquité & confession d'iceux: contre trois heresies des Huguenots.

DOCTEVR.

POVR le commencement, vos principaux Ministres ont trois damnables heresies contre ces sacrez & diuins noms, Trinité, Personnes diuines, consubstantielles, vn Dieu infini, Dieu en vne essence, vn Dieu en Trinité, & touchant l'origine & confession d'iceux. MINISTRE. Or recitez la premiere. D. Vostre Iean Caluin les veut du tout abolir & enseuelir, quand traictant de ces termes Trinité, Personnes diuines, Cõsubstantielles, faict ce mal-heureux souhait: *Vtinam quidẽ sepulta essent: constaret modò Patrem & Filium & Spiritum sanctum esse vnum Deum.* Est-ce pas là abolir & enseuelir ces tres-saincts vocables, vsurpez de tous les anciens pour exprimer & defendre les fondemens de nostre foy, contre la rage des Sabbelliens & Arriens? Il est aussi recité és Actes de la Conference qu'il eut à Losane auec d'autres ministres, qu'il reiettoit fort arrogamment lesdits sacrez noms, prenant pour sa couuerture qu'ils estoient barbares, & non puisez de la S. Escriture: mais pour dire vray, c'estoit pour se faire bresche à introduire beaucoup d'autres erreurs contre la saincte Trinité.

Instit. l. 1. ca. 13. sect. 5.

M. Quelle dictes vous la seconde heresie? D. Celle où ils tiennent la confession & predicatiõ de tels noms diuins n'estre necessaire aux Chrestiens, & que les anciens les ont ignorez. M. Qui dict celà? D. Vvolffang Muscule tant celebré entre les Images de Beze, escriuant ces propos. *Nollem coram ethnicis Patrem, Filiũ, & Spiritum sanctum dicere tres personas, ne viderer dicere tres Deos. Vocabulum hoc persona, non ita necessarium est ad fidem Christianam, vt sine illo nequeas esse Christianus, cùm illud primi*

Prim. Anti-Cochleo.

primi Christiani ignorauerint. M. Par ainsi ce que Caluin souhaite enseuely, Muscule ne le confesseroit, ains ou s'en tairoit, ou le renieroit: & ce que l'vn desire abolir, l'autre dict n'estre necessaire, par ainsi superflu, comme incogneu aux premiers Chrestiens.

D. La tierce heresie consiste és abominables iniures, que Bernardin Ochin nagueres ministre en langue Italique a Geneue, a declamees, puis escrites contre ces saincts & diuins noms, Dieu infiny, Dieu essence & substance, Dieu en Trinité de personnes: les appellans *noms monstrueux, noms Sataniques, noms incognus aux Prophetes & Apostres.* M. Est-il possible qu'il se soit tant desbordé? D. Apres auoir presché celà publiquement: à Geneue, il y a faict imprimer en sa langue Italique: puis aussi à Basle en langue Latine, vsant de ces mots: *Deum infinitum, Deum essentiam, Deum trinum dicere, monstrosa sunt nomina: Deúmque Satanicum obtrudere, Prophetis & Apostolis ignotum.* Voilà leurs trois premieres heresies contre les noms, signifians la maiesté infinie de Dieu, & la tressaincte Trinité des diuines & consubstãtielles personnes: les voulez vous soustenir? M. Non du tout, ains seulement excuser M. Caluin: car il adiouste à son *vtinam, constaret modò Patrem, & Filium, & Spiritum sanctum esse vnum Deum.* Parquoy n'ayant intẽtion de preiudicier à ce qu'il faut croire de la S. Trinité & consubstantialité des persones, on le doit supporter en son souhait. D. Et si ie vous montre cy apres, que luy & les siens couuent force heresies souz les plumes & aisles de ce beau souhait, le condemnerez vous auec moy? M. De mesme façon qu'vn bruleur de maisons, qui apres auoir embrasé les couuertures, diroit: Ie voudrois que la charpenterie, parois, fondemens, & meubles qui sont leans, ne fussent endõmagez du feu. Ou vn empoisonneur, qui apres auoir mesté ses poisons és fonteines publiques, diroit, n'entendre ne penser empoisonner les hommes.

Liure 2. des Dialogues.

D. Or vous auez ja entendu comme Muscule & Ochin ses disciples renient & blasphement ces sacrez nõs: & maintenant en Boheme, Transsyluanie, Hongrie, Vvalachie, Morauie, & Silesie, ceux qui parauant estoient Caluinistes, suyuant le souhait de leur maistre,

aboliſſans les ſuſdits noms, renient quant & quant la S. Trinité, & deuiennent Trinitaires, Ebionites, Iuifs, Mahometains, & Atheiſtes, comme les voſtres meſmes ſen plaignent par eſcrit. Parquoy les ſeuls fruicts de tel ſouhait, le rendent aſſez inexcuſable. M. Telles pour vray en ſont les plaintes d'André Volan Polonois, en ſa Patenese, & Ioſie Simler de Zuric, en ſon liure contre les nouueaux Trinitaires. Puis ie ſçay bien qu'vn Blandrata, George Paul, Stator, Valentin Gentil, Paul Alciat, Luc Sternberger, Matthias Zary, & autres miniſtres, blaſſemateurs de la S. Trinité, ſe vantent à pleine gorge, qu'ils ne diſent choſe qu'ils n'ayent apprins és liures des Caluiniſtes. De faict auſſi, quiconque auec Caluin enſeuelira les noms de la S. Trinité, & des Perſones conſubſtantielles, & ne les voulant confeſſer auec Muſcule, les blaſphemera comme Ochin: s'accordera bien toſt auec les Iuifs, Turcs, Perſans, Mores, Alchoraniſtes, Apoſtats, Payens, & tous autres ennemis de l'euangil, leſquels conuiennent tous en ce point de reietter les ſuſdits ſaincts noms, auec ce qu'ils ſignifient. D. Vous pouuez adiouſter, que les autheurs des trois precedentes hereſies, ouurent la porte aux Sabelliens, Samoſateniens, Noetiens, Arriens, Manicheans, Meſſaliens, Enthouſiaſtes, Sataneans, & autres vieils monſtres d'heretiques, que l'ancienne Egliſe de Ieſus Chriſt a iuſtement anathematiſez & maudits pour les opinions qu'ils auoient, & irriſions qu'ils faiſoient contre la S. Trinité, & les ſacrez noms d'icelle.

S. Athanaſ. lib. Quod Nicena ſynodus & c. Epipha. Theodoret, Damaſc. Enthym. Nicetas.

M. Mais ſur quelles eſcritures ſainctes eſt fondee l'inuention & vſage de ces noms là? D. Sur toutes celles qui nous enſeignent croire vn Dieu ſeul en nature, & trois hypoſtaſes ou perſones, appellees Pere, Fils, & S. Eſprit. Comme quand S. Iean eſcrit: Ils ſont trois qui donnent teſmoignage au ciel, le Pere, le Verbe, & le S. Eſprit: & ces trois ſont vn. Puis qu'ils ſont trois, c'eſt Trinité: non de Dieux, donc de perſones. Dauantage ces trois ſont vn, ſçauoir eſt en nature, ſubſtãce, eſſence, diuinité: ſenſuit donc qu'il nous faut croire du cœur & confeſſer de bouche vne ſaincte Trinité de perſones conſubſtantielles & coeternelles. M. Cela me ſemble ſi manifeſte & certain, qu'il faudroit re-

1. de S. Iean 5.

prouuer la parole de Dieu ainsi qu'Atheiste, qui y voudroit contredire. D. Les paroles aussi que le Fils de Dieu a estables pour nostre Bapteſme, confirment assez ceeste confeſſion de foy. Car il commande, Baptisez au nom du Pere, & du Fils, & du S Esprit. Nommant chacun des trois par sa proprieté perſonelle, il monſtre qu'ils ſont diſtincts realement l'vn de l'autre, reprouuant la confuſion qu'en ont faicte les Noëtiens, Sabelliens, & Priſcillianiſtes. Et diſant en ſingulier, au nom, c'eſt à dire, en l'auctorité, puiſſance, creance & honneur: il enſeigne qu'elles ne ſont qu'vn ſeul en Deité, nature, & maieſté infinie. M. Vrayement voylà deux ſi beaux & manifeſtes teſmoignages, qu'ils doyuent ſuffire à edifier la foy de tout le monde, & renuerſer les erreurs de ceux qui veulent ou enſeuelir, ou renier la confeſſion d'icelle. *Matt.28.*

D. S. Paul entonnant ſi hautement & clerement ſa trompette euangelique pour ſonner par tout le monde vn ſeul Dieu ereateur & gouuerneur de l'vniuers: puis Ieſus Chriſt ſon Fils vray Dieu, redempteur & iuge d'iceluy; & vn S. Eſprit auſſi vray Dieu fonteine de toute ſainteté & vertu: chante-il pas aſſez haut, qu'il eſt totalemẽt neceſſaire à ſalut croire & adorer vne S. Trinité de perſonnes, en vnité d'eſſence & diuinité? Preſchant auſſi que tel Dieu ne peut eſtre enfermé: ains eſt immenſe & incomprehenſible tant ſelon ſa deité, qu'en ſes voyes & iugemens: monſtre-il pas aſſez qu'il eſt infiny? Le miniſtre Ochin eſt-il donc pas du tout aueuglé & hors du ſens, d'iniurier de telle rage ces ſacrez & diuins noms Dieu infiny, Dieu vne eſſence, Dieu en Trinité? Caluin a-il pas grand tort d'en ſouhaiter l'aboliſſement? Muſcule eſt-il pas renegat, ne les voulant cõfeſſer deuant les payens, & ennemis de la Chreſtienté? M. Ie ne les pourrois excuſer qu'en celà ils ne ſoient proditeurs de noſtre foy, miniſtrans aux apoſtats les moyens de l'arracher dés les fondemens: car qui abolira ou reniera ces ſacrez noms, eſteindra bien toſt tout ce qu'ils ſignifient, & ouurira la porte à toute infidelité & hereſie. *Ro.1.2.3. 4. 5. & c. Eph. 3. & 4. Col. 1. & 3. Heb. 3. & 11. Act. 17 1. Cor. 8. Rem. 1. 9. 1. Cor. 1. 3. 4. 6. 1. Cor. 1. Eph. 1. Col. 1. Hebr. 7. 8. 9. 10. Rom. 2. 3 1. Cor. 4. 2. Timot. 4. Act. 17. 1. Cor. 3. 6. 12. 14. 15. Act. 17. Rom. 9. 11.*

D. Voulez vous ouyr ſur ce, les teſmoignages des Prophetes, & autres Apoſtres? M. Ie me contenteray

qu'en citez ſeulement les liures & chapitres. D. Moyſe en la Geneſe du monde ch. 1.3.& 19. Dauid au pſeaume 2.33.66.& 109. Iſaie chap.6 7.9 S Iean chap.1.3.5. 8.10.14.15.16,17.20:S.Matthieu chap.3.16.17.28:Act.1. 2.8.17,28. M. C'eſt aſſez de cela. Monſtrez que les anciens diſciples des Apoſtres, martyrs, & Docteurs de l'Egliſe en ont vſé en leurs ſermons & eſcrits,& ie ſeray pluſque ſatisfait.

Page 1. *Page 26.* D. En quel temps penſez vous que S. Denis Areopagite aye flori en l'Egliſe? M. L'an 96.du Seigneur, ſelon le baſton de noſtre foy: ou 86. ſelon l'Eſtat de l'Egliſe dreſſé à Geneue : car il eſtoit compagnõ de Timothee, Tite,& Hierothee en l'eſcole de S. Paul, ainſi qu'il eſt porté par ſes eſcrits. D. Or ce ſainct pere par dix fois vſe de ce mot *Trinitas*, à ſçauoir, en la Hierarchie eccleſiaſtique chapitre 1.2.&6:en la celeſte,chap.7 : aux nõs *S. Denis.* diuins chap.1.2.3.13:en la Theologie myſtique,chap.1. *S.Clement.* & 2.M.Et S. Clement que S. Paul recognoiſt pour ſon *Philip.4.* cooperateur en l'œuure du Seigneur,en parle il? D.Tout expreſſement en ſa premiere Epiſtre, au ſecond liure des recognitions,& pluſieurs autres endroits. De meſ*S. Martial.* me temps auſſi S. Martial en faict autant en l'Epiſtre à *S. Aurelian.* ceux de Bourdeaux,ch.10:& S.Aurelian ſon diſciple,en *S.Prochore,* la vie de ſon maiſtre : & S. Prochore diacre Apoſtoli*hiſt.de S.Icã.* que,l'appelant ὁμοουσίον τριάδα, conſubſtantiele Trini*S.Iacque.* té.S.Iacque en la ſacree Liturge approuuee par le ſixieſme Synode vniuerſel,par ſix fois la nomme ainſi. Auſſi *S. Hegeſippe.* faict Hegeſippe hiſtorien Hebrieu,liu.5.cap.9.M.Tous ces ſept Autheurs ont familierement veſcu auec les S. Apoſtres de noſtre Seig. & m'aſſeure qu'ils auoient apprins d'iceux ainſi croire & parler des myſteres de noſtre foy.

S. Iuſtin. Adioutez en quelques vns du ſiecle d'apres. D. S. Iuſtin Philoſophe & martyr en vn ſien liure intitulé, De la ſaincte & coëſſentiele Trinité, vſe des ſuſdits noms par ſix fois:& cinq au liure des queſtions & reponces aux *S.Theoph.* Orthodoxes. Theophile Antiochien liure 2.contre Au*Athen.* tolyc ; Athenagoras Philoſophe Chreſtien,en ſa legation à Antonin ; & pour abreger, Tertullien, Origene, S.Cyprien, Denis Alexandrin, Gregoire de Neoceſaree ſurnommé l'admirable, Alexandre premier Pape & Martyr,Sixte Pape & martyr,Higin Pape & martyr.M.

Ie ſçay que tous ceux cy ont veſcu au ſecond ſiecle d'apres les Apoſtres: & ne doute que ceux du troiſieſme, quatrieſme & cinquieſme ne les ayent enſuyuis, tant pour auoir leu leurs eſcrits, que pour ce qu'ils ont eu guerre continuelle contre les Sabelliens, Arriens, Macedoniens, & autres aduerſaires de la S. Trinité des perſonnes diuines & conſubſtantieles.

Mais quand ie m'aduiſe, ie m'eſtonne cõme M. Caluin deſire abolir le nom de la S. Trinité, & conſubſtãtialité du Pere, Fils, & S. Eſprit; veu qu'il ſe vante d'auoir accuſé & fait bruler Seruet, pour auoir reietté leſdits noms! Si Seruet eſtoit digne du feu pour ſimplement le reietter, que merite celuy qui ſouhaite l'enſeuelir & abolir? Puis en ſon Inſtitution il confeſſe, que l'Egliſe a eſté contrainte par grande neceſſité de vſurper leſdits noms, tant pour exprimer plus rondemẽt ſa foy & doctrine contre les abbois des hetetiques, que pour expoſer par mots plus clairs les myſteres qui ſont obſcurement en l'eſcriture, que pour fermer les paſſages & eſchapatoires aux tergiuerſations lubriques deſdits heretiques. Et luy meſme eſt contrainct d'vſer ſouuent de ces ſacrez noms, Trinité de perſonnes diuines, en vne eſſence infinie, incomprehenſible; & approuuer ceſte belle ſentence de S. Gregoire Nazianzene, *Ie n'en puis conceuoir vn, que trois ne reluiſent à l'entour de moy: & n'en puis diſcerner trois, qu'incontinent ie ne ſois reduit à vn ſeul.* Il cõfeſſe auſſi que Dieu n'eſt pas biẽ cogneu de nous, ſi noſtre foy ne conçoit diſtinctement trois perſones en vne eſſence.

Liu. des actes de Seruet, pa. 240.

Liu. 1 c. 13. ſect. 2. 3. 4. 5. 6.

Beze auſſi en ſa confeſſion de foy, proteſte croire *en la Trinité des perſonnes diſtinctes en vnité d'eſſence. Et que ces perſonnes ſont coëſſentielles & coëternelles ſans confuſion de proprietez.* Plus auſſi, le ſieur du Pleſſis Marly, en ſon liu. de la verité de la relig. Chreſtienne contre les Athees, qu'il a rapſodié fort gentilmẽt de ce docte Cordelier Galatin, & du ſçauant Eugubin, religieux ſelon l'ordre de S. Auguſtin, montre euidemmẽt, que les anciens Chaldeans, Arabes, Ebrieux, Egyptiens, & Grecs tant Platoniques, qu'autres: voire *meſme les Sybylles & Oracles des payens, ont conſenti à ceſte doctrine de la Trinité, qu'ils auoient receuë par traditiõ des maieurs, l'ont creuë, en ont*

Sur le 28. de S. Matth. verſ. 19. Poinct 1. art. 2. Chap. 6.

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE

eſcrit, l'ont approuuee, meſme deuant la venue de Ieſus Chriſt, voire iuſques à nommer expreſſement le Pere dieu, le Fils dieu, le S. Eſprit dieu, non trois Dieux mais trois perſones, vn ſeul, vnique, & vray dieu. Parquoy puis que Caluin ſe deſdit & condemne, Beze luy eſt contraire, & le ſieur de Mornay montre la croiance & confeſſion des trois diuines perſones, en vnité d'eſſence, eſtre non ſeulemẽt peinte, mais vrayement inſpiree d'enhaut és amẽs de toutes nations: ie deteſteray de tout mon cœur la malice Caluinique, l'erreur Muſculean, & les blaſfemes Ochiniſtes & Huguenotiques en ceſt endroit: & au contraire, croiray de cœur, & confeſſeray de bouche deuant tout le monde la treſſaincte Trinité des perſonnes diuines, en vne Eſſence & Diuinité, infinie & incomprehenſible. Auec ce ie recognoy que ces diuins & ſacrez noms ſont fondez en la S. Eſcriture & parole de Dieu, & tãt ſainctemẽt & vtilemẽt vſurpez des ſaincts Apoſtres, diſciples, & premiers Chreſtiens, que les plus grands Sectaires de noſtre aage ſont contraints d'en vſer. Pource faiſans fin à ce propos, mettons en vn autre en auant.

De l'inuocation & adoration deüe à la treſſaincte Trinité, contre la quarte & cinquieſme hereſie Huguenotique.

DOCTEVR.

APres auoir ainſi enſeuely & blaſonné les nõms de la S. Trinité, & des perſonnes diuines, vos principaux miniſtres n'ont crainte ne horreur d'abolir tant qu'ils peuuent, l'inuocatiõ, & adoratiõ d'icelle: qui ſont deux damnables hereſies. MINISTRE. Ie ſçay bien que M. Caluin au liure contre Valentin Gentil, & en ſa ſeconde Epiſtre aux freres Polonois eſcrit: *Ceſte priere communement receue, Sancta Trinitas vnus Deus, miſerere nobis, ne nous plaiſt point & ſent du tout ſa barbarie.* Et que le Miniſtre Lambert Danneau puis nagueres l'a encore condamnee *comme ſottement inuentee des Peres, impropre, & dangereuſe.* Da-

Liu. cont. M. Gen.

uantage qu'en toutes les oraiſons de noz Catechiſmes, liurets, pſalmes, & prieres, iamais n'eſt inuoquee la dite S. Trinité. Mais pour vous dire librement, ils me deſplaiſent fort en cela, & ſerois contre ma conſcience de ſouſtenir tel erreur: ains ſuis preſt de le cenſurer & reprouuer auec vous. D. Ce ſera mais que ie les aye conuaincus de ne vouloir adorer la meſme S. Trinité.

Tenez vous pas en vos liures & preſches, qu'inuoquer eſt adorer, & que quiconque inuoque quelqu'vn, en ce faiſant l'adore? M. Il eſt eſcrit en la page 84. du Bouclier de noſtre foy, *qu'inuocation eſt contenue ſouz adoration: & que quiconque inuoque, adore.* Puis apres, *qu'inuocation ne ſe peut ſeparer d'adoration: & par ce qu'il ne faut adorer qu'vn ſeul Dieu, il n'eſt licite d'autre choſe inuoquer.* Pag. 84. Pag. 143.

D. Quand donc vos Miniſtres auec iniures & contumelies reprouuent & aboliſſent l'inuocatiõ de la S. Trinité, aboliſſent ils pas en ce point l'adoration d'icelle? M. Cela eſt ſi manifeſte, que ie n'y pourrois contredire. D. Ont ils pas auſſi effacé de la fin de tous les pſalmes, ces ſaincts verſets, *Gloria Patri, & Filio, & Spiritui ſancto. Sicut erat, &c.* que les anciens peres y auoient adiouſtez en adorant, & proteſtant croire la S. Trinité, contre les fureurs des Sabelliens & Arriens? M. Il eſt tout certain. D. Dauantage, quant és oraiſons de vos Catechiſmes, vous vous dites *adorer Dieu le Pere, & ſeulemẽt donnez honneur & hommage à ſon Chriſt:* & iamais ne dites, n'eſcriuez auec les Catholiques, Nous t'adorons & honorõs ô tres-ſaincte Trinité, eſt-ce pas bien ouuertement ſignifier la guerre à ſon honneur & adoration? M. Ie ne le puis nier. Mais confutons le premier poinct, puis nous diſputerons de ceſtuy-cy.

D. En premier lieu, toutes eſcritures enſeignent, qu'il faut de tout ſon cœur ſupplier Dieu le Pere tout-puiſſant, Createur du ciel & de la terre: puis les Propheres, Apoſtres, & Diſciples inuoquent bien ſouuent Ieſus Chriſt ſon fils vnique & conſubſtantiel: de meſme font ils le S. Eſprit procedant eternellement d'iceux: & ce non comme trois Dieux, ains comme vn ſeul vray & eternel Dieu, parquoy ils inuoquent la tres-ſaincte Trinité de perſones en vn ſeul Dieu. Dequoy enſuit que les Diſciples de Çaluin deſpriſans, reiettans, & blaſ- *Confutation.*

femans ceſte priere Chreſtiẽne, *Sainſte Trinité vn ſeul Dieu, fay nous miſericorde*, font la guerre à Dieu, & ſ'oppoſent à la doctrine de tous ſes Profetes & Apoſtres. M. La preuue eſt claire cõme le iour, & certaine comme Dieu eſt certain, & la conſequence tant euidente, qu'on n'y peut contredire ſans ſe declarer hors de tout ſens & raiſon.

Rom. 1. 15. & 16. 1. *Cor.* 1. 2. *Cor.* 1. & 13. *Gal.* 1. *Eph.* 1. 3. & 6 &c.

D. L'Apoſtre commence il pas preſque toutes ſes Epiſtres par vn deſir & priere, que grace, paix, miſericorde, ſoient donnez de Dieu noſtre Pere, de noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt, & du S. Eſprit, à ceux auſquels il eſcrit? Et qu'eſt-ce autre choſe, qu'affectueuſement inuocquer vn ſeul Dieu, en Trinité de perſones? M. De faict il eſcrit en la 2. és Corint. La grace de noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt, la charité de Dieu, & la communication du S. Eſprit, ſoit touſiours auec vous: faiſant ſon oraiſon à ces diuines perſones deſnommez en particulier, laiſſant ceſt exemple & formulaire à toute l'egliſe d'ainſi prier. D. L'inuocation de la S. Trinité eſt là veritablement faicte tant expreſſement, & apertement qu'vn de vos principaux miniſtres à Berne, puis à Straſbourg, Sebaſtien Meyer, a eſté contrainct d'ainſi le confeſſer: comme meſme voſtre Marlorat le recite & approuue en ſes rhapſodies.

Chap. 13.

Chap. 1.

M. Quand S. Iean au commencement de l'Apocalypſe, deſire grace & paix aux ſept Egliſes d'Aſie, de par celuy qui eſt, qui eſtoit, & qui eſt à venir: & de par les ſept eſprits qui ſont deuant ſon throſne: & de par Ieſus Chriſt Prince des Rois de la terre, faict il pas requeſte & priere à la S. Trinité? D. Si manifeſte & ouuerte, que non ſeulement les anciens & recens Docteurs Catholiques l'ont ainſi obſerué: mais auſſi les principaux Sectaires de ce temps, Bullinger, Meyer, Alfons Conrad, Lambert, Viret, Marlorat, vaincus par la force de verité, ainſi le confeſſent & eſcriuent.

Mais ſur tous autres lieux de l'eſcriture, celuy où eſt commãdé aux Apoſtres de Batizer toutes gens qui croiront en l'euangil, n'enſeigne ſimplement, ains commãde eſtroitement inuoquer la S. Trinité des perſones, en vnité de nature & puiſſance. Allez (diſt l'eternel Fils de Dieu) & enſeignez toutes gens, les batizans au nom

Matt. 28.

du Pere, & du Fils, & du S. Esprit. M. Pour vray Caluin se recognoist tãt vaincu & prins par ce tesmoignage: qu'il est contrainct de confesser, *qu'au Bateſme ſe fait vne inuocation des trois diuines perſonnes.* Car aussi n'oseroit il nier, que lesdites trois personnes n'y soient exprimees par leurs propres noms, & cela est Trinité: puis l'vnité est signifiee par ces termes, *au nom*: & l'inuocation commandee par ce verbe imperatif, *Batizez*. Dequoy s'ensuit qu'il est contraire à soy-mesme: & qu'en fin est contrainct approuuer la commune doctrine, & priere de tous bons Chrestiens touchant l'inuocation de la S. Trinité. *Liu. des actes de Seruet, pa. 143.*

D. Vous deuez aussi bien pẽser aux incõueniens qu'ameneroit au mõde l'erreur Caluinique, s'il nous failloit renoncer à inuoquer vn Dieu en Trinité de persones. M. Ie vous prie ne me les celer point. D. Premieremẽt, on planteroit petit à petit, l'Alchoran des Turcs, & impieté des Iuifs, au lieu de l'euangil & pieté Chrestiẽne. M. Cela de vray, seroit facile: car ny les Turcs en leurs Mosquees, ny les Iuifs en leurs Synagogues, ne les Payẽs en leurs tẽples, ne veulent ouïr parler ne du nom, ne de l'inuocatiõ de la S. Trinité. Et de fait, beaucoup des nostres en Pologne, Hõgrie, Vallachie, Morauie, & Trãssiluanie renonçent de present à toute Chrestienté, & se faisant circoncir, se rendent aux Turcs ou aux Iuifs, ainsi que s'en plaignent nos Ministres de par dela. *Volan. Chytree, Laſychis Symler.*

D. Secondement, la susdite nouuelle heresie ouure la porte à toutes les vieilles des Praxeans, Hermogeniẽs, Sabelliens, Noëtiens, Samosateniens, Arriẽs, &c. qui ne vouloient inuocquer vn seul Dieu en Trinité de persones consubstantieles, non plus que Caluin. M. Il est tout certain, qu'eux ne la voulant croire, ne la vouloient aussi inuocquer: & par ainsi que nos Geneuois & eux s'accordent en ce dernier poinct.

D. Tiercement, vos Ministres se contredisent manifestement quand en reprenant ceste priere, ils reprennent aussi la doctrine de tous ces anciẽs peres & saincts Docteurs S. Athanase, S. Hilaire, S. Basile, S. Nazianzene, S. Chrysostome, S. Ambroise, S. Augustin, S. Hieroſme, &c. qui ont ainsi humblement inuocqué Dieu, & laissé tel formulaire de prieres à la posterité. M. Ie

ſuis bien ſatisfaict de ce premier article, & proteſte que ſelon la doctrine des Profetes, Apoſtres, & anciens Peres, i'inuoqueray le Dieu viuant en vnité d'Eſſence, & Trinité de perſones, abhorrant tous ceux qui voudroient autrement dire: parquoy diſons maintenant de l'adoration.

De l'adoration de la S. Trinité.

DOCTEVR.

Pag. 84. & 193. SI l'inuocation eſt tellement cõtenue ſouz l'adoration, que quiconque inuoque, adore par meſme moyẽ, ainſi que vous tenez en voſtre Bouclier de foy, ayant aſſez prouué l'inuocation, ay-ie pas auſſi confirmé l'adoration? M. Il eſt certain: mais ie ſerois bien ayſe d'entendre quelques preuues prinſes de l'eſcriture. D. Les Saincts Anges, ſelon Iſaye, eſtans pres du throne de Dieu, chantans, *Sainct, Sainct, Sainct, eſt le Seigneur des armees: toute la terre eſt pleine de ſa gloire*, adorent-ils pas la S. Trinité, la glorifians & inuoquans ainſi continuellement? M. Iean Oecolampade vn des plus doctes de noz miniſtres, en ſes commentaires, confeſſe que ſans doute ces anges loüent & glorifient par tel cantique la meſme Trinité des perſones, en l'vnité de nature diuine, au nom de laquelle nous ſommes batizez. D. Et quand il ne le confeſſeroit point, tout homme de bien ſe deuroit-il pas cõtenter, que l'expreſſe parole de Dieu le dict ainſi? Et que tous ces anciens & premiers Chreſtiens S. Denis, S. Iuſtin, Tertullien, Athanaſe, &c. l'ont ainſi creu, enſeigné, & eſcrit?

Iſa. 6.

L. de la hier. cel. l. de la Trinit. l. de com. eſſent.

Apoc. 4. S. Iean en ſon Apocalypſe recite, auoir veu & entendu quatre animaux remplis d'yeux, chanter ſans ceſſer ne iour ne nuict, aupres du throne de Dieu les meſmes louanges, que les anges. M. Aux annotations de noſtre nouueau teſtament nous tenons, que ces quatre Animaux repreſentẽt toutes creatures viſibles & inuiſibles. Et M. Bullinger eſcrit, qu'ils veulẽt dire: Sainct eſt Dieu le Pere, Sainct eſt Dieu le Fils, Sainct eſt Dieu le ſainct Eſprit, Sainct eſt vn Dieu en Trinité, qu'à iamais il faut adorer. D. Vous voyez doncques comme vos principaux Miniſtres ſe contrediſent, & ſont

Conc. 24. ſur l'Apoc.

contrains reuenir à la foy Catholique. Mais ie vous demande, que ſignifie ce mot de DIEV, en tous les endroits du vieil & nouueau Teſtament, auſquels eſt commandé de l'aimer, ſeruir, & adorer? Signifie il ſeulement la perſone du Pere? M. Non, mais eſgalement le Pere, Fils, & S. Eſprit, qui ne ſont qu'vn ſeul & vray Dieu. D. Autant de fois donc nous eſt il commandé adorer la S. Trinité. Ces trois perſones auſſi ſont elles pas coëternelles, conſubſtantielles, & de meſme infinité, puiſſance, bonté, iuſtice, ſapience, & volōté? M. Ainſi le portent toutes nos confeſſions de foy. D. Nous leur deuons donc vne pareille reuerence & meſme adoration ſouueraine: ſans dire auec voſtre M. Iean, *que nous adorons le Pere, & faiſons hommage à ſon Chriſt.* M. Tout cela me ſemble ſi manifeſte & certain, qu'on n'y pourroit contredire. Et pour dire franchement, Calain en cela fait IESVS-CHRIST bien petit compagnon, ne luy attribuant nō plus qu'on fait à quelque Roy, Prince, ou Seigneur terrien, auſquels tous ſuiets doiuent fidelité, reuerence, obeiſſance, tribut, ſeruice, & hommage. *Exod. 20.*

D. D'auantage, vous cōfeſſez tous, qu'il faut en toute foy & humilité adorer Dieu le Pere. Vous ne pouuez nier, que Dieu le Fils n'aye eſté ſainctement adoré des paſteurs, & ſages d'Orient en Beth-lehem; du Centenier en Capernaum; de l'aueugle nay en Hieruſalem; de la Chananee, de la femme de Zebedee, de pluſieurs ladres, aueugles, & autres malades aux chemins; & des Apoſtres en la montaigne des Oliues; meſme (comme dit S. Paul) des Anges & Eſprits celeſtes. Finalement le S. Eſprit tierce perſone de la Trinité, eſt recogneu & adoré pour vray Dieu par tous les Profetes, Apoſtres & diſciples. La definition des premiers Chreſtiens eſt, *Qui cum Patre & Filio, ſimul adoratur, & cōglorificatur.* Il s'enſuit donc que ceſte S. Trinité de perſonnes diuines doit eſtre ſouuerainement adoree & honoree de toutes creatures. M. Vos preuues ſont ſi claires & fermes, qu'il n'y aura qu'Atheiſtes, Renegats, Iuifs, ou infideles, qui oſent y contredire. D. Eſcoutez les beaux arreſts & concluſions de la ſaincte Egliſe primitiue: *Fides Catholica hæc eſt, vt vnum Deum in Trinitate,* *Luc 2. Matt. 2. 8. 15. 20. 28. Io. 9.* *Heb. 1.*

S. Athanase. Cõcil de Nic. *& Trinitatem in vnitate veneremur.* Ceſte eſt la foy Catholique que nous adorions vn Dieu en Trinité, & Trinité en vnité, *Hanc niſi quiſque fideliter firmiterque crediderit, ſaluus eſſe non poterit.* Et qui ainſi fidelement & cõſtamment ne le croira, ne pourra eſtre ſauué. M. Ce m'eſt aſſez d'entendre, que Dieu s'eſtant manifeſté en Trinité, commande ainſi eſtre adoré par ſa parole, puiſque telle a touſiours eſté la creance & religion des Chreſtiens: donc changeons de propos.

De l'vnique, & indiuiſible Eſſence diuine du Pere, Fils, & S. Eſprit, contre la ſixieſme hereſie.

DOCTEVR.

A Vſixieſme erreur vos Miniſtres diſtinguent realement, & deſchirent malheureuſemẽt l'vnique & indiuiſible Eſſence diuine en trois pieces. M. Ha ie ne le croy pas: ains que c'eſt vne grande impoſture faicte à ces bons ſeruiteurs du Seigneur. D. Auez vous la grande Confeſſion de foy de Beze? Liſez dés le premier poinct, article ſecond. M. Il eſcrit: *La parole de Dieu nous enſeigne clairement, que ceſte Eſſence diuine eſt diſtincte realemẽt, & à la verité, & eternellement en trois perſonnes, &c.* D. C'eſt aſſez. Vous voyez qu'impoſant à la parole de Dieu le blaſéme qu'il n'y trouuera iamais, il diſtingue realement & de faict l'Eſſence & nature diuine en trois. Or diſtinction reale, & à la verité, emporte ſelon voſtre Caluin, vraye diuiſion: car il ſouſtient que *diſtinguer realement, eſt dire vne choſe eſtre à part*: dequoy ſenſuyt que Beze detranche, depart, coupe, & diuiſe realement en trois l'vnique Eſſence & nature diuine. M. Tout le monde me tiendroit pour tres impudent, ſi ie le niois.

L. des Actes de Seruet, page 219.

Mais bien, que Beze en cela aye failly, ſoit par ignorance ou par malice, qu'en peuuent mais les autres de la Religion? S'enſuyt-il qu'ils ſoient coulpables deuant Dieu de tel erreur? D. Ouy, car ils le tiennent pour grãd paſteur & ſucceſſeur de Caluin, qui leur a baſty leur pretẽduë egliſe reformee, dreſſé Inſtitutiõ, Catechiſme, &

Confession de foy, qu'ils iurent tous de croire & garder, quand ils renonçent à l'Eglise & foy Catholique. Puis tant s'en faut, qu'ils censurent & reprouuent tel erreur, qu'au contraire ils le lisent, approuuent, & auec Beze l'estiment estre tel article de foy, que chair d'hõme n'oseroit contredire. Ce que ie monstre par deux euidens argumens. Admirez & approuuez vous pas tous la premiere Semaine du Seigneur du Bartas? M. Ouy, puisque messieurs Serres, Châpagnan, Châbrun, Bulman, Tourret, Buissai, Bergeron, Lostal, Alizet, Beze & autres l'ont honoree de leurs Epigrammes. D. Or dés le commencement il y chante ces vers:

---- *& dont la Deité*
Subsiste heureusement de toute eternité,
Et fait des trois ensemble vne Essence triple-vne,

M. Et enquoy trouuez vous erreur? D. En ce qu'il triple l'vnique & indiuisible Essence diuine: ce que iamais la parole de Dieu n'enseigna, ne l'Eglise Catholique definist: ains plustost sent le venin des Arriens, Macedoniens, Eunomiens vieils heretiques, & des Trinitaires renouuelez en ce temps en Pologne, Morauie, & Trãsiluanie. Ioinct que le *triplex* emporte diuision, inegalité, & composition, imperfections du tout contraires aux perfections de l'Essence de Dieu. Et pour ces raisons, ce grand docteur S. Augustin en moins d'vne demie page de son 6. liu. de la Trinité, censure trois fois auec toute rigueur l'erreur de ceux, qui osẽt mettre quelque triplicité en la Trinité des personnes. Qu'eust-il donc iugé (à vostre aduis) de ceux-cy, qui triplent l'Essence? Ces propos sont: *Nec quoniam Trinitas est, ideo triplex putandus est, alioquin minor erit Pater solus, aut Filius solus, quàm simul pater & Filius.* Voilà les conclusions que deduit de la maxime Hugnotique ceste ancien Docteur, qui seul auoit plus de Theologie & Logique au bout du doigt, que n'ont tous les Geneueaus Ministres en leurs testes. Il adiouste peu apres: *Cùm itaque tantus est solus pater, vel solus filius, vel solus spiritus sanctus, quantus est simul pater & filius & spiritus sanctus, nullo modo triplex dicendus est.* Telle est la foy de tous Chrestiens qui ont deuancé, ou suyuy le temps de S. Augustin, en quelque partie du monde qu'ils ayent vescu en reputation

C. 7. & 8.

de Catholiques. Ce que considerant bien Iean Caluin, a rigoureusement & iustement cõdamné auec son chiẽ & mastin Seruet, *tous ceux qui songent vn Dieu triple en son Essence.* M. Vrayement i'estime ces propos estre eschapez au Sieur du Bartas plustost par mesgarde, que par malice ou heresie qui soit en son cœur : car peu au precedent il rechante ainsi tout le contraire.

Instit. l. 1. ch. 13. sect. 2.

De ces deux (Pere & Fils) proceda leur commune puissance,
Leur Esprit, leur amour: non diuers en Essence,
Ains diuers en personne.

Puis donc qu'il ne recognoit diuerses Essences és trois personnes, il n'en croit, ne adore qu'vne simple & indiuisible. D. Ie l'estime auec vous, si docte poëte, & vertueux gentil'homme, que quand il descouurira tant d'impietez cachees sous les masques des Ministres, & beau langage des liures Caluiniques, ils les abhorrera de tout son cœur, pour reprendre la saincte & Catholique foy des maieurs, en la quelle il a esté regeneré. Mais ce pendant, la lecture des liures heretiques, & le iargon des Predicans, l'ont fait choper à ceste pierre. Et voila la recompense de la legereté & trop grande facilité françoise, sans y penser à mal deuenir Arriens & Trinitaires, par les sifflemens de ie ne sçay quels pipeurs se disans Ministres de la loy, sans entendre les choses qu'ils disent, ne desquelles ils afferment.

1. Tim. 1.

M. Quelle est la seconde preuue, que tous ceux de la pretendue religion s'accordent auec Beze à la realle diuision de l'indiuisible Essence de Dieu? D. Vne euidente & certaine coniecture de tous vos Comministres & freres de la Normandie. C'est qu'estant en nostre ville de Bayeux 1580. chez le Seigneur d'Estrehan Marguerie, autant catholic que vertueux gentil'homme, qui m'auoit inuité, la me vint trouuer vn des principaux de la Secte, iadis officier du Roy, mais deposé lors que sa Majesté par Edict declara ne se vouloir plus seruir de telles personnes, pour les mauuais offices qu'ils luy auoyent faits presque par tout son Royaume. Or à la fin du disner, ie luy remontray paisiblement que pour sauuer son ame, il se deuoit retirer d'auec ceux qui ainsi

1568.

blaſſement & deſchirent l'vnité du vray Dieu, luy produiſant les ſuſdits propos de Beze. Retourné chez luy, il m'enuoya le lendemain vn petit Cartel de papier, pour ſçauoir ſi i'oſerois bien ſigner & aduouer ceſte propoſition oppoſite, *l'Eſſence diuine ne peut eſtre diſtincte realement & à la verité en trois* : montrant aſſez par cela qu'il, & tous autres freres eſtoient en ceſt erreur, tenans la foy de Beze pour ſi vraye, que ie n'oſerois ſigner l'oppoſite. M. Et que luy reſpondiſtes vous? D. Que ie tenois la propoſition de Beze pour fauſe & heretique, par ce qu'elle eſt contraire à toutes les S. Eſcritures, qui enſeignent & confirment l'vnité & ſimplicité d'vn ſeul Dieu. Secondement, pour ce qu'elle a eſté condamnee par les S. & anciens Peres au grand Concil de Nicee, par ceſte leur profeſſion, *Patru & filij vna eſt diuinitas.* Tiercement pour autant qu'elle diuiſe, decoppe, & met en trois parts l'indiuiſible & inſeparable Eſſẽce de Dieu, & par conſequent forge trois Dieux. Quartément elle eſt cenſuree cõme execrable erreur de Seruet, par Caluin & autres 14. miniſtres de Geneue, qui auec luy, & ceus de Zuric, ont ſoubs-ſigné à ſa condemnation. De quoy ſenſuiuoit aſſez, que ie reprouuois & cõdemnois la propoſition, de laquelle i'etois interrogué, & que luy, & autres de meſme humeur, l'approuuoient.

M. Et que repliqua-il là deſſus? D. Inſtruit par mon ẽcrit, que c'eſtoit hereſie tãt manifeſte, diſſimula ne l'auoir approuuee, confeſſant que tres-iuſtement eſtoient condamnez ceus qui pretendoiẽt diuiſer realement & à la verité l'Eſſence de Dieu: mais nia que Beze feiſt cela, & qu'il ne referoit point la diſtinction à l'Eſſence, ains ſeulement aus perſones. M. Il gehennoit donc bien ſa conſcience, pour couurir la vergongne d'autruy : car le demonſtratif *ceſte*, & les deux ſinguliers *eſt diſtincte*, ne ſe peuuent là endroit rapporter qu'à l'Eſſence, & non aus perſones : autremeut il euſt ẽcrit. *Ces perſonnes ſont diſtinctes*, & en cela euſt bien dit, & non, *ceſte Eſſence diuine eſt diſtincte realement, eternellement & à la verité*, qui eſt vn gros erreur. D. Ie luy repliquai bien toſt cela. M. Que répondit-il à propos ? D. Rien, mais recourant és coniectures, diſt, qu'il n'eſtoit vray-ſemblable, que Beze euſt entendu diuiſer realement & de faict

l'Eſſence de Dieu en trois, veu qu'au meſme fueillet il eſcrit *qu'il n'eſt qu'vn ſeul Dieu, en vnité d'Eſſence, & que les trois perſonnes ſont conſubſtantielles, & qu'il deteſte les hereſies contraires à ce.* M. Cela eſt il pas veritable? D. Encor plus que ne dites. Mais en cela Beze ſe contredit, & ſe condamne par ſon propre iugement, ainſi que l'Apôtre dit êtte commmun à tous ertans: comme ie luy montré en ces propos par pluſieurs lieux de Caluin ſi euidemment, que depuis il ne peut que repliquer.

Tit.3.

M. Si M. Caluin ſ'accordoit auec Beze à diſtinguer realement l'Eſſence diuine en trois, ie le rembarterois bien par ſes propres eſcrits. D. Diſant ſur la fin du liure des actes de Seruet, *Il fait accroire que nous coppons Dieu, en diſtinguant ſa ſimple Eſſence en trois perſones*, confeſſe-il pas, la diſtinguer en trois? Accroiſt-il pas auſſi la diuiſion, diſant au parauant, *Le Fils auoit ſubſtance diſtincte du Pere*, veu qu'Eſſence, ſubſtance, & Deité, ne ſont qu'vn en Dieu?

Pag.343.

Pag.249. & 250.

M. Il eſt donc bien contraire à ſoy-meſmes: car au meſme liure il dit mille iniures à Seruet, pour ce *qu'il mettoit en Dieu trois Eſſences, qu'il eſtime choſe execrable à tous fideles, de partir l'Eſſence de Dieu, qui eſt ſimple & indiuiſible, comme en trois pieces.* Puis, proteſte *qu'il ne ſ'accordera iamais à demembrer l'Eſſence de Dieu en la boucherie dudit Seruet.* D'auantage, diſcoutant de l'Eſſence de Dieu en ſon inſtitution, il confeſſe *qu'elle eſt vnique, ſimple, indiuiſible & indiſtincte, & que c'eſt vn grand nefas de la multiplier par diſtinction reale. Et qui notam diſcretionis in Eſſentia ponunt, eam lacerant, & veram Chriſti deitatem in nihilum redigunt. Que ceus deſchirent l'Eſſence de Dieu, & reduiſent à neant la Deité du Fils, qui mettent quelque marque de diſtinction en l'Eſſence diuine. Que c'eſt vn erreur trop enorme, voire meſme vne impieté trop brutale, de mettre en l'eſſence en la diſtinctiõ.* Debat auſſi fort & ferme cõtre les Manicheens & Ariẽs qui l'ont diuiſee, niants la conſubſtantialité des perſones diuines. D. Par cela vous voyez donc bien, qu'il n'y a point d'aſſeurance en leur doctrine, puiſque aiant diſtingué & parti en trois l'vnique Eſſence de noſtre Dieu, il eſt contrainct par apres dire le contraire, & reuenir à la creance Catholique touchãt ce poinct là.

Pag.245.

Pag.277.

Liu. 1. c. 13. ſect. 2. 3. 4. &c.

Sect.25.

M. Par

M. Par quels moyens prouuerez vous ceſte Eſſence diuine eſtre vnique, indiſtincte, & indiuiſible, & realement vne és trois perſones? D. Par toutes les S. Eſcritures & raiſons, qui enſeignent qu'il n'eſt qu'vn ſeul Dieu, & que la pluralité n'eſt ſeulement inuentiõ diabolique, ains totalement impoſſible. Moyſe premier ſainct eſcriuain, iamais ne fiſt mention que d'vn ſeul Dieu createur & Seigneur du monde, en recitant l'ordre & hiſtoire de la creation de toutes choſes. Et le pere de menſonge parlant par le Serpent, eſt le premier qui oſa dire en pluriel, *Eritis ſicut Dij*, Vous ſerez ainſi que Dieux. *Gen. 1.* *Gen. 2.*

Puis au Deuteronome le Profete admonetãt le peuple du premier article de ſa creãce, crie: Eſcoute Iſrael, le ſeigneur noſtre Dieu, eſt vn ſeul maiſtre. Puis Dieu parlant luy meſme dit: C'eſt moy qui ſuis Dieu, & n'y a point d'autre Dieu que moy. Et en Iſaie: Ie ſuis le premier, & ſuis le dernier, & n'y a point d'autre Dieu que moy. Dauid auſſi: Tu es ſeul Dieu. Et le ſage: Il n'y a point de Dieu ſinon toy. Soit auſſi que ce Dieu parle, ou qu'il face parler ſes Profetes & organes, iamais ne fait mention que d'vn ſeul vray Dieu, ſeigneur, & createur, en vne ſeule Eſſence infinie, indiuiſible, & inſeparable és trois perſones. *Chap. 6.* *Chap. 32.* *Chap. 44.* *Pſ. 85.* *Sap. 12.*

Et le Fils de Dieu par incarnation venu en ce monde, a touſiours confirmé ceſte ſainte vnité de la Deité, diſant: Tu adoreras le ſeigneur ton Dieu, & à luy ſeul tu ſeruiras. Il n'y a nul bon, qu'vn, aſſauoir Dieu. Tu aimeras le ſeigneur ton Dieu, de tout tõ cœur, & de toute ton ame, & de toute ta penſée. Cetuy eſt le premier & le grand commandement. *Matt. 4. 19. 22.*

Les Apoſtres enuoyez de Dieu par ceſt vniuers pour enſeigner, ont conſtammeut preſché qu'il n'eſt qu'vn ſeul Dieu, & que la pluralité y auoit eſté introduite par l'eſprit de menſonge. Nous ſçauons bien (dit S. Paul) que l'idole n'eſt rien au monde, & qu'il n'y a nul autre Dieu qu'vn. Car iaçoit qu'il y en ait qui ſoyent appellez Dieux, ſoit au ciel, ſoit en terre: toutesfois nous n'auons qu'vn Dieu, duquel ſont toutes choſes. Et de rechef: Il n'y a qu'vn Seigneur, vne foy, vn Bapteſme, vn Dieu & pere de tous, qui eſt ſur tous, & parmi tous, & *1. Cor. 8.* *Eph. 4.*

Chap. 2. en nous tous. Et S Iacques dit : Tu crois qu'il eſt vn Dieu, tu fais bien: les Diables le croyent auſſi, & en trẽblent.

La diſtinction des trois perſones Pere, Fils, & S. Eſprit, n'empeſche en rien ceſte vnité d'Eſſence & nature: car comme nous auons deſia diſcouru, S. Iean montre aſſez que les trois ne ſont qu'vn. Par quoy ceux ſont coulpables d'vn damnable ſacrilege, qui diuiſent ceſte Deité: & renoncent à vn ſeul vray & viuant Dieu, pour en conſtituer pluſieurs.

M. Pour vray ſi l'Eſſence diuine eſt diſtinguee realement & de faict en trois perſones, ce ſont trois Dieux: comme Michael, Gabriel, Raphael ſont trois Anges; Abrahã, Iſaac, & Iacob ſont trois homes, pour ce qu'és vns la nature angelique, & és autres l'humaine eſt diſtincte realemẽt & de faict. D. Et qu'eſt-ce là autre choſe, que r'ẽuerſer ces premiers fondemẽts de toute Chreſtienté, Ie croy en Dieu le Pere tout-puiſſant, Ie croy en vn ſeul Dieu & createur; pour r'etablir les abominatiõs des Payens, que les S. Apoſtres, Diſciples, & premiers Docteurs Chreſtiens ont abolies auec tant de peines & martyres? Eſt-ce pas auſſi inuiter tous ces vieils Gnoſts, & Valentiniens à releuer leurs trẽte Dieux; les Romains à remettre ſus leur douzeine; & les Cerdoniens Marcionites & Manicheens à ramener en ieu les deux qu'ils ſ'imaginoient? Qui en forge trois, en met il pas deux? Et qui s'en imagine deux & trois, ſe licentiera il pas aiſeémẽt d'en eſtablir cinq? Et quelle borne ou reigle trouuera telle licence deſbordee? M. Voila de miſerables aueuglemens où Satan precipite les homes. Et ay à preſent grand pitié de beaucoup, qui ſe propoſent la foy de Beze pour enſuiure, veu que dés le commencement il les eſgare & met ſi loin d'vn ſeul vray Dieu. Et vous proteſte que deſormais en mes Preſches ie luy raſeray bien la teſte, & aduertiray tous les Fidelles de ſe donner bien garde d'vn tel erreur. D. Voulez vous que ie cõfirme encor l'indiuiſible vnité de l'Eſſence de Dieu, par belles raiſons, arreſts des anciens Conciles, & doctrine des premiers Chreſtiens? M. Ie ſuis aſſez reſolu & content de ceſt article, il ſera meilleur que parliez d'vn autre.

1. de S. Iean ch. 5.

Iren. li. 1. ch. 1. & li. 3. ch. 18. Cyril. Catecheſe 6. Lactance l. 1. c. 7.

Voy. S. Iren. lib. 2. ch. 1. Iuſtin l. parenet. Clement Alex. Athenag. Lact, Arnob. Cyril. Theodor. &c. Athan. vraiſ. cõtre les Idol. Hil. li. 1. de la Trin.

Que le Pere, Fils, & S. Esprit ne sont qu'vne simple & seule cause de toutes creatures, contre le septiesme erreur.

DOCTEVR.

APres auoir deschiré en trois pieces l'indiuisible Essence de Dieu, Beze & autres Ministres, qui pour toute la secte disputerent & protesterent au Colloque de Poissy, diuiserent les trois diuines personnes en trois causes, principes & origines des creatures, attribuants au Pere le premier rang, ne laissans que le second au Fils, & le tiers au S. Esprit. M. Où est il escrit? D. En vostre premiere Confession de foy, article 6. en tels termes. *Ceste escriture saincte nous enseigne qu'en ceste seule & simple Essence diuine que nous auons confessee, il y a trois personnes, le Pere, le Fils, & le S. Esprit. Le Pere premiere cause, principe & origine de toutes choses. Le Fils sa parole & sapience eternelle. Le S. Esprit sa vertu, puissance & efficace.* M. Et tout cela est il pas vray? D. Le premier propos touchant vne seule & simple Essence diuine, est totalement vray; & condamne bien l'heresie Beziene, qui la distingue realement en trois. Le second aussi est certain, contre Sabellius confondant les personnes. Mais l'erreur est au tiers, où ils appellent le seul Pere premiere cause de toutes choses; ostans ce titre au Fils & S. Esprit: ou bien ne leur laissãt qu'vn secõd & tiers degré de cause, principe, & origine de toutes choses. Calvin encor plus manifestement declare ceste erreur, escriuant en son Harmonie sur le 26. de S. Matth. vers. 64. *Christ est dit s'asseoir à la dextre du Pere, pource que quasi il obtient le second siege d'honneur & d'empire apres luy.* M. Voyci ma Confession de foy, imprimee 1563. à Geneue, chez François Durõ: mais ie n'y trouue ces propos là. D. Aussi vous ay ie dit, En vostre premiere Cõfession: car estans vos Ministres reprins de ceste faute, ils l'õt rasee des subsequẽtes. M. Mais toute ceste finesse ne vo⁹ peut excuser: par ce qu'en tous vos Catechismes soient françois ou latins se trouue

encor le meſme erreur. Au Dimenche troiſieſme vous apprenez à croire & parler ainſi à l'enfant: *En vne ſeule Eſſence diuine nous auons à conſiderer le Pere comme le commencement & origine, ou la cauſe premiere de toutes choſes. Puis apres ſon Fils.* Puis, voſtre Beze acheue encor tous les iours de vous gaſter & mettre plus auant en erreur, quand il crie pour tous vous en ſa Confeſſion: *Nous diſtinguons les perſonnes tant ſelon leurs proprietez en elles, que ſelon les propres effets d'icelles.* D'autãt que ſa premiere propoſition eſt vraye, la ſeconde eſt fauſſe. Car dans les choſes diuines, il n'y a ny cauſes ny effets: & enuers les creatures le Pere, Fils, & S. Eſprit n'ont effets diuers. M. Il me ſemble pourtãt que c'eſt biẽ dit. Car le Pere eſt la premiere perſone, & cauſe de toutes choſes. Le fils auſſi eſt cauſe de toutes choſes, & ſecõde perſone. Le S. Eſprit eſt la tierce. Puis, en tous les Symboles & ſouuent en l'eſcriture, le Pere eſt touſiours appellé Createur de tout le mõde. D. Les diuines perſõnes rapportees & cõferees entre elles meſmes & ſãs auoir eſgard és Creatures, ont biẽ ceſt ordre de premiere, ſecõde, & tierce perſone. Mais cõſiderees & cõparees aux Creatures, ne ſont qu'vne ſeule & ſimple origine, qu'vne ſeule & ſimple cauſe efficiente, cõſeruante, & finale de tout l'vniuers, ſans eſtre ſeparees ne diuiſees en trois degrez de cauſes.

Poinct 2. Art. 4.

M. Prouuez cela, & ie le croiray. D. Croyez vous pas que le Pere, Fils, & S. Eſprit n'õt qu'vne ſimple Eſſence, Diuinité, Nature, Volonté & Puiſſance? M. Ainſi le chãtent toutes eſcritures diuines & ſacrees, cõme n'agueres a eſté deduit. D. Or ils ont creé & fait toutes choſes par ceſte volonté & puiſſance: parquoy ils ne ſont qu'vne ſimple cauſe & commencemẽt de tout l'vniuers. Autrement, ils auroient trois puiſſances, trois volontez, trois natures, & trois diuerſes manieres de beſongner enuers nous. M. Ha, i'entens biẽ à ceſte heure la faute: c'eſt qu'il ne faut nõ plus diuiſer le Pere, Fils, & S. Eſprit en leurs actions vers les creatures, les mettans par rangs de premiere, ſeconde, ou tierce cauſe; qu'ils ne ſont diuiſez en nature, volonté, & puiſſance d'operer. D. Cela eſt vray. Car puis auſſi que les eſcritures ne no⁹ enſeignẽt qu'vn ſeul Createur, vn ſeul Seigneur & maiſtre de toutes choſes, qui eſt ſur tout, & en tout; les trois diuines per-

sones ne doiuẽt estre diuisees par degrez ne rãgs de diuerses causes, ne diuers effets ça bas : ains pour vn seul Dieu, seul autheur, seul principe, & vnique cause ou origine des creatures.

D'auantage vous deuez bien noter, que telle diuisiõ des personnes diuines en leur efficace, pouuoir, causalité, & effets, ressent son Arianisme de cent lieües à la ronde. Car les Arriens diuisants lesdictes personnes en nature, essence, volonté, & pouuoir; les diuisoient aussi par euidente consequẽce en leurs effets & ouurages, en faisãts trois diuerses causes & principes. Par quoy il a fort bien esté decidé & arresté au premier Cõcil de Nicee, & mis dans le sacré Symbole de nostre foy, qu'il n'y a point trois Seigneurs, trois tout puissans, trois increez, trois immenses: ains vn seul. *Nõ tres omnipotentes: sed vnus omnipotens. Non tres Domini: sed vnus Dominus. Non tres increati, nec tres immensi: sed vnus increatus, & vnus immensus.* Par quoy il faut croire & confesser de mesme maniere: Dieu le Pere est premiere cause, principe & origine de toutes creatures. Le Fils premiere cause de toute creature. Le S. Esprit premiere cause &c. Et toutefois, ne sont trois causes: ains vne simple & egalle cause, principe, & origine de cet vniuers. M. Ie suis fort aise & consolé de vos discours, & me semble aussi que ie les confirmerois biẽ par les escrits de nos Ministres. D. Citez les: car d'autant plus qu'ils se contrediront & condemnerõt, ils approuueront nostre doctrine catholique.

M. Monsieur Beze escrit en sa Confession, que tous nous autres tenons pour vraye : *Ces personnes diuines sont coëssentielles & coëternelles, sans confusion de proprietez & relations, sans inegalité quelconque: comme l'Eglise la decidé par la S. Escriture contre Sabellius, Samosatenus, Arrius, Nestorius & c. desquels nous detestons les erreurs à bon escient, & de tout nostre cœur.* Et par apres il adiouste: *Les œuures de la Trinité sont inseparables.* D. En tels propos il est contraire à son maistre Caluin, desirant l'abolissement de ces nõs Trinité, personne, consubstantiele. Puis à soymesme, cõfessant entre les personnes n'y auoir aucune inegalité : car par cela elles ne sont distinguees en leurs effets vers les creatures. Approuuant finalement l'authorité de l'Eglise à decider des cõtrouerses, & censurer les heretiques,

Poinct 1. Art. 2.

Poinct 2. Art. 4.

il se preiudicie en beaucoup de sortes, desquelles auec le temps nous parlerons.

Mais voulez vous ouïr en peu de mots, ce que l'vn des S. Peres du moyen siecle, a recueilly de la foy & cõfession des premiers? M. Ie vous en prie. D. Parlant des trois personnes diuines il escrit ce qu'en toute l'Eglise Latine se chante: *Hæ dicuntur relatiuè, cùm sint vnum substantiuè, non tria principia. Simplex esse, simplex posse, simplex velle, simplex nosse, cuncta sunt simplicia. Vna virtus, vnum numen, vnus splendor, vnum lumen, hoc vna quod alia.* M. Vous me ferez grand plaisir de me nommer les anciens Peres, & lieux desquels ces saincts propos ont esté prins. D. C'est de S. Iustin martyr & Philosophe en sa Parenese aux Gẽtils; & au liure de la monarchie: Athenagoras Philosophe Chrestien en sa legation: Tertullien au liure contre ce vieil heretique Praxeas, & au liu. de la Trinité: S. Hilaire liu. 2. & 4. de la Trinité: S. Athanase aux Oraisons contre les Arriens: S. Basile és liu. contre Eunomie: Victorin cont. les Arriens: & S. August. és quinze liu. de la Trin. M. Ce m'est assez de ce poinct icy: ie desire que parlions d'vn autre.

De l'absoluë & parfaicte Essence diuine és trois personnes, Pere, Fils, & S. Esprit, contre l'huictiesme erreur.

DOCTEVR.

CE sera encor de l'Essence ou Nature diuine, que vostre Archisynagogue Beze nie estre absolument és personnes diuines, ains seulement selõ ne sçay quel respect. MINISTRE. Se seroit il bien tant mesprins? D. Au liuret qu'il appelle; *Questions & responces Chrestiennes*, pag. 33. il escrit: *Nous ne considerons ceste Deité és personnes, sinon relatiuement.* Que vous en semble?

M. Que tout à plat il renie Dieu, voire plus miserablement que iamais ne fist Epicure. Car combien qu'il

reniast la prouidence, neantmoins il confessoit estre vn Dieu absolument: & Beze n'en croit, ne propose par ses presches aux Geneuois, & par ses liurets aux François, aucun sinon relatiuement. Si Adam, Noë, & Abraham n'auoient eu humanité, sinon relatiuement, ils n'eussent esté vrais homes: mais l'ayans absolument, ont esté homes absolus & parfaits. De mesme, si la deité n'est absolument és personnes, ains seulemẽt par quelque relation ou respect, chacun d'icelles ne seroit Dieu absolument, par ainsi il n'en seroit point: qui est vn atheisme si detestable, que mesme les damnez & diables l'abhorrent, le croyans comme Createur, & le redoutãs pour iuge.

D. Dieu manifestant le nom de sa Deité ou essence à Moyse, dict absolument: IESVS QVI SVIS. Tu diras aux enfans d'Israël, l'eternel, le Dieu de vos peres: le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Iacob m'a enuoyé versvous. C'est mon nom eternellement, & le memorial de moy aux siecles des siecles. Tous Chrestiens, voire mesme les Iuifs, s'accordent icy, que le mot IEHOVA signifie l'essence & Deité, & qu'il descend d'vn verbe qui signifie *estre* absolumẽt & parfaictemẽt. Parquoy ceste Deité est eternellement & absolument és trois personnes, non relatiuement. Par ainsi les Caluino-Bezians ne la considerans que relatiuement, contredisent en fact au Dieu viuant, & luy desrobent son absoluë & parfaite Deité. M. Que dist ces grãds Theologiens & saincts Peres sur ce texte de Moyse? D. S. Hilaire escrit: *Admiratus sum tam absolutam de Deo significationem, quæ naturæ diuinæ incomprehensibilem cognitionem aptissimo sermone loqueretur.* I'ay admiré vne signification de Dieu tant absolue, &c. Sainct Augustin liure 5. de la Trinité, sainct Athanase, sainct Cyril d'Alexandrie, S. Victorin, S. Fulgence, & pour le faire bref, tous ceux qui ont combatu l'Arrianisme, l'ont ainsi creu & enseigné.

Exod. 3.

Liu. 1. de la Trinité.

Sainct Augustin vse d'vne belle & forte raison, escriuant ainsi: *Quodcunque secundum substantiam dicitur, ad seipsum dicitur, non ad alterum: quia quæ secundum relationem dicuntur, diuersa sunt.* Puis apres, *Quicquid ad se dicitur, secundum substantiam dicitur. Relatiuum non se-*

Liu. 5 de la Trinité, ch. 5. & 6.

cundum ſubſtantiam dicitur, &cæt. Toute ſubſtance ou eſſence eſt abſoluë, & non referee à autre. Or la Deité eſt ſubſtance, nature, & eſſence és trois perſones. Il luy faut doncques croire, & conſiderer abſolument, non relatiuement.

D'auantage, les relations ou reſpects en Dieu, ſont diuers & diſtincts les vns des autres, comme paternité, filieté, ſpiration: Or la Deité eſt totalement vne & ſelon ſoy, & conſideree és trois perſones: Elle y eſt donc abſolument, & non ſeulement ſelon quelque reſpect. Les meſmes relations ſelon ledit Pere, ne ſont proprement nommees Subſtance. L'eſcriture nomme la Deité Subſtance: Beze doncques ne la conſiderant que relatiuement, renie la Subſtance & nature de Dieu.

Le meſme S. Auguſtin enſeigne encore bien, auſſi eſt vn certain principe en Philoſophie, que tout relatif en doit auoir vn autre correſpondant, auquel il ſoit referé, comme le Pere au Fils, & le fils au pere: le createur à la creature, & la creature au createur: la cauſe à ſon effect, l'effect à la cauſe. Or l'eſſence & deité des perſones diuines n'eſt point referee à d'autre eſſence, ne autre a elle. Parquoy Beze par ignorance de Philoſophie & Theologie blaſpheme cruellement ne la conſiderant eſdictes perſones, que relatiuement. Outre, les diuines relations ne ſont toutes communiquees és trois perſones, ains ſeulement à chacune en particulier, comme paternité au ſeul Pere, filiation au ſeul fils, emanation ou bien ſpiratiõ paſſiue au ſeul S. Eſprit. Parquoy la Deité eſtant vne & commune és trois, y eſt abſolument, non par maniere de relation. M. Ie ſuis tres-content & ſatisfaict de ce poinct: & voy bien que Beze doit auoir bonne place au quatorzieme Benedicite.

Que l'Essence diuine subsiste realemẽt & proprement és trois personnes, Pere, Fils, & sainct Esprit, & non les personnes en l'essence: contre le 9. erreur.

DOCTEVR.

VOs maistres aueugles voyent si peu au mystere de la tres-saincte Trinité, que gazouillans à leur nouuelle mode d'iceluy, sont tombez en ceste fosse d'erreur, *que les trois personnes subsistent en l'essence ou nature diuine.* M. Et comme faut-il donc croire & dire? D. Tout le contraire auec les anciens Theologiens, que l'Essence est subsistente, communiquee & residente és trois personnes. M. Qui est l'autheur du premier propos? D. Iean Caluin escriuant en vn endroit, *La parole de Dieu est vne hypostase, qui dés le commencement subsistoit en Dieu.* Et en vn autre, *Personne est vne residence en l'Essence de Dieu.* Beze son successeur en la chaire de pestilence, espand ceste mesme contagion au liuret qu'il intitule, *De vnitate essentiæ diuinæ, & tribus in ea subsistentibus personis*: au lieu de dire, *De vnica Essentia diuina subsistente in tribus personis.* Mais il vouloit suyure l'erreur de son maistre, & dire leans par vne sotte comparaison, *l'Essence diuine estre vn tout, auquel les personnes subsistent*: ce qu'il repete fort ennuyeusemẽt apres en ses Theses 10. 11. 14. 15. 17. comme aussi au liuret des Questions & responces Chrestiennes Il est suyuy d'vn autre ministre, Lambert D'auné, qui s'efforce soustenir tel mẽsonge comme veritable: combien qu'il confesse franchement telle phrase & maniere de parler auoir esté incognuë à toute la saincte & docte antiquité des Peres: mais excogitee & forgee de nouueau en la boutique des deux susnõmez forgerons. Encore vn, qui ne s'est osé nõmer sinon que S.G.S. en ses commens de plomb sur la doree premiere Semaine du sieur du Bartas, dit & redit ceste mesme chanson deux fois en vne page, puis encor quatre fois en vn mesme fueillet. M. Si est-ce que le poëte chante tout le contraire de son Predicant, en tels termes:

Actes de Seruet pag. 74. Instit. l. 1. ch. 13. sect. 4. 6. 16, 25. 29.

L. cont. G. Geneb.

Pag. 3. & 6.

—— & dont la Deité,

Subsiste heureusement de toute eternité.

Par lesquels propos il se declare croire & confesser la deité ou essence subsister és personnes, & non les personnes en l'essence: D. D'autant est-il plus à priser, de retenir encor cela de sa foy catholique: & le ministre imposteur à blasmer & chastier, de faire telle vergongne à son liure. M. Et bien, est-ce tout? D. Nenny, car le sieur Philippes de Mornay quelque braue gentilhome qu'il se pense estre, s'est souillé de ceste vilennie Beziene, & ordure damnee, escriuãt par deux fois pour sommaire d'vn chapitre de son liure, De la verité de la religion Chrestiẽne, *Qu'en l'vnique essence de Dieu subsistẽt trois personnes.* M. Pour le faire brief, ie croy q̃ tous sont frappez à ce coing: & ne vous veux celer, que moy-mesme pensois qu'ainsi le faluſt croire & prescher, iusque à presẽt.

C 5.

Mais quãt i'oy les Apostres, leurs Disciples, les Martyrs, & tous ces anciẽs pasteurs de l'Eglise, n'auoir ainsi creu ne parlé: ains Caluin & Beze estre premiers inuenteurs de ceste nouuelle doctrine: selon les reigles qu'ils m'ont appriſes, ie condẽne cela comme leuain des Pharisiens, duquel il se faut donner garde, doctrine des homes, inuentiõ humaine & propos qui n'a aucun fondement en la pure parole de Dieu, & doctrine que le pere celeste n'a point plantee. Puis, ils protestent ailleurs que ils veulẽt croire & enseigner de ce diuin mystere, cõme ces anciens S. Athanase, Hilaire, Basil, Nazianzene, Augustin, &c. Or iamais ils n'vserẽt de tels propos, mesme selon que confesse Danneau: parquoy ces nouueaux ne le doiuent escrire n'enseigner. Voylà ce qu'il m'en semble: dites en vostre opinion.

Confutatiõs.
1. *S. Matth. 16.* *S. Luc. 12.* *S. Matth. 15.*
2.

D. Ie soustien leur propos estre plein d'impieté, de quelque façon qu'ils le puissent interpreter: & le preuue par ce Dilemme. Disans chacune des trois personnes subsister en l'essence, ou ils attribuent vne propre & singuliere subsistence à ladite essence, pour faire q̃ les personnes y subsistent: où ils ne luy en attribuent aucune. S'ils ne luy en attribuent point, elle ne peut faire subsister lesdites personnes en soy, veu qu'elle mesme n'a aucune subsistence propre. Car comme les facultez d'vne ame ne peuuẽt subsister en icelle, par ce qu'elle ne subsiste poinct (combien qu'elle aye immortelle essence & existence) ains est touſiours nature cõmunicable: & vne

3.

lumiere ne peut ſubſiſter en vne autre lumiere, vne chaleur, vne qualité en vne autre cahleur ou qualité, par ce q̃ ne l'vne ne l'autre n'ōt propre ſubſiſtēce: auſſi le Pere, Fils & S. Eſprit ne peuuēt eſtre dits ſubſiſter en l'eſſence, veu qu'elle ne ſubſiſte en ſoy, ains eſt touſiours (meſme par la confeſſiō des aduerſaires) nature commune à ces trois perſones. Et ſelō toute bōne Philoſophie & Theologie, ce qui de ſoy eſt commun à pluſieurs, ne ſubſiſte en ſoy: par ce que ſubſiſtence, outre eſſence & exiſtēce, emporte vne ſingularité telle, q̃ la choſe qui ſubſiſte ne puiſſe aucunement eſtre cōmuniquee ainſi q̃ cōmune. *Beze Queſt. & rep. p. 4. & 5.*

M. Ie croy qu'ils fuiront biē loing ceſte premiere corne de Dilemme pour les raiſons produites: & qu'ils cōfeſſeront pluſtoſt l'autre, à ſçauoir, qu'ils attribuēt vne propre ſubſiſtence à l'eſſence diuine, par laquelle, & en laquelle les trois perſones ſubſiſtēt. Et puis quel incōuenièt trouuez vous en cela? D. Le plus grād du mōde. Car diſans ainſi, ils mettēt en Dieu vne Quaternité de perſones, & par ainſi aboliſſent le myſtere de la tres-ſainte Trinité, qui eſt vne hereſie tres-deteſtable & abominable. M. Et ie nie que reſpondans ainſi, ils cōſtituent quaternité de perſones diuines D. Et ie le prouue manifeſtemēt. Tiēnent ils pas, que *Perſone eſt vne ſubſiſtence reſidente en Dieu*? M. Ainſi la definit Beze en ſes Queſtions & reſponſes Chreſtiennes, Caluin en ſon Inſtitution, & Muſcule en ſes lieux cōmuns. D. Or ils n'oſeroiēt renier q̃ les trois perſones n'ayent, ou pluſtoſt, ne ſoient leurs propres & diſtinctes ſubſiſtences. Parquoy ſi l'eſſence auſſi a la ſiēne propre & ſinguliere, s'en ſeront quatre: & par ainſi vos Miniſtres mettrōt en vn ſeul Dieu quatre perſones; qui eſt renier la S. Trinité, pour mettre au lieu vne quaternité. M. Ie ne ſçaurois q̃ reſpōdre ou oppoſer à cela: ſinō q̃ pour euiter encore ceſte pointe de Dilemme, ils vous reſpondiſſent, q̃ les perſones ne ſubſiſtēt de ſoy, ne en ſoy, mais ſeulement par, & en l'eſſence. Et de faict, Caluin nous le laiſſe ainſi à pēſer, eſcriuant q̃ *Perſone ſignifie quelque proprieté ou reſidēce en l'eſſence de Dieu*. D. Or reſidēce & proprieté n'a autre ſubſiſtence q̃ celle du quel elle eſt proprieté & reſidence: parquoy, s'ils reſpōdēt cōme vo⁹ iugez, ils tobēt de Quaternité en pur Iudaiſme & Sabellianiſme. M. Cōmēt cela? D. Pour ce que *Pag. 4.*

n'admettãs q̃ la ſeule Subſiſtẽce, qu'ils attribuẽt à l'Eſſẽce, ils ne recõnoiſſent qu'vne ſeule perſone en Dieu, ce q̃ font les Iuifs & Sabelliens: auec trois proprietez, ce q̃ leſdits ne font difficulté de confeſſer. M. O que ceſt choſe perilleuſe & miſerable, d'abandonner vne fois le vrai ſentier de la foy! Car de tãt plus qu'õ marche en auant, on ſ'eſgare touſiours & forvoye damnablement. Ie voy bien auſſi qu'ignorance de la vraye Theologie, orgueilleus contemnement des Docteurs anciens, outrecuidance d'en ſçauoir plus qu'eus, & vne impudente temerité de mettre en auant nouuelles formes de parler d'vn ſi haut & diuin myſtere, ont precipité nos premiers Miniſtres au fond de tous erreurs. Mais ie vous prie de pourſuiure & deſcouurir encor plus auant cẽte impieté, afin qu'on la fuie plus diligemment, & au contraire, qu'on embraſſe de meilleur courage & deuotion la ſaincte & chaſte foy de l'Egliſe ancienne & catholique.

4. D. Tout homme de bon iugement & clair eſprit entend bien que les natures communes a pluſieurs indiuis & ſinguliers, ſubſiſtent en iceus, & non les ſinguliers és natures communes. M. Declarez vn peu cela par quelques exemples. D. Nature Angelique commune à Michael, Gabriel, Raphael, ſubſiſte en leurs perſones ſingulieres, & non eus en cẽte commune & generale nature. Eſſence humaine cõmune a ces trois perſones & hõmes Abraham, Iſaac, & Iacob, ſubſiſte en iceus, & non eus en icelle. M. I'enten bien à preſent cela. C'eſt comme enſeignent les Philoſophes, les ſubſtances ſecondes ou communes étre ſoutenues & ſubſiſter és premieres & ſingulieres, & non au contraire. D. Or la foy Chreſtienne eſt, que l'Eſſence & nature diuine eſt commune és trois perſones: non par diuiſion ou ſection aucune, pour ce qu'elle eſt totallement infinie & indiuiſible, ains par vne incomprehenſible communication. Parquoy elle ſubſiſte eſdites perſonnes, ainſi qu'auec les anciens croit toute l'Egliſe de Dieu: & nõ les perſones en icelle, comme ces nouueaus pretendus reformez barbouillent en leurs liurets. Et par ainſi nous croions & enſeignons proprement ſelon les diuines écritures, vn ſeul Dieu, vne ſeule nature & Eſſence diuine en trois perſones Pere, Fils, & S. Eſprit: & trois perſonnes diſtinctes

Deut. 4. 6. *Ibi* 2. 2. *Reg.* 7. *Iſa* 37. 43. 44. 46. S. *Matt.* 28.

& subsistentes par leurs proprietés, n'estre qu'vn seul vray Dieu viuant & immortel. M. Bien à peine croiriés vous combien tels propos edifient ma conscience, & font croitre ma foy & reuerence en la saincte Trinité.

I'estime aussi que c'est la propre intelligence du beau Symbole d'Athanase, où nous chantons: *fides catholica hæc est, vt vnum Deum in Trinitate, & Trinitatem in vnitate veneremur. Neque confundentes personas, neque substantiam separantes.* Et puis apres: *Ita vt per omnia, & vnitas in Trinitate, & Trinitas in vnitate veneranda sit.* Car croiãt cête simple & indiuisible Essence de toute eternité subsister és trois personnes, nous ne croions qu'vn seul vrai Dieu, & reconnoissant les trois personnes étre realement distinctes entre soy, nous confessons & adorons la vraye Trinité d'hypostases Pere, Fils, & S. Esprit, au nom desquels nous sommes baptisez. Et outre, ainsi que par le premier article nous condamnons Marcion, Valentin, Manichee, Arrius, & autres fanatiques, qui ont imaginé diuerses Essences diuines: aussi par le second nous anathematisons Noetus, Sabellius, & tous autres esprits enragés, qui voudroient confondre les trois personnes en vne, ou les diuiser & multiplier en quatre.

S. Athanase.

S. Aug. Serm. 129. & 191. de temp. & l. 11. de ciuit. c. 10. & 24.

D. Il faut encor bien considerer, que (comme tresdoctement ecriuent S. Athanase, Victorin, Hilaire, Augustin, & Fulgence) ainsi que la simple Essence vnit les trois personnes d'vne liaison incomprehensible, & vnité infinie; aussi les proprietés, relations personnelles & emanations (que Caluin appele *Subsistences & residences rapportees les vnes és autres*) les distinguent realement & personnellement. De maniere que le Pere, Fils, & S. Esprit ne sont vrayement qu'vn seul Dieu, pour ce qu'ils n'ont qu'vne tres-simple & vnique Deité, Substance, Nature ou Essence diuine: neantmoins sont trois hypostases & personnes distinctes entre soy, pour autant qu'ils ont diuerses proprietés, respects & emanations. Comme pour le dire plus distinctement, le Pere seul est de soy, & seul engendre: le Fils procede du Pere, & seul est engendré: le saint Esprit seul procede du Pere & du Fils, & n'engendre & n'est engendré. Paternité conuient au seul Pere: filiation au seul Fils: spiration passiue ou terminée au seul saint Esprit. M. I'enten bien vôtre pro-

6.

S. August. sur le psau. 68. l. 3. cont. Maximin. ca. 10. l. de eccl. dogm. ca. 1. Epist. 66 & l. de la Trinité.

pos, à ſcauoir, que l'Eſſence indiuiſiblement communiquée és trois perſonnes les vnit du tout en Deité, mais les proprietez & ſubſiſtences les diſtinguent realement & perſonellemẽt. Mais que voulez vous cõclure de cela à propos de nótre diſpute? D. C'eſt, que par ce diſcours il eſt treſmanifeſte, que les Perſones & proprietez ne ſubſiſtent point en l'Eſſence, car il la diſtingueroient realement en trois Eſſences; mais pluſtoſt l'vnique Eſſence ſubſiſte és trois perſones, les conioignant en vnité d'vn ſeul, ſimple, & vray Dieu.

M. Ie l'enten bien maintenant Dieu mercy & vous, & ce pendant m'auez fait ſouuenir d'vn bel exemple, qui me ſemble autant propre, que bien à propos. Nous croions tous qu'au Seigneur Ieſus Chriſt ſont deux Eſſences & natures parfaites, ſans aucun meſlange ne confuſion, ſçauoir eſt la diuine, puis l'humaine: & neantmoins comme dit l'Apoſtre, il n'eſt qu'vn ſeul Chriſt, qu'vn ſeul Seigneur, qu'vn ſeul moienneur entre Dieu & les hommes, c'eſt à dire, qu'vne ſeule hypoſtaſe & perſonne, ainſi que l'ancienne Egliſe l'a bien debatu & defini. Or iamais l'eſcriture, ne les peres anciens ne dirent, que cére vnique perſonne ſubſiſte és deux natures: ains au contraire, que ces deux natures ſubſiſtent en l'vnique perſonne qui en eſt conſtituée, &c.

1. Cor. 8
Epheſ. 4.
1. Tim. 2.

Meſme le ſpectable Beze proteſte croire & enſeigner à ce propos, *qu'il n'y a en Chriſt, qu'vne nature ſubſiſtente, à ſçauoir la diuine, en laquelle meſme ſubſiſte l'autre nature qui a eſté prinſe, à ſçauoir l'humaine.* Et dauantage: *Qu'en la perſonne du Fils, les deux natures ſubſiſtent & demeurent fermes.* Ie conclu ainſi. Si les natures ſubſiſtent, c'eſt en la perſonne vnique, ſinguliere, & incommunicable, autrement il y auroit trois Subſiſtences au Seigneur. Outre, puis donc que nature ſubſiſte en la Perſone, ou pour mieus dire, perſone eſt la meſme ſubſiſtence de nature & eſſence: celuy erre ſottement qui dit Perſone ſubſiſter en Eſſence. D. Telle a eſté pour vray la foy & doctrine de ſaint Cyril, & autres deux cens bienheureus Eueſques & peres, qui de l'Orient & Occident s'aſſemblerẽt au Concil d'Epheſe, contre Celeſtius & Neſtorius. M. La concluſion eſt donc bien euidente & certaine, que l'Eſſence diuine ſubſiſte és trois perſo-

L. des Queſt. pag. 9.

nes, & non les perſones en icelle. D. Ainſi l'auons nous bien prouué & demonſtré. M. Ie proteſte donc, que deſormais ie le croiray de tout mon cœur, & enſeigneray auec la plus grande reuerence & conſtance que ie pourray: & prie treſ humblement le Seigneur Dieu me confirmer & faire accroiſtre en cete ſainte religion & creãce. I'ay grand deſir, que nous pourſuiuons.

De la ſignification & definition des diuines perſones, Pere, Fils, & S. Eſprit, contre la 10. hereſie.

DOCTEVR.

APres que vôtre Apoſtre Geneueſan a biẽ deſchiré l'Eſſence de Dieu, taſché d'abolir les ſacrez nõs des perſones: puis au lieu de la ſainte Trinité, établir vne Quaternité; ou bien, confondant leſdites perſones, r'amener vn Iudaiſme, & mal'heureus Sabellianiſme; ne pouuant gaigner cela, il s'attaque à degrader & corrompre mal'heureuſement la definition & naiue ſignification d'icelles, diſant que ce mot de *Perſone en Dieu, ne ſignifie qu'vne reſidence en l'Eſſence de Dieu, laquelle eſtãt rapportée aus autres, eſt diſtincte d'auec icelles d'vne proprieté incommunicable.* Continuant ſon erreur il écrit en ſes Cõment. ſur le 1. ch de S. Iean. *Quãt à ce mot Perſone, on a appelé ainſi les proprietés, qui ſont diſtinctes en Dieu, leſquelles ſe preſentent à nos eſprits pour les conſiderer.* Marlorat attribuant meſmes propos à Muſcule, l'enueloppe en pareil erreur. Parquoy Dieu le Pere ſelon ſa perſone (iouxte le Caluiniſme) n'eſt qu'vne proprieté ou reſidẽce: le Fils, qu'vne proprieté diſtincte: le S. Eſprit de meſme. Dites en conſcience ce qu'il vous en ſemble.

Liu. 1. de l'Inſtit. chap. 13. ſect. 6.

MINISTRE, Que c'eſt rẽtablir les viels blaſphemes des Noëtiens, Sabelliens, & Priſcillianiſtes, qui n'eſtimoient les diuines perſones, que ſimples proprietez, perfections, & offices. Ils confeſſoient bien en vn ſeul Dieu étre pere, Fils, & ſainct Eſprit: mais ils n'eſtimoient qu'ils fuſſent vrayes perſones, diſtinctes l'vne

Confut.

de l'autre par quelques proprietés, ains les meſmes proprietés, comme fait Caluin. D'autant donc que i'abhorre ces viels hereticques, ie deteſte ces nouueaus.

D. Ainſi le faut-il faire: car tous ces doctes & anciens Peres tant Grecs que Latins, & particulieremẽt en leurs liures, & generalement en ſaints Conciles ont bien autrement declaré que ſignifie ce mot *Perſone*. Sauoir eſt, qu'il ſignifie la ſubſiſtence d'vne nature raiſonnable, conſtituée en telle ſingularité par ſa proprieté, qu'il ſoit impoſſible d'eſtre communiquée, ou appropriée à vne autre. Par ainſi la Perſone de Dieu le Pere n'eſt ſimplement ſa proprieté ou reſidence nommée Paternité: ains ce qu'eſt hypoſtatiq̃mẽt conſtitué d'icelle auec l'Eſſence. La Perſone du Fils n'eſt ſimplement ſa proprieté, appelée filiation: comme auſſi la Perſone du S. Eſprit n'eſt ſa ſpiration ou production paſſiue: ains ce qu'eſt conſtitué de l'Eſſence, & telles proprietés. Et dire que ce ſoient ſeulement quelques proprietés apprehendees en Dieu par nos eſprits humains, eſt vrayement retirer des enfers les erreurs des Sabelliens, & confondre mal'heureuſement la tres-ſainte Trinité des Perſones. Cecy a eſté autant ſaintement declaré que doctement approuué tant par ces anciens & ſaints ſucceſſeurs, & defenſeurs de la doctrine & authorité des Apoſtres SS. Iuſtin, Athanaſe, Baſile, Nazianzene, Epiphane, Cyril, Theodoret, lumieres des Egliſes orientales: que par SS. Hilaire, Victorin, Ambrois, Auguſtin, Fulgence, Eugene de Carthage, Boëce, vrais propugnateurs de la foy de la ſainte Trinité és occidentales.

Chap.29. Ruffin au liure dixieme de l'hiſtoire Eccleſiaſtique recite les definitions & belles concluſions, que ſelon les eſcritures & traditions Apoſtoliques, en ont fait les Anciens paſteurs de l'Egliſe, au Concile d'Alexandrie deuant douze cens ans. M. On eſt bien mieus aſſeuré de ſa creance & de ſon ſalut en ſuiuant les arrets & determinations de toute céte docte & ſaincte antiquité, que s'egarer apres ces outrecuidez & temeraires propos des nouueaus. Car pour certain ces ſuſnommés anciens n'ont pas forgé vne doctrine nouuelle, ains maintenu & eſclarci celle qu'ils auoient apriſe de leurs deuanciers: & ceus-cy leur ont baillée, comme de main en main elle

auoit esté receuë des saints Disciples & Apostres : parquoi dire autrement est banir la doctrine Apostolique, pour establir ses propres inuentions.

Mais par quels moiens prouueriés vous bien la definition de Personе forgée de Caluin, estre fausse & reprouuée. D. Par ce premierement qu'elle est insuffisante, laissant arriere les conditions qu'entendés y estre requises par l'autre definition, qu'auons mise en auant selon les saints Peres. Comme qui voudroit definir vne Personе humaine, ne le feroit entierement disant seulement vne de ses proprietés, ou sa residence: ains y faudroit adiouster autres parties necessaires. Et pour entierement declarer l'hypostase d'vn Ange, ne suffiroit dire, c'est vn messager diuin : ains faudroit adiouster, d'vne nature spirituelle, raisonnable, inuisible, & tellemẽt singuliere, qu'elle appartiẽt à celui seul, qu'on voudroit nommer, fust Michael, ou Gabriel.

Secondement si telle definition estoit de receepte, il s'ensuiuroit qu'vne ame mesme separée de son corps, contiendroit en soy plusieurs personеs, par ce qu'elle a eu soy residentes l'entendement, memoire & volonté, qui sont facultés & proprietés, tellement distinctes & incõmunicables les vnes és autres, que iamais ne peuuent estre meslées ne confondues. Le mesme iugement seroit du Soleil, orné de lumiere & chaleur: de la Lune: des estoilles: des Ciels: de chacun element : & toute autre nature singuliere, aiant quelques proprietés en soy residentes: ce qu'est contre toute raison & doctrine tant diuine qu'humaine.

Tiercement il s'ensuiuroit aussi qu'vn seul Dieu le Pere seroit trois Personеs, veu qu'en luy sont trouuées trois proprietés, distinctes, & presentées à nos entendemens pour estre considerées: sçauoir est, Paternité, Spiration actiue, & innascibilité. Le Fils aussi entant que Dieu, seroit double Personе, par ce qu'en luy vrayemẽt residẽt, ces deux proprietés, Filieté, & Spiration actiue. Et entant qu'hõme contiendroit autãt de Personеs que nous pourriõs cõsiderer de proprietés singulieres en son corps, & en son ame : chose qui surpasseroit du tout les enragées opinions des Nestoriẽs. Vn seul S. Esprit aussi seroit multiplié en autant de Personеs, que la S. Escritu-

re luy attribue de proprietez, offices, perfections, & graces. M. Telles absurditez pour vray dependent de la definition de Caluin, parquoy ie voy bien à presens la falsité d'icelle. Mais ie voudrois bien l'ouir confuter par l'escriture.

2. *des Rois.* 7. *Hebr.* 1. S. *Ieã* 1. 2. 3. 4. 5. 6. 8. 10. 11. 12. 13. *& c. Rom.* 6. *&* 15. 1. *Cor.* 15. 2. *Cor.* 1. *&* 11. *Ephes.* 1. *&* 3. *Colloss.* 1. *&* 2.

D. Toutes les sentences qui nous declarent Dieu le Pere auoir engendré le Fils; & le Fils estre engẽdré du Pere; le Pere & le Fils auoir produit le S. Esprit; & le S. Esprit estre produit par ieeux, enseignent assez que ces Persones ne sont simplement des proprietez ou residẽces, ains quelques choses cõstituees d'icelles auec l'Essence diuine. Car iamais l'escriture ne dit (*in abstracto*): Paternité a engendré; Filieté est engendrée; Spiration passiue est procedente; ains (*in concreto*): le Pere engendre, le Fils est engendré, le Pere & Fils produisent, le S. Esprit est produit de l'vn & l'autre. Toutes ces belles escritures aussi qui nous declarent les diuines œuures de la creation de toutes choses, les effets de la prouidence, les executions des arrests & iugemens de Dieu sur toutes creatures, iamais ne les attribuent aux residences imaginées par vostre Apostre; iamais ne nous proposent quelques nuës proprietez; iamais ne disent, vne proprieté est creatrice du Ciel & de la terre, vne residence gouuerne le monde, vne proprieté a esté incarnée en la Vierge, vne residence a esté communiquée aux Prophetes & Apostres, vne proprieté viendra iuger les morts & viuants: ce qu'eust esté dit, si les trois diuines persones n'estoient que proprietés ou residences en l'Essence de Dieu. M. Ces diuins oracles me donnent vn singulier contentement d'esprit, & repos de conscience: & voy bien que Caluin s'est fort mespris, tombãt en force heresies nouuelles, faute d'auoir bien leu & creu les escrits des anciens. Mais seroit-il bien possible, qu'il nous eust encore deceus par tant d'autres heresies, qu'auez promis de declarer? Ie vous prie de les poursuiure.

De l'infinie vertu, & puissance absolue de nostre vray Dieu, contre seize heresies Huguenotiques.

DOCTEVR.

APres que vos maistres aueugles ont tant blasonné la Deité, defiguré les Persones, & contredit à la confession, inuocation & adoration de la tressainte Trinité : sans aucune crainte de Dieu, ils ont forgé & controuué seize heresies contre son infinie Toute-puissance & vertu. MINISTRE. Seigneur Dieu, que dites vous ? Ha iamais ie ne croiray cela d'hommes tant versez és Escritures, & affectionnez à honorer le Seigneur, & chanter ses louanges, si vous ne les monstrez en leurs escrits de mot à mot, & l'vne apres l'autre. D. Voicy les Commentaires françois de vostre Caluin sur Ezechiel, liséz vous mesmes ceste sienne periode sur le 23. chap. dudit Prophete. M. Baillez, i'en seray plus satisfait. *C'est reuerie de la puissance absolue en Dieu, que les Scholastiques ont introduite, est vn execrable blaspheme.* D. Et bien, est-ce pas là renier tout à plat l'infinie puissance de Dieu? M. Non seulemẽt, mais aussi l'iniurier & maudire. D. Tenez encore son liure intitulé De l'eternelle predestinatiõ, & liséz ceste sienne sentence. M. *Ie deteste ceste doctrine en laquelle ces Papaus theologiens se plaisent, faignans en Dieu vne puissance absolue.* D. Vous voyez donc comme sans crainte ny horreur, ce miserable homme execre, blaspheme, & deteste l'absolue & infinie puissance de Dieu, sous laquelle les mesmes Diables tremblẽt & fremissent. M. Ie ne le pourroie nier, ny dissimuler. D. Nous mettons donc telle heresie pour l'onziesme. M. Recitez les autres par ordre, premier que les confuter.

D. La douziesme est, inuentée par Theodore de Beze, escriuant en son second liure contre Tilman de Hesse ministre Allemand, *qu'il ne faut*

croire, ne receuoir en general ceſte vniuerſelle propoſition de l'Ange Gabriel à la Vierge : nulle choſe ſera impoſsible à Dieu. M. Et en qui veut-il donc que nous croions, ſinon en la parole de Dieu, reuelée par les Anges? En ſa pure Candide : ou en ſon mariole Audebert? D. Aiez vn peu de patience : & vous en oirez encor bien d'autres.

Le meſme, au ſuſdit liure; & encor en vn autre eſcrit cõtre Iean Brenee, n'agueres Miniſtre du Duc de Vvitemberg, adioute ceſte trezieſme hereſie, *que Dieu ne pourroit faire vn corps humain eſtre ſans ſes quantités, ſçauoir eſt, longueur, largeur, profondité.* M. C'eſt trop meſurer l'infinie puiſſance du Souuerain, à l'aune de noſtre imbecille entendement.

D. Il tient pour la quatorzieſme, *que Dieu ne pourroit empeſcher les ſuſdites quantitez de leurs effects naturels, qui ſont remplir & occuper certains lieux.* M. Comme ſi le Createur & moderateur premier des cauſes, ne tenoit pas auſſi les effects ſous ſa puiſſance! Ou qu'il ne peuſt empeſcher les yeux de voir, les oreilles d'entendre, & la langue de parler. Mais ſuiuez voſtre enumeration.

D. Sa quinzieſme hereſie eſt, *que Dieu ne pourroit iamais faire le corps de ſon Fils noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, eſtre en pluſieurs lieux, en meſme temps.* M. Ie ſçay bien que Carolſtat, Zuingle, Oecolampade, Caluin, Martyr, Bouquin, & autres ſont tombés en ceſte opinion, pour ſoutenir leur doctrine de la Cene : mais de peur de blaſfemer ceſte infinie Toute-puiſſance diuine, i'aime mieux ſuiure les Miniſtres de Heildeberg, leſquels proteſterent au Colloque de Mulbrun, deuant le Palatin, & le Duc de Vvirteberg accompagnés de leurs courtiſans & Theologiens, *qu'ils ne vouloient douter, ne nier, que Dieu ne le peuſt, ains s'il le vouloit. Non negamus illud ex Dei omnipotentia pluribus locis eſſe poſſe, ſed an hoc velle Chriſtum probari poſsit.* Puis il m'eſt aduis que dire, *Dieu ne pourroit iamais faire, &c.* eſt renier ce premier article de noſtre foy, Ie croy en Dieu le Pere Tout-puiſſant, Createur du Ciel & de la Terre, & par conſequent r'enuerſer toute la creance & religion Chreſtienne! ce que le Seigneur qui là enſeignée

1564. Act. 8. Pag. 148.

& commandée ne laiſſera ſans vengeance.

D. Il tient pour ſa quinzieſme hereſie contre Dieu, *qu'il ne pourroit contenir vn corps ſubſtantiel ſous plus petite meſure, ou quantité que la ſienne naturelle & accouſtumée.* M. C'eſt trop outrageuſement aſſuietir l'ouurier à ſon ouurage ; & le puiſſant Createur, à ſes foibles creatures.

D. La dixſeptieſme hereſie dudit ſuppliant eſt, *que Dieu ne pourroit rendre vn corps humain, quelque glorifié qu'il ſoit, inuiſible aux yeux charnels & mortels des homes.* M. Ie ne le croy pas en cela : car ſi les Anges ſe rendent viſibles & inuiſibles quand ils veulent, qui empeſchera leur, & noſtre ſouuerain Createur en faire autant des corps humains ? S'il nous faict voir la Lune, les planetes, & eſtoilles quand il luy plaiſt : puis nous les faict perdre de veuë, Beze luy defendra-il d'en faire autant d'vn autre corps ? Dieu auroit-il abaiſſé ſa puiſſance, ſous les loix des couleurs? D. Attendez à diſputer, que i'aye recité le reſte.

Pour ſa dixhuitieſme & dixneufieſme hereſie, il veut ſoutenir, *que Dieu ne pourroit faire qu'vn chameau, ou chable paſſaſt au trauers du pertuis d'vne eſquille.* M. Beze n'eſt ſeul en telle opinion : car des Roſiers, & de Spina principaux Miniſtres de noſtre religion, l'ont ainſi defendu par voix, puis par eſcrit en la Conference qu'ils eurent à Paris 1566. Mais ie n'approuue point leurs opinions, par ce qu'elles me ſemblent trop abaiſſer & degrader la Toute-puiſſance de Dieu. Pourſuiuez voſtre enumeration.

D. La vingtieſme hereſie de voſtre patriarche Geneuain eſt, quand en ſes eſcrits il iuge & *appelle impoſſible, tout ce qui iamais n'a eſté veu.*

En la vingt-vnieſme, il eſtime auſſi *impoßible, tout ce qui eſt ordonné par la ſentence de Dieu, que iamais de faict ne ſera.* *Inſtitut. liu. 2. chap. 7. Sect. 5.*

Pour la vingt-deuxieſme, de grande audace il prononce, *toutes choſes eſtre à Dieu impoßibles, deſquelles noſtre Seigneur a denoncé, qu'elles n'aduiendront point.*

Vn medecin nommé Iean Vvier, Cleuois de nation, voſtre de Religion, & grand aduocat de tous

Sorciers, eſt autheur de la vingt-troizieſme, eſcriuant en ſon liure latin Des preſtiges, tourné en françois par vn des voſtres, *Cela eſt ſimplement impoſsible, qui eſt impoſſible par nature.*

Pierre Martyr en ſon gros liure contre l'Euchariſtie, & Beze contre Tilman de Heſſe, & contre Brence miniſtres Allemands, tiennent pour la vingt-quatrieſme, *que Dieu ne peut faire aucune choſe, par deſſus, ou contre l'ordre qu'il a eſtably en nature.* De Spina, & des Roſiers ſoutindrent encor les meſmes propos en la Conference ſuſdite, monſtrant bien par cela, que tous ceux de la ſecte ſont plongez en ce bourbier.

Les meſmes Miniſtres declarerent voſtre vingt-cinquieſme hereſie contre la puiſſance du Dieu viuant, reſpondants à vne demande de Monſeigneur le Duc de Neuers, *que Dieu meſme ne pourroit vouloir vn corps, en meſme inſtant, eſtre en pluſieurs lieux.*

Bernardin Ochin n'agueres Miniſtre de Geneue, pour la langue Italique, y a publiquement preſché, puis eſcrit, voſtre vingt-ſixieſme hereſie contraire à la puiſſance de Dieu, *que Dieu meſme ne pourroit imaginer, comprendre, ne penſer en ſon entendement, vn meſme corps en pluſieurs lieux.* Ce que les autres Miniſtres ont approuué tout nans en Latin, & faiſant imprimer ladite hereſie, en ſes ſermons de la Cene. Puis de Spina, & des Roſiers au nom de tous vous autres, l'ont maintenuo publiquement en la ſuſnommée Conference.

Ie conſtitue voſtre vingt-ſeptieſme hereſie, en ce que de fait vous effacez ceſt article du Symbole, & oſtez du nombre des perfections diuines, ceſte Toute & infinie puiſſance. M. Cela eſt faux & calomnieux. D. Il eſt certain & veritable. Tenez, & liſez attentiuement voſtre confeſſion de foy, faite d'vn commun accord, par vos pretendues Egliſes diſperſes en France: imprimée à Geneue, par François Duron, mil cinq cens ſoixante trois. Iamais n'y eſt faict memoire de ceſt article de la Toute-puiſsance diuine. M. Ie n'auois iamais prins

garde à meschanceté si diabolique : & n'eusse onc pensé les Ministres de Geneue estre si trahitres & desloyaux, en chose de telle importance. D. Voilà encor la Confession de foy, que Theodore de Beze faict troter en France, Angleterre, Escosse, & Suisse, au nom de tous vos autres, où il n'en fait non plus de mention, que si les escritures & Symboles n'en eussent oncque parlé. Et le mesme, faisant ses Declamations à Poissy, deuant nos Rois, Princes, & Euesques, laissa toute memoire de ceste infinie & toute puissance, comme n'en croyant rien: ainsi que bien remarqua toute la compaignie. Puis au bouclier de vostre foy, Dialogue 26. entreprenans de reciter & descrire les principales perfections de Dieu, vous n'escriuez, ne parlez non plus de ceste toute puissance diuine, que s'il n'en estoit point: combien que ce soit la premiere que les SS. Apostres nous proposent au Symbole à considerer, croire, & admirer. Voila les seize heresies contraires à ce que selon les S. Escritures, Conciles, & peres anciens, tous Chrestiens doiuent constamment croire de l'infinie puissance de Dieu. Et encore n'est-ce tout: car ils en ont dauantage, comme ie vous monstreray cy apres, mais que nous parlions particulierement de nostre Seigneur Iesus Christ. Dites maintenant en conscience, & comme deuant Dieu, ce qu'il vous en semble, & si vous en voulez soustenir quelques vnes.

M. Pour le premier, ie ne sçaurois nier, que toutes les seize propositions ne soient és liures des Autheurs de nostre Religion, & que ainsi nous ne les mettons entre les mains de tout le simple peuple François, pour les lire, croire, & soustenir, voire iusques à exposer leurs biens en proie, leur vie à bannissemens, leurs corps aux morts cruelles, & leurs ames aux terribles iugemens du Seigneur pour icelles. Secondement il est tout certain que nos Ministres ne pensoient du commencement tomber en tels propos; mais qu'ils y ont esté contrains, pour decliner & eschaper la force des argumens Catholiques en la matiere de l'Eucharistie. Car eux ne voulans confesser le corps du Seigneur estre vrayement au ciel; & en mesme instant en tous endroicts où elle est con-

ſacree en terre ; & preſſez de rendre raiſon de telle negatiue, contraire à ces parolles, Cecy eſt mon corps, qui eſt liuré pour vous, cecy eſt mon ſang eſpandu en remiſſion des pechez ; n'ont ſceu que dire, ſinon tout cela eſtre impoſſible à Dieu. Puis quand vous autres Catholiques auez rechargé tant de teſmoignages d'eſcritures, où eſt preſchee ceſte toute puiſſance & infinie vertu du Createur ; meſme qu'expreſſement eſt dit, qu'il n'eſt choſe impoſſible à Dieu ; & que le premier article de toute noſtre religion eſt, croire en vn Dieu tout puiſſant : nos Miniſtres n'ayans chez eux que repliquer, ſe ſont retirez chez Pline, Auorroës, Auicenne, & autres miſerables Atheiſtes, deſquels ont emprunté, *qu'il ne faloit croire celà, ſans beaucoup d'exceptions ; que Dieu ne peut que ſelon l'ordre de nature ; que ſon pouuoir doibt eſtre reiglé aux quantitez, qualitez, & conditions de nos corps ; brief, qu'il n'a point de puiſſance abſolue.* D. Vous voyez donc bien, que ce n'eſt pour la gloire de Dieu, ne pour ſouſtenir ſa parolle, qu'ils enſeignent tels erreurs : ains pour maintenir leurs opinions precedentes, & n'auoir le deshonneur de ſe deſdire. M. Tout cela eſt vray : & par ce i'aime mieux auec les Miniſtres de toute la Germanie condamner & anathematiſer toutes les hereſies precedentes, ainſi que mal'heureuſes inuentions d'hommes furieux & aueugles : que blaſfémer l'infinie & incomprehenſible puiſſance de mon vray & eternel Dieu. D. C'eſt fait en homme amateur de verité, & de ſon ſalut. Ainſi en feirent M. Diller, Pierre Boquin, Gaſpar Oleuian, Pierre Dathein, Zacharie Vrſin, Chriſtofle Ehemie, Thomas Eraſte, Guillaume Xilandre, & autres Miniſtres ſacramentaires du Comte Palatin, au Colloque qu'ils eurent auec les Brentiens, à Mulbroun, 1564. Imprimé à Heildeberg 1566. Leſquels comme auez ia dit, proteſterent ne vouloir nier la puiſſance abſoluë de Dieu, comme leur maiſtre Caluin ; ne retraindre les propos de l'Ange Gabriel, comme leur compaignon Beze ; n'aſſuietir le pouuoir du Createur ſous l'ordre des creatures, auec Martyr ; ne blaſfemer ſon entendement & volonté, ainſi que font Ochin, Roſier, & l'Eſpine ; n'approuuer les oppoſitions des Atheo-Caluinic-

ques, contre les forces diuines. Or puiſque nous ſommes d'accord que les ſeize propos precedens ſont iniurieux & contumelieux à la gloire de Dieu, & contraires à toute verité & religion Chreſtienne, entrons en fonds de diſpute, & les conuaincons eſtre tels, afin que tous les abhorrent. M. Laiſſez moy commencer, & ie les confuteray meſme par nos liures, & propres confeſſions.

Pour le premier, en noſtre Catechiſme nous proteſtons *croire en Dieu le Pere tout-puiſſant, createur du ciel & de la terre*: & l'expoſons, *qu'il a toutes creatures en ſa main, & ſubiection, & toutes choſes à commandement, pour s'en ſeruir, ſelon qu'il luy ſemblera bon.* Puis au premier article de noſtre confeſſion de foy, imprimee à Caen, par Simon Mangeant M. D. LXV. *Nous croions & confeſſons Dieu eſtre vne ſeule & ſimple Eſſence ſpirituelle, eternelle, infinie, qui peut toutes choſes*, ſans y adiouſter exception aucune. De quoy s'enſuit, que ceux qui renient ceſte abſoluë & infinie puiſſance apres Caluin & Beze, ou la bornent & limitent par tant d'exceptions auec Martyr, ſe contrediſent comme menteurs, & condemnent par leurs propres iugemens comme heretiques. *Dim.2.& 3.*

Noſtre maiſtre Iean auſſi ſe couppe la gorge de ſon propre couteau, eſcriuant en ſon Harmonie. *Ceux ſentent meſchamment des œuures de Dieu, qui croient qu'il ne fera d'auantage, que ce qu'eſt croiable ſelon nature: comme ſi ſa main eſtoit ſuiette ou encloſe ſous les moyens terriens.* Et par apres: *On ne doibt obiecter aucune impoſſibilité contre la parole de Dieu.* Puis en ſon Inſtitution il parle de ceſte infinie puiſſance en telle ſorte: *Certes elle conuertira bien, quand elle voudra, les tenebres en lumiere, & la lumiere en tenebres.* Deſquels propos ie conclu euidemment contre luy, qu'il y a en Dieu vne puiſſance abſoluë: c'eſt à dire infinie, libre, & non aſſuiettie és loix de nature: & par ainſi qu'il eſt autant impudent calomniateur des Scholaſtiques, leur impoſant qu'ils l'ont inuentee; que blaſfemateur contre Dieu, la deteſtant; & Atheiſte, le deſpouillant de ſa principale gloire & perfection, ſçauoir eſt, ſon infinie force & puiſſance, ſans la- *Sur S. Luc.c. 1.verſ.18.& 37.* *Liu.4.c.17. ſect.24.*

quelle il ne seroit Dieu. Outre, si ceux sont meschans, qui croient Dieu ne pouuoir faire, que les choses croiables selon nature : Caluin & les siens sont tels, crians qu'il ne pourroit faire passer le chameau, ou chable, par le pertuis d'vne esguille. Et qu'il ne peut mettre vn mesme corps en diuers lieux, & toutes autres heresies susnommees. S'il ne faut obiecter aucune chose comme impossible, à Dieu ; il est bien malheureux d'y en opposer tant qu'il faict. Si Dieu peut conuertir tenebres en lumiere, & lumiere en tenebres ; Caluin est bien peruers & damnable de nous faire prescher tout celà estre impossible, qui iamais n'a esté veu, & iamais ne sera. Si la main de Dieu n'est enfermee, n'assuiettie sous les moyens de ce monde : ce nouuel Apostre fait damner beaucoup d'ames, leur persuadant qu'il luy estoit impossible deliurer son fils de la mort. D. Toutes vos consequences sont tant euidentes & certaines, qu'home n'y peut contredire, s'il n'est du tout hors du sens & frenetique.

Dialog. 12. pag. 296.

M. Au bouclier de nostre foy, le Ministre surnommé Germain confesse franchement à Paris, *que Dieu le pourroit conuertir en vn oyseau, ou bœuf.* D. Si Dieu peut conuertir vn Predicant en beste brute, & au lieu de parler humainement en son presche, le faire beugler, iapper, vrler, recaner, ou gronder brutalement : a il pas vne puissance absoluë, de laquelle il n'vse ordinairement : & par la quelle il peut faire tout ce que ces galans luy crient estre impossible?

Instruct. Chrest. fueillet 651. Psal. 113. Ierem. 32. Matth 19. Marc 10. Luc 8. Luc 1. Psal. 35. & 71.

M. Le ministre Viret me semble auoir plus Chrestiennement parlé de ce point, que tous les autres, quand il en escrit ainsi : *Nous croions Dieu estre tout-puissant, pour monstrer qu'il peut tout ce qu'il veut, tant au ciel, qu'en la terre. Partant il dit, Voicy, ie suis l'Eternel, Dieu de toute creature. Y a il quelque chose, qui me soit impossible? Et en vn autre lieu : Toutes choses sont possibles quant à Dieu. Item : Nulle parolle ne sera impossible vers Dieu : c'est à dire, nulle chose. Et aux pseaumes : Seigneur Dieu des puissances, qui est semblable à toy? Seigneur, tu es puissant, & ta verité est autour de toy. Tu as seigneurie sur la puissance de la mer, & tu*

appaiſes le mouuement de ſes vagues. Et au liure de Iob: Qui luy a reſiſté, qui auſſi ait eu paix ? C'eſt luy qui a tranſporté les montaignes: il eſmeut la terre de ſon lieu, & les colomnes d'icelle ſont eſcroulees. D. Cela eſt autant conforme aux eſcritures, & doctrine catholique, que contraire aux furieuſes fantaſies des ſuſnommez aduerſaires de la puiſſance diuine. Mais s'il adioute encore quelques propos plus ouuerts & particuliers contre leurs hereſies, recitez les. M. Au feuillet ſuyuant il s'attaque fort & ferme contre ceux, *qui penſent Dieu ne pouuoir par ſur l'ordre naturel qu'il a mis és creatures: obligeants & liants tellement ceſte premiere cauſe de tout, & cauſe de toutes cauſes, aux cauſes ſecondes, & à ſes creatures, qu'ils luy oſtent toute puiſſance d'y changer plus rien, & en diſpoſer autrement qu'au commencement. Et conclud, telle ſorte de gens eſtre en erreur, qui n'eſt guere moindre, que celuy des Epieuriens.* D. Vrayement Beze, Martyr, Sureau, l'Epine & autres pilliers de voſtre pretendue religion, ſont donc tels: ſi ce premier dict vray, eſcriuant, *Vireto, nemo fatur dulcius, que perſone onc ne parla plus doucement que Viret.* M. Il parle encor bien mieux contre leurs erreurs incontinẽt apres, diſant: *C'eſt erreur eſt venu de l'Eſchole des Stoiciens, qui ont bien eſté d'opinion que Dieu aſſiſtoit aux creatures: mais ils l'ont tellement lié à ceſt ordre de nature, qu'ils luy ont oſté toute puiſſance & toute liberté. Car ils n'ont pas ſeu entendre, que quelque ordre ou diſpoſition que Dieu ait miſe en nature, il ne s'eſt toutesfoss point lié ny aſſuieti à icelle, ny à creature quelconque: ains beſoigne touſiours en toute liberté. Et pourtant iaçoit qu'il enſuyue l'ordre qu'il a mis en nature, toutesfois il change facilement ceſt ordre quand il veut, & le modere, & le fait ſeruir à ſa volonté tout ainſi qu'il luy plaiſt, comme nous en auons les exemples en tous les miracles deſquels la S. Eſcriture faict mention.* Et puis pour toute reſolution dit luy ſembler, *que tous ceux qui ont telles opinions de Dieu, ne croient pas qu'il ſoit Createur & Pere tout-puiſſant: car ils luy limitent ſa puiſſance.* D. On ne ſçauroit plus viuement rembarrer toutes les ſeize hereſies ſus mentionnees, ne plus apertement conuaincre leurs autheurs d'eſtre ennemis des eſcritures, miracles, toute puiſſance, liberté, & maieſté du ſouuerain

Iob. 9.

Page 653.

Bez. in Iconib.

Pag. 654.

Dieu & createur, que faict Viret par tels propos. Et pense, que la force de verité a pressé sa conscience, de faire telle confession contraire à ses compaignons. Par cela aussi voyez vous manifestement les Ministres ne s'accorder non plus que chiens & chats, mesmes aux premiers principes de la foy & creance: ains s'entremanger, & condamner par leurs propres arrests & iugemens. M. Voylà les contradictions, desquelles il me souuiẽt pour ceste heure, qui me suffisent pour confuter toutes noz seize heresies.

D. Ie les confuteray donc à present, par tous ces tesmoignages manifestes de la saincte escriture, où Dieu est appellé, le Dieu tout puissant, le Dieu tres-fort, le Dieu createur, Dieu terrible auquel on ne peut resister, Dieu faisant merueilles, Dieu des vertus, Dieu admirable en ses œuures, le grand Dieu, le Dieu des Dieux, le Dieu puissant au ciel en haut, & en la terre çà bas, le Dieu createur & possesseur du ciel & de la terre, le Dieu tres-haut en toute la terre, Dieu roy des siecles, grand & excellent. Car tous ces tiltres & noms là ne sont point vains, ne sans leurs significations: parquoy ils nous manifestent & declarent, que veritablement Dieu est tel en soy-mesme, & veut que pour tel nous le croyons, confessions, & adorions, detestans de tout nostre cœur ceux qui oseront le moins du monde gronder le contraire.

Gen. 17. 28. 35. 43. 48. 49. *Ge.* 33. & 46. *Deut.* 32. *Rom.* 1. *Exo.* 5. *Deut.* 7. *Pſ.* 46. 75. 88. 95. *Exod.* 15. *Deut.* 34. *Pſ.* 71. 76. 77. *Pſ.* 23. 47. 58 67 68. 79. 83. 88. *Exod.* 3. 9. 15. *Pſal.* 105. 106. 138 144. *Pſ.* 49. 83. 94. 65. 135 *Deut* 4. *Ioſ.* 2. *Act.* 2. *Geneſ.* 14. & 24 *Iſa.* 42. *Zac.* 12. *Pſ.* 83. *Pſ.* 47. *Tob.* 13. *Malach.* 1.

Iob en son liure par dix & sept fois le nomme, Dieu tout-puissant; Moyse en son Pentateuque, onze fois, le Sage, neuf fois; l'aucteur du second liure des Machabees, quinze, S. Iean en l'Apocalypse, neuf, autant de fois nous monstrans combien nous deuons abhorrer tous atheistes, libertins, Hugnos, Beziens, & Caluinistes, qui n'ont horreur d'appeller ceste infinie & absoluë puissance, *execrable reuerie*, & crier tant de choses n'estre souz sa puissance.

Dauid ayãt esprouué en plusieurs sortes les merueilleux effects de ceste puissãce absolüe & infinie de Dieu, de cœur, de voix, & de plume, le chante estre sa force, son roc, son rempar, son bras, son appuy, son refuge, son ayde, son esperance, son defenseur, son salut, son tout. Puis en fin de grande foy & allegresse s'escrie: Qui est

Pſ. 105.

celuy qui recitera les puiſſances de noſtre Seigneur, & publiera toutes ſes louanges? Noſtre Dieu a faict tout ce qu'il a voulu, au ciel, en terre, & en tous les abyſmes. Puis ſ'addreſſant à luy, dict: Tu es vn Dieu, qui fais merueilles. Tu es terrible; & qui te reſiſtera? Tu as faict choſes grandes & magnifiques: ô Dieu, qui eſt ſemblable à toy? O ſeigneur, que tes œuures ſont grandes & magnifiques: tes penſees ſont moult profondes! Puis quaſi monſtrant du doigt le Huguenot, il adiouſte: l'home brutal & inſenſé ne le cognoiſtra point, & le fol n'entendra point cecy. M. Vrayement Caluin s'eſt mõſtré fol & inſenſé deteſtãt la doctrine de ceſte puiſſance abſolüe de Dieu, & Vvier, Ochin, l'Eſpine, Beze, & Mattyr vrais brutaux, eſleuans ainſi futieuſement leurs cornes contre ceſte infinie vertu du Createur, pour l'aneantir: ou bien, r'abbatre & abaiſſer ſouz les loix des creatures. Quelle grandeur, quelle magnificence, quels merueilles reluiroient en ſes œuures diuines, s'il ne pouuoit rien faire par ſus, ou contre l'ordre deſia eſtably en ce monde? A quel droit tous ces ſacrez oracles qu'auez amenez, ſans aucune exception nous le chanteroient-il Tout-puiſſant, ſi tout ce qu'imaginent ces inſenſez luy eſtoit impoſſible? Comme eſtendroit-il le pouuoir de ſon bras, & gloire de ſon royaume en toute la terre, s'il ne pouuoit faire des corps terriens, & de leurs formes, quantitez, & places tout ce qu'il luy plaira? En quelle verité chanterions nous apres le Profete, *Qu'il a de vray ſans quelque exceptiõ, mis ſouz ſes pieds tout en ſubiection, Brebis & beufs, & leurs peaux & leurs laines, tous les troupeaux des hauts monts & des plaines, &c.* S'il luy eſtoit du tout impoſſible faire paſſer le chameau, ou chable par le pertuis de l'eguille? Brief, i'abhorreray toute ma vie l'audace de ces vers de terre, qui veulent lier la puiſſance, cognoiſſance, & volonté de leur facteur: & deteſteray de tout mon cœur les ſacrileges qui effacent des Symboles, & Confeſſions de la foy Chreſtienne l'article de la toute-puiſſance de mon Dieu. Car puis qu'il parle, ie me tairay: puis qu'il ſe dict pouuoir tout, ie le croiray, admirant les œuures, & adorant l'ouurier.

Pſ. 134. Pſ. 75. Pſ. 70. Pſ. 91. Pſ. 8.

D. Le meſme Dieu ſe manifeſtant à ſes bons ſeruiteurs, ſouuent ſe nomme EL SCHADDAI, c'eſt à

Gen. 17. 18. 35. 43. 48.

dire Dieu qui peut tout: EL ELOHIM IEHOVA, le fort Dieu & Seign. EL ELION, le Dieu tres-haut: EL ELOHE, le Dieu tres-fort: ADONACH IEHOVA & ELOHECHA, ton dominateur, & ton Dieu, EL GIBBOR, le Dieu fort, & de puissanee absolüe, voulant, que pour tel nous le croyons & adorions. M. Caluin est donc bien enragé d'iniurier ainsi ceste puissance, & traine auec luy en damnation eternelle tous les miserables qui reçoiuent ceste sienne doctrine.

Pſ. 50. Gen. 33. pſ. 24.

D. Manifestant encore plus clairement les effects de ceste sienne puissanee, Dieu dict par Isaye: Qu'il mesure la mer de son poing, compasse les eiels de la paume de sa main, comprent la terre auec trois doigts, & balance au petit poix les grandes montaignes. Que toutes gens sont deuant luy comme vne goute d'eau, & qu'il faict voller au loing les grandes isles de la mer, ainsi qu'vne poudrette. Ma main (dict-il) est elle accoureie, & affoiblie? N'ay-ie plus la vertu de vous deliurer? Voicy, ie feray la mer deserte, ie mettray les riuieres à sec, & vestiray le eiel de tenebres. Le eiel est mon siege, & la terre le seabeau de mes pieds. Et par Ieremie: Rempliray-ie pas le ciel, & la terre, dict le Seigneur Dieu? Voicy, ie suis le Seigneur Dieu, y a-il quelque choſe qui me soit impossible? M. Helas, noz maistres aueugles, & conducteurs d'aueugles, nous veulent faire accroire qu'ouy: & le Dieu viuant crie de telle vehemence que non. Et non seulement vne quelque choſe, mais neuf, dix, onze, douze, & autant que tout euenté sectaire en voudra desormais adiouster. Mais faisant tant de merueilles incomprehensibles en la mer, és isles, en la terre, és montaignes, és eiels, monstre il pas assez que son pouuoir n'est suiet és loix de nature? Le Medecin Vvier est-il donc pas vray athee, disant cela estre simplement impossible à Dieu, qui est impossible par nature? Beze, Martyr, de Spina, & tous ceux qui les croyent, sont ils pas ses compaignons d'escole, l'abbaissant souz l'ordre estably en ce monde?

Isa. 40. 50. 59. 66.

C. 23. & 42.

D. Les profetes presehans la grandeur de ceste puissanee à disposer de toutes creatures comme il luy plaira, & par sus la capacité de nos entendemens, com-

parent toute ceſte machine viſible à la bouë, cendre, argille, mortier, pot de terre, pouſſiere, larme d'eau, foin des champs, vapeur de vent, ombre paſſant, fleur du matin, roſee, & ſonge: par leſquels propos eſt aſſez manifeſte, que tout ce qui eſt en icelle, eſt totalement en la puiſſance de ſon Createur & gouuerneur, pour en faire & defaire, tourner & retourner, muer & remuer, placer & deſplacer tout ce qu'il voudra, & comme il luy plaira: ſans que chair d'homme oſe, ou Ange entreprene luy demander, Pourquoy fais-tu cela? *Iob.10.& 30 Iſa.10.29.45 & 64.Gen.3. & 18.Eccl. 10.& 17.Pſ. 2 Ierem. 18. Iſa.40.Iac.4 Sap.5.Oſe.6. & 13.Pſ.71. Iſa.29.*

Au nouueau teſtament les ſaincts Apoſtres preſchẽt, que nul peut reſiſter à ſa volonté: qu'il appelle les choſes qui ne ſont point, ainſi que ſelles eſtoient: & qu'il peut plus faire que nous ne pouuons entendre: & ces profanes deſerteurs Predicans crient qu'il ne peut garder vne ſubſtance ſans quantitez, quantitez ſans replection de lieux, lieux ſans corps, corps ſans eſtre veus, & apperceus des ſens exterieurs, n'aucune choſe outre l'ordre qu'ils s'imaginent eſtre en nature. Auſquels croirons nous? Les Anges de lumiere enuoyez de Dieu chãtent au ciel, le Seigneur Dieu eſtre tout-puiſſant, & auoir toute-puiſſance & force: & en terre, aſſeurent homes & femmes, que rien, ne luy eſt impoſſible, ne meſme difficile: & ces Miniſtres du prince des tenebres, venus d'eux-meſmes, crient qu'ils ne les faut croire abſolument, & qu'il faut excepter tout ce qu'ils auiſeront en leurs conſiſtoires. Leſquels ſuiurons nous? M. Qui ne croira aux propos des Anges que Dieu enuoye, ne croiroit à Dieu meſme. *Rom.9.& 13. Rom.4. Eph.3. Apoc.4.& 7. Luc.1. Gen.18.*

D. Le propre fils de Dieu aſſeure ſes Diſciples que toutes choſes ſont poſſibles à Dieu, voire celles qui ſõt impoſſibles aux homes: & priant dit: Abba, Pere, toutes choſes te ſont poſſibles. Eſt-ce donc pas ſ'eſtimer plus ſçauant que luy, dire qu'il faille faire tant d'exceptions? M. Non ſeulement, ains le dementir en face, qui eſt vn crime trop deteſtable. Mais ie vous prie, pourſuiure vos propos: car ie reçoy grande edification oyant ainſi magnifier la puiſſance de mon Dieu. *Matth.19. Marc.14.*

D. I'oppoſe à toutes ces exceptions Huguenotiques contraires à la toute-puiſſance diuine, les merueilles de

la Creation de tout ce monde: car Dieu a bien monſtré en tel ouurage, qu'il beſoigne quand il veut d'vne puiſſance infinie, force admirable, & vertu incomprehenſible. Qu'eſt-ce ie vous prie, d'vn pur rien auoir creé tãt de millions d'anges, archanges, vertus, dominations, Cherubins & Seraphins? Auoir de neant formé tous ces ciels qui nous enuironnent de leurs grandeurs, eauſans çà bas tant d'effects eſpouuẽtables par leurs mouuemens? Les auoir ornez de tant & telles lumieres, qui chaſſent noz tenebres; marquent noz iours, ſaiſons, & annees; & nous inuitẽt à louer & admirer l'infinie puiſſance & bonté de noſtre commun Createur? Quelle force a-il monſtree, compoſant de meſme rien le feu celeſte, l'air, l'eau, & la terre: Commandant à la mer produire tant de ſortes de poiſſons, & tant d'eſpeces d'oyſeaux? Leur donnant par ſa benediction, fecõdité d'en engendrer infinité d'autres, & en peupler l'vn & l'autre element? Diſant ſeulement, La terre produiſe verdure, herbe proereant ſemence, ſelon ſon eſpece, & arbre faiſant fruict: produiſe outre beſtial, reptile, & animaux ſelon leurs eſpeces, qui en foiſonnent infinis autres, & ainſi a eſté faict? Quelle puiſſance a-il faict paroiſtre, tournant le limon de la terre en vne chair humaine? Conuertiſſant l'os d'vne coſte toute ſeiche & morte, en vne femme plaine de vie & raiſon? M. Il a monſtré de vray, qu'il eſt autant infiny en puiſſanee & vertu, qu'en nature, bonté, & ſageſſe: Et quiconque meditera bien les merueilles de ceſte creation, iamais ne dira, *Dieu ne peut, Dieu ne pourroit, Dieu ne pouuoit, &c.* comme font noz maiſtres Sectaires, pour ſouſtenir leurs opinions Sacramentaires. Car ce grand Dieu n'eſt autre de preſent, qu'il eſtoit lors: ne s'eſt deſpouillé de ſa toute-puiſſance, n'a perdu ſa force, n'a amoindri ſa vertu, n'a aſſuiety ſon vouloir, ne lié ſon pouuoir ſouz aucune de ces choſes, qui ſont toutes les œuures de ſes mains: Ains eſt touſiours autant puiſſant qu'il eſtoit, pour tailler & retailler, muer & changer de tout ceſt vniuers, ce qu'il luy plaira, combien qu'il ſemble difficile, voire impoſſible aux ſens humains. Par ainſi adorant en toute humilité ſa ſaincte maieſté, ie croy de cœur & confeſſe de bouche, qu'il peut faire ſubſtance ſans accidens, &

Gen 1. Pſ.32. & 135. Eccleſ.18. Act.14. Heb.11.

Gen.2. 1.Cor.15.

accidens sans substance: quantitez sans remplir lieux, lieux sans estre remplis de corps: vn mesme corps en plusieurs lieux, & en vn mesme lieu plusieurs corps: brief, qu'il peut tout ce qu'il veut, tant soit-il esloigné ou contraire à l'ordre qu'il a mis en ce monde: & quiconque ainsi ne le croira & confessera, me sera execration, maranatha, comme n'aymant le Seigneur Iesus Christ Adiouſtez le reste des confirmations de la Toute-puissance, & confutations des erreurs opposites. *1.Cor.16.*

D. Tous les signes, & miracles faicts depuis la creation de cest vniuers, sur toutes sortes de Creatures, mõstrent assez que le Createur autheur de tels prodiges, n'est suiet aux loix qu'il leur a imposees, n'au cours qu'il leur a ordonné: ains par son immesurable sageſſe & force immense peut changer & muer tout ce qu'il luy plaira. En premier lieu ceſt effroyable debordement de toutes les eaux pour noyer & perdre tant homes, que bestes de la terre, sauuer entre infinis morts la seule famille de Noë, & renouueller tout l'vniuers, monstre assez euidemment de combien grande & terrible puissance Dieu besoigne quand il veut, sans s'assuietir au cours de ce monde. Puis, commandant aux nuees plouuoir contre leur ordinaire, flammes, & soufre sur les villes pour les embraser; à la terre qui tout doit soustenir, se creuer pour les engloutir: & vne mer sterile & puante, surgir au lieu de toute vne prouince fertile & plaisante, signifie ouuertemẽt que toute nature obeit à sa volõté. Tournãt en vne pierre de sel inanimé, le corps d'vne femme viuante; donnant nouuelle fecondité aux vieils corps d'Abraham & Sara; embrasant de toutes parts vn buisson, sans nuire à sa verdure: & par le ministere de Moyse, tournãt l'eau en sãg, & le sang en eaue; vne verge de bois en chair viuante, & retournant la mesme chair en bois: faisant venir tenebres maniables en plain midy; diuisant la mer pour faire passage aux vns, & reünissant ses ondes pour noyer les autres: tirant eaux d'vn dur rocher, duquel nature faict sortir ardentes etincelles & flammesches de feu; plouuant le Man celeste remply d'estranges merueilles; entretenant long temps les corps mortels de Moyse & Elie, sans nourriture naturelle, monstre-il pas assez suffisamment, que *Gen.7. Gen.19. Deut.29. Isa.13. Sap.18. & Iud.1. Gen.19. S.Luc 17. Gen.18. & 21. Exod.3.4 §. 6.7. &c. Exod.14. 15. 16.17.*

Exod.24. & & 34. Deut.9. 4.Reg.19. par ſa vertu diuine il peut plus, que ne peut meſme comprendre noſtre imbecillité humaine? Qu'il eſt garni d'vne puiſſance abſoluë, & libre de toutes les loix de ce bas monde? M. Pour vray, Caluin ſe monſtre luy-meſme execrable blaſphemateur, quand il eſcrit, *la doctrine de la puiſſance abſolue en Dieu, eſtre reſuerie & execrable blaſfeme.* Beze auſſi ne valoir mieux, defendant aux ſiens croire en general ce diuin oracle, nulle choſe eſt impoſſible à Dieu. Car quiconque meditera bien ces ſuſdits miracles, ne doubtera que le meſme Dieu qui les a faicts le temps paſſé, ne puiſſe au preſent garder ſubſtance ſans accidens, & accidens ſans ſubſtãce ſuiette, poſer deux corps en vn ſeul lieu, & vn corps en pluſieurs lieux, & toutes ces autres choſes que ces frenetiques crient luy eſtre impoſſibles. Mais pourſuyuez ces beaux exemples de la puiſſance du Seigneur.

D. Pour renuerſer du tout les fondemens de ces ſuſdicts Sacramentaires, qui ſont, *Celà eſtre impoßible à Dieu, qui eſt impoßible à nature*: Et, *Dieu ne pouuoir rien faire, qui ſoit ou contre, ou par deſſus l'ordre qu'il a eſtably entre ſes œuures*, il doit ſuffire à tout home de bon & ſain iugement, que Dieu par ſon ſeruiteur Ioſué, contre l'ordre eſtably au monde, a faict arreſter la courſe ordinaire du ſoleil; par Iſaye la faict retourner dix pas en arriere; par vn ange, parler vne aneſſe langage humain, & diſcourir auecques ſon maiſtre; a reduict ce puiſſant monarche Nabuchodonoſor en l'extremité de viure & conuerſer en beſte brute; florir & porter fruict en meſme inſtant vne verge route ſeiche; retourner fleuues contre leurs ſources; les eaues liquides & coulantes ſe tenir fermes & eſleuees ainſi que fortes murailles; nager ſur les eaues le fer auec ſa peſanteur, comme du bois, les flammes d'vne fournaiſe rafraiſchir ceux qui eſtoient iettez au milieu d'icelles, & bruler ceux qui en eſtoient loin: lions affamez & rauiſſans garder long temps ſain & entier le Profete qui leur eſtoit donné pour paſture, & en vn moment deuorer & deſchirer par pieces ſes accuſateurs. Quel ordre, quelles loix, quels cours ordinaires de nature, pour-

Ioſ.10. 4.Reg.20. Nomb.22. 2.Pet.2. Iudith 11. Daniel 4. Nomb.17. Ioſué 3. Pſal.113. 4.Reg.6. Dan.3.6. & 14.

font imaginer les naturaliſtes & Caluiniſtes auoir eſté gardez en toutes ces œuures là? De quel front oſeroient-ils dire celà eſtre poſſible à nature, qu'ils voyét auoir eſté ſi facile au Createur? Celuy qui par ſes ſeruiteurs a fermé & defermé les ciels, faiſant deſcendre d'iceux pluyes douces, & flammes ardentes quand ils ont voulu, retiré les ames des abyſmes, & corps pourris des tombeaux pour leur rendre vie, trauerſer groſſes riuieres à pieds ſec; reuelé choſes ſecretes, & aduenir, incognües à tout le reſte du monde, pourra il pas par ſon Fils vnique & conſubſtantiel faire en ces diuins Sacremens tout ce qu'il luy plaira? M. I'eſtimeray l'home eſtre du tout hors de ſens, & pour quelques enormes crimes abandonné de Dieu entre les mains de Satan pere de tout aueuglement & menſonge, qui oſera contredire à preuues ſi graues, euidentes, & ſainctes. 3. *Reg.* 17. 18. S. *Iac.* 5. 4. *Reg.* 1.

D. Mais quelles probations de l'infinie puiſſance de Dieu, & reprobations des erreurs contraires, penſez vous eſtre recueillies au myſtere de l'incarnation de ſon Fils en Marie la vierge? M. Ie vous prie me les toucher en bref. D. Par deſſus toute loy & ordre de nature, vne fille conçoit, & enfante ſans dommage de virginité, vn enfant, qui enſemble & en meſme inſtant eſt formé, organizé, animé, mortel & immortel, eternel & temporel, createur & creature, comprehenſeur & viateur, brief, Dieu ſans mutation faict autre qu'il n'eſtoit, prend en ſoy ce qu'il n'auoit; ſe faict vray home ſans deſcendre localement en terre, & faict l'home vray Dieu ſans le monter és ciels, vniſſant ſi eſtroictement deux natures enſemble, que (ſans confuſion neantmoins de leurs proprietez) ce n'eſt qu'vne ſeule perſone & ſimple hypoſtaſe, ſçauoir eſt, noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. M. La meditation de tels miracles m'edifie beaucoup, & excite à remercier la bonté, & admirer l'infinie puiſſance de mon Dieu és myſteres de ſon corps & ſang, ſans y rechercher ce que peut nature: car tels ſacremens ſont plus eſloignez du cours d'icelle, que faire ſubſtance ſans quantitez, quantitez ſans occupper lieux, contenir la *Iſa.* 7. S. *Luc* 1.

ſubſtãce d'vn vray corps ſoubs moindre forme que ſa naturelle, conſtituer en meſme inſtant vn vray corps en pluſieurs lieux, & autres pareils miracles. Quicõque croira conſtamment ceux-là eſtre veritables, ne doutera que ceux-cy ne ſoient poſſibles & faciles à Dieu. Veu meſme, que les Philoſophes par la ſeule lumiere de nature, ont bien conceu, ſubſtance ne dependre des accidẽs, qualitez & quantitez accidens abſolus pouuoir eſtre ſans ſuiet, & la cauſe premiere par ſon infinie vertu pouuoir tenir toutes cauſes ſecondes en ſuſpens, & ſans effects. Parquoy ie voy bien que nos Sectaires ſont plus aueuglez & eſloignez de la conoiſſance du vray Dieu, & de ſes perfections, que n'ont eſté ces poures payens. D. Il y a plus de treze cens ans qu'ainſi l'ont remarqué noz ſaincts Peres, deſquels l'vn faict vn beau chapitre intitulé, *Quod Plato ſit religioſior omnibus hæreticis.* Et vn autre conclud ainſi ſes diſcours. *Philoſophi non credendo credunt, hæretici verò credendo nihil credunt.*

Iren. l. 3. c. 45.

Tert. de præſc.

M. Si vous auiez donné ſolution à quelques argumens où ſe fondent les chefs de noſtre religion, ie ſerois encor plus edifié & reſolu des poincts precedens. D. Recitez les. M. Le premier & principal eſt, que le corps du Seigneur Ieſus Chriſt, ſelon qu'eſcrit l'Apoſtre, eſt du tout ſemblable aux noſtres, qui ne peuuent de ſoy eſtre enſemble en pluſieurs endroits, ne ſans leurs places naturelles, ne ſouz plus petites formes que les leur, n'inuiſibles aux yeux humains. D. Quant à la ſubſtance, neceſſité de boire, manger, dormir, endurer peines & douleurs, voire finalement mourir, le corps de noſtre Seigneur eſtoit bien ſemblable aux noſtres, & ainſi ſe doit entendre le dire de l'Apoſtre. Mais quant aux perfections, benefices, & prerogatiues, il en a eſté ſi different, qu'il n'y reſte lieu de comparaiſon, & principalement quand il eſt queſtion des diuins Sacremens, & de la toute-puiſſance. Ce que ie preuue euidemment, parce qu'en meſme inſtant, ſans œuure d'home, ains par vertu du tres-haut, & aſſiſtence du S. Eſprit, il a eſté formé, organizé, animé, & ioinct perſonellement au Fils de Dieu, au ventre d'vne vierge, laquelle neuf mois apres l'enfanta autant miraculeuſement, qu'elle l'auoit conceu. M. Il ne fut oncques Profete ſi ſainct, ne

Hebr. 2.

Iſa. 1.

S. Luc 1.

Monarque si excellent, ne home si digne, duquel le corps puisse estre comparé à cestuy. D. En iceluy il soustint la faim quarante iours, marcha sur la mer, fut esleué en l'air, resplendit ainsi qu'vn soleil, se rẽdit quelquesfois inuisible & imprenable à ses ennemis, sortit du tombeau fermé, entra dans le cenacle sans ouuerture, & penetra les ciels, montant par sa propre vertu sur toutes autres creatures. Est-ce donc pas extreme aueuglement à ces peruers, se comparer auec luy? M. Si est pour vray.

S. Matth. 4. 14.17. S. Iean 8. S. Luc 4. S. Iean 20. S. Matth. 28.

Mais S. Paul dit, que Dieu ne peut mentir, ne desnier soy-mesme. S. Ieroſme, qu'il ne pourroit reparer la vierge corrompuë. Sainct Augustin, qu'il ne peut mourir ny dormir. Sainct Theodoret qu'il ne peut pecher, à cause que c'est vne chose aliene de sa nature: Parquoy il semble qu'il faille borner la puissance de Dieu par quelques limites. D. Ce sont les obiections de Martyr, Beze, Sureau, & l'Espine, ausquels a esté satisfait par plusieurs Docteurs Catholics. Mais afin de vous contenter & resoudre, en brief ie vous respons auec Sainct Augustin, que mentir, se desnier, mourir, pecher, & autres imperfections, n'appartiennent à puissance, ains a imbecillité: parquoy l'infinie, ou toute-puissance de Dieu apparoist mieux en ce qu'il n'est capable de telles infirmitez, que s'elles fussent en luy. Les propos du S. Docteur sont: *Dicitur omnipotens faciendo quod vult, non patiendo quod non vult. Quod si accideret, non esset omnipotẽs.* Et S. Ieroſme parle de la puissance ordinaire de Dieu, non de l'absoluë & extraordinaire.

Heb. 6. 2. à Timot. 2. Epist. à Eustoch. Liu. 5. de la Cité, c. 10. Dialog. 3. L. 5. de la Cité, c. 10.

M. Ie me tien bien satisfaict & content de tous ces poincts qu'auons discouru, & apperçoy manifestemẽt que Caluin & autres premiers piliers de nostre Eglise reformee n'enseignent si pure verité, qu'ils ne meslent beaucoup de lourdes heresies, voire contumelies & blasfemes contre la S. Trinité, des personnes diuines, leur vnique & absoluë Essence, & leur puissance infinie & incomprehensible: qui sont les principaux fondemens de la religion, & premiers articles de la foy Chrestienne. Parquoy desormais ie ne liray leurs liures qu'auec iugement & discretion, sans croire ne receuoir indifferemment tout ce qu'ils escriront, quelque belle

dre temples de ta gloire. Nous prions le Pere par le Fils, nous prions le Fils par le Pere, nous prions le saint Esprit par le Pere & le Fils, que tous vices soient esloignés de nous, & toutes saintes vertus y soient plãtees. Garde nous ô Dieu immense, garde nous (dis-ie) l'ouurage de tes mains, aians en toy nostre esperance. Garde nous icy, & en tous lieux, garde nous à present & tousiours, garde nous dedans & dehors, deuant & derriere, & nous enuironne dessus & dessous, afin que ne tombiõs és embuches de nos aduersaires. Tu és le Dieu Tout-puissant, a qui rien n'est impossible, tu és le gardien & protecteur de tous ceux qui esperent en toy, sans lequel nul est en asseurance, nul affranchi de dangers. Tu és Dieu en vne seule & indiuisible essence, & n'est autre Dieu que toy, ny au Ciel en haut, ny en la Terre ça bas. Tu fais choses grandes, admirables & incomprehensibles sans nombre. Toute louange, tout honneur, tout hymne t'est deu. Tous Anges, tous corps celestes, toutes puissances, sans cesse t'obeissent, & chantent ton los, ainsi que doit la creature au createur, les seruiteurs au maistre, les cheualiers au Roy. Toute creature te magnifie, tout esprit te louë, ô sainte & indiuisible Trinité. Nous aussi pecheurs, & poures hommelets, de grand desir souhaitons te louer, & t'aimer de tout le cœur. Permets donc, ô nostre Dieu, nostre vie, nostre force, nostre ioye, permets dis-ie, que nous te louons. Donne nous lumiere au cœur, & parolle en bouche, afin que l'vn medite ta gloire, & l'autre à tout iamais chante tes louanges. M. Ainsi soit-il.

SECOND DIALOGVE,

AVQVEL SONT EXAMINEZ & cõfutés xxviij. autres erreurs des Hugnos, contre la ſainte Trinité : & premierement : de la verité de Dieu en ſes parolles.

MINISTRE.

LE grand deſir que i'ay de pourſuiure auec vous l'examen des autres articles, que dites nos Miniſtres auoir contre la S. Triuité, m'a fait venir dés le grãd matin vo⁹ attendre icy. DOCTEVR. I'ai emploié quelque temps à dire mõ office canonique, puis à reuiſiter mes papiers & memoires: & cela m'a empeſché de venir plus matin. Mais aſſez toſt, ſi aſſez bien. Or Dieu ſoit en noſtre aide: commençons. Le xxviij. erreur de voſtre ſecte eſt du tout contraire à la Verité infallible du Dieu viuant. M. Comment? quelques vns ſe ſont-ils tant oubliez, de le charger de menſonge? D. Vos Miniſtres de Spina, & Roſier, dirent en pleine Conference à Paris, laquelle depuis a eſté imprimée, *que ſi Dieu faiſoit en meſme inſtant le corps de ſon Fils preſent en pluſieurs endroits, il ne ſeroit veritable.* Interrogez par l'illuſtriſſime Duc de Neuers, s'il le vouloit, le pourroit-il pas faire? Se precipitans encor

plus auant en erreurs, reſpondirent: *Il ne le peut vouloir, pour ce que cela deroge à ſa verité.* Puis tout ouuertement nient qu'il puiſſe ce faire, *de peur de le faire menteur. Et que s'il faiſoit cela, il y auroit en luy, ouy, & non*: qui ſont cõtradictions, deſquelles l'vne eſt touſiours fauſſe: & de ce mal'heureux principe par tres-fauſſe conſequence, le crient en leurs preſches trompeur, fauſſaire, & mẽteur, ſi par ſon infinie puiſſance il rend ſon corps preſent en tous les lieux où eſt la ſainte Euchariſtie. Que vous en ſemble?

M. Ie condamne & deteſte telle opinion pour trois cauſes. La premiere eſt, qu'ils contrediſent clairement à M. Theodore de Beze ſecond paſteur de noſtre mere Egliſe de Geneue, qui tient en l'Elegie 6. de ſes Poëmes, que ſa Candide pouuoit eſtre enſemble en deux lieux. Ses vers ſont tels:

Humanum potius debes deponere nomen,
Vna ſimul gemino, quæ potes eſſe loco.

Puis en l'Epigramme de l'amitié contractée auec monſieur Truchon (n'agueres premier preſident à Grenoble) diſant force iniures à ceux, qui eſtiment impoſſible à Dieu, faire vn meſme corps preſent en pluſieurs lieux, il eſcrit encor ces vers:

Heu, vos aduoco, vos acres Sophiſtas,
Fallaces, querulóſque homunciones,
Qui poſſe hoc fieri ſimul negatis,
Vt quis vicitet in locis duobus,
Tandem vera loqui ò tenebriones,
Diſcite, & fieri videte poſſe,
Poſſe quod fieri ſimul negatis.

Croiant donc & confeſſant auec luy telle puiſſance eſtre en Dieu, & neantmoins qu'il ne ceſſe eſtre Dieu de toute verité: i'eſtime ceux eſtre remplis du Pere de menſonge, qui n'ont horreur l'appeller menteur. Ma ſeconde raiſon eſt, qu'apres Caluin, & les douze Miniſtres qui pour tous nous ſe trouuerent à l'aſſemblée de Poiſſi, nous preſchons & croions, que tous ceux qui font la Cene ſelon noſtre mode, *reçoiuent reallement & veritablement la ſubſtance du corps du Seigneur & ſont faicts*

os de ſes os, & chair de ſa chair. Il faut donc quant on la celebre à Geneue, Zuric, Loſanne, Berne, France, Angleterre, Eſcoſſe, Pologne, Flandres, que la ſubſtance de ce corps ſoit vraiement preſente en autant de lieux. Et pour ce toutesfois n'eſtimons Dieu menteur, ains treſ-veritable & certain en toutes ſes parolles.

Pour la tierce, il eſt certain qui quiconque oſe dire Dieu n'eſtre veritable, ains menteur s'il faict tel ou tel cas, le cõfond auec le Diable pere de toute mẽſonge: & par conſequent le renie eſtre vray Dieu, plus mal'heureuſemẽt que n'oſerent onc les Epicuriẽs & autres ennemis de la Deité: ce que toute creature raiſonnable doit abhorrer de tout ſon cœur. Voila ce qu'il m'ẽ ſemble.

D. Voz raiſons ſont manifeſtes, & voſtre concluſion treſ-certaine. Mais par deſſus tout encor, tel blaſpheme eſt condamné par toutes les ſainctes eſcritures, qui nous aſſeurent que Dieu touſiours eſt immuable en ſa nature, & cõſtant en ſa verité, quelque changement & menſonge qui puiſſe aduenir ça bas. Dauid eſcrit des Ciels, & ſainct Paul le recite. *Mutabis eos & mutabuntur, tu autem idem ipſe es, & anni tui non deficient.* Et ailleurs: Dieu eſt veritable, mais tout homme eſt menteur. Et de rechef i'ay dit en mon excés, tout homme eſt menſonger. Puis donc que l'eſcriture attribue toute menſonge au Diable comme à ſon autheur, ou à l'homme depraué cõme à ſon organe, & non iamais à Dieu; ceux qui font autrement, luy font tres grande iniure.

Pſal. 101. *Heb.* 1. *Rom.* 3. *Pſal.* 115.

D'auantage, Verité en Dieu, eſt autant naturelle comme ſapience, bonté, iuſtice, miſericorde, & autres perfections, qui ſont nature & ſubſtance en luy; non accidens comme en nous: ainſi donc que ſa nature, ſapience & bonté ſont touſiours conſtantes, auſſi eſt ſa verité tant certaine qu'elle ne peut onc varier par menſonge. Ce point eſt confirmé, & l'erreur des Miniſtres reprouué par innumerables lieux de l'eſcriture, qui traitent de la verité du Dieu viuant: comme ſont ceux cy: le Seigneur recherchera verité: Ta verité eſt iuſques aux nuées: Ta dextre te conduira pour l'amour de ta verité, douceur, & iuſtice: Tu as aimé verité: Ta verité eſt à l'entour de toy: La verité du Seigneur demeure à iamais: Tou-

Pſal. 30. 35. 44. 50. 88. 116. 118. 145.

tes tes voyes & commandemens ſont verité : Il garde touſiours verité, &c. Puis en Iſaie iurant par ſoy meſme, & par ſa vie, que ſon throne eſt eſtably en verité: il declare ceux la s'efforcer le depoſer & mettre bas, qui oſent l'accuſer de menſonge. Son Fils vnique proteſte qu'il eſt la voye, la verité, & la vie : parquoy il ne peut non plus mentir, qu'errer ou mourir. Et tous les ſaints d'vn meſme accord chantent és Ciels, Le Seigneur eſt tout-puiſſant, & ſes voies ſont iuſtes & veritables. Son nom eſt, le fidele & veritable.

Iſa.16.

S. Iean 14. Apocalyp. 15. & 19. Sap. 1. Exod. 23. Leu. 19. Nomb. 23. Deut. 19. Pſ. 4.5.58. Prou. 6.14. 19.20. Matth. 12. Act. 5.

Mais par quelle raiſon condamneroit-il ſi eſtroitement tout menſonge, ſi fauſeté eſtoit trouuée en lui? Ou, qui s'aſſeureroit iamais en ſes promeſſes, & croiroit ſes paroles, s'il auoit la moindre ſuſpition d'eſtre trompeur?

M. Et que vous ſemble de la peur qu'ils diſent auoir, que Dieu ne ſoit trouué menteur, s'ils confeſſoient qu'il peut mettre vn corps en pluſieurs lieux? D. Que c'eſt vne belle peau de lion, de laquelle ils veſtent leur aſnerie : & robbe de pourpre pour couurir leur ſingerie. M. Telles fueilles ſont trop petites pour couurir leur vergõgne: parquoy ie vous prie chãger de propos.

De la conſtance & immutabilité de Dieu, en ſa nature: contre la vingt-neufieſme hereſie.

DOCTEVR.

VOS deux ſuſdits Miniſtres picãts de l'Epine & des Roſiers ſont autheurs de l'hereſie vingt-huitieſme, tenants *que ſi Dieu faiſoit par miracle, que le corps de ſon Fils fuſt en pluſieurs endroits, il ne ſeroit immobile, ains inconſtant, muable, contrediſant à ſoy-meſme, & repugnant à ſa propre nature.* Ainſi arrogamment blaſonnent-ils la maieſté du Dieu viuant, au feuillet ſoixante-quatrieſme de la Conference, de laquelle nous auons parlé. M. Mais dictes pluſtoſt, blaſfement tant outrageuſement, que tout homes auquel reſide quelque eſtincelle de foy & crainte de Dieu, en abhorre le ſeul recit. Car ſi Dieu eſt muable & inconſtant, il n'eſt

pas Dieu : & s'il eſt vn Dieu comme la raiſon & eſcriture nous monſtre euidemment, il eſt totalement immuable, quelque choſe qui aduienne és creatures. Et quoy ? M. Theodore de Beze eſt-il (à leur iugement) Atheiſte, ou croyant à vn Dieu muable, inconſtant, & ſe contrediſant, quand il eſcrit, *que luy & ſa Candide peuuent eſtre, & viure en pluſieurs lieux ? Et que ceux ſont ſophiſtes, trompeurs, & enfans de tenebres, qui penſent le contraire?*

D. Pour vray, ceux qui feignent mutation en Dieu, le renient eſtre Dieu, le rengeant auec ſes creatures, les quelles pour leur naturelle imperfection ne peuuent eſtre que muables & inconſtantes : mais Dieu eſtant nature eternelle & infinie, ne peut eſtre ſuiect aux mutations & changemens. Moyſe eſcrit, que le vray Dieu n'eſt pas tel que l'home, pour mentir : ne comme le fils de l'home pour qu'il ſoit mué. Et Dieu parlant de ſoy-meſme, ſe manifeſte tel qu'il veut que le croyons & adorions. ſçauoir: Ie ſuis le Seigneur Dieu, & ne me chãge point. M. De faict, les mutations & changemẽs n'appartiennent au vray & eternel Dieu: ains à ceux que les homes ont inuentees & forgez, comme Iupiter, Saturne, Mars, Pluton, Iunon, Pallas, Venus, Proſerpine, & autres vanitez ſubſtituez au lieu de verité. Diſent donc tous autres Miniſtres ce qu'ils voudront, de ma part ie chanteray touſiours auec Dauid : Mais ô Seigneur, ta demeure, Eternellement demeure.

Nomb. 23.

Mal. 3.

Pſal. 116.

De l'innocence & ſainCteté de Dieu en toutes ſes œuures, contre l'hereſie 30.

DOCTEVR.

NOus dirons donc de l'innocẽce & ſainCteté de Dieu en toutes ſes œuures, que voſtre Caluin ne rend ſeulement ſuſpecte, ains reprent & cõdemne fort rigoureuſement. MINISTRE. Eſt-il poſſible? D. Mais tout vray & certain, car il tient ces propos : *Ie ne reçoy point ce menſonge & reſ-*

uerie, que Dieu ſoit ſans reprehenſion, quoy qu'il face, par ce qu'il n'eſt obligé à aucune loy. Liu. de l'eternelle predeſt. pag. 239.

M. Et qui iamais ſera pur, innocent, & totalement ſainct, ſi le Dieu viuant eſt en quelque façon digne de reprehenſion ou reproche ? A qui pardonnera ce traizieſme Apoſtre, qui penſe trouuer en Dieu quelque choſe à redire ? Veut-il hauſſer le throne de ſon conſiſtoire par deſſus l'Eternel, auec le prince de tenebres, & enfant de perdition, pour arguer & condemner Dieu d'iniuſtice? I'eſtime que les meſmes diables auroiẽt horreur de proferer ces paroles, *que Dieu n'eſt ſans reprehenſion, quelque choſe qu'il face:* eſtants en tout & par tout conuaincus de l'equité de ſes iugemens, & ſainčteté de ſes œuures. D'auantage, l'Autheur ſe condemne ſoymeſme eſcriuant ſur l'Euangil de S. Iean : *Faiſons vne conſequence certaine & indubitable, que tout ce qui eſt de Dieu, eſt iuſte & veritable: & qu'il ne ſe peut nullement faire, qu'il ne ſoit veritable en toutes ſes parolles, & equitable en tous ſes faits.* Chap. 5. Puis encore ſur le chap. 7. de S. Luc: *Hoc modo verè demum ſubiguntur homines ad credendum, vbi carnis iuſſu faceſſere iuſſi, ſtatuunt nil niſi rectum ac purum à Deo procedere, nec eius verbo vel operibus obſtrepere ſibi permittunt.* Verſ. 29. S'il eſt indubitablement equitable en tous ſes faits, eſt-il pas ſans reprehenſion quoy qu'il face? Et pour quoy, ſinon qu'il n'a autre loy que ſa droiture & iuſtice naturelle ? Si rien ne peut proceder de luy, qui ne ſoit pur & droit, où ſe fondera la reprehenſion Caluineſque? S'il n'eſt licite aux homes de bruire contre les œuures diuines, entre quelles creatures metrons nous ce maiſtre Iean, qui l'eſtime digne de reprehenſion en quelques-vnes?

D. Mettez le où il vous plaira: mais ie ſçay bien qu'il n'aura lieu auec les ſaincts Prophetes, deſquels l'vn eſcrit: Le Dieu d'Iſrael eſt bon. Il eſt iuſte & ſans iniquité. Il le faut loüer, pour ce qu'il eſt bon. Le Seigneur eſt iuſte, & tous ſes iugemens equitables. Et vn autre dict: Les œuures de Dieu ſont parfaictes: Dieu eſt fidele & ſans iniquité, iuſte & droicturier. Et vn tiers s'eſcrie: O Seigneur des armees, tu iuges iuſtement, & fais preuue du cœur & des reins. Deux autres d'vn meſme accord chantent : Dieu noſtre Seigneur eſt iuſte en toutes ſes œuures. Eſt-ce donc pas temerité diabolique d'aſſeu- Pſ. 72. 91. 105. 108. Deut. 32. Ierem. 11. Baruc 2. Dan. 3.

ſeurer, qu'il ſoit digne de reprehenſion en quelque ſorte?

Les Profetes & Apoſtres condemnent ils pas ce deteſtable erreur, quand ils comparent Dieu à vn maiſtre potier; toutes creatures à des vaiſſeaux de terre, faiſant d'iceux tout ce qu'il luy plaiſt, ſans qu'ils puiſſent, ſeulement luy demander: Pourquoy fay tu cecy ou cela? Mais que pourroit faire l'infinie ſageſſe, bonté, & ſaincteté, qui ne fuſt tres-ſagement droictement, ſainctement & bien fait? M. Pour vray, c'eſt vne peruerſité diabolique de penſer autrement: & de ma part abhorrant ceſt erreur, ie diray toute ma vie auec S. Auguſtin: *Iudicia Dei occulta eſſe poſſunt, iniuſta non poſſunt.* Diſons d'vn autre propos.

Iſa. 4. Ierem. 18. Sap. 15. Rom. 9.

De la liberté de Dieu en ſes œuures, contre la 31. hereſie Hugnotique.

DOCTEVR.

VOSTRE M. Caluin priue Dieu de toute liberté en ſes œuures temporelles, vers les creatures, diſant qu'il fait tout de telle neceſſité & contrainte, qu'il ne pourroit autrement. M. Citez les lieux & propos ſi vous voulez que ie vous croye. D. Il tient tels propos au liure de franc arbitre: *Dieu neceſſairement veut & fait bien: & veu qu'il perſeuere ainſi conſtant, il eſt comme neceſſité à ſoy-meſme.* M. Et voudriez vous ſouſtenir, que Dieu peuſt mal faire? D. Non, mais que faiſant bien à quelque Creature, il pourroit iuſtement ne le faire pas, veu qu'il fait cela de telle liberté & contingence, qu'il n'y eſt contrainct par quelconque neceſſité. Voſtre meſme hereſiarche eſcrit encor: *Penitus ſtatuere conuenit, fieri non poſſe, vt Deus conſilium retractet*: tellement qu'il n'eſt pas au pouuoir de Dieu, ſelon luy, de rien changer ou reuoquer de ce qu'il aura promis és homes. Beze ſe ſouille és meſmes ordures de ſon maiſtre, adioutant *que Dieu n'a liberté de nous oſter ſa foy, ou ſa grace quand vne fois il nous l'aura donnee: ny meſme pou-*

Sur le 26. de S. Matth. 2. 39.

Confeſſ. point 3. art. 6: & point 4. art. 20.

uoir de sauuer vn pauure damné, ou damner vn sauué, par ce (dict ce spectable) *qu'il ne change iamais d'auis, & ce qu'il a proposé, il faut qu'il soit fait.*

M. Et bien ? où trouuez vous erreur? L'escriture dict elle pas que l'eternel est constant, veritable, & immuable, ainsi que n'agueres auons prouué & conclud contre la 28. heresie? D. Ouy bien en sa nature, volonté, intelligence, sapience, & vertu considerez en soy-mesmes. M. Et en ses œuures, quoy? D. Il est aussi totalement cõstant & immuable és œuures eternelles, qui ne sortent hors la diuinité, ny se terminent enuers les creatures, telles que sont la generation du Fils, la production du S. Esprit, puis en l'amour mutuel de trois, en leur gloire, eternité, bonté, verité, iustice, &c. En telles choses seulement faut considerer en Dieu vne naturelle necessité, accompaignee seulement de la liberté appellee de bon plaisir. Mais les œuures appellez *ad extra*, c'est à dire, qui concernent les creatures, & se terminent à icelles, hors la deité, procedent de telle contingence & liberté, que sans mutatiõ en soy-mesme, il les peut muer, changer, faire, defaire, decreter, & reuoquer ses decrets, quand il luy plaira.

Libertas bene placiti.

Prenez pour exemple & preuue la creation des Anges, du ciel, de la terre, de l'home, & tous animaux. Voudriez vous dire, que Dieu ayant decreté de ce faire, n'eust reserué sa liberté de ne les creer pas? Ou qu'il eust tout ce fait par vne necessité absoluë ? M. Ie craindrois blasfemer la diuiné bonté & volonté, & transformer le vray & viuant Dieu, en vn Iupiter Lucianique, que est Athee faint estre subiect aux necessitez & destinees fatales. Ioint que Caluin, au liure de la Predestination se condamne soy-mesme, reprouuant ce propos d'vn Stoicien : *Dieu luy mesme est sa necessité.* D'auantage, ie considere que si Dieu au commencement, donna ceste liberté & franc arbitre aux Anges & à l'home, qu'en leurs actions ils fussent libres, & hors toute necessité; il reserua par plus forte raison, telle perfection en soy : veu que tout ce qu'est trouué de bon & beau és secondes causes, doit estre plus excellemment en la premiere, d'où il procede. Et pour ce ie conclud, que c'est faire grande iniure au vray Dieu, de le priuer de sa liberté

enuers nous, pour rendre sa volonté serue & esclaue d'vne maistresse necessité.

D. Si Dieu necessairement accomplissoit tout ce qu'il decrete, sans pouuoir rien reuocquer, Moyse n'auoit que faire de le prier qu'il pardonnast aux Hebrieux, ne Daniel qu'il enuoiast le Messie, ne Dauid qu'il regardast son testament, & eust memoire de son alliance, ne Ieremie, Thobie, Nehemie, Esdras, qu'il remist son peuple hors de captuité : car (selon vostre Apostre à rebours) Dieu necessairement l'eust fait, pour ce qu'il l'auoit decreté.

Exod.32. *Dan.9.* *Ps.73.*

Mais penseriez vous bien, que quand il retira Abrahã de Chaldee, Lot de Sodome, Noë du deluge, Isaac du sacrifice, Ioseph de la prison, Moyse du Nil, Ionas de la balaine, Israel d'Egypte, il n'eust pas la liberté & puissance de les laisser perir ? M. Ie n'en doute aucunement, veu que persone ne le pouuoit contraindre à faire ces deliurances miraculeuses. Et outre, qu'il eust peu, s'il eust voulu, aussi bien garder les sept Maccabeans de mourir dans la chaudiere d'Antiochus, qu'il fist Ananie, Azarie & Misael dans la fournaise de Nabuchodonosor, Daniel des lions, & Susanne du supplice : parquoy il est euident & certain qu'il est tres-libre en toutes ses œuures temporelles.

D. Il manifeste cela le plus clair du monde adioutant souuent vn *Si*, & autres conditions és promesses qu'il fait és homes: par quoy il montre bien qu'il n'est obligé à ses decrets & conseils, sinon tant qu'il luy plaist, & que l'home s'en rend digne par l'obseruance desdictes conditions. Il faict ceste promesse à Dauid & à ses enfans: *In æternum seruabo illi misericordiam meam, &c. Ponã in seculum semen eius, & thronum eius sicut dies cæli: Si autem dereliquerint filij eius legem meam &c. Si iustitias meas prophanauerint &c. Visitabo in virga &c.* S'ensuit la complainte d'Ethan chantre du tabernacle : *Tu verò repulisti & despexisti: Auertisti testamentum serui tui: &c.* Il dit encor plus ouuertement par Isaye : Si vous voulez, & si vous m'escoutez, vous mangerez les biens de la terre. Que si ne voulez, & me prouoquez à ire, le couteau vous deuorera : car la bouche du Seigneur a parlé. M. Vrayement voila des conditions bien apertes, & qui montrent

Ps. 88 *Isa.1.*

montrent assez la liberté de celuy qui promet.

D. Le psalmiste escrit encor, que Dieu proposa quelquefois perdre tout Israel, & l'eust fait, si Moyse, Aarõ, & Phinees par leurs prieres ne fussent allez au deuant de son ire. Eust-il pas enuelopé Segor en pareille ruine que Sodome, sans le S. Pere Lot? Dix iustes trouuez au pais, eussent ils pas empesché la ruine d'iceluy? Dieu auoit il pas decreté renuerser Ninive dans 40. iours, s'ils n'eussent faict penitence? A il pas ouuertement reuoqué le decret qu'il auoit arresté contre Achab, le voyãt humilié? Les oraisons & larmes d'Ezechie Roy de Iuda, retarderent ils pas sa mort de quinze ans? Promet il pas aussi par Ieremie, qu'il reuocquera le mal'heur qu'il a proposé d'enuoyer sur les pecheurs, s'ils font penitence? Et par Ezechiel, qu'il ne se souuiẽdra de toutes leurs iniquitez, en quelconque iour qu'ils les gemiront? Se cõpare il pas au potier, qui fait & defait ses pots comme il luy plaist: Il fait tout ce qu'il veut (dit l'escriture) au ciel, en la terre, & en toutes les abysmes, & personne ne peut resister à sa volonté. Qui pourroit donc empescher sa vertu, ou reprendre son equité, s'il sauuoit tous damnez, damnoit tous sauuez; conuertissoit tenebres en lumiere, & lumiere en tenebres; le ciel en terre, la terre en ciel; homes en pierres, & pierres en homes? Et ce aduiẽdroit sans mutation de son Essence & volonté: car comme dit vn de nos S. Peres, *Immotus ipse manens dat cuncta moueri.*

Pſ. 105. Gen. 19. Gen. 18 Ion. 3. 3. Rou, 21. 4 Rou, 19. Iſa. 37. Ierem. 18. Ezech. 18. Iſa. 4. Ierem. 18. Rom. 9. Sap. 15. Pſ. 114. & 135. Pſ. 75. Iob. 9. Rom. 9. Boet.

M. Certes ie le croy ainsi, veu qu'il dit par Moyse, ie tueray, & faire viure: ie frapperay & gueriray, & n'y a qui puisse retirer de ma main. Le S. Esprit aussi a pousse la mere de Samuel à chanter: Le Seigneur mortifie & viuifie, mene és enfers & en r'amaine. Le Seigneur faict l'home poure, puis l'enrichit: abaisse & releue: par quels propos il est assez euident de quelle liberté il gouuerne toutes les affaires de ce monde. Et suis bien satisfait & resolu en ce point.

Deut. 32. 1. des Roi. 2.

De la saincte & iuste volonté de Dieu, laissant sa liberté & contingence és causes secondes, contre l'heresie 32.

DOCTEVR.

NOus traiterons donc de l'erreur 32. auquel Caluin, pour renier le franc arbitre de l'home apres ses grands Peres Simon magicien, Marcion, & Manichee; tient que la prescience & volonté de Dieu causent telle necessité en la volonté des homes, & aux autres causes secondes, qu'il ne leur reste aucune liberté ne contingence. Ses propos sont: *Ie ne douteray de confesser simplement la volonté de Dieu estre necessité des choses, & necessairement aduiendra ce qu'il a voulu: comme aussi aduiendra, ce qu'il a preueu.* Puis il impose à S. Augustin qu'il a esté de telle opinion, combien qu'il en a esté le plus esloigné du monde, ainsi que tantost vous feran paroistre: Il adiouste par apres, *que Dieu a preueu, & voulu dés l'eternité toutes choses, tant en leurs causes en general, qu'aux effects en particulier:* de quoy s'ensuit, qu'il ne reste aucune liberté ne contingence és causes secondes, & par ainsi qu'vne necessité ineuitable gouuerne tout ce monde. Il descouure encor plus ouuertement son heresie au liure qu'il nomme, *Antidot contre le Concile de Trente*, s'efforceant maintenir ces propos d'Atheiste, vsurpez de Luter, & condemnez par le dict Concile: *Certa sunt omnia lege. Omnia absoluta necessitate eueniunt.*

Instit. liu. 3. chap. 23. sect. 8.

M. Ie ne vous dissimuleray point, que telle doctrine m'a touiours despleu, & à tous ceux de la Religion ausquels i'ay connu rester quelque peu de conscience: & ce pour plusieurs raisons. La premiere est, que l'Autheur se contredit & cõdamne soy-mesme en ce point, reietant du tout la doctrine de Prescience diuine, *comme subtilité, qui ne peut conuenir* (dit-il) *auec les façons de parler de l'escriture.* Et maintenant ailleurs, *que les Prophe-*

Instit. l. 2. ch. 4. sect. 3. sur le 17. ch. de S. Iean.

ties (qui ne ſont que declarations de la preſcience de Dieu faites és humains) *n'ont impoſé neceſſité aux Iuifs: ne les predictions du Seigneur, à Iudas neceſſité de perir.* Et au precedant s'embrouillant bien auant en contradictiõs eſcrit, *que la ſeruitude de peché eſt tellement volontaire, que ceux qui pechent par neceſſité, ne ſont toutesfois contrains à pecher.* Et ſur le 23. de S. Matth. v. 34. il eſt contraint confeſſer, *que les reprouuez n'attirent la mort ſur ſoy; pour ce que Dieu l'aye ainſi preueu: & pour autant, que leur perdition ne doibt eſtre attribuee à la preſciẽce diuine.* Or s'il n'y a en Dieu vne ſimple preſcience, comme impoſeroit elle neceſſité és choſes? Et ſi les propheties & reuelations des decrets diuins, ne contraignent les homes de perir, demeurent ils pas en liberté? Sur quels fondemens donc eſtablirõt Luter & Caluin leur neceſſité abſoluë?

Sur le 12. & 13. de S. Icã. Sur le chap. 8.

D'auantage, ils n'oſeroient nier que la mort du Fils de Dieu n'aye eſté preueuë, & decretee de Dieu le Pere dés les commencement. Or il eſt tout certain & euident *qu'elle a eſté totalement libre & volontaire, autrement elle n'euſt pas eſté purgation de noz pechez:* ainſi qu'eux meſmes confeſſent. Il eſt donc manifeſte, que la preuoyance & volonté de Dieu n'impoſent neceſſité, ne toliſſent la liberté & contingence.

Cal. ſur le 10 ch. de S. Icã.

Outre, ils confeſſent encor, *que l'erreur des Iuifs a eſté volontaire: que perſone n'eſt contrainct à pecher: que les homes ne reiettent la grace diuine que de leur malice volontaire: qu'ils fuyent la lumiere de leur propre gré: que la foy & creance de l'home eſt volontaire: que les meſchans de leur propre gré attirent ſur eux des ſcandales, pour n'aller où Dieu les appelle:* Se plaignent *qu'on a impoſé neceſſité és choſes libres & volontaires: veu que Dieu n'a ſeruice aggreable, s'il n'eſt volontaire: & que vraye religion contient en ſoy vne volontaire & franche reuerence: &c.* qui ſont autant d'arreſts prononcez de leurs propres bouches, contre la neceſſité abſoluë qu'ils faignent. D. Pour vray, il eſt repugnant qu'vne choſe libre, volontaire, & franche, ſoit enſemble abſolument neceſſaire: car ce ſeroient contradictions de libre & non libre, de gré & non gré, neceſſaire & non neceſſaire, qu'eux meſmes confeſſent eſtre impoſſibles du tout.

Sur le ch. 5. 8. 10. & 12. de S. Iean. Sur le 4. de S. Luc, v. 13. Sur le 13. de S. Mat. v. 54. Sur le 15. & 22. de S. Mat. v. 2. & 36. Inſtit. liu. 1. ch. 2. ſect. 1.

M. Ma seconde raison est, que suyuant tel erreur, tous peeliez (qu'ils ne peuuent nier estre preueus, mesme selon Caluin decretez de Dieu) seroient absolument necessaires, & ce par la prescience & volonté diuine. Par ainsi Dieu par sa volonté auroit contraint Lucifer & tous diables à se reuolter contre luy, Adam & sa femme à luy desobeyr, Cain à meurdir son frere, les geans à corrompre toutes loix, Cham à se moquer de la vergongne paternelle, les Sodomites à vices execrables, Lot engroſſir incestueusement ses deux filles, les Hebrieux aux idololatries, rebellions, & apostasies, Dauid à tuer le mary apres auoir contaminé sa femme, Amnon violer sa sœur, Absalon tuer son frere, chasser son pere, polluer ses belles meres, Solomon à paillarder, Ieroboam, à adorer des veaux, Achab & Iesabel à tuer les saincts Prophetes, Manasses & autres Iuifs à sacrifier leurs enfans aux diables: & pour le faire brief, Dieu tout bon & tout sainct, par sa prescience imposeroit necessité absoluë aux larrons de desrober, aux voleurs de brigander, aux meurdriers d'egorger les homes, aux parricides massacrer leurs parens, aux putains & rufiens d'exercer toutes vilennies, desquelles le seul recit particulier est en horreur à tout home craignant Dieu. D. De fait, *si la volonté de Dieu estoit necessité à toutes choses, & necessairement aduenoit tout ce qu'il a preueu*, comme dict vostre trezieſme Apostre, tout cela s'ensuyuroit: & outre, que les homes raisonnables seroient ainsi que cheuaux soubs le cheuestre, asnes soubs le fardeau, pourceaux dans la fange, chiens en lesse, & toutes autres bestes brutes, qui sans iugement & raison sont rauis d'vne brutale ignorance & impetuosité, où leur appetis furieusement les transportent. Si nous abhorrons telles conclusions, combien deuons nous detester les Ministres Autheurs des principes & antecedens?

M. Ma tierce raison est, que dire, *Dieu par sa volonté & prescience impoſer toute necessité aux creatures*, est le trãsformer en vn idole, plus pernicieux que n'imaginerent one les payens. Voire mesme (i'ay horreur le referer) pire que Satan, & tous autres Diables, qui selon nostre architecte, ne nous pouſſent aux fautes quotidien-

Cal. sur le 26. de S. Matt. v. 14.

nes. D. Pour vray le Prince des tenebres solicita bien Eue de ne croire à Dieu, Iob à se desesperer, Saül à tuer Dauid, les faux Profetes à mentir, IESVS-CHRIST à se precipiter, S. Pierre à le renier, S. Paul de ne prescher, Ananie de fausser son veu: mais iamais, iamais ne les y contraignit par necessité absoluë, ainsi que vostre fils de Capellan blasfemant dict de Dieu nostre souuerain bien. M. Voilà les raisons qui m'esmeuuent à reietter du tout ceſt erreur, i'escouteray volontiers les vostres.

D. Ma premiere est, qu'il est contraire à toutes les escritures ausquelles Dieu laisse quelque choix & liberté aux homes. Comme quand il dit à Cain: Si tu fay bien, le receuras tu pas? Si tu fay autrement, peché sera il pas incontinent à ta porte? Et à tout Israel: Considere que ie te propose ce iourd'huy deuant toy la vie & le bien, & au contraire la mort & le mal, afin que tu aimes le seigneur ton Dieu, & chemines en ses voyes. Et peu apres: I'appelle pour tesmoins le ciel & la terre, que ie vous ay offert la vie & la mort, benediction & malediction. Choisi donc la vie, afin que tu viues, & ta posterité, &c. Au precedent il leur auoit dict: Tu as ce iourd'huy esleu le Seigneur pour estre ton Dieu, & que tu chemines en ses voyes. Et au liure des Iuges, par reproche les renuoie aux Dieux qu'ils auoient esleus en sa place. Il fait dire à Dauid qu'il choisisse l'vne des trois verges & sortes d'afflictions, desquelles il le vouloit chastier. M. Pour certain, ce seroit se mocquer des persones de leur offrir choix & liberté d'eslire d'vne part, si d'autre on leur impoſoit toute necessité: parquoy ie voy bien que Caluin se moque de Dieu, & de tous ceux qui croyent ses escrits, quand il dit la volonté & prescience diuine nous causer necessité ineuitable. D. Dauid proteste qu'il a choisi demeurer en la maison de Dieu, plustost qu'aux tabernacles des meschans: Et par apres, qu'il a esleu la voye de verité, & les mandemens de Dieu: & Solomon son fils, qu'il a choisi plustost sapience, que l'or. Le fils de Dieu laisse au choix de S. Pierre & ses compaignons, s'en aller hors, ou demeurer auec luy: louë

Gen. 4. *Deut. 30.* *Deut. 26.* *Cap. 10. 2. des Rois, 24.* *1. de Paralip. 21.* *Pſ. 83. & 118.* *Prou. 8.* *S. Iean 6.*

S. Luc 10. S. Matt. 16. & 19. S. Luc 9. & 14. Marie de ce qu'elle auoit eſleu la bonne partie : crie par tout. Si quelqu'vn veut venir apres moy : Si quelqu'vn vient à moy : Si tu veux eſtre parfect : Si tu veux entrer en la vie, &c. ce qu'il ne feroit iamais de parolle, ſi par effect les contreignoit impoſant toute neceſſité au franc arbitre. Parquoy il eſt tout euident, qu'il faut ou renier toutes ces ſainctes parolles de Dieu ; ou condamner l'hereſie Hugnotique, ainſi qu'inuention du diable.

La ſeconde cauſe qui me faict condamner le ſuſdit erreur, eſt que ſouuent le Dieu viuant proteſte ne contraindre la volonté de l'home, ains laiſſer en ſa liberté beaucoup de choſes. M. Ie ſeray fort aiſe d'entendre les eſcritures qui chantent cela. D. Le Sage recite tels propos diuins : Si tu veux garder les commandemens, ils te conſerueront. Dieu t'a propoſé l'eau & le feu, eſtend ta main auquel que voudras. Deuant l'home eſt la vie & la mort, le bien & le mal, ce qu'il plus luy plaira luy ſera donné. Il commande à Ieremie dire aux habitans de Ieruſalem : Voyci, ie donne deuant vous la voye de la vie, & la voye de la mort. Le Sauueur auſſi reproche aux Iuifs qu'il les auoit voulu aſſembler, ainſi que la poulle aſſemble ſes pouſſins ſoubs ſes aiſles, mais qu'ils n'auoient voulu : demande aux malades, s'ils veulent eſtre gueris : dict que nous pourrons faire bien aux poures quand nous voudrons : commande faire aux autres, comme voudrons nous eſtre faict : crie par S. Iean, Qui veut, prenne de l'eau de vie gratis. M. Ie m'eſtonne, cõme l'home oſe dire, la volonté diuine eſtre neceſſité à toutes choſes, ou ſa preuiſion les contraindre ſoubs les loix d'vne abſoluë neceſſité, conſiderant tant d'oracles diuins chanter le contraire.

Eccl. 15.

Ierem. 21. S. Matth. 23. S. Iean. 5. S. Matth. 8. S. Luc 18. 6. Mar. 14. S. Matth. 7. S. Luc 6. Apoc. 22.

Pſ. 53. 2. des Maccab. 6. & 14. Heb. 10. 1 de S. Pierr. 5. D Dauid promet luy ſacrifier volontairement : Eleazar de franche volonté marche au ſupplice : Alchimus ſans contrainte renonce la foy & loy des patriarches : S. Paul fait mention des pechez volontaires, S. Pierre exhorte les paſteurs de vacquer à leur charge ſãs cõtrainte, ains de leur bon gré & volontairement. M. Vrayemẽt on ne ſçauroit plus ouuertemẽt condãner la neceſſité & contrainte qu'introduiſent Luter & Caluin, que

faict S. Pierre en disant, *prouidentes non coactè, sed spontaneè secundum Deum: neque turpis lucri gratia, sed voluntariè.* D. S. Paul s'y oppose-il pas aussi escriuant à quelques Corinthiens qu'ils n'estoient contraincts par necessité, ains auoient puissance de leur volonté garder leurs filles vierges: & iouant les autres de ce qu'ils faisoient force aulmones, *non ex tristitia, aut ex necessitate?* Puis r'enuoyant à Philemon son seruiteur, ne le voulãt retenir sinon qu'auec son conseil, afin que son bon œuure ne fust contrainct, ains volontaire? M. Voilà des textes & arrests Apostoliques si manifestement cõtraires à la necessité absolüe Luterienne & Caluinique, qu'il me semble impossible les accorder: parquoy renonçant ces derniers, ie croy du tout aux premiers. 1 aux Cor. 7. 2. aux Cor. 9.

D. Il faut encore condamner ceste heretique necessité, pour les cas enormes & detestables qui en ensuyuẽt, tant és affaires ciuiles, que spirituelles. Car quiconque mettra en son cœur & fantasie, *que toutes choses sont tant irreuocablement decretees de Dieu, qu'ainsi necessairement aduiendront, & du tout est impossible aduenir autrement, quoy que discoure, ou dispose l'home*; ne mettra en conseil ou deliberation aucune chose humaine: ne se souciera pouruoir de remede aux inconueniẽs de famine, pestilence, guerre, mort, qui peuuent aduenir, se persuadant la preuision & destinee estre inuitable.

Les Rois & Princes abbreuuez de telle persuasion, n'auront cure d'establir loix, faire ordonnances, administrer iustice, garder police par leurs prouinces & citez: estimans que sans s'empescher de tout celà, toutes choses necessairemẽt aduiendront selon le decret & cõseil eternel. Les magistrats ne pourront iustement commander d'emprisonner les vns, fouetter les autres, pendre les larrõs, rouër les voleurs, égorger les meurdriers, executer les sacrileges, bouillir faux monoyeurs, escarteler traistres, brusler sorciers, heretiques, & magiciens: chacun d'iceux s'excusant d'auoir esté tellement contrainct à ce faire par l'eternel cõseil de Dieu, qu'il n'auroit peu autrement.

Toutes malheureuses creatures se desborderõt à toutes especes de vices, & sãs hõte ou crainte si veautretõt, reietãs leurs ordures & vilains crimes, sur la volonté du

Createur qu'ils diront ſelon voſtre Caluin, *eſtre neceſſité des choſes, & que toutes aduiennent par l'abſoluë neceſſité qu'il a eſtablie en ce monde.*

D'auantage, pour meſme conſideration, en vain on admonneſtera les infideles de ſe renger volontairemẽt à la foy, les payens de reçeuoir le Bateſme, les pecheurs de ſe conuertir, & tous humains de laiſſer leurs vices, & s'addonner és vertus: car ils diront qu'ils ſont tels par neceſſité & contrainɛte diuine.

S'enſuyura encor, que perſone ne ſe ſouciera des menaces des Profetes, exhortations des Apoſtres, enſeignemens des peres, leçons des precepteurs. Perſone n'aura ſoin de prier Dieu, qu'il ceſſe d'affliger les humains, qu'il tourne ſon indignation en bien-veillance, qu'il nous eſlargiſſe ſes benefices, ou deliure des perils, ou aduerſaires: penſant la deſtinee & preuiſion apporter toute neceſſité és choſes. Par ainſi Satan pere de menſonge faiſant ſemblant par vos maiſtres Gueux & Huguenots ſouſtenir la gloire du Seigneur, le deforme en vn eſprit inexorable & implacable, qui ſoit tellement lié à vne extremité, qu'il ne vueille, ne puiſſe l'autre. Puis mettent toutes choſes diuines & humaines ſouz vne deſtinee plus violente & fatale que ne firent onc les malheureux payens & atheiſtes: d'autant que ceux-cy l'imaginoient proceder d'vn ordre des cauſes ſecondes, & vos maiſtres menteurs diſent la leur venir de Dieu, qui en force ſurpaſſe infiniement toutes vertus & influences des corps celeſtes M. Tout cela eſt clair comme le iour, & vray comme de parole de Dieu: & pour-ce, de bon cœur ie deteſte auec vous le ſuſdict erreur, & reconois la liberté & contingence donnee és creatures.

De la prouidence & ſolicitude paternelle de Dieu eſtenduë ſur tous les homes, contre la 33. hereſie huguenotique.

DOCTEVR.

NOvs dirons donc de la Prouidence de Dieu ſur tous les homes, qu'en toutes vos aſſemblees vous reniez ouuertemẽt. M. Cela eſt faux, & calomnie impudente. D. Et ſi ie vous le preuue clair comme le iour, condamnerez vous pas tel erreur? M. Erreur? mais ie le deteſteray ainſi qu'vn execrable atheiſme. D. Confeſſez vous pas tous homes eſtre pecheurs, & mal viuans deuant la face de Dieu? M. Ainſi nous l'enſeignent toutes eſcritures, & nous conuainquent les teſmoignages de noz conſciences. Puis, nous ne doutons que tous infideles, Iuifs, Mahometans, Tartares, Mores, ſauuages, ne ſoient mal viuans. D. Et quel eſtime a de nous autres Catholiques, voſtre pontife Caluin? M. Pour ne le vous celer, il eſcrit, *que vous eſtes ennemis plus que mortels de Ieſus Chriſt: que vous luy crachez contre la face: s'il viuoit encor en ce monde, que vous le bruleriez à petit feu: dechireriez par pieces ſainct Pierre: & lapideriez ſainct Paul.* D. Sa modeſtie & douceur euangelique, nous iuge donc bien mal viuans. Et de vous autres reformez, ſanctifiez dés le ventre, & petit troupeau du Seigneur? M. Il eſcrit, *que nous corrompons & gaſtons par noſtre ſens vicieux, tout ce qui eſt en Ieſus Chriſt, & en ſa doctrine: Que de nature nous ne ſommes rien moins que brebis; mais pluſtoſt, tous lions, tygres, loups, ours: que l'experience monſtre, que nous ſommes du tout detournez de Dieu, infectez & remplis de ſa haine: que nous obſcurciſſons la lumiere par nos peruerſes inuentions, que nous auons forgees de noſtre propre ſens.* Et en nos prieres, *nous confeſſons, que tous ſommes poures pecheurs, nais en peché & corruption, enclins à mal faire, inutiles à tout bien, ſans fin & ſans ceſſe tranſgreſſons ſes commandemens.* D. Vrayemẽt

Sur le 23. de S. Matth. v. 39. & ſur le 5. 13. & 15. de S. Iean.

Sur le 6. 10. 14. & 21. de S. Iean.

si vous dictes vray, comme en ce poinct ie croy que faictes, vous estes encor bien pires que nous.

Marot, & tous Huguenos au psal. 1.

M. Mais à quel propos tout cecy? D. S'ensuit de la deduction presente, *que tous homes sont mal viuans.* Or vous chantez en toutes vos assemblees, voire soustenez iusques à la mort, *que Dieu n'a ne soin, ne cure, des mal viuans:* dequoy s'ensuit que vous reniez la prouidence diuine auoir soin & cure de tous homes. M. Iamais ie n'auois pensé à vne si malheureuse faute: & m'esbahy bien que Beze qui tant de fois a reueu & recorrigé les Psalmes, tantost faisant vn cerf bruire, au lieu d'vne biche ree, & tantost repronuant en ses vers Latins sa version Françoise, comme il confesse: n'a corrigé ceste atheisme là, sans le laisser ainsi glisser par toutes noz eglises. D. Tant s'en faut qu'il le vueille corriger, qu'il le loüe & approuue, escriuant au liure de ses images,

Epistre au Comte de Huntington.

Icones Beze.

Clemens Marotus citra vllam linguarum vel artium cognitionem, vtilissimam aeternáque memoria dignam operam ecclesiis nauauit: quamuis mores parum Christianos, ne in extrema quidem aetate, emendarit: soustenant que Marot a faict en cela chose tres-vtile, voire digne de memoire eternelle, combien qu'en sa vie & en sa mort n'aye rien valu.

M. Disent les autres ce qu'ils voudront, de ma part ie detesteray toute ma vie vn tel propos. Premierement, par ce qu'ils imposent tel erreur profane au sainct prophete Dauid, qui iamais n'y pensa: car ny en Hebrieu, ny en Grec, ny en Latin cela ne se trouuera és Pseaumes. Et est vn grãd sacrilege d'ainsi corrompre & adiouster à la parole de Dieu, ce que du tout luy est contraire.

Secondemẽt, Caluin au liure contre les Libertins cõdamne tel propos, comme le plus maudit & execrable du monde: voire vn vray Epicureisme. D. Et pourquoy donc luy-mesme l'a-il approuué, le faisant publiquement chanter à Geneue, Losanne, Neuf-chastel, & toutes vos assemblees de la langue Françoise? Est-ce pas se damner à escient, & de propos deliberé tirer les autres apres soy en pareille ruine?

M. Tiercement, nier la prouidence diuine estre estendue sur bons ou mauuais, est renier Dieu estre leur Createur, cõseruateur, redempteur, & iuge: car tels sont les principaux effects de son soin, cure, & prouidence. Par ainsi i'abhorre tel chant, cõme inuention non seu-

ment Marotique: ains aussi diabolique : par laquelle Dieu est dépouillé des principaux tiltres & ornemẽs de sa gloire. Voilà ſtãchemẽt ce qu'il me ſẽble de ce point.

D. L'origine de tel erreur le deuroit faire abhorrer à toute personne: car ç'a esté le desesperé Cain, qui selõ les Hebrieux, premier osa renier bons & mauuais estre gouuernez par vn soin & cure de Dieu. A luy selon les Chaldeans, succederent ces malheureux Geans, pour les blasfemes & crimes desquels, Dieu en son ire enuoya le deluge, pour effacer tous ces meschãs de dessus la terre. Cham Esenua, c'est à dire, l'infame & impudẽt, apres le Deluge restitua tel erreur en ses generatiõs, qui le cõtinuerent long temps par les preſches de meschãs Ministres, contre lesquels Iob, Dauid, & Salomon souuent implorent l'aide, & appellent la iuste vengeãce de Dieu gouuerneur du ciel & de la terre. Puis entre les Grecs Epicure, Protagore, Diagore, Theodore & autres athees par leurs liurets, preſches, & leçons ont fait couler tel atheiſme iuſques au temps de Marot, Caluin, Beze, & ſecte hugnotique, qui ſans horreur de tels deuanciers entre les homes, & crainte des iugemens de Dieu, le chantent & en public & en priué, ainſi q̃ patole diuine, combien qu'en vetité ce ſoit inuentiõ diabolique. M. Ha ie voy bien maintenãt, q̃ Satan ſe ſert des chãſons de Marot, liures de Caluin, & preſches des Miniſtres, ainſi q̃ de maſques & trõperies pour charmer le mõde, & l'induire en atheiſme: & q̃ leurs ſectateurs peuuẽt à bõ droict eſtre nõmez Cainiſtes, Gigãtiſtes, & Chamiques au lieu de Caluiniſtes; Epicuriẽs & athees, au lieu de reformez; & que leur religion, eſt vraye irriſion de Dieu, & rebellion contre ſa prouidence. D. Entendez donc celà ſeulement des Miniſtres, ſatellites, ſacrileges, meurdriers & capitaines de la ſecte: car i'eſtime que beaucoup de ſimples & paſſionnez d'entre eux, errent par ignorance.

Au Thalmu. Beroſ. l. 1. des antiq. Sap. 14. Eccl. 16. Beroſ. li. 3. 4. & 5. Lact. de ira Dei c. 9. Dioge. Laërt. Epiph. Valer. Max.

Outre ce qu'auons dit en confutation de ceſt erreur, il s'enſuit *que ſi Dieu n'auoit ſoin & cure des mal viuans*, qu'il n'auroit precipité du ciel en l'abiſme les anges pecheurs, chaſſé Adam & Eue de Paradis, reprins Cain de fratricide, le monde d'auoir corrompu ſa voye, confondu les langages humains en Babel, ſauué Cham du deluge, deliuré Lot de Sodome, eſpatgné Segor, affamé les fils de Iacob, puny les Egyptiens

de dix verges,ne chaſtié Iſrael par tant de fleaux, ſeruitudes,& captiuitez : veu que tous ont eſté mal-viuans. Au contraire, a il pas fait paroiſtre euidemment qu'il a ſoin & cure des mal viuans, quand il a puni Moyſe & Aarõ de leur infidelité, Marie leur ſœur de ſon murmure,Samſon de ſes folies,Hely de ſa nonchalãce,Saul de ſon hypocriſie,Dauid de ſon adultere , Salomon de ſa lubricité,Ieroboam de ſon apoſtaſie,Ionas de ſa deſobeiſſance,Achab, Manaſſes, Ioachim , & Sedechie de leurs meurdres & infidelitez? M. Pour vray,tous ces ſuſdits & autres innumerables effets de la iuſtice de Dieu, puniſſant ou en ce monde, ou en l'autre,les peches des mal-viuans , monſtrent bien quel ſoin & cure il a d'iceux.

D. Ceſt auſſi renier,qu'il aye donné charge aux Prophetes de menacer les hommes,citez, republiques, & royaumes,d'horribles calamitez qui leur auiendroient, s'ils ne ſe reconnoiſſoient & changeoint par vraye penitence : qu'il aye enuoié les Apoſtres preſcher l'Euangil aux infideles, faire miracles & prodiges pour les cõuertir:qu'il aye enuoié ſon Fils pour chercher la bague perdue , l'ouaille errante , & receuoir en grace l'enfant perdu : pardonner à la pechereſſe, conuertir la Samaritaine,appeler Leui & Zachée,receuoir en grace S. Pierre,S. Thomas & S. Paul : ſauuer le Larron : brief n'eſtre venu pour appeler les pecheurs à penitence, n'eſtre incarné pour le monde ingrat , n'auoir prié pour ſes ennemis, & n'eſtre mort pour les pecheurs. M. Certes le Fils de Dieu n'euſt fait tout cela, *s'il n'euſt eu ne ſoin ne cure des mal-viuans*, comme on nous fait chanter dés le commencement de nos pſalmes:ne ſon Pere reluire ſon Soleil ſur les bons & mauuais,& plouuoir ſur les iuſtes & iniuſtes.Par ainſi quiconque deſormais ainſi le croira & chantera,à mon aduis reniera toute iuſtice,bonté, grace,& miſericorde de Dieu enuers les pecheurs:abolira la predication de ſa parolle,& vſage des Sacremens pour noſtre iuſtice: voire meſmes toutes loix & corrections des mal-faicteurs , diſciplines & chaſtimens entre les humains: & au lieu de vraye religion,plantera le plus mal'heureux deſordre & atheiſme du monde. Par quoy ie vous prie de changer de propos.

e la permiſsion de Dieu enuers les pecheurs & leurs pechés, contre la trante-quatrieſme hereſie.

DOCTEVR.

IXaminons donc ce qu'il faut croire de la ſimple permiſſion de Dieu touchant les pechez & crimes, tant des homes que des Diables, que Caluin ne renie ſimplement, mais reiette ſelõ ſa couſtume, auec force iniures, & ma-
dictions. MINISTRE. Pour Dieu ne luy impo- 4
z rien, ains recitez ſes parolles. D. Au premier liure *Chap.* 18.
e ſon inſtitution, il appele la diſtinction d'entre l'œu- *ſect.* 1.
re de Dieu, & ſa permiſſion, & tout ce que les Peres
nt eſcrit d'icelle, *inuention des homes, defenſe menſongere,*
rgiuerſation, repudiée eſchapatoire, ſubterfuge reieté de Dieu,
uerie euanouiſſante, ridicule badinage, bourde, & ineptie. Et *ſect.* 2.
eu apres continuant ſes iniures, il la nomme *ſelution*
op friuole, ſotte cauillation, gloſe froide & ſans nulle grace. *Chap.* 4.
t au liure ſecond parlant de la Preſcience & permiſſiõ *ſect.* 3.
iuine, il les appele *fineſſes non receuables, & ſubtilitez tant*
ibles qu'elles ne ſe peuuent ſoutenir. Plus ſur le liure d'Exo- *Chap.* 14.
le, il nomme ceux qui parlent de ceſte diuine permiſſiõ *v.* 17.
roids & vains ſpeculateurs. Il continue le meſme iargon
ur le 1. chap. aux Rom. ſur le 4. de la premiere aux Co-
inth. & ſur le 1. de celle aux Epheſ. Mais en ſon liu. de
'eternelle predeſtination, il ramaſſe toutes les iniures
du monde, & enfle tout ce qu'il a d'eloquence à mau-
dire & detracter d'icelle. M. Certes il me ſouuient bien
à preſent d'y auoir leu tout cela: mais ſes parolles de
pied & demi, iointes aux paſſions qui lors me trãſ-por-
toient, m'ont empeſché d'y prendre garde de pres. Et
outre, encor me ſouuient il que Beze au liu. contre Ca-
ſtalion n'a horreur d'eſcrire, *s'il y a en Dieu vne ſimple*
permiſſion des pechez humains, il n'eſt pas Dieu Tout-puiſſant:
ains Dieu d'Epicure, faitneant, oiſif, & ſans prouidence. Auſ-
ſi que Martin Bucer & Pierre Martyr en leurs Com. ſur

le 1. & 9. chapitre aux Rom. ſont en meſme erreur.

Mais de ma part ie deteſte telle opinion, & croy au contraire que Dieu par ſa liberté & volonté laſche ſeulement la bride, aux meſchans de mal-faire, leur permetant ſelon le franc-arbitre s'addonner au bien, ou au mal, à la vertu ou au vice, entant qu'il ne les empeſche efficacement de ce faire. Car premierement Caluin en ſe condamnant, ailleurs reçoit le vocable, & approuue ceſte doctrine de permiſſion, comme quant il eſcrit, *que les tentations qui nous aduiennent, ne ſont fortuites, ou eſmeues par le plaiſir de Satan, ſans la permiſſion de Dieu. Que Dieu retire ſa parolle de quelques vns, les permettant perir. Que les malins eſprits ne poſſedent les enfans, n'entrent és pourceaux, que par conceſſion & permiſſion diuine. Que les gens d'armes conduits par Iudas, eurent permiſſon du Pere de prendre le Fils. Que les Iuifs n'euſſent iamais crié, Son ſang ſoit ſur nous, & ſur nos enfans, ſi Dieu ne l'euſt permis. Que le Diable exerce ſon regne tyrannique au monde par la permiſſion de Dieu: & que les homes n'auoient la puiſſance de faire mourir le Seigneur, ſinon entant qu'il leur permiſt.* Le meſme au liure ſecond de l'Inſtitution, loüe la ſobrieté des Docteurs anciens, *qui ont rapporté l'aueuglement & endurciſſement des meſchans, à la ſeule permiſſion diuine, & non à l'operation, afin de ne laiſſer occaſion de meſdire, & parler irreueremment des œuures de Dieu.* Beze auſſi eſcrit: *Nous ne refuſons pas le mot de permiſſion ou conceſſion: & iamais ne nous vint en l'entendement, de dire, que Dieu opere és meſchans.* Puis donc que ces principaux Rabbins de noſtre Synagogue, en fin reuiennent par contrainte à la doctrine ancienne & catholique, de la permiſſion de Dieu touchant les pechez des Diables & homes meſchans, i'aime mieux m'y tenir & arreſter volontairement. Et ſi la ſobrieté des anciens Docteurs eſt louable d'auoir mis diſtinction entre la permiſſion & operation diuine: M. Iean eſt il pas damnable, d'ainſi la reietter & iniurier? Et qui voudra deſormais eſcouter ce Miniſtre damnable, ſinon ceux qui de leur gré ſe voudront damner?

Sur S. Matt. chap. 4. 8. 9. 26. & 27.

Sur le 10. & 14. de S. Iean.

Chap. 4. ſect. 3.

Aphoriſ. 29.

D. Toute bonne & droite conſcience ſe doit contenter en ceſte conſideration, que Dieu n'eſtant ouurier ne autheur des pechez humains ou diaboliques, qui

neantmoins tous les iours se commettent, seulement & simplement les permet & laisse faire : par ainsi la doctrine de la simple permission & concession diuine touchant les pechez, ne doit estre blasfemée & reietée, ains louée comme sainte, & receuë ainsi que necessaire.

Puis elle est manifestement prouuée par la S. escriture : comme quand la legion d'esprits malins contraints d'abandõner le corps d'vn home, demanderẽt à nostre maistre, qu'il leur permist d'ẽtrer dans des pourceaux, & il leur permist. *Rogauerunt eum*, dit l'Euangil, *ut permitteret eis ingredi in porcos : & permisit eis.* Vous ne voiés là qu'vne simple cõcession & indulgẽce, non plus q̃ fut baillée à Satan, quand il demanda congé a Dieu d'exercer sa rage diabolique contre les richesses, seruiteurs, enfans, & propre personne de Iob. Car Dieu dit simplement à ceste aduersaire, *Ecce in manu tua est, &c.* sans luy commander faire tant d'outrages à son saint seruiteur. Iudith aussi confesse que n'Holoferne, n'autre de son camp auoit souillé sa chasteté, par ce que Dieu ne leur auoit permis. La mesme sainte escriture attribue les tentations de saint Tobie, à ceste permission : comme aussi le libelle, par lequel Moyse permist aux Iuifs repudier leurs femmes pour certaines causes. Dieu luy mesme disant par Dauid, qu'il laisseroit aller ceux qui n'auoient voulu l'escouter, selon les souhaits de leurs cœurs apres leurs inuentions : & par Osee qu'il ne visiteroit leurs files fornicatrices, ne leurs femmes adulteres ; declare assez qu'il permet simplement les iniquitez, sans les decreter ou operer.

S. Luc. 8.
Iob 1.
Iud. 13.
Tob. 2.
Matth. 19.
Mar. 10.
Psal. 80.
Ose. 4.

M. Cela est tout certain : car defendant d'vne part sous terribles menaces les pechez & meschancetez, il ne les decrete ne opere : & d'autre, ne les empeschant d'estre faictes, comme bien il feroit s'il vouloit, il apparoist bien que seulement il les permet & dissimule.

D. Ceste iuste & saincte permission est encor confirmée par tous les endroits où l'escriture louë l'admirable patience & longanimité de Dieu enuers les pecheurs. Comme quand il est dit, qu'il dissimule les pechez des hommes les attendant à penitence : le pecheur cent fois faict mal, & toutes-fois on dissimule

Sap. 2.

Eccles.8. *Rom.9.* de luy par patience: Il endure en grande patience les vaisseaux d'ire, disposez à perdition. Comme se fait cela, que par ceste indulgence & concession paternelle de Dieu, qui ne punit incontinent les meschans: ains pour vn temps leur permet vacquer à leurs vices, les attendãt à correction & salut? Ou s'ils perseuerent en iceux iusques à la fin, les punir instemẽt, sans qu'ils puissẽt auoir aucune excuse deuant sa face? Ignores tu dit l'Apostre, *Rom.2.* que la benignité de Dieu, t'ameine à penitence? Desprises-tu les richesses de sa bonté, patience, & longanimité? Selon la dureté & cœur impenitent, tu te thesaurizes ire, au iour de l'ire & reuelation du iuste iugement. Le mesme Apostre tesmoigne ceste patience estre bien esprouuée en luy, quand apres tant de meurdres & violences faites au seruiteurs de Dieu, en fin l'a appelé à soi, *1.à Tim.1.* afin qu'il seruit d'exẽple à tous ceux qui deuoient croire. *2.Petr.3.* Et S. Pierre escrit, que Dieu ne tarde iuger le monde *Exod.32. &* comme aucuns estiment: ains est ainsi patient pour l'a- *34. Psal. 85.* mour des esleus, ne voulant qu'aucũ perisse. Pour mes- *& 144.* mes raisons Moyse, Dauid, Ioel, & Ionas l'appelẽt Dieu *Ioel 2.* patient, longanime, de grande misericorde & misera- *Ion.4.* tion. Ailleurs aussi est il nommé Dieu clement, pitoiable, indulgent, doux, amiable, tardif a ire, prompt à misericorde, propice, exorable, pere, pasteur, nourricier, bien-faiteur, espoux de nos ames, aide, refuge, consolateur, redempteur, salut, & sauueur, &c. desquels beaux & diuins tiltres outrageusement le despouillent les heretiques, iniurians mal'heureusement la sainte indulgence & permissiõ de laquelle il vse enuers tous poures pecheurs, pendant qu'ils sont en ceste vie. M. Or ie suis fort content & edifié de ce propos, traitons en vn autre.

De

De la Preſcience, c'eſt à dire, ſimple & parfaite connoiſſance que Dieu a de toutes choſes aduenir, contre la trente-cinquieſme hereſie.

DOCTEVR.

CE ſera de la ſimple preſciẽce de Dieu, de laquelle voſtre hereſiarche renie & le nom & l'effet, appelant ſelon ſon iniurieuſe couſtume ceux-là *ſots & badins qui croient & enſeignent vne ſimple preſcience eſtre en Dieu.* Ailleurs auſſi apres auoir par deux fois reieté le nõ de preſcience diuine, il eſtime ſa ſignification *eſtre ſubtilité qui ne pent conuenir auec les façons de parler de l'eſcriture.* Puis plus hardiment il blaſfeme ceſte diuine perfectiõ, eſcriuant: *C'eſt folie de diſputer & debatre que fait ceſte preſcience, quand il appert que tout aduient par ſon ordonnance.* *Inſtitu. liu. 1. ch. 16. ſect. 4. Liu. 2. cha 4. ſect. 3.* *Liur. 3 chap. 23. ſect. 6.*

MINISTRE. Il ſe contredit comme menteur, & condamne cõme heretique, aſſeurant ailleurs, *que Dieu dés l'eternité a preueu la cheute du premier home, & en icelle la ruine de toute ſa poſterité.* Et en ſon Inſtitution, *qu'il ſçauoit bien en creant l'homme, tout ce qu'il luy aduiendroit.* Et par apres: *comme il appartient* (dit-il) *à la ſageſſe de Dieu d'auoir la preſcience de toutes choſes, auſſi il appartient à ſa puiſſance de gouuerner tout par ſa main.* Si Dieu a preueu dés ſon infinie eternité l'infidelité d'Eue, rebelliõ d'Adam, & cheute de toute leur poſterité, a il pas preſcience de toutes choſes aduenir, par ſon diuin eſprit? Eſt-ce donc pas priuer Dieu de ſon infinie ſapience, que blaſfemer ſa preuiſion? D. Si eſt pour vray, & par conſequent renier qu'il ſoit Dieu, qui eſt vn extreme atheiſme. *Liu. cont. Pighius.* *Liur. 3. chap. 21 ſect. 4. Chap. 23. ſect. 7.*

Mais ie vo⁹ ptie pẽſer auec moy, que ſi ce grãd & eternel Dieu, a reuelé à noſtre commun pere Adam, que la ſemence de la femme briſeroit la teſte du ſerpent, à Noé le deluge, au pere Abraham que ſa ſemence ſeroit multipliée comme les eſtoilles du Ciel, à Lot la ruine *Gen. 3. 6. 19. 22. 28. 41.*

des Sodomeans, Iacob ce qu'il aduiendroit à sa posterité, à Ioseph l'abondance & famine, à Moyse la deliurance d'Israel, à Isaye la captiuité Babylonique, à Ieremie la deliurance d'icelle, au susdit Isaye l'enfantement du Sauueur, à Dauid son crucifiement, à Daniel l'estat des quatre monarchies; & pour le faire brief, à tous les Prophetes les choses aduenir, si long tẽps deuãt qu'elles ont esté accõplies: l'home est-il pas biẽ hors de tout sẽs & entendement, d'oser escrire & prescher, qu'il n'a vne simple & entiere prescience & sçauoir des choses futures? M. Pour certain Dieu n'auroit reuelé aux mortels tant de choses aduenir, si premier n'en auoit entiere connoissance.

Exod.3.
Isa.7. &c.
Ierem.25.
Dan.4. & 7.

S.Matth.26.
S.Mar.14.
S.Iean 13.
S.Luc 22.
S.Matth.20.
S.Iean 14.15 16.
S.Mat.24.25
S.Luc 21.

Et outre le Seigneur a-il pas predit de Iudas qu'il le trahiroit, à Pierre qu'il le renieroit, à Iean & Iacques qu'ils beuroient son calice, & à ses Apostres qu'ils s'offenceroient en luy? Combien de fois leur a-il predit le lieu, le temps, & autres circonstances de sa mort? Leur a il pas aussi reuelé sa resurrection, son ascension, la venue du S. Esprit, les succes de l'Eglise, les signes de la consommation du monde, la resurrection generale, sa venue au iugement, & la sentence qu'il prononcera sur bons & mauuais? Brief, tous ces lieux de l'escriture me semblent si ouuertement prouuer, que Dieu a la prescience & preuision de toutes choses aduenir, que celuy est du tout aueuglé du Diable qui ne le croit.

Et que pourriés vous penser qui aye esmeu Caluin, à iniurier & reieter ainsi ceste diuine prescience? D. Deux occasions toutes fausses & meschantes. Premiere, qu'il estime ceste façon de parler n'estre en l'escriture. La seconde, qu'il veut dire Dieu ne preuoir simplement les pechez & crimes tant des Diables que des homes, mais les decreter, ordonner, commander & operer en iceux.

Rom.8.
Act.2.
1.Petr.1.

M. Il s'abuse bien sottement ou malicieusement en la premiere: car S. Paul fait ouuerte mention de ceste *prescience*, disant Dieu auoir predestiné ceux qu'il a *prescens*: & S. Pierre nous asseurant que le Fils a esté liuré entre les mains des meschans, selon *la prescience* & conseil du pere. D. Per ce qu'il comprent vne nouuelle heresie en sa seconde raison, nous en disputerõs maintenant plus distinctement si vous voulez. M. Ie suis content.

Que la preſcience, & fin des decrets, ordonnances, determinatiõs & volontés de Dieu, n'eſt de faire pecher & damner les homes, contre la 36. hereſie hugnotique.

DOCTEVR.

LES architectes de voſtre pretendue reformation ont ſi grãd deſir de reieter ſur le Dieu ſouuerain tous les pechez & crimes du monde, qu'ils diſent, qu'il ne les preuoit & permet ſimplement, ains les ordonne, determine, decrete, & veut. Voſtre M. Iean eſcrit: *Il a eſté ordonné par le decret de Dieu, que l'home deuoit treſbucher par peché Et rien ne luy eſt aduenu que Dieu n'ait determiné.* MINISTRE. Il ne pourroit iamais monſtret tels decrets, ordonnances, ou determinations eſtre expreſſement enregiſtrés en l'eſcriture: & pour ce ie ne le croy point. D. Et en ſon Inſtitution il dit: *Adam eſt tombé par la volonté & predeſtination diuine.* Et par apres: *Dieu auoit determiné & decreté, qu'Adam deuſt trebucher en ruine mortelle. Dieu n'a ſeulement preueu la cheute de l'home, mais l'a auſſi voulu.* Et en ſes Commentaires ſur Geneſe: *Adam eſt trebuché par l'ordonnance de Dieu.* *Liure contre Pighius.* *Liur. 3. chap. 23. ſect. 4. & 7.*

M. Ie ne le croy pas, pour ce qu'il ſe contredit, eſcriuant ailleurs, *que Dieu auoit donné au meſme Adam la puiſſance de ne pecher point.* Et maiſtre Theodore ſon diſciple, *qu'il fut creé auec telle iuſtice & ſainteté, que volontairement & ſans aucune contrainte s'eſt allié au Diable par le peché.* Or s'il pouuoit ne pecher point, ſon peché n'eſtoit decreté n'ordonné de Dieu, veu qu'ailleurs ils tiẽnent que tels decrets & ordonnances ſont neceſſaires & ineuitables. Et ſi ſon offence a eſté du tout volontaire, il n'y a eſté pouſſé ne contraint par aucune preſcience, determination, ou volonté diuine. *Sur S. Matt. 4. v. 1.* *Confeſſ. point 3. art. 10.*

D'auantage, S. Paul parlant du peché d'Adam, ne l'attribue qu'au ſerpent qui trompa Eue, par ſa fineſſe: puis elle apres ſeduit & incita ſon mari à offenſer. Par ainſi ie cõclud, que quiconque attribue les pechez à la *2. Cor. 11.*

preſcience, ou ordonnances, determinations & volontez de Dieu, mal'heureuſement les confond auec les tentations, embuſches & fraudes du Diable.

D. Les Apoſtres n'ont garde d'attribuer peché à la preſcience, ou volonté de Dieu: car ſçachans combien au contraire, il le deteſte & abhorre, crient haut & clair qu'il eſt bon & fidele, qu'il ne nous permet eſtre tentés
1. Cor.10. outre nos forces: ains nous donne courage & moiens de repouſſer les tentations, y mettant vne fin heureuſe. Et ailleurs deſchargent totalement la preſcience, & decrets diuins de toute ſuſpition & peché, pour ſeulement en accuſer nos concupiſcences & affections de-
S.Iac.1. prauees, diſans: Que perſone ne die quand il eſt tenté, qu'il ſoit tenté de Dieu: car il ne tente point des maux. Chacun eſt tenté, amorſé & tiré par ſa propre conuoitiſe. Quand la conuoitiſe aura conceu, elle enfante peché: & quād peché ſera conſommé, il engendre la mort.

Le Fils de Dieu auſſi deſcouurant les ſources des pechez, iamais ne dit que ce ſoient la preſcience, les determinations, ou volontez de ſon pere, ains premierement
Io.8. le Diable meurdrier dés le commencement pere de mēſonge. Puis dit aux pecheurs, qu'ils ſont enfans du Diable, par ce qu'ils font le deſir de leur pere. M. Vraiement ſi Dieu decretoit & vouloit les pechez, cela luy ſeroit commun auec le Diable: & s'il determinoit & ordōnoit les homes à pechez, il en ſeroit accuſé comme luy: ce qui eſt autant damnable à penſer qu'execrable à prononcer de l'home chreſtien. Ioint que le meſme Seigneur dit, le Diable auoir mis au cœur de Iudas la traiſon, & non la preſcience, ou l'ordonnance diuine, qui
Io.13. la defend.

D. Le Prophete recitant que Dieu iure, ne vouloir la
Iſa.18. mort du pecheur, ains qu'il ſe conuertiſſe, & qu'il viue,
Ezech.18. declare aſſez qu'il ne decrete qu'il peche, ainſi que voſtre hereſiarche iargonne. Puis le Sage eſcrit: Dieu n'a
Sap.1. fait la mort, & ne s'eſiouit en la perdition des viuans. Et
Chap.15. l'Eccleſiaſtic defend dire: I'ay failli par l'impulſion de Dieu: car tu ne dois faire ce qu'il hait. Puis parlant du peché d'Adam, il adiouſte: Dieu au commencement fiſt l'home droit, le laiſſant en la puiſſance de ſon conſeil. Il adiouta mandemens & preceptes, luy propoſa l'eau & le

feu, qu'il mist la main auquel qu'il voudroit. Deuant l'home la vie & la mort, le biẽ & le mal, ce qu'il lui plaira luy sera donné. Est-ce donc pas dementir toute parolle de Dieu, dire qu'il *decrete, ordõne, & vueille les pechez estre cõmis*? M. Quand en sa loy il defend, Tu n'auras d'autres Dieux que moi: Tu ne prẽdras le nom de ton Dieu en vain: Tu ne seras meurdrier, faux tesmoin, larron, paillard, cõuoiteux du bien d'autrui, il declare assez ouuertemẽt que les pechez sont du tout contraires, & non selon ses decrets, determinations, ordonnances & voiõtez, & qu'il ne veut pas que l'home trebuche par peché. Mais se moqueroit il pas des homes, tõnant horribles menaces, comme sont maledictiõs és champs, à la maison, terre de fer, ciel d'airain, famines, pestilences, guerres, bestes sauuages, feux celestes, deluges d'eaues, tenebres exterieurs, pleur & grincement de dents, & autres effets espouuentables de son ire, sur les testes des pecheurs, s'il decretoit, ordonnoit & vouloit qu'ils pechassent? Ainsi donc que toute moquerie & irrision est eloignée de ce seuere iuge des morts & viuans, & que serieusement il commande les vertus & defend les vices: aussi tout home de bien doit croire, qu'il n'ordonne ne decrete que les homes pechent, ains les en punit iustement.

Exod. 20.

Deut. 26. 28. *Leuit.* 26. *Nomb.* 14. *Ierem.* 14. 21. 24. 27. 29. 32. 34. 38. S. *Matth.* 8. 22. 25.

Que l'eternelle & diuine predestination n'est pour faire pecher & perdre, mais au contraire, pour iustifier & garder les homes, contre l'heresie trente-septiesme.

DOCTEVR.

VOstre reformateur de religion Caluin, se fourre encor plus auãt en impieté cõtre Dieu, escriuant, *qu'Adã & toute sa posterité sont tombés en peché, & par consequẽt, mort eternelle, par la predestination diuine.*

Institut. l. 3. c. 23. sect. 4. 7. & 8. & li. cont. Pighium.

M. Ce propos me semble bien coutraire à la naturelle bonté, clemence, bienueillãce, & misericorde de Dieu: car il ne peut cõuenir auec icelles de predestiner les homes ouurages de ses mains, viues images de ses perfe-

ctions, capables de grace, vertu, iuſtice, & ſalut, deuant que iamais ils l'aient offencé, à deſ-obeir à ſes commãdemens, à renoncer ſon obeiſſance, & à deſ-honorer ſa diuine maieſté. Et ne croirai iamais, que celui qui a fait les ciels pour narrer ſa gloire; le firmament pour annõcer l'œuure de ſes mains; les Anges pour le loüer, le Soleil, la Lune, les eſtoilles, voire meſme la terre, les dragons, les abyſmes, pour le ſeruir, aye formé l'home ſeulement pour le blaſfemer & depiter: ou l'aye deſtiné à pire fin que les beſtes brutes, & choſes inanimées. C'e pere diuin euſt il predeſtiné ſes enfans à luy cracher en face? Ce bon paſteur euſt il deſtiné ſes ouailles à deſpriſer ſa voix? Ceſt ouurier tãt raiſonnable euſt il fait ſon œuure tout à propos d'en étre deſpriſé, irrité, deshonoré? D. Tant s'en faut, qu'ainſi qu'eſcriuent les anciens & doctes Theologiens, Dieu a creé, & predeſtiné Adam & ſa poſterité, afin qu'ils le cõcuſſent comme leur facteur, l'aimaſſent comme ſouuerain bien, l'adoraſſent comme infinie bonté, obeiſſent comme à ſupreme Seigneur, le louaſſent comme tout parfait, & finalement euſſent auec luy au ciel toute gloire & contentement en le voiant face à face ainſi qu'il eſt.

Pſal. 18. 102. 148. *Dan.* 3. *S. Iean.* 10. *S. Paulin epi.* 4. *S. Aug. de la foy à Pier. chap.* 25. *Lactanc. l.* 3. 8. 9 10. 11. *Baſil. ho.* 11. *Hexem. Orig. trait.* 34. *ſur S. Matth.*

M. I'ay bien fueilleté & obſerué tous les endroits où ſaint Paul parle d'Adam, de ſa poſterité, & de la predeſtination, mais iamais ie n'y trouuay que Dieu les aye predeſtinez à croire au Diable pluſtoſt qu'à luy, manger le fruit contre ſon ordonnance, ou faire tous autres pechez, auſquels les homes s'abandonnent. D. Il eſcrit & enſeigne tout le contraire, diſant qu'il predeſtine les homes eſtre appelez à luy, eſtre conformes à ſon Fils IESVS-CHRIST, eſtre inſtifiez, ſaints, immaculez, & irreprochables deuant luy en charité: eſtre ſes enfans par adoption, plains de bõnes œuures, & glotifiez en la compagnie du Sauueur en ſon royaume celeſte, iouiſſans de meſme heritage auec luy. Et finalement, que la volonté de Dieu predeſtinante, eſt que tous homes ſoient ſauuez, & viennent à la connoiſſance de verité. M. Ceſte doctrine de l'Apoſtre de Ieſus-Chriſt reiouiſt les ames, conſole les conſciences, prouoque toutes perſones à l'amour & eſpoir enuers luy & à l'exercice des vertus. Mais l'erreur de l'Apoſtre

Rom. 8. *Epheſ.* 1. 1. *Cor.* 15. 2. *Cor.* 9. 1. *Tim.* 1. 2. & 5. *Tit.* 2.

Geneuois l'incite à l'abhorrer ainſi que cruel & malin enuers les pauures humains, decourage de bien faire, & prouoque pluſtoſt à ſe deſeſperer, que bien attendre de luy. Donc ie vous prie traicter d'vn autre poinct.

De la treſſaincte & tres-bonne intention de Dieu en la creatiõ des homes, qu'ils n'a faits à fin de les damner, ains pour les ſauuer contre l'hereſie 38.

DOCTEVR.

OVE vous ſemble de l'opinion de voſtre Profete Geneueſan, qui eſcrit, *que Dieu n'a ſeulement preueu la damnation des meſchans, mais qu'il les a de propos deliberé, creez pour les damner? Que Pharaõ n'eſtoit fait que pour eſtre perdu, & qu'il faut en eſtimer autant de tous peruers*? Eſt ce pas dogmatizer, Dieu auoir creé la plus grande partie du genre humain pour apres la damner & perdre; veu que ſelõ l'eſcriture & l'experience, le nombre des ſaints & eſleus eſt le moindre? *Sur le 9. ch. aux Rom. v. 17. & 18. Impij ipſi fuerunt deſtinatò creati vt perirent. Matt. 7. & 22. Luc. 13.*

.M. Vrayement il ſe contredit & condamne manifeſtement diſant ailleurs, *que le riche damné auoit eſté creé pour la vie immortelle, mais oubliant vne condition tant noble, auoit mieux aimé ſe rẽdre ſemblable à vn chien, ou à vn pourceau.* S'il faut eſtimer autant de tous les reprouuez que d'vn ſeul, comme il dit; ils ſont tous creez pour eſtre ſauuez: & ce qu'ils ſont damnez, vient de leur ſeule & propre faute, non de la premiere intention de Dieu en leur creation. *Sur S. Luc ch. 16. v. 25.*

Il eſcrit encor, *qu'il ne tient pas à Dieu qu'vne large abondance de ſes biens ne deſcoule ſur nous: ains à la petiteſſe de noſtre foy.* Or il tiendroit à luy, ſi par irreuocable & immuable deliberation il nous auoit faits pour nous dãner. Il tient de rechef, *que Dieu damne les meſchans, pource que de leur propre malice il cõuertiſſent à leur perdition, tout ce qui leur eſt offert, quelque ſalutaire qu'il ſoit: & par ainſi qu'ils periſſent de leur propre gré: qu'il ne faut attribuer leur* *Sur S. Mar. ch. 9. v. 22.* *Sur S. Matt. ch. 15. v. 13. & ch. 23. v. 34.*

Sur S. Iean 3.5.8. & 12. *ruine à la preſcience de Dieu. Qu'il ne tiens point à luy que tous ne ſoyent inſtruits par luy comme il apartient : que les hommes ſont damnez par leur infidelité, ingratitude & malice : que l'erreur & perdition vient ſeulement d'eux : que leur deſobeiſſance & rebellion finale eſt cauſe de leur ruine que les incredules periſſent en tenebres, pource qu'ils fuyent la lumiere de leur propre gré, &c.* Par quels propos il eſt manifeſte que la cauſe totale & ſeule de la damnation des peruers, n'eſt de l'intention de Dieu, & qu'il ne les met au monde à ceſte fin : ains que leur perdition vient ſeulement d'eux.

D. C'eſt-ce qu'il entend diſant par vn Apoſtre, qu'il veut toutes gens eſtre ſauuez : & par vn autre, qu'il ne veut qu'aucun periſſe, & criant par vn Profete : Ton iniquité ta perdu Iſrael, mais en moy eſt ton ayde. Et iurant par vn autre ? Ie ſuis viuant, ie n'appete point la mort de l'infidele : mais qu'il ſe conuertiſſe de ſa voye, & qu'il viue. Conuertiſſez vous, conuertiſſez vous de voz voyes meſchantes. Et pourquoy mourriez vous, maiſon d'Iſrael? Et de rechef. Appete-ie la mort du meſchant, dit le Seigneur Dieu, & nõ pluſtoſt qu'il retourne de ſes voyes, & qu'il viue? Auſſi dit il, qu'il a voulu pluſieurs fois aſſembler les enfans de Ieruſalem, comme la poulle aſſemble ſes poulets ſoubs ſes aiſles, mais qu'ils n'ont voulu. M. Il eſt donc manifeſte, que Dieu ne les auoit creez afin de les damner: mais que contre ſon ſainct vouloir & intention ils ſe ſont perdus.

Oſe. 13. *Ezech. 18. & 33.* *Matt. 23.*

Reprenant Cain de ſon fratricide ; enuoyant Noë annoncer ſon ire prochaine aux peruers ; Ionas menacer d'vne briefue ruine les habitans de Niniue ; Helie & Heliſee preſcher aux dix lignees d'Iſrael, qu'ils laiſſaſſent leur nouuelle & fauſſe religion, & reprinſent l'ancienne & vraye ; les Profetes auec tant de menaces contre les pecheurs ; les Apoſtres & Diſciples annoncer l'Euangile à tant d'infidelles ; a il pas aſſez fait paroiſtre quelle affection il a de ſe ſauuer tous deſuoyez ; & qu'il n'a fait les homes pour les damner, ains pour les ſauuer?

Gen. 4. & 6. *Ion. 1. 2. 3.*

M. Iamais ne croieroit en ſon Euangil, Venez à moy vous tous qui eſtes trauaillez & chargez, & ie vous ſoulageray. Et de rechef: Si quelqu'vn a ſoif, vien-

Matt. 11. *Is. 7.* *Matth. 9.*

ne à moy, & boyue. Ie ſuis venu appeller les pecheurs à penitence : iamais n'euſt tant trauaillé a conuertir les Samaritains, Tyriens, Sidoniens, Capernaites, Iuifs & Gentils à l'Euangil : iamais n'euſt faict Iudas Apoſtre, appellé, Leui de ſon peage, Zachee du figuier, pardonne à Magdelaine, iuſtifié S. Pierre, reçeu S. Thomas, ſauué le larron, prié pour ſes ennemis, conuerty S. Paul, s'il euſt creé les homes à fin & intention de les damner. Par quoy telle hereſie me ſemble fort contumelieuſe à la bonté, & iniurieuſe contre l'infinie bienueillance & miſericorde de noſtre bon pere celeſte. Luc. 19.

D. Il eſt tout certain, que ſi par les moyens des Preſches & liurets de voſtre ſecte, on ſeme parmy les homes qui ſont tous pecheurs, *que Dieu en aye fait la plus grande part de propos deliberé pour les faire pecher, puis pour les perdre & damner eternellement auec les diables* ; cela engendrera en leurs eſprits & conſciences vn incroyable horreur, deſdain, voire-meſme haine du Dieu viuant, au lieu de l'amour qu'ils luy doiuent: car au lieu de l'apprehender comme pere treſ-benin, doux, amiable, deſirant & procurant le bien de ſes enfans ; ſuyuant voſtre hereſie, ils ſe perſuaderont qu'il ſeroit vn tirant cruel, impitoiable, implacable, ennemy de leur ſalut, aduerſaire de leur bien aduenir, & qui de gaité de cœur les empeſche de iouir du ſouuerain bien, que naturellement ils deſirent ; & deuant qu'ils luy ayent onc deſ-obey, prent plaiſir à les precipiter aux enfers, tenebres, pleurs, grincement de dens, & tourmens eternels, que de nature ils haiſſent & abhorrent. M. De fait, qui croira les premiers propos de Caluin, au lieu d'vn pere des miſericordes, & Dieu de toute conſolation, ſe faindra vn Buſyris, Phalaris, & Rhadamante, qui prend plaiſir à rotir, eſcorcher, demembrer, tenailler, bruſler & tourmenter de tous extremes ſupplices, les miſerables humains ; voire les former & mettre au monde tout à ceſte fin, ſans qu'au precedent ils l'ayent iamais offencé ne en parolle, ne en œuure, ne en penſee. D. Pour vray ils s'imaginerõt vn Dieu encor bien plus cruel & inhumain, que tous les tirans qu'auez nommez. Car ceux cy n'ont tourmẽté que les corps, & ce encor pour vn brief temps : mais le Dieu forgé par voſtre Autheur, pour

ſon ſeul vouloir & plaiſir, gehenne corps & ames qu'il a formez à ſa ſemblance, en tourmens horribles, incõprehenſibles, & qui iamais ne finiront. Et qui pourroit aimer, obeir, croire, ou ſeruir de bõ cœur à vn tel Dieu? Par ainſi quiconque ſe laiſſera perſuader Caluin & autres pareils miniſtres enſeigner la verité, n'aura ſoin de croire tel Dieu (qu'ils annoncent) en ſes parolles, eſperer en ſes promeſſes, aimer ſa bonté, obeir à ſes commandemens, l'inuoquer en ſes neceſſitez, chercher les vertus qu'il louë, faire les bonnes œuures qu'il demande, n'attendre les belles recompenſes qu'il promet. MAIS au contraire, penſant qu'il l'aura fait de propos deliberé pour le damner; & quelque choſe qu'il face, ne peut euiter tel decret, par vn debauchemẽt & deſeſpoir s'addonnera à toutes voluptez, vilennies, & crimes abhominables contre Dieu & le prochain. M. Ie voy bien clairement que tel erreur abolit toute crainte, obeiſſance, & religion de Dieu; contredit à la tres-ſaincte intention du Createur; eſtaint tout deſir de bien faire & eſperer; & laiſſe apres ſoy vn ſeminaire de toutes meſchanceetez. Donc commenceez vn autre propos, car ie ſuis bien reſout de ceſtuy-cy.

De l'infinie bonté & ſainctеté de Dieu, contre 27. hereſies, par leſquelles les Caluiniſtes s'efforcẽt le faire autheur de tous les pechez du monde.

DOCTEVR.

APres que vos maiſtres Sectaires ont tant outrageuſement defiguré le Dieu viuãt en ſon eſſẽce, & degradé ſes diuines perfectiõs, ils tõbent finalemẽt par certains degrez, à renier du tout ſon infinie bõté & ſainctеté, en le chargeant de tous les pechez des hõmes & crimes des diables, quelques enormes & execrables qu'ils puiſſent eſtre. M. Si vous les pouuez conuaincre de cas ſi horribles, & eſtranges de toute religiõ, ie proteſte qu'auec vous ie les confuteray & deteſte-

ray de tout mon cœur.

D. Martin Bucer que ſeul entre les Allemands Caluin louë & admire, tient *que Dieu donne à vne meſchante ame, ce par quoy elle merite perdition.* Ses mots Latins ſont: *Dedit menti reprobæ vt ita mereatur perdi:* Elle eſt perdue par infidelité, magie, atheiſme, & tous pechez mortels: parquoy (ſelon ſon dire) Dieu ſeroit donateur & autheur d'iceux. M. Et bien c'eſt en nombre leur hereſie 39. *Sur le 1. ch. aux Rom. pag. 71.*

D. Il adiouſte incontinent apres, *qu'il n'incline ſeulement les ames des homes és erreurs, menſonges, & damnables opinions; ains leur pouſſe & inſpire tels vices iuſques au plus profond & interieur, luy meſme les trompant & ſeduiſant.* Son Latin eſt: *Satis apparet Deum cùm ſeducit, indurat, tradit in ſenſum reprobum, immittit efficacem errorem, id facere, non tantùm deſerendo, ſed etiam animos hominum, vt errori concedant, inclinando.* M. Pour vray c'eſt accuſer & charger la ſouueraine & infallible verité, de toutes les damnables tromperies, ſeductions, obſtinations, erreurs, & monſtrueuſes opinions qu'on pourroit iamais imaginer: & par ainſi faire Dieu autheur de toutes hereſies, ſorceleries, infidelitez, magies, idolatries, & atheiſmes. D. Ie conteray cela pour la 40. hereſie. *Pag. 72.*

Leur 41. erreur eſt au meſme autheur & lieu, où il tient, *Dieu encor eſtre autheur de toutes les meſchantes concupiſcences, affections debordees, & malheureux deſirs des humains: meſme, qu'il fait qu'ils n'en ſoyent ſeulement tentez, mais auſſi abbatus & vaincus. Animos hominum* (dit-il) *vt à concupiſcentiis vincantur, inclinat; in malas cupiditates pellicit, ſimpliciter praus cupiditatibus dedit, peruerſis deſideriis addicit, &c.* M. Vrayement c'eſt encourager tous ſacrileges à deſrober, tous meurdriers à maſſacrer, tous gourmans à yurongner, tous auaricieux à rapines & vſures, tous paillards à ſe deborder encor de plus en plus; & pour le dire en brief, enflammer tous meſchans à malfaire: que leur dire aux Preſches, tels deſirs eſtre diuines inclinations, & tant meſchantes concupiſcences venir de Dieu.

D. Le meſme Sectaire eſcrit par apres, ſans excepter

peché ne crime quelcõque, *que ſi Dieu ne faiſoit luy-meſme toutes choſes en toutes ſes creatures, il ne ſeroit pas Dieu. Nam niſi fateamur eũ omnia in omnibus efficere, Deũ eſſe negamus.* Voilà leur 42. hereſies. M. Ie l'eſtime pluſtoſt vn execrable blaſpheme, ou pour mieux dire, plain atheiſme: mais pourſuiuez voſtre enumeration.

Sur le chap. 9 aux Rom. pag. 454.

D. Il tient en la 43. *que Dieu ne veut ſeulement, mais faict auſſi toutes les mechancetez que commettent les malheureux deſeſperez, eſcriuant ces propos: Faciunt indurati ea quæ Deus ipſe vult eos facere, imò quæ ipſe in eis facit: nec poſſunt aliud quàm perperam agere.* M. Or les deſeſperez blaſfement la bonté de Dieu, s'eſleuent contre ſa maieſté, deteſtẽt ſa iuſtice, font iniure à ſa miſericorde, ſont bourreaux d'eux-meſmes, & s'abandonnent aux diables, ainſi que mõſtrent les exemples de Cain, Achitophel, Saul, Iudas, Iulien, &c. I'ay horreur d'inferer la conſequence, qui neceſſairement ſenſuit ſouz la maxime Bucerique.

D. Au nombre de 44. & 45. Ie mets deux hereſies du meſme autheur, tenant *que Dieu n'a ſimplement voulu la rebellion de Pharaon le tyran Egyptien, ains la faicte & cauſee en luy. Auſſi que de meſme a eſté l'autheur & ouurier d'orgueil & ambition au cœur de Dauid, faiſant denombrer ſon peuple.* Son propos eſt: *Voluit Deus Pharaonem iuſſui ſuo non obtemperare: imò vt ei repugnaret, ipſe in eo effecit. Fecit itaque Pharao quod Deus volebat eum facere: imò quod ipſe faciebat in eo.* Puis incontinent apres: *Ita cùm immiſit in cor Dauidi, vt conſeret populum, vtique ipſe & voluit, & effecit vt Dauid populum numeraret, erátque neceſſe ita illum facere.* M. C'eſt bien apertement accuſer Dieu d'eſtre cauſe & ouurier de toutes mechancetez.

Annot. ſur l'epiſtre aux Rom. ch. 8. imprim. à Vvitemb. 1524.

D. Philippe Melanchthon que les Caluiniſtes tiennent eſtre mort en leurs opinions, en peu de mots eſt autheur de la 46. 47. & 48. hereſie, eſcriuant *que l'infame adultere de Dauid, la damnable trahiſon de Iudas, auec la cruauté de Manlius, qui fiſt fouetter & decapiter ſon propre fils, ſont autãt bien œuures de Dieu, que la conuerſion miraculeuſe de S. Paul.* Son Latin eſt: *Adulterium Dauidis, ſeuitia Mãlij, proditio Iudæ, æquè ſunt Dei opus, atq; ipſa conuerſio Pauli.* M. Voilà de deteſtables blaſfemes contre la bonté & ſainteté de Dieu. Cõtinuez s'il vous plaiſt. D. Iean Caluin

Tito Liue decad. 1. liu. 4. S. Matth. 16.

en peu de propos adiouſte la 49.& 50. Diſãt, *Dieu auoir eſté autheur de tu⁹ les outrages & diaboliques cruautez, que Satã exerça cõtre Iob.* Et peu apres, *que les Sabeans pillans tous ſes biens, & maſſacrans ſes poures ſeruiteurs, faiſoient œuures plaiſantes à Dieu.* Son Latin eſt: *Colligimus eius probationis cuius Satàn & ſceleſti latrones miniſtri fuerunt, Deum fuiſſe auctorem. Molitur Satan ſanctum virum deſperatione adigere in furorem: sabæi crudeliter & impiè in aliena bona prædando inuolant, &c. quia ſic placuit Deo.* M. Outre l'iniure qu'il faict à Dieu; par tels propos il iuſtifie tous brigans, & incite tous larrons & volleurs à tuer & brigander autant hardiment, comme ſi leurs meurdres & brigandages eſtoient ſacrifices plaiſans à Dieu. *Inſtit. li. 1. ch. 18. ſect. 1.*

D. Il en adiouſte bien toſt encor huict autres preſque tout d'vn coup, tant eſt-il fecond en hereſies, & gros de blasfemes contre la diuine bonté: eſcriuant 1. *que l'aueuglement & tyrannie d'Achab*, 2. *les deteſtables inceſtes d'Abſalõ paillardãt en public auec ſes belles meres*, 3. *les iniures que Semei vomit contre le ſainct proſete Dauid*, 4. *l'apoſtaſie & idolomanie des dix lignees Iſraeliques*, 5. *les cruautez, maſſacres, bruſlemens & ſacrileges des Chaldeans ſur Iudee & Ieruſalem*, 6. *la malice & rage des Iuifs contre Ieſus Chriſt*, 7. *le peruers iugement de Pilate qui la condamné, & tous les outrages que luy firent les ſoldats qui l'ont crucifié*, 8. *& autres ſemblables crimes, ſont œuures de Dieu: ne ſont aduenues par ſa ſeule permiſsion, ains par ſa volonté, & par ſon commandement, & par ainſi il en eſt le vray autheur, Satan & tous meſchans n'eſtans que ſes organes & Miniſtres. Satan & ſceleſti latrones* (eſcrit-il) *miniſtri fuerunt, Deus author. Sic placuit Deo. Deus hoc opus ſuum pronunciat. Opus Dei eſſe pronunciat Ieremias. Deus præcipuus eſt author, Satan verò tantùm miniſter.* M. Voilà deſia 57. hereſies vilaines & damnables, y en a-il encor d'autres? *Inſtit. l. 1. ch. 18. Sect. 1. & l. 2. ch. 4. ſect. 3. 4. & 5. & l. 3 ch. 28. ſect. 8.*

D. Contez pour la 59. ce qu'il eſcrit encor, *que Satan mentant en diable, tant par ſoy-meſme, que par faus proſetes & autres ſeducteurs & trompeurs; Dieu ainſi le veut & commande.*

Et pour la 60. *Que tous meſchans commettans leurs forfaicts, ſont ſeulement comme la hache, ou fer trenchant entre les mains des meurdriers.* M. C'eſt tout ouuertement charger ſon infinie ſaincteté de tous crimes & pechez, pour *Liure contre Albert Pighius, & liure*

en excuſer & lauer les homes peruers: ainſi que le fer trenchant n'eſt coulpable, ains l'homicide qui en abuſe.

contre les libertins, chap. 14.15.& 16.

D. En la 61. il crie tout ouuertement, *que le Dieu viuant eſt comme le Capitaine de tous tyrans, larrons, volleurs & meurdriers; & qu'en ſifflant, ou au ſon de la trompette il amaſſe tous iniques comme ſes bons ſeruiteurs pour guerroier ſouz ſon enſeigne, comme s'il auoit des ſoldats à ſes gages. Plus les demene de ſa main pour deſtruire les villes, & ruiner les ſaints temples.* M. Ie ne m'eſbahy donc plus ſi les ſectateurs de ſa doctrine ſont ſi hauts à la main, & prompts à toutes guerres, rebellions, meurdres, pilleries, ſaccagemẽs, & deſtruction des royaumes & republiques.

D. Son 62. erreur conſiſte en ce *qu'il accuſe le conſeil priué & ſecret de Dieu, d'eſtre cauſe de la coulpe de tous homes aueuglez, & non les homes meſmes.* Ses propos Latins ſont: *Cùm pronunciat cæcus obtendi velum, vt in ſuis tenebris maneant, neque huius rei culpam illis adſcribit, &c. Cauſam non aſſignat extra arcanum Dei conſilium.*

Sur S. Matt. ch.13.verſ.13.

Inſtit.l.1.ch. 18 ſect.3.

Et pour faire fin, il tient en la 63. hereſie, *que Dieu eſt nommé autheur de toutes les choſes que les Docteurs Catholiques, (qu'il appelle contrerolleurs) diſent aduenir par ſa permiſſion.* Or ils enſeignent tous crimes & pechez, tãt ſpirituels que corporels eſtre commis des homes, Dieu ſimplement le permettant: parquoy Caluin & ſes Predicans iamais ne ſe pourroient excuſer, qu'ils ne facent Dieu autheur de toutes vilennies & coulpes qui oncques furent, ſont, & ſeront faictes au monde.

Beze ſon ſucceſſeur chante pour la 64. hereſie, *que Dieu opere toutes choſes ſans aucune exception de bien ou mal, vertu ou vice: autrement qu'il ſeroit vn Dieu oiſif, ſelon l'erreur d'Epicure.* M. N'y voulant rien excepter ne modifier, il le faict ouurier de toutes les abhominations & execrations commiſes tant par les homes, que par les diables.

Aphoriſme 6. contre Caſtalion.

D. Et pour conuaincre toute la ſecte des meſmes erreurs, Marlorat en ſes rhapſodies, qu'il nomme, Expoſition vniuerſelle de leurs Egliſes, eſcrit pour le 65. erreur *que Dieu ne permet ſeulement les homes tomber en peché, ains qu'il le veut, & ordonne. Et que c'eſt par ſon com-*

mandement, que Satan bourreau infernal s'arme contre nous. Et qu'en faisant efficacement ce qu'il veut dans les cœurs des obstinez & reprouuez, ne faict rien que par son ordonnance. Voilà 27. poincts esquels ie veux prouuer que les Caluinistes errent malheureusement contre l'infinie bonté de Dieu, le faisant autheur de tous pechez & iniquitez. Les en voulez vous defendre, ou excuser?

Sur les Rom. ch. 1. v. 24. & ch. 9. v. 18

M. Tant s'en faut; qu'auec vous ie deteste toutes ces susdites opinions, ainsi qu'outrageux blasfemes contre Dieu, & sa saincte parole. D. Ainsi ont faict deuant vous beaucoup de doctes Ministres tant en Alemaigne, qu'en Suisse, Ioachim de Vvestphalie, Iean Brence, Iaques André, & autres hauts Alemans, qui tant pour ce poinct, qu'autres, anathematizent & detestẽt les Caluinistes de tout leur cœur. En signe dequoy l'vn des principaux d'iceux, Tileman Heshuse a fait imprimer vn petit liuret intitulé, *Aliquot errores Caluini*, duquel le commencement est tel: *De fato & causa peccati planè impie docet, vt ex multis eius libellis probari potest: vtpote qui dicat, Deum impiorum scelera non tantùm permittere fieri, sed & efficaciter operari.* Par apres il adiouste telle censure: *Hæc omnino & Dei voluntatem incertam faciunt, & Deum peccati authorem asserunt. Hic autem error est in Deum horribiliter contumelioſus, & generi humano pernicioſissimus. Hoc sanè doctore, non Diabolus, sed Deus erit pater mendacij, &c.* Caluin dict-il, enseigne malheureusement Dieu estre la cause de peché, disant qu'il ne les permet simplement, ains les faict efficacement. Mais telle doctrine rend la volonté de Dieu incertaine enuers les homes, leur defendant estroitement ce qu'il feroit en iceux, & forgeant vn Dieu autheur de peché: qui sont blasfemes fort contumelieux contre Dieu, comme s'il estoit pere de mensonge, & non le diable, & tres-pernicieux au genre humain. Voilà l'estime & censure des Alemans de la doctrine Caluinique. Les escoles, vniuersitez, & Ministres de Suisse ne traictent l'autheur d'icelle plus gracieusement: car Pierre Martyr n'agueres lecteur en Zuric, appelle telles opiniõs libertines, detestables, sacrileges, abominables, & pleinement diaboliques.

Confutation par censures d'autres Ministres.

Thena 1560.

Sur le liure 2. des Rois, cha. 6.

Caſtalion & Seruet y contredirent dés le commencement : mais Caluin ayant plus qu'eux de credit à Geneue, en fiſt bruſler l'vn, & l'autre ſe mit en fuite. Les Miniſtres de Berne l'accuſerent & conuainquirent de ceſte impieté deuant leur Senat, qui pour ce condamna les liures dudit Caluin eſtre publiquement bruſlez par le bourreau 1554. I'ay obiecté pluſieurs fois ces erreurs aux Caluiniſtes François, mais iamais ie n'en trouué qui les vouluſt ſoutenir : ains tous ont dit qu'ils reprouuoient en ce leur Caluin. Parquoy deteſtant ces hereſies Caluineſques, vous ne faictes rien, que n'ayez commun auec tous autres, eſquels reſide quelque peu de conſcience. Mais entrons maintenant en fonds de diſpute contre tels erreurs. M. Laiſſez moy commencer, & ie les conuaincray par leurs propres teſmoignages.

Confutation par contradictions & arreſts des meſmes autheurs. N. Gallars Preface contre les Anap. & libert. Caluin l. contre les libert. c. 3. & 4.

Premierement le meſme Caluin ſe condamnant ſoymeſme, appelle ceux qui diſent Dieu autheur des pechez, *homes libertins, furieux, enragez, prodigieux, brutaux, peſtes deteſtables, qui effacent toute humanité & religion d'entre les homes.* Puis il nomme tel erreur *puante ordure, abhomination, reuerie folle, diabolique & deſeſpcree, veire tant eſloignee de tout naturel ſentiment, que les beſtes brutes en auroient horreur : s'aſſeurant qu'elle n'eſt receüe, que d'homes tres meſchans & deprauez.* Plus, dit que *telle opinion oſte toute difference d'entre bien & mal, & meſle tellement Dieu auec le diable, qu'on ne pourroit plus diſcerner l'vn d'auec l'autre.* La iuge *vne malice empoiſonnee & peſtiſere de malheureux, qui s'efforcent faire les hemes pareils en pires que les beſtes brutes & ſauuages. Brief eſtre l'hereſie la plus meſchante & monſtrueuſe, qui iamais fut excogitee d'heretique ; & la plus maudite, qui iamais ſortit de la boutique de Satan.* Outre, maintient *qu'elle a eſté expreſſement condamnee par les Apoſtres S. Pierre & S. Iude en leurs epiſtres Catholiques: Et que les renouateurs d'icelle, ne ſont que r'accoutrer les vieilles hereſies de Simon Magicien, Cerdon, Marcion, Valentin, Gnoſt, Apelles, Manichee, Priſcillien, & Borborites, ſeparez de la communion des Chreſtiens pour ſi execrable & horrible blaſfeme.* Nomme pour *patriarches de ceſte impieté Copin de l'Iſle, Quentin de Hainaut, Bertrand des Moletrins, Claude Perſeual & Antoine Pocquin, les appellant bordeliers, yurongnes, & monſtres*

Liu. contre les libert. ch. 1. 2. 3.

tant

tant abominables, que tout le monde leur deuroit cracher au visage. D. Toutes ces iniures retombent sur la face de luy-mesme, & de tous ses Ministres, car vous auez entendu & veu comme mesme il dict: *Dieu estre autheur de toutes choses qu'on dict aduenir par sa permission: estre cause des erreurs & aueuglemẽs: estre principal autheur de tous les maux que font les homes & diables:* & qu'ils ne sont seulement que ses organes & instrumens, ainsi que le fer trenchãt d'vn meurdrier. Mais poursuyuez la condamnation de vostre bel Apostre, par ses propres tesmoignages & depositions. *Instit. l. 1. ch. 18. sect. 3.*

M. Il adiouste, *que Martin Bucer son honorable frere en Christ, facilement approuuoit leur doctrine: & que luy & ses comministres Geneuois sans y penser, leur seruoient ainsi que de* MAQVEREAVX *pour corrompre les miserables ames.* D. Est-il possible que Caluin & Predicans de sa secte se nomment & reconoissent pour MAQVEREAVX DES LIBERTINS? M. Les mots Latins sont: *Oculis ipsis intueor impuros istos atque impudentes, nobu, id etiam ignorantibus, quasi lenonibus vti, vt miseras animas corrumpant.* *Chap. 4.*

D. Si en nos sermons, escrits, ou colloques nous leur baillions ces beaux tiltres, il nous dechireroient à belles dents s'ils pouuoient, ou bien appelleroient ciel & terre en tesmoignage de nostre immodestie. Mais puis que franchement ils se nomment & declarẽt tels, ie n'y veux contredire. Que fait-il apres?

M. Par neuf chapitres il desgorge infinies iniures & maledictions contre ces siens miserables disciples, puis adiouste. *Il faut noter que de cest article trois choses execrables s'ensuyuent. La premiere, que confessans Dieu estre cause & autheur des pechez, il ne reste aucune difference entre luy & le diable: tellement que le Dieu qu'ils nous forgent, seroit vne idole encore pire que les mesmes diables. La seconde, que les homes ne seroient plus esmeus par aucun remors de conscience à fuyr les vices: ains comme bestes brutes sans discerner entre bien & mal, suyuroient leurs appetis & desirs sensuels. La tierce, que dorenauant personne n'oseroit rien iuger & reprendre, ains seroit on contrainct d'approuuer & louer tout, comme paillardises,* *Chap. 13. 14. 15. & 16.*

homicides, larrecins; & eſtimer les crimes plus execrables du monde comme beaux ouurages de Dieu. Conclud finalemẽt, *que ceux qui diſent Dieu eſtre cauſe des pechez, luy font plus grande iniure, que s'ils renioient ſa puiſſance ou iuſtice: conſideré qu'ils le priuent & deſpouillent de ſa bonté, laquelle ſur tout luy eſt propre. Et que iamais home ne ſçauroit monſtrer, que Dieu deſrobe en vn larron, brigande en vn voleur, tue en vn meurdrier: & pour ce eſtime execrables blaſfemes, parler ainſi de Dieu.* D. Eſt-il donc pas bien traiſtre & malheureux de ſouſtenir les erreurs precedens? Bucer, Melancthon, Beze & autres de meſme farine, ſont ils donc pas bien damnez & condamnez, tenans les meſmes propos des Libertins? Mais pluſtoſt, leur ayans apprins par leurs preſchementeries & liurets?

M. Le meſme autheur reprouue & damne encore tant qu'il peut les ſuſdicts erreurs, en l'Epiſtre à ſes fideles & freres de Rouën: & de rechef en vn autre liuret intitulé, *Reſponce aux calomnies, &c.* Puis en ſon Harmonie il chante haut & clair, *qu'il ne faut pas appeller Dieu autheur de mal, & que la perdition des meſchans ne doit eſtre attribuee à ſa diuine preſcience.* D. Il ſe condamne apertement faiſant l'vn & l'autre, ainſi que ie vous ay prouué cy deſſus. M. Il maintient encor, *que les tentatiõs qui nous ſolicitẽt à mal, ne prouiennẽt d'autre que de Satan.* D. Il erre donc malheureuſement là où il eſcrit, tous pechez eſtre œuures de Dieu, & que Satan n'eſt que ſon organe & miniſtre. M. Il eſcrit ſur Sainct Iean, *que l'aueuglement & perdition des Iuifs, eſt venu ſeulement d'eux-meſmes.* Et par apres: *Dieu n'eſt nullement coulpable de l'infidelité des homes, pour ce qu'ils ne reiettent ſa grace, que de leur malice volontaire.* Et de rechef: *Les incredules periſſent en tenebres, pour ce qu'ils fuyent la lumiere de leur propre gré.* Puis encore: *Ieſus Chriſt diſant, Quod facis, fac citius, n'exhorte point tellement Iudas, qu'on doiue penſer que ce ſoit luy, qui le pouſſe à mal faire.* D. Et pourquoy donc Bucer, Melancthon, & luy, enſeignent-ils ailleurs, Dieu incliner & pouſſer les ames en erreurs? Abbatre & vaincre les eſprits humains, de tous meſchans deſirs? Faire és obſtinez, toutes les meſchancetez qu'il commettent? La trahiſon de Iudas, eſtre

Sur S. Matt. ch. 6. verſ. 13. & ch. 23. v. 34.

Sur S. Matt. ch. 4. v. 1.

Sur le ch. 5. 10. 12. & 13.

autant œuure de Dieu, que la conuersion de Sainct Paul? Pourroit-on plus clairement se dementir & contredire, qu'ils font?

M. Dés le commencement de son Institution il escrit, *que les maux ne doiuent estre imputez, qu'à la malice de Satan: & que le Fils de Dieu n'est point ministre de peché, veu qu'il est venu pour rõpre & destruire les œuures du diable.* Pref.

D. Pourquoy donc ailleurs les confond il ensemble?

M. Il escrit encor, *l'aueuglement de tous meschans, & tous les malefices qui s'en ensuyuent, sont nommez œuures du diable: & toutesfois il n'en faut point chercher la cause hors de leur volonté, de laquelle procede la racine du mal.* Instit. l. 2. ch. 4. sect. 1.

D. Il ne deuroit donc ailleurs l'attribuer à Dieu, ainsi qu'à la principale cause efficiente, le confondant malheureusement auec le diable.

Et qu'en dict le spectable Beze? Il iure, maudit, & se donne à cestuy-cy & cestuy-là, si iamais Caluin & luy ont pensé à enseigner telle impieté, *qui s'asseure n'estre receue que d'homes abandonnez à toute meschanceté, & qui pour auoir exercé tous malefices, ont perdu toute honte. Il se proteste croire, que Dieu n'est aucunement autheur, ne coulpable d'aucun mal, qui se commette. Que Dieu estant bon, ne peut rien faire qui ne soit bon: & qu'il n'auroit occasion de punir la meschanceté, dõt il auroit esté l'autheur.* Tient encor, *que la corruption naturelle du vieil Adam, qui est enracinee en nous, produit en nous les mouuemens vicieux, desquels par apres procedent toutes mauuaises œuures.* D. Et neantmoins vous auez ouy comme il enseigne le mesme erreur en ses aphorismes: parquoy il est certain & euident qu'en se contredisant, il se monstre estre tel qu'il cẽsure. Liu. cont. Castalion. Confess. point 1. art. 3. Poinct. 3. art. 7. Poinct. 4. art. 8.

M. Mais d'où vient qu'ils s'oublient si lourdement?

D. De la nature de mensonge, qui ne peut estre touſiours vn, ferme, & constant, cõme est verité. Puis estans coulpables de tant d'heresies, ils ne peuuent euiter ceste marque de laquelle S. Paul les denote, sçauoir est, qu'ils sont condãnez & reprouuez par leurs propres iugemẽs & sentẽces. D'auãtage, estãs apostats de l'Eglise de Iesus Christ, traistres à la foy Chrestiẽne, & faux Apostres, ils ressẽblent à Iudas, qui lors faisoit meilleure mine d'abhorrer trahison, qu'il brassoit la plus maudite du mõde. Salomon compare tels galans aux impudentes adulte- A Tit. 3. Prou. 30.

res & paillardes, leſquelles apres s'eſtre veaultrees en route vilennie, oſent contrefaire les femmes de bien, dire qu'elles n'ont rien faict, & degorger forcé iniures contre ceux ou celles qui les reprennent. Auſſi Caluin Beze & leurs comminiſtres, apres auoir à gueule ouuerte crié contre la bonté de Dieu, & chargé d'ordonner, commander, pouſſer, voire-meſme operer tous crimes tãt deteſtables qu'ils puiſſent eſtre, rant és homes qu'és diables: n'ont honte de dire que iamais n'y ont penſé, qu'on les calomnie & accuſe à grand tort de telle impieté, que ne plaiſe au Seigneur qu'ils ſoient ſi meſchans, qu'ils ont eſcrit tout le contraire, defonſans leurs tonneaux d'iniures contre ceux qui les en taxent. M. Leur malice les aueugle donc bien, de penſer tout le monde ſi ſot qu'il ne s'apperçoyue de leurs contradictions, & ſi niais qu'il ſe laiſſe deſormais piper & ſeduire par telles trahiſons. Mais i'ay acheué, dictes ce qu'il vous ſemble.

Confutation par les abſurditez horribles qui enſuyuent.

D. Quiconque penſera ſeulement aux abſurditez, qui en bonne conſequence s'enſuyuent de toutes les hereſies ſuſdictes, & combien l'infinie maieſté de Dieu eſt blaſfemee, & ſa bonté iniuriee par icelles, les abhorrera de tout ſon cœur. Car il s'enſuit de toutes ces maximes & propos, que *ſi Dieu donne à vne meſchante ame ce parquoy elle merite perdition*, orgueil, auarice, luxure, enuie, gourmandiſe, homicide, faux teſmoignage, blaſfeme, brigandage, & tous autres pechez mortels ſont dons de Dieu. Si *proprement & effectiuemẽt il ſeduict, trompe, ment, endurcit les homes peruers*: il eſt ſeducteur, trompeur, menteur, & plain de cruauté, non de douceur & bonté. S'il *encline les cœurs humains aux vicieuſes concupiſcences*, voire-meſme les *y ſolicite, attire, & pouſſe*; tous malheureux deſirs, toutes penſees vileinnes, toutes affections peruerſes, tous appetis deſbordez, toutes paſſions enragees & diaboliques, ſeroient aurant d'inclinations & inſpirations diuines. S'il *n'eſtoit point Dieu, qu'en faiſant toutes choſes ſans exception des pechez & vices*, veu qu'ailleurs vos Huguenos tiennent qu'il n'eſt point facteur de peché; ils renient toute di-

uinité, plus malheureusement que les damnez au fond d'enfer. *Si Dieu faict tout ce que font les obstinez*; il est facteur de meurdres, bruslemens, precipitations, égorgemens & submersions de soy-mesme: voire ouurier de tous blasfemes, & execrations diaboliques qui aduiennent aux desesperez. *S'il veut les rebellions, & faict les orgueilleuses & ambitieuses entreprinses des Tyrans de ce monde*; le Dieu Caluinic n'est celuy qu'onr cognu & adoré les Profetes, attendu que cestuy est le vray Dieu qui n'ayme point meschanceté ne malignité: & auec qui en veriré, malfaicteurs n'auront accointance, ne demeurance. Ps. 5. *S'il faict les adulteres, trahisons, & cruautez inhumaines*: il est adultere, traistre, & inhumain, *S'il est autheur des rages Sataniques, & volleries des brigans*; est-il pas enragé & volleur? Et *si tous massacreurs d'homes, & larrons, en assassinant & desrobant font œuures plaisantes à Dieu*; les sauuera-il pas pour reis vices? Si tous aueuglemens, inceste, iniures, sacrileges, idololatries, œuures maligues, iugemens peruers, & homicides, sont commandemens de Dieu, ainsi qu'escrit vostre M. Iean; Dieu est il pas conrraire en ses commandemens, & du tout repugnant en ses volontez & ordonnances? S'il est autheur de toutes choses qu'on dit aduenir par sa permission, comme enseigne vostre pontife; est-il pas autheur de rous les pechez des homes & des diables? Des viuans & des morts? Et de quelle equité les iugera-il, veu mesme que selon vostre Spectable, *il n'a occasion de punir les meschancetez, dont il aura esté l'autheur?* M. Vrayemẽt routes ces absurditez qu'auez inferees de leurs maximes, ioinctes à celles que i'ay recitees qu'ils deduisent eux mesmes, deuroient suffire de toute confutation; & imprimer en toutes consciences esquelles reste quelque creance & reuerence du vray Dieu, vn grand horreur de teis blasfemes, & execration des blasfemateurs. D. Cela est tout vray: mais si vaur il mieux entrer encor plus auant en dispute, & par viues & euidentes raisons conuaincre l'impieté de leurs propositions, & defendre l'innocence & saincteté de nostre vray Dieu: puis en fin nous viendrons aux tesmoignages de l'escriture. M. Laissez moy donc commencer.

Il ne peut proceder d'vne souueraine & infinie bon-

Confutation par raiſons.

té que toute choſe bõne & ſaincte; comme d'vne bonne arbre bon fruict, d'vne bonne & clere fonteine belle eaue, & ſi la racine eſt ſaincte, auſſi ſont les rameaux. Or Dieu eſt par nature & eſſentiellement vne infinie ſainctеté, bonté, & pureté: parquoy les pechez & crimes deteſtables ne peuuent proceder de luy.

Tout peché eſt vne auerſion ou diſtraction du Createur, pour adherer és creatures par vne maniere exceſſiue & defendue: Or Dieu ne ſe peut deſtourner de ſoy-meſme, s'oublier ſoy-meſme, n'exceder l'equité & iuſtice ſiẽne, il ne peut dõc eſtre cauſe ne autheur d'iniquité. Tout ouurier eſt denommé & appellé par ſon ouurage; comme l'autheur de ſedition, ſeditieux & rebelle; le tueur d'homes, meurdrier, cil qui deſrobe, larron, qui paillarde, fornicateur ou adultere, & quiconq̃ fait iniuſtice, eſt à bõ droit nõmé iniuſte. Or les diables meſmes auroient horreur d'appeller le vray & ſouuerain Dieu larrõ, volleur, meurtrier, traiſtre, &c. Caluin & ſes ſectateurs blaſfement dõc trop outrageuſement & damnablement, le diſant *autheur & ouurier de tous les pechez, qu'on dit aduenir par ſa ſeule permiſſion.*

D'auantage, tout peché procede ou d'ignorance, ou d'infirmité, ou de malice: telles imperfections ou paſſions repugnẽt du tout aux perfections diuines, & ſont accidens eſquels les ſeules creatures ſont ſuiettes: parquoy il eſt tout euident, que les pechez ne peuuẽt proceder de Dieu.

Puis, toute cauſe parfaite, ſuffiſãte & entiere s'efforce rendre ſes effects bien parfaicts & accomplis, comme nous voyons tous excellens ouuriers employer toute induſtrie & dexterité à bien parfaire & embellir leurs ouurages. Or il n'eſt rien plus parfait & ſage q̃ Dieu: ne riẽ plus imparfait, difforme, & vilain que peché: il ne peut donc eſtre ne prouenir de tel ouurier. Dieu auſſi ne peut eſtre hypocrite, double ne diſſimulé, defendant eſtroitemẽt & condẽnãt publiq̃mẽt vne choſe, q̃ ſecretemẽt il cõmanderoit & voudroit eſtre faite, voire de laq̃lle il ſeroit la meſme cauſe & autheur. Or par toutes ſes loix & ordõnãces il defend cõmettre peché, menace de peines eternelles les autheurs & ouuriers d'iniquité. Il eſt dõc pl⁹ clair q̃ midy, qu'il ne cõmande aux diables, brigãs, & meurdriers de cõmettre leurs meſchãcetez

ainſi que Caluin ſonge, &c. Que vous ſemble de ces ſix demonſtrations? D. Qu'elles ſont ſi fermes & puiſſantes, qu'elles renuerſent du tout les erreurs hugnotiques: & quoi qu'ils puiſſent babiller encontre, iamais n'y pourront pertinẽment reſpondre ne ſatis-faire. M. Adiourés à ceſte heure, ce qu'aués diſpoſé ſelõ la parolle de Dieu. *Inſtitut. l.1.c. 18.ſect.1.*

D. Dés le cõmencement de la S. Bible il eſt eſcrit, que Dieu cõſiderãt toutes ſes œuures, les trouua tresbõnes, & les beneit. Puis, Moyſe dit, les œuures de Dieu ſont parfaites: & Dauid: Dieu eſt iuſte en toutes ſes voies, & ſaint en toutes ſes œuures: & le Sage tournãt ſa parolle à Dieu lui dit: Tu aimes toutes choſes qui ſõt, & ne hais nulles choſes q̃ tu as faites. Or peché eſt treſ-mauuais & maudit, ce n'eſt donc œuure de Dieu, qui d'autãt hait & deteſte les vices, qu'il aime les vertus, & cherit les vertueux. Le mechãt & ſa mechãceté (dit le Sage) ſont egalement hays de Dieu. Et Dauid: Tu hays tous ceux qui ſont ouuriers d'iniquité. Tu as aimé iuſtice, & hay mechanceté. Et Salomõ: Dieu hait ces ſix choſes: voire ſept lui ſont en abhominatiõ. Les yeux hautains, la fauſſe lãgue, les meutdriers, le cœur malicieux, les piés ſe haſtãs pour courir au mal, le faux teſmoin, & celui qui met debat entre les freres. Coment donc Dieu inclineroit ou pouſſeroit il les homes, à ce faire? Come voudroit, ordonneroit, ou cõmanderoit il aux mechãs cõmettre ce qu'il hait tant? Seroit il poſſible q̃ lui meſme fiſt aux pecheurs, ou par les pecheurs, choſes qu'il deteſte tãt grauemẽt? M. Il n'eſt aucunemẽt croiable ne vrai ſẽblable: ains ſeulemẽt qu'il permet, laiſſant chacũ de nous en ſa frãche volonté & libetté. Ioint, qu'ẽ Dieu ne ſont deux volõtés ou ordõnances cõtraires ſur vne meſme choſe; il n'y a point en lui ouy & nõ, dit S. Paul, ains toutes ſes promeſſes ſont ouy & Amen en lui: il eſt le fidele & veritable, dit S. Iean. Or declarãt ſa volõté aux humains, il defẽd peché, deteſte les vices, abhorre toutes mechãcetez, condãne & reprouue tous ouuriers d'icelles: il eſt donc tout certain & euident, qu'il ne les ordonne ne commande, ainſi que iaſent nos Predicans. *Confutation par S. Eſcritures.* *Geneſ.1.* *Deut.32.* *Pſal.144.* *Sap.11.* *Sap.14.* *Pſal.5.& 44* *Prou.6.* *2.Cor.1.* *Apoc.19.*

D. Mais tout au contraire, il cõmande eſtroitemẽt vaquer aux bõnes œuures, cõme, aimer Dieu de tout ſon cœur & de toute ſon ame: le croire, craindre, & ſeruir en *Deut.6.11.19 & 30.* *S.Matt.5.19.*

& 22. S. Marc 12. S. Luc 6. & 10. Exod. 20. S. Matth. 15.

toute humilité & obeïssance: sanctifier par vertueux & religieux exercices le iour du repos: honorer peres & meres; aimer le prochain cõme soy mesme: prier pour ses ennemis, benir ceux qui nous maudissent, bien-faire à ceux qui nous persecutent, &c. Comment donc ordõneroit ou cõmanderoit il à Satan de mal-faire, ou aux volleurs de brigander, ou aux massacreurs de tuer, ou aux paillards de se contaminer en lubricitez?

Exod. 20. Deut. 5. S. Matt. 5. S. Mar. 10. S. Luc 18. Rom. 13.

Defend-il pas seuerement, auoir Dieux estranges, adorer les idoles, inuenter nouuelles religions, prendre son nom en vain? Sont ce pas diuines & serieuses prohibitions des pechez & crimes? Tu ne tueras point: Tu ne feras point adultere: Tu ne desroberas point: Tu ne diras point faux tesmoignage: Tu ne cõuoiteras point la maison de ton prochain, & ne conuoiteras la femme d'iceluy, ne son seruiteur, ne sa seruante, ne son bœuf, ne son asne, n'aucune chose qui soit à lui? M. Pour vrai, nos maistres Sectaires disans, *Dieu incliner & pousser les cœurs humains à commettre ces vices, voire mesme les commander & ordonner estre faicts*, font du souuerain Dieu vn traistre, qui dit d'vn, & fait d'autre: vn trompeur & moqueur, parlant autrement qu'il ne veut estre fait: & vn brouillon, qui prene plaisir à mettre les poures consciences en doutes & perplexitez: qui sont absurditez desquelles le seul recit doit faire dresser les cheus en teste, & heriſſer le poil à tout bon Chrestien.

Ierem. 14. Ierem. 23. Ierem. 27. Ierem. 29.

D. Parlant des faux Prophetes, Heretiques, & Ministres qui se vantoient estre enuoiés du Seigneur, & ne dire en leurs presches que sa simple & pure parolle, il dit: Les Prophetes profetisent fausſetez en mon nom: ie ne les ay point enuoiez, & ne leur ay point commandé, & n'ay point parlé a eux. Et apres: N'escoutez les parolles des Prophetes qui vous profetisent, ils annoncent la vision de leur cœur, & non point de la bouche du Seigneur. Ie ne les enuoiois point, & ils couroient: ie ne parlois point à eux, & ils faisoient presches. Et derechef: Ie ne les ai point enuoiés, & ils profetisent en mõ nom, fausſement. Et encor: Ils profetisent fausſement en mõ nom, combien que ie ne les aye point enuoiez. Puisque Dieu desauouë tant de fois leur commission, & declare leur doctrine estre leur inuention, non sa reuelation;

Caluin le dement il pas en face disant: *qu'il enuoie les seducteurs, inspire les erreurs, pousse en fureurs; voire tant par soy mesme, que par Satan sednit & fait errer les desuoyez?* M. De fait, il n'a iamais commandé aux Geans de contredire à Noé, n'inspiré les Magiciens d'Egypte de resister à Moyse, n'ordonné aux Ministres de Baal d'aueugler les dix cantons d'Israel, ne reuelé aux Saduceans leurs atheismes, ne pousse Nicolas Antiochien, Simon Magicien, Ebion, Cerinthe, & autres viels seducteurs à forger leurs erreurs, & prescher leurs mensonges: parquoy Caluin blasfeme ouuertement, attribuant la cause des aueuglemens humains au secret & sacrosaint conseil de Dieu. Luy fait aussi extreme iniure, quand il escrit, *que Satan pere de mensonge en nous trompant, ne fait que l'ordonnance & commandement de Dieu.* Et pourquoy le mes- *Osée 13.*
me Dieu diroit-il: Ton salut vient de moy Israel, mais ta perte & damnation est de toy, s'il prenoit plaisir à faire errer, pecher, & damner les humains?

D. Tant s'en faut aussi qu'il se reconnoisse autheur des furieuses & barbares executions que les infideles firent iadis sur la terre d'Israel, Iuda, & Ierusalem; & par consequent, que brigandages, sacrileges, volleries, brulemens, & saccagemens lui plaisent comme ses œuures, ainsi que dit vostre M. Iean; qu'au contraire, les Prophetes n'en attribuent la cause qu'aux pechez des homes. Ils auoiẽt tous (disent-ils) offencé par pechez semblables aux abominations des Gentils, pollu la maison que Dieu s'estoit consacrée en Ierusalem. Et vn pour tous confesse: Nous auons peché, nous auons fait iniquité, nous auons fait mechamment, nous auons esté rebelles, & auons decliné arriere de tes commandemẽs, & de tes iugemens, ô Seigneur. Nous n'auõs point obei à tes seruiteurs Profetes, lesquels ont parlé en ton nom à nos Rois, à nos princes, & à nos peres, & à tout le peuple de la terre. A nous confusion de face, à nos Rois, à nos princes, & à nos peres, d'autant que nous auons peché contre toy. La malediction & detestation est decoulée sur nous, pour ce que nous auons peché contre toy, imputans tout cela à leurs pechez, non à Dieu.

2. de paralip. 36.

Daniel 9.

Mesmes quant la mesure de vices accomplie inuite, & comme contraint sa iustice à se venger des humains,

Isa.1. ainsi q̃ par regret il s'eserie: Helas! me vẽgerai-ie de mes
Isa.40. ennemis! Montrant par cela qu'il ne prent plaisir à de-
Ierem.17. soler les humains, & encor moins à leurs offences, qui
Ezech.35. en sont cause. Aussi se nomme il souuẽt pasteur d'Israel
& 37. & pere des homes. Et qui est le vray pasteur, qui s'es-
Isa.63.& 64 gairoit à dissiper, escorcher, & massacrer son troupeau?
Ierem.3. Ou le bon pere, qui ordonneroit ou pousseroit ses en-
Ierem.2. fans bien aimés, à cõmettre tous vices, pour apres en
Osee.2. estre le cruel boutreau? S'il est le vrai chef des humains,
Cant.4.& 5. comme prostitueroit ils ses membres? S'il est l'espoux
Isa.61.& 62 de nos ames, voire tant ialoux d'icelles comme crient
Apoc.18. 21. ses proferes, comme causeroit-il en elles toutes vilaines
& 22. pensées, & dãnables affections? S'il veut que nos corps
Exod.20. & soiẽt ses tẽples, & les mẽbres d'iceux ses habitacles, cõme
34. ordonneroit-il qu'ils fussent contaminés par concupi-
1.Cor.3.& 6. scenees desbordées, & profanez par crimes execrables?

Penseriés-vous bien aussi que le Fils nous eust com-
mandé prier, Ne nous indui en tentation, mais deliure
S. Matth.6. nous du mal, si le Pere nous y inclinoit, poussoit, con-
S.Luc 11. traignoit, voire le faisoit en nous? M. Il n'y a point
de faute que toute malice procede de ce malin esprit,
duquel nous prions estre deliurez: & non du Pe-
re celeste fontaine & source de toute saincteté & iu-
S.Iean 8. stice. Et pour ce aussi Satan est nommé menteur & pere de mensonge, homicide dés le commencement: & les Iuifs remplis d'erreurs & fureurs, ses enfans, pour ce qu'ils accomplissoient en pechant les desirs de leur pere. Parquoy les vices procedent des tentations & affections Sataniques, non celestes, ont le prince des tenebres pour principal autheur, & non le tres-sainct Createur & Pere de lumiere. Quicõque auec les Predicans dira le cõtraire, cõfondra horriblement la lumiere auec les tenebres, la vie auec la mort, le ciel auec la terre, la vertu auec le vice, paradis auec enfer, Dieu auec le diable

D. Le Fils de Dieu montrant du doigt l'vne des cau-
ses & souree des pechez, ne dit pas que ce soit l'estroit
conseil, ordõnance ou volõté secrette de son pere: ains
les affections du cœur humain depraué & corrõpu. Les
choses (dit-il) qui sortent de la bouche partẽt du cœur,
S.Matt. 15. & ces choses là souillent l'home. Car du cœur partent
pensées malignes, meurdres, adulteres, paillardises, lar-

recins, faux teſmoignages, detractiõs. L'Apoſtre faiſant enumeration de pluſieurs eſpeees de crimes, tels que ſont adulteres, immondicités, impudicitez, luxures, idololatries, empoiſonnemens, inimitiez, contentions, enuies, ires, noiſes, diſſenſions, ſectes, homicides, yurongneries, les appele œuures de la chair, qui touſiours reſiſte à l'eſprit, & fait guerre cõtre la loy de Dieu. S. Iacques auſſi parlant des tentations interieures & appetis deſordonnez, qui nous inelinent à peché, defend expreſſement de dire qu'ils viennent de Dieu, comme font vos hereſiarches, mais dit: Quand aucun eſt tenté, qu'il ne die point qu'il ſoit tẽté de Dieu: car Dieu n'eſt point tenteur de meſchancetés, & ne tente perſone. Mais chacun eſt tenté, quãd il eſt attiré & amorſé par ſa propre concupiſcence. M. Il eſt donc bien euident que les pechez ne ſe commettent par impulſions, inelinations, ou ordonnãces diuines: & encor moins ont Dieu pour autheur & principale cauſe, ainſi que blaſphement les Miniſtres de noſtre aueuglement, & damnation.

Galat. 5.

S. Iac. 1.

D. Adioutons s'il vous plaiſt, que Dieu ne damne pas, ains benoit & ſauue en ſa gloire ceux qui obeiſſent à ſes cõmandemens, & gardẽt ſes volõtez. Or les autheurs de tous les precedés pechés, ſelõ l'Euãgil, & la doctrine de S. Paul, irõt en reſurrectiõ de iugement & condẽnation, quand on leur dira, Departez d'auec moy, ouuriers d'iniquité: Allez maudit au feu eternel: qui font telles choſes ſõt dignes de mort: ils ne poſſederõt le roiaume de Dieu. Parquoi les vices & iniquités des homes ne peuuent eſtre ordõnés de Dieu, & encor moins œuures qui luy ſoient aggreables. M. Cela me fait abhorrer de tout mon cœur ces blaſfemes, où Caluin dit parlant des briganderies & homicides, voire des cruautez Sataniques, & rages diaboliques: *Satã & ſceleſti latrones miniſtri fuerũt, Deus author. Sic placuit Deo. Deus hoc opus ſuum pronunciat. Deus præcipuus eſt author, Satan verò tantm miniſter.*

S. Matth. 7. & 12.

S. Mar. 3.

S. Iean 7. & 9.

S. Iean 5.

S. Matth. 25.

Rom. 2.

1. Cor. 6. & 15.

Inſtit. l. 1. cha. 18. ſect. 1.

D. Et cõmẽt en ſeroit autheur celui qui de ſi grãd courage maudit l'home par lequel ſcandale aduiẽt? Maudit les hypocrites, qui ferment le royame de Dieu aux homes, mangent les maiſons des veuës: ne gardent iugement & loyauté, & ſont plains de rapine & d'excez? Maudit le traitre, par lequel il deuoit eſtre liuré entre les mains de ſes ennemis? Comme pourroit il mieux

8. Matth. 18. 23. & 26.

montrer, que tels vices luy deplaisent, & sont totalement contre son intention & volonté, qu'en faisant ces tragicques imprecations contre leurs autheurs? Si les scandaleux, c'est à dire, ceux qui par mauuais conseil ou exemple, incitent les autres à peché, sont maudis & detestez du Fils de Dieu; comment Satan s'efforceât pousser Iob en fureur & desespoir, luy eust il fait œuure plaisante & aggreable? M. Pour vray l'autheur de nostre religion reformee estoit bien hors du sens, & possedé de l'ennemy, quand il a escrit cela: & ceux bien delaissez de Dieu, qui le croient.

Gen.3. *Gen.12.18.* *26.* *Galat.3.* *Isa.43.53.58.* *59.* *Daniel 9.* *S.Matth.1.* *& 26.* *S.Iean.1.& 20.* *S.Matt.4.8.* *9.12.15.17.* *S.Luc 4.8.* *9.10.11.13.* *S.Matth.9.* *S.Luc 11.* *1.de S.Iean.* *3.* *S.Mat.25.* *S.Iean.5.* *Actes.1.& 10.* *2.Tim.4.* *Ps.61.* *Rom.2.* *Apoc.2.*

D. Les escritures enseignent presqu'en chacune page, que Dieu le pere a enuoyé son Fils au monde, afin de briser la teste du serpent, donner benediction à toutes gens de la terre, effacer les pechez, abolir iniquité, establir iustice sempiternelle, ruiner le regne du diable, de la mort & d'enfer, appuié & soustenu de nozpechez. M. Il est donc impossible qu'il les ordonne, decrete, commande, ou face aucunement que ce soit: autremẽt Dieu le pere ne seroit veritable, le Fils n'eust accompli nostre salut, le S. Esprit ne nous sanctifieroit, les Prophetes ne seroient certains, ne les Apostres docteurs de verité. Si Dieu estoit autheur de tout ce que fait Satan, comme dict Caluin, il establiroit son Royaume, & cõfirmeroit sa tyrannie sur nous. Si tout ce que fait Satan, luy estoit commandé de Dieu le Pere: le Fils ne l'eust mis hors des corps humains; ne luy eust osté ses armes esquelles il se confioit, ne departi ses despouilles; ne fust apparu afin de desfaire les œuures d'iceluy.

D. D'auantage, tous les susnommez sectaires confessent encor auec nous, IESVS-CHRIST estre tresiuste & equitable iuge des morts & viuans, & qu'en fin rendra à chacun selon ses œuures soient bonnes ou mauuaises: Si les mauuaises pensees, affections vileines, erreurs, blasfemes, larrecins, adulteres, trahisons, & tous autres damnables œuures estoient inspirez, decretez, commandez, voire faits de Dieu, ainsi que tiennent Bucer, Melanchton & Caluin, comment pour icelles condamneroit & reprouueroit il equitablement les homes? Vn equitable iuge decretera il prinse de corps, prison, & gibet seulement contre l'espee du meurdrier,

le laiſſant aller libre ? Eſt-ce pas l'autheur de mal qui merite punition, pluſtoſt que l'inſtrument de quoy s'eſt ſerui ? Vos Sectaires iuſtifient ils pas tous meſchans, en diſant qu'ils ne ſont en malfaiſant qu'organes, comme le fer entre les mains de l'home : mais que Dieu eſt le principal autheur ? Comment (dit S.Paul) Dieu iugera il le monde, ſi peché vient de luy ? M. Il n'y a point de faute, qu'attribuer la cauſe de nos pechez à Dieu, eſt luy oſter tout droit & authorité de iuge, le deſpouiller de ſa iuſtice, blaſmer ſon equité, & finalement renier le iugement aduenir, & s'oppoſer à tout ce que nous croyons de paradis & d'enfer. Par quoy ie croy fermement, que tout ainſi que toute bonne donation, & tout don parfaict eſt d'enhaut, deſcendant du pere des lumieres: qu'auſſi tous pechez ſont du diable prince des tenebres: & que pour ceſte occaſion, les pechez ſont nommez œuures des tenebres. De quoy s'enſuit que M. Caluin eſcriuant que des pechez *Deus eſt præcipuus author, Satan verò tantum miniſter*, commet le plus deteſtable blaſfeme du monde, transformant le vray Dieu en vn diable, & ceſt eſprit damné en Seigneur de gloire. Ie me tiens fort content & ſatisfaict de ce point icy. D. Si vous voulez ie vous prouueray, comme vos maiſtres aueugles ne ſont ſeulement en tels erreurs diſciples de Simon Magicien maudit des Apoſtres ; & imitateurs de Marcion, Manes, Priſcillien & autres vieils monſtres d'heretiques reprouuez de toute l'Egliſe ancienne : mais auſſi vrais Mahometiſtes, deguiſant le ſacré & diuin Euangil, en ce profane & damné Alchoran des Turcs. Apres diſcourant par les liures des ſaincts Peres & anciens docteurs, ie vous montreray comme tous ont conſtamment combatu & puiſſamment refuté ces hereſies ſuſdites, tenant touſiours pour la gloire & ſancteté de Dieu, qu'il n'eſt autheur des maux & pechez. M. I'y prendrois bien vn ſingulier plaiſir, & en r'emporterois grande edification. Mais pour ce qu'il vous reſte encor tant d'autres points à examiner, il vaut mieux faire fin à ceſtuy-cy, & en commencer vn autre. D. Differons donc iuſques à demain, car l'heure eſt

Rom. 3.

S. Iacq. 1. 1. *de S. Iean.* 3.

Rom. 13.

Inſtit. l. 1. *ch.* 18. *ſect.* 1. & 2.

desia tarde : puis il faut , que ie reuoye vn peu mes liures, & refraichisse ma memoire de ce qu'il faut discourir. M. Ie vous prie de m'aduertir seulement de quels poincts nous conferons. D. Nous auons traicté des noms de la saincte Trinité , des personnes, de l'vnique Essence diuine , de l'inuocation & adoration. Puis auons dit des perfections diuines en general, comme de la puissance absoluë , de la verité, de la constance , saincteté, liberté, prescience, prouidence, permission, decret, ordonnance, predestination , innocence & bonté enuers les creatures humaines : outre auons montré que la cause des pechez ne peut estre en nostre Dieu, & que c'est le plus horrible atheisme du monde, de le faire autheur des pechez chargeant sa saincteté de toutes nos ordures: & tout ce prenant le nom de Dieu en commun pour le Pere, Fils, & S. Esprit. Demain par sa grace & misericorde, nous examinerons quinze erreurs, que ceux de la Secte ont renouuelez ou inuentez contre l'eternelle & diuine personne du Fils de Dieu , en particulier. M. Ie luy supplie qu'il nous y vueille bien assister, conduisant tout nostre colloque à sa gloire, & à nostre edification. Finissons par les prieres.

D. Humilians nos corps en terre, & esleuans nos cœurs au ciel , nous t'adorons & inuoquons treshumblement, Dieu immortel, Dieu immuable, Dieu voye, verité, & vie , Dieu fidel en toutes tes parolles, & sainct en toutes œuures, Dieu qui fais mourir & viure, qui naures & gueris, menes és enfers & en ramenes, Dieu commencement & fin, bien souuerain & felicité de toutes creatures raisonnables, Dieu qui as creé toutes choses pour toy-mesme, Dieu qui as predestiné tes esleuz deuant la constitution de ce monde pour en fin iouïr de ta face, & laissé les miserables reprouuez en la main de leur conseil, permettant simplement qu'ils courent apres leurs inuentions, & accomplissent leurs desirs, leur proposant neantmoins par admirable prouidence, la vie & la mort, le bien & le mal, le feu & l'eau, la benediction & malediction, afin qu'ils eslisent l'vn & laissent l'autre, Dieu

ſouuerain pere des lumieres, duquel deſcent toute bonne donation & don parfait, Dieu ſans iniquité, iuſte & droit, Dieu fontaine de toute bonté, ſainčteté, innocence & equité, Dieu eternel ennemy de toute iniquité, & vengeur treſ-iuſte de tous iniques, aye pitié de nous, & de tout ton poure peuple Chreſtien. Beny nous, Pere des miſericordes, & Dieu de toute conſolation, fay reluire ta face ſur nous, & nous fay grace, afin que ta verité, innocence, conſtance, prouidence, iuſtice, bonté & autres perfections naturelles & infinies ſoyent cognues & admirees par toute la terre, & ton ſalut à toutes gens. Que tous peuples te louent ô Dieu, que tous homes en vraye religion t'adorent, t'aiment, t'obeiſſent, te craignent. Et que quand tu iugeras les peuples en equité, nous puiſſions voir clairement de toy ce que nous croyons, & iouïr à iamais du bien que par toy nous eſperons. M. Ainſi ſoit-il.

DIALOGVE TROISIESME, AVQVEL SONT EXAminez & confutez xv. erreurs contre le Fils de Dieu : & premierement. De la definition de son hypostase ou personne.

LE MINISTRE.

Cicer.

QVelcun a bien dit, qu'il faisoit bon souper auec Platon, pour ce qu'on s'en resentoit encor le lendemain. Car ce diuin Philosophe discouroit auec ses commensals de propos tãt doctes & profitables, qu'ils s'en retournoient & meilleurs & plus sages: desirans repaistre de rechef leurs esprits de viandes tant delicieuses & viles. Ainsi m'est il prins d'auoir ces iours passez conferé auec vous, donc ie vous prie continuer l'examen des poincts de religion où pensez que Caluin & les siens errent contre la S. Trinité: car i'ay ouy reciter de S. Augustin, qu'on ne pourroit errer en endroict plus dangereux, ne rechercher chose plus de trauail, ne la trouuer auec plus d'edification & profit, que ceste cy. D. Nostre aide soit au nom de Dieu, qui a faict le ciel & la terre. Or vous entendrez, que vos pretendus reformateurs d'Eglise & descouureurs de verité, au lieu de chercher la gloire de Dieu, deffigurent encor miserablement

L. 1. de la Trin. c. 3.

ment la perſone, diuinité, humanité, offices, & œuures admirables de ſon Fils vnique, noſtre Seigneur IESVS-CHRIST, de ſoixante erreurs. M. Soixante, Seigneur Dieu ! vous me faites fremir d'horreur, & dreſſer les cheueux de la teſte, les accuſant de tout cela. Ie vo⁹ adiure par le Dieu viuãt, de ne leur impoſer: ains vrayemẽt les reciter par ordre, afin que les examinions à la vraye pierre de touche, qui eſt la pure parolle du Seigneur, & voyons ſi vous ne vous trõpez point. D. Le premier cõſiſte en vne peruerſe definitiõ de ſon hypoſtaſe ou perſone, diſans *que ce n'eſt qu'vne ſimple proprieté reſidente en l'eſſence diuine.* M. Ils ne pourroiẽt nier cela, veu les lieux qu'auez cottez, & leurs propos recitez par cy deuant: ioinct auſſi qu'apres Caluin; Beze, Marlorat, Gallars, Scheckius, & ſon defenſeur d'Auneau, & Mornay tiẽnent ce meſme iargon : par ainſi il eſt certain que tous ceux de la Secte ſont ſouillez de meſme ordure. D. Et quel en eſt voſtre iugement?

Inſtit. l. 1. c. 13. ſect. 6: & com. ſur S. Iean. c. 1.

M. Ie vous l'ay dit cy deſſus deteſtant tel erreur comme vieil blaſpheme de Noëtus, Sabellius, & Priſcillianus : voire ainſi que reuererie de Triſmegiſte, Platon, Plotin, Iamblic, Porphyre & autres Payens, qui ſe ſont imaginez vne ſeule perſone diuine, garnie de trois proprietez. Puis ie penſe en moy-meſme: Si la perſone n'eſt qu'vne ſimple proprieté, reſidente en l'eſſence diuine, il y auroit autant de perſones en Dieu que de proprietez. Or vous auez prouué cy deuant qu'au Pere ſe treuuent trois proprietez, ſçauoir eſt paternité, innaſcibilité, & ſpiration actiue : au Fils pareillement deux, Filiation, & Spiration ou Production actiue, par quoy deux perſones en ſeroient cinq, ſi perſone n'eſt (comme dict Caluin) qu'vne ſimple proprieté. Dauantage les proprietez conſtituent les hypoſtaſes ; les perſones ou hypoſtaſes ſont conſtituez: les meſmes proprietez ſont pures relations; les perſones choſes abſolutes : les proprietez ne comprenent n'importent toute l'eſſence diuine, comme font les perſones : les meſmes perſones ſont actiues, produiſantes, & creantes, ce que ne conuient ſimplement aux proprietez. Parquoy la perſone du Fils de Dieu eſt bien autre choſe qu'vne ſimple

Confutation.
1.
2.
Cõt. l'here. 9.
3.

proprieté ou ſubſiſtence conſideree en l'eſſence diuine.

Outre ce gentil Picard Geneuoiſé ſe contredit comme vn ſot & eſuenté, deſcriuant ailleurs tout autrement la perſone du Fils de Dieu: & parlant ainſi à Seruet: *Iamais tu ne gaigneras cet article, que la parolle de Dieu n'ait eſté touſiours vne hypoſtaſe diſtincte, & vne nature qui ſubſiſtoit en l'Eſſence de Dieu.* Apres auſſi il condamne le dict Seruet, pour ce *que par le mot de perſone, il n'entendoit point vne ſubſtance, qui reſide en Dieu.* Suyuant auſſi il eſcrit, *que ce mot perſone, ſignifie vne ſubſtance occulte.* Et encor plus outre il tient, *qu'hypoſtaſes peuuent à bon droict eſtre nommees ſubiects, deſquels chacun a ſa proprieté.* Or ſuppoſees les maximes & propoſitions de ce grand maiſtre de noſtre Religion, ie fay maintenant tels argumens contre luy, & ceux qui iurent en ſes parolles. La perſone du fils eſt vne nature touſiours ſubſiſtente en l'eſſence: nulle proprieté ou relation eſt nature ſubſiſtente: parquoy nulle perſone eſt proprieté ou reſpect reſident en l'eſſence diuine. Puis, Seruet eſtoit heretique, & digne d'eſtre bruſlé ſelon Caluin, pour ce que par le mot de perſone, il n'entendoit point vne ſubſtance qui reſide en Dieu. Le meſme Caluin n'entendant par iceluy vocable, qu'vne proprieté ou relation qui de ſoy & formellement (comme on parle aux eſcolles de Philoſophie & Theologie) n'eſt ſubſtance & nature, tombe au meſme erreur. Il merite donc meſme cenſure & condamnation. Finalement, hypoſtaſes ſelon le meſme autheur, ſont ſubiects deſquels chacun a ſa proprieté. Or il y a touſiours telle diſtinction entre vn ſubiect & ſa proprieté, que iamais on ne dit, la proprieté eſtre ſon ſubiect, ou le ſubiect eſtre ſa proprieté. Parquoy iamais on ne peut dire en verité, la perſone n'eſtre qu'vne proprieté. Que vous ſemble de ces trois argumens? D. Qu'ils ſont ſi euidens & fermes pour conuaincre ceſt erreur Hugnotic d'impieté contre la perſone de l'Eternel Fils de Dieu; & rembarrer de ſes propres armes, l'autheur de telle frenaiſie, qu'il n'y pourroit reſpondre pertinemment. D'auantage, que iamais impudent menteur ne fut ſi bien ſur-

Actes de Seruet, pag. 74. 144. 225. 250.

prins en contradictions & propos contraires à soy-mesme, comme vous y auez prins cestuy-cy.

M. I'ay grand desir d'aprendre de ces saincts peres & anciens Theologiens, que c'est proprement que personne. D. Entre les Grecs Iustin martyr & Philosophe, Athanase, Nazienzene, Basile le grand, Cyril d'Alex. Theodoret: & entre les Latins Tertullien, Victorin, S. Hilaire, S. Augustin, Rufin, Boëce, & tous les autres Theologiens qui depuis les ont suyuis, enseignent que, personne signifie vne subsistence de nature ou substance raisonnable, constituee par quelque proprieté en telle singularité, qu'elle ne peut estre aucunement communiquee à autruy. Ainsi Dieu le Pere est vne personne diuine distincte du Fils, aussi est le Fils, & de mesme faut croire & confesser du S. Esprit. Le Pere n'est personnellement le Fils, ne S. Esprit; comme nul de ces deux peut estre le Pere, combien que vrayement ne soyent qu'vn seul & vray Dieu en nature, essence, ou deité. Les personnes ne sont communiquees, ou residentes en l'essence, comme brouillent & gazouillent tous vos Sectaires: mais plustost l'essence sans aucune diuision, ny inegalité est communiquee, residente & subsistente és trois diuines personnes. Par quoy ceux qui auec vostre Archisynagogue, n'estimeront l'eternelle personne du fils de Dieu qu'vne simple proprieté, le despouilleront tant qu'en eux sera, de toute essence & deité: qui est vn sacrilege intollerable parmy les Chrestiens. M. Quant à moy i'en veux croire constamment & simplement tout ce que l'ancienne Eglise en a definy & resolu, sans m'enueloppet és erreurs de ces nouueaux Ministres: priant le Seigneur me faire la grace de le voir quelquefois face à face comme il est, en recompense & loier de ceste mienne creance. Poursuyuez vn autre propos. 5.

Que le Fils de Dieu n'eſt ſimplement la volonté du Pere: contre le ſecond erreur.

DOCTEVR.

POur le ſecond erreur, ils veulent maintenir, que la perſone du Fils de Dieu eſt la volonté du Pere. Caluin eſt autheur de ce propos, quand voulant faire du ſuffiſant en la definition de λόγος, que S. Iean dit eſtre Dieu, il eſcrit: *Le Fils de Dieu eſt ainſi appellé, d'autant qu'en premier lieu il eſt la ſapience & volonté eternelle du* Pere. M. Cela eſt il pas bien dict? L'eſcriture le nomme il pas ſouuent Sapience? D. Ie confeſſe bien qu'aucuns ſaincts interpretes appliquent au Fils de Dieu, ce qu'en quelques endroits eſt traicté de la Sapience. Et que S. Paul l'appelle puiſſance de Dieu, & ſapience de Dieu: voire dict, qu'il nous a eſté faict de par Dieu ſapience, iuſtice, & redemption, mais c'eſt à raiſon des effects de telles vertus diuines, qu'il auoit en ſoy, & qu'il a faict paroiſtre à tout le monde par l'humilité de ſon incarnation, ſa predication, ſes miracles, patience admirable en la mort, & œuure de noſtre redemption. Mais auez vous trouué en la Bible, que λόγος, c'eſt à dire, l'hypoſtaſe eternelle du Fils, ſeconde perſone en la Trinité, ſoit proprement & ſimplement la Volonté eternelle du Pere, premiere perſone, comme le definit voſtre Rabbi? M. Il faut que ie confeſſe verité, c'eſt qu'il ne me ſouuient de iamais l'y auoir leu ne rencontré. Et qui plus eſt, Iean Vvigand, & Matthieu le Iuge miniſtres Allemans, faiſans vne diligente recherche de tous les noms & tiltres du Meſſie, contenus au vieil teſtament, entre 53. qu'ils y ont trouuez, ne font aucune mention de coſtuy-cy. Auſſi ne font les autheurs des Centuries, entre 85. qu'ils ont ramaſſez tant des quatre Euangeliſtes, que des eſcrits des autres Apoſtres.

Prou. 8. *Eccli.* 1.

1. *Cor.* 1.

Syntagm. ca. de Meſsia.

Cent. 1. *l.* 1. & 2.

D. Puis donc que la parolle de Dieu n'en faict mention, & que selon vos principes, il me faut croire n'enseigner chose qui ne soit en icelle, que voulez vous conclure du propos Caluinic ? M. Qu'il ne le faut croire ne receuoir, ains detester & reieter comme leuain Pharisien, doctrine des homes, & plante que le Pere celeste n'a onc plantee. Ioinct que confondre l'hypostase ou persone du Fils auec la Volonté du pere, est r'amener en partie le Iudaisme, Gentilisme, Sabelliani sme, & Mametisme. Car la Volonté eternelle en Dieu, est vne chose tant cõmune aux trois persones, qu'en singulier de chacune, & en commun, elle est dicte de toutes. Nous croyons & confessons bien, Dieu le Pere est sa volonté, Dieu le Fils est sa volonté, le S. Esprit est la mesme volonté, la saincte Trinité est sa volonté: & ne sont trois volontez, ains vne seule eternelle & infinie. Mais qui diroit le Pere estre le Fils, ou le Fils Pere, ou le S. Esprit Pere ou Fils, confondroit aussi mal-heureusement les trois diuines persones en vne seule, que font les Iuifs, Payens, Sabelliens, & Maometans. Parquoy, Caluin n'estimant la persone du Fils n'estre autre en premier lieu que la Volonté eternelle du Pere, & par ce moyen confondant la subsistence, proprieté, & persone auec ledict Pere, me semble vouloir establir vn Alchoran de Maomet, au lieu de l'Euangil. *Confut. 1.* 2.

D. Le symbole de nostre foy mis en articles par ce grand Docteur Athanase, nous apprend à bien mieux croire & dire de ce point, chantant ainsi: *Neque confundentes personas, neque substantiam separantes. Alia est enim persona patris, alia filij, alia spiritussancti.* Et puis: *Filius à Patre solo est, non factus, nec creatus, sed genitus.* Puis donc qu'il ne faut confondre les persones, le Fils n'est en premier lieu la Volonté du Pere, veu que le Pere est sa Volonté: Mais est vne persone diuine, distincte de luy, & neantmoins consubstantiélle, coëternelle, &c. Outre, estant aussi vrayement & eternellement engendré du Pere, il n'est proprement sa Volonté, consideré que ceste eternelle volunté n'est engendree ne produite. Car, comme dit tres-bien S. Au- 3.

guſtin, il n'y a rien engendré ne produit en le Pere: & à l'oppoſite, il n'y a choſe en le Fils qui n'y ſoit par generation ou production.

S. Iean 1. 4. *S. Luc* 1. *Iſa.* 7. M. Auſſi les eſcritures enſeignent bien, que le Fils de Dieu s'eſt fait chair, a eſté conceu en la Vierge & eſt n'ay d'elle: ce qui ne peut eſtre Chreſtiennement dict de la Volonté eternelle du Pere. Le meſme a eſté vendu, trahi, liuré, captif, lié, examiné, flagellé, condamné, crucifié, mis à mort, enſepulturé. Mais qui iamais oſa dire, la Volonté eternelle de Dieu le Pere, qui realement eſt ledict Pere, s'eſtre incarnee, auoir eſté venduë, trahie, liee, condamnee, morte, enſeuelie? D. Ce ſont les Hugnots, ſi leur noüuel Apoſtre dict bien,

5. *le Fils eſtre en premier lieu la volonté eternelle du Pere.* M.

Rom. 8. *Rom.* 1. *Apoc.* 5. *&* 22. *Gal.* 4. *Rom.* 8. S. Paul eſcrit ſouuent, que Dieu le Pere a enuoyé ſon Fils en ſimilitude de chair de peché: que le Fils ſelon chair eſt nay de la ſemence de Dauid: que le Fils a eſté faict d'vne femme: que pour tous nous il n'a pardonné à ſon propre Fils: mais iamais n'a dict, ne penſé, que le Pere aye enuoyé ſa Volonté s'incarner, eſtre faicte de la ſemence de Dauid, faicte d'vne femme, ou baillée pour eſtre miſe à mort: Et par cela, i'apperçoy bien que ſuyuans en noſtre ſimplicité & zele aueuglé ce maiſtre aueugle, il nous entraine auec ſoy, & enfondre en merueilleux abyſmes d'erreurs, du tout contraires à la doctrine Apoſtolique & euangelique.

6. *S. Iean* 4. *&* 6. *S. Mat.* 26. *S. Marc* 3. D. Encor plus que ne penſez. Car le Redempteur dict bien en l'Euangil, qu'il eſtoit venu pour accomplir la volonté du Pere, qui l'auoit enuoyé: prie que ſa volonté ſoit faicte: proteſte que cil qui fera la volonté de ſon pere, luy ſera frere: mais iamais il n'a dict, Ie ſuis ceſte volonté, ceſte Volonté n'eſt autre choſe que ma propre perſone: Les

7. *Rom.* 1. 2. 12. 15. *Eph.* 1. *&* 5. *Heb.* 2. 12. 13. Apoſtres auſſi ont ſouuent en la bouche, la volonté de Dieu le Pere: mais il n'en parlent iamais comme de choſe confonduë auec la perſone du Fils, ains aucunement diſtincte d'icelle. Et ne me puy aſſez esbahir comme ce grand pontife Geneuois, qui ſi hardiment crie, qu'il ne faut rien croire, n'enſeigner de Dieu, que

ce qui nous en eſt exprimé és ſaincts liures des Profetes & Apoſtres, oſe ainſi meſler & confondre l'hypoſtaſe du Fils de Dieu, auecques l'eternelle volonté de ſon Pere. M. Ceſt erreur eſt aſſez confuté, parlons du ſuyuant.

Que le fils de Dieu, n'a l'eſſence ou nature diuine de ſoy-meſme, ains de Dieu ſon Pere: contre le 3. erreur.

DOCTEVR.

LE tiers erreur Caluinicque eſt, dire le Fils de Dieu auoir ſon eſtre ſon eſſence, ſa nature & diuinité de ſoy-meſme, & non de ſon Pere: ains eſtre auſſi bien Dieu de ſoy ſans production, que ledict Pere. M. Ces propos ſont de grande importance, & ſecrets de la foy Chreſtienne, pour ce cottez fidellement les lieux, & citez les propres mots de l'autheur, ſi vous voulez qu'on vous croye. D. En ſon Inſtit. apres auoir impoſé à quelques Peres, *quòd Filium à ſeipſo & Diuinitatem, & Eſſentiam habere aſſeuerent:* il adiouſte de ſoy & des ſiens. *Ergo cùm de Filio ſine Patris reſpectu ſimpliciter loquimur, benè & propriè ipſum à ſe eſſe aſſeritur.* Et encore par apres: *Sequitur Deitatis reſpectu, Filium ex ſeipſo eſſe.* M. Voilà des propos manifeſtes: mais eſt-il ſeul en ceſte opinion? D. Les Zuingliens de Berne & Zuric en leurs eſcrit contre Valentin Gentil, Stancar en ſon liure *de Mediatore*, Beze au liure *de vnitate eſſentiæ*, Gallars liure *de diuina Chriſti eſſentia*, Muſcule ſur le 5. de S. Iean, & beaucoup d'autres, ſont en meſme erreur: que le miniſtre Lambert D'auné s'efforce maintenir comme s'il fuſt vray. Qu'en croyez vous?

L. 1. ch. 13. ſect. 19. & 23.

M. Tout le contraire: & ainſi me l'a apprins le meſme Caluin en ſes eſcrits. D. Il ſe deſdit & condamne doncques par ſon propre iugement, comme eſt la couſtume de tous heretiques. M. Il eſcrit: *Nous ſſa-*

Confutation. 1. Sur S. Iean ch. 6. v. 57.

uons que ce n'eſt point vne choſe nouuelle à noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, d'attribuer au Pere, tout ce qu'il a de diuinité en ſoy. Or il ne luy attribuë point par faintiſe, ains à la verité: il recognoit donc la tenir de luy. Et ſi ledit Seigneur ne peut faillir, & qu'il nous le faille croire en tout & par tout, comme nous deuons; s'il n'eſt licite à home de douter, ne s'oppoſer à ſa doctrine: il nous faut bien perſuader, qu'il a ſa Deité & ſon eſſence de ſon Pere. 2. Le meſme au liure des actes de Seruet, ſe contredit encor plus manifeſtement, par tels propos: *Comme Chriſt au regard de ſa nature humaine eſt nommé Fils de Dauid, auſſi au regard de ſa diuinité il eſt fils de Dieu.* Et par apres: *Noſtre foy eſt, que celuy qui a touſiours eſté la parolle eternelle de Dieu, eſt fils de Dieu ſelon ſa diuinité: & fils de l'home au regard de ſon humanité.* Puis s'attaquãt aſprement audit Seruet, dit: *Si faut-il que tu accordes, qu'il tient de ſon Pere la nature, pour laquelle il eſt Fils de Dieu.* Ie conclud ainſi ſouz ſes propoſitions. S'il tient la Diuinité de ſon Pere, vrayement il ne la poſſede de ſoy-meſme, ains du meſme Pere. Puis qu'il n'a l'humaine nature de ſoy-meſme, ains de Dauid par diuerſes & ſucceſſiues generations iuſques à la Vierge ſa mere: auſſi n'a-il la nature & eſſence diuine de ſoy, ains luy eſt communiquee du Pere par vne eternelle & ineffable 3. generation: autrement ne ſeroit vray & naturel Fils de Dieu le Pere. Puis il tient encor ailleurs, *que Ieſus eſt nõmé Fils vnique de Dieu le Pere, pour ce qu'il eſt ſon ſeul fils de nature.* D. Il a donc ceſte nature diuine du Pere, non de ſoy: autrement ſelon ceſt autheur, il ne ſeroit vray & vnique Fils de Dieu, qui eſt l'erreur des 4. Iuifs, Turcs, Ebionites, & Arriens. M. Il confeſſe encor d'auantage, *Veu que le nom de Fils compete ſeulement à Ieſus Chriſt, il s'enſuit bien qu'il eſt Fils de nature, & non par adoption: & que pour ceſte raiſon la Diuinité eternelle de Chriſt eſt contenue ſous ce nom de Fils.* De ce propos s'enſuit qu'elle luy eſt donc donnee & communiquee dudit Pere, par l'eternelle generation: autrement elle ne ſeroit contenue ſouz le nom de Fils. D. Vos concluſions ſont tres-certaines & euidentes: parquoy il nous reſte à croire ſelon la parole de Dieu interpretee par

Pag. 61. & 71.

Sur S. Iean ch 3. v. 6.

Sur S. Iean ch. 20. v. 31.

tous les anciens, que le Fils n'a l'Essence ou Deité de soy: ains de son Pere, & par ainsi est son vray eternel, & naturel Fils.

Mais qu'en dict le venerable Beze? M. Il crie & proteste pour luy & les siens: *Nous croyons que Iesus Christ quant à sa diuine nature, est le Fils vnique du Pere, sans mere eternellement engendré, & non point faict.* D. S'il est Fils quant à sa diuine nature, comme pour vray il est, s'ensuit-il pas qu'il est produit & engendré en icelle? Et par consequence manifeste, qu'il ne l'a de soy, ains du Pere engendrant & produisant? Et que doit on doncques estimer des propos contraires de son predecesseur & pere en Christ? M. Que ce sont damnables erreurs contre l'emanation eternelle du Fils, & generation actiue du Pere, excogitez de Satan, & diuulguez par ses organes pour du tout deffigurer & abolir le sacré-sainct mystere de la Trinité, & vnité de Dieu: sur lequel est basti tout l'edifice de nostre creance & esperance. D. O que ie vous sçay bon gré de confesser tant franchement la verité, & ne contaminer vostre ame és ordures d'autruy. 5. *Confess. p. 3. art. 1.*

Car pour vray, le fondement de nostre foy comprins és Symboles, est croire constamment, le Fils de Dieu, estre vray & eternel Dieu engendré de la substance & nature du Pere: & auec ce, vray home engendré temporellement de la substance de la mere. Ce que sainctement & doctement expose Sainct Athanase, escriuant, *Deus est ex substantia Patris ante secula genitus: & homo est ex substantia matris in seculo natus.* Et par ce les Caluinistes par tels erreurs sappent & minét les fondemens de la foy Chrestienne, afin que leur chef l'enfant de perditiõ qui biẽ toſt se manifestera au monde, l'a renuerse plus aisément. Vous auez aussi tres-bien conclu, qu'ils defigurent l'vnité d'vn vray & seul Dieu: car selõ Tertullie, Athanase & S. Hilaire, *qui tres personas à seipsis dicunt, tres ingenitos, tresque Deos fabricantur*, tous ceux qui disent les trois personnes auoir essence, existence, ou Deité de soy-mesme, forgent & bastissent trois diuers Dieux. Comme pour exemple Michael, Gabriel, Raphael, sont trois diuers 6. 7.

anges; Pierre, Paul & Iean ſont trois diuers homes, par ce que chacun des trois premiers n'ont la nature Angelique ne meſme, ne de l'vn & l'autre: & les trois derniers, trois diuers homes pour ſemblable raiſon. Auſſi, Dieu le pere eſtant Dieu de ſoy-meſme comme nous croyons: puis le Fils eſtant encore Dieu de ſoy, ſans auoir & tenir celà du Pere, comme veulent vos ſuſdits Reformeurs, ſont-ce pas deux Dieux? Et en diſant encor autant du Sainct Eſprit, forgent-ils pas trois Dieux? M. Il n'y a point de faute. D. Et forgeans ainſi trois Dieux, dépoſent ils pas le vray & ſeul Dieu de ſon throſne? M. Ouy, car il n'y a qu'vn ſeul, viuant, & eternel Dieu, ou il n'eſt point: ce que du tout eſt impoſſible, voire malheureux à ſuſpicionner.

D. Sachez auſſi, que les autheurs de ceſt erreur ſe
8. ſont d'eux-meſmes condamnez & cenſurez. Car ils ont
Inſtit. l. 4. ch. 9. ſect. 8. Cõfeſſ de foy preſ. à Francfort. art. 6. 1562. proteſté receuoir les decrets des quatre premiers Conciles generaux, Nice, Epheſe, Chalcedon, & Conſtantinople, comme ne contenans que la pure & naifue interpretation des ſainctes eſcritures: & croire de la S. Trinité des Perſones, leur eſſence, proprietez, emanations, productions, ainſi qu'ils en ont arreſté & definy: deteſter auſſi toutes les hereſies contraires, & condamnees par ces anciens & ſaincts Docteurs Athanaſe, Hilaire, Baſil, Nazianzene, Cyril, Theodoret, Epiphane, Ambrois, Auguſtin, Leon, Fulgence, &c. Or tous ont enſeigné ſelon la parole de Dieu, & traditions apoſtoliques, Dieu le pere ſeul auoir eſtre, eſſence, & deité de ſoy-meſme: le Fils auoir tout cela non de ſoy, ains par production & generation eternelle dudit Pere: tous ont de meſme courage anathematiſé, ſeparé de la communion Chreſtienne, & liuré entre les mains de Satan, les Samoſateniens, Sabelliens, Arriens, Eunomiens, Neſtoriens, Fotiniens & autres vieils monſtres heretiques, qui deuant Caluin ont inucuté ceſt erreur. Il eſt donc facile de colliger qu'ils ſont tous condamnez de Dieu reprouuez des Concils & peres anciens, & banis de la vraye Egliſe, meſme par leurs propres ſentences & iugemens. M. Trouuerois-ie point quelque recueil fidele

& brief des arrests & sentences de tous ces Peres & Cõcils? D. Ils sont assez diligemment & amplement citez & deduicts au troisiesme liure de l'Appendix contte les heresies, qui fut imprimé à Paris 1578. auec les liures du R. P. Alfons à Castro. M. Ie ne failliray à les lire à la premiere commodité que i'auray, & me promets en receuoir grande edification en la foy & reuerence que i'ay à la tres-saincte Trinité. Allons ie vous prie au reste.

Que le Fils est vrayement & eternellement, mais d'vne maniere incomprehensible & ineffable, engendré de la Substance, Essence, & Deité eternelle du Pere: contre le 4. erreur.

DOCTEVR.

LEVR 4. heresie est vne branche & dependẽce de la troisiesme. Car disãs le Fils de Dieu auoir son estre, essence & Deité de soymesme, non du Pere: ils tombent en ceste autre erreur, *qu'il n'est engendré de la Nature, ne produit de la substance ou Deité dudit Pere.* M. La consequence en est toute manifeste. D. Suiuant ceste erreur, Caluin en plain Synode de Losane, s'est moqué de ce qu'est chanté au Symbole de Nice, que Iesus Christ est, *lumen de lumine, Deus verus de Deo vero*: outre a reieté ce verset du Symbole de S. Athanase, *Deus est ex substantia patris ante secula genitus, &c.* Il a continué ses mesmes coups au liure contre Valentin Gentil: en l'Admonition aux freres Polonois & son Instit. l. 1, ch. 13. Aussi André Volan en sa parenese, & Gregoire Paulto' deux Polonois escriuent que les Trinitaires de leur pays, se vantent ne dogmatiser rien contre la saincte Trinité, qu'ils ne prenent és liures de Caluin, Beze, Gallars, & autres Geneuesans. Or voilà leur opinion, que vous en semble? La voulez vous soustenir? *L. de la Trin.*

M. Non, & ce premierement pour ce qu'ils se

Confut. in iconib. contredisent, & ne sont d'accord en point de telle importance. Car le Ministre Viret, que Beze estime tant qu'il escrit de luy, *Vireto nemo fatur dulcius* deteste ceste erreur, & fait telle confession catholique. *Nous croions & confessons Dieu le Pere comme fontaine & origine de la diuinité. En apres nous confessons Iesus-Christ son Fils nostre Seigneur comme la vraye image de luy, splendeur & charactere nay de la propre essence d'icelui, comme le rayon du Soleil, entant qu'il est vray Dieu, egal & coeternel au Pere.* D. Vrayemẽt on ne pourroit s'opposer plus clerement à Caluin que cela. Car si Dieu le Pere est origine de la diuinité, c'est au regard du Fils qu'il engendre, & du saint Esprit qu'il produit. Et si le Fils est nay de la propre essence du Pere, il faut en toute foy & reuerence le confesser Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, vray Dieu engendré de l'essence du vray Dieu, auec le saint Concil de Nicee. M Secondement quant ils escriuent que *Christ attribue au pere tout ce qu'il a de diuinité: qu'au regard d'icelle il est Fils de Dieu: qu'il tient sa nature de son pere: que sa diuinité est contenue sous ce nom de Fils*, ainsi que n'agueres auons prouué, se condamnent ils pas d'eux mesmes?

1. 2.

Li. 1. de l'orig. d'erreur. ch. 1.

D. Il est cler comme le iour. Mais outre, ils ramenent des enfers les detestables erreurs des Arriens, Eunomiens, Iuifs, & Payens, qui l'ont nié estre Fils de Dieu naturel & vnique, comme en brief ie vous prouue & manifeste. Ces saincts & anciens docteurs Latins Fulgẽce, Idace, Augustin, Vigil martyr, apres ces Grecs & Orientaux Basil, Epiphane, Cyril, Nazianzene, Athanase escriuans contre les Arriens, les accusent & condamnent pour auoir maintenu opiniatrement, que le Fils n'estoit produit de la mesme essence, nature, & Deité du Pere. Or vous auez n'agueres entendu comme les Caluinistes se disent detester & abhorrer les heresies que ces saints ont detestez: il faut dõc qu'ils maudissent leur Huguenotage en ce point, comme mal'heureux Arrianisme. Sainct Cyril liu. 1. de son Threſor, S. Basil liure 2. 3. & 4. contre Eunomie, S. Augustin liure 15. de la Trinité, reprenent ledict Eunomie d'auoir soustenu, que le Fils n'estoit engendré de la substance du Pere, ainsi que d'vne maudite heresie. Parquoy il s'ensuit que les Huguenots en ce point sont disciples de ce viel

3.

Voiés les lieus d'iceux en l'Appendix liu. 3.

4.

Niceforl. 11. chap. 11.

ladre, heretique : & maudits de toute l'ancienne Egliſe de Dieu, premier : que d'eſtre nais, s'ils n'abhorrent les erreurs & leurs Miniſtres. M. I'aimerois mieux mourir, que d'eſtre Arrien, ou Eunomien: parquoy en ce point ie les deteſte auec leurs diſciples & ſectateurs de Geneue.

Saint Hilaire maintient auſſi que celui qui ne croit, 5.
que le pere eſtre en le Fils, & le Fils en le Pere par vne parfaicte natiuité & generation de la diuinité du Fils par le Pere, ſelon qu'il eſt eſcrit: *Ie ſuis en le Pere, & le pere eſt en moy*: Et derechef: *Toutes choſes du pere, ſont miennes*, *eſt* ſectateur de l'erreur des Iuifs, & de la folie des Gentils. M. Les Iuifs de fait, ne veulent croire, que Dieu le Pere engendre eternellement, de ſa propre diuinité & eſſence ſon Fils noſtre Seigneur: & les Gentils eſtiment cela eſtre impoſſible: & par ce refuſent croire & adorer la ſaincte Trinité. D. Les pretendus reformez voient donc par cela, combiẽ ils ſont indignes du nom qu'ils vſurpent. S. Iean 14.

Tous nos anciens Theologiens ſe ſont fondez en ce 6.
q̃ toutes les ſaintes eſcritures nõment noſtre Seigneur vray vnicque Fils du Dieu viuant, le Pere vrayement pere & geniteur de ce fils. Or toute vraye generation & production eſt en ſubſtance, eſſence, & nature, autrement ne ſeroit vraye & naturelle generation, ains ſeulement alteration & muance d'accidens qui ne peuuent eſtre en Dieu. Il faut donc ou que Caluin renie que Dieu ſoit vrayement pere, & Ieſus ſon vray & naturel Fils: ou qu'en ſe repentant, croie & confeſſe auec nous, qu'il a eſté eternellement engendré & produit de l'eſſence & nature diuine dudict Pere. Or ie vous laiſſe à penſer cõbien de fois les ſainctes Bibles appelent Dieu, pere: & noſtre Seigneur vray & vnicque Fils de Dieu. M. Vrayemẽt il n'y a preſque rien ſi ſouuent aux Bibles, que cela. D. Dauid introduiſant Dieu le Pere parlant en figure nõmée Antropopathie, ainſi à ſon Fils, *Ex vtero, ante luciferum genui te*: Ie t'ay engendré de mon ventre, 7.
deuant l'eſtoille du poinct du iour: monſtre ſous ce nom de ventre, qu'il l'a produit & engẽdré de ſa diuine nature, eſſence, & diuinité. M. Marot, Beze, Caluin, Bucer, Muſcule, Luter, ne l'interpretent pas ainſi. D. Mais S. Hieroſme, S. Auguſt. S. Ambrois, S. Hilaire, S. Vigil Pſal. 109.

martyr, S. Fulgẽce tous Latins; S. Theodorer, S. Cyril, S. Gregoire de Nissée, S. Basil, S. Epiphane, S. Athanase docteurs Grecs, homes illuminez & assistez du S Esprit, l'ont d'vn accord miraculeux ainsi interpreté. Ausquels est-il plus seur & raisonnable d'adherer ? M. Ie m'estime plus asseuré auec vn seul S. Hieroſme: qu'auec cinq cens Marots ou Bezes: & auec vn S. Augustin, ou S. Athanase, qu'auec dix mil Caluins ou Luthers.

3. D. Quãd il est escrit: *Nous auõs veu sa gloire cõme de l'vnigenit du Pere: Le Fils vnique qui est au sein du Pere: I'ay donné tesmoignage que celui est le fils de Dieu, &c.* Le fils naturel de Dieu est biẽ discerné d'auec les enfans d'adoptiõ, & sõmes contraints par la force de verité recognoistre & cõfesser, qu'il est engendré de la nature & substance paternelle. Ainsi S. Cyril interprete non seulement ces trois sentences, mais infinies autres qui sont dans l'euangil selõ S. Iean, comme vous pourriez lire en ce susdit Appendix cõtre les Heresies. M. Ie me cõtente bien de ceci, seulement nommez moy les anciens Concils, receuz & approuez par Caluin, où ceste erreur est confuté & cõdãné. D. Celui de Nice premier, de Chalcedõ, d'Epheſe, de Constantinople, Antioche, de Rome, d'Alexandrie, de Sardic & de Carthage.

Voyez l'Appendix.

Que la diuinité de Iesus Christ ne seroit moins infiniment bonne, puissante, misericordieuse, sage, & bien faisante aux homes qu'elle est, quand elle ne seroit iointe à son humanité: contre le cinquiesme erreur.

DOCTEVR.

BEze au 5. erreur surmonte l'impieté de tous heretiques, qui iamais furent, despouillant (tant qu'en luy est) la diuinité du Fils de toutes perfections, escriuant *qu'icelle diuinité separée de l'humanité, ne nous seruiroit de rien.* M Mais faloit il pas qu'il fust home, pour accõplir les profeties, & l'œuure de nostre redẽption ? D. Nous croiõs & enseignons tous qu'il estoit expediẽt q̃ le Redẽpteur fust home pour endurer la mort: & Dieu, pour en triõfer. Mais dire que ceste diuinité separée & seule, telle qu'elle estoit de toute eternité, iusques à l'incarnation au vẽtre de la Vierge, ne serue de riẽ aux ho-

Confess. p. 3. Act. 22.

mes, c'eſt execrable blasfeme.

M. Vraiement ie le deteſte & abhorre auec vous. Car conſideré eõme Dieu ſeulemẽt, encor eſt il infiniment puiſſant pour nous ereer & formet, infinimẽt ſage pour nous gouuerner, infinimẽt bõ pour ſauuer les vns, & infinimẽt iuſte pour condãner & punir les autres. Parquoi quicõq voudroit ſoutenir l'hereſie de Beze, deſpouilleroit le Fils de Dieu de ſa puiſſanee, ſapiẽce, bõté & iuſtiee, qui ſont ſacrileges par trop execrables. D. Deuãt ſon incarnation en la Vierge Marie, il n'eſtoit que Dieu, & nõ home: ſa diuinité n'eſtoit ſeulement ſeparée de ſon humanité, ains eeſtedite humanité n'étoit encor au mõde, ſinon qu'aux renés (cõme dit l'Apôtre) d'Abrahã, Iſaac, Iacob, Ieſſé, Dauid, & autres viels patriarehes. Cela eſt vray: car il eſt Dieu de toute eternité deuãt tous Anges, ſiecles, & temps, & ne s'eſt ioint noſtre humanité, qu'au dernier aage de ce monde. 1.

D. Neantmoins qu'il ne fuſt encore home, ains ſeulement Dieu, par ſa vertu diuine il fiſt l'home à ſon image, qu'il doüa de iuſtice dans le Paradis, ordõna à lui & toute ſa poſterité Anges pour gardes, lui promiſt redẽption, lui dõna lieu de penitẽce; ſanctifia Abel, exaucera les prieres d'Enos, rauit Enoch, ſauua Noé & ſa famille, iuſtifia Abrahã, garãtit Iſaac de la mort, promiſt à Iacob le Meſſias venir de ſa race, cõſola Ioſeph en ſes aduerſités: apparut à Moyſe, dõna ſa loi au peuple Hebrieu apres l'auoir mis hors de ſeruitude miſerable: pardõna ſes pechés à Dauid: & pour acheuer en deux mots, enuoia paſteurs & profetes à l'Egliſe d'Iſrael pour l'étretenir en foi, obeiſſãce, & eſperãce de ſalut iuſques à ſõ incarnatiõ. Touteela à vôtre aduis eſt ce ſeruir de riẽ? Eſt ce eſtre vain & inutile à la race humaine? M. Celui ſeroit biẽ aueuglé du Diable, & deſeſperé, qui le diroit. Et faut biẽ q̃ les Geneuois ſoiẽt enſoreelés, & aient perdu tout ſens & entendemẽt, d'eſcouter les preſehes, & vendre les eſerits de Beze, forgeron de telles impietez. 2. *Heb.7.* *Gen.2.* *Heb.1.* *Pſal.90.* *Gen.3. & 4.* *Hebr.11.* *Gen.4 5.6.7. 15.22. etc.* *Exo.3.19.20*

D. Auez vous point leu és liures de Caluin, le contraire? Dites le, afin que ce gentil ſucceſſeur & diſeiple, ſoit condamné par ſon predeceſſeur & maiſtre. M. En ſon inſtitution il s'accorde auec les peres & docteurs anciens, en ce qu'ils tiennent que c'eſtoit le Fils de Dieu qui s'apparoiſſoit aux viels patriarches *L.1.c.14. & l.2.c.9. & l.1. c.13.ſect.10.*

& Prophetes, les entretenant en foy & esperance du Messias aduenir: & les accoustumant à croire petit à petit, que vrayement s'incarneroit, prendroit chair humaine, & vrayement conuerseroit auec les mortels. D. Beze est donc vne beste disant, que la diuinité du Fils sans l'humanité n'ait serui de rien. M. Le mesme Caluin sur l'euangil S. Iean enseigne *que le Fils* seul entant que Dieu, *inspire vie & vigueur à toutes creatures. Qu'ils n'a iamais tellemẽt esté absent du mõde, qu'ẽ ce pendãt les homes estans reueillez par les rayons d'iceluy, ne deussent leuer leurs yeux à luy. Que tous les Peres depuis le commencement du monde ont puisé de Iesus-Christ tous les dons qu'ils ont receuz. Que non seulement Iesus-Christ nous donne comme estant Dieu, les biens que nous receuons de luy: mais que le Pere luy a conferé ces biens pour les faire couler iusqu'à nous.* D. Si donc le Fils entant que Dieu, donne vie à toutes creatures, a touſiours estẽdu ses rayons sur les homes, a communiqué ses graces aux Patriarches, & à nous tant de benedictions, comment selõ Beze seroit-il inutile? Cõment vain & sans nous bien faire? M. Il escrit d'auantage, *que le Seigneur Iesus a fait touſiours l'office de Mediateur, meſme dés le commencement du monde, iusques à present.* Et par apres, *Qu'il auoit vne vertu celeste & diuine, le sentiment de laquelle a esté espandu dés le commencement du monde iusques à tous siecles.* D. Beze est donc bien impudent & contumelieux au Fils de Dieu, & comme geant foulle au pieds sa maiesté diuine, l'estimant inutile aux homes. Ou bien le feint vn Dieu d'Epicure oisif, fai-neant, & n'aiant aucun soin des affaires des homes: qui sont atheismes detestés meſme par les Diables, damnez, apostats, & payens. Mais outre tout cecy, est-ce pas bien vne brutale ignorance, ou malice diabolicque de penser, escrire, enseigner, que la puissance, bonté, misericorde, & bienueillance de Dieu le createur, depende tellement de l'home sa creature, que sans luy ne puisse faire aucun bien? Sans luy, il ne puisse pardonner les pechez, & communiquer ses graces? Sans luy il ne puisse sauuer & glorifier ceux qu'il luy plaira? Le Dieu de gloire empruntera-il ce pouuoir, de nostre pourriture abiecte & comblée d'ignominie? Et qu'elle puissance peut estre en toute nostre terre humaine, sinõ celle que ce Roy des Rois & seigneur

1. *Chap. verſ.* 1. 10. 16.

Sur S. Matt. Cha. 1. v. 23. & chap. 8. v. 58.

gneur des seigneurs y a semée & plãtée? M. Viaiemẽt ce ioly apostre de Geneue fait trop grande iniure au Fils de Dieu, de tenir tels propos qu'il fait: & vo⁹ proteste de ma part que i'aduertiray tous les freres de ne le croire desormais. Poursuiuez, s'il vous plaist, vn autre article.

Que le Fils de Dieu n'a substance, Essence, ou nature, autre & distincte de Dieu son pere, ains la mesme: contre la 6. erreur.

DOCTEVR.

POur leur sixiesme erreur, ils tiennent, *que le Fils a vne nature, ou substance, autre que le Pere*, par ainsi en fõt deux Dieux, desquels chacun aye sa Deité à part & distincte d'auec l'autre. Le maistre de la secte au liur. des actes de Seruet imprimé en François in 4. chez Iean Crespin, à Geneue 1554. dit haut & clair en la page 249, & 250. *Le Fils est conforme au Pere, comme aiant substance distincte.* Et en la page 219. Il soustient *que distinguer realement est dire & mettre vne chose à part de l'autre.* Desquels propos s'ensuit, qu'il baille au fils vne substance autre & separée de celle du Pere. Or en Dieu substance, nature, essence, & Deité, sont totalement vne mesme chose: la consequence est donc certaine & euidente, qu'il faict le Fils vn autre Dieu que le Pere. Au mesme liure, pages 74. 144 & 225. il escrit encor *que ces mots hypostase, ou Persone, signifient vne nature & substance occulte residente en Dieu.* Or tous confessent auec nous que le Fils est vne persone, realement distincte de celle du Pere, & du S. Esprit: dequoi s'ensuit selon Caluin, que la substance & nature diuine du Fils seroit autre que celle du pere, & du S. Esprit.

M. la cõclusion est si manifeste, qu'on ne le pourroit renier. Or tant s'en faut, que ie voulusse maintenir erreur tant detestable, que ie le maudi & reprouue. Mesme suis prest de le conuaincre & confuter par son propre autheur. Au mesme liure que venez d'alleguer, il accuse & condamne Seruet d'auoir dit, *qu'il y a en Dieu* *Confutation.*

1. *trois essences, appellant cela, & insolement, chose execrable à tous fideles de partir ainsi en trois pieces l'essence de Dieu, qui est simple & indiuisible.* Par quels propos, ie soutien que tout bon Chrestien doit tenir luy & les siens pour autant execrables que Seruet, veu qu'à son imitation ils constituent au Pere, Fils, & S. Esprit trois substances & natures distinctes l'vne de l'autre.

D. C'est donc en vain que le traitre crie par apres, 2. *qu'il ne s'accorde point à demembrer l'essence de Dieu à la boucherie de Seruet*: Pag. 277. car on voit bien le cõtraire par les propos susdits. M. Ce n'est que sa coustume de condamner és autres, ce que luy mesme soustient & dogmatise Mais ie poursuy la confutatiõ de ceste heresie, par le mesme. Il escrit sur ces mots de S. Ieã: Ceste parolle estoit Dieu. *Afin qu'il ne demeure aucun scrupule de l'essence diuine du seigneur Iesus, l'Euangeliste afferme clairement qu'il est Dieu.* 3. *Or puis qu'il n'y a qu'vn Dieu, il s'ensuit que Iesus-Christ est d'vne mesme essence auec son Pere.* 4. Et peu apres. *Quant à l'vnité de l'essence, Arrius s'est monstré trop impudent, lequel pour n'estre contraint de confesser la diuinité eternelle de Iesus Christ, forgeoit à sa fantasie ie ne sçay quel Dieu nouueau.* D. Vraiement, si vne mesme essence est au Pere & au Fils, comme tout home de bien doit croire, ils n'ont substãce à part ne distincte l'vn de l'autre, cõme songe ceste enfant du pere de mensonge. Que si le Fils auoit substance diuine distincte de celle du pere, Caluin est aussi forcené qu'Arrius, à le faire quelque nouueau Dieu à part.

M. Il se condamne encor bien plus roidement en son 5. Instit. escriuant: *Qui notã discretionis in essentia ponũt, manifestè in nihilum redigunt veram Christi deitatem, &c. Ceux qui mettent marque de distinction en l'essence, reduisent manifestement à neant la vraie diuinité de Iesus-Christ, & deschirẽt en telle maniere malheureusement l'essence de Dieu.* Et peu auparauant il recognoist, que 6. *les escriuains ecclesiastiques confessent, que les personnes diuines ont vne mesme essence sans difference. Et qu'ils ont mõstré par les S. escritures que l'essence appartenante au Pere, Fils, & S. Esprit est totalement simple, singuliere, & indiuisée.* D. Pour vrai c'est bien se condãner par sa propre bouche, cõme fist le mauuais seruiteur. Car si aucun aneantist la vraie diuinité du Fils, mettant distinction en l'essence, c'est Caluin. Si aucun couppe,

Liu. 1. ch. 13. sect. 23.

Sect. 19. 21. 22

S. Luc 19.

detaille, & deschire malheureusement la diuine essence, en la distinguant, c'est le mesme boucher. Si cestuy est ennemy des escritures & des peres anciens, qui met difference entre l'essence du pere, & celles du Fils, c'est ce miserable monstre. M. Ie suis assez satis-fait de ce point, tant des argumens presens, que de ceux qui ont esté cy deuant amenez contre l'heresie de Beze, distinguant realement l'essence de Dieu en trois. Et pour ce parlons d'autre chose.

Que le Pere, Fils, & sainct Esprit, ne sont qu'vne simple & vnique cause de nostre vie & salut, contre la septiesme heresie.

DOCTEVR.

AV septiesme erreur ils abaissent si fort la diuine maiesté & gloire du mesme Fils de Dieu, qu'ils ne luy laissent que le second rang de cause, apres le Pere: & seulement ministre d'iceluy, comme on fait à quelque petit Secretaire, ou valet de chambre d'vn grand seigneur. M. Citez fidelement les autheurs & leurs parolles. D Vostre heresiarche escrit: *Dieu le pere est premier degré de vie: le Fils vient apres, qui est la seconde cause de vie.* Puis encor: *Iesus s'est constitué seulement ministre, qui n'a rien fait que par la vertu de Dieu, & sous sa conduite.* M. Vse-il de ceste exclusiue, seulement? D. Ouy, sur ma conscięce. Plus, vous auez oui cy deuant, cõme en leur confessiõ de foy art. 6. ils attribuẽt *au seul Pere qu'il soit cause premiere*: le Fils n'est donc q̃ secõde: puis Caluin encor sur l'Euangil de S. Iean, ch. 1. vers. 18. escrit: *le fils a esté cõme secretaire bien priué du pere.* Sur le ch. 22. de S. Matth. vers. 44. *La session du fils à la dextre du pere est prise metaphoriquement, pour le secõd ou prochain degré qu'occuppe ce Vicaire de Dieu.* Et sur le c. 26. du mesme Euãgeliste vers. 64. *Christ est dit se seoir a la dextre du pere, car il obtient cõme la seconde place d'honneur & empire apres luy.* Sur le ch. 16. de S. Marc. vers. 19. *il est appellé Vicaire de Dieu, cõme representãt sa personne. Pource ne faut imaginer quelque lieu,*

Sur S. Iean chap. 6. v. 17. & chap. 17. v. 12.

veu que la dextre du Pere signifie metaphoriquement la secõde puissance d'apres Dieu. Sur le 6.ch.de S.Iean,vers.55.il dit *qu'il nous faut receuoir Iesus-Christ cõme seruiteur du Pere,si nous voulõs qu'il se monstre à nous,prince & autheur de la vie.*

M. Il me souuient biẽ d'auoir leu en Caluin tout ce qu'ẽ recités:mais ie ne pensois pas que ce fussent erreurs,par ce que i'attribuois tout cela à sa nature humaine. D. Si la nature humaine de nostre Seigneur Iesus est considerée seule & en soy,tels triltres ne luy derogent: car elle est creature produite de la semence d'Adam, Abraham, Dauid, faite au ventre d'vne femme vierge, nommée ver plustost qu'home, opprobre du monde, abiection du peuple,aneantissement, semblãce d'home,forme de seruiteur,voire mesme seruiteur,aux escrits des anciens Prophetes & Apostres. Mais vous voiez apertement, que l'heresiarche parle absolutement du fils de Dieu;ne l'estimant qu'vne seconde cause de nostre vie, qu'vn seruiteur n'ayant qu'vne seconde place d'hõneur & empire,comme vn petit lieutenant d'vn grand Roy & Empereur, qu'vn Secretaire, qu'vn Vicaire. Parquoi ne se peut excuser, qu'il ne deroge outrageusement à la maiesté diuine du fils de Dieu.

Rom.1. *Gal.4.* *Ps.21.* *philip.2.* *Isa.42.49.* *52.53.* *Zach.3.*

M. Aussi ne le veux-ie excuser,car au contraire ie croi ce qui est escrit entre les articles de nostre foy, qu'il est *æqualis patri secundum diuinitatem*, en tout & par tout esgal à Dieu le Pere selon la diuinité, Item, que *patris & filij & SS. vna est diuinitas,æqualis gloria,coæterna maiestas.* *Qualis Pater,talis Filius,talis Spiritus sanctus. Et in hac Trinitate nihil prius aut posterius, nihil maius aut minus,sed totæ tres personæ coæternæ sibi sunt & coæquales.* Puis donc que le fils est en tout esgal au Pere n'aiãt que mesme diuinité,gloire esgalle,maiesté coëternelle, tel que le pere,en rien posterieur ne moindre: c'est renõcer & rẽuerser les principaux arti. de la foy Chrestiẽne,qu'ẽ quelque chose diminuer la maiesté,amoindrir l'authorité,ou abaisser l'honneur & empire du fils de Dieu. D. Tout cela est bien conclu, & ainsi le faut-il croire, qui ne veut estre damné. Mais suiuez vostre bonne façon de confuter ceste heresie, par les mesmes heretiques.

Confut. 1. 2. 3.

M. L'autheur de ceste heresie se penetrant le cœur de son propre glaiue,escrit: *que les Arriens estoient bien sor-*

Sur S. Iean Cha.1. v.18.

cenez, peur ce qu'ils ne penſoient point que Ieſus-Chriſt fuſt eſgal au Pere, comme ſi en vne meſme & ſimple eſſence de Dieu, on peuſt trouuer aucune inequalité. D Il eſt donc luy meſme enragé, d'y eſtablir ſi hardiment diuerſes cauſes de vie, diuers degrés d'honneur, & diuers ordres & rancs d'Empire. M. Puis le ſpectacle Beze ſon ſucceſſeur, eſcrit en ſa confeſſion de foy: *Ces perſones ſont coeſſentielles & coeternelles, ſans confuſiõ de proprietés, ſans inequalité quelconque, comme l'Egliſe la decidé par la S. eſcriture, contre Sabellius, Samoſatenus, Arrius, Neſtorius, deſquels nous deteſtons les erreurs à bon eſcient & de tout noſtre cœur.* Puis il adiouſte vn peu plus bas: *Nous croions que Ieſus-Chriſt quant à ſa nature diuine, eſt fils vnique du pere & c. coeternel, conſubſtantiel, eſgal à Dieu ſon pere en tout & par tout.* De ces antecedens ie dedui telles concluſions. Puiſque le Pere & Fils ſont vne & meſme eſſence & eternité, ſans inequalité quelconque, ains eſgaux en tout, & par tout: Caluin eſt malheureux d'ẽ faire l'vn premiere cauſe & degré, l'autre ſecond: l'vn Roy, l'autre Secretaire: l'vn Curé, l'autre Vicaire: l'vn Prince, l'autre Lieutenãt: l'vn maiſtre, l'autre ſeruiteur: à l'vn baillant la premiere place d'honneur & empire, & à l'autre ne laiſſant que la ſeconde. D. Vos concluſions ſont tant euidentes & certaines, que celuy ſeroit du tout hors des gons de tout ſens & raiſon qui y cõtrediroit. Par ainſi l'hereſie Caluinique demeure vaincue, damnée & confutée par ſes ſentences, & celles de ſes propres diſciples & ſucceſſeurs.

M. Amenez teſmoignages de l'eſcriture où eſt prouuée l'equalité du Fils de Dieu auec le Pere. S. Ieau crie haut & clair: Le Verbe (qui eſt le Fils) *eſtoit au commencement, & le Verbe eſtoit auec Dieu, & ce Verbe eſtoit Dieu.* Or s'il eſtoit de quelque degré d'honneur & d'empire plus bas que le Pere; ou il ne ſeroit Dieu, ou il y auroit deux Dieux, l'vn plus grand, l'autre moindre. Et ſeulement pẽſer cela eſt ſacrilege deteſtable & horrible. Peu apres le meſme Euangeliſte appelle ce Fils de Dieu, *facteur de toutes choſes, autheur de toute vie, lumiere des homes, la vraye lumiere, qui illumine tout home venant au monde.* M. Caluin ſur ce texte confeſſe que, *Chriſt eſt vne lumiere reluiſante de ſoy, & par ſoy-meſme: dauantage eſclairant par ſes rayons tout le mõde, en ſorte qu'il n'y a d'ailleurs aucune cauſe ny origine de*

4. Poinct. 1. art. 2. & pa. 3. art. 1.

5. S. Iean. 1.

6.

ſplendeur. D. Tant mieux contre luy : car ſi le Fils eſt autheur de vie, createur de tout le monde, l'vnique lumiere des humains, reluiſant de ſoy & par ſoy, il eſt bien auenglé & blaſfemateur de l'abaiſſer au rang des cauſes ſecondes.

7. S. Iean adiouſte, que *ce Verbe a donné puiſſance à tous ceux qui croiront en ſon nom, d'eſtre faits enfans de Dieu.* Il a donc le meſme pouuoir & authorité de les adopter, qu'a le pere. Il confirme ceſte noſtre foy Chreſtienne, & renuerſe l'infidelité Caluinienne encor plus clairement, diſant *qui croit au Fils de Dieu, n'eſt point condamné : Qui croit au Fils a vie eternelle : qui n'y croit point, ne*

Io. 3. 8. *verra point la vie, mais l'ire de Dieu demeure ſur luy.* De ces propos il eſt manifeſte qu'en rien ne faut imaginer le fils moindre que le Pere, puis qu'il nous faut mettre noſtre creance & eſperance en l'vn & l'autre eſgallement.

M. Il m'eſt aduis auſſi que ceſte equalité d'empire & pouuoir entre le Pere & le Fils, eſt fort amplement & clerement confirmée par ces diuins propos : Com-

9. me le Pere reſſuſcite les morts & les viuifie, auſſi

S. Iean 5. et 6 le Fils viuifie ceux qu'il veut. Comme le Pere a vie en ſoy-meſme, auſſi a-il donné au Fils d'auoir vie en ſoy-meſme. Quiconque void le Fils, & croit en luy, aura vie eternelle, & ie le reſſuſciteray au dernier iour. Ie ſuis le pain vif, qui ſuis deſcendu du ciel. Puis Simon Pierre luy diſt : Seigneur, à qui nous retirerons nous ? Tu as les parolles de vie eternelle. Et nous auons creu & cogneu, que tu és le Chriſt, le Fils du Dieu viuant. D. Tous ces diuins Arreſts nous monſtrent aſſez, que le Fils n'eſt ſeulement miniſtre ou varlet de ſon Pere, ains du tout eſgal à luy : & qu'il ne le faut reculer en vn ſecond degré, ainſi que Vicaire : veu qu'en tout & par tout il a meſme pouuoir de nous donner vie, reſſuſciter, glorifier, & ſauuer auec le Pere, comme il a meſme eſſence & puiſſance.

S. Iean 10. M. Il adioute encor plus clerement : Ie ſuis le

10. bon paſteur. Ie ſuis la porte des brebis. Ie ſuis la porte : ſi aucun entre par moy, il ſera ſauué : il entrera & ſortira, & trouuera paſture. Comme mon Pere me connoiſt, auſſi cognoy-ie mon Pere, & mets ma vie pour

mes brebis. Mes brebis oyent ma voix, & ie les cognoy, & aussi elles me suyuent. Et ie leur donne vie eternelle, & ne periront iamais : nul aussi ne les rauira de ma main. Or ie vous prie, vn qui seroit seulemẽt ministre ou seruiteur, oseroit il promettre si hardimẽt? parleroit il en termes si hautains & diuins de soy-mesme? Vn simple Secretaire se nõmera-il la porte de salut? Promettra il remission des fautes? Donnera il vie eternelle? D. Non pour vray, car cela est acte de prince souuerain.

Mais outre tout ce que dessus, ce Fils de Dieu eust-il peu mieux se dire & manifester esgal au Pere en puissance, bonté, sapience, iustice & beneficence, que dire : Le Pere & moy sommes vn? M. Caluin interprete cela, d'vnité de bon accord & consentement. & non de l'vnité en Essence. D. D'autant se declare il fauoriser le party des Atriens, & contredire à toute ceste saincte antiquité, que tant il proteste de vouloir suyure. Mais iase tout ce qu'il voudra, si ne pourra il iamais nier, que le Fils de Dieu ne soit proprement la resurrection & la vie : qu'il ne soit la voye, la verité, & la vie: que nous ne soyons esgalement baptizez en son nom, comme en celuy du Pere, & du sainct Esprit: Et qu'estant en forme de Dieu, n'a fait iniure au Pere de se monstrer & reputer esgal à luy. M. C'est assez de ce propos, s'il vous plaist: car il est plus clair que le iour, & aussi vray que la mesme verité, q̃ le Fils entant que Dieu, n'est seulement esgal au Pere, ains aussi totalement vn auec luy, en essence, volonté, sapience, & bienueillance. Voire mesme, qu'entant qu'il est Fils de l'home, le Pere luy a communiqué toutes ces susdites perfections, luy a donné pouuoir de faire iugement, de pardonner les pechez, de resuscíter les morts, de sauuer ses brebis: brief, luy a dõné toutes choses entre ses mains, & tout pouuoir au ciel & en terre. Parquoy c'est vn malheureux sacrilege aux Caluinistes de le faire seulement ministre, seulement secõde cause de vie, seulement Secretaire bien priué: ne le mettre qu'au second degré l'honneur & empire : ne luy attribuer qu'vne secõde puissance telle qu'vn Vicaire peut auoir apres son Curé. Les Ebionites, Samosateniens, Ariens, Potiniens, & autres vieils heretiques ; voire

11. S. Iean. 10.

12. S. Iean. 10, & 14. S. Matt. 28. Philip. 2.

S. Iean 5. S. Iean. 10. S. Iean 13. S. Matth. 28. Pſ. 2.

13.

meſmes les Turcs, Perſes, Arabes, Mores, & Tartares, ennemis de l'Euangil, par la doctrine de leur Alchoran luy en attribuent bien autant ou d'auantage. Ie ſuis tout honteux & confus d'ouïr & voir deſcouurir impietez ſi abominables & deteſtables, de deſſous ce beau manteau d'Egliſe reformee, pure parolle du Seigneur, & verité reuelee, que nous à taillé, couſu, & ietté ſur les eſpaules ce gentil Picard. Ie vous prie changeons de propos.

Que la nature diuine, & humaine, ſont ſi parfaictement conioinctes en noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, qu'il n'eſt qu'vne ſeule hypoſtaſe ou perſone : contre l'erreur huictieſme.

DOCTEVR.

Preuue que les Cal. ſont Neſtoriens.

EN l'huictieſme erreur, ils deſchirent & ſeparent en deux perſones, l'vnique & indiuiſible hypoſtaſe de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt. M. A ie ne croy pas cela : car ils ſeroient Neſtoriens. D. Si ie vous le prouue ouuertement le croirez vous pas ? M. Ouy. D. Et les ayans conuaincus deuans Dieu, ſes Anges & ſon Egliſe, de ceſte impieté, les condãnerez & confuterez vous pas auec moy ? M. N'en doutez pas. D. Or ie les en tien conuaincus en trois ſortes. Premierement, par ce que Caluin reprenant de parolle les Neſtoriens, de fait tombe en leur erreur, eſcriuant : *On tire ſottement ceſte façon de parler, Deſtruiſez ce temple, &c. pour oſter l'vnité des perſones en Ieſus-Chriſt.* Qui dit, vnité des natures en pluriel, en met il pas pluſieurs ? M. Il eſt certain. D. Caluin diſant donc, *vnité des perſones en Ieſus*, y en conſtitue pour le moins deux. M. Ie ne puis contredire à celà.

1. *Com. ſur S. Iean. c. 2. imprimé à Geneue, en françois, 1553. à l'enſeigne de la palme, pa. 109. ligne 6. & 7.*

D. Puis, vous auez entendu comme definiſſant ce mot de perſone, l'vne fois dit *que ce n'eſt qu'vne proprieté reſidẽte: l'autre, que c'eſt vne nature ou ſubſtance.* Or il eſt certain

2.

qu'en Iesus-Christ autre est nature diuine, autre l'humaine: autres sont les proprietez de Dieu & autres celles de l'humanité. Il est donc certain & manifeste que les Caluinistes separent vn seul Iesus-Christ en pluralité de personnes M. Tout cela est si clair & euident, que ie n'y sçaurois que repliquer.

Beze s'est il point enfondré au mesme bourbier? 3.
D. N'ē doutez point: c'est ma troisiesme preuue. Car au liure qu'il a fait pour respondre aux argumens de Ieā Brence ministre Alleman Vbiquiste, il escrit: *En Christ il y a deux vnions hypostatiques, l'vne entre le corps & ame vnis ensemble personelement: l'autre entre le Verbe & l'home conuenans ensemble pour constituer vn Christ.* Ce qu'il s'efforce encor maintenir au liure qu'il a faict contre Iacques André, autre ministre Allemā. M. Disant *que le corps & l'ame sont ensemble vnis personnellement*, il constitue vne personne humaine. Il ne pourroit nier d'autre part que le fils de Dieu, deuant l'incarnation ne fust vne hypostase ou personne diuine. Il s'ensuit donc qu'il met en Christ vne personne humaine, & vne autre diuine. Par ainsi deux personnes. En quoy ie ne les vueil soustenir n'imiter, ains rembarrer par toutes sortes.

Es opuscules latins impr à Geneue 1570. pag. 513. Pag. 638. & 639.

Premierement ils se contredisent comme heretiques, & dementent cōme vilains. Car Beze en sa Confession de foy, *deteste à bon escient & de tout son cœur les erreurs de Nestorius.* Or pour diuiser Iesus-Christ en deux personnes il fut condamné & anathematizé par deux cens peres au Cōcil d'Ephese: bani de l'Empire Romain par Theodose: & finalement englouti de la terre en corps & ame, & taui en tous deux és enfers. Ie laisse aux Hugnots ses imitateurs à faire la consequence.

Confutatiō. 1. Poinct 1. Art. 2. Niceph. l. 14. c. 36.

Deuant Beze, Caluin auoit escrit sur S. Iean: *En cest article de foy*, Verbum caro factum est, *il nous faut retenir que l'vnité de la personne, n'empesche point que les natures ne demeurent distinctes.* Et sur le chap. 3. *A cause de l'vnité de personne* (dit-il) *cela est assez frequēt, que ce qui est propre en vne nature au seul fils de Dieu, est trāsferé à l'autre.* D. Telle est la sentence des Cōciles & SS. Peres cōtre Nestorius: parquoy Caluin est iugé & condamné par son propre iugement, mettant plusieurs personnes en Iesus Christ M. Sur le chap. 6. Vers. *Hoc vos scand. &c.* il enseigne que pourtant

2. *Chap. 1.*

3.

que deux natures ne font qu'vne meſme perſone en Ieſus Chriſt, ce ne luy eſt point nouuelle forme de parler, de transferer à l'vne ce qui eſt propre à l'autre. Sur ceſte exclamatiõ de S. Thomas a Ieſus-Chriſt : *Dominus meus & Deus meus*, il luy eſt eſchapé d'eſcrire : *On voit icy l'vnité de perſone en Ieſus Chriſt exprimee, quand vn meſme Ieſus Chriſt eſt appellé Dieu & Seigneur.* Par ainſi il erre luy meſme autant meſchantement que lourdement, & faict errer ceux qui le croient, tenant qu'il y ait pluſieurs perſones en vn ſeul IESVS-CHRIST. Mais dictes vous meſmes ce que ſçauez contre ceſt erreur.

D. Entre les articles de la foy Chreſtienne comprins au ſymbole de Nicee, aduoué tant de nous, que des Hugnots, y eſt contenu : *Et in vnum Dominum Ieſum Chriſtum, filium Dei vnigenitum.* Ie croy en vn Seigneur Ieſus-Chriſt fils & ſeul engendré de Dieu. Puis qu'il n'eſt qu'vn & vnique, c'eſt grand ſacrilege de le deſchirer en pluſieurs perſones. Puis en celuy d'Athanaſe eſt eſcrit tant ouuertement que rien plus, que combien que Ieſus-Chriſt ſoit parfaictement Dieu & home, ſi n'eſt il deux, mais vn ſeul Chriſt : non que la deité ſoit tournee en chair, ou au contraire ; ne qu'il y ait confuſion de ſubſtances ou meſlange de natures ; mais par vne eſtroicte vnion de deux natures, vne perſone. *Licet Deus ſit & homo, non duo tamen ſed vnus eſt Chriſtus. Vnus autem non conuerſione diuinitatis in carnem, &c. Vnus omnino non confuſione ſubſtantiæ, ſed vnitate perſonæ.* Pour eſclaircir vn peu ce beau myſtere il adiouſte ceſt exemple : Car ainſi que l'ame raiſonnable & la chair, combien que diuers entre ſoy, ioints enſemble, ne font qu'vn home : ainſi Dieu & home vnis en noſtre Seigneur, ne ſont qu'vn ſeul ſuppoſt Ieſus-Chriſt. M. Tout cela eſt certain, & ainſi le doibt croire tout Chreſtien : mais pour accroiſtre & fortifier encor noſtre foy, & confondre d'auantage le menſonge hereticque, amenez quelques ſentences de l'eſcriture.

Luc. 1. L'ange en diſant à la vierge qu'elle conceuroit en ſon ventre, & enfanteroit vn fils nommé Ieſus, qui ſeroit grand & appellé fils du tres-haut : Et peu apres, que ce qui naiſtroit d'elle ſeroit fils de Dieu : Finale-

ment S. Elizabeth s'escriant. Et d'où me vient cecy, que la mere de monseigneur vienne à moy ? Declarent, & preuuent assez que le fils de la vierge, & le fils de Dieu n'est qu'vn: & qu'elle est vraye mere de Verbe Dieu l'home tout en vn suppost & hypostase. S. Paul sçauoit bien qu'en Iesus y auoit deux natures non confuses, assauoir la diuine, & l'humaine. Neantmoins il parle touſiours de luy, ainsi que d'vne seule persone & hypostase, ne les separant ne diuisant iamais: comme quand il dit, le fils de Dieu s'est faict chair de la semence de Dauid: qu'il ne sçait ny ne presche qu'vn Iesus-Christ crucifié: que les Iuifs ont crucifié le Seigneur de gloire: qu'estant en condition de seruiteur, neantmoins à bon droit s'estimoit egal à Dieu: Que Dieu a enuoyé son fils fait soubs la loy, & n'ay d'vne femme. Ceux donc qui le diuisent en deux persones, ne sont enuoyez de Dieu, n'inspirez & conduits du S. Esprit, comme S. Paul: ains aueuglez du prince des tenebres, & vrais Antichrists. M. Cela est du tout vray: car Iesus-Christ par son Euangeliste S. Iean, prononce haut & clair: *Omnis spiritus qui soluit Iesum, ex Deo non est, & hic est Antichristus.* Tout esprit qui imagine dissolution ou diuision en vne seule persone de Iesus, n'est de Dieu. Il est donc organe du Diable, & auancoureur d'Antichrist. Passons outre.

9. *Rom.* 1. 2. *Cor.* 4. 1. *Cor.* 2. *Philip.* 2. *Gal.* 4.

10. 1. *Io.* 4.

Qu'adoration diuine & souueraine est deuë à nostre Seigneur Iesus-Christ, entant qu'il est Dieu & home tout ensemble: contre le 9. erreur.

DOCTEVR.

L'Erreur neufiesme des Caluinistes est, en ce qu'ils priuent la persone de nostre S. Iesus-Christ considerée auec ses deux natures, de toute adoration religieuse & diuine: de peur (disent-ils) d'adorer vne creature. M. Ie n'ay point leu cela és liures de Caluin. D. Ie vous confesse bien, qu'il s'est porté en ce poinct vn peu plus finement

& traiſtrement, que ſes Diſciples: mais non plus Chreſtiennement. M. Verifiez donc voſtre accuſation premier contre ces diſciples, puis nous examinerons qu'en a penſé le maiſtre. D. Lambert D'auneau enuoyé de Geneue és pays bas, eſcrit ces propos: *Quoniam caro Chriſti etiam in vnione, vera caro eſt, vt verè creatura, ideò nunquam religioſo cultu adoranda eſt.* Et non content, il redouble encore ſon blaſfeme, eſcriuant de rechef: *Qui ad ipſam carnem Chriſti ſuam adorationem aut inuocationem dirigit, is ex ipſius Dei ore maledictus eſt.* M. O le damnable monſtre: Et pluſtoſt digne d'eſtre appellé Lambert Damné, que D'auneau. Et quels blaſfemes pourroient plus vomir les damnez, que ceux-cy? D. Iean Sturmius Recteur des Caluiniſtes à Straſbourg, ſeme ceſte meſme grene par les eſcoles de Ieans, & ailleurs tant qu'il peut. Plus vn autre, nommé Pierre Richer, enuoyé par Caluin en l'Ameriq̃ 1557, en preſence du S. de Villegaignon preſcha publiquement, puis ſigna pardeuant le Notaire Frãçois Alberic 1559. le quatorzieſme de May, *qu'il ne faloit adorer Ieſus Chriſt en ſa chair humaine, de peur d'adorer l'element terrien.* Puis eſcriuoit: *Permiſſum eſt hunc vt Deum, non vt hominem adorare.* Voilà que trois des mignons & plus fauoriz diſciples de voſtre grand Rabbi, tiennent de ce poinct & n'en ſont reprins, ains louez de toute la ſequelle. Eſt-il dõc pas vray-ſẽblable qu'ils ont apprins cela de tel maiſtre? Et que penſeriez vous qu'il pretendiſt, diſant (comme n'agueres auez ouy) *que noſtredit S. Ieſus Chriſt n'eſt ſeulement que Miniſtre du Pere: ſeruiteur, Vicaire, ſecretaire: ſeconde cauſe de vie: n'ayant que la ſeconde place d'honneur apres luy, &c.* ſinon le deſpouiller d'adoration & homage diuin? Croyez que Satan par luy machinoit ceſte meſme trahiſon contre le Fils de Dieu ſauueur & mediateur des humains, dés qu'il compoſa ſon Catechiſme, eſcriuant, *qu'il n'adore que le ſeul Pere, au nom du Fils.* M. En conſcience cela eſt vray, & ne vous cele point, que i'ay trouué touſiours fort mauuais, que par tout où il peut en ſes eſcrits il diminue, degrade & cõtredit à l'adoration faicte par les gẽs de bien, audit Chriſt Dieu & home. Comme quand en ſon Harmonie, il eſcrit que ces Mages ou ſages orientaux *ne l'adorerent ny recognurent pour vray Dieu: ains*

Apolog. de adorat. carn. D. noſtri. Exam. libri Kemnitij.

Epiſt. apolog. cont. Iac. Andream.

seulement luy firent homage ainsi qu'on faict au fils d'vn Roy ou Prince. Puis il ne craint de dire que le Centenier qui l'adoroit par si excellente foy, *n'estoit pas bien endoctriné de sa diuinité, par ainsi ne le celebra n'honora ainsi que vnique & vray Dieu, ains que tout simplement auoit apprehension de la puissance de Dieu qui reluisoit en ses miracles.* Et où l'Euangeliste dit que Iairus prince d'vne synagogue l'adora & inuoqua, il escrit *qu'il ne luy fist reuerence que du genou, comme on feroit à vn Profete: sans luy exhiber aucun honneur diuin.* Et ou S. Iean escrit q̃ l'aueugle nay, illuminé par Iesus Christ l'adora: il gloſe, *que l'Euãgeliste ne signifie autre chose, par le mot d'adorer, sinon qu'il monstra en ployant le genou, ou par autres signes, la reuerẽce ou seruice qu'õ veut faire à quelqu'vn.* D. C'est voiremẽt bien amoindrir, voire desrober par grand sacrilege l'adoration souueraine, q̃ no⁹ deuons à l'vnique fils de Dieu. Mais commencez (s'il vous plaist) la confutation de telle heresie: prouuant par les mesmes heresiarches, que toute adoration & reuerence souueraine est deüe à nostre Seigneur Iesus Christ, mesme qu'à Dieu le pere.

M. L'heresiarche dés la preface de son Institution, escrit que luy & les siens, *auec tout le peuple des fideles, honorent & adorent le vray Dieu, & le Seigneur Iesus Christ, tellement que tousiours a esté adoré des gens de bien. Deum viuum & Christum dominum cum omni fidelium populo colimus & adoramus, qualiter semper ab omnibus pius adoratus est.* *Confut. I.*

D. Pourquoy donc ailleurs ne le met il qu'en vn second degré d'honneur & d'empire? A quel propos dit-il, qu'ils n'adorent que le seul pere? A quelle raison par sa diction excluſiue en priue-il le Fils? Mais continuez le prendre & faire perir dans ses lacqs. M. Au liure des actes de Seruet il dict, *qu'il pria Seruet condamné à la mort, d'appliquer son estude à demander pardõ au Fils de Dieu, qu'il auoit defiguré par ses resueries. Puis apres luy reproche, que iamais ne luy peut arracher de la bouche, vne inuocation du Fils eternel de Dieu.* Or souuent ailleurs il tient, qu'inuoquer q̃lqu'vn est croire en luy, & l'adorer auec tout souuerain homage: il faut donc en despit de ses dents qu'il confesse, que toute adoration diuine est deüe à Iesus Christ fils eternel & consubstantiel du Dieu viuant. *Pag. 9. & 205. 2.*

Il se condamne encor plus ouuertement en son Har- 3.

monie, disant *qu'il n'y a signe si contemptibile & vil, qui doiue obscurcir enuers nous la gloire du fils de Dieu incarné & né dans vne estable, qu'humblement nous ne l'adorions, ainsi que firent les Pasteurs. Pastores minimè offendit stabulum, quominus & salutem petant, à Christo. Nullum quantumuis cõtemptibile signum obscurare apud nos eius gloriam debet, quin saltem humiliter eum adoremus.* D. Il est donc remply d'vne extreme malice, quand il empesche les sages Rois, le Centenier, Iairus, l'aueugle illuminé, de le prier & adorer comme souuerain Dieu. M Au mesme liure il dit, que *Christ assis à la dextre du Pere, iouit de l'empire du ciel & de la terre: & que depuis qu'il est monté au ciel, toute puissance luy a esté donnee, (vt coram eo flectatur omne genu) afin que tout genou soit flechi deuant luy.* Et par apres encor plus manifestement il escrit contre sa desloyauté & infidelité, traictant le lieu où il est recité, que les saincts Apostres voyant nostre Seigneur glorieusement monter és ciels l'adorerent, non seulement ainsi que leur bon maistre, ou S. Profete: ains comme le vray Messie entieremẽt cogneu, le roy de gloire & iuge de tout le mõde. Il escrit aussi ailleurs: Dieu veut estre tellement recognu en la persone de Iesus Christ son Fils, qu'on luy attribue toute la reuerence, qu'il demãde qu'on luy porte. Et pourtant c'est en vain que les Turcs & les Iuifs pretendent d'honorer Dieu, veu qu'ils sont outrageux contre Iesus Christ son Fils. De tous ces propos ie conclu euidemment, puis que toute puissance luy est donnee, il le faut adorer ainsi que Dieu omnipotẽt. Puis que tout genou tant des creatures celestes, que terrestres, qu'infernales (comme S. Paul enseigne) doit flechir deuãt luy, les disciples & imitateurs de Caluin s'opposent au decret de Dieu, ne voulans ploier leur col rebelle, ne flechir leurs genoux superbes deuant luy. Puis que les S. Apostres l'ont adoré tres humblement, ainsi que vray sauueur, vray iuge des morts & viuans, & vray Dieu de gloire, nous nous deuõs prosterner de tout nostre cœur deuant sa persone, & auec toute adoration possible luy demander grace & salut. Voilà ce que i'en croy & enseigne, quoy qu'on barbouillent & detractent les Calùiuistes: que vous en semble? D. C'est sainctement & religieusement faict à vous, & n'estime cestuy-là Chre-

S. Luc chap. 2. vers. 12.

4.

5.

Sur S. Iean ch. 11.

Philip. 2.

ſtien qui ainſi n'en fera: ce que ie vueil à preſent maintenir par viues raiſons & expreſſe parole de Dieu.

Premierement, toutes eſcritures chantẽt, tous homes confeſſent, les diables n'oſeroient renier, qu'il faut adorer en toute creance & humilité celuy qui eſt Dieu vray, eternel, & par nature: Or les ſaincts eſcrits des 6.
Profetes, Apoſtres & Euangeliſtes enſeignent que Ieſus Chriſt eſt tel, & ſes miracles ont meſme contraint les malins eſprits, qu'il a chaſſez des corps, Iuifs, ſatellites, & gens-d'armes qui ont aſſiſté à ſa mort, pour tel le recognoiſtre & confeſſer. Il s'enſuit donc que nous le deuons honorer, recognoiſtre & adorer pou tel. Secondement puis qu'il n'eſt qu'vn auec Dieu le Pere, 7.
en nature, deité, volonté, puiſſance, ſapience, maieſté; puis qu'il luy eſt coëternel, conſubſtantiel, égal en tout & par tout, meſme par la confeſſion des Hugnots: il eſt plus que raiſonnable & neceſſaire de luy faire meſme homage, ſeruice, reuerence & adoration qu'au pere. Tiercem nt Dieu le pere en grande authorité commã- 8.
de expreſſément qu'en toute crainte & reuerence on adore ſon Fils, diſant par Dauid Hebrieu au 2. pſeaume: *Pſ. 2. 11. 44. 71. & 98.*
Oſculamini Filium ne quando iraſcatur, & pereatis à via, cùm exarſerit ira eius. Et ailleurs: *Adorate eum omnes angeli eius. Adorabunt in conſpectu eius vniuerſæ familiæ gentium. Ipſe eſt Dominus Deus tuus, & adorabunt eum. Adorabunt eum omnes reges terræ: omnes gentes ſeruient ei. Adorate ſcabellum pedum eius, quoniam ſanctum eſt.* Vous voyez que le pere veut que toutes nations & familles, tous Rois & Princes, meſme tous anges & archanges ſeruent à ſon fils IeſusChriſt, l'inuoquent, l'adorent, & en toute reuerence ſe proſternent deuant le ſacroſainct ſcabeau de ſes pieds, par lequel quelques-vns entendent l'arche de l'aliance, les autres (& bien mieux) ſon humanité ſacree.
Quartemẽt, les exemples des Sages venus d'Oriẽt pour 9.
auec preſens & profondes inclinations l'adorer en ſon humanité en la creiche; le diuin homage que, ſuyuant l'aduertiſſement angelique, luy firent les Paſteurs de Iudee; puis la ſouueraine reuerence qu'à luy perſonellemẽt firent les ladres, le Centenier, la Chananeẽne, les aueugles, la fẽme de Zebedee, les Maries, & finalemẽt les Apoſtres, nous apprenent aſſez quel honneur nous luy deuons faire.

De l'inuocation de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt conſideré comme vrayement il eſt Dieu & home en vne ſeule perſone, contre la 10. hereſie.

DOCTEVR.

POVR la 10 hereſie ils veulent empeſcher, que nous n inuoquions & prions en toutes noz neceſſitez ce ſouuerain aduocat & mediateur entre Dieu le Pere & nous, cõſidere (comme vtayement il eſt) Dieu & home, en vne ſeule perſone. Vous auez n'agueres ouy, comme le Miniſtre D'auneau n'a hõte ne horreur d'eſcrire, *Qui ad ipſam carnem Chriſti etiam in vnione, inuocationem dirigit, is ex ipſius Dei ore maledictus eſt.* Vn autre miniſtre Pierre Richer, 1558. le huictieſme iour de Iuin preſcha en l'Amerique deuant le ſieut de Villegaignon, puis ſigna deuant Notaires, *Eum qui dixerit Ieſum Chriſtum neceſſariò eſſe orandum & inuocandum, hareticum eſſe.* Adiouſtant, que quand tout le monde luy commanderoit d'addreſſer quelques prieres à noſtredit Seigneur Ieſus Chriſt, qu'il n'y obeiroit point. Diſt outre, *qu'il faloit ſupplier tant ſeulement le pere, par Chriſt: mais iamais ne prier ledit Chriſt, de peur de faire quelque honneur à ſon humanité.* M. Mais poſſible que Beze, & autres Miniſtres l'ont reprins & corrigé de tels blasfemes. D. Tout au contraire, ils l'ont ſanctifié & canonizé, l'appellant *hõme de ſpectable doctrine & pieté.* Puis, eſt-ce pas vne treſgrande coniecture, que tous ſont frotez à ce pilier d'erreur, quand en toutes les prieres du Catechiſme, & en cent cinquante attachees à leurs pſalmes, iamais n'en addreſſent ſeulement vne à noſtredit Seigneur Ieſus Chriſt perſonellement? M. Si eſt pour vray. Mais les voudriez vous reprendre d'inuoquer le Pere au nom & adueu de ſon fils? D. Non: car ainſi nous le commande l'euangil, & tõute l'egliſe cathoiique apres S. Paul le pratique finiſſant toutes prieres addreſſees à Dieu le Pere,

Exam. libri Kemnitij.

Beza in Icon.

Pere, *Per Dominum nostrum Iesum Christum, &c.* Mais nous les reprenons comme heretiques, & anathematisons ainsi qu'ennemis de l'euangil & gloire du Fils de Dieu, quand ils contredisent aux oraisons & prieres que nous luy deuons addresser, entant qu'il est Dieu & home. Voulez vo⁹ approuuer tel erreur? M. Certes non: ains le confuter & condamner, & ce par les propres liures de la religion, afin que la victoire en soit plus glorieuse.

Le Patriarche Geneuois au liure des actes de Seruet, confesse *qu'en ceste forme de baptiser, le te baptise au nom du Pere, & du Fils, & du sainct Esprit, le Fils de Dieu est manifestement inuoqué.* Or le commandement diuin est expres d'vser de telle inuocation en administrant ledit sacrement: parquoy ou il faut que Huguenots renient leur bapteſme, ou qu'ils confessent, qu'il nous est commandé d'inuoquer le Fils de Dieu & de la vierge. D. Ceste preuue est si claire & ferme, qu'ils n'y sçauroient iamais satisfaire. M. Laissez moy poursuiure. Au mesme liure, il reprent & condamne ledit Seruet, pour autant *qu'en sa mort iamais ne voulut inuoquer ne demander pardon à l'eternel Fils de Dieu*: dequoy ie tire ceste consequence: que ceux qui croyent & reçoyuēt toute la doctrine Geneuoise, sont autant heretiques que Seruēt: & dignes de sentir l'ardeur du feu, qu'ils embrasetent pour rostir ce miserable, s'ils ne veulent reprouuer & condamner leurs Ministres comme gens damnables.

Conſut. 1. Pag. 251. Matt. 28. Marc 16.

Pag. 9. & 205. 2.

Sur le 2. chap. de S. Luc, Caluin est contrainct confesser, *que les Bergers de Bethlehem demanderent à Iesus Christ qu'il les sauuast (Salutem petierunt à Christo).* Il ne peut nier que toute la ieunesse de Ierusalem, ne luy en ait autant demandé, chantant *Osanna in excelsis.* Sauue nous aux parties d'enhaut: ils no⁹ ont dōc laissé exēple de l'inuoquer. Sur la Genese, & en son Institution, il reçoit l'opinion de tous les anciens, que c'estoit principalement le Fils de Dieu, qui souz maniere tantost angelique, tantost humaine, s'est anciennement apparu à Abraham, Iacob, Moyse, Iosué, Dauid, & autres vieils peres. Or l'escriture asseure que ces peres ont faict supplications & requestes à ce qu'il leur apparoissoit: dequoy en consequence indubitable nous faut recueillir, qu'à leur imitation il nous le faut inuoquer,

3.

4.

Inſt. l. 1. c. 13. & 14. & l. 2. c. 9. 5.

6. Ils ne pourroient iamais nier, que les eſcritures ne nous commandent Le croire & honorer comme vray intercesſeur & mediateur entre Dieu le pere & tous no⁹ autres pauures homes pecheurs. Car ſainct Paul ainſi ſouuent le nomme. S. Iean l'appelle noſtre aduocat enuers le pere: luy-meſme nous a promis que le Pere nous exaucera toutes & quantesfois que le prierons en ſon nom & faueur. Il s'enſuit donc manifeſtement qu'il nous faut addreſſer à luy, luy recommander humblement noſtre cauſe, & luy ſupplier aſſiduellemẽt qu'il nous reconcilie, ſauue, & garde en ceſte vie, & à l'aduenir. Voilà ce que ie puis maintenant produire de leurs ſacs & pieces, pour les conuaincre en ce poinct d'vne malheureuſe & diabolique hereſie. Ie ſçay qu'eſtes bien muni d'eſcritures & arreſts diuins contre eux, produiſez les.

1.Tim. 2.
Heb. 8. 9. 12.
1. Ioan. 2.
S. Iean 14. 15. 16.

7 D. Les ſaincts euangils nous recitans comme le Centenier le priant pour ſon ſeruiteur, le Prince pour ſon fils, Iairus & la Chananeenne pour leurs filles, le pere du lunatique pour ſon fils, Sainct Pierre pour ſa belle mere, les Apoſtres qu'il les ſauuaſt & acreuſt la foy: Marthe pour le Lazare, Marie Magdaleine pour ſes pechez, pluſieurs aueugles pour receuoir lumiere, beaucoup de ladres pour eſtre gueris, & autres ſans nombre ayans humblement prié & inuoqué de tout leur cœur ce Verbe faict chair, & ſe manifeſtant en icelle: auoir eſté receuz humainement, & efficacement exaucez par luy, nous monſtrent aſſez ce qu'ils nous faut faire en pareilles ou autres calamitez. Que ces nouueaux religieux donc luy tournent le dos auecques les incredules de Iudee tant qu'ils voudront, nous autres auecques ce ſainct troupeau de croyans & vertueux nous retournans touſiours enuers luy l'inuoquerons.

8. Mais que pourroient iamais ces pretendus reformez inuenter, ou ſeulement gronder contre la belle & fructueuſe priere, que luy addreſſa ce poure penitent larron en la croix? L'inuoqua il pas en propre perſone, s'addreſſant à ſon humanité que ſeulement il voyoit, diſant, Aye memoire de moy Seigneur, quand tu ſeras

Luc 23.

paruenu en ton royaume ? Luy interinant ſa requeſte, luy reſpondit il pas, Ce iourd'huy tu ſeras auec moy en paradis? Oſeroient ils ſeulemẽt gromeler quelque cas entre leur dents, pour reprendre ſainct Eſtienne, qui tant affectueuſement à l'article de ſa mort recommande ſon ame au ſeigneur Ieſus, luy ſuppliant la receuoir : & pardonner à ceux qui le lapidoient? M. Ie ne puis imaginer quelles repliques ils y puiſſent auoir. 9.

D. Si le fils de Dieu n'auoit veu eſtre neceſſaire d'eſtre inuoqué & prié de tous humains, il ne les euſt tant amiablement appellez à ſoy diſant, Venez à moy, tous qui trauaillez & eſtes chargez, & ie vous conſoleray. Il n'euſt ſi ſoigneuſement & frequemment prié pour nous de nuict aux montaignes, de ſoir en ſon dernier ſouper, & de plain iour en l'arbre de la croix. M. Ie croy celà autant vray que l'euangil. D. Il ne ſe fuſt cõparé au bon paſteur, & nommé huis par lequel faut entrer en la bergerie : voye qu'il faut tenir pour paruenir à la vraye vie, s'il n'eſtoit neceſſaire aller au pere par ſes interceſſions. Pourquoy ſainct Paul au comencement & fin preſque de toutes ſes epiſtres, deſireroit il aux Chreſtiens paix & grace de Dieu le pere, & de ſon fils noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt, s'il n'auoit eſté neceſſaire ; ains quaſi vain & inutile, de s'addreſſer à luy? Pourquoy Ananie ſe fuſt il plaint, que Saul taſchoit de lier, empriſonner, & aſſommer tous ceux qui inuoquoient le nom de Ieſus, ſi toute l'egliſe primitiue ne luy euſt addreſſé ſes oraiſons? Qui auoit apprins aux enfans de Sceue, adiurer les Dæmons en inuoquans le nom de Ieſus, que l'exemple & pratique de ſainct Paul predicateur d'iceluy ? Luy auoit-on pas auſſi enſeigné dés ſon bapteſme, que les pechez eſtoient pardonnez, par l'inuocation d'iceluy? Eſt-ce pas auſſi le meſme Dieu & home, eſpoux de l'egliſe, auquel l'eſprit & l'eſpouſe criẽt, Viẽ ? Le dernier liure de toute la Bible finit-il pas par ceſte belle oraiſon de S. Iean, à ſon & noſtre tres-bon maiſtre, Seigneur Ieſus, vien? La grace de noſtre Seigneur IESVS CHRIST ſoit auecques vous tous. Amen. 10. S. *Matt.* 11. 11. S. Iean 10. & 14. 12. 13. 14. *Act.* 19. & 22. 15. *Apoc.* 22.

M. Ie le prie de tout mon cœur, qu'il vienne bien toſt,

deliurer ſon egliſe de tant d'ennemis; & par illumination de ſon aduenement conuaincre ces maudits erreurs, & confondre ceux qui les inuentent & ſoutiennent au damnement de tant d'ames qui les croient. Pourſuiuez le reſte.

De la reuerence deuë au ſacré & venerable nom de Ieſus Chriſt, contre l'onzieſme erreur.

DOCTEVR.

VOs Caluiniſtes ſont-ils pas trop ingrats & irreuerens au Fils de Dieu, redempteur & iuge de tout ce monde, quãd ils ne daignent ſeulement decouurir la teſte, ou tãt ſoit peu ploier le genou en ſon honneur, quand on prononce ces tres-ſaincts noms, Ieſus Chriſt. Et non contens de tel deſpris de ſa maieſté, eſcument furieuſement forces iniures contre ceux qui les oyans, font reuerence à celuy qui leur eſt ſignifié & repreſenté par iceux? M. Pour certain quand nous les recitons en nos preſches, nous n'en faiſons non plus de conte, que des noms de Cain, Pharaon, Iudas, Satan, ou autres les plus profanes du monde. Et s'il aduient que quelcun par accouſtumance y face honneur, il eſt moqué comme *bigot, cafard, ſuperſtitieux ſot, encore nias, demy-papiſte, & idolatre.* D. C'eſt la belle modeſtie & reformation que vous apprend Iean Cauuin, qui n'a eu honte d'eſcrire: *Les Sophiſtes Sorboniques ſont plus que dignes de moquerie, leſquels recueillent de ce paſſage (in nomine* IESV *omne genu flectatur, &c.) qu'il faut ploier le genouil toutesfois & quantes qu'on prononce ce mot de* IESVS, *comme ſi c'eſtoit vn mot de ſorcelerie, &c.* M. Mais voudriez vous dire, qu'adoration fuſt deuë ſimplement aux lettres ou ſyllabes de ces noms? D. Nenni: mais qu'en honorant & adorant celuy qui nous eſt ſignifié, & repreſenté par icelles, il eſt tres-raiſonnable, que les oyans nous luy facions reuerence.

Sur l'epiſtre és Philip. c.2.v.6.

Outre que les voſtres en tel deſpris ſentent pluſtoſt leur Mahometiſme & Iudaiſme, que Chreſtianiſme: veu que S. Ieroſme eſcrit que dés ſon temps on diſcernoit les Chreſtiens d'auec les Iuifs, par ce que ceux-cy ne flechiſſoient point leurs genous quād on nommoit Ieſus Chriſt, & les Chreſtiens les flechiſſoient. Par ainſi voſtre hereſiarche eſt puſtoſt digne de larmes, que de moquerie, quand il vous entraine auec luy és fondrieres d'aueuglemens & fureurs Iudaiques. M. Ie m'eſbahy bien comme il s'eſt premierement abuſé, & nous autres apres luy, en ce poinct icy, veu que luy-meſme reprend les Rabbins des Hebrieux, *pour qu'ils renient, dit-il, que le nom de Ieſus ſoit à venerer & reuerer en crainte, deuant lequel il faut que tout genou flechiſſe*: cōdamnāt par meſme moyē l'impudence & malice de ſes ſectateurs. Et peu apres il dit encore, *que le nom de Dieu eſt appellé ſainct, par ce qu'il merite vne ſouueraine reuerence, & que toutes les fois que mention eſt faicte de ce nom, que de meſme moyē ſa maieſté venerable viēne en auāt*. Or le ſacré nom de Ieſus ſignifie noſtre Dieu le vray Dieu eternel & viuant: quand donc il eſt pronōcé, il faut en toute humilité adorer la diuine maieſté, laquelle nous y eſt compriſe & ſignifiee. Plus dit de rechef, *Ita nobis reputanda eſt in hoc nomine (Ieſu) diuina Chriſti maieſtas, vt reuerentiam apud nos obtineat, quæ vnico & æterno deo debetur*. S'il nous faut tellement donc reputer la maieſté de Chriſt en ce nom Ieſus, que nous luy deuons faire telle reuerence, qu'à l'eternel & ſeul Dieu: vrayement les Hugnots ſont bien aueuglez & eſlongnez de tout ſeruice deu au ſouuerain, quād ils ne daignent ſeulemēt incliner leur col rebelle, ny deſcouurir leur orgueilleuſe teſte au nom de ſon Fils.

Conſut.

1.

Com. ſur Iſa. l. 3.

2.

Sur S. Luc chap. 1. verſ. 31.

3.

4.

Sur S. Matt. chap. 1. verſ. 23.

Il eſcrit encor ailleurs, *que les fideles qui cognoiſſent que Ieſus leur a eſté donné pour propitiateur, auſſi toſt qu'ils oyent parler de luy, reprenent courage, comme eſtans reſuſcitez de mort à vie, d'autant que le nom d'iceluy leur eſt vn gage certain, tant de l'amour de Dieu, que de leurs ſalut*. Et dés le commencement de ſon Inſtitution, il confeſſe *que la penſee humaine ne peut apprehender Dieu, qu'auſſi toſt ne luy attribue quelque reuerēce & ſeruice*. D. Or par ce venerable nom no⁹

5.

Sur S. Iean chap. 6. verſ. 19. & 20.

6.

Liu. 1. chap. 2.

Isa.7. *Iean 1.* apprehendons le vray Immanuel, qui est Dieu auec nous: & le Verbe eternel Dieu & createur de ceſt vniuers incarné pour nous, parquoy nous luy deuons reuerence & seruice. Si oyans parler de ce nom, tous reprennent courage, tous apprehendent qu'il signifie leur propitiateur, tous l'embrassent ainsi qu'vn certain gage de l'amour de Dieu, de leur salut, de leur resurrection, & fontaine de tout bien, seroient ils pas plus stupides que brutes, s'ils ne faisoient quelque signe exterieur, de leur interieure allegresse & reuerence? M. Si seroient certes. Et les professeurs de ceste
7 nouuelle religion ne le reuerans aucunement, monstrent qu'ils craignent & honorent plus les Rois terriens, que le celeste: quand ils se descouurent à la pronunciation de leurs noms, plustost qu'à ceſtuy-cy.

D. Les escritures disent merueilles de ce sainct nom. *Matth. 1.* *Luc. 1.* Premierement qu'il a esté non seulement reuelé aux homes par le ministere des anges, mais aussi exposé
8. qu'il signifioit celuy qui sauueroit les homes de leurs pechez. M. Ceux doncques sont indignes de salut, qui n'en tiennent non plus de conte, que du nom d'vne be-
9. ste. D. Apres, q̃ le sauueur à promis à ses Disciples, qu'à l'iuuocation de son nom ils s'assubietiroient, mesme chasseroient les diables hors des corps: parleroient nouueaux langages, osteroient les serpens & *Luc 10.* bestes venimeuses: ne seroient offencez des poisons: *Marc 16.* mettans la main sur les malades les gueriroiẽt. Ces magnifiques promesses ont eu leurs effects: quand S. Pierre *Act. 3.* guarist vn boiteux au nom de Iesus Christ: S. Paul mit
10. hors l'esprit familier de la Pytonique en ce mesme *Act. 16.* nom: & autres Apostres firent merueilles par tout ceſt
11. vniuers, monsttant cõbien est vertueux, redoutable & *Io. 15. & 16.* venerable cedit nom. Promettant nostredit Seigneur, Tout ce que demanderez au pere, en mon nom, il le vous donnera: Si vous demandez quelque chose au pere en mon nom & aueu, il vous sera dõné: monstre assez de quelle authorité il est enuers Dieu, & profit aux
12. homes qui l'honorent & l'inuoquent.

Mais quand nous n'aurions en toute l'escriture autre preuue d'honorer le sacré nom de IESVS, que ceſtuy de Sainct Paul, seroit-ce pas assez pour renger

toute bonne ame à le reuerer? Pour autant (dit-il) que le Seigneur IESVS s'eſt humilié & rendu obeiſſant au Pere, iuſques à la mort, à la mort (dis ie) de la croix, Dieu le Pere l'a exalté, & luy a donné vn nom, lequel eſt ſur tout nom, afin qu'au nom de IESVS tout genou ſoit flechi, des celeſtes, des terreſtres, & des enfers. M. Vrayement voilà vn excellent teſmoignage, & ferme preuue de l'honneur deu au nom du Seigneur IESVS: & proteſte doreſnauant que tant de fois que ie l'orray reſonner, de tout mon cœur i'adoreray & reuereray ce Sauueur du monde qui m'eſt ſignifié, comprins, & repreſenté par tel vocable. Auec vn prophete *exultabo in Deo* IESV *meo*: auec ſainct Paul ie le porteray & preſcheray deuant toutes gens, me glorifiant d'eſtre ſon captif & ſeruiteur: beuuant, maugeant, brief faiſant toutes mes œuures au nom & gloire de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt,

Philip. 2.

13.

Habac. 3.

Act. 9.

De l'infinie puiſſance du Fils de Dieu a reſſuſciter ſon corps humain de la mort: contre l'hereſie douzieſme.

DOCTEVR.

LA 12. hereſie de la ſecte eſt, *qu'il n'eſtoit en la puiſſance du Seigneur* IESVS *reſſuſciter ſon corps de la mort, & le tirer vif du tombeau: & pour ce qu'il falut que Dieu le Pere y emploiaſt ſa vertu, & eſtendiſt le bras de ſon pouuoir.* Le Miniſtre François de S. Paul tint publiquemẽt ces meſmes propos à Dieppe, port de mer en Normandie 1564. Eſtant eſtõné de tel blaſfeme, ie penſois qu'il l'euſt inuenté: mais depuis i'ay trouué que voſtre Cauuin eſt frappé en meſme coin. Car il trouue eſtrãge *que Chriſt s'attribue la gloire de ſa reſurrection, l'eſcriture teſmoignãt par tout, que c'eſt vne œuure de Dieu le Pere.* Et derechef il eſcrit, *que S. Paul attribue au Pere la gloire de la reſurrection de Chriſt, comme eſtant de plus grãd poids pour prouuer ce qu'il pretend, que non pas s'il l'euſt attribuée à Chriſt meſme.* Que vous ſemble de ce point? Le voudriés vous maintenir?

Sur S. Ieã c. 2.

Sur les Rom. cap. 8.

M. I'aimerois mieux mourir; pour ce qu'il me ſemble
Confut. 1. eſtre trop iniurieux à la vertu & puiſſance diuine, qui eſt totalement vne au Fils & au Pere. Parquoy ſi le Pere a peu le reſſuſciter, le Fils ayãt le meſme pouuoir, ne doit eſtre deſpouillé de céte gloire: ioint encore que les œuures des trois diuines Perſones, enuers le monde, ſont indiuiſes & inſeparables. D'auantage, ſi maiſtre Iean ſe contredit & codamna iamais en choſe du monde, ç'a eſté en ceſte cy. Car incontinent apres voſtre dernier
2. propos, il eſcrit: *que Chriſt auoit vne puiſſance de ſe reſſuſciter.* Et peu apres: *certes Chriſt eſt reſſuſcité de ſoy meſme, & par ſa propre vertu: mais cõme il a accouſtumé attribuer au pere toute la vertu diuine qu'il a en ſoy, ainſi l'Apoſtre n'a point parlé impropremẽt, diſant Dieu a reſſuſcité Chriſt par ſon eſprit.*
Sur les Rom. cha 8. & ſur le cha. 1. v. 4.
Pourſuiuant encor ailleurs ſes contradictions & repugnances il dit, *que toute la puiſſance de Dieu le Pere eſt tellement en* IESVS-CHRIST, *que hors luy on ne la pourra*
3. *trouuer.* Et incontinent apres il confeſſe *que la voix du Fils a grande efficace à reſſuſciter les morts, d'autant qu'il eſt la fontaine de vie, que par ſa voix il reſpand ſur les homes. Et que la vie ne decouleroit point de luy iuſqu'à nous, s'il n'auoit en ſoi la cauſe & ſource d'icelle.*
Sur S. Iean chap. 5.
De ces propos ie conclu ainſi contre ſon hereſie: Puis qu'il auoit puiſſance de ſe reſſuſciter, voire eſt reſſuſcité de ſoy-meſme & par ſa propre vertu: c'eſt trop blaſfemer de dire, qu'il ne pouuoit. Puis qu'il auoit en ſoy la cauſe & ſource de vie, ceux-la luy font extreme iniure, qui diſent qu'il n'aie peu la donner à ſon corps, & le tirer vif du tõbeau. Autrement il n'euſt eſté vraiement Dieu tout puiſſant, & muni d'vne vertu & puiſſance diuine.

4. D. Celà eſt tout vray. Et outre, ce ſeroit renier que lui meſme par propre vertu & authorité euſt reſſuſcité le Fils de la veuue à la porte de Naún: la fille du prince de la Synagogue: & finalement le Lazare en Bethanie. Car pour le moins, il pouuoit autant ſur ſoy, que ſur les autres: or ainſi eſt qu'il les a ramenez de mort à vie, commandant à l'vn, Adoleſcent, ie te dy leue toy: à l'autre, Pucelle leue toy: & au tiers. Lazare vien dehors, & à ce ſeul mandement furent reſſuſcitez. Il eſt dõc euident, & certain qu'il ſe pouuoit lui meſme reſtablir en vie: ou s'il n'a peu cela pour ſoy, qu'il n'a peu auſſi pour les autres.

M. Mais dit-il pas en ſon Euangil, Comme le pere reſſuſcite les morts & les viuifie : auſſi le fils viuifie ceux qu'il veut? S'il a donc meſme puiſſance de dõner vie au corps & à l'ame, qu'a Dieu le pere; qui le pouuoit empeſcher de ſe la donner le tiers iour apres ſa mort? Adiouſtãt incontinãt, En verité, en verité ie vous dy, que l'heure viendra & eſt maintenant, que les morts oirront la voix du Fils de Dieu, & ceux qui l'auront ouie viuront. Car comme le pere a vie en ſoi meſme, auſſi a-il donné au Fils d'auoir vie en ſoy-meſme. Ne vous esbaiſſez de celà, car l'heure viendra, en laquelle tous ceux qui ſont és ſepulchres oirront la voix d'iceluy, & ceux qui aurõt fait les biens, iront en reſurrectiõ de vie: & ceux qui auront fait les maux, en reſurrection de condamnation. Adiouſtant (dis-ie) tant belles promeſſes de nous reſſuſciter par ſa voix, aſſeurant qu'il a la fontaine de vie en ſoy-meſme, auſſi bien que le pere, & confirmant celà par ſolemnel iurement : il monſtre aſſez d'où procede tant ſa reſurrection que la noſtre. 5. S. Iean 5.

D. Il declare encor mieux ſon pouuoir ſur les morts au chap. ſuiuant, diſant ainſi: Quiconque voit le Fils, & croit en luy, aura vie eternelle, & ie le reſſuſciteray au dernier iour. Et peu apres. Nul ne peut venir à moy, ſi mon pere qui m'a enuoié, ne le tire: & ie le reſſuſciteray au dernier iour. Et de rechef: Qui mãge ma chair & boit mõ ſang, il a vie eternelle, & ie le reſſuſciterai au dernier iour. Mais ie vous prie, celuy qui promet reſſuſciter tãt de millions d'homes, n'a-il peu retirer ſoy-meſme d'entre les morts? Celuy qui a vaincu Satã, deſpouillé enfer, mené la mort en triõphe, ne pouuoit-il ſortir d'vn tõbeau? Celui à qui toute puiſſance a eſté donnée au ciel, en la terre, & és abyſmes, euſt-il eſté du tout impotent en vn petit coing de Iudée? 6. 7. S. Mat. 28. Philip. 2.

M. Ce ſeroit trop faire d'iniure, à la maieſté diuine, d'ainſi ſeulement le penſer. Les beaux propos qu'il a tenus auec ſon hoſteſſe Marthe, ſignifiẽt aſſez ce que deuons croire de ceſte matiere: Ie ſuis, diſoit-il, la reſurrection & la vie. Eſt-ce dõc pas le dementir, dire qu'il ne s'eſt peu reſſuſciter? Qui croit en moy, encor qu'il ſoit mort, il viura : en ſorte que quiconque vit & croit en moy, il ne mourra iamais. Croy tu cela? Elle luy diſt: 8. S. Iean 11.

Ouy Seigneur. Ie croy que tu és le Christ fils du Dieu viuant, qui deuoit venir au monde. Et comme oseroit il iustemẽt promettre vie aux autres morts, qui ne l'auroit peu seulement prendre pour soy? Ou seroit fils du Dieu viuant, qui n'auroit puissance sur sa mort?

9. D. Quand il a dit: Ie laisse ma vie, afin que ie la prenne derechef. Nul ne l'oste de moy, mais ie la laisse de moy mesme. I'ay puissance de la laisser, & si ay puissance de la prẽdre derechef, il nous enseigne plus clair que le iour, quel pouuoir il auoit sur son corps, & sur son ame, que la mort a separez pour vn peu de tẽps: assauoir, les remettre & reunir ensemble pour restablir sa vie. M. Cela est si clair & certain, qu'il est bien aueuglé de Satan, qui ne le voit, & hors du sens, qui en doute. D. Assauoir s'il est requis plus grand pouuoir à ramener vne ame viuante dans son corps, qu'en creer & produire vn million? A se releuer vif d'vn tombeau, qu'à pardonner tous pechez? A donner vraye iustice aux humains, les reconcilier à Dieu, leur donner vie eternelle, que prendre la temporelle pour soy? Si donc tous confessent que Iesus-Christ, a peu les vns, il faut croire qu'aussi a-il les autres. M. C'est assez de ce poinct, commencez en vn autre.

Iean.10.

10.

Que nostre Seigneur Iesus Christ viendra personnellement iuger les viuans & les morts: contre l'erreur trezieſme.

DOCTEVR.

POVR le 13. erreur, ils tiennent contre vn expres arti. du Symbole des Apostres, que *nostre Seigneur* IESVS-CHRIST *ne viẽdra point iuger les viuans & les morts, n'apparoistra point personnellement audit iugement: mais le pere en sa personne.* M. Qui a dit cela? D. Caluin l'a couué, & le Ministre Pierre Richer la eſclos. Voici ce qu'escrit du dernier le cheualier Villegaignon: *Cùm Richerus in mentionem iudicii incidisset, negauit Iesum Christum mortuos iudicaturum, sed Patrem in eius persona. Neque Filium*

Li. ad articul. Calu. tradit. cap. 86.

fore qui apparebit in iudicio, sed Patrem. M. Et comme prouuez vous que Caluin a couué tel erreur ? D. Premierement, par ce qu'il escrit, & vous fait tous dire en son Catechisme, à la personne de Dieu le Pere : *iusques à ce qu'en la personne de ton Fils, tu vienne iuger les morts & les vifs:* Puis, qu'en ses Com. sur ces mots de nostredit Seigneur, *De moy ie ne iuge personne*, reprenant les interpretations de S. Augustin, & tous autres peres, finalement faict ceste braue conclusion: *Iesus Christ ne iuge point.* Il n'est point iuge. D'auantage vous auez ouy, comme ils ne le tiennent que *seulement Ministre, Secretaire, Vicaire, & seruiteur du pere:* vous oirez par apres, qu'ils le disent *estre ignorant ainsi que nous autres, voire, ne sçauoir le iour & temps du iugement à venir:* parquoy il est tout certain, q̃ Caluin a couué ce poison dans son estomac. Estes-vous de la partie? *S. Iean. 8.* *Confut.*

M. Non car ie ne veux & ne dois renier ceste article de foi, *Venturus est iudicare viuos & mortuos* : ains soustenir iusqu'au dernier souspir de ma vie, qu'ainsi qu'il est monté visiblement au ciel, qu'aussi viendra il en propre personne, & en son humanité visible iuger les morts & les vifs, puis que les saints Apostres, les saints peres du Concil de Nice, & S. Athanase ainsi l'ont couché és Symboles de nostre foi. Puis Caluin s'estranglant de son licol, 1. 2. proteste en vn endroit, *qu'il recognoist Iesus-Christ pour Roy de gloire, & iuge de tout ce monde.* Et en vn autre : *qu'il montera en siege iudicial, & prononcera la sentence.* Et encor ailleurs il escrit: *le Seigneur executera son iugemẽt par Christ, car le Pere l'a ordonné iuge des vifs & des morts: ce que les Apostres ont touſiours mis entre les principaux articles de l'Euangil.* Dequoi ie conclu, qu'il contredit à l'Euangil, s'oppose aux Apostres, rauit le throsne glorieux au Fils, & despriſe les ordonnances du Pere celeſte, quand ailleurs il dit le contraire. D. Qu'en dit le venerable Beze? M. Iamais l'anesse de Balaam ne reprint & condamna mieux la folie de son maistre & cheuaucheur, que ceſtuy fait de son pere en Christ. Car il escrit en sa cõfessiõ de foi: *Iesus Christ viendra du ciel, aiant son vray corps humain & visible, mais auec sa maiesté diuine. Et lors cõparoistrõt deuãt lui tous les homes, &c. puis il iugera les vns, et les autres.* Dites en à ceste heure ce qu'il vous en semble. D. L'Egliſe Catholicque biẽ fõdée ſur parolle de Dieu, croit, & enſeigne 3. *Poinct 6.* 4.

que *les actions & œuures des trois diuines personnes enuers les homes n'estans point diuisees*, elles trois egalemẽt mettrõt fin à ce monde, ressuſciteront les morts, punirõt les reprouuez de peines eternelles, & recompenſerõt les vertueux & predeſtinez de gloire perpetuelle. M. Que fera dõc le fils perſonellement par ſur les deux autres, pour dire qu'il iugera? D. par ce que luy ſeul s'eſtãt fait home, par ſon humilité, obeiſsãce, & patiẽce, a gaigné ce grade & hõneur: & par ſa mort a merité noſtre vie, par ſa reſurrectiõ nous a baillé arres, droict, & exemplaire de reſſuſciter, & que luy ſeul en forme humaine deſcendra, & paroiſtra viſible aux yeux des aſſiſtãs, loüera les œuures des bons, reprendra celles des meſchans, & finalement prononcera le dernier arreſt ſur les vns & les autres, il eſt ſeul appellé iuge des morts & viuans, non le pere, ne le S. Eſprit. M. Cõfirmez cela par teſmoignages des eſcritures. D. Ce fils de Dieu a dit: *Le pere ne iuge perſone, mais a donné tout iugement au fils: afin que tous honorent le fils, comme ils honorent le pere.* M. Vrayemẽt on ne pourroit l'affirmer & prouuer plus apertement que par cela.

S. Iean. 5.

5. D. Il adiouſte incontinent: cõme le pere a vie en ſoy-meſme auſſi a il dõné au fils d'auoir vie en ſoy-meſme: & luy a donné authorité de faire iugemẽt, pour ce qu'il eſt fils de l'home. M. Le Hugnot donc s'oppoſe & contredit à la donation de Dieu le pere, quãd il veut empeſ-
6. cher le fils de iuger. D. La forme de ce iugemẽt eſt de-
S. Matt. 25. peinte au vif en l'Euangil. Quand le fils de l'home (dit-il) ſera venu en ſa maieſté, & tous ſes Anges auec luy, lors il s'aſſerra ſur le ſiege de ſa maieſté, & toutes gens ſeront aſſemblees deuant luy. Et il les ſeparera d'enſemble, ainſi que le paſteur ſepare les oüailles des boucs: & mettra les oüailles à dextre, & les boucs à ſeneſtre. Lors le Roy dira à ceux qui ſeront à dextre: Venez benis de mon pere, poſſedez le Royaume, qui vous a eſté preparé dés la creation du monde. Et à ceux qui ſeront à ſeneſtre: Allez maudis au feu eternel, qui eſt preparé au diable & à ſes Anges. Diſant que le fils de l'home viendra, & qu'il aura coſté dextre & ſeneſtre, & qu'il parlera auec eux diſant, I'ay eu faim, i'ay eu ſoif &c. il enſeigne que ce ſera luy perſonellement & viſible-

ment qui iugera; non le pere, ne le S. Esprit: & qui ainsi ne le croira, sera condamné auec les infideles. M. Certes ie le croy ainsi: mais pour confirmer encor plus ceste foy, amenez encor quelques autres escritures. D. Le 7. meſme Seigneur dit encor de soy: Le fils de l'home viẽdra en la gloire de son pere, auec ses Anges: & lors rendra à chacun selon ses œuures. *Matth. 16. & 24.* Et apres auoir predit quelques signes qui aduiendront deuant, il adiouste: Ils 8. verront le fils de l'home venant aux nues du ciel, auec grande puissance & maiesté. *Act. 1.* Les Anges meſme preschent & asseurent cecy aux disciples disans: Ce Iesus qu'auez veu monter au ciel, viendra comme vous l'a- 9. uez veu aller au ciel. Pourquoy, si non pour nous iuger *Act. 10.* tous? S. Pierre tesmoigne, qu'il a esté constitué de Dieu *2. Tim. 4.* le pere iuge des morts & des viuants. S. Paul adiure Ti- 10. mothee, faire deuoir d'Eueſque par Iesus-Christ qui *Apoc. 1.* viendra iuger le monde. S. Iean dit, que tout œil lors le 11. verra, meſme ceux qui l'ont poingt. M. Ie me cõtente de tant de belles sentences: & quoyque gazouillẽt ces pretendus reformez, ie croy de tout mon cœur ce qui est en nostre symbole des Apostres. *Sedet ad dexteram patris, inde venturus iudicare vivos & mortuos.*

Que Iesus-Christ selon la Deité ne prie point, mais plustost est celuy qui exauce nos prieres: contre l'erreur quatorzieſme.

DOCTEVR.

LE 14. erreur est droit contre la grandeur & maiesté infinie de la Deité du fils de Dieu, qu'ils r'abaissent & prosternent si bas, qu'ils disent, *que selon icelle il prie pour nous.* M. Et qui est la beste, qui a inuenté erreur si grossier & brutal? D. Beze le spectable, escriuant en ces termes: *Et pourtant posé ce qui est tres-vray, que Christ meſme selon la Deité vnie à la nature humaine, intercede enuers le Pere pour nous, il ne s'ensuit pas qu'il intercede enuers soy-meſme.* *L. des Questions pag. 33. & és opuscul.*

latins pag. 675. S'il disoit, Iesus-Christ qui est Dieu & home intercede pour nous enuers le Pere, ce seroit bien dit: car S. Iean l'appelle nostre aduocat enuers le dict pere. Et S. Paul, qu'il est à la dextre du pere, & fait requeste pour nous: qu'il a vne sacrificature perpetuelle, & touſiours est viuant pour interceder pour nous: & pour ces raisons il le nomme Moyenneur de Dieu & des homes. Telle est la foy & doctrine Catholique: mais dire, *Christ selon la Deité prie & intercede*, est propos nõ seulemẽt tresfaux, ains tres-meschãt & contumelieux à la maiesté diuine.

1. *de S. Iean. 2*

Rom. 8.

Hier. 7.

1. *Tim. 2.*

Confutat. 1. M. Ie prouueray bien de ma part, qu'en ce poinct il contredit manifestement à la doctrine de son maistre & predecesseur. Car voyci qu'il escrit: *L'interceſſion de Christ eſt vne continuelle application de ſa mort, à noſtre ſalut, deſploiant pour nous la vertu & efficace de ſon ſacrifice.* Et puis encor: *Pour ce qu'il eſt touſiours deuant le Pere auec ſa mort & reſurrection, qui tiennent lieu d'vne interceſſion eternelle, & ont l'efficace d'vne viue priere, pour reconcilier ledict Pere enuers nous, à ceſte cauſe à bon droit il eſt dit, qu'il intercede pour nous.* Or il n'a esté mis à mort, ne sacrifié, que selon l'humanité, qui seule estoit capable de tels accidens, mutations, & blesseures; non la Deité: il intercede donc seulement selon l'humanité, non selon la Deité. Puis, si son interceſſion (cõme dit Caluin) n'est autre, que sa mort & resurrectiõ, tenantes lieu d'vne eternelle interceſſiõ, & efficace de viue priere: & mourir, puis ressuſciter ne luy conuiennẽt que selõ la nature humaine: il est tres-euident & certain, qu'il ne prie que selõ icelle.

Sur le 8. aux Rom. v. 38.

Sur l'epiſt. aux Heb. c. 5. D'auantage, il tient que prier & interceder est aussi propre office de Sacrificateur, que presenter oblation & sacrifice. D. L'escriture appelle oraisons, sacrifices & oblations; donc en celà il ne faut point. M. Ie ne dy point aussi qu'il faille. Mais ie veux dire, que le Seigneur Iesus-Christ ne sacrifie sinon entant qu'home: car selon qu'il est Dieu on luy sacrifie: parquoy il est certain, qu'il intercede & prie seulement, entant qu'il est home. Que vous semble de ces argumens? D. Qu'ils preuuent si efficacemẽt, & par les principes de l'autheur de la Secte, que nostre Seigneur prie seulement selon l'humanité, & non selon la Deité, qu'il faut que les Huguenots malgré leurs dens condamnent Beze leur second pon-

3.

tiſe d'vne groſſe beſtiſe, & malheureuſe hereſie.

D. I'adioute à vos refutations, que ſi le Fils de Dieu prie ſelon ſa Deité, qu'il intercede enuers ſoy-meſme, quoy que Beze le nie. M. Il reſpõdra que non fait: mais ſeulement enuers le Pere. D. Ie luy repliqueray auec le meſme Fils de Dieu, que le Pere & luy ne ſont qu'vn: & auec le S. Euangeliſte, que les trois ſont vn, ſçauoir eſt ſelon la volonté, nature, & Deité: parquoy s'il intercede ſelon la Deité ainſi qu'eſcrit voſtre ſpectable, c'eſt autant enuers ſoy-meſme, qu'enuers le Pere. M. Theodore me ſemble tellement conuaincu par celà, qu'il n'y pourroit repliquer pertinemment. 4.

D. Puis, il faut qu'vn moyenneur & interceſſeur, ſelõ qu'il intercede ſoit different des deux parties qu'il veut appointer, vnir, & reconcilier enſemble: veu que l'Apoſtre dit: Le mediateur n'eſt point d'vn: mais Dieu eſt vn. Or noſtre Seigneur Ieſus Chriſt ſelõ la Deité ne differe en riẽ du Pere, ains luy eſt cõſubſtantiel, coëternel, & eſgal: parquoy il n'eſt interceſſeur ſelõ icelle. Selõ l'humanité il en differe autant que la creature du createur; & de nous autres non ſeulement en conception, natiuité, conuerſatiõ, reſurrectiõ, aſcenſiõ; mais auſſi en vnion hypoſtatique ou perſonelle auec le Verbe, & en graces & infinies perfectiõs qui luy ont eſté conferees: parquoy il eſt propre mediateur & interceſſeur ſelon ceſte humanité, non ſelon la Deité. M. Ceſte raiſon me ſẽble biẽ ferme & euidẽte. 5. 6.

D. Eſcoutez encor ceſte autre. Croyez vo⁹ pas que la volõté diuine de Ieſus-Chriſt eſt infinimẽt puiſſante, & pleine d'efficace telle, qu'elle ne peut eſtre empeſchee en ſes deliberatiõs? M. Ouy, car le Profete dit: Il a faict tout ce qu'il a voulu au ciel, en la terre, en la mer, & és abyſmes. Et l'Apoſtre s'eſcrie par grãde cõfiance: Qui reſiſte à la volõté de Dieu? Et ailleurs auſſi eſt eſcrit: Il fait ſelõ ſa volõté, tant en l'armee du ciel, qu'és habitãs de la terre, & n'y a nul qui empeſche ſa main, & luy die, qu'as tu fait. *Pſ. 113. Pſ. 134. Rom. 9. Dan. 4.*

D. Or la volonté qui prie & intercede pour autruy, n'eſt de ſoy toute-puiſſante, ne touſiours efficace: autrement elle n'expoſeroit ſes deſirs & ſouhaits à vn autre plus puiſſant, luy requerant en humilité & ſubmiſſion de les exaucer & accomplir. Il eſt donc tout certain & euident, que noſtre Seigneur ne

prie point selon la volonté diuine, mais seulement selon l'humaine. M. Pour vray i'estime que Beze ne pensoit point à la distinction de ces deux Volontez en Christ, quand le propos luy est eschappé. D. Il estoit donc en l'erreur des Monothelites & Euthyciens, confondans les deux natures, & deux volontez, qui, neantmoins l'vnité de persone, demeurent distinctes & en leurs proprietez en vn seul Iesus-Christ. Mais ie vien à l'escriture.

7. S. Paul en peu de mots confute ceste heresie Bezienne, parlant des prieres & interceſſions que Iesus-Christ
1. Tim. 2. fait pour nous, en telle maniere, Dieu nostre Seigneur veut, que toutes gens soient sauuez, & viennent à la conoissance de la verité. Car il y a vn Dieu, & vn moyenneur entre Dieu & les homes, à sçauoir Iesus-Christ home. M. Adioutant ce mot home, & disant qu'en ceste condition il est moyenneur entre Dieu & nous, il declare assez que c'est selon l'humanité qu'il intercede, &
8. non selon la Deité. D. Le mesme Apostre disant de rechef, que IESVS est à la dextre de Dieu, & faict requeste pour nous: afin qu'aucun ne se trompast, estimant
Rom. 8. qu'il fist celà selon sa Deité, il met notamment au precedent, que c'est celuy qui est mort, & (qui plus est) ressuscité. M. Il ne faut douter, que mourir & ressusciter ne conuiennent au Fils de Dieu, que selon l'humanité, veu que la Deité ne peut mourir: parquoy aussi il prie & intercede selon qu'il est home seulemẽt. D. Ce diuin Apostre explique ce poinct encor plus clairement, disant
9. que ce nostre souuerain sacrificateur est entré és lieux
Heb. 9. saincts par son propre sang, ayant obtenu vne redemption eternelle. Puis adioute, qu'il est entré au ciel mesme, pour comparer pour nous deuant la face de Dieu pour faire office de mediateur. Mais c'est par son propre sang dit-il, c'est par le sacrifice de soy-mesme, c'est par l'oblation qu'il a faicte vne fois de son corps. M. Or ce sang, ce corps offert, ce sacrifice, appartiennent à l'humanité, non à la Deité: il intercede donc selon celle-la, non selon celle-cy.

I'adiouteray vne raison de laquelle m'auez fait souuenir, puis no⁹ ferons fin de ce poinct. Tous les supports de nostre Religion tiennent pour resolu, qu'intercedeer & prier

& prier eſt acte d'adoration deu au Dieu ſouuerain: & que celuy qui prie ou inuoque le doit faire auec foy & eſperance enuers celuy qu'il prie & inuoque. Or le Seigneur Ieſus ſelon la Deité n'adore point, ains eſt adoré: n'a de ſuperieur, ains eſt vn, & eſgal au Pere & au S. Eſprit: n'eſt capable de foy ou eſperance, ains eſt celuy par lequel telles vertus ſont donnees aux homes mortels & viateurs. Il ne prie donc pas ſelon la Deité. Autrement, s'il a foy & eſperance, s'il adore vn ſuperieur, s'il inuoque & intercede ſelon la Deité, ce ſeroit vne Deité creée & faicte, ou imaginaire & accidẽtelle, comme luy ont fainte les Arriens. Et ay biẽ grand peur, que Beze & les ſiens ne ſoyent infectez de ce maudit poiſon au fonds de leur poictrine. Si vous en auez deſcouuert quelque choſe, ie vous prie ne me le celer point.

De l'eternelle Diuinité de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, vnique fils de Dieu: contre l'hereſie quinzieſme.

DOCTEVR.

I'Ay de treſgrandes & treſfortes coniectures, qu'ils la renient tout à plat; ou pour le moins, en ont de meſchantes opinions par leſquelles ils ouurẽt la porte & font chemin à ceux qui la voudront cy apres renier. La premiere eſt, qu'ils la deguiſent, degradent, & deforment en beaucoup de manieres, eſcriuans, *qu'il a vne ſubſtance diſtincte du pere: que ſa Deité ſeule ne profiteroit rien aux homes: que ſeulement il eſt miniſtre, vicaire & ſecretaire de Dieu le pere: qu'il n'eſt qu'vne ſeconde cauſe de vie: qu'il n'obtient que la ſeconde place d'honneur & empire apres luy: qu'il ne pouuoit reſſuſciter ſon corps du tombeau: finalement, qu'il ne le faut ne adorer n'inuoquer perſonellement.* M. Pour vray, tous bons eſprits iugeront facilement, que ſi monſtrueuſes hereſies ne peuuent ſortir, que d'ames

Grandes coniectures que les Caluiniſtes Arriens. 1.

mal affectees à la Deité eternelle de ce Fils de Dieu: car les Ebionites, Arriens, & Maometistes n'en disent pas
Coniect.2. d'auantage. D. La seconde est, qu'ils deprauent tous les lieux de la saincte escriture, desquels les anciẽs & saincts Docteurs ont prouué contre les Arriens, ceste eternelle Diuinité & consubstantialité du Fils auec le Pere: reprouuans les interpretations desdits saincts Docteurs, pour approuuer & confirmer celles des profanes heretiques. M. Alleguez en quelques exẽples. D. Ce lieu de S.
S. Iean. 10. Ieã, où le fils de Dieu dit: Moy & mon pere sommes vn, a touſiours seruy de ferme rempart à S. Athanase, Naziãzene, Basil, Epiphane, Cyril, Nissene, & autres grecs: à S. Hilaire, Ambrois, Hieroſme, Augustin, Leon, Prudence, Victorin & autres Latins: & finalement, aux 318. saincts peres du grand Concil de Nicee, pour repousser les furieux assaux des Arriẽs, & maintenir que le Fils de Dieu est vn en nature, essence, & deité auec le Pere. M. Et qu'en dit Caluin? D. *Qu'ils ont tous grandement abusé de ce passage, pour prouuer que Iesus Christ est d'vne mesme essence auec son Pere. Et qu'il n'est là question de l'vnité de la substance, mais de l'accord ou consentement de volonté auec son Pere.* M. Voilà vn orgueil & presomptiõ diabolique de reprendre ainsi toute la saincte antiquité, d'auoir biẽ fait & dit, pour iustifier & remettre en auant les meschãtes glosses & dãnables opinions des Arriens D. Beze & luy
3. en disent encor autant de ceſt autre lieu où S. Ieã escrit:
1. de S. Ieã. 5. Il y en a trois qui donnẽt tesmoignage au ciel, le pere, le Verbe, & le S. Esprit: & ces trois sont vn. *Voulans que cela ne se raporte point à l'essence, mais à vn consentement* cõme de plusieurs cordes tẽdues, ou plusieurs tuyaux d'orgues, *en vne harmonie accordante.* M. Et c'est trop trahittement desrober les armes des Chrestiens, pour renforcer
4. les Arriens aduersaires du fils de Dieu. D. Plus, quãd les
S. Iean. 14. anciens Catholiques ont respõdu aux Arriẽs, que ceste sentence de Iesus-Christ, Mon pere est plus grand que moy, se deuoit r'apporter à sa nature humaine: Caluin les condãne disant, *telle solution n'estre droicte ne cõuenable: Et qu'il n'est là aucunement fait mention de la nature humaine du Fils de Dieu.* M. A vrayement c'est par trop trahir la cause du Seigneur Iesus Christ, pour faire valoir celle des Arriens ses ennemis. D. Il continue ses mesmes re-

prehenſions iniurieuſes de toute la treſ-docte & ſainte antiquité, & damnables gloſes pour la cauſe des Arriēs, ſur ces propos du Fils de Dieu : le Pere aime le Fils, & luy demonſtre toutes les choſes qu'il fait, &c. appellant *l'expoſition des anciens docteurs, dure & contrainte.* Puis gloſant encor ceſte ſentence, de laquelle ſe vouloient ſeruir les Arriens : ie ne peux rien faire de moy-meſme, il eſcrit: *les anciens Docteurs n'auoient nulle cauſe de ſe tormenter ſi curieuſement à repouſſer la calomnie d'Arrius.* M. Il eſt bon à voir par celà, qu'il aime mieux ſouſtenir la cauſe de ce miſerable contre le fils de Dieu, que la foy & doctrine de tous les heureux peres. Outre il tient encor ce propos expoſant ceſte ſentence de noſtre Seigneur: Car Dieu ſon pere la marqué, &c. *Les anciens Docteurs ont mal interpreté ce paſſage de l'eſſence diuine de Ieſus Chriſt. &c.* M. Tant de reprehenſions ſont euidētes marques d'orgueil, & certains argumens qu'il fauoriſoit plus le party des Arriens, que des Catholiques.

5. *S. Iean 5.* *S. Athan. ſer. 4. contre les Arr. S. Cyril, & S. Aug. cōment. 6.* *S. Iean 5.* 7. *S. Iean 6.*

D. Pour ma tierce coniecture, ie vous prie dire comme vos miniſtres de Geneue tournent en leurs Bibles de verſet 6. du pſeaume 8. M. *Tu l'as fait vn peu moindre que Dieu.* D. Et comme le chantez vous en toutes vos preſches françoiſes? M. *Tu l'as fait tel, que plus il ne luy reſte, fors eſtre Dieu.* D. En l'vn endroit donc vous faictes celuy de qui parle Dauid, vn peu moindre que Dieu : & en l'autre, vous le deſpouillez de toute diuinité. Car s'il a tout, reſte celà, il n'eſt pas Dieu. M. Celà eſt vray. D. Et de qui à voſtre aduis, parle le Profete Royal en ceſt endroit ? M. Les Miniſtres de Geneue eſcriuent que c'eſt d'Adā, & du reſte de l'eſpece humaine. D. Mais S. Paul Docteur des gentils, vaiſſeau d'eſlection, & Apoſtre de Ieſus Chriſt, eſcrit au contraire, que c'eſt de Ieſus Chriſt vray Dieu & vray home. Puis determināt l'equiuocatiō qu'on pourroit fonder ſur les diuerſes ſignifications de ce nom Hebrieu *Elohim*, apres les ſeptante & deux interpretes, enſeigne, qu'il faut tourner, Tu l'as faict vn peu moindre que les Anges. Tertullien en dix lieux de ſes eſcrits, & tous autres peres & Docteurs anciens tant Grecs que Latins l'enſuyuent. Auſquels faut-il pluſtoſt croire ? Quels deuons nous imiter ? Qui a mieux

Coniect. 3. *Pſ. 8.* *Heb. 2.*

entendu le vray sens de Dauid, & proprieté de la langue hebraique? M. Et il ne faut pas douter, qu'vn seul S. Paul ne doiue estre preferé en tout & par tout, à dix millions de Ministres : & que ces septante & deux Interpretes choisis de toute l'ancienne Synagogue, n'entendissent mieux les proprietez de leur langue, que ces nouueaux apprētis. Puis, ie fay plus de cas d'vn Tertullien que de dix Caluins : d'vn Athanase, que de cinquāte Luthers: d'vn S. Hieroſme, ou S. Augustin, que de cinq cēs Ministres: veu la saincteté, l'antiquité, & la doctrine admirable qui a esté és vns, & les deportemens des autres. Aussi semble il que Beze sur sa vieillesse se veult amender, quand corrigeant les versions de Marot, Caluin, voire toutes les siennes precedentes, en son dernier Psautier il tourne. *Tu feciſti eum pauliſper ſubſidere infra Angelos.* Et en sa paraphrase: *Feciſti enim aliquātulo inferiorē Angelis.* Et outre, confesse en l'argument dudict Pseaume, qu'il est escrit de l'Eternel fils de Dieu, qui a esleué nostre nature humaine en l'vnité de sa personne diuine. D. Or donc il s'ensuit de ce discours, premierement que tous vos Ministres, psalmes, & bibles de Geneue corrōpent le vray sens de la prophetie de Dauid, & s'opposent au S. Esprit, qui par S. Paul & autres, nous enseigne qu'il faut tourner, *paulò minus ab Angelis:* & non *paulò minus à Deo.* Et secondement, qu'ils renient la Deité de nostre Seigneur, disans qu'il a eu tout, reste celà: ou biē s'il a eu Deité, elle est vn peu moindre, que Dieu le Pere. Et qu'est-celà autre chose, que la chanson des Arriens? Et que soubs le masque d'Euangil & Eglise reformee, establir les blasfemes de l'Alchoran, contre l'Eternel & consubstantiel Fils de Dieu?

Cōiecture 4.

M. Helas, celà n'est que trop vray. Et ne vous veux celer ce qu'en ont escrit vn Allemand grand Lutherien, & vn Polonois grand Caluiniste. Le premier est maistre Iaques André Docteur, ministre, & chancelier en l'vniuersité de Tubinge, qui apres auoir recité quelques vns de ces blasfemes Caluiniques, s'exclame: *Minimè mirandum eſt ex Caluinianis in Polonia, Tranſyluania, & Hungaria, aliiſque locis, quamplurimos ad Arrianiſmum, quoſdam etiam ad Maometiſmum acceſſiſſe, quorum impietati hæc Caluiniana doctrina viam parat.* Il ne se faut esbahir si beau-

Præfat. refutationis blaſph. apolog. Danæi, 1583.

coup de Caluiniſtes en Polone, Tranſyluanie, Hongrie, & autres lieux ſont deuenus Artiens, & autres Maometiſtes, veu le beau chemin que leur en ouure ceſte doctrine Caluiniſte. C'eſt pour vray, adioute il, ce que trame & machine Satan, d'effacer par ſes organes toute la vraye foy & cognoiſſance de Ieſus Chriſt des ames & entendemens des homes: & par ainſi finalement eſt accomply ceſte parolle du Fils de Dieu: Quand le Fils de l'home viendra, pẽſez vous qu'il trouue foy en la terre? Le ſecond eſt André Volan, teſmoin occulatif de ceſte miſerable apoſtaſie, ainſi qu'amplement il deſcrit, & deſplore en ſa Pareneſe aux Ebionites, Samoſateniens, & nouueaux Arriens de Polone, & du grand duché de Lituanie: & en la Reſponce à leurs obiections contre ſadicte Pareneſe. Là où il teſmoigne auſſi, que ces malheureux homes là crienr haut & clair, qu'ils ont apprins aux eſcrits de Caluin & des ſiens, à reieter l'interpretation de tous les anciens, reſtablir celle des Arriens: & ne faire nomplus d'eſtime du Seigneur Ieſus Chriſt, que d'vn Vicaire, miniſtre, & ſecretaire de Dieu, & autres ſuſdits execrables blaſfemes, qu'auez recitez. D. Et bien? Voyez vous donc pas que i'accuſe à bonnes enſeignes tout le Hugnotiſme de renier, ou pour le moins apprendre & ſemondre tous meſchans à renier & denigrer la Deité eternelle du Fils de Dieu? M. Celà eſt trop euident & certain. Mais que vous ſemble bon de faire? D. Deplorer la damnation de ces miſerables; & par manifeſtes raiſons, teſmoignages, miracles, eſcritures, viues parolles de Dieu, & tres-amples demonſtrations, confuter ceſt erreur, & confirmer noſtre ſaincte doctrine Catholique. M. Laiſſez moy donc commencer.

S. Luc. 18.

Pareneſis Andreæ Volani &c. Spirę 1582.

Confutatiõs. 1.

Ces deux beaux Cherubins de l'arche Geneuoiſe, Beze & Caluin, proteſtent haut & clair qu'ils approuuent, tiennent, & croyent de toute la ſaincte Trinité des perſones diuines, comme les anciens Cõcils & peres en ont ſainctement definy contre Sabellius, Samoſatenus, Arrius, & autres anciens heretiques. Or les ſaincts Cõcils, auec les ſaincts & anciẽs peres ont prouué par les eſcritures, enſeigné à leurs oüailles, & confirmé par leurs miracles, vertus, & morts heureuſes, que

Concil de Nice, d'Antioche, d'Alexand. de Rome, de Calced. Cõſtantinop. Epheſ. &c.

noſtre Seigneur Ieſus Chriſt eſt par nature Dieu, eternel, vray, & viuant. Il faut donc que ces gentils ſchiſmatiques ainſi le confeſſent & adorent auec toute l'Egliſe Catholique: ou qu'ils demeurẽt anathematiſez & maudis à iamais auec ces anciẽs hereſiarques. D. Ie ſuis infiniment aiſe de vous ouir ainſi Chreſtiennement & doctement diſcourir, renuerſant les aduerſaires du fils de Dieu, & confirmant noſtre foy, par leurs propres maxi-
2. mes & ſentences. Ie vous prie continuer de meſme. M. Le ſpectable Beze en ſa Confeſſion dit, *qu'il croid les trois perſones diuines eſtre coëſſentielles, & coëternelles.* Apres, *que le pere, fils & ſainct Eſprit ne ſont qu'vn Dieu inſeparable.* Et plus outre, *que Ieſus Chriſt quant à ſa nature diuine, eſt Fils vnique du Pere, coëternel, cõſubſtantiel, eſgal à Dieu ſon pere, en tout, & par tout.* D. Et pour quoy donc ce miſerable fait il chanter à tous ces poures Huguenoteaux, *qu'il ne luy reſte, fors eſtre Dieu?* Pourquoy ne condamne il les blaſphemes, où ſon pere ſpirituel dit, *qu'il n'eſt ſeulement que Miniſtre du pere*? Mais bien ce ſont les antiennes d'vn de vos deux Cherubins, faites chanter l'autre.

Premier point art. 2. Second point art. 1. Tiers point art. 1.

3. M. Caluin ſur l'Euangil de S. Iean, confeſſe, que *l'Euangeliſte propoſe dés le commencement la diuinité eternelle de Ieſus Chriſt, afin que nous ſçachions qu'il eſt Dieu eternel, manifeſté en chair.* Et ſur ce verſet, *Et Deus erat Verbum. Afin qu'il ne demeure* (dit-il) *aucun ſcrupule de l'eſſence diuine du*
4. *Seigneur Ieſus, il afferme clairemẽt qu'il eſt Dieu. Or puis qu'il ny a qu'vn Dieu, il s'enſuit que Ieſus Chriſt eſt d'vne meſme eſſence auec ſon pere.* D'auantage, ſur le 14 chap. de S. Iean, verſ. 9. il confeſſe *que le Pere eſt dict eſtre en Ieſus Chriſt, pour autant que plenitude de diuinité habite & monſtre ſa vertu en luy. Et que Ieſus Chriſt eſt au Pere, pour ce qu'il monſtre par ſa vertu diuine, qu'il eſt vn auec le Pere.* D. Il ne le deueroit donc ailleurs r'abaiſſer au rang de ſecretaire, vicaire, ou ſeruiteur: ains auec nous l'adorer & inuoquer comme ſouuerain Dieu. M. Puis, vous auez en-
5. tendu aux diſputes precedentes, comme le meſme Caluin confeſſe, que *le fils a touſiours eſté la parolle eternelle de Dieu, & qu'il tient de ſon Pere la nature par laquelle il eſt fils de Dieu. Il appelle les Arriens, homes trop impudents, pour n'auoir voulu confeſſer la diuinité eternelle de Ieſus Chriſt. Il eſcrit que les anciens*

Peres ont monſtré par les ſainctes eſcritures, que l'eſſence du Pere, Fils, & S. Eſprit eſt totalement ſimple, ſinguliere, & indiuiſee. Qu'il nous faut faire telle reuerence au Seigneur Ieſus, quelle nous deuons à l'vnique & eternel Dieu. D. Tout celà eſt vrayement bien dict, & telle eſt la creance de toute l'egliſe Catholique, bien fondee ſur la parole de Dieu. Et pour-ce nous anathematiſons Marot, Beze, & tous ceux qui auec leurs gringotages chantent, que Dieu le pere a faict ſon fils tel, *que plus il ne luy reſte, fors eſtre Dieu:* car la deité ne luy manque point, ains eſt vray & eternel Dieu.

M. Y a-il pas eu d'anciens heretiques, qui ſe ſont iadis auſſi eſleuez contre ceſte deité du Fils? D. Trop, à la damnation de beaucoup d'ames. Ebion, Cerinthe, & Carpocras y voulurent contredire, dés le viuant des Apoſtres: mais ce fils de tonnerre S. Iean, incité par les bons Eueſques d'Aſie, tonna ſi haut & clair ſon, *In principio erat Verbum*, ſignifiant l'eternité du fils, & *Deus erat Verbum*, propoſant ſa nature diuine, ſelon laquelle il eſt vn & coëternel au Pere, qu'il fiſt taire tout court tels crapaux, & ſe recacher en leurs fondrieres. Tous les Apoſtres par diuers martyres eſtants hors de la terre, Sathan pere de mẽſonge trouua encor entre les homes organes, diſpos a receuoir & eſpãdre le meſme poiſon: & recommencer la guerre contre le fils de Dieu: Tels furent Theodotus de Bizance, Artemon, Theodotion, Paul Samoſatein. Ceux-cy ont eſté ſouſtenus & rafraiſchis par les effroiables troupes des Arriẽs, Macedoniẽs, Eunomiens, Fotiniens, &c. Mais ils ont eſté viuement rembartez par les ſaincts Docteurs, biẽ garnis du Bouclier de la foy, & du trenchant de la parole de Dieu, & confondus eternellement par authoritez & cẽſures des ſainctz Concils vniuerſels, cõme n'agueres auons dit. Et lors ont eſté bien fidelement recueillis, & propoſez à tous bõs fideles ces beaux ſymboles, par leſquels no⁹ proteſtons croire, *In Ieſum Chriſtum filium Dei vnigenitum. Ex patre natum ante omnia ſecula. Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero. Genitum non factum, conſubſtantialem patri*, &c. Et en vn autre: *Patris & & filij eſt diuinitas, æqualis gloria, coæterna maieſtas.* C'eſt que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt eſt le fils vnique,

6. *Iren. lib. 1. S. Ieroſme au catal.*

7.

8.

nay de Dieu le Pere deuant tous temps. Que nous le croyons de cœur & confessons de bouche estre Dieu, nay de Dieu: lumiere produite de lumiere; vray Dieu, engendré du vray Dieu. Et qu'auecques le pere a mesme deité, non autre: gloire esgale, non moindre: & maiesté coëternelle, non posterieure ne nouuelle. M. Vrayement telles preuues & discours confirment bien ma creance, & doiuent aussi contenter toutes bonnes ames. Mais pour faire croistre & inciter encor d'auantage nostre fiance & reuerence à ce vray Dieu & fils de Dieu, amenez quelques lieux de l'escriture, que ces anciens Docteurs ont opposé aux heretiques.

S. Matt. 3. & 17. 9. D. Au bateſme & transfiguratiõ de nostredit seigneur Iesus, Dieu le pere a parlé du ciel, criant à tous humains qu'il le recognoist, & aduoüe pour son fils bien aymé. Celuy dõc qui ne le croit, & reçoit pour tel, est du tout infidele & incredule au Dieu viuant. Aussi S. Pierre interrogué, que luy & ses compaignons estimoiẽt du fils de l'home; ainsi que bon pasteur respondit pour tout le troupeau Chrestien: Tu es fils du Dieu viuant, Et nostre Seigneur approuuant ceste confession, luy dist, que vrayement Dieu le pere qui est és ciels, luy auoit reuelee. M. Voilà de diuins & celestes propos; ie vous prie encor les continuer. D. S. Marc recite, que nostre Seigneur estãt examiné, voire adiuré par le souuerain Põtife des Iuifs, s'il estoit le fils du Dieu benist, respondit tout franchement & ouuertement, Ie le suis. Celuy dõc qui ne le croit, dément le fils de Dieu, luy crachant au visage auec les Iuifs. M. Certes ie le croy ainsi. Mais pour suiuez. D. L'ange enuoyé du ciel à Marie tres-saincte vierge, qui deuoit estre sa mere, l'asseura qu'il seroit appellé fils du tres-haut: & que le sainct, qui naistroit d'elle, seroit nommé Fils de Dieu. Tels noms emportent ce qu'ils signifient; parquoy vrayement il est Dieu, & fils de Dieu. M. Voire, & ceux-là qui ne le croient, sont enfans du diable. D. Vous auez ja ouy, comme S. Iean dés le commencement de son Euangil, presche que ce diuin Verbe estoit dés le commencement, & ce Verbe estoit auec Dieu, & ce Verbe estoit Dieu. Iceluy mesme fils, ou Verbe, estoit au commencement auec Dieu. Toutes choses ont esté faictes par luy, & sans luy rien

S. Marc 14. 10. 11.

S. Luc 1. 12.

S. Iean 1. 13.

n'a eſté faict, de ce qui a eſté faict. La vie eſtoit en luy, la vie eſtoit la lumiere des homes.

Par ces propos ceſt aigle celeſte nous aſſeure du tout de la Diuinité eternelle du Fils, ſelon laquelle il eſt vn, & conſubſtantiel au Pere. Il denote auſſi qu'il eſt perſonne ſubſiſtente en ſoy, & diſtincte par ſa proprieté de la perſone du Pere. Et finalement, que ce Fils de Dieu eſt vrayement le createur, gouuerneur, & lumiere de tout le monde. M. C'eſtoit à bon droit que quelques anciens Platoniques deſiroient que ce premier chapitre de S. Iean, fuſt taillé & graué en lettres d'or: car en briefs mots il comprent de tres-hauts myſteres.

D. Le meſme Euangeliſte eſcrit encor apres, que ce ſauueur a proteſté deuant les Iuifs, qu'il eſt deuant que Abraham fuſt. Ce qui ſe peut ſeulement entendre ſelon ſa diuinité, par laquelle il eſt meſme deuant tous les anges, car il eſt eternel & ſans commencement. Ceſte ſentence icy eſt tant manifeſte, que voſtre Soleil Geneuois confeſſe, *qu'elle contient vn teſmoignage excellent de l'eſſence diuine de Ieſus Chriſt*. Plus, diſputant noſtredit Seigneur auec les Iuifs, de Dieu le Pere, il a fermement ſouſtenu, que luy & cedit Pere ne ſont qu'vn. Ce que tous les anciẽs Martyrs & Docteurs de l'egliſe ont doctement & ſainctement bien interpreté de l'vnité d'eſſence & nature, quoy qu'au contraire en gazouillent Caluin & Beze apres les Arriens. Quand en ſon oraiſon il prie d'incroiable ferueur ſon Pere, qu'il le glorifie de la gloire qu'il a euë auec luy auant que le monde fuſt: & prononce que le Pere l'a aimé deuant la fondation du monde: en peu de parolles il confond tous les ſuſdits heretiques, & eſtablit la droicte creance des Catholiques. Ce diſciple bien aymé de Ieſus, parlant de ſon bõ maiſtre en ſa premiere canonique, l'appelle, Vie eternelle qui au commencement eſtoit auec le Pere: proteſte que ceux qui renient le Fils de Dieu, renient auſſi le Pere, & ſont vrais Antichriſts: qu'il eſt le Fils de Dieu apparu en chair, pour deſtruire les œuures du diable: qu'il eſt le fils vnique de Dieu, qu'il a enuoyé au monde, afin que nous viuons par luy: que le Pere, le Verbe, & le ſainct Eſprit ne ſont qu'vn: que qui croit au

S. *Iean* 8. 14.

S. *Iean* 10. 15.

S. *Iean* 17. 16.

1. *de S. Iean c.* 1.2.3.4.5. 17.

Fils de Dieu a le teſmoignage de Dieu en ſoy, & finalemẽt qu'il eſt le vray Dieu & la vie eternelle. Vous oyez quels beaux teſmoignages les quarte Euangeliſtes rẽdent au vray fils de Dieu. Si vous voulez ie vous produiray par meſme ordre tout ce qu'en enſeignent encor les autres Apoſtres.

*Rom.*1.2. 9. M. Seulement deux ou trois de S. Paul, & puis la fin.

18. D. Dés le beau commencement de l'Epiſtre aux Romains, il enſeigne que Ieſus a bien monſtré qu'il eſtoit vray Dieu & fils de Dieu, par ſa reſurrection des morts. Incontinent il l'appelle, Dieu de iuſte iugement. Apres

19. il aſſeure que ſur toutes choſes il eſt le Dieu beniſt en tous ſiecles. En l'Epiſtre aux Philippiens, il aſſeure que noſtredit Seigneur eſtant en forme de Dieu, ſans rapine s'eſt eſtimé égal à Dieu le Pere. M. O que voilà d'excellens & magnifiques propos, pour aſſeurer toute conſcience fidelle, & corriger toute infidelité!

20. D. Les diuins miracles, & œuures ſurpaſſantes toute-puiſſance des creatures, faictes par noſtredit Seigneur, ont aſſez efficacement monſté qu'il eſt le Dieu eternel & tout-puiſſant. Il a par ſa ſeule parole & attouchement illuminé les aueugles, nettoié les ladres, guery les boiteux, faict parler les muets, donné ſanté aux hydropicques & paralitiques, chaſſé les malins eſprits, marché à pied ſec: ſur les eaues, commandé aux tempeſtes, reuelé les penſees humaines, predit les choſes aduenir, cogneu choſes abſentes, pardonné les pechez, iuſtifié les coulpables, inſtitué ſacremens, enuoyé & donné le S. Eſprit aux homes, reſuſcité les morts, deſpouillé les enfers, & pour finir il a eſté adoré des homes & des anges. M. Ie le croy de tout mon cœur, & tel le confeſſeray & adoreray iuſques au dernier ſouſpir de ma vie. Me con-

S.Iean 20. tentant de toutes ces preuues precedentes, ie me pro-

*S.Mat.*15. ſterne deuant luy, criant auecques Sainct Thomas, Mon ſeigneur, & mon Dieu: & priant auec la pauure Chananee, Fils de Dauid fais moy miſericorde, &c. Ie vous prie pourſuiure maintenant quelque autre propos.

D. C'eſt aſſez pour ce iour, s'il vous plaiſt, car nous auons amplement conferé de choſes grandes, com-

me de l'hypoſtaſe du Fils de Dieu, prouuans qu'il n'eſt vne ſimple proprieté, ne la volonté commune des trois perſones: puis, qu'il n'a l'eſſence de ſoy-meſme, ains eſt ineffablement & eternellement egendré de la deité ou ſubſtance du Pere, auec lequel il eſt vn meſme Dieu, & vne meſme cauſe de tout ce monde. Apres, qu'ayant deux natures, il n'eſt pourtant qu'vne ſeule & vnique perſone, en laquelle il doit eſtre adoré & inuoqué de toutes creatures raiſonnables, qu'il viẽdra iuger perſonellement à la conſommation des ſiecles. M. Faictes donc la priere, & i'attendray le reſte iuſques à demain.

D. Seigneur IESVS CHRIST fils du Dieu viuant; lumiere de lumiere; & vray Dieu nay de vray Dieu: Verbe qui ſans commencement, eſtois dés le commencement vraye Perſone conſubſtantielle, coëternelle, & eſgale au Pere & ſainct Eſprit: Seigneur, Dieu & home en vnité de perſone, nous t'adorons le plus humblement qu'il nous eſt poſſible, & te ſupplions de tout le cœur, fais nous continuellement croiſtre en ceſte ſaincte creance, confirme en nos cœurs l'eſperance, & augmente en noz ames le ſainct don de charité, par laquelle nous deuons t'aymer de tout noſtre cœur pour l'amour de toy-meſme, & noſtre prochain comme nous. Fais nous profiter Seigneur, de vertu & en vertu, iuſques au iour deſirable que nous verrons ta face en la celeſte & ſpirituelle montaigne de Sion. Aye pitié de nous Seigneur fils de Dauid. Tu nous reputes petis chiens de ta maiſon, ne nous refuſe ces miettes. Nous ſommes les ouailles de ta bergerie, & oyons ta voix, ne nous deſnie ceſte paſture Nous ſommes l'ouurage de tes mains, ne nous depriſe, ſouuerain Ouurier. Comme enfans de ta famille nous te demandons du pain, tu ne nous ietteras doncques pas des pierres. Nous te requerons du poiſſon, tu ne nous dõneras point vn ſerpẽt. Nous deſirons de ta main paternelle receuoir vn œuf, nous bailleroit tu bien vn Scorpiõ au lieu? Iamais n'adu endra. Tu es noſtre chef, exauce donc les membres de ton corps myſtic. Tu es

S. Matt. 15. *S. Iean* 10. S. Matt. 11. *S. Luc* 11.

noſtre Roy & Prince tres-clement, oy dõc les clameurs de tes poures ſuiets. Tu es ſelon la chair, fils d'Adam, fils d'Abraham, fils de Dauid, fils de la Vierge, indiuis de
S. Matt. 1. noſtre eſpece: Tu es donc noſtre allié, noſtre parent &
Rom. 1. noſtre frere, parquoy ne decognoy ſouueraine bonté,
S. Luc 1. tes poures parens. Combien que peeheurs tres-ingrats, ſi ſommes nous os de tes os, & chair de ta chair: or perſonẽ n'eut one ſa chair en haine, ains la nourrit, & en-
Epheſ. 4. trerient. Tu es noſtre ſpirituel & myſtic Ioſeph, que
Epheſ. 5. Dieu noſtre commun Pere a enuoié viſiter ſes freres.
Gen. 37. &c. Bien eſt vray que nous ne t'auons receu ſelon noſtre deuoir, & ton merite; & en celà auons griefuement offeneé. Mais nous iettans à genous deuant tes pieds, à mains iointes, & larmes és yeux, nous te ſupplions: Ne
Gen. 50. nous rend ſelon le mal que nous auons fait, pardonne les forfaits à tes freres, fay grace aux ſeruiteurs de Dieu ton Pere. L'eſprit que tu enuoie rendre teſmoignage au
Rom. 8. noſtre, que nous ſommes enfans de Dieu, nous enhar-
Gala. 4. diſſant à luy crier Abba Pere, nous fait maintenant preſenter auec aſſeurance deuant le throne de ta grace, afin que nous obtenions miſericorde, & trouuions grace
Hebr. 12. pour eſtre aidez en temps opportun. M. Ainſi ſoit-il.

QVATRIESME DIALOGVE, AVQVEL SONT EXAminez trente & deux erreurs des Caluiniſtes, contre la ſainte humanité de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt: & premierement de la dignité, excellence, & vtilité d'icelle.

MINISTRE.

LA grande deuotion que i'ay de decouurir tous les erreurs, par leſquels Caluin & ſes Miniſtres abuſent ce iourd'huy, & font perir tãt de miſerables ames, me fait oublier toutes choſes pour vous deuancer & preuenir en ce lieu: parquoy ie vous prie commencer & continuer au nom du Seigneur. D. Ie vous ay promis de vous en deſcouurir ſoixante qu'ils ont contre le Fils de Dieu, deſquels nous auons expedié quinze qui ſont plus proprement contre ſa diuinité. Ce iourd'huy i'ay propoſé vous en diſcourir de vingt trois, par leſquels ils font iniure & ignominie à ſa tres-ſainte humanité. Le premier ſera prins de Beze, qui en fait ſi peu de cas, qu'il

Confess. poinct 3. art. 22. dist: *qu'icelle desiointe de la diuinité ne nous seruiroit de rien.* M. Estoit-il pas expedient, voire necessaire à nostre salut, qu'elle fust coniointe auec la diuinité ? D. Ainsi touſiours l'a creu & enseigné l'Eglise Catholique. Car pour vray si le Mediateur n'eust esté par nature vray Dieu, il n'eust peu (suppose la diuine ordonnance) pardonner les pechez du monde, le reconcilier au Pere, vaincre la mort, despouiller l'enfer, empriſonner le Diable, ouurir le ciel aux siens, &c. Parquoy il est tres-certain qu'il faloit qu'il fust Dieu, & home. Mais despriſer l'humanité iusques la, qu'elle seule & separée n'euſt serui de rien aux humains, c'est par trop la vilipender & despriſer: car on ne sçauroit moins penser ne dire que rien.

Confutatiõs. Quand il eust esté vn put home, ainsi que les Iuifs le
1. penſoiẽt, & q̃ Ebiõ, Carpocras, Theodote, Theodotiõ, Artemõ, Paul de Samosate, Fotin, & quelques autres heretiques ont iadis dogmatisé, & à present tiennent les Alchoraniſtes, encor euſt-il esté à pour le moins, autant saint Prophete, & excellent seruiteur de Dieu, qu'Abraham, Melchisedec, Moyse, Aaron, Dauid, Isaie, Ieremie, Daniel, Helie, Helisée & S. Iean baptiſte. Or il est tres-certain que ces saints homes icy ont esté tres-vtiles & profitables à tous mortels corrigeans leurs vices, reprenans leurs folies, condamnans l'infidelité, enseignans la vraye religion & seruice du souuerain Dieu, incitans chacun par leurs bons exemples, conuertiſſans les infideles par leurs miracles, preschans penitence, prians & sacrifians pour les pechez d'autruy, & tant par leur vie que par leur mort glorifians le souuerain createur. Seroit-ce pas extreme aueuglement dire, que tant de graces, & trauaux des saints, n'aient serui de rien? Le Fils de la Vierge estant pur home & en faisant autant ou plus que tous les susnommez, euſt-il serui de rien au monde? Euſt il esté du tout inutile, & oisif.

M. Ie serois marry d'auoir seulement pensé choſe
2. tant malheureuse: & m'estonne fort cõme ceſt archisynagogue de Geneue s'est tãt oublié, que l'auoir escrit. Il chante en ses liures que Caluin luy a tant fait de biens, qu'il le tient pour son pere spirituel; qu'il a esté tant

profitable à Geneue, qu'il a eſté tant fidelle & vtile paſteur de l'Egliſe du Seigneur que rien plus, qu'il a eſté vray prophete, & ſoleil du monde, meſme le prefere fort ſuperbement à tous les anciens peres, docteurs, Eueſques, Martyr, Diſciples des Apoſtres, quelques ſaints & ſçauãs qu'ils aient iamais eſté, deprimãt ceux-là, & exaltant ceſtuy-cy iuſques à en eſcrire en ces termes : *Monumentis Caluini nihil in ſacris explicandis neque iudicioſius, neque enucleatius, neque magnificentius, à quoquam verbi diuini interprete adhuc ſcriptum fuit.* Voire ſans nous excepter par quelque modeſtie les ſaincts Apoſtres, Euangeliſtes, Prophetes, Patriarches, ne le meſme Fils de Dieu noſtre Sauueur IESVS-CHRIST. C'eſt aueugle Thraſon chante encor: *Caluino nemo docuit doctius.* Et pourquoy a il craint en dire & eſcrire autant de l'humanité du Seigneur IESVS, s'elle eſtoit deſ-iointe d'auec la diuine perſone qui ſe l'eſt vnie? Veut il exalter ſon maiſtre Iean ſur le throne de Dieu, comme s'eſleuera l'enfant de perdition? D. Vous voyez par ces propos qu'il tombe en ceſte frenaiſie. M. Frenetique voirement eſt ce de tenir tels propos: car ie m'aſſeure que le Seigneur n'eſtant que pur home, euſt pour le moins conuerti autant d'incredules de Iudée en trente trois ans, que Ionas fiſt en trois iours de bourgeois en Niniue. Et ſi ſainct Iean Baptiſte qui eſtoit ſeparé de toute diuinité, en ſi peu de temps, qu'il a preſché, a fait conuertir à penitence & meilleure vie, tant de publicains, femmes desbauchées, gensdarmes, Phariſiens, ſacrificateurs, & Iuifs, noſtre Seigneur plus parfait, puiſſant & ſaint home que luy, n'euſt-il de rien ſerui? C'eſt bien (encor le dis-ie) vn propos d'vn frenetique & aueuglé, d'appeller vn ſi excellent prophete, inutile & fai-neant.

In iconibus. 3. 4. *Ion.* 3. & 4 *S. Matth.* 3. *S. Luc.* 3. *S. Marc* 1. 5. *Iean* 1.

D. Sainct Pierre home ſans diuinité iointe perſonellement, a eſté tant profitable aux homes qu'il en a pour vn coup conuerti trois mil, pour vn autre cinq mil. Ie vous laiſſe à penſer combien il y en a encor amenez au chemin de ſalut par l'eſpace de trente ſept ans qu'il a voiagé & preſché parmy le monde. Vn ſeul ſaint Paul pur home, en Ara-

5. *Act.* 2. & 4.

6. bie, Paleſtine, Aſie mineur, Cypre, Candie, Thrace, Macedone, Achaie, Dalmatie, Rome & Eſpaigne a tant profité, qu'il eſt cauſe du ſalut d'inombrables millions d'homes & femmes. Tous les autres Apoſtres, Euangeliſtes & Diſciples ont par tous les cantons de la terre il-
7. luminé vne infinité d'homes, cõuerti au vray Dieu vne infinité de deſuoiez, les retirans comme des enfers & tyrannie de Satan, par leurs ſaints ſermons, miracles, & exemples Il eſt donc incroiable que noſtre Seigneur n'eſtant qu'home, n'euſt de rien ſerui au mõde. M. Certes ie deteſte de tout mon cœur vn tel erreur. Parlés (s'il vous plaiſt) d'vn autre.

Rom. 15. Galat. 1.

De la ſainte & miraculeuſe natiuité de l'humanité de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt: contre le ſecond erreur.

DOCTEVR.

EN la ſecõde hereſie ils veulent maintenir, que ceſte humanité de noſtre Seigneur, n'a eſté enfantée autant miraculeuſement de la Vierge qu'elle y auoit eſté conceuë: ains *qu'elle en eſt ſortie auec les fractions, ouuertures, & autres imperfections honteuſes, communes à toutes meres, qui naturellemẽt conçoiuent & enfantẽt.* M. Et qui eſt l'autheur ou reperteur d'opinions ſi enragées & damnables? D. Pierre Martyr Italiẽ de nation, puis doublemẽt apoſtat, & lecteur à Zuric ville des Sacramẽtaires Zuingliẽs, a ouuert ceſte porte, eſcriuant, *Quòd virgo perpetuò mãſerit Maria, cùm id ſacræ literæ diſertè non affirment, non recipiendum eſt inter ea, quæ neceſſariò credi debeant. Qu'il n'eſt neceſſaire de croire que Marie ſoit demeuree Vierge perpetuellemẽt.* Bucer peu auparauant auoit eſcrit, *que Marie auoit enfanté en la façon & mode naturelle.* Ces deux Huiſſiers ayant Beze, s'eſt par apres rue plus furieuſemẽt & impudemment cõtre la natiuité miraculeuſe de noſtre Seigneur, iurant par ſes bons Dieux, que *partes vteri Mariæ, quo tempore*

Sur le cha. 4. aux Rom.

Li. de la toute preſence de noſtre Seigneur Ieſus.

tempore peperit fuerunt, diuulsæ. Ce bel aduocat sans cause, & Harmonieux Charles Moulin, y a meslé son impudence rabulicque, escriuant: *Maria aperta fuit in Filij natiuitate. Filius naturaliter ruptis obicibus, & locis apertis, exiit.* Vous voiez auec quelle irreuerence ils gazoüillent de ce sacré mystere, ne confessans non plus de miracle en la natiuité de nostre Seigneur Iesus Christ, qu'à celle de Cain, Pharaon, Herode, Iudas, ou le plus maudit damné du monde.

M. Et bien que vous semble de celà? D. En premier lieu, qu'ils taschent retirer des abysmes l'erreur de Auxence, Iouinien, Eluide, Protin, & autres viels heretiques, qui pour tel erreur, ont esté iustement retranchez de la communion Chrestienne, & liurez entre les mains de Satan par S. Ambrois, S. Ieroſme, S. Augustin, S. Hildephonse, & autres vrays & saints pasteurs de l'Eglise. Et que rehumãs l'ordure de tels mastins, pour derechef en leurs presches la vomir & respandre sur leurs auditeurs, sont maudits & anathematisez auec eux. *Confutat. 1. Epist. 81. et l. De l'instit. de la Vierg. c. 8. Liu. cont. Iouin. Li. des heres. L. contre ceux qui disp. de la perpetuelle Virg.*

M. Et que respondez vous à ce que dit Martyr, que celà n'est diserteműt en l'escriture? D. Qu'il est vrai Fils du pere de mensonge. Car deuant deux mil ans Isaye a diserteműt escrit: *Voicy la Vierge conceura, & enfantera vn Fils, & appellera son nom Immanuel.* M. Vraiemẽt on n'euſt peu plus diserteműt predire l'enfantemẽt miraculeux de nostre Seigneur, qu'escrire que sa mere Vierge le cõceuroit, & Vierge l'enfanteroit: & est bien s'opposer au S. Esprit inspirateur des Prophetes, dire qu'elle aye enfanté auec les apertions naturelles. D. Daniel aussi presqu'en mesme tẽps, appelle nostre Seigneur, Pierre coupée d'vne montagne, sans qu'home y mist les mains: en quoi il denote qu'auec miracle inaccoustumé à nature, en tant qu'home sortiroit du ventre de la Vierge: ainsi que fort saintemẽt ont interpreré ce lieu Iustin Martyr, Irenée Martyr, Cyprien Martyr, Hyppolite Martyr: & ces doctes & anciens peres S. Ieroſme, S. Dydime, S. Ambrois, S. Augustin, &c. M. C'est biẽ plus grãde edification d'ouir ces belles propheties, exposées par ces anciens organes du saint Esprit, & successeurs des saints Apostres, qu'ouir recaner ceste belle beste de Beze. Il lui aduient mieux à chanter les louanges de sa Candide

2. *Isa. 7.*

3. *Dan. 2.*

Dialog. 1. Liu. 3. c. 28.

que de parler tant irreuerémment de l'enfantement de la Vierge.

4. D. Tous nos anciens peres & docteurs ont approuué auſſi ce miraculeux enfantement eſcrit en Ezechiel Ezech. 44. ſous la figure de la porte du ſanctuaire fermée, de laquelle le Seigneur a dit: ceſte porte ſera fermée, & ne ſera pas ouuerte: & nul home n'entrera par icelle, pour ce q̃ le Seigneur Dieu d'Iſrael eſt entré par icelle & ſera fermée. M. Aſſeurant tant de fois que ceſte porte virginale ſeroit fermée, Moulin & Beze ont grand tort d'y imaginer quelque ouuerture, pour en faire ſortir ce Verbe incarné. Mais penſent ils que ce Fils de Dieu
5. tout-puiſſant, qui de rien a creé les Anges, du limon a formé le corps d'Adam, celuy d'Eue d'vne coſte: qui a donné pouuoir à Moyſe de tourner les eaux en ſang, la lumiere en tenebres, & les baguettes de bois en ſerpents tous viuans: qui a fait paſſer tout le peuple Hebrieu à pied ſec au beau milieu des eaux, gardé Daniel entre les lyons, ſes trois couſins dans les flammes, & Ionas au ventre d'vne Balaine, & iuſinité d'autres miracles, n'aye peu naiſtre du ventre de ſa mere par ſingulier miracle, & ſans les vergongnes & hontes ordinaires aux autres enfans?

6. D. Vous pouuez adiouſter à tout cecy, qu'en ce meſme corps il a marché ſur la mer, iuſné quarante iours & quarante nuits, reſplendy ainſi qu'vn Soleil, ſorty par la pierre du tombeau, entré au logis des Apoſtres les portes fermées, monté par ſur tous les ciels: auſquels miracles n'eſt requiſe plus de puiſſance qu'à ſortir du ventre bien clos & fermé. Parquoy il faut autant conſtamment croire ce poinct icy, que tous
7. les autres? D'auantage eſt-il plus difficile à Dieu, faire enfanter vne fille demeurant vierge, que telle la rendre groſſe & enceinte. Faire vne natiuité miraculeuſe, qu'vne conception? Les douleurs, angoiſſes, ordures, & pauuretés de nos naiſſances, ſont ce pas les ſupplices des pechez & des intemperies lubriques des con-
8. ceptions? Seroit-il donc raiſonnable, qu'apres la conception tant diuine, tant pure & ſaincte du Fils de Dieu en la Vierge, s'enſuiuiſt vne naiſſance chargée de telles vergongnes? M. I'eſtime ceux malheu-

reux qui le voudroient dire. Et vous proteſte, que de ma part tant que viuray, i'embraſſeray, & preſcheray de tout mon cœur ce bel article de noſtre Symbole, que noſtre Seigneur, a eſté conceu du ſainct Eſprit, *& natus ex Maria virgine*: & chanteray à la ſaincte Dame, auec tous fideles, *Poſt partum virgo inuiolata permanſiſti:* quand mille Bezes & Moulins me elaqueteroient le contraire. 9.

Que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt conſideré ſelon l'humanité, s'eſt acquis, & a receu pour ſoy beaucoup de perfections, par ſucceſſion de temps: contre la troiſieſme hereſie.

DOCTEVR.

IE diray donc à preſent de la tieree hereſie, en laquelle vôtre premier Apoſtre trouuant étrãge, *que noſtre Seigneur entãt qu'homme, aye merité, ou receu aucune choſe pour ſoy*, veut par conſequent maintenir, qu'il aye eu toutes perfections dés le commencement de ſa natiuité. Mais ie ne veux maintenant parler de ſon merite, ains ſeulement ſouſtenir & prouuer qu'il n'a eu toutes perfectiõs, ains en a receu beaucoup auec le temps. M. Ie n'entend point bien ces propos. Le Seigneur Chriſt eſtoit il pas autant parfait de toute eternité, & dés ſa conception humaine en la Vierge cõme il eſt de preſent ſeant & regnant à la dextre du Pere? D. Ouy bien ſi vous parlez de ſa Deité; car ſelon icelle il ne peut ne croiſtre, ne diminuer en perfection. Mais ſi vous demãdez ſelon le corps, qu'auec vne ame il s'eſt ioint hypoſtatiquemẽt au vẽtre de la Vierge, ſe faiſant vray enfant d'home, il auoit au cõmencemẽt beaucoup de nos imperfectiõs humaines, qu'il n'a pas maintenãt, & a reçeu beaucoup de perfections qu'il n'auoit point. M. Prouués le par la parole de Dieu. D. S. Paul eſcrit, qu'il *Sur l'Epiſt. és Philip. ch. 2.*

1. s'eſt aneanti ſoy-meſme, prenant forme de ſeruiteur,
Philip.2. fait à la ſemblance des homes, & trouué en figure comme vn home. Et qu'il s'eſt abaiſſe ſoy-meſme, & a eſté obeiſſant au pere, iuſques à la mort, voire la mort de la croix. Or maintenant il n'eſt plus en la condition de ſeruiteur, ains en maieſté de maiſtre & Roy: il n'eſt plus aneãti, ains exalté par ſur tous les Anges & eſprits celeſtes: il n'eſt plus mortel ne capable de crucifiement, ains ſelon ce meſme corps immortel, glorieux, impatible, ſubtil, & plus lumineux que le Soleil. Il n'auoit doc dés ſon commencement d'incarnation toutes les perfections qu'il a maintenant en ſon humanité. M. Tout l'argument eſt ſi ſaint, manifeſte & certain, que ie n'y ſçaurois que repliquer: & me ſemble qu'ainſi tous le deuons croire & confeſſer auec S. Paul.

2. D. Le meſme Apoſtre preſchant que noſtre-dit
Hebr.2. Seigneur a eſté fait moindre que les Anges: qu'il a eſté ſemblable en toutes choſes à ſes freres: & qu'il a ſouffert eſtãt tenté: monſtre aſſez qu'il a eſté enueloppé és toilles des imperfections humaines, ce qu'il
3. n'eſt maintenant. Adiouſtant incontinent, que nous
Hebr.4. n'auons point en luy vn ſouuerain ſacrificateur, qui ne puiſſe auoir compaſſion de nos infirmitez: ains nous auons celuy qui a eſté ſemblablement tenté en toutes choſes, hors mis peché; enſeigne aſſez euidemment qu'il a eſté en bien autre condition qu'il n'eſt à
4. ceſte heure: & qu'il n'a eu toutes les perfections qu'il
Hebr.5. a de preſent. Continuant, qu'és iours de ſa chair, il offrit auec grand cri & larmes, prieres & ſupplications à celuy qui le pouuoit ſauuer de mort, & qu'il fut exaucé pour ſa reuerence: nous apprend bien quelles angoiſſes il a iadis endurées pour nous, ce qu'il n'endure plus, ayant vne condition plus parfaite & glorieuſe. Car ie croy que Caluin n'oſeroit dire, qu'à preſent l'humanité de noſtre Seigneur ſoit dolente, triſte, affligée, crucifiée, tourmentée, plaignante & plorante és ciels à la dextre du Pere.

M. Vos propos me font reſſouuenir d'autres & fermes refutations de ceſt erreur. L'humanité dudit Seigneur a eſté treſ-petite du commencement au
5. ventre de la Vierge: puis vagiſſante en la creiche, en-

ueloppé de drappeaux, allaitée, circonciſe, offerte au temple, portée en l'Egliſe, rapportée auec toutes les imperfections corporelles & naturelles des petis enfans. Maintenant elle eſt exempte de toutes ces imperfections : parquoy ie voy bien que la doctrine Geneuoiſe ſent bien ſon bourbier du lac. Apres, le Seigneur 6.
en tant qu'home a eſté baptiſé du Precurſeur, a iuſné & enduré grand faim au deſert : las du chemin s'eſt repoſé ſur le bord d'vne fontaine : abbatu de ſommeil naturel s'eſt endormy en la nauire, s'eſt quelque fois eſmeu fremiſſant en ſon eſprit, a ploré, s'eſt reſiouy, a quelque fois chanté. Toutes ces paſſions là ſont imperfections humaines, auſquelles il s'eſtoit aſſuietti pour vn temps, non pour touſiours : il n'eſtoit donc ainſi parfait au commencement, qu'il eſt à ceſte heure. Outre, allant à la mort s'eſt contriſté & ennuié, 7.
s'eſt ietté en terre, eſt entré en telles angoiſſes, que ſa ſueur deuint comme grumeaux de ſang decoulans en terre. Finalement s'eſt permis lier, frapper, decracher, fouetter, couronner d'eſpines, condamner à mort, 8.
charger d'vne croix, mener au ſupplice, depouiller tout nud, cloüer au bois, eſleuer en haut, abbreuer de fiel & vinaigre, mourir en criant, *In manus*, &c. percer au coſté, depoſer du bois, embaumer & enſeuelir mort dans vn tombeau. Eſt-ce auoir eu toutes perfections dés le commencement ? Eſt-ce pas pluſtoſt auoir prins ſur ſoy toutes nos imperfections corporelles & peines deuës à nos pechez, pour nous en acquerir pardon.

D. Pour vray qui voudra ſouſtenir qu'il a eu en ſoy dés le commencement de ſon incarnation toutes les perfections, qu'il a de preſent, reniera tous ces beaux myſteres de noſtre redemption, qu'auez recitez. D'auantage ſera contraint de confeſſer, que no- 9.
ſtre Seigneur en tant qu'home eſt glorieuſement reſſuſcité, premier què d'eſtre mort : à deſpouillé les enfers, premier que d'y eſtre deſcendu : eſt entré en ſa gloire, premier qu'auoir enduré : eſt monté au ciel, premier qu'auoir eſté aneanti en terre. Eſt-ce pas renuerſer toute la doctrine du Fils de Dieu, & de ſes Apoſtres ? M. Si eſt certes : & faut bien penſer que

Caluin eſtoit plus aueuglé que ne fut onc Elimas le magicien, quand il a oſé eſcrire tel erreur. D. Vous oirez tantoſt comme auſſi il ſe contredit & dement, attribuant à la ſuſdite humanité de noſtre Seigneur les imperfections d'ignorance pareille à la noſtre, d'auoir improprement parlé, mal prouué ſa doctrine, mal confuté ſes aduerſaires, fait des conſequences vaines, detorqué les eſcrits des prophetes en autre ſens que leur propte. M. Vrayement c'eſt bien le charger de vices, & non ſeulement luy attribuer nos imperfections. 10.

De la vertu & puiſſance de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt ſelon l'humanité: contre l'erreur quatrieſme.

DOCTEVR.

AV quatrieſme erreur ils deſpouillent tant qu'ils peuuent la ſacrée humanité de noſtre Seigneur de toute vertu, & efficace, n'attribuant non plus de vie ou pouuoir à ſon corps & ſang, voire vnis à la Deité, qu'à vn canal ou tuiau par où l'eau coule: ou à vne fluſte par laquelle paſſe le vent. M. Qui fait tant ſotte & dangereuſe comparaiſons? D. Voſtre grand Catechiſeur, eſcriuant: *combien que noſtre ſalut aye eſté touſiours caché en Dieu, Chriſt toutes-fois eſt vn canal par lequel il decoule en nous.* M. Voila vne comparaiſon non ſeulement inepte, mais auſſi malheureuſe. Car ſi Chriſt n'eſt que le canal par où le ſalut decoule en nous, ainſi que l'eau d'vne fontaine ſur la terre du iardin; il n'eſt non plus que Moyſe, ou quelque pur home, duquel Dieu ſe ſert comme d'organe. D. Continuant ſes erreurs il dit encor, *que Dieu le Pere a conferé à Ieſus Chriſt les biens que nous receuons de luy, pour les faire decouler iuſqu'à nous, comme par vn canal.* Et de rechef: *Abondance de biens a eſté donnée à Chriſt, afin que cõme vn canal, il eſpande ſur nous.* Et encor par apres: *la vie qui reſide en ſa diuinité, decoule iuſqu'à nous de ſa chair comme d'vn canal.* Que vous en ſemble de tel canaleur?

Sur S. Matt. cap. 11. v. 27.

Sur S. Iean c. 1. v. 11. & 17

Sur S. Iean c. 6. v. 51.

M. Qu'il expose l'vn des principaux mysteres de la religion Chrestienne aux moqueries de tous infideles, Iuifs, Maometains, Ebionites, & Samosateniens; lesquels n'estimans IESVS CHRIST qu'vn pur home, le renient estre le vray autheur de nostre iustice, sanctification, vie spirituelle, & fontaine de salut eternel à tous esleus. Caluin ne l'estimant que canal par où elle passe, tombe en mesme aueuglement: veu qu'vn canal ou tuyau, n'est la source, ne la fontaine, & n'a en soy aucune vertu, n'efficace d'arrouser, mais seulement laisser couler ce que procede d'ailleurs. Puis, se contredisant & condemnant, il escrit: *Iesus Christ estant source de vie, nous a rendu la chair qu'il a vestue & prinse, viuifiante: afin que par la participation d'icelle nous soyons nourris à immortalité.* Et peu apres: *La plenitude de vie habite mesmes en son humanité, tellement que quiconque communiquera à sa chair & à son sang, obtiendra la iouissance d'icelle.* Puis incontinent: *La chair de Christ est semblable à vne fontaine, entant qu'elle reçoit la vie decoulante de la diuinité pour la faire decouler en nous.* D. Vrayement c'est bien se desdire & condemner manifestement: car puisque ceste chair de nostre Seigneur est comme fontaine, elle ne peut estre que fort ineptement comparee au cõduit ou canal. Puis aussi qu'il est source de vie, qu'il a rendu sa chair viuifiante, voire mesme que la plenitude de vie ne coule point par icelle comme l'eau par vn canal, ains veritablemẽt, y habite, vostre archisynagogue est malheureux d'ainsi le canalizer. Mais ie vien aux escritures contraires à ceste erreur. *Consutat. 1.*

L'euangeliste chante à pleine bouche, que ce fils de Dieu incarné, est Dieu eternel, par lequel toutes choses ont esté faites: & sans luy rien n'a este faict de ce qui a esté fait: que la vie estoit en luy, & la vie estoit la lumiere des homes: qu'il est la vraye lumiere, qui illumine tout home venant au monde, &c. Titres si excellens & diuins peuuent ils estre dits d'vn simple canal & conduit? M. Nenny certes. Aussi le canaleur se trouuant conuaincu par si euidens tesmoignages y est contraint confesser, *que ledict Seigneur luy seul inspire vie & vigueur à toutes creatures, afin qu'elles demeurent en leurs estres. Que la vie est rẽdue aux morts par iceluy mesme, qui estoit* 2. *Instit. liu. 4. chap. 17. sect. 8. & 9.* 3. S. Iean 1.

la fonteine & cause de vie lors que la nature estoit encor en son entier. Et encor vn peu aptes il adiouste: que ce Verbe incarné Iesus Christ, *non seulement a esté source & fontaine de vie à toutes creatures, à ce qu'elles commenceassent à estre: mais sa vertu vinifiante fait, qu'elles sont conseruees & gardees en leur estre.* D. Il ne pourroit plus ouuertement se contredire, & confuter ses sottes comparaisons. Car puisqu'il inspire vie & vigueur à tout le monde, rend la vie aux morts, est vraye cause & fontaine de vie, il ne doibt estre comparé à vn canal ou alambic, qui de soy ne peuuent rien. Mais ie retourne aux tesmoignages de S. Iean.

S. Iean. 1. 4. Il escrit que Iesus Christ a donné à tous ceux qui l'ont receu, puissance d'estre faicts enfans de Dieu. Est-ce là estre seulement vn canal ou gouttiere, pour patir vn simple descoulement des benefices de Dieu? Puis il adiouste: Nous auons contemplé sa gloire, comme vne gloire de celuy qui estoit seul nay du pere: entant qu'il estoit plein de grace & de verité. Est-ce pas vrayement estre plus qu'vn conduit ou canal, desquels l'eau n'emprunte que le passage? M. Si est pour vray. Aussi ce Maistre Iean recognoist bien là dessus les sottises de ses cõpataisons, disant que *Iesus Christ a monstré de fait, qu'il est la fontaine de grace & verité, voire si abondante qu'elle ne peut estre espuisee. La plenitude de grace en Iesus Christ est ceste fontaine, de laquelle il nous faut tous puiser.*

S. Iean. 4. 5. D. Quand il promet à la Samaritaine luy donner de l'eaue viue, qui non seulement estanche toute soif, ains est fontaine tressaillante en vie eternelle, est ce seulement se compater à vn canal ou conduit? Puis se faisant esgal à Dieu le Pere disoit: Mon pere œuure iusques à maintenant, & i'œuure aussi: Or iamais home de bien ne fist Dieu le pere semblable à vn canal: il n'y faut donc comparer le Fils. Et incontinent apres: Le pere, dit-il, aime le fils & luy demonstre toutes les choses qu'il fait, & luy demonstrera plus grandes œuures que cestes cy, afin que vous vous en esbahyssez. Car comme le pere ressuscite les morts & les viuifie: aussi le fils viuifie ceux qu'il veut. Est-ce pas là se declarer autheur & source de tout bien? M. Caluin confesse aussi en cest endroit *que l'amour de Dieu reside entieremẽt en Iesus Christ*

comme en vne fontaine : & que vrayement il eſt chef de l'Egliſe.

D. Il eſt donc la vraye & viue ſource de toutes bene- 6.
dictions, que luy meſme nous communique ainſi qu'à *S. Iean. 6.*
ſes membres. Plus le meſme Ieſus Chriſt promet que les morts qui orront ſa voix, viuront. Car comme le pere à vie en ſoy-meſme, auſſi a il donné au fils d'auoir vie en ſoy-meſme. Il ne le faut donc faire vn canal. M. Là auſſi Caluin confeſſe bien *qu'il eſt fontaine de vie, & qu'il en a en ſoy la cauſe & ſource d'icelle : & que nous auons en luy vne fontaine claire & ouuerte, de laquelle nous pouuons puiſer.* D. Qu'il rompe donc ces beaux canaux & alambics, ou bien qu'il les voiſe vendre ailleurs qu'entre des Chreſtiens.

Mais afin qu'il ne puiſſe s'eſchaper en diſant, tous ces 7.
teſmoignages deuoir eſtre entendus de la ſeule diuinité de noſtre Seigneur, notez diligemment l'energie force & pouuoir que le meſme fils de Dieu incarné a declaré eſtre en ſa chair. L'oppoſant au Man duquel les Iuifs ſe tenoient ſi rogues & fiers, il dit : Vos peres *S. Iean. 6.*
ont mangé le Man au deſert, & ſont morts. C'eſt cy le pain qui eſt deſcendu du ciel, afin que l'home en mange, & ne meure point. Ie ſuis le pain vif, qui ſuis deſcendu du ciel. Si aucun mange de ce pain, il viura eternellement. Et le pain que ie donneray, c'eſt ma chair, laquelle ie donneray pour la vie du monde. M. Vrayement voila des promeſſes plaines de myſteres & grandes cõſolatiõs. Les Iuifs n'ont trouué en leur Man, que nourriture du vẽtre, & pour peu de temps, car ils ſont morts incontinent: mais les fideles trouuent en la chair de Ieſus Chriſt, vie, reſurrection, & immortalité, & pour ces raiſons elle eſt nommee pain vif, pain de vie, pain deſcendu du ciel, pain viuifiant, & pain faiſant viure eternellement. D. Et que dit là deſſus voſtre nouuel Apoſtre? 8.
M. Oubliant ſes canaux, flutes & alambics, il dit: *Pour ce que ceſte vertu ſecrete de donner la vie pouuoit eſtre r'apportee à ſon eſſence diuine, il deſcend au ſecond degré, & montre que ceſte vie giſt, en ſa chair, afin qu'on la puiſe de là.* D. Sa chair n'eſt donc pas le canal, mais la fontaine de vie, puiſque ladite vie y giſt, & qu'il l'en faut puiſer. M. *Voilà* (dit-il) *vn conſeil admirable de Dieu, qu'il nous a*

proposé la vie en ceste chair, où premierement il n'y auoit que matiere de mort. Et peu apres: *Il veut que pour demander la vie nous nous arrestions à sa chair, qui est contemptible en apparence.* D. Voilà de belles victoires & triomfes de la verité de nostre religion catholique, & efficace de la chair de nostre Seigneur que l'ennemy d'icelle nous quitte.

9. Mais ie le poursuy encore par mesmes escritures. *S. Iean 6.* Oyant nostre dit Seigneur murmurer les Iuifs contre ceste doctrine, par haut ferment denonce mort eternelle à tous ceux qui refuseront chercher vie eternelle en sa chair, disant: En verité, en verité ie vous dy: si vous ne mangez la chair du fils de l'home, & si vous ne beuuez son sang, vous n'aurez point vie en vous. Qui mange ma chair, & boit mon sang, il a vie eternelle: & ie le ressuscideray au dernier iour. Que reste il donc aux caluinistes, qui n'estimẽt ceste chair fontaine de vie, nõ plus qu'vn canal ou conduit; que l'eternelle mort, & vengeance appareillee aux contempteurs des benefices de Dieu? M. Pour vray, si les malades refusans les remedes offerts par les medecins, sont dignes de mort; nous n'en pouuons moins estimer des meschans qui reiettent, & abolissent tant qu'ils peuuent la vie eternelle, qui leur est presentee en ceste chair du fils de Dieu. Ce que l'heresiarche est contraint de confesser, se condam-

10. nant ainsi auec tous ceux qui suyuent sa doctrine: *La repetition n'est point superflue. Car le Seigneur confirme ce qui estoit bien difficile à croire: à sçauoir que les ames sont ne plus ne moins repeuës de sa chair & de son sang, que le corps est substente de manger & boire. Tout ainsi donc qu'il a n'agueres testifié, que rien ne demeure de reste que la mort à tous ceux qui cherchent la vie ailleurs qu'en sa chair: aussi il incite maintenant tous les fideles à conceuoir vne bonne esperance, quand il leur promet la vie en ceste mesme chair.* V. Qu'il cesse donc desormais de repaistre ses lecteurs & auditeurs, de vents, de flustes, de conduits, & de canaux: & les r'enuoye à la communion de l'Eglise Catholique, ou vrayement est consacree, offerte, distribuee, receuë & mangee sous les accidẽs de pain & vin, ceste vraye & immortelle chair de nostre Seigneur IESVS-CHRIST, viue source & vraye fontaine

de vie eternelle. M. Reprenez vos erres par l'escriture.

D. Le mesme fils de Dieu confermant par apres qu'il nous faut chercher vie bien heureuse en sa chair, adiouste : Car ma chair est vrayement viãde, & mon sang est vrayement breuuage. Qui mange ma chair & boit mõ sang, il demeure en moy, & moy en luy. M. Il ne faut donc pas imaginer ceste chair estre morte comme vn canal ; ou n'auoir non plus de force d'arrouser & feconder, qu'vn simple conduit par où l'eau coule seulement ; mais au contraire, pleine de diuinité & efficace du S. Esprit, qu'il communique à ceux qui la reçoyuent dignement. D. Or afin que nos ames ne fussent çà & là esbranlees de doutes, mais au contraire, se reposassent en toute asseurance sur ces diuines & saincte promesses, il manifeste incontinent qu'il a reçeu ce pouuoir & authorité de Dieu son Pere, disant : Comme le Pere viuant m'a enuoyé, aussi ie vy à cause de mon Pere. Et celuy qui me mange, viura aussi à cause de moy. Et cõfirmant de rechef toutes les susdites promesses, fait ceste conclusion : Qui mange ce pain viura eternellemẽt. M. Vrayement ie le croy, & me contente bien de ce seul propos de Iesus Christ.

11. S. *Iean 6.*

12.

D. Ie ne poursuyuray donc point d'auantage toutes les preuues que ie pourrois amener, comme, non seulement par l'attouchement de ses mains il a illuminé les aueugles, guery les ladres, & ressuscité les morts : mais aussi a fait merueilles par le seul attouchement de ses vestemens, monstrant euidemment combien son humanité estoit pleine de puissance. Ie laisseray aussi à deduire comme ses doigs mouillez de sa saliue ont rendu la parolle és muets, l'ouye és sourds, chassé les esprits malins des corps humains ; & finalement la boüe faite de mesme saliue, & imposee sur la face de l'aueugle nay, luy a donné la veuë, declarant par tels effets, qu'en son humanité estoit la vraye cause & source de tous biens, & qu'en tout & par tout il estoit efficace & vertueux pour nous sauuer. M. Dites du cinquiesme erreur.

13.

14.

S. *Iean 9.*

Que l'ame de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt eſtoit parfaictement glorieuſe & bien-heureuſe, dés le premier inſtant de ſa creation & infuſion, & par ainſi foy & eſperance n'ont eſté en elle: contre le 5. 6. & 7. erreurs des Caluiniſtes.

DOCTEVR.

LA liaiſon me contrainct les accuſer de trois tout enſemble: car combien qu'elles ſoient diſtinctes entre ſoy, ſi dependent elles toutesfois tellement les vnes des autres, qu'il ſeroit trop difficile de les ſeparer. M. Dictes la premiere, & ie verray incontinent celles qui en dependent. D. Ils tiennent que l'ame de noſtre Seigneur a eu meſme foy que nous autres, pẽdant qu'il a eſté viateur.

Sur S. Matt. c. 27. v. 46. M. Certes monſieur Caluin l'enſeigne pluſieurs fois, eſcriuant: *Fixa ſtetit fides in eius corde.* Et peu apres: *Fide retinuit Deum ſibi eſſe propitium.* Et de rechef: *In eius diro cruciatu illeſa fuit eius fides.* Par leſquels teſmoignages il eſt tres-euident qu'il attribue foy à l'ame dudit Seigneur.

D. Il eſt donc de meſme tres-certain qu'il luy attribue Eſperance, veu que Foy telle qu'elle doit eſtre en home de bien, ne peut eſtre ſans Eſperance és promeſſes de Dieu. M. Il eſt vray: ioinct que Foy ſelon les Geneuois, *eſt vne aſſeurance qui ſe repoſe ſans aucun doute, ſur la bonté de Dieu.* A quoy Beze adiouſte, que *vraye foy ne peut iamais eſtre ſeparee d'auec le don de perſeuerance.* D. Combien qu'il y aye preſque autãt d'erreurs aux propos des Geneuois, que de dictions, ſi eſt-ce que ſeulement ie recueilliray maintenant d'iceux, qu'il imaginent Eſperance auoir eſté en l'ame de noſtre Seigneur: ce que ie mets au rang du ſixieſme erreur.

Sur S. Matt. c. 21. v. 21. Confeſſ. point 4. art. 5. & 20.

Le ſeptieſme en depend par euidente & clere conſe-

quence, ſçauoir eſt, *Que ceſte ame n'a eſté bien-heureuſe par la clere viſion & fruition de l'eſſence de Dieu, dés le premier inſtant de ſa creation, & infuſion au corps.* M. Comme deduites vous cela? D. Par ce que Foy eſt vne conſtante perſuaſion & creance des choſes qu'on ne voit point: & par ce ne peut conſiſter auec vne clere & beatifique viſion de Dieu. Puis, Eſperance eſt vne attente aſſeuree des biens diuins, deſquels on ne iouït point encor, qui ne peut eſtre és ames qui parfaictement iouiſſent de la face de Dieu. Dequoy s'enſuit, que toute ame qui chemine encore en Foy & Eſperance, n'eſt bien-heureuſe par vne manifeſte viſion & fruition de Dieu. M. I'enten à preſent celà: & m'eſt aduis auſſi que l'Apoſtre le confirme bien diſant, que les Profeties ſeront abolies, les langues ceſſeront, ſcience defandra: & que toutes autres choſes qui ſont en partie, deſquelles ſont Foy & Eſperance, ſeront abolies, quand la perfection ſera venue. Telles pour vray ſont les propoſitions & ſentences Caluiniques, mais prouuez qu'elles ſont faulſes & contraires à la parole de Dieu. D. Il m'eſt bien facile. *1. Cor. 13.*

Eſt-ce pas expreſſe parole de Dieu, que ſon Fils vnique noſtre Seigneur s'eſt ſi entierement & parfaictement conioinct l'humanité compoſee de corps & ame, qu'on ne pourroit dire plus eſtroite & intime conionction ou vnion? M. Ouy, car il eſt eſcrit; Le Verbe a eſté faict chair, & a habité auec nous. Puis il eſt tout certain, que ladite vnion eſt ſi eſtroite & parfaicte, que des deux natures eſt faicte ſeulement vne perſone, vn ſeul fils de Dieu & de la Vierge, vn ſeul Seigneur, Chriſt, & Sauueur, duquel vrayement eſt dict, Dieu eſt home, & l'home eſt Dieu; comme cy deuant auons prouué contre les nouueaux Neſtoriens. D. Croyez vous pas auſſi, que ladite vnion eſt encore plus intime, que celle que ont en paradis les eſprits bien-heureux auec l'Eſſence diuine? M. Home n'en peut douter, veu que ceſte cy n'eſt que par communication de grace & de gloire entre choſes infiniment diſtantes: & celle d'entre le Fils de Dieu & ſon humanité, eſt par communicatiõ de natures, proprietez & perfections, en ſouueraine vnité de perſone. D. Puis dõc que l'ame de noſtredit Seigneur *Conſut. 1.* *S. Iean 1.* *1. Cor. 8.* *Eph. 5.* *1. Tim. 2.* *Iac. 4.*

a touſiours eſté conioincte ſi parfaictement auec la diuinité, voire encor plus eſtroictement que tous autres eſprits heureux, faut-il pas croire, qu'elle a touſiours contemplé & iouy d'icelle face à face tres heureuſemẽt? Si Michael, Gabriel & autres anges eſtans en terre, ſans vnion perſonelle auec Dieu, voyent touſiours la face du Pere qui eſt és ciels, faut il pas croire, ladite ame de noſtre Seigneur ioincte perſonellement à Dieu, l'auoir touſiours beatifiquement veu? Auoir continuellement iouy par amour & fruition d'vn ſi ſouuerain bien? M. Ma conſcience eſt tellemẽt vaincuë de ceſte probation, que i'eſtimeray ennemis de Dieu & de ſa parole, voire heretiques Neſtoriens, tous ceux qui ne voudront croire l'ame du Seigneur IESVS CHRIST auoir eſté biẽ heureuſe par clere viſion & fruition de l'eſſence diuine, dés le premier inſtant de ſa creation & infuſion au corps formé au ventre de la Vierge.

S. Matt. 18.

2. D. Nous auons encor force autres preuues de ce point en l'expreſſe parole de Dieu, comme quand l'Euangeliſte eſcrit: *Nous auons contemplé ſa gloire, gloire comme de l'vnique du Pere, plain de grace & de verité.* Repetant deux fois ce mot de gloire, ſignifie il pas vne gloire totalement parfaicte & entiere? Et commẽt euſt-elle eſté parfaicte, ſans clairement voir & iouir de la face de Dieu, duquel elle obtenoit la ſubſiſtence? Ou bien, conuenable, ſeante, & digne d'vn Fils vnique de Dieu, s'elle eut encor eſté enueloppee dãs l'obſcurité de la Foy? M. pour vray, il eſt manifeſte que ſon ame a receu toute plenitude de grace, verité, & gloire dés le commencement, puis que le S. Apoſtre en donne tel teſmoignage. D. Il adiouſte incontinent apres. *Nous auons tous receu de ſa plenitude & abondance, grace pour grace.* M. Les Geneuois ſe ſentans vaincus par ceſte ſentence, confeſſent, que *toute abondance de graces a eſté donnee à Chriſt: voire tellement parfaite en toutes ſortes, qu'à la verité c'eſt vne fontaine qu'on ne pourroit iamais eſpuiſer.* Or elle ne ſeroit tant parfaicte, s'elle n'eſtoit accompaignee de la claire & beatifique viſion de Dieu: s'enſuit donc que ſon ame a touſiours eſté bienheureuſe.

S. Iean 1.

3.

Annot. ſur la bib. & Cal. ſur le 1. *de S. Iean.*

4. D. Il eſt encor eſcrit peu apres: *Nul ne vit iamais Dieu:*

S. Iean 1.

le Fils vnique qui eſt au ſein du Pere nous l'a raconté. Or pour reciter & teſmoigner parfaictement vne choſe, il la faut auoir veuë, conſideré qu'il y a plus d'aſſeurãce à vn teſmoin qui aura veu, qu'à trois qui n'en reciteront que par ouy dire. Ieſus Chriſt entant qu'home *eſtoit nay & venu au monde, afin de rendre teſmoignage à la verité.* Ceſte verité eſt la parfaicte cognoiſſance de Dieu ſon Pere, comme luy-meſme le declare diſant: *Pere, i'ay manifeſté ton nom aux homes que tu m'as baillez.* Dequoy s'enſuit que ſelon ſon ame il auoit veu, & voyoit continuellement Dieu. M. Qui voudra contredire à celà, dementira en face le meſme Fils de Dieu, qui proteſte haut & clair, *Qu'aucun n'a veu le Pere, ſinon celuy eſt de Dieu: celuy-là* (dit il de ſoy) *a veu le Pere.* Et de rechef il aſſeure qu'eſtant *Fils, il demeure à touſiours à la maiſon du Pere: & dit ce qu'il a veu chez ſondit Pere.* Et peu apres: *Mon Pere eſt celuy qui me glorifie, duquel vous dites qu'il eſt voſtre Dieu.* Il adiouſte encor pour nous oſter hors de tout doute: *Comme mon Pere me cognoiſt, auſſi cognoy-ie mon Pere, & mets ma vie pour mes brebis.* Or c'eſt donc parole de Dieu expreſſe q̃ le Seigneur Ieſus ſelon l'ame auoit veu dés ſon cõmencement la face de Dieu: demeuroit touſiours deuãt icelle, comme en palais de gloire: & eſtoit glorifié de Dieu ſon Pere, qu'il voyoit autant clairement, qu'il eſtoit veu d'iceluy. D. Si les diſciples de Caluin s'efforcent ſe ſauuer par derriere, en diſant ces ſentences ne pouuoir eſtre rapportees à ſon humanité, ie les arreſteray tout court par ceſte addition du Sauueur, *Ie mets ma vie pour mes brebis*, qui ne ſe peut entendre de la deité. Ioint que leur Archiſynagogue tient, comme nous auons declaré & confuté cy deuant, que le Fils entant que Dieu, ne prend rien du Pere. Reſte donc que ceſte continuelle viſion & glorification qu'il auoit, doit eſtre referee à ſon ame tres-heureuſe.

S. Iean 19.

S. Iean 17.

S. Iean 6.

S. Iean 8.

S. Iean 10.

M. Quoy qu'ils y puiſſent brouiller par leur babil, ſi ne pourroient ils à mon aduis, ſouſtenir leurs erreurs contre ceſt arreſt du Fils de Dieu: *Perſone n'eſt monté au ciel, ſinon le Fils de l'home, qui eſt deſcendu du ciel, & qui eſt au ciel.* D. De faict, il ne pourront repliquer, qu'il ne parle point de ſon humanité: ils n'oſeroient auſſi dire, q̃

S. Iean 3.

ſelon le corps il fuſt au ciel : il eſt donc certain & manifeſte, que ce Fils de l'home eſtoit au ciel ſelon l'ame, par vne claire & beatifique viſion de la face de Dieu. M. Pour vray, ſelon la phraſe des eſcritures, quiconque voit clairement la diuine Eſſence, eſt dit eſtre en Paradis, combien qu'auec le larron penitent il fuſt és enfers; ou auec les bons anges, ſur la terre preſente: par ainſi le Fils de l'home eſtant vrayement en terre auec ſes Apoſtres, eſtoit auſſi neantmoins au ciel, & en vraye gloire de paradis, pour ce que clerement il voyoit la face du Pere, ſelon ſon ame.

S. Luc 23.
S. Matt. 18.

D. Si nous voulons dignement contempler & parler
6. de l'amour infiny, que Dieu le Pere portoit à ceſte ame tres-ſaincte & pure, nous ne ferons difficulté de croire, qu'elle fuſt tres-glorieuſe & tres-heureuſe, dés le premier inſtant de ſa creation & infuſion au corps. M. Il n'y a point de doute, q̃ le Pere ne l'aymaſt d'vn amour infiny, incomprehenſible & ineffable: autrement il n'euſt pas fait retentir pluſieurs fois du ciel en terre ce bel oracle: *C'eſt cy mon Fils bien-aymé, en qui i'ay prins mõ bon plaiſir.* Le Fils auſſi ſouuẽt nous a manifeſté ce grãd amour q̃ luy portoit le Pere, diſant: *Le Pere ayme le Fils, & luy a dõné toutes choſes en ſa main.* Et de rechef: *le Pere ayme le fils, & luy demonſtre toutes choſes qu'il faict. Pour ceſte cauſe le Pere m'ayme, pourtant que ie laiſſe ma vie, afin que ie la prenne de rechef. Pere, tu m'as aymé deuant la fondation du monde.* D. Or vn ſouuerain amour ne peut conſiſter ſãs vn ſouuerain effect : l'effect ſouuerain de celuy qui ayme infiniement eſt ſe monſtrer face à face, & ſe donner en fruition à celuy qu'il ayme. Il eſt donc certain & manifeſte que Dieu le Pere mõſtroit & communiquoit ſa glorieuſe maieſté à l'ame de ſon Fils incarné, combien qu'elle fuſt encor ioincte à vn corps mortel & patible.

S. Matt. 3. & 17.
S. Iean 3.
S. Iean 5.
S. Iean 10.
S. Iean 17.

M. Ceſte raiſon tant euidemment & fermement
7 fondee ſur les paroles de Dieu, m'incite à la contemplation d'vne autre. C'eſt, que Dieu le Pere a tant cheri ceſte ame, compaigne du corps humain que s'eſt vni ſon Fils vnique, qu'il luy a donné dés ſon commencement, l'eſprit de ſapience & d'entendement, l'eſprit de conſeil & de force, l'eſprit de ſcience & de crainte: L'a oincte d'huyle

Iſaye 11.
Pſ. 44.
Heb. 1.

d'huyle de lieſſe par deſſus tous autres: a voulu q̃ toute plenitude y habitaſt: y fuſſent cachez tous les threſors de ſapience & de ſcience: que toute plenitude de diuinité y habitaſt realement & parfaictement : meſme ne luy a point donné ſon eſprit par meſure, comme il faict és autres ſainctes ames, ains en perfection & abondance infinie. Parquoy ie conclu, qu'il n'eſt pas vray ſemblable qu'il l'enſt priuee de la gloire des anges & autres eſprits bien-heureux: autrement les membres ſeroient plus heureux que le chef, les ouailles que le paſteur, les diſciples que le maiſtre, & les chevaliers plus glorieux que le Roy & Empereur. *Coloſſ.1.& 2. S.Iean 3. 1.Cor.12. Eph.4.*

8. D. Et d'où penſeriez vous que fuſſent procedez les dons & perfectiõs d'agilité, ſubtilité, & clarté, au corps de noſtre Seigneur, quand il marchoit ſur les eaues, ſeſleuoit en la nuee, reſplendiſſoit ainſi que le Soleil, ſe rendoit ou inuiſible ou imprenable à ſes ennemis, ſinon de la gloire parfaicte de l'ame qui habitoit leans? M. Ie le croy ſans en douter. 9. D. Ie feray donc concluſion à ce propos, vous aſſeurant que telle a eſté la creance, reſolution, & doctrine de tous les Docteurs ſcholaſtiques, depuis quatre cens ans, ainſi qu'il appert par leurs diſputes & concluſions ſur le 3. liure des Sentences: & deuant iceux, de S. Ambrois liu. 7. Epit. 47. de S Auguſtin, ſur le Pſ. 64. de S. Ieroſme, ſur le 7. d'Iſaye, & le 31. de Hieremie: de S. Leon le grand, Epit. 95. de S. Cyril Alexandrin liure 1. c. 17. & 20. ſur S. Iean: Origene homelie 12. ſur Exode: & tous autres anciens & doctes Chreſtiens, qui ont traicté de ce poinct. M. Ie maintiẽdray ce que ie vous ay proteſté dés le commencement, ſçauoir eſt, croire conſtamment, & entendre ſainemẽt les ſainctes eſcritures ſelon ces vieils & ſacrez organes du S. Eſprit. Ie ſuis donc fort content & reſolu en ce poinct de la gloire continuelle de l'ame du Seigneur. Vous reſte de prouuer qu'elle n'auoit Foy, n'Eſperance. *Diſt.14.& 26.*

10. D. Ainſi que ceux qui ont la pleine lumierę du Soleil, n'ont beſoin de chandelle; & ceux qui iouyſſent à leur aiſe d'vne claire fontaine, n'ont aucune neceſſité des petites goutes qui coulent és ruiſſeaux; auſſi les ames heureuſes qui clairement voyent les choſes diui-

nes n'ont besoin de les apprehender par l'obscurité de la foy: & iouissantes parfaictement d'icelles, n'ont plus que faire de les attendre par esperance. M. Celà est tres-certain. D. Or la Foy, comme dict l'Apostre, *est des choses qu'on ne voit point*: l'Esperance est des biens à venir, & desquels on n'a encor possession, mais on les attend en patience. Il s'ensuit donc qu'en l'ame de nostre dit Seigneur, n'estoit la Foy, ains clere vision & contemplatiõ de la diuinité; n'estoit aussi Esperance, mais vne parfaicte possession, & entiere iouissance de tous biens celestes. Puis, ces vertus Theologales & diuines Foy & Esperance ne peuuent non plus consister, ne demeurer sans leurs obiects principaux, que les morales ou ciuiles sans les leur. Or le principal obiect de nostre Foy est Dieu, non encor clerement veu: celuy d'Esperance, le mesme, non encor possedé. Puis donc que ceste beniste & heureuse ame de nostre Seigneur le voyoit clerement, & en iouissoit paisiblement, elle n'auoit Foy ne Esperance: mais qui mieux vaut, parfaicte vision & fruition. Sainct Augustin escrit bien doctement: *Est autẽ fides credere quod nondũ vides: cuius fidei merces est, videre quod credis.* Foy est croire ce que nous ne voyons pas encor: & la recompense de ceste creance est voir ce q̃ tu crois. Et de rechef: *Tunc est fides, quando expectatur in spe, quod in re nondum videtur.* Et par apres: *Præmium fidei nobis visio seruatur, de qua Ioannes, Cùm apparuerit (inquit) similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.* L'ame donc de nostre Seigneur voyant tousiours Dieu, ainsi qu'il est, n'estoit enuelopee de l'obscurité & ombrage de la Foy. M. Pour vray, l'Apostre escriuant, *Nous cheminõs par Foy, & non par espece*, oppose ladite Foy à la clere vision de Dieu comme son contraire, auec lequel elle ne peut subsister. Disant d'auantage, *Quand la perfection sera venue*, c'est à dire que nous iouyrons de la vision diuine, *lors ce qui est en partie*, (c'est le miroir de la Foy) *sera aboly*: resout assez que tout esprit qui voit cleremẽt Dieu, n'a plus cet aide de Foy. D. Il tient la mesme doctrine touchãt l'Esperance, quand il escrit: *L'esperance qu'on voit n'est point Esperance. Car pourquoy espereroit aucun ce qu'il voit? Mais si nous esperons ce que nous ne voyons point, nous l'attendons par patience.* Ores nous auons amplement monstré, que l'ame du Redempteur voyoit clerement Dieu pre-

Hebr. 11. Rom. 8. Rom. 5. Pierr. 1. Philip. 3. Tit. 2. Heb. 10. & 11.

Ser. 27. des parol. de l'Apost.

Ser. 3 de la ci- ... 4. & li. ... 29. ... Iean ... 3.

... Cor. 5.

1 Cor. 13.

Rom. 8.

sent, & qu'elle en iouissoit auec toute liesse & asseurãce: elle donc n'auoit besoin d'esperance. M. Il semble que nostre reformeur le confesse escriuãt ces propos: *Esperãce s'estend és choses qu'on n'a point encor esprouuees & cognues par euidẽce, & represente à nos esprits vne image des choses qui sont cachees & biẽ eslongnees.* Et peu apres: *Esperance est d'vn bien à-venir, & non pas present, par ainsi iamais elle n'est iointe auec pleine & euidẽte possession.* Or il n'oseroit dire l'heureuse ame du Seigneur auoir esté eslongnee de Dieu; ou ne l'auoir cognu par euidẽce cõme present, attendu ce q̃ mesme il escrit, *Deũ presentẽ intuitus est, &c.* & les preuues precedentes: parquoy il est certain & manifeste, que ceste heureux esprit ayãt pleine possessiõ de sa gloire ne la deuoit pl⁹ esperer. Et par ainsi les trois erreurs demeurent assez examinez & rembarrez. 13. *Sur lec. 8. aux Rom.* *Sur le 27. de S. Matt.*

D. Si vous auiez quelques scrupules ou obiections à proposer, ie vous prie, ne les dissimuler point. M. I'en ay trois dequoy ie desire biẽ estre esclarci. La premiere est, Comme ceste ame a peu estre suiette & capable des tristesses, ennuis, & extremes angoisses que pour vray elle a endurees, si par clere vision & fruition de Dieu elle iouissoit de la ioye & gloire celeste? Souueraine ioye, & souueraine tristesse sont elles pas du tout contraires, & incompatibles en mesme subiect. D. Combien qu'en tels mysteres nous deuerions plustost adorer la puissance diuine en toute foy & humilité, qu'obiecter les friuoles imaginations de nos sens: si est-ce pourtant que la mesme raison naturelle & philosophique nous enseigne, que ces deux passions n'estoient contraires n'incompatibles en ladite ame, tant pour ce qu'elles n'occupoient vne mesme portiõ d'icelle: que pour proceder de diuerses causes & considerations. M. Expliquez vn peu celà d'auantage. D. Les Theologiens & Philosophes d'vn bel accord considerẽt deux portiõs ou spirituelles parties en l'ame. La supreme, qui ne vaq̃ qu'en meditatiõs celestes & diuines, & selon ceste-cy l'ame du Redempteur estoit parfaitement heureuse & glorieuse. La 2. ou inferieure portion de l'ame est celle qui s'emploie & exerce vers le corps & les passions terriennes d'iceluy: & en celle cy l'ame du Sauueur a enduré tous les ennuis, tourmens, & tristesses mortelles que d'escriuẽt les Euangelistes. M. Et *Resolution des arg. cõtraires.* 1.

comment entendez vous que ioye & triſteſſe procedoient de cauſes & conſiderations diuerſes? D. D'autant que la ioye procedoit de la claire & faciale viſion de Dieu ſouuerainement aimé, mais les triſteſſes & angoiſſes eſtoient cauſees des tourmẽs, douleurs, bleçeures & paſſiõs du corps affligé par les bourreaux, auquel elle eſtoit ioincte & compatiſſoit. Par ainſi ces deux paſſions n'ayans telles repugnances entre ſoy que ſont requiſes à vrais contraires, ont peu ſe trouuer & rencõtrer en meſme ame.

2. M. Ma ſeconde difficulté eſt touchant la Foy, qui ſẽble que l'eſcriture attribue au Seigneur Ieſus Chriſt. I-
Iſa.11. ſaye dit: *Foy ſera la ceinture de ſes reins.* D. Voulez vous pas bien receuoir en payement la ſolution de S. Ieroſme, & des Septante deux interpretes? M. Ie n'en pourrois demander de plus pertinẽtes. D. Par la Foy ceignante les reims du Meſſie, ils entendent les fideles & croyãs vrayement & viuement en luy, tels qu'ont eſté les SS. Apoſtres & diſciples, qui l'ont enuirõné comme ouailles leur paſteur, & comme enfans leur bon pere de fa-
3. mille. M. Pour la troiſieſme difficulté, il ſemble bien qu'il auoit Eſperance, veu qu'en ſa perſone il eſt dit au Pſ.30. Seigneur i'ay eſperé en toy, que ie ne ſoye iamais confondu. Et au 21. Tu es mon eſperance deſlors que ie ſuccoye les mammelles de ma mere. Les Iuifs auſſi luy reprochoient, Il a eſperé au Seigneur, qu'il le deliure de noz mains. D. Si ie vous reſpondois, que ſelon Caluin & ſon maiſtre Bucer, ces Pſeaumes deuoir eſtre entendus de Dauid, non de Ieſus Chriſt: que repliqueriez vo'? M. Que c'eſt par trop iudaizer, & faire iniure à l'eſprit du Seigneur, qui autrement l'a enſeigné aux anciens Peres & Docteurs. D. C'eſt bien dit. Or ces anciens par Eſperer, ont là ſeulement entendu vne fiance & attente aſſeuree, que noſtre Seigneur auoit de ſa proche reſurrection, & glorification de ſon corps: non Eſperance vertu theologale, qui n'a pour obiect ſinon les biens diuins, ſpirituels & principaux. M. Or graces à Dieu, ie ſuis bien cõtent & reſolu de tous les poincts propoſez: parquoy commençons-en d'autres.

De l'admirable & infini ſçauoir donné dés le commencement à l'ame de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt: contre l'huitieſme & neufieſme hereſie.

DOCTEVR.

APRES que voſtre Sectaire a contredit à la beatitude de l'ame de noſtre Seigneur, il s'eſleue furieuſement cõtre l'admirable & infiny ſçauoir, duquel le S. Eſprit l'a inſpiree & ornee dés le premier inſtant de la creation. M. Suiuez l'ordre commencé. D. Leur huictieſme erreur cõſiſte en ce qu'il *attribue à la ſuſdite Ame, vne ignorance commune auec celle des Anges.* Ces propos ſont: *Cùm palam ſit Chriſto communem cum angelis ignorantiam tribui, &c.* M. Dites quant & quant qu'ont ignoré autrefois les Anges, afin que nous puiſſions mieux iuger de la verité ou falſité du propos. D. Sainct Denis Areop. S. Gregoire de Niſſee, Sainct Chryſoſtome, S. Theodoret, Theophylacte & Euthymie peres Grecs; S. Ieroſme, Primaſe, Sedule, & autres peres Latins, expoſans ces propos de S. Paul: *Ceſte grace m'a eſté donnee, à moy qui ſuis le moindre de tous les Saincts, pour annoncer entre les Gentils les richeſſes incomprehenſibles de Ieſus Chriſt, & pour mettre en euidence à tous qu'elle eſt la communication du ſecret, qui eſtoit caché de tout temps en Dieu: qui a tout creé par Ieſus Chriſt, afin que la ſapience de Dieu, qui eſt diuerſe en toutes ſortes, ſoit manifeſtee aux principautez & puiſſances és celeſtes par l'Egliſe,* recueillẽt de ces derniers mots, que beaucoup d'Anges, principalement des ordres inferieurs, ont ignoré la vocation des Gentils à l'euangil & communion de l'Egliſe de Dieu, iuſques à la predication des Apoſtres, qu'ils ont veu, que de faict ils y ont eſté appellez & benignement receuz. M. Tout celà eſt tenu pour veritable par maiſtre Iean Caluin, eſcriuant ſur ces propos de l'Apoſtre, *qu'en la predication de l'euangil la grace de Dieu diuerſe eſt declaree, laquelle n'a pas touſiours eſté cognue, non pas des Anges meſmes. Et que l'egliſe amaſſee tant des Iuifs que des Gentils eſt comme vn miroir auquel les Anges contemplẽt la ſapiẽce admirabe de Dieu, laquelle*

Sur S. Matt. c. 24. v. 36.

Eph. 3.

ils ignoroient auparauant. D. Il eſt donc manifeſte, qu'il tient l'ame de noſtre Seigneur auoir long temps ignoré la diuerſe grace de Dieu, & q̃ l'egliſe ſeroit recueillie des Iuifs & Gentils: leſquels propos ie veux prouuer eſtre tres faux & heretiqs, mais q̃ ie vo'aie recité ſa neufiéme herẽſie, afin de les examiner toutes deux tout d'vn coup.

Croiſſant en impietez & contumelies contre ce Fils de Dieu, il charge encor ceſte meſme tres-ſaincte *Ame, de toutes nos ignorances & beſtiſes, ſans y laiſſer autre different, ſinon que nous ſommes tels par neceſsité, & luy de ſon bõ gré. Eius anima ſubiecta fuit ignorantiæ. Hoc ſolum diſcrimen eſt inter nos & illum, quòd infirmitates quæ nos neceſsitate cõſtringunt, ſponte & voluntate ſua ſuſcepit.* Puis le miniſtre Nicolas Gallars adioutant iniure ſur iniũre, eſcrit: *Ita ignorauit, vt diſceret ipſe atque erudiretur more hominũ.* Theodore Beze, Martin Bucer, Charles Moulin, Raoul Gautier, & tous autres infects du Hugnotage, ſont frotez à ce meſme pilier. Dites ce qu'il vous en ſemble.

Sur. S. Luc. c. 2. v 40.

Annot. ſur S. Iren. l. 2. c. 49

M. S'ils ne le chargeoient que de quelque partie, i'y penſerois d'auantage: mais dire qu'il a ignoré tout ainſi que nous, c'eſt luy faire trop d'outrage. Car c'eſt l'accuſer, qu'il n'a cognu ne pere, ne mere; ne bien, ne mal, ne vice, ne vertu; ne Dieu, ne ange; ne ciel, ne terre; brief, nõ pas ſoy-meſme quel il eſtoit ou en corps, ou en ame, &c. Les Prophetes ont bien predit, qu'il auroit vn corps patible & mortel, ſur lequel il porteroit nos langueurs, & la correction de noſtre paix: mais iamais n'ont fait mention qu'il deuſt auoir vn eſprit ignorãt & enuelopé de toutes les aſneries & beſtiſes humaines. Et n'eſt aucunemẽt vray-ſemblable qu'ils euſſent oublié à predire choſe de ſi grande importãce, veu qu'ils n'ont celé tout ce qu'aduiendroit à ſa bouche, à ſes ioües, à ſes pieds, à ſes mains, voire meſme à ſes poures veſtemens. Dauid a bien chanté que ſon corps ne pourriroit au ſepulchre, & que ſon ame ne ſeroit delaiſee en enfer: mais il n'a iamais dit, qu'elle ſeroit ignorante comme les Anges, ou comme les autres hõmes; & encor moins qu'elle deuſt auoir beſoin d'eſtre enſeignee par les leçons d'aucuns regents où precepteurs. Parquoy ie cõclu, que c'eſt ſeſleuer par deſſus le S. Eſprit qui inſpiroit, parloit, & eſcriuoit par les S. Profetes, d'attribuer toutes noz ignorãces & ſtupiditez à vne ame tant heureuſe & ſain-

Conſut. 1.

2.

Iſa. 53.

Pſ. 21. & 68.

Pſ. 15. Act. 2. & 13.

te. D. Vrayemẽt Dauid met bien loin de l'ame du Messie toute ignorãce soit angeliq̃ ou humaine, quãd il chãte q̃ le Pere l'a oint d'huile de liesse par dessus tous: ceq̃ selon S. Paul, & autres saints interpretes, il faut entendre des dons du S. Esprit, qui tous ont esté donnez & infus à son ame auec telle excellence, qu'on n'en pourroit iamais imaginer vne plus grande ne magnifique. Et comme pourroit donc subsister l'ignorance commune à tous humains, auec telles perfections en mesme suiet? Isaye aussi a bien profetizé, que le Messie vrayement porteroit nos langueurs, & douleurs: qu'il seroit reputé ainsi que lepreux, frappé de Dieu, humilié, blessé pour nos iniquitez, nauré pour nos crimes: que la discipline de nostre paix seroit sur luy: & que par ses meurdrisseures, & plaies serions gueris & sauuez: qu'il seroit offert, mené à la mort cõme la brebis, & se tairoit ainsi que l'aigneau deuant celuy qui le tond: qu'il seroit mis entre les mal-faiteurs: qu'il prieroit pour les transgresseurs: qu'il seroit enseuely par les homes riches: qu'il osteroit les despouilles infernales. Mais oncques n'a fait mẽtion, que son noble esprit deust ignorer quelque chose: ce qui me fait cõstamment croire que son reuelateur familier ne luy à iamais inspiré. D. Ains bien le contraire, quand il luy manifesta que l'esprit de Dieu qui est l'esprit donateur de toute sapience, intelligence, conseil, force, science & pieté reposeroit sur lui. Que l'esprit de la crainte diuine le rempliroit & combleroit du tout: & par ce iugeroit en toute equité & iustice. Puisque dés qu'il a esté fils de Iesse en la Vierge, le saint Esprit auec tous ses dons a reposé & habité en lui, comme en vn sacré domicile, & luy a communiqué toute sapience, toute intelligence, toute science & conseil: c'est luy faire trop grande iniure, que l'appeler ignorant où aueuglé. M. Vrayement les Iuifs l'ont bien iniurié, mais iamais n'oserent l'appeller grosse beste, ou gros asne, cõme quelque fois on appelle les homes fort stupides & ignorans. Dequoy s'ensuit q̃ les Caluinistes l'accusans de toute ignorãce humaine, luy sont plus cõtumelieux q̃ les Iuifs. D. S. Paul enseigne biẽ apertemẽt q̃ to⁹ les thresors de la sapiẽce & sciẽce diuine luy ont esté dõnés dés le cõmencemẽt disãt. *In eo sunt omnes thesauri*

Psal. 44. Hebr. 1.

3.

Isa. 53.

Isa. 11.

4.

5.

Coloss.1.& 2 *sapiētiæ & scientiæ absconditi*, veu mesme que toute plenitude de diuinité a corporellement habité en luy. Disant tous thresors, il signifie vne abondance d'infinie
6. science, par laquelle luy estoient manifestes toutes choses diuines, angeliques, celestes, terriennes, humaines, voire mesmes infernales. M. Veu encor qu'il est ordonné vray chef, iuge, moderateur, & createur de toutes choses: il m'est aduis qu'il ne doit rien ignorer: car s'il ignoroit, il ne seroit propre à iuger & gouuerner. Quiconque donc luy attribue l'ignorance humaine ou Angelique, le despouille de la gloire de gouuerneur, &
7. luy oste l'authorité & perfection de vray iuge de tout ce monde. D. Adioutez s'ils vous plaist, que les Euangelistes disent, qu'il a cogneu, repris & condamné les plus profondes & secretes pensées des homes, ce que ne pourrions iamais faire: parquoy il n'estoit point suiet à nostre commune ignorance. D'auantage absent selon le corps il cognoissoit en son ame la mort du Lazare: le trauail de ses Apostres sur la mer: Nathanael
8. soubs le figuier: l'anesse liée auec sõ poulain: aux fauxbourgs de Ierusalem l'home portant vne cruchée d'eau parmi les rües, la grãde sale parée qu'õ monstreroit à ses disciples: les trahisons de Iudas: l'arriué des Iuifs pour l'apprehender. M. Veritablement celà monstre bien qu'il n'estoit suiet à l'ignorance commune des homes: & que ceux qui pensent autrement, ne croient bien en l'euangil, quelque belle mine qu'ils en facent.

Aussi me souuient il, que S. Iean l'appelle la vraye
9. lumiere, illuminant tout home venant en ce monde: mesme qu'il se dit la lumiere du monde. Or les tenebres d'ignorance ne peuuent non plus conuenir auec la lumiere, que la nuit auec le iour: dequoy s'ensuit qu'il n'y eut onc aucune ignorance en l'ame de Iesus
10. Christ. D. Le mesme Euangeliste dit: *nous auons contemplé sa gloire, comme de celuy qui estoit plein de grace & de verité. Nous auons tous receu de sa plenitude.* S'il est tout plein de grace, il ne peut auoir peché. S'il est plein de verité, ignorance, mensonge, erreur iamais n'ont eu place chez luy. Si tous esleus puisent en sa plenitude, il est la vraye fontaine de toute sapience,

Daniel 7. S. Iean 5. Act. 10. S. Matth. 9. 12. & 22. Luc 5. 9. 11. S. Iean 1. 11. 12 S. Mar. 6. S. Matt. 14. S. Matth. 21. Luc 22. S. Iean 6. 13. & 19. S. Iean 1. et 8. S. Iean 1. et 3.

bonté, & iuſtice. Parquoy les Caluiniſtes luy ſont par trop iniurieux de l'accuſer d'ignorance.

M. Quand il eſt dit au ſecond chapitre dudit ſaint Iean, que Ieſus connoiſſoit tous ſes diſciples, & qu'il ne luy eſtoit point beſoin qu'aucun luy rendit teſmoignage de l'home: car il ſçauoit bien ce qui eſtoit en l'home. Caluin gloſe là deſſus, *que Ieſus cognoiſſoit bien ce qui eſtoit caché és homes, ce que nous ne voions pas, & qu'il y a grande difference entre luy & nous, d'autant qu'il nous connoiſſoit bien meſme les cœurs humains, & racines des arbres, & nous ne connoiſſons que par les fruits qui ſe monſtrent hors.* D. Celà eſt autant bien dit: que malheureuſement il a eſcrit, que la ſeule liberté & contrainte fait differer ſon ignorance de la noſtre. Le meſme Euangeliſte recite que ſainct Iean Baptiſte diſoit de luy: *celuy que Dieu a enuoié, annonce les parolles de Dieu. Car Dieu ne donne point eſprit par meſure.* Par ce que les prophetes, Apoſtres, & ſaincts Docteurs, voire meſme les Anges, n'ont des graces du ſainct Eſprit que par portion & meſure, ils ont peu ignorer ſelon le temps, quelques diuins ſecrets. Mais Ieſus l'aiant receu dés le commencement de ſa conception, en toute abondance, & comme vne viue ſource, n'a peu rien ignorer. M. Caluin ſur le meſme texte confeſſe, que *le Pere a eſpandu ſur le Chriſt vne abondance infinie de ſon eſprit, & que les graces infinies qui eſtoient en luy, n'eſtoient finies ne limitées par quelque bout.* En quoy il condamne apertement la comparaiſon qu'il a faite de ſon ignorance à la noſtre, ou celle des Anges. Puis, ce qu'il dit *que les perfections de ſon ame ſont creües:* car vne choſe infinie ne peut croiſtre. D. Quand les ſaincts Apoſtres s'eſcrient: *nous ſçauons à preſent que tu ſçais toutes choſes, & n'eſt beſoin qu'aucun t'interroge:* ils ne l'aſſuietiſſent pas à noſtre commune ignorance. Et les Euangeliſtes diſent, qu'il ſçauoit dés le commencement qui eſtoient ceux qui ne croioient point, qui ſeroit celuy qui le trahiroit: qu'il ſçauoit bien toutes choſes qui deuoient aduenir ſur luy: meſme reueloit à ſes diſciples, qu'il ſeroit liuré aux Gentils pour eſtre mocqué, flagellé, crucifié en Hieruſa-

11. 12. S. *Iean* 3. 13. 14. S. *Iean* 16. 15.

lem, mais qu'il ressuscitoit le troisiesme iour, &c. signifient assez qu'il n'auoit prins en son ame la commune ignorance des homes: ains auoit vne connoissance infinie de toutes choses passées, presentes & à
16. venir. Puis vostre sectaire se condamnant escrit:
Sur Iean c.7. *Christ n'estant enseigné par aucun precepteur, auoit tousiours vne si excellente intelligence de l'escriture: ou pour mieux dire, lui qui iamais n'auoit esté disciple, estoit neantmoins vn docteur & maistre tres-excellent.* M. Et où est donc ceste ignorãce cõmune aux homes? Où ce besoin d'apprẽdre, q̃ lui attribue le ministre Gallard? En quels colleges, en quelles Vniuersitez luy a on monstré? Sous quels precepteurs, ou en quelles classes l'õt trouué ces Geneueaus?

D. Vous voyez donc en quels erreurs vous pousset ces gallans là. M. Ie ne les croiray iamais. Seulement ie vous prie me dire, d'où estoit procedé ceste science, veu (comme les Iuifs mesme entre lesquels il auoit esté nourry, le confessent) que iamais n'auoit esté à l'escolle. Moyse auoit estudié en Egypte, Daniel en Chaldée, sainct Paul soubs Gamaliel, Gamaliel en l'escolle de Simeon, Simeon en celle de ce grand Rabbi Hilel, ainsi que tiennent les Hebrieux. Nostre Iesus n'a eu aucun precepteur humain, d'où luy est donc venue ceste infinie science? D. Luy mesme respond: Toutes choses me sont
S. Matth. 11. baillées de mon Pere. Le pere aime son fils & luy
S. Iean 3.5.8. monstre tout ce qu'il faict. Le pere luy a donné toutes choses entre ses mains. Ma doctrine n'est point mienne, mais du pere qui m'a enuoyé. Toutes choses qu'a le pere sont a moy. Les Caluini-
17. stes ne pourroient interpreter ces belles & cleres sentences de la Deité, sapience, ou puissance diuine du Fils: car ils tiennent qu'il a tout celà de soy mesme. Ils seront donc contraints de les entendre de son humanité, que le pere tousiours a tant aimée & honorée, qu'il l'a ornée d'vne infinie science & grace. M. Par celà ils sont donc autant contumelieux contre Dieu le Pere autheur de tant de biens, qu'iniurieux & sacrileges à les voller & desrober à l'humanité du Fils.

18. D. Dauantage par la parfaite vnion & estroitte conionction personelle, qui estoit dés le premier in-

ſtant de ſa conception, entre ſa diuinité & ſon humanité, eſt aduenu que toutes les diuines perfections ont eſté reallement & veritablement communiquez & donnez à ceſte ſaincte ame & eſprit deifié. Par ainſi il ne pouuoit eſtre enueloppé d'aucunes tenebres, eſtãt vni tant excellemment auec telle diuine lumiere. M. Pour vray ceux qui nierõt que toute ſcience aye eſté cõmuniquée à l'ame de Chriſt, ou en fin renieront qu'il ſoit vray Dieu tout ſçauant & tout puiſſant, comme ont fait les Arriens: ou diuiſeront damnablement ſa diuine hypoſtaſe d'auec ſa ſainte humanité, cõme les Neſtoriẽs.

D. Par apres nous croyons ſelon les eſcritures & 19.
ſaincts Peres, que ceſte beniſte ame de noſtre Seigneur dés le premier inſtant de ſa creation a eſté totalement heureuſe & beatifiée par la parfaicte viſion, iouiſſance, & fruition de Dieu, le voyant face à face ainſi qu'il eſt: & que ceux qui l'en voudroient ſeparer ou priuer ſont appellez Antichriſts par l'Apoſtre ſainct Iean. Or il eſt tres-certain que les ſottiſes & tenebres humaines ne peuuent eſtre meſlez auec telle luthiere & ſplendeur, ny la cõmune ignorãce auec telle ſcience & reuelation. C'eſt donc vne rage & forcenerie de fourrer nos ſottiſes & beſtiſes humaines dans l'entendement & ame de noſtre Seigneur. C'eſt vne freneſie trop debordée de renuoier ceſte ſapience celeſte, à l'eſcolle des homes terriens. C'eſt vn manifeſte aueuglement où Satan pouſſe les homes, de penſer que ce Soleil & vraie lumiere du monde, aie mendié ſa clarté de nos cendres & tiſons. M. Pour vray vn tel erreur eſt bien plus iniurieux contre l'excellence de noſtre Seigneur, qu'il ne ſemble de prime face aux poures gens qui ſuiuent les preſches. Mais qui ont eſté les premiers inuenteurs dudit erreur? D. L'ancié & docte martyr Irenée dit que ſ'ont eſté ces execrables Valẽtiniens, 20.
Carpocratiens, Marciens, Cerinthiens, & Marcionites, qui furent tous en vn nom appellez Gnoſts ou Gnoſticques. Puis furent ſuiuis des maudits Arriens, Neſtoriens, & Fotiniens, ainſi que Saincts Arhanaſe, Hilaire, Vigil martyr, nous ont laiſſé par eſcrit. M. Vrayement quand il n'y auroit que la maudite memoire de tels monſtres, & les cenſures de toute

1. de S. Iean 4.

Liu. 1. ch. 17.
Serm. 4. cont. Ar. li. 9. de la Trin. Diſput. entre Athan. Arr. &c.

l'antiquité contre eux, & leur erreur, Caluin & les siens deuroient auoir horreur de les ensuiure. Parlons d'autre chose.

Que nostre Seigneur entant qu'home, n'a ignoré le temps & iour du dernier iugement: contre la dixiesme heresie.

DOCTEVR.

VOs Sectaires non contens de l'auoir chargé de toute l'ignorance humaine en general, & renuoyé la Sapience diuine à l'escolle des homes, descendẽt apres à force particulieres accusations: & entre autres, s'efforcent soustenir contre luy, qu'il a du tout ignoré le iour, le temps, & terme qu'il viendra iuger les morts & les viuans. Voilà les termes de vostre hereſiarche: *Secundùm hominem Christus diem vltimum nesciuit*, voire, & pense *celà non plus deroger à son ame, que la mortalité à son corps*. M. Il me souuient bien d'auoir leu ce poinct, mesme souuent l'auoir soustenu en mes preſches: mais ie ne pensoye pas que ce fust erreur.

Sur S. Matt. 24. v. 36.

Liu. 8. Epit. 42.

D. Vous venez d'ouyr, que ç'a esté celuy des Gnosts, Arriens, Nestoriens, Fotiniens. Puis S. Gregoire & son bon disciple Isidore d'Ispal, adioutent aux precedens autres heretiques surnommez Agnoites, & Ignoites, pour ce qu'ils estoyent en mesme erreur, que vos reformeurs veulent maintenant reparer. Mais ces dicts saints Peres & pastenrs de l'Eglise de Dieu, nõ seulemẽt le cõdãnent & rẽbarrent, mais recitent aussi, que S. Euloge patriarche d'Alexandrie, accõpaigné de son Clergé, les confuta, excommunia, & chassa vaillemment hors de son patriarchat, laissãt à la posterité en celà vn salutaire exemple, comme il nous faut gouuerner enuers les successeurs & disciples de leur erreur. Nicephore recite qu'vn Themistie dés le tẽps de Valens Empereur, auoit

Liu. 8. des Ethym. Confutatiõs.
1.
2.
3.
L. 18. ch. 49. & 50.

tenu ce meſme erreur : & que lors on le fiſt bien taire. Mais que ſes ſectateurs quelques ſiecles apres, ſçauoir eſt ſoubs Iuſtinian & les Iuſtins, releuerent leurs creſtes eſtans conduits par Seuere d'Antioche, & Philopone authеurs des maudits Tritheites, & Theodoſe Alexandrin. M. Caluin & Beze donc ont bien perdu toute honte & crainte de Dieu, de retirer telles ordures & puanteurs des voerries de ces vieils heretiques cõuaincus par tant de teſmoignages, & condamnez par tant de graues, anciens & ſaincts iugemens. Il me ſemble que celà ſeul eſt ſuffiſant pour les faire abhorrer à toutes gens de bien.

Mais outre tout ce, ie diſpute ainſi par fermes & euidentes raiſons à l'encõtre d'eux. Il faut qu'vn ſuffiſant, cõpetant & vray iuge cognoiſſe parfaictement & reſolumẽt toutes les circonſtãces de ce qu'il doit iuger, autrement il n'eſt digne de ſon office. Si celà eſt requis entre les homes, il eſt encor plus raiſonnable & expedient en Dieu. Or les eſcritures ſainctes nous aſſeurent que noſtre Seigneur entant qu'home, eſt ordõné de Dieu le pere iuge de tout ce monde: il eſt donc bien certain & reſolut, qu'il ſçait bien en quel ſiecle, annee, & iournee il viendra du ciel en terre tenir ce grand & dernier iugement. Outre, ſi la diuine perſone du Verbe eſt parfaictement ioincte à ſon humanité, & luy communique ſon omnipotence, miſericorde, bonté & iuſtice en telle abondance, que nous pouuons dire, le Chriſt home eſt tout puiſſant, tout miſericordieux, tout bon, & tout iuſte : luy communiquant de meſme ſon infinie ſcience, pouuons nous pas vrayement dire, qu'entant qu'home, il ſçait & cognoiſt toutes choſes? Et comment donc ſeroit-il ignorant du dernier iour de ce monde? Puis, ce dict iour ſera celuy de ſa plus grande gloire & maieſté: car il ſera lors recognu vray Dieu, vray Meſſie, vray Sauueur, vray Seigneur & iuge du monde, voire meſme de tous rebelles, blaſfemateurs, infideles & diables: lors il mettra tous ſes ennemis le ſcabeau de ſes pieds: lors tout genoil bon gré mal gré fleſchira deuant luy. Il n'eſt pas ignorant de ſa gloire: ſon triomfe ne luy eſt pas caché: car celà diminueroit trop ſa grandeur: par quoy il ſçait bien quand ce doit eſtre.

4.

Act. 10. 2. *Tim.* 4. *S. Iean* 5. *S. Matth.* 25.

5.

6.

Pſ. 109. *Philip.* 2.

7. D. Mais pour venir aux eſcritures, il eſt vray Createur de toutes choſes, & gouuerneur des temps, ſaiſons & mutations. Comment donc ignoreroit il la fin d'iceux? Sainct Paul preſche que toutes choſes ſans exception ſont de luy, par luy, & en luy: il n'appartient donc à ce Caton Geneuois d'en excepter la fin de ce monde. Le meſme aſſeure que tous les threſors de la ſapience & ſcience diuine ſont cachez en luy, ainſi qu'au ſacré cabinet de Dieu le Pere: voire meſme que toute plenitude de diuinité habite en luy corporellement. S. Iean eſcrit, qu'il a les clefs de la mort & d'enfer. Ceux donc qui le font ignorer le iour du iugement, veulent s'eſleuer contre S. Paul, & S. Iean, pour les dementir, & contre le fils de Dieu pour luy deſrober ſa gloire.

S. Iean. 1. *Rom. 9. 11.* 8. 9. *Coloſſ. 1. & 2.*

Mais pour conclure en brief, il y a plus de douze cens ans, que S. Hilaire vſa de meſmes argumens pour rembarrer les Arriens, tenans pareil erreur que les Caluiniens. Auſquels on peut adiouſter ce qu'eſt eſcrit: Toutes choſes m'ont eſté baillees de mon pere. Tout ce qu'a le pere eſt à moy. Puis donc que Dieu le pere a cognoiſſance de la fin du monde, & du iour du iugement, il l'a donné à cognoiſtre à ſon fils noſtre Seigneur. M. Certes ie le croy ainſi maintenant, & demande pardon au Seigneur d'auoir creu & enſeigné le contraire.

L. 9. de la Trin. 10. *S. Matth. 11.* *S. Iean 13. 16. 17.*

Mais ie vous prie me reſoudre & expliquer ce que ſemble eſtre dict au contraire: *Quant à ce iour là & heure, nul ne le ſçait, non pas les Anges des ciels, mais mon Pere ſeul.* Et ailleurs: *De ce iour là & du moment nul ne le ſçait, non pas les Anges des ciels, n'auſſi le Fils, mais le Pere.* Car voylà ce que principalement me faiſoit opiniaſtrer en l'erreur Hugnotic. D. Ce treſdocte & treſſainct Ieroſme eſcrit ces mots, *n'auſſi le Fils*, n'auoir eſté és exemplaires Grecs de Pierius, ne d'Origene excellens docteurs Alexandrins; n'auſſi en beaucoup de Latins: ce qui a donné occaſion à pluſieurs d'eſtimer, qu'ils auoient eſté adioutez des Arriens, qui faiſoyent rage de les alleguer pour ſouſtenir leurs erreurs. Mais ſans nous arreſter à ceſte ſuſpicion: il faut entendre ceſà, comme dict S. Pierre,

S. Matt. 24. *S. Marc 13.* *Sur le 24. de S. Matth.*

que le Fils de Dieu par tels mots, vouloit referer tout ce qu'il estoit, tout ce qu'il auoit, & tout ce qu'il sçauoit à son Pere, ainsi qu'à la fontaine, & autheur de tout. Par ainsi, il dit ce seul Pere sçauoir le iour, de soy, & par soy-mesme : & le Fils non en telle maniere. S. Basile & S. Augustin adioutent : qu'il a dit le Fils ne le sçauoir, pour ce qu'il n'auoit charge de le reueler aux homes, ains leur cacher & celer, comme chose plus expediente à les tenir en crainte & bon estat.

S. Clem. l. 10. des recog.

L. 4. cont. Eun.

L. 1. de Gen. cont. les Manich. c. 22.

M. I'ay encor vne difficulté qui me brouille l'esprit. C'est qu'il est escrit : *Iesus profitoit en sapience, & en stature, & en grace, enuers Dieu & les homes.* S'il profitoit en sapience, il ne l'auoit toute dés le commencement. D. Voulez vous pas receuoir l'interpretation de ce grand S. Cyril, President au sainct Concil d'Ephese ? M. Ouy, & en toute reuerence. D. Iesus profitoit (dit-il) quand auec l'accroissement de la stature & force de son corps, la sapience de son ame par vn bel ordre s'apparoissoit & manifestoit de plus en plus chacun iour. Comme disputant vn iour auec les Docteurs de la loy, vn autre auec Nathanael : vne fois auec Nicodeme, vne autre auec ses Apostres : puis aux Synagogues de Galilee, & finalement preschant publiquement au grand temple de Hierusalem, & deuant tout le monde, faisoit il pas assez paroistre, & ce par succession & belle maniere, qu'il n'auoit aucune ignorance, mais toute science en soy ? Quel iugement auez vous de S. Bernard ? M. Tel que d'vn tressainct & tresdocte Pere. D. Il escrit de ce poinct : *Profecit non secundùm quod erat, sed secundùm quod apparebat.* Il a profité non pas selon ce qu'il estoit, sçauoir est, Tout sçauant : mais selon ce qu'apparoissoit és homes. Autant en ont pensé, creu, & enseigné, Bede, Damascene, Euthyme, Athanase le grand Serm. 4. contre les Arriens, & S. Ieroſme en ses commentaires sur le 31. de Hieremie. M. Ie suis satisfaict de ce poinct, allons au reste.

Luc cap. 2.

L. de recta fide ad Reginas : l. 10. thes. c. 7 : & l. 1. in Io. c. 17.

S. Luc. c. 2. 4.

S. Ieã 1. 3. 19.

Hom. 2. de la vierge.

Que noſtre Seigneur a bien cognu la foy & deuotion de ceux, qui luy offrirent le paralytique: contre l'erreur vnzieſme.

DOCTEVR.

ILs font encor vne autre iniure au Redempteur, diſans qu'il ne cognoiſſoit pas la deuotion & foy de ceux qui luy offrirẽt vn paralytique pour le guerir. Voici les propres mots de l'hereſiarche: *Quod quidam exiſtimant Chriſtum diuinitus conſcium fuiſſe ipſorum fidei, quæ occulta intus latebat, mihi coactum videtur.* Marlorat monſtre aſſez toute la Secte des pretendus reformez eſtre tachee de ceſte ordure, quand il recite les meſmes propos, & les inſere en ſa rapſodie, qu'il appelle: Expoſition vniuerſelle de voſtre Egliſe. Que vous en ſemble? Voulez vous ſuyure ces maiſtres aueugles?

Sur S. Matt. c. 9. ver. 2.

Confutat. M. Le Seigneur m'en vueille garder: car ils me feroiẽt tomber en vne terrible foſſe. Ioinct que l'autheur de ceſt erreur ſe contredict & condamne, & par ce ie le puis bien reprouuer. Or ailleurs il eſcrit: *Chriſtum qui omnium præſcius erat, minimè latuit quid futurum eſſet, &c.* *Chriſt par preſcience qu'il auoit de toute choſes, ſçauoit bien ce que deuoit aduenir.* S'il ſçauoit toutes choſes, il ſçauoit biẽ la foy & pieté de ces ſupplians. S'il n'eſtoit ignorant meſme des choſes qui eſtoient encor à venir, & abſentes: comme euſt il ignoré leur deuotion & charité preſentes? D. Voſtre argument eſt bel & bon: mais il me ſemble qu'il ne faut aller ſi loin, ains s'arreſter au ſeul recit & texte des ſaincts Euangeliſtes, pour rembarrer le ſuſdict erreur, & ſouſtenir la gloire de noſtre Seigneur. S. Matthieu dit: *Ieſus voyant leur Foy*, diſt au paralytique: Fils, aye bon courage, tes pechez te ſont remis. Et S. Marc: Alors *Ieſus ayant veu leur Foy*, diſt au paralytique,

1. *Sur S. Matt. c. 14. v. 13.*

2. *C. 9.* *C. 2.* *C. 5.*

tique, mon fils, tes pechés te ſont remis Et S.Luc: *deſquels voiant la foy*, il luy dit: home, tes pechez te ſont pardonnez. Les trois Euangeliſtes de meſme aſſeurance & teneur enſeignent noſtre Seigneur auoir veu, c'eſt à dire cogneu euidemment & certainement, leur foy. Iean Cauuin le renie comme choſe trop rude: auſquels croirons nous? M Vrayement ie ſuis honteux d'entẽdre qu'vn tel ver de terre s'oppoſe au S. Eſprit, & dementе en face les ſaincts Euangeliſtes ſes organes: & ne puis eſtimer que telle audace & impudence ne vienne de Satan qui l'a pouſſé à ce faire.

Mais voudroit il nous faire accroire le Seigneur auoir eſté ſi ſtupide, que les voyant venir, apporter ce malade, monter ſur la maiſon, decouurir le toict, deſcẽdre le lict où giſoit ce paralytique deuant luy; n'euſt ſceu iuger de quelle affection, & à quelle fin ils faiſoiẽt celà? N'euſt peu eſtimer, qu'ils eſtoient conſtamment perſuadez de ſa bonté infinie, & puiſſance ſurnaturelle? N'euſt peu iuger, s'ils croioient ou non? Eſtoit il plus difficile de recueillir de leurs œuures exterieures, leur foy interieure; que guerir ce patient d'vne maladie incurable? Ou plus aiſé de pardonner les pechez de ce patient, que de voir & ſçauoir la deuotion & creance de ceux qui l'apportoient & l'offroient? Eſt il pas incontinent apres dit, qu'il cogneut les penſées ſecrettes & cachées és cœurs des Phariſiens, & les reprint diſant: Pourquoy penſez vous mal en vos cœurs? Lequel eſt plus aiſé de dire, tes pechez te ſont pardonnez, ou de dire, leue toy, & chemine? Luy eſtoit-il pas autant facile de cognoiſtre la pieté & viue foy des vns, que la malice & infidelité des autres? Pour vray Cauuin eſt pernicieux & damnable d'eſcrire le contraire. Et reſſemble à ces Iuifs qui bandoient les yeux du Seigneur Ieſus, pour plus hardiment le buffeter, & luy cracher au viſage: quand il le veut empeſcher de voir la foy de ces gens de bien, pour l'accuſer de ſtupidité & ignorance, dire qu'il ne prend garde ſi nous croions ou non. pour nous faire negliger toute foy, creance & religion. D. Sainct Paul enſeigne il pas, que noſtredict Seigneur eſt l'autheur & conſommateur de toute la foy des homes? Et comment donc en ſeroit il ignorant?

3. *S.Marc 2.*

4.

5.

6.

Hebr. 12.

M. De meſme puiſſance & ſapience qu'il cognut & priſa fort la foy du Centenier, celle de la Chananee, & de celle qui auoit eſté affligee de flux de ſang: ie croy conſtamment qu'il cognut & approuua celle de ces bonnes gens, qui luy offroyent ce malade : & n'en demande plus amples probations.

8. *Matth.* 8. 9. 15.

Que noſtre Seigneur s'addreſſant au figuier, ſçauoit bien quelle eſpece d'arbre c'eſtoit: contre l'erreur douzieſme.

DOCTEVR.

LEur douzieſme erreur eſt que quād il alla au figuier pour recueillir du fruit, il ne ſçauoit pas quelle eſpece ou ſorte d'arbre c'eſtoit. Les propres mots de Caluin ſont: *Nihil abſurdi eſt ſi dicamus, ſecundùm hominem, ſpeciem arboris fuiſſe illi (Chriſto) incognitam.*

Sur le ch. 21. de S. Matth. verſ. 18. Confutat.

M. I'y ay veu & leu ce propos: mais iamais ne me pleut. Auſſi ſemble il contredire & cōdamner ſoy-meſme, eſcriuant ſur le chap ſuyuant: *Spiritus Chriſti cordium erat cognitor, &c.* Si l'eſprit de Chriſt cognoiſſoit bien les cœurs & penſees des homes, qu'il euſt empeſché de ſçauoir & cognoiſtre toutes les ſortes & eſpeces des arbres? Ce dernier eſt-il pas plus aiſé, que le premier? D. Le meſme texte de l'Euangeliſte recitant l'hiſtoire, cōdamne le propos Caluinic d'vne extreme impieté & maldiſance. Car S. Matthieu dit: *Manè reuertens in ciuitatem eſuriit. Et videns ſici arborem vnam ſecus viam, venit ad eam: & nihil inuenit in ea, niſi folia tantum.* Reuenant de Bethanie en Hieruſalem il eut faim, Et voyant vne arbre de figuier pres le chemin, vint à elle, & n'y trouua rien que des fueilles. Eſtant incontinent ſeichee par ſon imprecation, il diſt aux Apoſtres: *Amen dico vobis, ſi habueritis fidem & non hæſitaueritis, non ſolùm de ſiculnea facietis, ſed & ſi monti huic &c.* Notant diligemment, qu'il vid l'arbre de figuier pres la voye, nous ſommes enſei-

1. 2. 3.

gnez qu'il ſçauoit donc bien ſon eſpece. Ce qu'il manifeſte bien apertement, diſant aux diſciples, qu'ils en feroyent autant non ſeulement aux figuiers, mais auſſi qu'ils tranſporteroyent les montaignes hors leurs places naturelles, s'ils auoyent vne grãde & ferme foy. Repetant le nom de figuier en ſa promeſſe, il monſtre biẽ qu'il ſçauoit particulierement à quelle eſpece d'arbre il s'eſtoit addreſſé. M. Il eſt tout certain, que luy qui ſçauoit toutes choſes aduenir, & les reueloit à ſes diſciples quand il voyoit eſtre expediẽt, n'eſtoit pas ignorãt des eſpeces des arbres qu'il trouuoit en ſon chemin: & cognoiſſant les choſes abſẽtes, ne pouuoit ignorer les preſentes. Par ainſi ie conclu, que Caluin ne deſment ſimplement la verité de l'Euangil: mais auſſi eſt trop iniurieux au Seigneur Ieſus Chriſt. 4.

D. S. Iuſtin martyr, philoſophe, & proche voiſin des Apoſtres, l'euſt tenu pour home rẽply d'impieté, car il eſcrit: *Chriſto ignorantiam tribuere, impium eſt.* C'eſt impieté d'attribuer ignorance à Ieſus Chriſt. Clement Alexãdrin l'euſt reputé Atheiſte, ou pour le moins Ebionite, eſtimãt que ceux qui diſent Ieſus Chriſt auoir de nouueau aprins quelque choſe, le renient auoir eſté vray Dieu. *Cùm Deus eſſet, nihil eũ didiciſſe fuit conſentaneũ &c.* S. Hilaire l'euſt maudit & excõmunié ainſi qu'vn Arriẽ, iugeant contre eux pour pareils propos, qu'il n'eſt pas croyable que quelque eſpece des creatures aye eſté incognue à noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, veu qu'il eſt l'autheur, createur, & moderateur de toutes. S. Gregoire l'euſt iugé vray Neſtorien, eſtimãt qu'õ ne peut accuſer l'eſprit de noſtre Seigneur d'aucune ignorãce, qui ne le ſeparera du tout de la nature diuine, faiſant vne ſacrilege diuiſion de l'vnique ſubſiſtence & perſone d'icelle. S. Aug. iamais ne l'euſt reçeu en ſa cõmunion, car il maintient conſtãment, que l'enfant Ieſus n'a iamais eſté enueloppé des ignorances & ſottiſes humaines, eſcriuãt: *Ignorantiã nullo modo crediderim fuiſſe in infante illo, in quo Verbũ caro factũ eſt, &c.* Et pour conclure, Toute l'Egliſe Chreſtienne a condamné & anathematizé les autheurs & protecteurs de telle peſtilence, quand elle a cenſuré les Gnoſtiques, Arriens, Neſtoriens, Agnoites, & autres deſquels cy deſſus nous auons parlé. *Queſt. 58.* 5. 6. *Liu. 1. du pedag. ch. 6. &* 11. 7. *Liu. 9. de la Trinit.* 8. *Liu. 8. epiſt.* 42. 9. *Liu. 2. des pechez, merites, & remiſſ. ch.* 29. 10.

Que noſtre Seigneur en ſes propos & ſermons parloit proprement & purement : contre l'erreur trezieſme.

DOCTEVR.

LEur trezieſme erreur eſt, que noſtre dict Seigneur conuerſant entre les homes, & preſchant le ſainct Euangil, *ſouuent parloit impurement & impropremẽt*. M. Ie ne puis croire, qu'homme Chreſtien ſoit ſi meſchant, d'auoir ſeulement penſé celà du Seigneur : tant s'en faut que i'en vouluſſe ſupçonner monſieur Caluin, ou autres bons miniſtres de ſa parolle. D. A ce que ie voy, vous n'eſtes pas ſeul qui vous eſtonnez des abſurditez & monſtrueux blaſfemes du Sectaire, & nous eſtimez calomniateurs, iuſques à ce que nous l'ayons conuaincu d'eſtre tel, plus clairement que le iour. Or ie vous prie donc ſçauoir que l'an 1582. preſchant les aduents en noſtre baſſe Normandie, Dioceſe de Contances, en vn grand bourg nommé Valloignes, & confutant en plein ſermon vne telle hereſie, en vne bien ample, noble, & vertueuſe compaignie, ſe trouua vn grand ſot & lourdaut, qui publiquement cria & diſt que i'auois menty, & ſur ſa teſte à copper, que iamais Caluin n'auoit eſcrit tels propos. Retourné à mon eſtude, ie luy couchay & enuoyé par eſcrit pluſieurs endroits & ſentences où il tient celà : de quoy mon home demeurant eſtourdy comme vne beſte, n'eut recours qu'aux iniures, calomnies, & maledictions contre moy : deſquelles ie ne tins non plus de compte que de l'abboy d'vn chien. Bien eſt vray qu'il alla chercher & inciter vn miſerable preſtre apoſtat, qu'on diſoit auoir vendu ſon benefice, pour acheter vne chetiue peſchereſſe comme Simon ſon Helene, pour me venir attaquer, & preſenter vn papier en pleine ruë. Mais pour ce que ie voyois bien qu'ils taſchoyent d'eſmouuoir ſedition ; puis, que

ayant là eſté vn mois entier, ils auoyent attendu le poinct & inſtant de mon partement pour m'en venir à Bayeux, & de là à Paris; lors ie n'en tins compte. Donc pour l'amour d'eux & de vous, ie reciteray à preſent plus au long les lieux & ſentences, où Caluin fait la ſuſdicte iniure à noſtre Seigneur: pour monſtrer leurs beſtiſes à ces gentils calomniateurs, & fauteurs des hereſies & blasfemes. Sur S. Matth. chap. 6. verſ. 16. 17. 18. il eſcrit: *Quòd ieiunus mercedem à Deo promittit Chriſtus, impropria eſt locutio, ſicut paulò ante de precibus dictum eſt. C'eſt vne locution impropre, ce que Chriſt promet Dieu recompenſer les ieuſnes, & les prieres.* Sur le chapitre 12. verſ. 5. Quod dicit Sabbathum profanari à ſacerdotibus, *impropria eſt locutio.* Diſant le Sabbath eſtre profané par les ſacrificateurs, *il parle improprement.* Et verſet 26. *Quod ſequitur filios ipſorũ fore iudices, impropriè dictum eſt.* Verſet 33. Facite arborem bonam, *impropria eſt locutio.* Sur le 13. chapitre, verſet 19. Quod Chriſtus dicit verbum in cordibus ſeminari, *impropria eſt locutio.* Sur le 15. chapitre, verſ. 19. Ex corde exeunt malæ cogitationes, &c. *impropria eſt loquendi forma.* Sur le chapitre 20. verſet 26. Quicunque voluerit inter vos maior fieri, &c. *impropriè loquitur.* C'eſt aſſez ſur ceſt Euangil. Oyez combiẽ de fois il l'accuſe encore de meſme faute en S. Iean. Sur le premier chapitre verſet, *Sur lequel tu verras l'eſprit deſcendant, C'eſt vne façon de parler impropre.* Sur le chapitre 3. verſet, *Qui faict verité*, &c. *Il ſemble que cecy ſoit dict impropremẽt, & ſans raiſon.* Sur le ſixieſme verſet, *Ceſtuy eſt l'œuure de Dieu que vous croyez. On ſçait aſſez que Ieſus Chriſt parle improprement, quand il appelle la foy œuure.* Verſet, Ie ſuis le pain de vie, *Ceſte ſimilitude eſt impropre en partie.* Sur le ch. 17. verſet, *Ceux que tu m'as donnez, &c. C'eſt vne façon de parler, qui ſelon la reigle de grãmaire, n'eſt pas propre.* Ce n'eſtoit aſſez blasfemé ceſte Sapiẽce diuine manifeſtee en chair, ſi par l'aduis de vos autres Miniſtres de la parolle, les meſmes iniures n'eſtoient enregiſtrees dans le bouclier de voſtre Foy Geneuoiſe, où il eſt eſcrit, *que noſtre Seigneur diſant du pain, Cecy eſt mon corps, vſoit de locution impropre.* *Confutat. 1.*

M. A, c'eſt trop: ie vous prie n'en reciter d'auantage. Rabſaçes, Holofernes, Sennacherib, Nicanor, & autres 4. Reg. 18. & 19.

deteſtables blaſfemateurs du Dieu viuãt, n'ouurirẽt onc leurs goſiers ſi larges pour luy vomir iniures, que c'eſt home icy Cõment? Par douze fois eſcrire, que ceſte diuine Sapience incarnee parloit impropremẽt? L'autheur & donateur de toute eloquẽce, n'auoit formes propres de parler? L'infinie ſageſſe de Dieu, patloit ſans raiſon? Vſoit de ſimilitudes impropres? Renuoyer le Docteur des Docteurs, le Maiſtre de tous maiſtres, à apprendre ſes reigles de grammaire? Ie ſuis du tout eſtonné, cõme Satan a peu tãt eſlourdir, hebeter, & enſorceler des homes baptizez, qu'ils eſcoutẽt paiſiblemẽt tels blaſfemateurs, les eſtimẽt Miniſtres du Seigneur, veu les atroces iniures & improperes, qu'ils luy font! Ie mesbahy, que les Princes, & Magiſtrats Chreſtiẽs endutẽt tels homes viure, faire preſches, eſcrire, imprimer, & vendre liures rẽplis de telles cõtumelies; veu que tant eſtroictemẽt le grand Dieu leur cõmande, les ietter hors les tẽtes & cõpaignies humaines, & les aſſommer à coups de pierres. Et que quicõque blaſphemera le nom du Seigneur, ſoit mis à mort. Les Iuifs deſchireroyẽt à belles dents, celuy qui en diroit autãt ſeulemẽt de Moyſe. Les Turcs, Perſes, Tartares, Arabes, Maures, & autres Alchoraniſtes, eſcorcheroyẽt to' vifs, ou empaleroyẽt ceux qui diroyẽt ſeulemẽt vne poure fois de leur faux Prophete Maomet, ce que ceſt enfant de perditiõ, douze fois a fait du Fils de Dieu, vray ſauueur, redempteur, & iuge de tout le mõde. Helas, où eſt maintenãt le zele de ce bõ Roy Ezechie, qui rõpit ſes accoutremẽs Royaux, quand ſeulemẽt on luy r'apporta que Rabſaces auoit dit vn blaſfeme cõtre le Dieu d'Iſrael? Où les pierres qui ſe briſerent, quãd les Iuifs & gendarmes luy diſoyẽt outrages ſur le mõt de Caluaire? Où la pieté & iuſtice de nos bõs Roys de Frãce, faiſans percer leures ou lãgues aux blaſfemateurs? Ie ſupplie ce Dieu tãt ialous de ſon honneur, ce Seigneur des armees, & de vengeance, qu'il ſouſtiẽne la gloire de ſon Fils, & inſpire tous les Princes & Iuges Chreſtiẽs de faire bõne & briefue iuſtice de tous qui ainſi le deshonorẽt, iniuriẽt, & blaſfemẽt. Diſputez cõtre ces iniures tant que vous voudrez Docteur mon amy, quant à moy, ie n'ay courage d'en dire icy autre choſe.

Leuit.24.

4.Reg.18. Iſa.36.

S.Mat.28.

D. Tout ce qu'auõs cy dessus amené contre les quatre dernieres heresies, confutẽt & cõuainquent assez la presente. Car puis qu'il auoit mesme entant qu'home, vne infinie & entiere sciẽce de toutes choses, il sçauoit bien vser de toutes les plus excellentes & propres façons de parler qui soient au monde. Ayant non seulement en soy tous les thresors de science & sapience, ains aussi le Sainct Esprit autheur & donneur de toutes perfectiõs: il ne manquoit non plus en bouche faconde & diserte, qu'en esprit comblé de tout sçauoir. 1. 2. *Coloss.1.& 2.* *Isa.11.* *Ps.44.* *Heb.1.* 3.

Mais comment celuy eust-il parlé improprement, qui promettoit donner aux siens bouche & sapience, à laquelle tout le monde ne pourroit resister? Qui auoit iadis enuoyé & enseigné tous ces excellens proferes? Qui de simples bergers, laboureurs, vachers, petiots & begaians enfans, a faict les plus eloquẽs & facõds orateurs du mõde? Il n'est pas croyable que nostre Seigneur qui de poures homes rustiques, artisans, ignorans, ne sçachans que la lãgue vulgaire de leur pais, a faict Apostres & Ambassadeurs du grand Dieu, dispẽsateurs des mysteres celestes, fontaines de toutes sciences, entendans & parlans toutes langues tant doctement & propremeut, que tout le mondè en a esté rauí d'admiration, aye iamais ignoré les reigles de grãmaire. Aye enseigné son euangil en paroles impropres & ineptes Aye dit choses corrompues & sans raison. Car ceux qui estiment celà de luy, respectent moins ses perfections & graces, & sont plus aueugles aux œuures du fils de Dieu, que ces poures soldats & gens-d'armes qu'enuoyerent les Iuifs pour l'apprehender: veu qu'abbatus par l'eloquence de ses paroles, & domtez par la grauité de ses sentences dirent à leurs Seigneurs; *Nunquã sic loquutus est homo, sicut hic loquitur.* Iamais home n'a parlé cõme ceste home parle. De fait, ils auoient experimẽté en luy telle grace & vertu de bien dire, qu'il penetroit le fõd des cœurs, rendãt dociles & maniables cõme de chair, ceux qui au precedent estoient intraictables & endurcis, ainsi que la pierre ou l'acier M Il ne parloit doncques pas improprement & sans raison, ainsi que ces deplorables heretiques luy imposent. Car 4. 5. S. *Luc 21.* 7. S. *Iean 7.*

si iamais home ne parla aussi bien que luy, il estoit plus
8. copieux que Ciceron, plus vehement que Pericles, plus
sententieux que Senecque, plus coulant que Demosthe-
ne, plus doux que Isocrate, plus subtil qu'Aristote, plus
moral que Socrate, plus diuin que Platon: & pour dire
en peu de mots, plus propre, plus eloquent, plus rai-
sonnable & plus facond, que la mesme proprieté, elo-
quence, raison, & faconde. Aussi en est-il pas l'autheur
S. Iean 1. & donateur? Tous ont il pas puisé en sa fontaine, & a-
prins en son escole? Toutes les graces & perfections
des Philosophes, Poëtes, & Orateurs tant sacrez que
profanes, sont elles pas prises de ses cofres & thresors?
S'en est-il tellement despouillé en les communiquant
aux autres, qu'il ne se soit rien reserué? Son abisme seroit
9. il espuisé? Ceste source infinie seroit elle seichee & tarie?
La mer seroit-elle sans eaues, la terre sans sa pesanteur,
l'air sans sa transparence, le feu sans sa chaleur, le soleil
sans sa lumiere? Iesus Christ sapience eternelle, pourroit
il enseigner sottement, lourdement, ineptement, impro-
prement, & sans raison? Iamais home de bien ne le iu-
gera. D. Les Grecs font si grand cas des vers d'Orphee
10. & Arion, qu'ils disent par hyperbole, que par iceux ils
appriuoisoient les bestes sauuages, & esmouuoient les
arbres, rochers, & montaignes. Les autres escriuent
qu'vn Hercules Gaulois, par son eloquence tiroit apres
soy, comme d'vne chaine, les cœurs & aureilles des ho-
mes. Vn Timothee par le son tragique de ses instrumẽs
de musique faisoit tantost saillir Alexandre le grand
hors de sa table & repas, pour mettre la main aux ar-
mes: tantost les y faisoit mettre bas, & se r'asseoir pai-
siblement pour banqueter. Dauid sonnoit si propremẽt
& meliodieusement de sa harpe, qu'il appaisoit les fu-
reurs de Satan possedant Saül. Combien deuons nous
penser, que ce Fils de Dieu incarné chantoit plus dou-
cement, parloit plus proprement, & preschoit plus ar-
demment & efficacement?

D. Aussi escrit l'Euangeliste, *Admirabantur turbæ*
11. *super doctrina eius. Erat enim docens eos sicut potestatem*
Matth. 7. *habens, & non sicut Scribæ eorum & Pharisæi.* Les peu-
ples admiroient sa doctrine: car il les enseignoit, com-

me ayant puiſſance & authorité. Meſmes ils eſtoient tellement attirez par ſes ſacrez & diuins propos, qu'oubliants maiſons, ouurages, trafic, familles, & viures, le ſuyuoient à milliers par les montaignes & deſerts: ce qu'ils n'euſſent iamais faict, s'ils euſſent eſté barbares, impropres & ſans raiſon, comme blaſphème Caluin. 12.

S. Luc recite, que tous luy rendoient teſmoinage, & s'eſmerueilloient des parolles pleines de grace qui procedoient de ſa bouche: d'autant que la magnificence & vertu diuine ſ'y faiſoit euidemment paroiſtre. Plus *Ipſe docebat in Synagogis eorum, & magnificabatur ab omnibus*: enſeignant és ſynagogues, il eſtoit honoré & magnifié de tous. Et au meſme lieu il dit de rechef: Ils s'eſtonnoient de ſa doctrine, car ſa parole eſtoit auec authorité. C'eſt à dire, que ces propos & termes eſtoiẽt pleins de telle dignité, grauité, & maieſté, qu'ils voyoiẽt bien par celà, qu'il eſtoit plus qu'vn pur home & profete commun. Outre, le meſme encor eſcrit, qu'à l'aage de douze ans, eſtant au milieu des principaux Rabbins & Docteurs de Iudee, les eſcoutant & les interrogeant. *Stupebant autem omnes qui eum audiebant, ſuper prudentia & reſponſis eius.* Tous ceux qui l'oyoient, s'eſtonnoient de ſa ſapience, & de ſes reſponſes Or ie collige ainſi de ces propos. Tous homes lors s'eſmerueilloient des paroles qui procedoient de ſa bouche: les Huguenots maintenant les blaſment comment impropres & mal-ſeantes. Tous magnifioient & exaltoient ſes propos: les Caluiniſtes les accuſent & depriment. Ses diſcours eſtoient ſi graues, ſes reſponces ſi ſages, & ſon dire ſi plain d'authorité, que ſes plus mortels ennemis en eſtoient rauis d'eſtonnement & admiration. Que deuons nous maintenant iuger des impietez & blaſfemes de ces pretendus reformez, qui tant ſouuent les blaſfement & condamnent? 13. *Cap.4.* 14. *S.Luc 2.*

M. Vous me faictes ſouuenir de ce qu'auoit profetiſé Dauid de la doctrine & eloquence du Meſſie. Il eſcrit: Tu es parfaict en beauté plus que les fils des homes, grace eſt eſpanduë en tes leures, pource que Dieu t'a beniſt eternellement. Et noſtre gloſe de Geneue là deſſus eſt: *Tu eſt doué d'eloquence & grace de bien* 15. *Pſ.44.*

parler. D. Pour toutes ces graces, Caluin tient qu'il parloit improprement, n'auoit formes propres, disoit sans raison, & ne gardoit les reigles de grammaire. Voilà les belles graces, & dons d'eloquence, qu'il luy attribue.

M. Apres qu'il a tant meschamment reprins les paroles, dictions, & façons de parler du Seigneur, tasche il point de degrader sa renommee & calomnier son diuin sçauoir? D. Non seulement en quatre ou cinq, mais en huict manieres, que ie vous reciteray par ordre.

De la diuine & celeste sapience de nostre Seigneur Iesus Christ à semer & planter son Euangil, & de sa saincte & honneste renommee: contre les erreurs 14.15.16.17.18.19.20.& 21.

DOCTEVR.

POVR le 14. erreur, il n'a horreur ne crainte de rẽdre suspecte toute la verité de son Euãgil, escriuant que nostre Seigneur preschant en personne, *ne prouuoit assez solidement & fermement les poincts de sa doctrine.* Ainsi censurant ceste tant clere & ferme raison, *Omne regnũ in seipsum diuisum desolabitur, &c. Memoria tenendum est, vulgò receptis prouerbiis ita vsum esse Christum, vt tantum essent probabiles coniecturæ, non autem solidè probarent.*

Harm. sur S. Matt. 9. S. Luc 11.

Ayant ietté ce mal'heureux principe, il se dispense ailleurs de souuent reprendre & taxer les propos de nostredit Seigneur, comme quand il tient, que ses respõses aux interrogatiõns qui luy estoiẽt faictes, n'estoient à

propos. M. Eſt-il poſſible qu'il diſe celà? D. Ouy ie vous aſſeure: & ce ſur la fin du premier chapitre de Sainct Iean, eſcriuant: *qu'il ſemble que la reſponſe de Ieſus Chriſt à Natanael*, ne ſoit faite à propos. Et ie conte celà pour la quinzieſme hereſie iniurieuſe au Fils de Dieu.

La ſeizieſme eſt, *qu'il vſurpoit des metaphores trop dures: ſe ſeruoit de ſimilitudes mal conuenables, mal propres, priſes de trop loing.*

La dixſeptieſme eſt que les partitions de ſes ſentences ne quadroient pas bien. Il tient ces propos ſur le chap. 9. de ſaint Marc, *Paulò quidem durior eſt metaphora, dum ſalem nominat quicquid ſalſum eſt.* Et ſur ſaint Luc chap. 16. *Quàmquam dura & longè petita videtur ſimilitudo, &c.* Et ſur le meſme, chapitre 22. *Similitudo cribrandi non omni ex parte propriè quadrat.* Et ſur ceſte reſponce, rendez à Dieu *S. Matth. 22.* les choſes qui ſont à Dieu, & à Ceſar ce qui eſt à Ceſar, *Videtur non quadrare partitio*, dit ce braue cenſeur & rigoureux Caton.

La dixhuitieſme eſt, qu'aiant bien diſcouru & preſché, *il faiſoit des illations vaines & conſequences ſuperflues.* C'eſt le iugement que ce nouueau Caiaphas a prononcé en ſa ſynagogue Geneuoiſe, contre ceſte ſaincte doctrine du fils de Dieu, *Omnia ergo quæcunque vultis vt* *Matth. 7.* *faciant vobis homines, ita & vos facite illis. Superuacua* (dit il) *eſt illatio: quemadmodum ſæpe in conciſis ſententiis particula iſta abundant.* M. Ce ne luy euſt eſté aſſez d'eſcrire *inanis*, s'il n'euſt adiouſté *ſuper*, pour croiſtre ſes iniures & contumelies.

La dixneufieſme eſt, qu'il *ne confutoit aſſez ſolidement ne rembarroit aſſez fermement les obiections & arguments que luy oppoſoient ſes aduerſaires.* Il gloſe ainſi ceſte manifeſte & conſtante reſponſe de noſtre Seigneur, *Omne regnum in ſe diuiſum deſolabitur, & domus contra do-* *Matth. 12.* *mum cadet, &c. Videtur parum ſolida eſſe refutatio.* Et quand noſtredit Seig. prouuoit cõtre les oppoſitiõs Phariſiennes, qu'il pouuoit biẽ remettre les pechez des ames, puis qu'il auoit tout pouuoir de guerir les corps de maladies incurables, ce gentil Apollo rend ceſt oracle: *Videtur* *Matth. 9.* *Chriſtus parum ſolidè ratiocinari.* M. C'eſt donc ſeulement

dition, chargé, d'affecter estre Roy, argué d'auoir dit qu'il ruineroit le temple, tasché d'empescher le tribut deu à Cesar, de s'estre dit Fils de Dieu, & esgal à luy: on luy a reproché qu'il aimoit le bon vin, & les friants morceaux, qu'il mangeoit auec des publicains & pecheurs: on l'a appellé seducteur, Samaritain, demoniaque: mais iamais ne fut taxé ne supçonné de l'execrable vilennie, que mentionne Caluin. C'est bien s'eslongner de la modestie, pudicité, & sobrieté en parolles, que commande S. Paul, defendant mesme que fornication, immondicité, vilennie, n'autres salles pechez ne soient nommez entre les Chrestiens. Plus, nul propos infect ne sorte de vostre bouche. Et aux Colossiens: ostez mesdisance, parolle des-honneste, hors de vostre bouche. *Ephes. 4. & 5* *Cap. 3.*

Et n'y a Ministre au monde si habile, qui peust assez lauer ce vilain de ceste ordure, pour dire qu'il parle des Iuifs, non de soy: car ils ne sçauroient prouuer par expresses parolles de Dieu, qu'ils y aient oncques pensé, quelques malheureux qu'ils fussent. La conditionnelle, si, ne le peut non plus sauuer, veu que par les loix de Geneue le diuorce est entieremẽt permis entre les mariez, pour beaucoup & diuerses causes. Eux donc tenans auec le maistre de leur reformation, que Iesus Christ par affirmatiue responce permist lors le diuorce, se chargent entierement de l'abhominable iniure qu'ils attribuent aux Iuifs. D. Veritablement toutes les defences qu'ils pourroient icy amener pour excuser leur Caluin, & dire que ce n'est pas luy qui dit telles iniures à Iesus Christ, mais les Iuifs: ne sont que belles finesses de poëtes, & ruses de Rhetoriciens, qui faignent & introduisent tels personnages qu'ils veulent, pour degorger sous leurs masques toutes iniures, brocards, & inuectiues contre ceux qui leur desplaisent. M. Ie vous prie laissons ce propos comme maudit & execrable, & parlons des autres sept heresies sus-mentionnées.

Confut. I. Inconueniens prouenans des erreurs huguenotiques.

D. Il y a plusieurs moiens de les confuter, & toutes ensemble, & l'vne apres l'autre. Premierement, considerãt bien les absurditez & inconueniens enormes, qui en dependent, elles seront trouuées pernicieuses & damnables, par ce qu'elles esbranlent, mesme renuer-

sent presque tous les fondemens de la religion Chrestienne. Car si la doctrine de Iesus Christ n'est fondée sur solides preuues, ains seulement appuyée de coniectures probables ; *si ses responces ne sont à propos ; ses similitudes prises de trop loing ; ses metaphores trop dures ; ses consequences veines & superflues ; ses diuisions mal à propos ; ses ratiocinations peu fermes ; & allegations mauuaises*, comme Caluin blaspheme ; home ne voudra tant constamment croire en luy qu'il meure pour ceste cause : home n'osera en toute asseurance esperer de luy grace, remission des pechez, & salut eternel : home ne se soucira de l'aimer, inuoquer, craindre, & adorer de tout son cœur
2. & de toute sa pensée. S'il s'est serui de coniectures seulement probables, & non solides preuues, les philosophes Payens soustiendront leur philosophie fondée en fermes raisons & demonstrations euidentes, estre meilleure que l'euangil, & plus asseurée que nostre
3. creance. Si ses responces sont hors de propos ses metaphores trop dures, & consequences superflues ; tous Epicuriens, tous Libertins, tous Atheistes crieront victoire & chanteront triomphes, disans qu'ils ne sont tenus sur peine de mort eternelle embrasser telle do-
4. ctrine. S'il a destourné les parolles des profetes qu'il alleguoit pour sa cause, en autre sens que leur vray & propre ; s'il n'a bien & fermement confuté les aduersaires de son Euangil ; les Iuifs diront qu'à bon droit ne l'ont deu receuoir, ouir, croire, adorer pour Messie : & qu'ils sont plus asseurez de salut gaidants la sainte loy
5. de Moyse, qu'vn tel euangil. Les Simoniens, Nicolaires, Ebionites, Carpocratiens, Gnosticques, Marcionites, Sabelliens, Arriens, & tous autres viels heretiques, renouuelants leurs monstrueux & diabolicques erreurs, diront qu'on a eu grand tort de les censurer & anathematiser, pour auoir diuersement opiné d'vne doctrine
6. seulement probable. Iulien, Porphyre, Lucien, Peregrin & autres apostats, voudront soustenir qu'il leur a esté
7 licite de l'abiurer. Finalement, tels propos Caluinicques diuulguez & receuz parmy le monde, toute religion sera effacée, toute conscience esteinte, toute crainte de Dieu abolie, toute loy renuersée, toute saincteté profanée, toute humanité peruertie. Et au lieu de ces vertus chrestiennes & euangelicques, tout atheisme,

toute libertinerie, tout deprix de Dieu, tout brigandage, toute immondicité & Barbarie regnera : comme helas! nous ne le voiõs que trop en Europe, depuis que ces peſtilẽtes hereſies y ont eſté ſemées. M. Tout celà eſt certain & cler cõme le iour: parquoi il faut bien ſe donner garde d'adherer à ceſte doctrine Caluinicque. Mais pourſuiuez vn autre moien de confutation generale.

D. Aiants prouué par les anciens prophetes, Euangeliſtes, Apoſtres & viues raiſons que noſtre Seigneur en tant qu'home, n'a ignoré rien, n'a parlé improprement, ains auec toute diuine proprieté & vertu : nous auons de meſme aſſez monſtré, que ſes reſponces ſont à propos, ſes ſimilitudes & metaphores propres, & ſes diuiſions bien conuenantes. Si ſes propres ennemis eſtoient contraints d'admirer ſon eloquence ; s'il a donné aux Apoſtres, diſciples, martyrs, & ſaints docteurs telle grace de bien eſcrire & preſcher, qu'ils ont planté ſon euangil par toute la terre, malgré toute la ſapience mondaine; s'il a ſurpaſſé les plus parfaits orateurs qui oncques furent; tout ce qu'il a enſeigné a eſté fort propre, à propos & cõuenable; & le Huguenot luy fait vne extreme iniure, diſant le contraire. Si ſes parolles ſelon Dauid, eſtoient plus nettes que l'argẽt ſept fois eſprouué par le feu; & ſon parler d'efficace (cõme ils chantent) ſonnant plus clair que fin aloy; l'heretique a grand tort le calomnier d'auoir eſté trop dur, mal à propos & mal ſeant. Dauãtage, puiſqu'il auoit en ſon humanité toutes les vertus & perfectiõs du S. Eſprit ſelõ Dauid, Iſaye, S. Paul, S. Matt. & S. Ieã, les preuues de ſa doctrine eſtoiẽt fermes & ſolides, ſes cõſequẽces euidẽtes & neceſſaires, & les cõfutatiõs de ſes aduerſaires pleines de toute efficace: autremẽt la faute (s'il y en auoit) redonderoit cõtre le S. Eſprit. Mais eſt-ce pas s'eſlõgner de toute foi & raiſõ de pẽſer, qu'aiãs en ſoi to⁹ threſors de ſapiẽce & ſciẽce, il n'euſt peu dextremẽt deduire vne belle concluſiõ? Eſt ce pas lui faire trop grãde iniure dire qu'aiãt en ſoy ſelõ S. Paul, corporellemẽt habitante toute plenitude & force de diuinité, il n'euſt ſceu ſolidemẽt prouuer ſa doctrine, nevertueuſemẽt repouſſer les aſſaux de ſes ennemis? Celui qui a vaincu & triõfé de to⁹ pechez, de to⁹ les diables, des enfers, & de la mort, n'euſt il ſceu ſurmõter en diſpute, quelq̃ petite & ignorãte troupe de Phariſiẽs?

8. *S. Matth. 7. S. Luc 2. & 4. S. Luc 10. & 21. Act. 1, 2, &c.*

9. *Pſa. 11. & 17.*

10. *Pſal. 44. Iſa. 11. Hebr. 2. Matth. 3. Io. 1. Apoc. 1.*

11. *Coloſſ. 1. & 2.*

12.

13. Ayant donné la vertu à Moyſe de vaincre les Magiciens, à Helie de confondre les Baaliſtes, à S. Eſtienne de clorre la bouche à tant de diſputeurs, à ſaint Pierre d'abbatre Simon le magicien, à ſaint Paul d'aueugler Elymas, & rembarer tant de faux prophetes & faux apoſtres qui s'eſleuoient contre luy, euſt il eſté moins ſuffiſant que ſes ſiens ſeruiteurs & diſciples? Euſt-il redouté les ergors de quelque Scribes ſtupides & abbru-
14. tis? Ayant finalement fait qu'vne poure & ſimple troupe d'onze ou douze peſcheurs, a ſurmonté tous les ſçauants philoſophes, orateurs, poëtes, & hiſtoriens du mõde, leurs a perſuadé choſes incroiables, leur a efficacemẽt monſtré que tous leurs dieux étoiẽt faux, toutes leurs religions abominables, toute leur ſapience vne pure folie; euſt-il peu aſſez ſolidement refuter, & doctement confuter ce qu'vn peu d'eſtourdis & ignorants Sadduceans luy obiectoient? Par l'efficace de ſes parol-
15. les il a calmé les tempeſtes, appaiſé la mer, faict marcher S. Pierre ſur les eaux, illuminé les aueugles, nettoié les ladres, ſuſcité les morts, chaſſé les diables, ruéius vne armee, pardonné les pechez, ainſi que teſmoignent les Apoſtres ſpectateurs de tous ces miracles. Deuons nous donc pas tenir ceux-là pour ennemis de ſa gloire, qui reprenent ſes paroles, calomnient ſes reſpõſes, & detractent de ſes preuues, conſequences, diuiſiõs, & allegations? Seroit il vray-ſemblable, que celui qui a ouuert l'entendement à ſes Diſciples pour entendre les eſcritures, inſpiré & enuoyé en ſon nom tous les anciens Profetes; n'euſt bien entẽdu leurs eſcritures, pour les alleguer à propos, & ſelon leur vray & naturel ſens?

16. M. Ie vay renuerſer toute la maſſe de ces erreurs par ce ſeul Dilemme. Ie demãde à Caluin: Si le Seigneur ne reſpondoit à propos, ne s'il prouuoit ſa doctrine. & ne confutoit aſſez ſolidement les argumens de ſes aduerſaires, c'eſtoit ou qu'il ne pouuoit, ou qu'il ne vouloit? S'ils diſent qu'il ne pouuoit: ils blaſphemẽt la diuinité, puiſſance, & ſageſſe infinie, habitãte en ſon humanité. S'ils reſpondent, qu'il ne le vouloit: ils font iniure à ſon infinie bonté & miſericorde, ſelon laquelle il veut que tout le monde vienne à la cognoiſſance de la verité,

tous

tous pecheurs soyent sauuez,& tous aueuglez infideles illuminez. Car selon ceste derniere responſe, il eust tout à propos mal respondu, mal prouué, mal soustenu, & mal estably sa doctrine, en laquelle est fondee toute la creance & esperance des homes. Et ainsi, par vne enuie & deliberee malice, eust laissé toutes occasions d'errer & faillir damnablement à tous errans, mescreans, & apostats: qui sont contumelies contre Dieu, par trop execrables & intollerables. Donc de quelque costé qu'ils se tournent, ils sont trouuez ennemis manifestes de la gloire de Dieu.

D. Quand nous considererons de pres les admirables vertus & effets des parolles de Dieu, qu'il portoit en la bouche & enseignoit, nous verrõs qu'elles ont biẽ plus d'efficace à gaigner les consciences des bons, conuaincre & abbatre les meschans, que ne luy attribuent ces heretiques. Mes parolles dit il à Ieremie, sont elles pas eõme le feu, & ainsi que le marteau brisant les pierres? 18. C.23.

M. Nostre reformeur d'Eglise est donc bien insensé d'oppoſer ses calomnies à ce feu diuin, & faire enclume de sa teste soubs tel marteau. D. Il dit de rechef: i'ay mis mes paroles en ta bouche: ie t'ay constitué sur les gens, & sur les royaumes, afin que tu arraches & destruises, perdes & subuertisses, & que tu edifies & plãtes. M. C'est donc vne forcenerie & rage desesperee de penser & dire auec Caluin, *Christi probationes & refutationes parum fuerũt solidæ.* D. Ce mesme fils de Dieu incarné dit encor par Isaie: que le Pere l'a appellé dés le ventre, (c'est à dire, ordonné predicateur de l'euangil, & redempteur du monde) & fait sa bouche semblable à vn glaiue aigu, voire comme la flesche esleuë entre les plus poignantes & reluisantes. Dauid cõfirme ces comparaisons disant: Tes fleches (ce sont ses diuines parolles) sont aigues, les peuples cherront sous toy, elles entreront au cœur des ennemis du Roy: Et S. Paul crie comme à son de trompe: La parolle de Dieu est viue, & d'efficace, & plus penetrante que tout glaiue à deux trenchans, & atteint iusqu'à la diuision de l'ame & de l'esprit & des iointures & des mouëlles, & est iuge des pensees & intentions du cœur Vostre reformeur au contraire, la dit auoir esté si mousse & rebouchee, qu'elle ne prouuoit assez solide- 19. C.1. 20. C.49. 21. Ps.44. Heb.4. 22.

ment, ne confutoit assez vertueusement, & n'estoit alleguée à son vray sens. Ie m'esbonne de l'orgueil & stu-
23. pidité de ces homes. Car luy & les siens se vantent à pleine bouche, d'auoir par leurs preſches & liures restaſtably l'euangil, reformé l'Eglise, remis sus le pur vsage des Sacremens, & deconfit tous leurs aduersaires: & cependant crient Christ n'auoir assez solidement prouué ses propos, vsurpé metaphores trop dures & mal propres, tiré des consequences superflues, & autres iniures sus-nommées: par tels propos, s'esleuans par dessus le Seigneur, & se monstrans auant-coureurs du Fils de perdition. Mais ie vous prie changeons de propos. Ont ils rien contre sa conuersation exemplaire?

Des bons & beaux exemples de sobrieté & temperance, que nostre Seigneur, nous a laissez: contre l'erreur vingt deuxiesme.

DOCTEVR.

AV vingt-deuxiesme erreur, ils voudroient faire acroire que nostre Seigneur n'a gardé abstinẽce en son boire & manger, pour nous laisser exemple de temperãce & sobrieté. Les propos de vostre Apostre sont: *neque enim à cibo & potu abstinuit Christus, vt temperantiæ documentum ederet.* Puis cõtinuant ses coups, il gloſe ainsi ces propos de nostredit Seigneur. Ie vous ay donné exemple, afin que vous faciez, comme ie vous ay fait: *il ne faut pas tirer tous ses faits à imitation & exemple*, & baille pour marque les iusnes du Careſme, tant il a en haine les abstinences. Puis selon la modestie ministresque, dit force iniures à ceux qui enseignent & font autrement, les appellãt *imitateurs peruers, singes du Seigneur, batteleurs, vains, fols, farceurs, babouins, villains mocqueurs de Christ, & cruels dechireurs de tous ses membres.* M. Tant d'iniures ne peuuent faire sa cause meilleure, ains la rẽdre odieuse à tout le mõde. Mais voudriés vous tirer indifferẽment tous les faits du Seigneur à imitation? D. Nenni: cõme marcher sur la mer, estre 40. iours & 40. nuits sans riẽ du tout mãger, suſciter les morts, &c. Car celà n'est possible qu'à Dieu

Sur S. Matt. chap. 4. v. 1.

Sur S. Iean chap. 13.

seul,& à quelques vns ausquels il communique ses dõs & graces singulieres. Mais tous les enfans & ouailles de Iesus Christ sont biẽ exhortez de se cõformer à leur pasteur,& imiter les exẽples de leur pere & sauueur en toutes choses,qui par le secours de la grace diuine,sont possibles à leur imbecillité,cõme sont la sobrieté,temperance,abstinences,ieusnes,veilles,otäisons, continẽce,chasteté,humilité, modestie,charité, & infinies autres vertus. Et à ceste cause, ie vueil soustenir que le susdit propos de Caluin touchant l'exemple de temperãce,est plain d'erreur & mechãseté. M Aussi ne le voudrois-ie point defendre ne preschet. Car ce seroit non seulement lascher la bride,ains aussi picquer & pousser les hommes de soy par trop enclins aux vices, à toutes intemperies, yurõgneries, gourmandises & debauchemens. Leur chãtant aux preches selon ceste Epicure,freres, *le Seigneur n'a point ieusné pour nous laisser exemple que deuions l'imiter: le Seigneur n'a point esté tẽperé à boire & mãger, pour nous donner enseignement de tẽperence*: s'en retournerõt ils pas disans auec les libertins, mangeõs donc & beuuons tout à nos aises,car demain nous mourrõs. Et par tels moiens au lieu du christianisme, succedera pas vn Epicureisme? Au lieu de modestie,toute impudence? Au lieu de continence, tout debordement? Au lieu de ieusnes,toutes gourmandises? Au lieu d'abstinẽce & sobrieté, toute licence charnelle? Et à qui seriõs nous tenus de tout celà, qu'à Caluin qui ne veut pas que les Chrestiens tirent les exemples de la temperance, & abstinẽce de Iesus Christ à imitation? Brief,quoy qu'il en barbouille,il m'est aduis que tout Chrestien doit embrasser de tout son cœur ceste belle exhortation de son pasteur & iuge: Ie vous ay dõné exemple,que vous faciez comme ie vous ay fait. Car comme il adiouste, Le seruiteur n'est pas plus grand que son maistre: ne l'Apostre,que celuy qui l'a enuoyé. Aussi est il le vrai maistre,que le pere celeste nous cõmande d'ouyr: & le parfait exemplaire & modelle qu'il nous propose pour imiter. Ce qu'est contraint de confesser nostre beau reformeur, & se condamner par tels propos: *l'exemple du Seigneur Iesus nous est pour loy: & ne deuons penser chose plus vtile a faire, que ce que nous lisons auoir esté fait par luy.* D.

Confutation.

1.

2.

3.

Sur le 3. de S. Iean.

Sur le 3. de S. Iean. Et pourquoy donc crachent-ils tant d'iniures & cõtumelies au visage de ceux qui prenent son iusne pour exemple, & la temperance à imitation?

4. Mais laissant ce garniment auec ses opprobres, escoutons les saints Apostres. S. Pierre confirme ce propos disant, que IesusChrist a enduré pour nous, nous laissãt
1. aux Cor. 4. exemple, afin que nous ensuiuõs ses vestiges. S. Paul en
5. fait autãt, escriuãt: Ie vous prie soiés imitateurs de moi,
1. aux Cor. 11. ainsi q̃ ie le suis de Iesus Christ. Et encor vne autre fois:
6. Soiés imitateurs de moy, comme ie suis de IesusChrist.
Epheſ. 5. Et derechef: Soiés imitateurs de Dieu, ainsi qu'enfans
7. tres-aimés. Puisque les souuerains des Apostres nous cõmandent tant songneusement suiure lès exemples de nostre Seigneur, il faut bien croire, que s'humiliãt nous enseignoit d'estre humbles, priant nous incitoit à oraisons, & s'abstenant de boire & manger, nous bailloit exemple & doctrine de temperance. M. L'hereſiarche &
8. ses suppots disent, que c'est vne singerie, qu'en ces choS. Iean 5. ses cy vouloir imiter Iesus Christ. D. Le Fils de Dieu estoit donc singe, ne faisant rien de soy mesme, sinon ce qu'il auoit veu faire à son pere. Et preschoit des singeries disant: Soiés misericordieux, cõme vostre pere ceS. Luc 6. leste est misericordieux. S. Paul parfait singe, s'efforceãt de l'imiter: & docteur en singerie, exhortãt tout le mõde à l'ensuiure. S. Pierre, S. André, S. Simon, & autres disciples & saints martyrs, singes, endurants patiemment estre crucifiez à l'imitation de leur bon maistre. Tous predicateurs de l'euangil, tous ministres des sacremens, tous poures volontaires, tous continens, toutes chastes personnes, tous misericordieux, tous charitables, & finalement tous saints & vertueux seroient singes ridicules, pour en leurs actions imiter aux mieux qu'ils peuuent ce celeste exẽplaire, suiure ceste lumiere, & se conformer à leur chef Iesus Christ. M. O que la Huguenoterie est iniurieuse à Dieu, & pernicieuse aux homes! Ie te supplie Seigneur Iesus, m'en deliurer totalement & reduire au vray chemin & bergerie de tes ouailles. Commencez vn autre propos.

De la puiſſance & prudence de noſtre Seigneur, à recueillir ſes douze Apoſtre: contre l'erreur vingt-troiſieſme.

DOCTEVR.

AV 23. erreur voſtre hereſiarche eſt tout d'vn coup contumelieux au Fils de Dieu, & iniurieux cõtre le ſacré ſenat des douze Apoſtres, diſant, *qu'il n'a oncques peu trouuer ne recueillir diſciples, que de l'ordure & vilennie du peuple.* Or il vous ſouuient biẽ qu'il tient ailleurs, *que Dieu n'a point de puiſſance abſoluë: que celà eſt du tout impoſſible qui iamais n'a eſté fait, & n'eſt promu par expreſſe parolle ne deuoir aduenir.* Il s'enſuit donc euidemment, que les Huguenots tiennent, que iamais le Fils de Dieu n'a peu faire autrement, meſme par puiſſance quelconque. M. Il me ſouuient bien de ce ſecond propos, mais non du premier. Si vous le monſtrez en leurs eſcrits, voſtre conſequẽce eſt certaine & clere cõme le iour. D. L'hereſiarche eſcrit ſur S. Luc chapitre 7. verſ. 29. *Chriſtus diſcipulos non niſi ex fece populi, & quiſquiliis ſibi colligere potuit.*

M Ie ne puis dire de tels propos, ſinon qu'ils ſont fort iniurieux au Fils de Dieu, le deſpouillants de toute la diuine maieſté, puiſſance, & authorité, que Dieu le Pere luy a donnée. Et que tous les argumens & preuues qu'auons deduits cy deſſus, pour defendre l'omnipotence de Dieu contre leurs exceptions, les conuainquent du plus maudit atheiſme du mõde. Satã meſme auroit horreur de tel blaſpheme, confeſſant qu'il pouuoit changer les pierres en pain s'il eſtoit Fils de Dieu. Eſtant tout puiſſant, & le Pere luy ayant baillé tout le monde entre les mains, il euſt peu, s'il euſt voulu, prendre ces excellens philoſophes Pythagore, Socrate, Platõ, Ariſtote. Il euſt peu choiſir pour Apoſtres Thales, Solõ, Periãdre, Cleobule, Chilon, Bias, Pittaque, ſurnõmez Sages de Grece. Il ſe fuſt bien choſi pour Euãgeliſtes ces grands hiſtoriẽs Tite Liue, Plutar. Suetone, Tacite. Et qui l'euſt empeſché de ſe ſeruir de Demoſtene, Iſocrate, Cicer. & Saluſte, cõme de predicateurs? Elire Alexã. Cæſar, Põpée, Auguſte, Tibere, Herode, pour diſciples & auditeurs? Celui qui par Moyſe dõpta Pharaon, proſterna ce grand monarque

Confutat.

1. *S. Matth. 4.*
2. *S. Iean 13. S. Luc 11. S. Matt. 11.*
3.

4. du monde Nabuchodonoſor aux pieds de Daniel, par Ionas conuertit le Roy, & tous les habitans de Niniue,
5. pouuoit il pas de meſme amener tous les nobles & princes de la terre à l'eſcolle & ſeruice de ſon Fils incarné? Fait il pas tout ce qu'il veut, au ciel, en la terre, & en tous les abyſmes? Qui peut reſiſter à ſa volõté & puiſſãce infinie? Toute creature eſt elle pas ſo⁹ la puiſſãce du createur, ainſi que l'argille en la main du potier, pour la former & reformer en tels vaſes qu'il lui plaira? Peut ils pas des pierres, faire des enfans d'Abraham? Les cœurs des Empereurs, & nobles Rois sõt ils pas en la main de Dieu? Du Roy Saül fiſt-il pas iadis vn prophete? Pour vray Caluin & ceux qui le croiẽt manifeſtemẽt renient Dieu, & toute ſa puiſſance, eſcriuãs & diſans, *qu'il n'a peu recueillir diſciples autre, que de l'ordure, vilennie, & fatras du peuple.*

6. D. Cela eſt vray. Mais outre, à leur iugemẽt, S. Iean & S. Iacques ſortis du noble & royal ſãg de Dauid, ne ſont qu'ordure: S. Pierre (qu'ils ſont contraints reconnoiſtre le premier & plus excellent des Apoſtres) que vilennie: S. Paul ſemence d'Abraham, & bourgeois de l'Empire Romain, qu'ordure, vilennie, & fatras. M. Vraiemẽt c'eſt trop vilipẽder ceux, que Dauid appelle princes eſtablis ſur toute la terre: que Ieſus Chriſt nomme la lumiere du mõde, le ſel de la terre, ſes amis & freres, & leur promet qu'à la regeneration, ils ſeront aſſis ſur douze throſnes, iugeants auec luy les douze lignées d'Iſrael. Mais voila, ils ſont ſi accouſtumés à iniurier tous ceux de l'ordre eccleſiaſtic, voire tous les gẽtils homes, Seigneurs, princes, & Rois, qui ne ſe laiſſent embabouiner de leurs opinions, que meſmes ils n'eſpargnent les ſaints Apoſtres, vomiſſãts ainſi cõtre eux les poiſons de leurs poitrines.

Sur S. Matth. cha. 10. verſ. 2. & ſur S. Iean chap. 1. Pſalm. 44. Matth. 5.

7. D Ils ne pourrõt iamais nier, q̃ noſtre Seigneur n'euſt auſſi bien recuilli & appellé Ioſeph le noble dizenier, Nicodeme prince des Iuifs & maiſtre en Iſrael, le Centenier duquel il gueriſt le ſeruiteur, l'home royal duquel il guerit le fils en Capernaum, l'illuſtre Lazare qu'il reſſuſcita de la mort, & autres vrayement nobles perſones, pour eſtre ſes Apoſtres, qu'il fiſt le mal'heureux Iudas: conſideré meſme que la foy & deuotion de ceux là, a eſté bien meilleure que celle de ceſtuy-cy.

M. Sainct Paul dit bien que noſtre Seigneur n'a eſleu

1. Cor. 1.

les sages selon la chair, ne les puissants & nobles, ains les choses que le monde estimoit folles, imbecilles, ignobles & contemptibles, pour confondre la sagesse, puissance & gloire du mõde: afin que la chair ne se glorifiast deuant luy: ains que toute gloire & louange fust attribuee a Dieu par son fils Iesus Christ. Mais il n'a iamais pensé de dire, ne d'escrire, que ce Fils de Dieu par toute sa puissance n'eust peu autrement faire. Iamais n'a nommé les Apostres, ordure, vilennie & fatras: ains par grand honneur & reuerence les appelle ministres de Iesus Christ, dispensateurs des mysteres de Dieu, legats pour Iesus Christ, colomnes de l'Eglise, ses freres Apostres & pasteurs des Egliscs, ses cooperateurs a l'œuure de nostre Seigneur. M. C'est assez de ce poinct, disons d'vn autre.

Que nostre Seigneur a plusieurs moyens auec la Foy, de s'vnir auec nous : contre l'erreur vingtquatrieſme.

DOCTEVR.

ILs feignent que ce Fils de Dieu est si poure en moyens, qu'il n'a que celuy seul de la Foy pour s'vnir auec nous. Beze escrit: *Foy est vnique instrument pour apprehender Christ quand il nous est offert: et seul vaisseau propre à le receuoir.* Ieã Cauuin chante: *Iesus n'est point autremẽt fait nostre, sinon quand nostre foy est addressee à sa chair.* Et peu apres: *Le seul moyen cõme il est fait vn auec nous, est quãd nostre Foy se repose sur sa mort.* Biẽ est vray que nostre Foy se doit reposer sur sa mort, & addresser à sa chair, comme ailleurs auons escrit: mais c'est trop diminuer son pouuoir & estressir sa liberalité dire, qu'il n'a que ce seul moyen, & non autre. Que vous en semble?

Poinct 4. art. 3.

Sur le 6. de S. Iean.

M Premierement, qu'il font grande iniure à la puissance de Dieu, s'ils entendent qu'il ne peust auiser,

Confutation 1.

ou ordõner autres moyẽs que ceſtuy-là. Ou bien, à ſon infinie largeſſe & liberalité, s'ils pẽſent qu'il le pouuoit
2. bien, mais qu'il n'a voulu. Secondement il m'eſt bien
Art. 7. aduis qu'ils ſe contrediſent manifeſtement. Car ce Spectable eſcrit au meſme poinct de ſa Confeſſion: *La foy*
Art. 29. *n'eſt pas vne vertu qui nous face iuſtes en nous meſmes deuant Dieu.* Et par apres: *Noſtre ſalut n'eſt pas proprement appuié ſur noſtre foy, mais ſur celuy qui eſt apprehẽdé par foy.* Or ſi la foy ne nous fait iuſtes deuant Dieu, & n'eſt le propre appuy de noſtre ſalut, comme il dit en ceſt endroit; elle n'eſt l'vnique inſtrument pour apprehender & receuoir Ieſus Chriſt noſtre iuſtice & ſanctification, ainſi
3. qu'ailleurs il babille. Il eſcrit encor au meſme poinct,
Art. 19. *que la vie eternelle n'eſt promiſe ſinon à ceux qui s'addonnent aux œuures de iuſtice, c'eſt à dire, à bonnes œuures.* Puis encor apres: *Que les bõnes œuures eſtants teſmoignages de noſtre foy, nous rendẽt certains de noſtre eſlectiõ eternelle.* Or ſi les bõnes œuures ſont totalement neceſſaires pour iouïr la haut de la vie eternelle, & d'auoir ça bas aſſeurance d'icelle, la foy n'eſt ſeul moyen de nous venir au fils de Dieu, le receuoir, & faire noſtre: mais ces bõnes œuures ſont
4. requiſes auec icelle. D. Et le precepteur ſe contredit il
Sur S. Matt. ch. 25. verſ. 34. point aurãt que le diſciple: M. Encor mieux: il tiẽt en vn endroit, *que l'heritage des ciels n'eſt promis à autres, qu'à ceux qui par bonnes œuures s'efforcent paruenir à la palme de la ſupernelle vocation.* Et de rechef: *Qu'il ne nie pas que la foy*
Sur S. Iean ch. 5. *qui nous iuſtifie, ne ſoit conioincte auec vn zele & affection de ſainctement viure.* Faict encor apres ceſte reſolution: *Quelque choſe que la foy tienne le premier & plus haut lieu, ce n'eſt pas à dire pourtãt que toutes les autres œuures ſoyent ſu-*
Sur S. Iean ch. 6. *perflues. Car la foy n'exclud point la charité, & ne reiette point quelque bon œuure.* Or la plus parfaicte vnion que nous puiſſions auoir auec Ieſus en ceſte vie, eſt par la iuſtification: & en l'autre, par viſion & fruition de ſa Diuinité. Puis donc que les bonnes œuures doyuent eſtre ioinctes auec la foy iuſtifiante, & que ceſte gloire des ciels n'eſt promiſe qu'à ceux, qui par bonnes œuures s'efforcent d'y paruenir: la foy n'eſt ſeul moyẽ de nous venir auec Ieſus Chriſt & le faire noſtre, ains les œuures faictes en grace & charité y ont part.

5. D. Et l'eſperançe quoy? Home peut-il eſtre vny auec

le fils de Dieu, & le receuoit tant soit peu dans le cabinet de sa conscience, sans constamment esperer en ses diuines promesses ? Iesus s'est il iamais fait vn auec Cain, a il esté apprehendé & receu de Iudas, lors qu'ils se sont desesperez? Oseroyent bien les heretiques confondre en vn foy, esperance, & charité, que S. Paul distingue comme trois belles vertus & dons du S. Esprit? Vous voyez donc, que foy n'est seul moyen, que Iesus est fait vn auec nous; ne seul vaisseau pour le receuoir; puisque les deux autres vertus y sont requises. M. Aussi S. Paul dict bien, que s'il parloit comme les Anges, estoit Prophete, cogneust tous les mysteres de Dieu, auoit toute science, & toute foy, voire iusques à transporter miraculeusement les montaignes hors leurs places, s'il bailloit son corps pour estre bruslé aux flammes, & qu'il n'eust point la vertu de charité, qu'il ne seroit rien, & que tout celà ne luy profiteroit. A quoy S. Iacques est conforme disant la foy estre morte (par ainsi inutile à iustice) qui n'est ioincte auec les bonnes œuures. Desquels propos s'ensuyt, que Caluin & Beze, s'opposent aux Apostres, se vantans ainsi de leur seule foy. D. Adiouſtez, & sont sectateurs du malheureux Simon le magicien, que lesdicts Apostres liurerent entre les mains de Satan : & de ces execrables Gnosticques, que S. Irenee martyr, Epiphane, & Theodoret escriuent auoir soustenu tel erreur en leurs presches. Ne pensés pas aussi qu'il faille en ce cas oublier les saincts Sacremens, comme font ces profanes Sacramentaires. Car l'escriture nous enseigne qu'ils sont moyens tres-efficaces, par lesquels IESVS nous appliquant la vertu de son sang, & merites de sa passion, se fait du tout nostre, & s'vnit à nous. Il dit de la tressaincte Eucharistie, Qui mange ma chair, & boit mon sang, il demeure en moy, & moy en luy. M. Vrayement nos maistres Sectaires cõfessent, *que par icelle nous sommes tellemẽt incorporez à Christ, que nous sommes faits os de ſes os, & chair de ſa chair.* D. Foy donc n'est le seul moyen par lequel le fils de Dieu est fait vn auec nous. M. Le Spectable parlant en general des Sacremens, dict: *Les Sacremens ſont comme les canaux & conduits, par leſquels Dieu diſtille ſa grace aux*

Gen. 4.
S. Matth. 27. 6.
1. Cor. 13. f.
Cap. 2.
7.
8.
S. Iean 6.
9.
Confeſſ. p. 5. art. 27.

cœurs des siens, &c. Parquoy il est euident qu'ils sont moyens de nous vnir au Redempteur.

D. L'Apostre aussi expliquant les effets admirables & rares vertus du Bapteſme, nous asseure qu'il nous laue & nettoye de tous pechez, qu'il nous communique le S. Esprit, que par iceluy nous vestõs Iesus Christ, voire nous fait tous vns en luy, soyons Iuifs ou Grecs, serfs ou francs, masles ou femelles. Et auec ce, que par le mesme Sacrement nous sommes ensepuelis auec le mesme Sauueur en sa mort, afin que cheminions en nouueauté de vie, comme entez & greffez auec luy. 10.

Rom. 6.
1. Cor. 6. & 12.
Eph. 5.
Coloss. 2.
Tit. 3.
Gal. 3.
Rom. 6.

M. O ie ne doute plus que Charité, Esperance, bonnes œuures, la saincte Eucharistie, le sacré Bapteſme, penitence, & autres sacremens ne soyent vrays moyens pour nous vnir & ioindre par vne saincte liaison & communion auec le Seigneur IESVS: & que nos maistres Sectaires ne trompent & damnent ceux, qui au contraire les croyent, s'appuyans sur la seule Foy. Et par ce mettans fin à ce propos, entamez en vn autre.

Que tous les souhaits & desirs de nostre Seigneur ont esté tressaints & bien reiglez: contre le 25. erreur.

DOCTEVR.

Sur S. Iean c. 12.
Confutat. 1.

IN leur vingt & cinquiesme erreur, ils tiennent auec leur Archisynagogue, *qu'au Fils de Dieu incarné sont eschappez des desirs inconsiderez, aux quels il a falu tout incontinent renoncer.* Que croyez vous de celà? Defendez vostre Catechiseur, Instituteur, & Reformeur Caluin, si vous voulez. De moy, ie ne vous presse point. M. Et voulez vous que ie face contre ma

conſcience? Il ſe contredit & dement appertement eſcriuant d'autre coſté, *que noſtre dict Seigneur a bien eu auec nous le ſens commun, mais non les appetits deſreiglez.* Or tout deſir inconſideré, imprudent, & ſot eſt hors de reigle : tel n'a donc iamais eſté en luy: Le meſme eſcrit encor : *In Chriſto non ſolum viguit naturæ integritas, ſed abſolutum iuſtitiæ exemplar.* L'exemple accomply & perfet de toute iuſtice, l'integrité, la totale pureté & innocence de nature ne ſont brouillez de deſirs imprudens, ne de ſouhaits dereglez : par quoy noſtre Seigneur n'y a eſté ſubiect. Il enſeigne encor par apres : *Chriſtus manſit compoſitus ad veram temperantiæ regulam. Et cùm eſſet integer, purúſque ab omni labe, puri ac liquidi ab eo fluxerunt affectus.* Et de rechef : *Tenendum eſt non fuiſſe turbulentos Chriſti affectus, qui more noſtro, eius animo puram moderationem excuterent.* Il ne ſçauroyent nier (s'ils vſent de raiſon) que les ſouhaits imprudents deſquels nous faut repentir, & deſirs & affections incõſiderez auſquels ils nous faut renoncer & corriger ainſi que defectueux, ne ſoyent eſloignez de la reigle de temperance; & auec ce brouillez de quelques paſſions & perturbations immodeſtes. Tenans donc les Caluiniſtes ces derniers propos de leur Docteur, il faut qu'auec nous ils cenſurent & condamnent les premiers qui leurs ſont contraires. Voylà ce qu'il m'en ſemble: dictes en voſtre aduis.

Sur S. Matt. 4. ver. 8.

Sur S. Luc. 6. v. 8. 2.

3.

Sur S. Matt. 26.

D. Que ſon corps eſtoit bien ſubiect aux infirmitez de nature, comme faim, ſoif, trauailler, dormir, porter douleurs, endurer mort : mais ſon ame d'où procedent les deſirs & affections, ne l'eſtoit aux defautes, deſreiglemens & pechez quelconques. Ainſi Dieu le pere a inſpiré Iſaye Prophete, Sainct Pierre & Sainct Iean Apoſtres à parler bien plus reuerémment de la ſainteté & innocence, qu'il a donnee à l'humanité de ſon Fils, ce qu'ils declarent, proteſtans *que peccatum non fecit, nec inuentus eſt dolus in ore eius. Peccatum in eo non eſt.* Que iamais ne fiſt peché, & fraude n'a eſté en ſa bouche. Or deſirs inconſiderez & affections mal reiglees, auſquels faut renoncer ſont pechez, pour le moins veniels, entant

4.

Iſa. 53.

1. de S. Pierre 2.

1. de S. Iean 3.

qu'ils ne ſont du tout conformes aux loix diuines. C'eſt donc s'eſleuer contre Dieu le Pere, que d'accuſer ſon
5. Fils de telles fautes. Si vne poure paroile oiſeuſe eſt
S. *Matt.* 12. peché deuant Dieu, combien à plus forte raiſon le ſera vn deſir inconſideré & reuocable? Puis donc que noſtre Seigneur ſelon les eſcritures, n'a failly de ſa bouche, comment ſerions nous ſi malheureux d'eſtimer
6. qu'il euſt peché des affections de ſon cœur? Ce ſeroit le
Heb. 7. renier auoir eſté propre & idoine Sauueur du monde, veu que S. Paul crie haut & cler, qu'à tel affaire il falloit auoir vn propitiateur & pontife ſainct, iunocent, impollu, ſeparé des pecheurs, plus ſublime que les ciels, & qui n'auroit que faire d'offrir pour ſes pechez.

S. Iean 19. *Exod.* 12. *Leuit.* 9. M. Vrayement c'eſt bien loin de dire, qu'il ſe tranſportaſt de deſirs inconſiderez & folaſtres, auſquels par-apres ils renonça. Si l'aigneau paſchal des Iuifs, figure de noſtredit redempteur, deuoit eſtre totalement
7. net, & ſans aucune macule ou ordure; combien falloit il que l'innocence & pureté du vray aigneau de Dieu fuſt excellente, pour oſter les pechez du monde? Auſſi
8. defiant tous ſes ennemis & calomniateurs, leur diſoit
S. *Iean* 8. hardiment, Lequel de vous m'arguera de peché? S'ils euſſent tant ſoit peu apperçeu de luy, qu'il euſt eſté ſubiect aux appetis corrompus, & deſirs inconſiderez, ils n'euſſent lors failly à luy en faire de beſles reproches. Dequoy ie conclu, que les Caluiniſtes en ce point diſent plus d'iniures & reproches à noſtre Seigneur, que iamais n'oſerent faire les Iuifs. D. Pour ce qu'il faudra encor par apres diſputer de pareille matiere, il vaut mieux differer à ceſt endroit là, ce que pourroit encore eſtre dit icy. M. I'en ſuis bien d'aduis, parquoy changeons de propos.

Comme noſtre Seigneur conuerſant en terre a faict pour nous office d'aduocat, enuers ſon Pere: contre l'erreur vingt & ſixieſme.

DOCTEVR

LE xxvj. erreur Caluinic eſt, où il eſcrit, ſur S. Iean chap. 16. *que tandis que noſtre Seigneur a conuerſé en terre, il n'a faict office d'Aduocat, afin que les prieres & oraiſons des fideles fuſſent aggreables à Dieu par luy.* *Conſut. 1.*

M. Il me ſouuient bien d'y auoir leu les meſmes propos. Mais auſſi toſt, il fait comme le chat, taſchant incontinent de couurir ſon ordure, & ſe contredit adiouſtant: *Mais quoy? On peut bien ayſément prouuer que les Apoſtres du ſeigneur Ieſus ont gardé la reigle de prier, qui eſtoit ordonnee en la loy de Moyſe. Or nous ſçauons que les peres n'ont point accouſtumé de faire oraiſon ſans Mediateur: veu que Dieu les duiſoit à vne telle forme de prier par tant d'exercices. Ils voyoient le ſouuerain ſacrificateur entrer au ſactuaire au nom de tout le peuple. Outre plus, ils voyoient offrir tous les iours des Sacrifices, afin que les oraiſons de l'egliſe fuſſent aggreables deuant Dieu. C'eſtoit donc icy vn des principes de la foy, que les prieres addreſſees à Dieu, eſtoient faites en vain, ſinon que le mediateur euſt eſté mis entre deux.* D. Home ne pourroit plus apertement ſe contredire que celà. Car ſi Ieſus eſt le vray mediateur d'entre Dieu & l'home, comme la parole de Dieu nous l'enſeigne: & les Apoſtres, auec tous les anciens Peres de la loy, ont addreſſé leurs oraiſons à Dieu le pere, par le moyen & adueu du mediateur: il eſt tout euident que Ieſus deuant que mourir, a faict vray office d'Auocat & Mediateur en terre. M. Mais d'où vient que Caluin ſe deſdit & confute ſi toſt? D. C'eſt pour plus finement cacher & ſemer ſon hereſie, faiſant ſemblant de n'y auoir iamais penſé. A ceſte cauſe, les Miniſtres Allemans s'apperceuans de telles ruſes & cautelles, dient bien proprement, qu'il reſſemble à Iudas, qui lors plus malheureu-

1. Tim. 2. Heb. 8. 9. 12.

sement le trahiſſoit, qu'eſtroictement il embraſſoit & baiſoit. Auſſi lors que ce M. Iean parle plus hautement & brauement de l'office de mediateur exercé par noſtre Seigneur, c'eſt à l'heure qu'il le renie, degrade, & deſauouë plus damnablement comme vous oyez.

2. Vous auez auſſi entendu cy deſſus comme ailleurs il eſcrit, *que le Seigneur Ieſus a fait touſiours office de mediateur, meſme dés le commencement du monde iuſques à preſent. A tous iours reconcilié les homes au pere celeſte. Que ſa vertu celeſte a eſté eſpandue depuis le commencemẽt du mõde iuſques à tous ſiecles.* Et autres beaux mots, par leſquels eſt ſuffiſamment cõuaincue & damnee l'hereſie preſente. M. Faiſoit il pas office de vray aduocat en terre, quand prioit affectueuſement ſon pere, tantoſt pour S. Pierre en particulier, que ſa foy ne defailliſt: tantoſt pour tous ſes Apoſtres, qu'ils fuſſent vn, qu'ils fuſſẽt preſeruez de mal, & ſanctifiez en verité: & incontinent pour ceux qui par leur parole & doctrine croiroient en luy? Quel office & exercice d'Aduocat pourroit on ſouhaiter plus excellẽt & admirable au ſeigneur Ieſus, que d'auoir ſi cordialement prié, q̃ pardon fuſt fait à ceux qui l'iniurioient & crucifioient? Que d'auoir offert ſa teſte à eſtre courõnee d'eſpines, ſa bouche au fiel & vinaigre, ſes ioües aux buffes, ſa face aux crachats, ſes oreilles aux iniures, ſon doz aux verges & foëts, ſon coſté à la lance, ſes pieds & mains aux cloux, tout ſon corps à eſtre pendu, tout ſon ſang eſtre reſpandu, finalement ſa vie à vne cruelle mort, pour nous reconcilier & mettre en grace enuers Dieu sõ pere? Eſt-ce pas renier tous ces myſteres, dire, que cõuerſant en terre il n'a point faict office d'aduocat? D. Si eſt pour vray, & vous ſçay infiniemẽt bon gré de rẽbarrer tant doctemẽt & fermement vn erreur ſi damnable.

3. *S. Luc 22.* *S. Iean 17.*

4. *S. Luc 23.* *S. Iean 19.* *S. Matth. 27.*

5.

6. *S. Matth. 11.* *S. Luc 15.* *S. Matt. 8. 9. 15.* *S. Luc 6.* *S. Iean 18.*

M. Laiſſez moy dõc encor pourſuiure. Exerçoit il pas office de vray mediateur, quãd il inuitoit à luy & receuoit benignement tous pecheurs, leur pardonnãt leurs pechez? Quãd il exauçoit les prieres & oraiſons de tous ceux, qui en leurs neceſſitez recouroient à luy? Quand il paſſoit les nuictees entieres en feruentes prieres & inuocations pour nous, enuers ſon pere? Quand il nous commande de demander, chercher, & frapper voire d'vne ſaincte importunité à l'huis de ſa bonté?

7.

8. *S. Luc 11.*

Quand il promettoit accompliſſement & iouiſſance de tout ce que nous demanderons au Pere, par l'adueu & credit de ſon nom? Quand il ordonnoit le bapteſme, & autres ſacremens pour noſtre iuſtification? Quand il ieuſnoit, trauailloit, preſchoit, ploroit, ſouſpiroit, ſuoit, ſang & eaue, pour lauer noz pechez, & nous rendre ſon pere propice & gracieux? Quand il offroit & donnoit puiſſance aux homes, d'eſtre faicts enfans de Dieu par adoption, ſes bons amis, ſes freres, & ſes coheritiers au royaume celeſte? Ayant fait tout celà tandis qu'il cõuerſoit en terre, ce maiſtre Iean de Picardie eſt il pas bien aueuglé de Satan, & enragé contre Ieſus Chriſt, d'eſcrire, *qu'on peut bien recuillir de celà* (qu'il a dict) *que tandis qu'il a conuerſé en terre, il n'auoit faict encor office d'Aduocat?*

S. Iean 14. 1. 16. 9. 10. 11. *S. Matt.* 26. *S. Marc* 14. *S. Iean* 1. 15. 16. 20.

D. Pour vray, c'eſt renier auec les Iuifs, qu'il ſoit le vray Meſſie promis en la loy: & faudroit auec eux en attendre encor vn autre. C'eſt faire de l'euangil & religion Chreſtienne, vn Alchoran & ſuperſtition Mahometane, ou IESVS n'eſt receu pour vray mediateur, ſauueur, & redempteur de tout le monde. C'eſt ouurir la porte à tous apoſtats, & leur donner courage de renonçer creſme, bapteſme, & toute Chreſtienté. M. Dites d'autre maniere ſi en auez encor. 12. 13. 14.

Des merites de la natiuité, tentations, ieuſnes, trauaux, predications, veilles, oraiſons, & afflictions, que par l'eſpace de 33. ans, a faites & endurez pour nous, le meſme Fils de Dieu incarné : contre quatre hereſies des Caluiniſtes.

DOCTEVR.

VOs maiſtres Sectaires ſont ſi fecõds d'erreurs, & hardis à les ſemer, qu'vn Charles du Moulin, en peu de lignes en contient vn tres-grand nombre. Mais afin qu'il ne leur ſemble que ie prene plaiſir à multiplier leurs accuſations, & les rechercher de trop pres, ie ne declareray de ſes propos toutes les hereſies que i'en pourrois déduire en bonne & euidente conſequence, mais ſeulemẽt quatre deſquelles il fait mẽtion.

La premiere eſt, que noſtre Seigneur n'a rien merité ne profité pour nous par l'humilité de ſon incarnation. La ſeconde, que par ſa natiuité non plus. La tierce que toutes les tentations qu'il a endurees, ne no⁹ ont aucunemẽt profité. Et la quatrieſme, que toutes les afflictions & trauaux qu'il a ſouffert deuant que de mourir, nous ſont inutiles Ses propos ſont tels en Latin: *Errarunt monachi, & ſacrificuli, doctoréſque papiſtici, vrgentes merita tũ Incarnationis, tũ Natiuitatis, tũ Tentationũ, & Afflictionũ Chriſti. Nihil hæc omnia proderãt nobis, nihil poterãt.* M. Eſt-ce pas ce Moulin Aduocat en Parlemẽt à Paris, que Pierre Martyr eſcrit, auoir tant raudé l'Alemaigne, couru Tubinge, Heildeberg, Baſle, Zurich, Montbeliard pour trouuer vne place de Lecteur en loix? D. C'eſt le meſme, & duquel il eſcrit, *Facultatem docendi à Deo non eſt nactus.* Et incontinent: *Homini conſtantia deeſt.* Voilà les tiltres honorables deſquels ils recompenſent ſon trauail d'auoir tant en leur faueur aboié contre les Annates, & les petites Dates du Pape. M. Il luy ont bien pis faict. Car à Lyon vn Miniſtre s'efforça le noyer & ietter dans le Rhoſne, & n'ayant peu, fiſt tant enuers Caluin & Beze, qu'ils l'excommunierent de leur Egliſe, pour n'eſtre du tout d'accord auec eux tant en ſon Catechiſme, qu'en ſon Harmonie. D. I'y ay autrefois leu ce que venez de reciter. Mais l'ont ils taxé ou reprins des 4. hereſies ſuſnommees? M. Iamais, ains le loüent & priſent. D. Et qu'en voulez vous dire & iuger?

Annot. in 51. partẽ Harm.

Epiſt. ad Io. Cal. 1555. Septemb. 23.

M. Ie ne doute point, que les trois dernieres propoſitions ne ſoient faulſes & meſchantes, mais il me ſemble que la premiere ſoit vraye. D. Quoy? Que l'incarnation du Fils de Dieu ne nous aye apporté aucun profit ou vtilité? M. Ie ne dy pas celà. D. Et toutefois c'eſt la premiere, que nous fait bruire ce Moulin, eſcriuant, *Nihil hæc omnia proderant nobis, nihil poterant.* M. Ha ſi vous le prenez ainſi, ie ſuis d'accord la condamner & refuter auec vous, ainſi qu'vn execrable blaſfeme. Mais i'entendois, que Chriſt n'a merité l'incarnation; c'eſt à dire, que le Fils de Dieu ſe ſoit faict home; ou que l'humanité conceuë en la Vierge aye eſté perſonellement conioincte à l'hypoſtaſe diuine: ains que ce myſtere prouient de tant ſinguliere grace, liberalité, & miſeri-

Incarnatiõ de noſtre Seign. eſt procedee de ſeule grace.

corde

corde du pere celeſte, que ny les patriarches, ne les anges, ne la Vierge, ne la meſme humanité, n'ont merité vn ſi excellent benefice. Car le ſainct Euangil, mettant arriere tous merites humains, attribue ce myſtere à la ſeule dilection, charité, & liberalité du Seigneur enuers les homes: Par les entrailles de la miſericorde de noſtre Dieu (chante le pere du Baptiſte) l'Orient nous a viſité d'enhaut. Et ailleurs le meſme ſeigneur IESVS attribuant toute la cauſe & gloire de ceſt ouurage à la ſeule bonté & grace du Pere, dit: Dieu a tant aymé le monde, qu'il a donné ſon Fils vnique, afin que quiconque croit en luy, ne periſſe: ains ait vie eternelle. Ce que le diuin Apoſtre confirme par les circonſtances du temps, & de l'eſtat où nous eſtions, diſant, Dieu certifie ſa charité enuers no⁹, en ce que lors que nous eſtions encore abandonnez à peché, Chriſt eſt mort pour nous. Et incontinent apres: Lors que nous eſtions ennemis, nous auons eſté reconciliez à Dieu par la mort de ſon Fils. Ailleurs auſſi il dict, que ceſt amour eſt fondé ſur le bon propos de ſa volonté. Et peu apres: Dieu qui eſt riche en miſericorde, par ſa grande charité de laquelle il nous a aimez, du temps meſme que nous eſtions morts en pechez, nous a viuifiez enſemble par Chriſt, par la grace duquel vous eſtes ſauuez. D'autre part, il aſſeure qu'en cela s'eſt faicte magnifiquement paroiſtre ſa benignité & amour enuers les homes. Voilà comme ie l'entens. D. Il n'eſt rien plus vray & certain que cela: & telle auſſi a touſiours eſté la creance & doctrine de toute l'egliſe Catholique, comme il appert par S. Auguſtin, liure premier de la predeſtination des Saincts: Liure du bien de perſeuerãce: Liure de l'Enchiridion: & Traicté 105. ſur S. Iean: auquel s'accordent tous Theologiens ſur le l. 3. des ſentences d. 4. iugeans ceux-là pour Neſtoriens & Fotiniens, qui oſeroient dire, l'humanité du Sauueur auoir eu quelque inſtant pour meriter ſon vnion auec le Verbe de Dieu, premier que luy eſtre perſonellement conioincte.

S. Luc 1.

S. Iean 3.

Rom. 5.

Eph. 1.

Eph. 2.

Tit. 2. & 3.

Cap. 15.

Cap. dern.

Cap. 40.

Mais noſtre controuerſie eſt bien autre, à ſçauoir, ſi les neuf mois qu'il eſt demeuré au ventre de la ſaincte Vierge, nous ont eſté du tout inutiles; & ſi par telle hu-

Philip. 2. milité, patience, & aneantiſſement comme S. Paul appelle; par apres auſſi en naiſſant & endurant toutes les incommoditez naturelles des petis enfans; puis endurant les furieuſes tentations de Satan; & afflictions de ieuſnes, trauaux, angoiſſes, & douleurs qui ont precedé ſa mort, il n'a rien merité pour nous, & faict quelque profit & auancemẽt pour noſtre ſalut. Moulin claquette, *Nihil hæc omnia proderant nobis, nihil poterant.* M. Ie vous ay dit, que les trois derniers propos me ſemblent tres-meſchans; & ie penſe que ce quatrieſme prins en tel ſens n'eſt pas meilleur. Mais ie prendray plus grande reſolution en vous oyant les examiner.

Conſut. 1. D. Croiez vous pas que noſtredit Seigneur fuſt home parfaict & aceompli touchant l'ame raiſonnable & ſes facultez, comme entendement, volonté, & memoire, dés le premier inſtant de ſa conception en la Vierge? M. Telle eſt ma foy, auec S. Gregoire, qu'incontinent que le Verbe eſt venu au ventre virginal, il a eſté home parfaict & accompli. Et comme dit S. Auguſtin: il a prins de nous, & pour nous ce qu'il n'auoit point, à ſçauoir l'humanité *preter detrimentum naturæ animæ ſuæ*, ſans aucun detriment de la nature de ſon ame. Ce qu'il prouue par ce que l'Euangeliſte dit: nous auons veu ſa gloire, ainſi que de l'vnique Fils du Pere. Et l'Apoſtre: En luy ſont cachez tous threſors de ſapience & ſcience. Puis, en meſme inſtant qu'il a eſté conceu, Iſaye dit que l'eſprit de ſapience, ſcience, entendement ont repoſé en luy; & l'Apoſtre apres Dauid, qu'il a eſté oinct de l'huile de lieſſe par ſur tous autres. Parquoy, ie croy conſtamment, que dés l'inſtant premier de ſa conception il n'eſtoit pas ſeulement plus parfaict que S. Iean & Ieremie, auſquels a eſté auancé l'vſage de raiſon: mais encor dix mille fois plus accompli en ſon ame, que ne fut onc le premier Adam dés le commencement de ſa creation. D. Or aiant donc dés lors parfait vſage de raiſon, & de franc arbitre; puis toutes les graces du S. Eſprit, qui le rendoient infiniement aggreable au Pere: qui l'euſt peu empeſcher d'aymer ledit Pere de tout ſon cœur? qui le retardoit d'aymer & ſouhaiter par efficace charité tous les humains? De franche & humble volonté, porter toutes les imperfections naturelles d'vn

L. 9. regiſt. c. 61.
L. 13. de la Trin. c. 10. 17 & 19.
S. Iean 1.
Coloſſ. 2.
Iſa. 11.
Pſ. 44.
Heb. 1.

petit corps encor enfermé dans la matrice? M. Perſone ne le pouuoit empeſcher: & auſſi ie croy fermement qu'il vaquoit lors à tout celà. D. Or tout celà eſtoient œuures aggreables au Pere, & par conſequent meritoires deuant luy. Et par ce, c'eſt ſans doute que lors il meritoit la redemption de tout le monde. M. La probation me ſemble bien ferme, & la concluſion euidente & certaine. Mais ie ſerois bien ayſe de l'ouyr confirmer par expreſſe parolle de Dieu.

D. S. Paul dit expreſſement, qu'en entrant au monde, il a dit au Pere, Me voicy, ie viens à fin de faire ô Dieu, ta volonté. Par laquelle volonté nous ſommes ſanctifiez, par l'oblation vne fois faicte du corps de Ieſus Chriſt. M. Voilà vn tres-beau & tres-euident teſmoignage: car l'Apoſtre notãt cela eſtre aduenu, quand le Chriſt entroit au monde, par incarnation ſe faiſant home, il monſtre aſſez reſolument qu'il a merité deſlors noſtre ſanctificatiõ, s'offrãt deſia à endurer en ſon corps toutes les peines qu'il plairoit au Pere d'ordonner. Puis adiouſtãt, que nous ſommes ſanctifiez par ceſte volõté, il condãne le malheureux qui n'a eu horreur d'eſcrire; *Nihil hæc omnia proderãt, nihil poterãt.* Qu'en diſent ces anciẽs Peres, & organes du S. Eſprit? D. Ces 3. Docteurs Latins, S. Primaſe, Ambrois, & Sedule enſeignẽt qu'il eſt entré au mõde, & s'eſt offert, quãd il a apparu en chair: & q̃ ſon entree n'eſt autre choſe que ſa miſſion, & apparition de ſon humanité par le myſtere de l'incarnation: & que lors il a fait ceſte offrande volontaire pour nous, qu'il a eu le corps de noſtre mortalité pour l'offrir. Oecumenius & Theophylacte, faiſant vn recueil de tous les anciens peres Grecs leurs predeceſſeurs, ſont de meſme foy & doctrine. Or dés ſa conceptiõ & les 9. mois ſuyuãs il auoit ce vray corps, il eſtoit manifeſté eſtre home à la Vierge ſa mere, à Ioſeph, à Zacharie, Elizabeth, & S. Ieã ſes proches parẽs: apres ſa natiuité les bergers des chãps, les Sages d'Oriẽt, Simeõ, Anne & autres ſãs nõbre l'ót recognu vray Dieu & home, vray Meſſie & redẽpteur du mõde: il eſt dõc manifeſte qu'il n'a attendu le ſeul article de ſa mort, pour ſe preſenter au Pere, & meriter noſtre ſanctification: mais qu'il a ce fait dés qu'il eſtoit encor au vẽtre de ſa mere, & tous le temps ſuyuãt. *Heb.* 10.

Le meſme Apoſtre declarant la gloire & exaltation
Philipp. 2. 3. de ſon nom diuin qu'entant qu'home s'eſt acquiſe & meritee noſtredit ſeigneur, dit tout ouuertemẽt, que c'a eſté pour ce qu'il s'eſt aneanti ſoy-meſme, ayant prins forme de ſeruiteur. Or il commença celà dés ſon incarnation; le continua en ſa natiuité; puis endurant eſtre tenté & affligé; ieuſnant, preſchant, trauaillant iours & nuicts en prieres, &c. Il eſt donc tout certain que lors il meritoit ſon exaltation, & la redemption de tous les humains, quoy que puiſſent bourdonner au contraire ces enfans de tenebres. M. Ie deſirerois bien ouyr la reſolution & doctrine de ce grand ſainct Auguſtin, ſur
Traicté 104. ſur S. Iean. ce poinct. D. La voilà bien claire & briefue. *Humilitas, claritatis eſt meritum: claritas, humilitatis eſt præmium.* L'humilité eſt le merite de ſa clarté: & la clarté eſt la recompenſe de l'humilité. Celle de ce grand S. Hilaire eſt auſſi belle & briefue: *Ob meritum obedientiæ dictum*
L. 9 de la Trinité. *eſt, Donauit illi nomen quod eſt, &c.* C'eſt pour le merite de ſon obeiſſance, qu'il eſt dict: le pere luy a donné vn nom, lequel eſt ſur tout nom. Et S. Ambrois dit:
Com. ſur le 2. c. és Philip. *Quid & quantum humilitas mereatur oſtendit.* L'Apoſtre par tels propos monſtre, & quoy, & combien merite l'humilité. Or ceſte humilité du Fils de Dieu incarné ne s'eſt monſtree en la ſeule mort: ains a commencé dés le premier inſtant de ſon incarnation, & a continué en tous les actes de ſa vie mortelle: il s'enſuit dõc que toutes ſes ſainctes actions ont eſté meritoires & de noſtre
4. ſalut, & de la glorification de ſon humanité. M. Certes il m'eſt aduis qu'aucunement il n'en faut douter, ains pluſtoſt luy en rendre actions de graces, & chanter ſes louanges. Ioint que l'ange du Seigneur s'apparoiſſant à Ioſeph par ſonge, luy commanda appeller le petit en-
S. Matth. 1. fant IESVS: qui vaut autant que, SAVVEVR, pour ce qu'il ſauuera ſon peuple de leurs pechez. Or ſoit encor au ventre de la mere, ſoit à la creiche, ſoit en Egypte, ſoit en Iudee, ſoit preſchant ou faiſant miracles, il eſtoit auſſi bien IESVS, qu'en mourant: il faiſoit donc touſiours les œuures qui meritoient noſtre ſalut.

5. D. Mais ſeroit-ce pas contre toute raiſon & iuſtice, q̃
1. Cor. 9. S. Paul ſeruiteur ſe promettroit loier, pour auoir preſché l'euangil de franc courage; & que noſtre Seigneur

son maistre n'euſt rien merité en euangeliſant? Que deuant ſa mort ſ'aſſeuraſt & vantaſt d'vne courõne de iuſtice que Dieu luy gardoit, pour ce qu'il auoit combatu le bõn combat, acheué ſon cours, & gardé la Foy; & que le Fils de l'home n'euſt rien merité ne faict pour nous par tant de trauaux & combats, qu'il a ſouſtenus trente trois ans? Et puis qu'apres les Profetes, ce meſme ſainct Apoſtre nous aſſeure que chacũ receuera ſon propre ſalaire, ſelon qu'il aura trauaillé: Moulin eſleue il pas ſes cornes contre la parole de Dieu, eſcriuant des tentations, afflictions, & tous autres ſaincts labeurs de noſtre Sauueur, *Nihil profuerunt, nihil potuerunt?* Si gloire & honneur ſont deuës à tout celuy qui fait bien, ſoit Iuif ou Grec: & celuy eſt digne de courõne, qui a deüement combatu, ce Huguenot eſt-il pas malheureux, de dire que noſtre Seign. pour innumerables biens-faicts au genre humain, & pour tant d'aſſaux du monde & du diable qu'il a ſouſtenus & repouſſez, n'a rien merité ne profité? Si celuy eſt bien-heureux qui endure tentation, & reçoit couronne de vie apres l'eſpreuue; pourquoy n'aura rien merité ne profité pour nous Ieſus Chriſt home, pour en auoir enduré & ſurmonté vne infinité? Et Dieu le Pere rendant recompenſe publique, à ceux qui l'auront prié, auſſi qui auront ieuſné en ſecret; la denieroit-il à tant de prieres feruentes, & ieuſnes admirables de ſon Fils incarné? Si celuy qui ne donne qu'vn verre d'eaũ froide, reçoit loyer de ſon bon œuure; eſtimerons nous celuy n'auoir riẽ merité ne profité, qui du tout s'eſt donné pour le ſalut de ſes freres? Si le royaume des ciels eſt deu aux poures d'eſprit, & qui pour iuſtice endurent perſecution, qu'ont merité l'humilité, la pauureté, la patience continuelle de noſtre Redempteur? Si throſnes de gloire ſont promis à ceux qui auront renoncé à quelques biens terriens pour l'amour de Dieu, eſt ce pas vn propos diabolique dire, que ce Fils de l'home n'a rien merité, ne profité cachant & cõme laiſſant trente & trois ans la gloire diuine, pour endurer les imperfections & perſecutions humaines? Bref, puis que le royaume & gloire des ciels ſont rendus pour recompenſe à ceux qui auront veſtu les nuds, nourri les affamez, abbreuué les alterez, recueilli les eſtrangers,

6. 2. Tim. 4.
7. Pſ. 61. Iſa. 1. Cor. 3. Gal. 6.
8. Rom 2. 2. Tim. 2.
9. S. Iac. 1.
10. S. Matth. 6.
11. S. Matth. 10.
12. S. Matth. 5.
13. S. Matth. 19.
14. S. Matth. 25.

visité les malades, & fait autres œuures de misericorde corporelle; il est tout certain & manifeste que nostre Seigneur ayant parfaictement accompli les vnes & les autres deuant que mourir, a par ces moyens parfaictement merité la redemption & salut pour tous ses esleus. M. Ie ne doute point de tout celà, & proteste toute ma vie le croire & enseigner ainsi que l'auez abondãment prouué par tant d'expresses paroles de Dieu. Mais i'ay vne tresgrande difficulté que ie vous prie de resoudre. D. Proposez tout ce qu'il vous plaira.

M. Puisque le Seigneur Iesus dés sa Conception, Natiuité, Circoncision, Oblation, & autres saincts œuures precedens sa mort, auoit assez merité la remissiõ de noz pechez, & le salut de tous les esleuz, qu'estoit-il besoin qu'il meritast encor tout celà en mourant? Sa passion, son sang espandu, son corps pendu au bois, sa mort ont ce point esté choses superfluës? D. Non, car Dieu le Pere auoit sagemẽt ordonné tout celà, & l'auoit ainsi promis par les anciens Prophetes, parquoy il a esté expediẽt que le Fils l'accomplist. M. Mais il semble que puisque nostre salut estoit ja merité deuãt que le Sauueur mourust, que sa mort n'estoit necessaire à cest effect. D. Si estoit puis que le Pere l'auoit ainsi estably. Ioint q̃ nostre Sauueur nous a voulu monstrer par tels moyens, combien il estoit riche en bonté, liberal en misericorde, puissant à sauuer, & copieux en redemption. M. Ha i'entens bien à ceste heure le poinct, c'est qu'il a merité par plusieurs fois & diuerses actions vne mesme chose, qui est le salut des humains: & d'autant sommes nous plus tenus d'admirer les profonds abismes de ses miserariõs, adorer ses bontez, & rendre graces de tout nostre cœur à sa diuine maiesté, qui a si amplement & largement espandu ses graces sur nous, & plus que suffisamment pourueu à nostre salut. Ie suis fort content & satisfaict. Poursuiuez.

S. Matt. 20. *S. Marc* 10. *S. Luc* 18. *S. Luc* 24.

Eph. 2. *Rom.* 10. *Isa.* 63. *Ps.* 119.

Que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt Dieu & home a eſté aſſez digne & agreable au Pere pour meriter quelque choſe enuers luy: & que ſes merites ſont aſſez ſuffiſans pour étre ſimplement oppoſez à ſon iugement: contre la 31. & 32. hereſie.

DOCTEVR.

SATAN ennemy mortel de noſtre ſalut ne voulant laiſſer aucun point d'iceluy ſans contradicions, a pouſſé Caluin en telle fureur, qu'il n'a eu horreur de condamner & abolir tant qu'il a peu, & la dignité de la perſone, & tout le merite de nótre Seigneur Ieſus Chriſt, le diſant *eſtre nul, & n'auoir riẽ peu meriter enuers Dieu, ſi on l'oppoſe à ſon iugement.* M. Pour Dieu, ne luy impoſez rien, ains citez fidelement ces propos. D. Ils ſont tels en latin: *Equidem fateor, ſi quis ſimpliciter & per ſe opponere vellet iudicio Dei, non fore merito locum: quia non reperietur in homine dignitas, quæ poßit Deum promereri.* Et luy-meſme les a tournés ainſi en François: *Or ie confeſſe biẽ que ſi quelqu'vn le vouloit ſimplement ou en ſoy oppoſer au iugement de Dieu, qu'il n'y auroit point lieu à nul merite: pour ce qu'il ne ſe trouuera point dignité en home, qui puiſſe obliger Dieu, ou rien meriter enuers luy.* Vous oiés qu'il nie IESVS CHRIST home auoir eſté digne de meriter quelque choſe que ce ſoit enuers Dieu. Et d'auantage que l'offrant & oppoſant ſimplement ou en ſoy, c'eſt à dire auec tout ce qu'il a enduré & fait pour nous, au iugement de Dieu, il ne ſera ſuffiſant, pour n'auoir rien merité. Que vous ſemble de ces points? *Inſtit. liure 2. c. 17. ſect. 1.*

M. Que c'eſt non ſeulement faire tresgrande iniure au precieux ſang & merite dudit Seigneur, ains auſſi rẽuerſer toute l'attente & eſperance du ſalut des humains, qui eſt fondé ſur iceluy, pour les renuoier à la recherche d'autres cauſes precedentes. D. Vraiement tel en eſt auſſi le iugemẽt des Miniſtres d'Alemaigne: car l'vn d'iceux eſcrit: *Hæc an non ſint ſimul & in Chriſti meritum* *Confut. 1. Tilẽ. Heshuſſius, ad finem libri de præſent. corp. Chriſt. Ihenæ, 1560.*

ac longè pretioſiſſimum ſanguinem contumelioſa, & nobis pernicioſa, dum nos non ex merito ſolius Chriſti pendere docent, ſed ab alia quadam priore gratia, ex cuius gratuito fauore ipſum etiam Chriſti meritum ſuam dignitatem & robur accipiat, facile eſt cuiuis Chriſtiano ſtatuere. M. Il me ſemble d'auantage, que la premiere hereſie, où il dit, en Ieſus Chriſt homme n'auoir eſté trouuée dignité qui peuſt rien meriter enuers Dieu, eſt aſſez condamnée par tous ces diuins arreſts, auſquels le pere çeleſte declare l'amour qu'il portoit à ce ſien fils incarné; comme quand en ſon bapteſme il tonna du ciel en terre. C'eſt cy mon Fils bien aimé, en qui i'ay prins mon bon plaiſir. Prononcea derechef le meſme oracle en ſa trans-figuration ſur la montaigne. Et qu'elle plus excellente dignité pourroit on iamais imaginer en home, qu'eſtre non ſeulement aimé, mais ſingulierement bien aimé de Dieu? Qu'eſtre aimé non ainſi que tresbon & loyal ſeruiteur, ains cõme vrayement Fils vnique, coëternel, eſgal, & de meſme nature, bonté & ſapience? Qu'eſtre celuy, auquel ceſt eternel & infini Dieu proteſte prendre tout ſon bon plaiſir? Tel eſtoit ce moienneur d'entre Dieu & les homes, Ieſus Chriſt home, ainſi que proteſte ſon Pere eternel; parquoy le Sectaire le priuant de toute dignité digne de meriter, par vn deteſtable ſacrilege dement en face le Seigneur.

7. *S. Matth. 3. & 17. S. Mar. 2. S. Luc 9. 2. de S. Pier. 1. 1. Tim. 2.*

D. Vous pouuez de meſme adiouſter tous les diuins propos que noſtredit Seigneur a tenus de l'amour de ſon Pere: cõme quãd il dit: le Pere aime le Fils, & lui dõne toutes choſes en main. Le Pere aime le Fils, & luy demõſtre toutes choſes qu'il fait. Le Pere m'aime, pourtãt que ie laiſſe ma vie, afin que ie la prene derechef. Comme le Pere m'a aimé, auſſi ie vous ay aimés. Pere, tu m'as aimé deuant la fondation du monde. Ie demeure en la dilection du Pere. Or il ne faut penſer que tant de repetitions ſoient vaines, ains croire qu'elles nous aſſeurent Dieu le Pere auoir tant aimé & priſé ce Fils de l'home ſon Fils, qu'on ne le pourroit eſtimer: & pour ce il ne l'a pas ſeulement rendu digne de meriter quelque choſe enuers ſoy, ains auſſi de vrayement ſatisfaire pour les pechez de tout le monde, & lauer efficacement tous les eſleus en ſon ſang. M. I'eſtime auſſi que c'eſt à ceſte

3. *S. Iean 3. S. Iean 5. S. Iean 10. S. Iean 15. S. Iean 17. S. Iean 15.*

occasion que S. Paul escrit, qu'il nous a rendus agreables en son bien-aimé, par le sang duquel nous auons redemption, remission des pechez selon les richesses de sa grace. Et ailleurs, nous exhorte de rendre graces au Pere, qui nous a faits idoines à participer à l'heritage des saints en la lumiere. Lequel nous a deliurez de la puissance des tenebres, & nous a trãs-portez au royaume du Fils de sa dilection. D. Mais comme n'eust eu dignité en luy de meriter enuers Dieu ceste home deifié, par lequel, & pour lequel (dit au mesme lieu l'Apostre) toutes choses sont creées & consistent? Qui est le chef du corps de l'Eglise, tenant le premier lieu en toutes choses, & auquel le Pere a voulu qu'habitast toute perfection? Par lequel il s'est reconcilié toutes choses, appaisant par le sang de la croix d'iceluy, les choses qui sont tãt en terre, qu'és ciels? M. Brief, puis qu'il estoit du tout sans peché; & outre que tous les dons du S. Esprit luy ont esté donnés sans mesure; voire que toute plenitude de diuinité habité en luy corporellement, il faut bien penser ceux là estre sous le masque de fideles & reformés, pires que Iuifs & Moamerains, qui l'osent dire tant despourueu de dignité & grace, qu'il n'ayé onc peu riẽ meriter enuers Dieu. Pour ce laissons les là ainsi que Payens & Publicains, & examinons leur second erreur.

4. *Ephes.* 1.

5.

Coloss. 1.

6.

1. *de S. Pier.* 2

S. Iean 8.

S. Iean 3.

Coloss. 2.

D. Il est facile de prouuer, que Iesus Christ Dieu & home consideré auec tous ses merites & satisfactions, est trespropre & tressuffisant, pour estre simplemẽt opposé au iugemẽt de Dieu le Pere, cõme Mediateur idoine & propre, pour le nous reconcilier, rendre propice, & satisfaire à toutes les peines deuës à nos pechez, voire selon toute rigueur de iustice: contre l'heresie Caluinique. Premieremẽt, par tous ces beaux & excellens tesmoignages de l'escriture ausquels le S. Esprit nous asseure, qu'absolument tous homes ont esté rachetez, iustifiez, sauuez, glorifiez par nostredit Seigneur Iesus Christ: car celà ne seroit proprement ne vrayement dit de luy, s'il n'eust esté plus qu'idoine & suffisant redempteur. M. L'escriture est abondante en tels arrests, comme quand il est escrit dés le commencement de l'euangile son nom sera IESVS, car il sauuera son peuple de leurs pechez. Il baptisera au S. Esprit & en feu, c'est à di-

Confutations du second erreur.

1.

S. Matth. 1.

S. Matth. 3.

re il nettoira, cõſumera, & purgera tous pechez. Il nettoira ſõ aire, & aſſẽblera ſon fromẽt au grenier. Le Fils de l'home eſt venu pour ſeruir, & donner ſa vie en rançon pour pluſieurs. Mõ ſang eſt eſpãdu pour pluſieurs, en remiſſion des pechez. Voicy l'Agneau de Dieu, qui oſte les pechez du monde. Dieu a donné ſon Fils vnique, afin que quiconque croit en luy, ne periſſe: ains ait vie eternelle. Il a donné puiſſance à tous ceux qui l'ont receu, d'eſtre faits enfans de Dieu. Et quel plus grand pouuoir, pourroit on deſirer à vn Redẽpteur? Les Apoſtres auſſi magnifient les effets de ceſte redemption, eſcriuans: Ieſus Chriſt nous a eſté fait ſapience, iuſtice, ſanctificatiõ & redẽption. Par le ſang d'icelui nous auõs redemption, remiſſiõ des pechez, &c. En lui nous auõs deliurance par ſon ſang, remiſſion des pechez. Il s'eſt donné ſoy-meſme en rançon pour toutes gens. Il s'eſt donné ſoy meſme pour nous, afin qu'il nous rachetaſt de toute iniquité, & nous netoiaſt, pour luy eſtre vn peuple peculier. Vous auez eſté rachetez non point par or, ou par argent: mais par le ſang precieux de Chriſt, comme d'vn agneau ſans ſouillure & ſans tache. Brief, tous les ſaints luy chantẽt en actiõs de graces, Tu nous as rachetés ô Dieu par ton ſang, de toute lignee, & langue, & peuple, & nation. D. O que l'hereſiarche Hugnotic eſt donc malheureux d'ainſi le vilipender & fouler aux pieds, comme inſuffiſant à noſtre redemption & ſatisfaction! Quel blaſfeme il commet le diſant n'auoir aucun lieu de merite, s'il eſt en ſoy oppoſé au iugement de Dieu? En quels fureurs il precipite les auditeurs de ſes preſches, leur faiſant accroire, que IESVS CHRIST Dieu & home, cõſideré auec tous ſes iuſnes, ſes oraiſõs, ſes trauaus, ſes ſueurs de ſãg & d'eau, ſõ humilité, ſa charité, ſa patiẽce, ſes liens, ſes iniures, ſes buffes, ſes fouets, ſes crachas, ſes poignãtes eſpines, ſa croix, ſes cloux, ſon ſang: & pour abbreger, cõſideré auec toutes les angoiſſes de ſon ame, toutes les triſteſſes de ſon eſprit, tous les ſouſpirs de ſon cœur, toutes les larmes de ſes yeux, tous les cris de ſa bouche, douleurs de ſõ corps, oppoſé ſimplement au iugemẽt de Dieu pour nous, *n'a lieu d'aucun merite, enuers lui*! Eſt ce pas dementir en face le S. Eſprit, qui nous reuele, que par tels moiens il nous a rachetés,

S. Matth. 5.
S. Matt. 20.
S. Matt. 26.
S. Mar. 10.
S. Iean 1.
S. Iean 3.
S. Iean 1.
1. Cor. 1.
Gal. 3.
Epheſ. 1.
Coloſſ. 1.
1. Tim. 2.
Tit. 2.
1. Petr. 1.
Apoc. 1.

il a nettoié & remis nos pechez, il a paié pluſqu'à iuſte & rigoureux prix noſtre rançon, faits enfãs de Dieu, & ſes coheritiers? M. Pour dire tout en vn mot, c'eſt tout à plat le renier eſtre le vray Sauueur des homes: & abolir toute la creance & eſperance des poures humains.

D. Il faut en ſecond lieu peſer auec grande foi, reuerẽ- 2.
ce, & attẽtion tous autres lieux de la parole de Dieu, où nõ ſimplemẽt, mais auec grãdes emphaſes & exaggerations le meſme ouurage de noſtre redẽption eſt du tout rapporté à noſtredit Seigneur: par ce q̃ telles additions & amplifications monſtrent aſſez ſon merite & ſatisfaction auoir eſté treſſuffiſans pour oppoſer au iugemẽt de Dieu, & effacer l'obligation du decret arreſté contre nous. M. Vrayement ce bel ordre que vous tenez à accommoder ainſi bien les eſcritures, me fait reſſouuenir d'vne belle amplificatiõ que fait S. Pierre, és propos que i'ay tantoſt allegué. Il dit, que nous n'auons point eſté rachetés par choſes corruptibles, comme par or, ou par argent; qui ſont les choſes que le monde a pour plus precieuſes, & par leſquelles les homes rachetent les vns les autres de ſeruitude, priſon & mort: mais par le ſang, non tel quel, mais precieux & ineſtimable: de Chriſt vrai Dieu & vray home en vnité de perſone: comme d'vn agneau ſans ſouilleure & ſans tache, voilà la parfaite innocence & douceur tant plaiſante à Dieu, auec la figure de la loi accõplie. Leſquelles amplificatiõs monſtrent bien, q̃ le prix de noſtre rançõ a eſté de ſi grand'eſtime & valeur, que Dieu le Pere la receu & eſtimé cõme treſſuffiſant pour ſe cõtenter. D. Tout celà eſt biẽ dit: mais S. Paul triõfe bien encor plus de l'exaggerer & amplifier, cõparant le ſecõd Adam au premier, la remiſſion à la coulpe, la bõté de Dieu à la malice humaine, ſalut à perditiõ, peché à grace, & l'admirable efficace du ſang & merite de Ieſus Chriſt à la contagiõ du peché & demerite d'Adã. Le don (dit-il) n'eſt pas cõme le forfait. Car ſi par le forfait d'vn pluſieurs ſont morts, beaucoup pluſtoſt la grace de Dieu, & le dõ par la grace qui eſt d'vn home IESVS CHRIST, a redõdé ſur pluſieurs. M. Cela mõſtre biẽ que la grãdeur de la grace acquiſe par les merites du Seigneur eſt bien plus ample & magnifique, q̃ celle de la condãnatiõ, en laquelle a eſté

1. de S. Pier. 1

Rom. 5.

enueloppé tout le genre humain : & qu'il eſt bien plus ſuffiſant à ſatisfaire pour les homes, qu'Adã à les obliger. D. Il adioute incontinent: Et n'eſt pas ainſi du don, comme de ce qui eſt entré par vn qui a peché. Car le iugement eſt d'vn en condamnation : mais le don eſt de pluſieurs forfaits à iuſtificatiõ. Car ſi par le forfait d'vn la mort a regné: beaucoup pluſtoſt ceux qui reçoyuent l'abondance de grace & du don de iuſtice, regneront en vie par vn Ieſus Chriſt. Comme donc par le forfait d'vn, à tous homes en condamnation, ainſi auſſi par la iuſtification d'vn à tous homes en iuſtification de vie. Car comme par la deſobeiſſance d'vn home pluſieurs ont eſté rẽdus pecheurs, auſſi par l'obeiſſance d'vn pluſieurs ſeront rendus iuſtes. M. Voylà de merueilleuſes amplifications & tresbelles exaggerations.

Et faut bien recueillir d'icelles, que d'autãt que le Seigneur Ieſus Chriſt en tout & par tout ſurmonte Adã, auſſi ſon merite ſurmonte le peché, ſa grace aneantiſt la malediction, ſa ſatisfaction nous affranchit de nos dettes, ſa remiſſion nous abſout du rigoureux iugement, & ſa vie engloutit noſtre mort. D. Eſt-il donc pas bien euident, que noſtre Seigneur muny de ſes merites & ſatisfactions nous eſt vn bouclier aſſez fort, & rempar aſſeuré, pour oppoſer à l'ire & iugement de Dieu? Le meſme Apoſtre continuant à magnifier & exalter ces merites de noſtre Seigneur eſcrit de rechef: Quãd vous eſtiez morts en pechez, il vous a viuifiez enſemble auec luy, vous ayant pardonné tous vos pechez. Et ayant effacé l'obligation qui eſtoit contre nous, laquelle giſoit és ordonnances, & nous eſtoit contraire: & qu'il a aboſie & fichee en la croix, ayant deſpouillé les principautez & puiſſances, leſquelles il a publiquement menees en monſtre, triomphant d'icelles en ſoy-meſme. Nous ayant acquis vie par remiſſion de tous pechez qu'il a meritee, s'eſt il pas ſuffiſamment oppoſé au iugement diuin, qui nous condamnoit tous à mort? Ayant par meſme moyen, non ſeulement retiree, mais auſſi autant hardiment que iuſtement effacee & comme deſchiree la cedule de noſtre obligation, eſt-ce pas manifeſtemẽt declarer, qu'il auoit payé toutes nos dettes, & entierement ſatisfaict à Dieu de tout ce que nous deuions à

Coloſſ. 2.

ſon iugement? Les obligations ſont elles du tout abolies, que les creanciers ne ſoyent totalement ſatisfaits & contens? Le prix donc de noſtre redemption offert au Pere par le Fils incarné, a eſté pluſque ſuffiſant pour noſtre entiere reconciliation. M. Certes ie le croy ainſi, & m'eſt aduis que ce meſme Apoſtre le confirme encor ailleurs, diſant par belles amplifications & exaggerations: Que par ſon propre ſang, il eſt entré vne fois és lieux ſainets, ayant obtenu vne redemption eternelle. Car ſi le ſang des taureaux & des boucs, & la cendre de la geniſſe eſpandue, ſanctifie les ſouillez, quant à la pureté de la chair, combien plus le ſang de Chriſt, qui par l'Eſprit eternel, s'eſt offert à Dieu ſoy-meſme, ſans nulle tache, nettoira il voſtre conſcience des œuures mortes, pour ſeruir au Dieu viuant? D. Pour vray, voylà autant d'emphaſes & amplifications de l'excellence des merites de noſtre Seigneur, que de periodes. Par ainſi il pourroit à meilleur droict dire de nos pechez qu'il auoit entreptis d'effacer, & de ſa paſſion, que ne fiſt onc Iob, Si mes pechez eſtoyent peſez, & mes douleurs fuſſent enſemble eſleuez en la balance, elles ſeroyent plus peſantes, que le grauier de la mer. *Hebr. 9.* *Iob 6.*

Tiercement la façon & maniere que Ieſus Chriſt a tenue, à payer le prix de noſtre redemption à Dieu ſon Pere, eſt ſouuent en l'eſcriture appelee iuſtice & iugement: qui eſt vn vray argument & preuue manifeſte, qu'il y a gardé toute eſquité, & payé en toute ſuffiſance & largeſſe tout ce qu'on pouuoit requerir pour noſtre ſalut. Maintenant (dit-il) eſt le iugement de ce monde: maintenant le prince de ce monde ſera ietté dehors. Et ſi ie ſuis enleué de la terre, ie tireray tous homes à moy. Et l'Apoſtre eſcrit, que Dieu la ordonné pour propiciateur par la foy au ſang d'iceluy, pour demonſtrer ſa iuſtice, pour la remiſſion des pechez precedans par la patience de Dieu. C'eſt auſſi pourquoy Dauid s'exclame: O mon Dieu & mon ſeigneur, eſueille toy, leue toy & ſois attentif à mon iugement & ma cauſe. Iuge moy ſelon ta iuſtice, Seigneur mon Dieu, & que les ennemis ne s'eſiouiſſent point de moy. Et ailleurs il chante encor par ſes vers, qu'en ce myſtere, Iuſtice & Paix ſe ſont baiſees: Verité eſt germee de la terre, & Iuſtice a tegar- 3. *S. Iean 12.* *Rom. 3.* *Pſ. 34.* *Pſ. 84.* *Pſ. 9.*

dé du ciel. Les ciels ont annoncé sa iustice, & tous peuples ont veu sa gloire. Chantez à Dieu, car il a fait merueilles. Sa dextre & son sainct bras luy ont acquis salut. *Ps. 97.* Il a manifesté son salut, & a reuelé sa iustice deuant les yeux des Gentils. Où se feroit tant magnifiquement paroistre ceste Iustice, sinon en ce qu'il dit apres, qu'il y a *Ps. 129.* propiciation, & copieuse redemption enuers Dieu? Et comme seroit abondante & ample ceste redemption, si le redempteur ne pouuoit estre opposé simplement au iugement diuin? Ou comment iuste, s'il ne s'estoit trouuee en luy dignité, pour meriter quelque chose enuers Dieu? M. Il n'y a point de faute, que Caluin a malheureusement blasfemé contre le Seigneur Iesus, & l'equité du Pere celeste, d'en penser & escrire autremẽt: & me semble assez conuaincu d'execrable impieté, par tant d'expresses parolles de Dieu qu'auons produites contre luy. Seulement ie desire vn peu ouïr ce qu'ont enseigné les Docteurs de l'Eglise touchant ce point.

D. Les Scholastiques se fondent sur ces tresbelles & 4. fermes raisons. La satisfactiõ & merite de Iesus Christ pour le moins est autant infiny de la partie de Dieu auquel il a offert, & pour l'ordonnance & gloire duquel a esté faict, comme peuuẽt estre les pechez de tous humains. Parquoy, à toute rigeur de iustice il a satisfaict pour tous pechez, & nous a suffisamment merité toute 5. grace & gloire. Outre, les actions sont prisees & estimees selon l'excellence des personnes d'où elles procedent. Celuy qui a merité & satisfaict pour nous, n'est seulement homme tetalement sainct, & franc de toute obligatiõ de peine, tristesse, honte, & mort; ains aussi *2. Cor. 5.* rempli de toutes graces diuines; voire Dieu naturel & eternel, selon que dit S. Paul, Dieu estoit en Iesus Christ se reconciliãt le monde. Il est donc tout manifeste, que toutes les actions qu'il a faictes pour nous racheter & sauuer, doiuent estre prisees & estimees infiniement.

6. D'auantage, en toute iuste redemption il faut bien cõsiderer & peser le prix de ce qui est offert pour le rachat: & la chose rachetee. Or ce qu'a offert Iesus Christ, *Heb. 9.* a esté soy-mesme tout entierement, comme note bien S. Paul disant, Par le S. Esprit s'est offert soy-mesme, sauoir est Dieu & homme en vne seule personne; corps

& ame auec toutes leurs facultez; tout ſon ſang iuſques à la derniere goute qu'en tira le gendarme auec ſa lãce; toute ſa vie iuſqu'au dernier ſoupir: qui ſont choſes ineſtimables & inapreciables. La choſe rachetee eſt la miſerable & chetiue race humaine, foin, herbe des chams, ombrage, vanité, pouſſiere, cendre, & puãte viãde à vers. Ie vous laiſſe à penſer, de cõbien donc le prix ſurmonte la marchandiſe: & combien nous deuons abhorrer le Hugnotage, qui le foulle & rabaiſſe tant indignement. Finalement ſi Ieſus Chriſt homme ſimplement oppoſé au iugement de Dieu, n'auoit peu ſuffiſamment nous recõcilier à luy par ſon merite, en vain il ſeroit incarné, en vain il euſt trauaillé 33. ans en ce monde, en vain fuſt eſté crucifié, en vain fuſt mort, en vain euſt mis ſa vie pour ſes oüailles, en vain euſt inuité & faict inuiter par ces Apoſtres tous hõmes de croire & eſperer en luy, comme ayant toute puiſſance du Pere au ciel & en la terre. Et qu'eſt celà autre choſe, que renuerſer de fonds en comble toute la foy & religion des Chreſtiens? Que condemner tous les Prophetes, qui ont teſmoigné de ce vray Meſſie & Sauueur des hommes? Que reprendre tous les Apoſtres, reprouuer tous les martyrs, & damner tous les ſaincts Eueſques & paſteurs, qui tous ont creu & enſeigné, que les merites & ſatisfactions du Redempteur ſont aſſez ſuffiſans de ſauuer non ſeulement les eſleus, mais auſſi tout le monde? 7.

M. Quelle en eſt la cõcluſion de l'Egliſe Romaine? D. Celle que i'ay deduite. Mais ſi vo' en voulez vn bel arreſt, liſez la Decretale de Clemẽt 6. où il reſoult, qu'vne petite goutte du ſang de Ieſus Chriſt, à cauſe de l'vniõ hypoſtatique qu'eſt entre ſon humanité auec le Verbe, euſt eſté ſuffiſante pour noſtre redemptiõ. Et afin que telle ſentence ne vous ſemble legere, voyez preſque le meſme propos dans ce grand Theologien Gregoire Nazienzene: *Nullum miraculum* (dit-il) *cum ſalutis mea miraculo conferendum eſt, in quo exiguæ cruoris gutte orbem vniuerſum inſtaurarunt, &c.* De meſme foy & doctrine ſont ſainct Baſile ſur le pſ. 12. ſainct Cyril d'Alexand. l. 11. ſur ſainct Iean, ch. 34. Theodoret Dialogue 2. & entre les Peres Latins ſainct Auguſtin l. 13. de la 8. *Inter extrauagantes comm. Vnigenitus.* *Orat. 2. de Paſch.*

Trinité c.13.& 14.S.Ambrois li.4.ſur S.Luc,c.17.S.Hilaire can. 14. ſur S.Matth: S. Leon ſerm. 11. & 12. de la Paſſion: S.Cyprien ſerm.de la Paſſion:& pour conclure, telle a touſiours eſté la creance & doctrine de tous les Saincts.

M. Mais que reſpondez vous à ce que Caluin dit, que Dieu ne peut eſtre obligé ne detteur és homes? D. Auec S. Auguſtin, que Dieu eſt tant bon, tant liberal, & tant fidele, qu'il ne s'eſt pas ſimplement fait noſtre detteur par ſes diuines promeſſes, ains s'eſt voulu obliger par la cedule des ſainctes eſcritures, & hauts ſermens qu'il a faits, pour du tout aſſeurer nos conſciences en ſa verité. Et pour ce qu'il ayme miſericorde & iugement, il faut qu'il exhibe ce qu'il a promis. Eſtant fidele en toutes ſes parolles, & conſtant en ſes promeſſes, nous le pouuons en toute reuerence ſommer de les accomplir. Voire luy dire: *Feci quod iuſſiſti, redde quod promiſiſti:* Parquoy il eſtoit treſ-raiſonnable, qu'il rendiſt tel loyer, à tant de merites de ſon Fils vnique, Sauueur de tout le monde. M. Ie ſuis fort bien ſatisfait de tous ces points, qui concernent l'humanité, puiſſance, actions, doctrine, conuerſation, & merites du Seigneur Ieſus: ie deſire maintenant entendre de vous quels erreurs Caluin & les ſiens ont inuentez ou renouuelez contre ſa Paſſion, & les fruits d'icelle: car i'ay opinion qu'ils s'y embrouillent bien auant. D. Nous les examinerons vn autre fois: faiſons fin maintenant au Dialogue par ceſte priere.

Enarrat. in pſ.109.

Conc.2.in pſ.32.

Serm. 31. & 39. de verb. Dom.

O IESVS, Roy des Roys, ſeigneur des ſeigneurs, premier nay d'entre les morts, & prince des Roys de la terre: alpha & omega, commencement & fin, qui es, qui as eſté, & qui es à venir le tout-puiſſant, Fils vnique & tres-aymé du tout-puiſſant: Lumiere qui illumine tout home venant en ce monde, qui és yſſu du Pere, deſcendu du ciel, & es venu au monde te faiſant vray Fils de l'home par aſſomption de noſtre humanité au ventre d'vne treſſaincte Vierge: où demeurant neuf mois home tout parfect, tout-puiſſant, tout-ſauant, tout-ſainct, tout plein de grace & verité, tout-heureux ſelon l'ame, mais patible ſelon le corps, y as heureuſement commẽcé le magnifique ouurage de noſtre redemption: puis en es ſorty à porte fermee, c'eſt à dire, par natiuité autant

Apoc.1.& 17.

S.Iean 1.

S. Iean 10.

S.Luc 1.

S. Matth. 1.

Iſa.7.

Dan.2.

tant diuine & miraculeuſe, qu'y auois eſté conceu, & as habité trente trois ans entre nous, pour auec toute vertu de l'Eſprit diuin, nous enſeigner les volontez & iugemens de ton Pere, nous confirmer par tes miracles, nous informer par tes exemples, nous recõcilier par tes interceſſions, nous ſauuer par tes merites, nous deliurer & affranchir par tes ſatisfactions: Nous te ſupplions de tout noſtre cœur, de toute noſtre ame, & de toutes nos forces, eſtendre ſur nous les ailes de ta ſaincte protection, nous recueillir & maintenir ſous icelles tout le temps de noſtre peregrination. Deliure nous Redẽpteur, de tous nos pechez, preſerue nous d'erreurs, defend nous de tous ennemis viſibles & inuiſibles: & nous fay tellement viure ſelon tes commandemens, que nous puiſſions iouïr de tes promeſſes. Seigneur noſtre Dieu, qui as marché à pied ſec ſur les ondes de la mer, & de ta main as r'addreſſé S. Pierre qui commẽçoit à ſe noyer, & as trois fois deliuré S. Paul de naufrage, deliure nous des furieuſes tempeſtes & horrifiques vagues de ceſte mer mondaine, afin que mourans en nous, & viuans en toy, nous beniſſions ton nom à jamais. M. Ainſi ſoit il, frere.

Ezech. 44. *S. Iean* 1. *S. Luc* 3. *S. Iean* 1. 3. 5. 17. 18.

Pſ. 16. 35. 56. 60. 62. 90. *S. Matth.* 23.

S. Mat. 14. *2. Cor.* 11. *Gal.* 2.

DIALOGVE CINQVIESME, AVQVEL sont examinez 16. erreurs des pretendus reformez, contraires à ce que tous bons Chreſtiens doyuent croire & eſperer des angoiſſes, paſſions, douleurs & mort de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Et premierement de la conſolation & vtilité que reçoyuent nos ames en la contemplation du Sauueur crucifié: contre le premier erreur.

MINISTRE.

VOyez que la deuotion que i'ay d'entẽdre le reſte des erreurs qu'embraſſent les pretendus reformez, me fait leuer matin & vous venir attendre icy. D. Ie prie noſtre Seigneur, qui a prins garde au grand eſtude de l'eunuque d'Ethiopie, vous en ſçauoir gré, & recompẽſer ceſte voſtre bõne affection. Or ie vous veux maintenant reciter iuſ-

Act. 8.

ques à quinze erreurs, que i'ay trouuez aux liures de Caluin, contre ce que tous bõs Chreſtiens doyuẽt croire, de la paſſion, mort & ſang de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, & les fruits d'icelle. Le premier eſt vne generale & vniuerſelle iniure, qu'il fait à tout le myſtere de la croix, crucifiement & paſſion de noſtredit Seigneur, rẽdãt tout ce grãd & ſouuerain benefice inutile, *tãt qu'en la contemplation d'iceluy nos ames n'y trouuent que matiere de deſeſpoir.* M. Cottez fidelement les lieux & propos. D. Sur S. Matthieu chap 16. verſ 21. il eſcrit: *Certè cùm in cruce Chriſti tantùm appareat carnis infirmitas, donec ad reſurrectionem ventum fuerit, in qua relucet Spiritus virtus, non reperiet fides noſtra quo ſe erigat, vel ſuſtentet.* Ie ne le repren pas en ce qu'il dit, la vertu du S. Eſprit reluire en la reſurrectiõ de noſtre Seigneur: mais de ce qu'il tiẽt qu'en ſa croix apparoiſſe ſeulemẽt l'infirmité de la chair, & q̃ la foy des Chreſtiẽs n'y trouuera matiere de ſe dreſſer, cõſoler, & aider. Il accroiſt encor ſon erreur par ce propos plein de blaſpheme. *In Chriſti morte ſpectaculũ deſperationis plenũ occurrit. En la mort de Chriſt ie preſẽte vn ſpectacle plein de deſeſpoir.* Par ainſi (à ſon aduis) nous nous trompons de mettre toute l'eſperance & attente de noſtre ſalut au myſtere de la paſſion, ſang, & mort de Ieſus Chriſt, *veu* (dit il) *que tout y eſt plein de deſeſpoir pour nous.* M. I'ay iá horreur au ſeul recit de propos tant abhominables, & d'ouir ainſi renuerſer toute la foy, eſperance, & religion des Chreſtiens. D. Attendez encor vn peu & vous orez bien augmenter ſes blaſfemes. Sur S. Iean ch. 14. verſ. 14. parlant de ce que les Apoſtres deuoyent voir pendre leur bon maiſtre en croix, il adiouſte: *Quelle choſe y auoit il en ce ſpectacle, ſinon matiere de deſeſpoir extreme?* M. Ceſte vehemence d'interroguer, iointe au ſupremelatif degré, *extreme*, accroiſſent bien l'iniure qu'il fait au Seigneur, & au principal myſtere de noſtre ſauuement.

Sur S. Matt. c. 27. verſ. 57.

Mais laiſſez moy premierement confuter ceſt erreur Caluinic, par ſon meſme autheur. Sur S. Iean ch. 1. Il dit *que lors ſeulemẽt nous ſommes reconciliez à Dieu par la grace de Ieſus Chriſt, ſi nous nous addreſſons droit à ſa mort, & ſi nous auõs cecy pour tout reſolu, que luy eſtãt crucifié eſt le ſacrifice vnique de purgatiõ, par lequel toutes nos fautes ſõt abolies.* Et ſur

Confutatiõs. 1.

Gal.6. le chapitre 6. il dict encor : que nous nous pouuons
1.Cor.1.& 2. bien vanter auec sainct Paul, *que nous n'auons rien d'ex-*
2. *cellent que Iesus Christ crucifié : pour ce qu'auſsi toſt que nous*
nous detournons du ſacrifice de ſa mort, nous ne pouuons rien
rencontrer que la mort. D. Si nous addreſſants à ſa mort,
nous trouuons reconciliation auec Dieu, purgation de
toutes nos fautes, & la vraye vie; noſtre foy y à bien
dequoy ſe redreſſer, conſoler, & eſperer en Dieu: non
de ſe deſeſperer, comme il blaſpheme. M. Sur le chapi-
3. tre 8. du meſme Euangeliſte il eſcrit: *Vray eſt que Chriſt*
en la croix meſme triomfa glorieuſement ſur Satan deuãt Dieu
& ſes Anges, ayant effacé l'obligation du peché, & abolie la
condamnation de mort. Et ſur le chapitre ſuyuant: *C'eſt-cy*
4. (dit-il) *le principal de la foy, que nous ſçachions que noz pe-*
chez ſont effacez par le ſacrifice de ſa mort, & que par iceluy
nous ſommes reconciliez à Dieu. D. Puiſque le principal de
noſtre foy conſiſte à croire, que noſtre Seigneur par ſa
croix triomfe ſur Satan, efface les pechez, abolit noſtre
mort, & nous reconcilié a Dieu, comment n'y trouue-
rions nous que matiere de deſeſpoir? Le fondement de
toute eſperance, pourroit il eſtre matiere de ſe deſeſpe-
rer? Voylà comme voſtre Samſon s'accable ſoubs ſa
ruine: & voſtre Goliat eſt eſgorgé de ſon couteau. M.
5. Plus, ſur le ch. 13. il dit, *que la croix eſt glorieuſe & honorable*
à Ieſus Chriſt: & qu'en icelle tout le monde doit contempler vne
bonté ineſtimable de Dieu, comme en vn theatre excellent &
treſmagnifique: & que la gloire de Dieu le pere n'eſt ſi claire-
ment monſtree en choſe de ce monde, qu'en la croix de ſon fils:
qu'en icelle le peché eſt aboly, le ſalut rendu, tout le monde reſtau-
ré, & toutes choſes remiſes en bon ordre. D. Il blaſpheme
donc trop malheureuſement d'eſcrire ailleurs, qu'il n'y
a que matiere de deſeſpoir extreme: veu qu'au contrai-
re il y a tant d'occaſions de bien excellemment eſperer
6. en Dieu. M. Sur le chapitre 17. il tient encor ces propos:
En ceſte mort de Chriſt nous apercenons vn honneur plus que
magnifique, lequel eſt caché aux meſchans. Car nous recognoiſ-
ſons qu'en icelle les pechez ont eſté effacez, le monde reconcilié
à Dieu, la malediction abolie, & Satan mis bas. Et ſur le cha-
pitre 19. *Nous ſommes enſeignez que tout l'accompliſſement*
de noſtre ſalut, & toutes les parties d'iceluy conſiſtent en ſa
7. *mort.* D. Comment oſe il donc dire, qu'il n'y a que ma-

tiere de deſeſpoir? Que noſtre foy n'y trouue argumẽt de s'edifier & cõſoler? Se manifeſte il donc pas eſtre du nombre de ces meſchans, auſquels eſt caché le profit de ce myſtere? M. Certes ie ne l'en ſçaurois excuſer. Voulez vous que ie le confute encor par autres propos ſiens ſur S. Matthieu, & ſur S. Paul? D. Celà ſeroit poſſible trop long: puis vous auez deſia aſſez amené de ſes contradictions en ce poinct, il vaut mieux que vous me laiſſiez vn peu dire. M. C'eſt raiſon.

Fruits de la contemplatiõ de Ieſus crucifié.

D. Tout Chreſtien leuant les yeux de l'ame pour cõtempler le myſtere de Ieſus Chriſt crucifié, y verra premieremẽt vn merueilleux exẽple de la rigoureuſe iuſtice de Dieu, puniſſant de façon ſi tragieque noz peehez ſur le corps humain de ſon fils, l'abbaiſſant au rãg d'vn poure ſeruiteur, l'aneantiſſant iuſques à endurer mille opprobres, battures, meurtriſſeures, & playes en toutes les parties de ſon corps: & finalement le liurant à vne mort la plus ignominieuſe & cruelle du monde. Et par ceſte occaſion noſtre foy d'vn courage genereux ſe dreſſera & eſleuera contre tous pechez, comme choſes deteſtables & hais de Dieu, & les fuira cõme le diable, pour n'encourir par ieeux l'indignatiõ de ce ſouuerain ſeigneur & pere. Secondement, elle contemplera en ce miroir du crucifix l'infini amour de Dieu enuers le gẽre humain, duquel il ſemble auoir plus fait de eas, que de l'honneur, repos, & vie de ſon fils vnique: aymãt mieux qu'il fuſt ainſi deshonoré, vilipẽdé, tourmenté, & mis à mort, que l'home demeuraſt en eſtat de perdiciõ. Et par ceſte meditatiõ s'embraſera vn feu ineroyable d'amour diuin, s'aſſeurant que Dieu l'ayme infinyment, par ainſi croiſtra vn ferme eſpoir de ſõ ſalut, & finalemẽt emploira tout ſõ cœur, toute ſõ ame, toute ſa pẽſee, & toutes ſes forees, à luy rẽdre les plus hũbles actiõs de graces qu'elle pourra. Tiereemẽr, la foy Chreſtiẽne meditãt le myſtere de la paſſiõ, contẽple les effets de l'infinie puiſſance, force, & vertu de ce Dieu incarné, ſurmontãt par tel combat toutes les forees de la mort, briſant la teſte du maudit ſerpent iuſques alors indõpté, le pourſuyuant iuſques à ſes eachots infernaux pour l'y enferrer & lier, luy bſter ſes deſpouilles, en deliurer ſes bons ſeruiteurs; puis malgré les meurtriers & la mort meſme, triõfam-

8.

9.

10.

Gen. 3.
2. Io. 3.
S. Luc 11.
Apoc. 20.

11. ment ressusciter, & nous ouurir les ciels. Quartemẽt, la
foy y considerera vne sagesse incomprehensible d'auoir
trouué vn moyẽ si admirable & propre de sauuer l'ho-
me iustement damné, en vsant enuers luy d'vne singu-
liere grace, sans toutesfois enfraindre les loix de sa iu-
stice: punissant les forfaits, en la mesme nature qui les
12. auoit cõmis. Quintement, y verra vne misericorde infi-
nie, par laquelle tous pechez sont suffisamment effacez,
tous homes adoptez pour estre fils de Dieu, & partici-
pans de sa gloire celeste, sans que iamais l'ayent merité.
13. Sextemẽt, trouuera vne liberalité de Dieu plusque ma-
gnificque, exposant à si bon marché toutes les gouttes
de sõ sang, toutes les parties de son corps, & tous les sens
de sa nature humaine aux tourmens, pour nous acque-
14. rit & donner vn repos eternel Et pour conclure, toute
ame qui diligẽment fueillettera le liure de Iesus Christ
crucifié, y lira vne patience miraculeuse de tant endurer
sans se plaindre, vne charité excellenté de pardonner,
mesme prier pour ses bourreaux, brief vne perseuerãce
finale, vne constance inaudite, vne obedience nompa-
reille, vne humilité la plus profonde du monde, vne ve-
rité infalible, & entier accomplissement de toutes les
anciẽnes figures & promesses diuines. Ne sont celà que
matieres de desespoir extreme? N'y a il en celà qu'infir-
mité de la chair? N'y a il occasions suffisantes d'esleuer
sa foy & esperance en Dieu? M. Pour vray la puissance,
vertu, misericorde, sapience, bonté, & autres perfectiõs
diuines, s'y sont fait paroistre si clairement & magnific-
quement, au salut de tous fideles, que mesme le brigand
qui n'auoit hanté autre escole que la forest, y apprinst
bien tost que le crucifié auoit puissance de pardonner
15. les pechez, regner en l'autre mõde, & sauueur tous ceux
S. Luc 23. qui l'inuoquoyent. Le Cẽtenir nourry parmy les armes
S. Matt. 27. & effrois des combats, y apprint bien tost, qu'il n'estoit
16. seulement home iuste, ains aussi vrayment Fils de Dieu.
Les spectateurs battãs leurs poittines au retour en leurs
17. logis, confessoyent haut & clair y auoir bien remarqué
autre chose qu'infirmité charnelle. Les pierres qui se
18. briserent, les tenebres qui suruindrẽt, la terre qui crosla,
& le voile du temple qui se rõpit, preschoyẽt assez clai-
19. rement la puissance de leur createur. Brief, ie croy con-

ſtamment, que ſi Dieu à eſté glorifié, & le prochain edifié par les liens de S. Paul, la mort de S. Pierre, & les ſupplices des martyrs; que le meſme doit à meilleur droit eſtre eſtimé du Seigneur crucifié. *Philip.* 1. *S. Iean.* 21.

Des feruentes prieres, & tres-ſainctes oraiſons de noſtre Seigneur au iardin des oliues: contre l'erreur 2.3.4.

DOCTEVR.

LE meſme hereſiarche parlant de ces tant ſainctes, & ferucntes prieres, que noſtre Seigneur proſterné humblement contre terre au iardin des Oliues, faiſoit à Dieu ſon Pere, les calõnie, blaſme, & iniurie par trois enormes & malheureuſes hereſies. La premiere eſt, *qu'il demandoit vne choſe qui n'eſtoit point en la puiſſance de Dieu de luy donner, ains impoſſible.* Ses propres mots ſont, *Rem impoſſibilem ſibi concedi poſcit.* Vous auez ja entendu qu'il ne croit point en Dieu vne puiſſance abſoluë, c'eſt à dire, tellement infinie, libre, & hors de toutes reigles naturelles, qu'il puiſſe choſe qu'il n'a decretee & reuelee: par ainſi, il eſtime que noſtre Seigneur demandoit choſe que Dieu de toute ſa puiſſance n'auroit peu faire. *Sur S. Matt. c. 26. v. 39.* *Cy deſſus pa. 51.*

La ſeconde hereſie, qui eſt comme le fondement & ſource de la premiere, conſiſte en ce qu'il dit, *eſtre deux choſes contraires & repugnantes, Dieu le pere auoir de faict expoſé ſon fils à la mort, & neantmoins auoir retenu le pouuoir de luy donner ſecours, eſtant fleſchi par ſes prieres:* comme ſi le faict actuel, repugnoit à poſſibilité; & Dieu faiſant quelque ouurage, ſe deſpouilloit de ſa puiſſance de le faire autrement, ou bien du tout ne le faire point. La ſentẽce de l'heretique eſt ſur ſainct Matth. ch. 26. Verſ 53. *Nam hæc inter ſe pugnant, quod filium ſuum morti expoſuerit, & tamen ad mittendas ei ſuppetias precibus flecti potuerit.*

La troiſieſme hereſie eſt, qu'il iuge ceſte priere de noſtre Seigneur n'auoir eſté aucunement premeditee,

ains legere, ſans modeſtie & vne voix rompue, briſee, tiree par force & impetuoſité de douleur, & vn vœu eſchappé à la volee, qu'il a fallu chaſtier, reuoquer, & corriger. Ses propos Latins ſont ſur S. Matth. ch. 26. verſ. 39. *Abruptum fuiſſe votum fateor.* Et peu apres: *Votum illud ſubitò elapſum caſtigat & reuocat.* Et encor incontinent: *Non fuit hæc meditata Chriſti oratio, ſed vis & impetus doloris ſubitam ei vocem extorſit, cui ſtatim addita fuit correctio.* Et quelques lignes entremiſes: *Certè in primo voto Chriſti, non apparet illa placida moderatio, quam dixi.* Vous voiez bien que ce ſont toutes propoſitions pleines, abſolues, & entieres, ſans que i'y corrompe, adiouſte, ou diminue rien. Donc nous reſte maintenant les examiner & reprouuer: car i'eſtime que iamais ne voudriez les ſouſtenir ny excuſer.

Confut. M. I'honore & reuere tant toutes les graces & perfections du pere, tous les dons du S. Eſprit, voire meſme toute plenitude de diuinité habitante en ceſte humanité deifiee, que i'e m'eſtimerois compagnon de Satan & des damnez, d'ainſi l'iniurier & blaſphemer. Car
1. s'il demãdoit choſe impoſſible abſolumẽt, il s'abuſoit: ſi contre le decret du pere, il ſe rebelloit: ſi turbulente & immoderee, il n'eſtoit pas ſage: ſi tiree par force, il n'eſtoit en la liberté de ſon arbitre: ſi à la volee & ſans y auoir medité, il eſtoit preſomptueux: ſi digne de chaſtiement, il n'eſtoit ſans faute & erreur. Et qui iamais pourroit endurer tant d'outrages & iniures faictes au Fils de Dieu? D. Mais confutez le par ſes meſmes eſcrits, comme auez accouſtumé. M. Il eſcrit ſur S. Iean ch. 15.
2. *Que Dieu nous pouuoit bien racheter en diſant ſeulement le mot, ou en faiſant ſigne*: dequoy ie conclu contre la premiere & ſeconde hereſie, que Ieſus fils de Dieu, ne demandoit choſe impoſſible à ſon pere, ne repugnãte à ſon decret, ains facile. D. Quiconque dit celà auoir eſté impoſſible,
3. deſment ignominieuſement le Fils de Dieu, diſant: *Abba, pater, omnia tibi ſunt poſſibilia*, que toutes choſes e-
4. ſtoient poſſibles à ſon pere. S'oppoſe & contredit à S. Paul, eſcriuant; *In diebus carnis ſuæ, preces, ſupplicationéſque ad eum, qui poterat illum ſaluum facere à morte, cum clamore valido & lacrymis offerens, exauditus eſt pro ſua reuerentia.* C'eſt à dire, que noſtre Seigneur viuãt encor çà bas

S. Marc 14.

Heb. 5.

auec grand cry & larmes a offert prieres & supplicatiõs
à celuy qui le pouuoit sauuer de la mort. Finalement, 5.
quiconque estime auoir esté impossible à Dieu le pere
flechi par les humbles prieres du fils, l'auoir peu preser-
uer de mourir, despouille Dieu de son Omnipotence,
par ainsi le renie estre Dieu: & contredit à toutes les
sainctes escritures, comme nous auons assez amplemẽt
monstré cy dessus.

Dressons donc à ceste heure noz argumens contre la
tierce heresie: & continuez comme auiez commencé. M.
Caluin escrit sur S. Luc chap. 6. que Christ estoit ho- 1.
me bien autre que nous, *par ce qu'il n'auoit pas seulement vne parfaite integrité de nature, ains aussi estoit vn exemplaire* 2.
absolut de toute iustice. Et sur S. Matth. ch. 4. *Christus communem habuit nobiscum sensum, non autem appetitus incompositos.* Et sur le mesme, ch. 14. *Minimis quibusque auocamentis facilè concidit precandi ardor, vel remissus languescit, tametsi hoc vitio non laborauit Christus.* Or de ces trois tex- 3.
tes, i'argumente ainsi. Si Iesus Christ, auoit si grande integriré de nature, comment en ses prieres n'eust-il esté paisible & moderé? S'il nous est vn parfaict & accõply miroër de toute equité & iustice, comme eust il dit & fait chose digne de chastiement & recantement en priãt Dieu? S'il auoit ses desirs bien reiglez, comment auroit il prié à la volee & sans meditatiõ? S'il auoit plein pouuoir sur ses sens & appetis, commẽt la douleur luy eust elle tiré par force ceste inuocation? S'il n'estoit en ce point enueloppé des imperfections humaines, commẽt ce vœu luy fust-il trop tost & legerement eschappé?

D. Se contredit il pas encor ailleurs? M. Le plus du mõ-
de. Sur S. Matth. ch. 26. il tient que *Christ troublé de crain-* 4.
te & tristesse, ne s'est esleué contre Dieu: ains est demeuré composé à la vraye reigle de temperãce. Et n'est merueille, car veu qu'il estoit entier, & pur de toute ordure, il est certain que toutes ses affections ont esté pures & nettes, combien qu'elles ayent tesmoigné son infirmité humaine. D. Ses prieres, estoient ses affe-
ctions. Puis quelles ont esté pures & nettes, elles n'ont donc esté de choses impossibles, ne repugnantes à dieu, ne legeres, ne brouillees, ne tirees par force, n'immoderees: ains iustes, sainctes, graues, volontaires, & tres sages. M. Ce M. Iean escrit encor peu apres: *Tenendum*

quidem est quod nuper dixi, non fuisse turbulentos Christi affectus, qui more nostro, eius animo puram moderationem excuterent. Et de rechef: *Sic autem doloris & metus feruore aestuauit Christus, vt se tamen continuerit in sua mensura.* Si ses affections n'ont esté troublees, ains pures & moderees: ses prieres n'ont esté ne forcees, ne immodestes, ne coupees, ne dignes de chastiement; ains faites auec singuliere mesure, grauité, perseuerance, & saincteté plustost diuine qu'humaine. Voilà ce que i'auois à luy opposer. Dites ce que vous verrez bon à ce propos.

6. D. Ayant suffisamment monstré cy dessus que Iesus Christ home auoit en soy toute sapience & science diuine, il s'ensuit qu'il sçauoit bien la vraye maniere de faire ses prieres, & en quelle façon il se faloit presenter deuant la face de son pere. Il n'y est dõc pas allé par force, ne sans meure deliberatiõ, & vraie modestie. Et puis qu'auons aussi demonstré par viue parolle de Dieu, que ses sermõs estoient propres, & ses parolles biẽ reiglees, il nous faut de mesme persuader, que ses oraisons n'ont esté turbulentes, ne subiectes à chastiement. Puis, est ce pas luy qui nous a apprins la vraye & propre maniere de prier nostre pere qui est és ciels? Et comment donc n'eust-il sçeu bien & droictement luy dresser les siẽnes? Est-il pas le vray mediateur, & souuerain interceſſeur, apparoissant deuant la face du Pere, pour interpeller inuocquer, & moyenner pour nous? Toutes les oraisons des saincts sont elles pas appuiees & fondees sur luy? Et comme seroit il propre mediateur, & fondemẽt de noz prieres, si les siennes estoient subiectes à reuocation & chastiement? Auroit-il pas besoing d'vn maistre pour l'apprendre & corriger; & d'vn autre moyenneur, pour excuser enuers le Pere les fautes de ses oraisons? Il promet par son profete, I'espãdray sur la maison de Dauid & sur les habitans de Hierusalem, l'esprit de grace & de prieres: monstrant par celà qu'oraison est vray don de Dieu, qu'il eslargit & confere à qui il veut. Le donnant aux autres, l'a-il point prins & gardé pour soy-mesme?

11. Les prieres & vœux d'Abrahã, Isaac, Iacob, Iob, Moyse, Aaron, Samuel, Dauid, Solomõ, Ezechie, Daniel, Susanne, Esther, Iudith, Esras, & autres sainctes persones du vieil testament, combien qu'imparfaites creatures,

S. Matth. 6. S. Luc. 11.

Rom. 8. 1. Tim. 2. Heb. 7. 9. 10. 1. Io. 2. S. Iean 16.

Zach. 12.

n'ont iamais esté accusez d'estre contraires aux decrets de Dieu, forcees, turbulentes, ou immodestes: ains tant bien accompaignees de bonnes circonstances, & saincte perfectiõs, que Dieu les a approuuees & exaucees: c'est donc contre toute foy & raison de condamner & reprendre celles de IESVS CHRIST.

L'escriture dit l'oraison d'Helie auoir esté tant vertueuse, qu'il a par icelle fermé & ouuert les ciels: celles de Thobie & sa bru tant sainctes, que l'ange les offroit deuant la face de Dieu: celles du Centenier Cornille, auec ses aumosnes, estre montees en memoire deuant Dieu: mesmes que les Saincts anges offrent és ciels les oraisons des Saincts deuant les yeux diuins, ainsi que perfums fort plaisans: croirons nous donc ceste euenté Huguenot, disant celles de IESVS CHRIST sainct des saincts, auoir esté tant imparfaictes? Sainct Paul dit bien que nous ne sçauons point ce que nous deuons prier comme il appartient, mais celà vient de la depravation & corruption de noz cœurs, laquelle n'a esté en Iesus Christ. Encore Dieu ayant pitié de nous, nous donne l'esprit d'adoption, par lequel nous cryons Abba pere: l'esprit aide à noz infirmitez, mesme est dit faire prieres pour nous par gemissemens inenarrables, mettant en noz cœurs des sainctes & ardentes affectiõs, & en nous bouches humbles & deuotes prieres. Iesus Christ autheur de tant de graces, en eust-il esté lors despourueu? M. Iamais home de bien ne l'estimera: parquoy laissons ces maudites opinions comme assez confutees, & poursuiuons le reste.

12. S. Iac. 5. 3. Reg. 17. & 18. Thob. 3. & 12. Act. 9. & 10. Apoc. 8. Thob. 12. Rom. 8.

Qu'il a touſiours biẽ ſouuenu à noſtre Seigneur qu'il eſtoit enuoié afin de ſauuer tout le genre humain: contre la cinquieſme hereſie.

DOCTEVR.

EN la cinquieſme hereſie, il veut faire accroire au monde que noſtre dit Seigneur quelque-fois ſe trãſporta & oublia de telle perturbation, qu'il perdit tout le ſens & memoire, ne s'eſtimant plus eſtre le Sauueur des homes. Son propos eſt tel en latin: *eadem vehementia præſentem cæleſtis decreti memoriam illi abſtulit, vt non reputaret in ipſo momẽto ſe hæc lege miſſum eſſe humani generis redemptorem: ſicut grauis anxietas ſæpe caliginem oculis obducit, ne ſimul in mentem veniant omnia.*

Sur S. Matth. cha. 26. verſ. 39.

Confutation. 1. Voudriés vous bien maintenir celà eſtre dit en Chreſtien? M. Pluſtoſt en Iuif, Turc, & Antichriſtien. Encore ſuis-ie aſſeuré, que iamais les Turcs en leurs Moſquées ne chanterent, ne lirent en leur Alchoran telles iniures contre IESVS CHRIST. Et ſeroïs d'auis que tel blaſpheme fuſt pluſtoſt puni par les mains du Magiſtrat, que confuté par argumẽs des Theologiens. Il me ſemble ſi abhominable & ignominieux cõtre l'eternel Fils de Dieu, que le ſeul recit doit ſuffire à tout Chreſtien de confutation & deteſtation. D, Dieu excitera les cœurs des Princes, & de leurs officiers à reuanger le des-honneur fait à ceſte ſienne diuine ſapience (par laquelle ſeule ils regnent) quand il luy plaira: mais ſi faut-il faire noſtre deuoir de conuaincre tel propos

Prou. 8.

2. eſtre malheureux. M. Ie n'y veux emploier que leur Docteur meſme. Il eſcrit: *combien que Chriſt frappé de la main de Dieu, aye monſtré la forme d'home perdu, pour ce toutesfois qu'il n'a point deſiſté eſtre Sauueur du monde, il a touſiours eſté garni & accompagné d'vne puiſſance celeſte pour accomplir ſon office. Cæleſti potentia ſemper præditus fuit ad munus ſuum impleudum.* Puis qu'il eſtoit touſiours garni, & aſſiſté de

Sur S. Luc 23

puissance celeste faisant sa charge, il ne s'est oublié dés le commencement d'icelle: autrement la faute en seroit à ceste diuine vertu. Estant tousiours vray Sauueur, il n'a peu oublier la fin pour laquelle il étoit venu ça bas. La diuine puissance & maiesté tousiours habitante & operante en luy, n'a permis que les angoisses humaines qu'il enduroit, luy aient aueuglé l'entendement, ne peruerti la volonté, ne effacé sa memoire & souuenance: autrement les passions & apprehensions humaines surmonteroient l'infinie puissance de Dieu. Dauantage 3.
vous auez entendu n'agueres comme ce maistre Iean confesse, *que Christ auoit vne nature humaine fort entiere, des desirs bien reglez & composez, demeurant tousiours dans la vraye regle & mesure de temperance, & que de telle source ne sont sortis qu'affections pures & nettes.* Dequoy s'ensuit, qu'il n'auoit douleur ny angoisse, qui l'eust peu mettre dehors de son bõ sens, & memoire; & que iamais n'oublia estre vray & vnicque Sauueur des humains. Voilà ce qu'il m'en semble: dites ce qu'il vous plaira.

D. Les apprehensions & angoisses qui le saisirent au 4.
iardin des oliues, n'estoient encor que les commencemens de sa passion: mais le plus pesant & terrible d'icelle fut quand batu, meurtri, deschiré, pereé tout nud, fust esleué au bois de la croix pour y languir & mourir. Or estant au milieu de toutes ces dernieres opprobres, angoisses, & douleurs, il ne perdit onc la memoire: il n'oublia iamais estre le Sauueur du monde: ains d'vn courage magnanime & constant, il pardonnoit à ses ennemis, il donnoit paradis aux penitens, il consoloit sa dolente mere, il pouruoioit à S. Iean son bien aimé, & preschoit l'accompliſſement de la loy, & de toutes ses profeties & figures. Comment donc eust il perdu tout courage, & memoire en la premiere & simple escarmouche, quand il est si courageux vainqueur, & triomfant au plus aspre & fort du combat? Quand les terribles assaux de la mort le tenoiẽt de pres, il se souuenoit 5.
bien d'accomplir la profetie, Ils me donnerent du fiel, & m'ont abbreué de vinaigre, & pour accomplir l'escriture dit, I'ai soif. Comment donc estant encor en santé & liberté eust il perdu toute memoire? Est-il croiable, que gardant ses Apostres de la puissance des Iuifs, gue- 6.

S. Matth. 26. S. Marc 14. S. Luc 22.

S. Matth. 27 S. Luc 23. S. Iean 19.

Psal. 68. S. Iean 19.

S. *Matth.* 26. S. *Iean* 18. 7. riſſant l'oreille de Malchus, & ſauuant le bon larron, il euſt oublié eſtre le Sauueur du monde? D'auantage, s'il euſt eſtimé n'eſtre point Sauueur du monde, il euſt eſté en erreur, & opinion contraire à toute l'eſcriture & verité. Ceux qui ſont en erreur & iugement contre l'eſcriture & la verité ſont enfans du pere de menſonge & aueuglez de luy: dequoy s'enſuiuroient ſi horribles & diaboliques propos contre le Fils de Dieu incarné, que ie n'oſe les dire. M I'en ay auſſi horreur, parquoy laiſſans ce propos, diſons d'vn autre.

Qu'il n'a iamais refuſé faire & paracheuer le ſaint ouurage de noſtre redemption: contre l'erreur ſixieſme.

DOCTEVR.

LE ſixieſme erreur contient, que noſtre Seigneur refuſoit & renioit tant qu'il pouuoit faire les offices & actes de Mediateur, tellement qu'il n'euſt pas ſelon leur dire, tenu à luy, que tout l'œuure de noſtre redemption ne fuſt demeuré par là. Leurs parolles latines ſont: *Mediatoris officio defungi quantum in ſe eſt, renuit atque detrectat.*

Sur S. *Matt.* c. 26. *verſ.* 39. *Confutat.*

1. M. Il s'enſuiuroit donc, qu'il auroit eſté mené à la mort par force, contrainte, & malgré luy: & par ainſi n'auroit ſatisfait pour nos pechez. Car Caluin tient ailleurs, *que la raiſon pourquoy la mort de Chriſt eſt la purgation de nos pechés eſt, pour ce que ſon ſacrifice a eſté volontaire, ſelon ce que dit S. Paul: pluſieurs ont eſté faits iuſtes par l'obeiſſance d'vn.* D.

Sur le 10. de S. *Iean.* Rom. 5. 2. S. *Iean* 10. Quand il ne le diroit pas, ce nous doit eſtre aſſez, que noſtre-dit Seigneur s'appelle le bon paſteur, qui de frãc & grand courage marche contre le loup, & met ſa vie pour ſes brebis: là où le mercenaire craignant ſa peau, s'enfuit & les abandonne. Parquoy les Miniſtres tenãts que noſtre Seigneur refuſoit d'entrer en lice contre l'ẽnemy du troupeau, le reniẽt eſtre Paſteur, & en font vn

mercenaire. Mais comme euſt il peu plus clairement manifeſter qu'il iroit à la mort d'vn libre & franc cœur; que dire, Mon pere m'aime, pourtant que ie laiſſe ma vie, afin que ie la prene derechef? Nul ne l'oſte de moy, mais ie la laiſſe de moy meſme? I'ay puiſſance de la laiſſer; & ſi ay puiſſance de la prendre derechef? M. Vrayement celà renuerſe ſi manifeſtement l'hereſie ſuſdite, que l'autheur d'icelle eſt là contraint de la condamner, eſcriuant: *qui n'eſt point mort par contrainte, ains s'eſt offert de ſon bon gré pour le ſalut de ſon troupeau. Et que les homes n'ont point eu la puiſſance de le faire mourir, ſinon autant qu'il leur a permis, veu qu'il s'exempte de toute violence de neceſsité, & qu'il eſt mort par vne ſubmiſsion voluntaire, non par ſeruitude ou neceſsité.* Par quels propos il ſe contredit apertement. D. L'Euangeliſte recitãt comme noſtre Seigneur ſix iours deuant la Paſque, partant du deſert où il s'eſtoit retiré, s'en vint en Bethanie, & de la fiſt le lendemain vne entrée publicque & ſolennelle dans Ieruſalem, ſe preſentant à la face de ſes ennemis; monſtre aſſez qu'il ſe preſentoit volontairement, & de bon cœur au ſacrifice, non à regret, comme marmotte vôtre maiſtre Iean. M. Auſſi en ſe condemnant ſoy meſme il eſcrit, *que l'intention de Chriſt eſtoit par tel acte monſtrer que de ſon bon gré il ſe venoit preſenter à la mort. Et qu'il ſaloit que ſa mort fuſt volontaire, d'autant que l'ire de Dieu ne pouuoit eſtre enuers nous appaiſée; que par vn ſacrifice d'obeiſſance.* D. L'Euangeliſte meſme deſcriuant les preparations de la paſſion, & la ſainte & belle reſolution de celuy qui la deuoit endurer, dit que Ieſus ſçauoit bien que le pere luy auoit baillé toutes choſes és mains, & qu'il eſtoit iſſu de Dieu, & s'en alloit à Dieu. Donc il eſt manifeſte qu'il ne perdit onc ſa memoire, & ne refuſa ſimplement & abſolutement de ſe ſacrifier pour nous. M. Caluin ainſi le cõfeſſe, diſant ſur ce lieu: *les homes ſaiſis & frappez de crainte ont accouſtumé de ſe tempeter & eſmouuoir grandement, mais l'euangeliſte ſignifie, qu'il n'y a point eu de tel mouuement ou agitation en Ieſus Chriſt, ains a paracheué hardiment & de grand courage la charge du* Mediateur. D. Et où eſt donc ce refus de faire office de Mediateur, que l'hereſiarque luy attribue? Ce grand regret pouuoit il eſtre accompagné de hardieſſe & grand courage?

3. S. *Iean* 10.
4.
5. S. *Matth.* 26.
6.
7. S. *Iean* 13.
8.
9. S. *Iean* 16. S. *Iean* 10.

S. Iean 10. Mais escoutez la belle resolutiõ de nostre redẽpteur, allant accõplir sa charge de Mediateur: Ie m'ẽ vay à celui qui m'a enuoié. Il est expediẽt que ie m'ẽ aille. Ie m'ẽ vay a mõ pere. Ie suis issu du pere, & venu au mõde: derechef ie delaisse le monde, & vay à mon pere. Est-ce là refuser faire office de mediateur? Est-ce y estre trainé par force? Manifestant encor plus apertement le desir qu'il auoit d'espandre son sang pour nous, il dit: I'ay à estre baptizé d'vn bapteſme, mais comme suis-ie en destresse iusques à ce qu'il soit parfait? Le bõ Seigneur dõc appetoit plus ardemmẽt porter l'ignominie de la croix, & endurer les angoisses de la mort, q̃ iamais auaricieux ne souhaita l'argent, ne l'ambitieux l'honneur. Mais s'il auoit de son pouuoir fuy la mort, fust il allé au iardin des oliues où Iudas le deuoit trouuer? Eust-il marché audeuant des gens-darmes? Se fust-il presenté si volontiers à eux, leur disant qu'il estoit Iesus Nazarien qu'ils cherchoiẽt? Apres les auoir mis par terre, s'en fust il pas enfuy? Mais comment la verité eust elle correspondu aux figures d'Isaac, de la fille de Iephte, & de Ionas, lesquels d'vn haut & resolu courage se presenterent à la mort; si Iesus qu'ils auoient representé, eust refusé de mourir? S'il eust renoncé faire office de mediateur? M. Pour vray il faut bien croire, que iamais creature n'obeit de si bon cœur à Dieu, qu'il a fait. Parquoy il a paracheué son office de grande deuotion & allegresse, non à regret.

S. Luc 22. 10. S. Iean 18. S. Luc 22. 11. Gen. 22. Iud. 11. Ion. 3. Hebr. 11. S. Matt. 12. S. Matth. 26. S. Marc 14.

M. Mais cõme faut-il entendre ceste priere: Mon pere, s'il est possible que ceste coupe passe arriere de moy? S'il estoit triste & fort angoissé, voire demandoit que la coupe de ceste mort passast arriere luy, y alloit il pas à regret? Rufusoit il pas la mort simplement & absolument? D. Nenni: car il adiouste tout contant, Soit fait comme tu veux. Et toute sa priere est conditionelle, cõme la recite S. Luc: Pere, si tu veux, transporte ceste coupe de moy: toutesfois que ma volonté ne soit point faite, mais la tienne. Parquoy deliberéement & resolumẽt il vouloit mourir. Neantmoins par ce que prenant nostre nature, il en auoit vestu les affections & passions naturelles, selon sa sensualité (que S. Paul appelle l'homme viel & exterieur) il auoit horreur de la mort, & de

Iustin mart. au dial. & quest. 105. aus Orthod. Epih. August. Cassiod.

tous les

tous les tourmẽs qu'il ſçauoit luy eſtre preparez, & les craignant fiſt ceſte priere: monſtrãt par celà qu'il eſtoit vrai home, ſenſible & patible. Ioint que crainte de mort eſt peine deuë à peché: parquoy il faloit qu'il en fuſt ſaiſi, ainſi que doctement & ſainctement enſeignent tant viels que recens Theologiens. Il vouloit auſſi par telle priere monſtrer, qu'en luy eſtoient deux volontez ſans aucune confuſion, comme auſſi deux natures: contre les futures hereſies, ainſi qu'obſeruent S. Nazianze, S. Cyril, & S. Damaſcene. Outre, il deſiroit, comme remarquent S. Baſile le grand & S. Emiſſene, que les Iuifs auſquels ſpecialement il auoit eſté promis, ne ſe contaminaſſent d'vn Deicide & crime ſi deteſtable: tant reſolu neantmoins d'humblement obeir au pere iuſques à la mort de la croix, que quand S. Pierre luy voulut diſſuader, il luy dit: Va arriere de moy Satan, tu m'es en ſcandale: car tu n'entens point les choſes qui ſont de Dieu, mais les choſes qui ſont des homes. M. Ie ſuis ſatisfait.

L. 4. *Theol.* *Liu. 9. Theſ.* *chap. 3.* L. *duab. vol.* *Liu. 4. cont.* *Euno.* *Homi. de paſſ.* *Philip. 2.* S. *Matth. 16.*

Que noſtre Seigneur n'a eſté en vain mené premierement en la maiſon d'Anne, qui auoit eſté prince des ſacrificateurs: contre le ſeptieſme erreur.

DOCTEVR.

AV ſeptieſme erreur, ils font ſi peu de cas des liẽs, moqueries, interrogatiõs, & outrages, que noſtre Seigneur endura continuellement depuis ſa prinſe au iardin des oliuiers, iuſques à ce qu'il fut mené chez Caiphe, qu'ils eſtiment indigne de memoire, & ne ſeruir à l'hiſtoire tout ce qui luy a eſté fait en la maiſon d'Anne. La gloſe de l'hereſiarche ſur ceſte ſentence de l'euangil, *& le menerent premieremẽt en la maiſon d'Anne*, eſt telle: *les autres Euangeliſtes ne parlent point de cecy, pour ce qu'il ne ſert pas de beaucoup à la ſomme de l'hiſtoire. Car là n'a rien eſté fait, qui ſoit digne de me-*

moire. Que vous ſemble de l'autheur de ces propos?

Confutation. M. Qu'on ne le pouroit iamais excuſer, qu'il ne face iniure au ſaint Euangeliſte, l'accuſant d'auoir eſcrit
1. choſes non ſeulement impertinentes, mais auſſi ſuperflues & inutiles, ſi celà ne ſert à l'hiſtoire. Voire eſt auſſi contumelieux au ſaint Eſprit qui luy a reuelé & comme dicté l'Euãgil, y faiſant coucher choſes indignes de memoire, ſi nous croions ce menteur. D. Celà eſt treſbien & equitablement iugé. Mais ie vous prie, outre conſiderer bien la grauité Caluineſque. Pour toute ſa preuue & raiſon, que l'entrée de noſtre Sei-
2. gneur chez Anne, *n'eſt digne de memoire*, il ameine, *que les autres Euangeliſtes n'en parlent point.* S'il conclud bien ſous tel antecedent, il s'enſuiuroit que tout *l'In principio erat Verbum*, la mutation de l'eau en vin, le
S. Iean 1. 2. 3. 4. 5. 6. 9. 11. 13. *&c.* colloque auec Nicodeme, l'hiſtoire de la Samaritaine, la gueriſon du paraliticque, le ſermon aux Capernaites, le miracles ſur l'aueugle nay, la reſurrection du Lazare, le lauement des pieds, & tout ſon diuin Sermon au mont de Sion, ne ſeruiroient de rien, & ne ſeroient dignes de memoire, veu que les autres Euangeliſtes n'en parlent point, ains le ſeul ſainct Iean. M. Voilà pour vray d'autres gros erreurs où ſe precipite ce Maiſtre aueugle, d'eſtimer tous faits du Seigneur indignes de memoire, s'ils ne ſont recitez par tous les quatre Euangeliſtes. D. Or ie ne le veux maintenant preſſer de celà : mais ſeulement rembarrer le ſuſdit erreur, par le ſimple recit de ſaint Iean,
S. Iean 18. touchant ce qui a eſté fait à noſtre Seigneur en ladite
3. maiſon d'Anne.

L'Euangeliſte dit. La bande, & le capitaine, & les officiers des Iuifs prindrent enſemble Ieſus & le lierent, & le menerent premierement à Anne. Car il eſtoit le beaupere de Caiphe, qui eſtoit le principal ſacrificateur de ceſte année là. Et quelque peu apres. Le principal ſacrificateur donc interroga Ieſus de ſes diſciples, & de ſa doctrine. Ieſus luy reſpondit : I'ay parlé publiquement au monde: i'ay touſiours enſeigné en la Synagogue, & n'ay rien dit en cachette. Pourquoy m'interrogues tu? Interroge ceux qui ont oui ce que ie leur ay dit. Et quād

il eut dit celà, vn des officiers qui estoit present, luy donna vne buffe disant: Respons tu ainsi au principal sacrificateur? Iesus luy respondit: Si i'ay mal parlé, rend tesmoignage du mal: si i'ay bien dit, pourquoy est-ce que tu me frappes? Et Anne l'enuoia lié à Caiphe grand sacrificateur. Voilà les propos du sainct Euangeliste. M. Ie m'esbahi que Caluin n'a eu horreur d'estimer les interrogatoires & responces du Fils de Dieu, & le soufflet qu'il endura, choses indignes de memoire. C'est bien fouler au pied les passions, douleurs, & peines, par lesquels l'ire de Dieu a esté appaisée, & nos pechés effacez.

D. Ils respondent, que celà n'est aduenu en la maison d'Anne, ains de Caiphe, & que ce recit est comme vne anticipation. Et de fait quelques docteurs sont bien de ceste opinion, que Caiphe luy a fait ceste demande, & qu'en sa maison il a esté frappé. M. Et qui leur repliquera, que saint Iean qui a esté present, & qui a écrit l'histoire apres les trois autres, a eté plus curieux d'obseruer les circonstances des lieux & des temps? Quelque chose qu'il soit de celà, si ne sçauroit il nier, que ledict Seigneur n'aye esté mené & presenté comme malfaiteur à ceſt Anne beau pere de Caiphe. Estimẽt ils indigne de memoire ces liens qu'il a endurez pour nous? Sont ils pas plus ingrats que bestes brutes, de despriser comme vaine & inutile ceste honte & vergongne, qu'enduroit le Sauueur, estant mené par des bourreaux, & presenté ainsi que mal-faicteur, deuant ce premier Pontife & iuge? Celà se faisoit il sans ietter mille brocards & iniures, ou sans dire pouilles & ignominies audit Sauueur? Sans luy reprocher qu'il estoit abandonné de Dieu, ainsi que de ses disciples, amis, & auditeurs? Sans se mocquer de ses sermons, & miracles? Sans irrisions des acclamations royalles, que n'agueres auoit receuës en Ierusalem? Et endurant tant d'opprobrs auec vne patience & constance incroiable, faisoit-il rien digne de memoire? D. Rien (selon Caluin) *n'a là esté faict qui soit digne de memoire.* M. Vraiemẽt c'est par trop mespriser & vilipender les vergonges, les tristesses, les angoisses, les douleurs, & les trauaux, que ce bõ Sauueur a

endurees en terre, pour nous dõner gloire & repos eternel auec luy és ciels. Disons d'vn autre poinct.

Que nostre Seigneur a beaucoup fait pour nostre salut, en mourant corporellement, contre l'erreur huitiesme.

DOCTEVR.

L'HVITIESME erreur est vn rẽuersement de toute la foy & esperance des Chrestiens, & fondemẽt de neuf autres erreurs & blasfemes. C'est qu'ils reputẽt cõme choses vaines & de neant pour nostre salut, tous les trauaux, veilles, ieusnes, larmes, douleurs, buffes, crachats, batteures, meurtrisseures, flagellations, pointures d'espines, perceures des pieds, & mains, bref, tout ce que nostre Seigneur endura oncques en son corps. Et de source tãt infecte font decouler les ruisseaux des autres erreurs que nous dirons apres. M. Où est escrit ce dit erreur? D. Au liure 2. de l'Institution de la religion Caluinique, chapit. seize, section dixiesme, en tels termes Latins. *Nihil actum erat, si corporea tantùm, morte defunctus fuisset Christus. Rien n'estoit fait si Christ fust seulement mort de la mort corporelle.* Vse il de ceste negation vniuerselle, *nihil*? D. Oui pour vray.

Confut. M. C'est par trop fouler aux pieds le digne corps, le precieux sang, la benite croix, la sainte passion, & l'heureuse mort du Fils de Dieu. C'est aussi cõtredire à toute
1. l'escriture sainte, & demẽtir tout d'vn coup tous les Pro-
2. phetes, Apostres, & Euangelistes de Dieu, lesquels attribuent la remission de nos pechez, nostre reconciliation auec Dieu, & tout le salut des humains, aux peines qu'il a endurez en son corps, & au sang qu'il a respandu pour nous. Le principal des Apostres saint Pierre crie
3. haut & cler: *Peccata nostra pertulit in corpore suo super lignum crucis. Non corruptibilibus auro & argento redempti estis de vana vestra conuersatione, sed precioso sanguine agni immaculati.* Et Caluin au contraire dit, que *nihil actum erat,*

1. Petr. 2.

ce n'estoit rien fait. Saint Iean a escrit : il nous a lauez de nos pechez en son sang. Les Saints ont tous laué & blanchi leurs robbes au sang de l'agneau. Et pour ce en actions de graces prosternez deuant le throne de Dieu & l'agneau, luy chantent : *Redemisti nos Deus in sanguine tuo*, Seigneur tu nous as rachetez en ton sang. C'est donc trop blasphemer dire, *nihil actum erat, que rien n'estoit fait par la seule mort corporelle de nostre Seigneur.* 4. *Apoc.* 1. *Apoc.*7.*et* 22. *Apoc.*5.

D. Il n'y a epistre ne chapitre dans saint Paul, qui ne condamne telle heresie. Il escrit aux Romains, que le Fils de Dieu en son sang nous est propitiation : qu'il a esté liuré pour nos pechez, & est ressuscité pour nostre iustification : & que nous auons esté reconciliez à Dieu par la mort de son Fils. Est-ce pas hautement priser sa mort corporelle ? Puis aux Corinthiens il dit, que Iesus Christ crucifié est vertu & sapience de Dieu, à ceux qui sont appellez de lui : qu'il nous est sagesse, iustice, sanctificatiõ, & redẽption : qu'il est mort pour nos pechez. Et aux Ephesiens, que par son sang nous auons redemptiõ & remission des pechez : que nous qui estions esloingnés de Dieu, en sommes approchez au sang d'iceluy. Aux Colossiens, que ç'a esté le bon plaisir du Pere reconcilier en luy toutes choses, pacifiant par le sang de la croix ce qui est és ciels, & ce qui est en terre. Aux Galates, il proteste qu'il ne se veut glorifier qu'ẽ la croix de nostre Seigneur Iesus Christ. Iamais il n'a dit, que par les troubles de conscience, ou desespoir de l'ame de Iesus nous soions sauuez comme blasphemе l'Apostre des Huguenots. Donc selon l'Apostre de Dieu, tout nostre bien & salut depend de ceste mort corporelle, de ce crucifiement corporel, & de ce sang sorti du corps de Iesus Christ. 5. *Rom.*3. 4. 5. 1.*Cor.*1. 6. 7. *Ephes.*1.*et* 2. 8. *Coloss.*1. *Gal.*6.

M. Il ne faut point oublier les beaux tesmoignages de l'epistre aux Hebrieux, car il argue ainsi pour nostre creance, cõtre Caluin. Si le sang des boucs ou des veaus, & la cẽdre de la genisse respandue a sanctifié les immõdes selon la chair : combien plustost le sang de Christ, qui par le S. Esprit s'est offert soy-mesme immaculé à Dieu, nettoira-il nostre conscience pour seruir au Dieu viuant ? Et à ces argumens & preuues adiouste incontinent ces arrests : Christ a esté vne fois offert pour espui- 9. *Hebr.*9. 10. *Heb.* 9.*et* 10.

ſer les pechez de beaucoup. Nous ſõmes ſanctifiez par l'oblation du corps de Ieſus Chriſt vne fois: entendant ceſte viſible, ſanglante, mortelle, & corporelle faite ſur le theatre de Caluaire, & autel de la croix. Puis conclud: Nous auons fiance à l'entrée des ſaints, au ſang de Ieſus Chriſt. D. Vous voiés qu'il attribue tout à ce ſang, à ceſte mort, & à ceſte oblation du corps de Ieſus Chriſt: & rien aux troubles de conſciẽce, rien aux doutes de ſalut, rien aux flãmes d'ẽfer, rien à la mort ſecõde, rien au deſeſpoir, que ces malheureux & dãnables mõſtres de Miniſtres, attribuent fauſſemẽt à l'ame de noſtre Seigneur. S'ils ne veulent renoncer à leur erreur pour tant de teſmoinages des Apoſtres, pour le moins qu'ils eſcoutent, croient, & obeiſſent au meſme Ieſus Chriſt. Parlant de
11. ſõ crucifiemẽt, il dit: Ainſi que Moyſe a exalté le ſerpẽt
S. Iean 3. au deſert, ainſi faut il q̃ le Fils de l'home ſoit eſleué, afin
12. que tout celui qui croit en luy ne periſſe, ains ait la vie
S. Iean 6. & 10. eternelle. Et par apres il promet: Ie donneray ma chair pour la vie du mõde. Ie ſuis le bon paſteur, & mets mõ ame (c'eſt à dire, meſme ſelon Caluin, ma vie corporelle,) pour mes brebis. Puis ſe comparãt au grain de fromẽt ietté & mortifié en terre, & par celà apportãt force autres nouueaux grains, mõſtre aſſez cõbien la mort & ſepulture de ſon corps a profité à tout le mõde. Ce qu'il declare peu apres diſãt: Si ie ſuis eſleué de terre, i'attireray toutes choſes à moy-meſme. Et diſoit cela, adiouſte l'Euangeliſte, de la mort de laquelle il deuoit mourir. Il eſt donc tout certain & manifeſte, que toute noſtre vie depẽd de la mort qu'ẽ ſõ corps il a endurée, toute nõtre grace de la haine q̃ les homes lui ont portée, & toute noſtre gloire des opprobres q̃ les meurdriers luy ont faits
13. en ſa paſſiõ. M. Et pourquoi eut il dit, Ceci eſt mõ corps
S. Matt. 26. S. Marc 14. S. Luc 22. qui ſera (où, ſelõ le Grec, eſt) baillé pour vous, ſi ſa mort corporelle n'euſt de riẽ ſerui? Cõment euſt il dit en verité, Ceci eſt le calice de mõ ſang qui ſera reſpãdu pour vos pechez, & les pechez de beaucoup, ſi les tourmẽs & paſſiõs de ſõ corps n'euſſẽt eſté ſuffiſãs pour appaiſer l'ire du pere, & nous iuſtifier deuãt lui? Brief, il m'eſt aduis q̃e ſelon la doctrine des Apoſtres & Euangeliſtes il nous faut croire, que noſtre iuſtification, grace, ſalut, & vie dependent des douleurs, paſſions & mort de noſtre

Seigneur Ieſus Chriſt, & que par icelles il a accomply toute la loy, les figures & proferies : nous a ouuert les ciels, appaiſé le Pere, recõcilié les Anges, dõpté la mort, vaincu le diable, deſpouillé l'enfer, & paracheué tout l'œuure de noſtre redẽption: & qui ainſi ne le croit, eſt indigne du nom de Chreſtien.

D. C'eſt tres bien conclu. Mais s'il vous ſouuient des endroits où Caluin ſe contredit & deſment en ce point, citez les à preſent. M. Il y en a prou : mais vous vous contenterez de quelques vns. Sur S. Matthieu chapitre 3. il eſcrit : *Chriſt a lauć noz pechez en ſon ſang, & nous a appaiſé le pere celeſte par le ſacrifice de ſa mort.* D. Il faut donc qu'il enuoye au diable ſon *Nihil actum erat*, car auſſi en eſt il venu. M. Sur le chapitre 26. il dict. *C'eſtoit ſelon la chair choſe deshonneſte, que le fils de Dieu fuſt prins & lié : mais quand nous reputons que par ſes liens nous ſommes deliurez de la captiuité du diable, & de la coulpe qui nous tenoit enueloppez deuant Dieu, tout le ſcandale en eſt oſté.* Sur le chapitre 27. il tient que quand il a eſté deſpouillé de ſes veſtemens, *par telle nudité il nous a acquis les richeſſes qui nous embelliſſent deuant Dieu.* D. Telle nudité a eſté faicte du corps, nõ de l'ame: parquoy il eſt euident que par les iniures faites à ſon corps il a beaucoup fait pour nous. Et que deuiendra ſon *Nihil?* M. Sur S. Iean chapitre 6. *La chair de Chriſt* (dit-il) *nous eſt viande, pour ce que la vie nous eſt acquiſe par icelle : pour ce qu'en icelle Dieu nous a eſté reconcilié : pour ce qu'en icelle nous auons toutes les parties de ſalut accomplies.* D. Si toutes les parties de noſtre ſalut y ont eſté accomplies, blaſfeme il pas contre tout noſtre ſalut & Sauueur, diſant ailleurs *que rien n'y eſtoit fait?* Pourroit il iamais accorder ces contraires, tout a eſté accomply, & rien n'a eſté fait? Vous voyez l'inconſtance de ce nouuel euangil Hugnotic. M. Sur le ch. 9. il eſcrit: *Ceſt-cy le principal de la foy, que nous ſçachions que noz pechez ſont effacez par le ſacrifice de ſa mort, & que par iceluy nous ſommes reconciliez à Dieu.* D. D'autant que ce propos eſt vray & ſainct, d'autant ſon *Nihil actũ erat &c.* eſt donc faux & abhominable. M. Sur le ch. 18. il dit encor : *Le corps du fils de Dieu a eſté lié: afin que nos ames fuſſent deſliees des lacqs horribles de peché & du diable.* Et ſur le chapitre dix neufieſme : *Ieſus a eſté deſpouillé de*

Contradict. Caluiniques.

14.

15.

16.

17.

18.

20. *ces habillemens, afin qu'il nous vestiſt de ſa iuſtice: ſon corps nud a eſté expoſé aux opprobres des hommes, afin que nous apparoiſſions auec gloire deuant le ſiege iudicial de Dieu.* D. C'eſt aſſez de ces ſix endroits, auſquels il eſt contrainct par la triomfante verité Catholicque confeſſer, que toute noſtre iuſtice & ſalut depend des opprobres, peines, douleurs, ſang, & mort corporelle de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, & autant de fois condamner ſon hereſie contraire à ceſte foy & creance. M. Dites donc d'vne autre.

Que noſtre Seigneur n'a point ſenty en ſa conſcience les tourmens d'enfer, n'enduré en ſon ame les peines des malheureux damnez: contre le 9. erreur.

DOCTEVR.

ILs veulent maintenir au neufieſme erreur, que noſtre Seigneur ſentit en ſa conſcience toutes les peines d'enfer, voire endura realement & de fait en ſon ame tous les ſupplices & tourmens (excepté la ſeule perpetuité) qu'endurent les maudits reprouuez au fond des abyſmes, où ils ſont plongez en la fureur & ire de Dieu. Les propos de voſtre Hereſiarche ſont: *In locum ſceleratorum ſponſor, vas, adeòque inſtar rei ſubmiſſus eſt, qui dependeret ac perſolueret omnes quæ ab illis expetenda erant, pœnas: hoc vno excepto, quod doloribus mortis non poterat detineri.* Et peu apres: *Diros in anima cruciatus damnati ac perditi hominis pertulit. Omnia irati & punientis Dei ſigna expertus, cùm mortis & inferorum doloribus certamen ſubiit, quaſi Deo irato in labyrinthum malorum proiectus ſuit.* Redoublant encor ces blaſfemes il eſcrit en ſon Harmonie: *Nihil mirum ſi horribilis exitu qbyſſus metu & anxietate duriter eum cruciauit. Neceſſe fuit illi profundam mortis abyſſum exhorreſcere. Di-*

Inſtit. l. 2. c. 16. ſect. 10.

Sur S. Matt. c. 26. & 27.

uinæ maledictionis horrore percussus est. Species Christo obiecta est, quasi Deo aduersæ, iam essent exitio deuotus, horrore correptus est. Il tient encor ces mesmes propos sur le ps. 21 : sur le chapitre 10. aux Rom. v. 6. & 7 : & en son Catechisme: Bucer, Brence, Beze, & Schmidelink, combien qu'en d'autres poincts de la religion ils s'entremordent & deschirent comme mâtins, s'accordent neantmoins en ces iniures & contumelies contre nostre Seigneur, escriuans : *Ingenti onere iræ diuinæ obrutus, flammis inferni addictus, profundo inferni gurgite sepultus, demersúsque periit.* Vvilhas Vvhitaker, & autres ministres de l'erreur Caluinic en Angleterre, Escosse, la Rochelle, Montauban & autres lieux de France, par leurs presches & liurets contaminent encor leurs miserables auditeurs de tels blasfemes. Que vous en semble? Les voulez vous soustenir & defendre?

Bez. Annot. in Matth. 26. & 27. & in Luc. 22. Brent. homil. in eosdem.

M. Iamais ie ne les ay creux, ne preschez, par ce qu'ils me sembloyent si detestables & diaboliques, que les mesmes diables qui croyent voire tremblent sous la crainte du nom glorieux de Iesus Christ, en auroyent horreur : & me semble que le seul recit d'iceux est suffisant pour les confuter, & faire abhorrer à toute conscience, qui sans faintise croit, adore, & espere salut par le sang d'iceluy. D. Il est bien vray que nos saincts peres ont estimé, que descouurir apertement vne heresie, est assez pour la confuter : *Aduersus eos victoria est, sententiæ eorum manifestatio*, escrit l'vn. Et l'autre : *Sententias vestras prodidisse, superasse est. Patet prima fronte blasphemia. Non necesse habet conuinci, quod sua statim professione blasphemum est.* Mais si nous faut il pourtant suyuant leurs exemples, conuaincre telles impietez, tant pour soustenir la gloire de Dieu qui y est par trop vilipendee, que pour essayer de r'amener ceux qu'ils font errer, au bon chemin de la foy & salutaire penitence.

Confutat. 1. S. Iac. 2. Iren. l. 1. c. 35. Hiero. epist. ad Ctesiphontem, cont. Pelagianos.

M. Il m'est aduis en premier lieu, qu'ils errent fort lourdement, disans que nostre Seigneur a enduré toutes les peines deuës aux damnez, sans faire aucune exception, que de la perpetuité. Car il s'ensuyuroit, que son sainct corps n'auroit seulement enduré sur terre: 2.

Nomb.16. Pſ.105. ains auſſi auroit eſté englouty au profond des abyſmes auec Sathan & ſes complices, & là plongé en l'eſtang remply de feu & ſouffre, auroit quelque temps eſté gehenné de flammes inextinguibles, enueloppé és tenebres exterieures où eſt pleur & grincement de dents: veu que tels ſont les tourmens deuz aux chetifs & miſerables damnez. D. Pour vray, ou il faut qu'ils effacent de leurs liures, *omnes pœnas quæ expetenda ſunt à ſceleratis perſoluit: & omnia irati & punientis Dei ſigna expertus eſt, in locum damnatorum ac peritorum demerſus*; ou qu'ils tombent és abſurditez qu'auez dictes, qui ne ſont ſeulement ſacrileges & dãnables, ains auſſi contraires à tout ſentimẽt de religion Chreſtienne & diuines eſcritures. Car ces ſaincts Euangeliſtes recitent bien particulierement les tourmens qu'il a endurez en toutes les parties de ſondit corps, ainſi qu'ont eſté liens, battures, buffes, crachats, flagellations, eſpines, nuditez, changemens d'habits, cloux, fiel & vinaigre, &c. Mais iamais n'ont fait mention qu'il aye eſté ſelon iceluy plongé au lieu des meſchans damnez, ne qu'il aye ſouffert en iceluy tous les tourmens éſquels ils ſont condamnez és enfers, pour ce qu'il n'eſt pas vray ne aduenu.

Apoc.19.20. 21. S.Mat. 3.8. 22. S.Marc 9. S.Luc.3.

M. D'autant plus que ie penſe & repenſe encor à leur 3. vniuerſelle propoſitiõ, *omnes pœnas ſceleratorum perſoluit, omnia irati & punientis Dei ſigna expertus eſt*, & qu'ils n'y veulent à toute rigueur adiouter aucune modification ne exception, que la ſeule perpetuité; ie la trouue malheureuſe & peruerſe. Car les meſchans meritent en ceſte vie eſtre en leurs corps rouëz, lapidez, eſtranglez, rompus, bouillis, bruſlez, noyez, deſcapitez, eſcartelez, tirez à quatre cheuaux, &c. ſelon leurs forfaits. Meritent de rechef les peines de fieures, catarres, paralyſie, hydropiſie, ladrerie, peſtilence, epidimie, & autres maladies innominables, qu'oncques le Seigneur Ieſus n'a endurees, ne deu endurer en ſon corps. D. Il n'y a donc pas de faute, que l'vniuerſelle maxime ſurquoy Caluin ſe fonde eſt malheureuſe, & repugnante au ſeul iugement humain: & faut que ſes diſciples, en deſpit de leurs dents, la mo-

Deut.27.28. & 32. Leuit.20.24. Deut.21. Ioſué 7.8. Iere.21.24. 27.29. &c.

difient par exceptions autres que de la seule duration, s'ils ne veulent estre tenus pour les plus peruers & iniques blasfemateurs qui onc furent au monde. M. Voylà ce que me semble du fondement de leur erreur; dites en vostre opinion. D. Vous auez tres-bien examiné les peines corporelles ausquelles sont obligez les meschans tant en ceste vie qu'en l'autre, & monstré que nostre Seigneur ne les a point toutes endurces: me reste donc à rechercher les peines & tourmẽs spirituels desquels leurs ames sont redeuables, & conuaincre qu'il ne les a pas aussi toutes portees en son ame, ne en sa conscience, & par ainsi les blasfemes Hugnotics seront renuersez de fond en comble.

Entre les peines deuës aux ames des miserables damnez, la premiere & plus griefue est, estre à tout iamais priuees de voir Dieu en face ainsi qu'il est; cõme au cõtraire, la clere vision & fruition d'iceluy est la principale gloire d'vne ame sauuee, & ce pour punitiõ de leurs propres pechez Or excepté ce seul iamais, qui osera charger la saincte ame de Iesus Christ de tout ce qui suit? A elle iamais eu peché propre? A elle esté onc priuee de la clere presence & visiõ de Dieu, auquel elle estoit si parfectement & estroictement conioincte? *Iob 19: S. Matth. 5: S. Iean. 17: 1. Io. 3: 1. Cor. 13. 4.*

La seconde peine spirituelle des reprouuez cõsiste és remors de leurs consciences coulpables, qui sans cesse les piquent, poignent, rõgent & boutrellent si extremement; & sans aucun repos les tourmentent, & r'amenẽt en despit d'elles deuant le parquet de ce terrible Dieu desvengeances, qui en son ire les argue, les conueint, les condamne, les poursuit à main armee, & punit en sa fureur cõme maudits & abhominables deuãt sa maiesté. Adonc les miserables ne pouuans eschapper ces tourmens insupportables, par incroyable desespoir maudissent, renient, maugreent, & blasfement leur Createur, estant marries qu'elles ne peuuent faire encor pire. M. Caluin est donc bien vray Antechrist & premier nay de Satan, d'attribuer toutes ces peines à la tres-heureuse & tres-saincte ame de Iesus Christ, disant *omnes pœnas scelerator ũ persolvit: diros cruciatus dãnati ac perditi hominis in anima pertulit: omnia irati & punientis Dei signa expertus est*, sans aucune exceptiõ, que de la duratiõ eternelle. *Isa. 66. S. Marc. 9. Rom. 2. Ps. 6. & 37. S. Mat. 7. & 25. Apoc. 13. & 16.*

6. D. La tierce peine des ames damnees eſt, qu'à iamais ſont priuees de toutes les graces du S. Eſprit, comme ſont foy, eſperance, charité, ioye, patience, paix, longanimité, benignité, bonté, manſuetude, continence, priuees auſſi des ſept dons d'iceluy recitez par Iſaye, ſçauoir eſt, ſapience, entendement, conſeil, force, ſcience, pieté, & crainte de Dieu: ſont auſſi deſpouillees de ces belles vertus morales, iuſtice, prudence, force, temperance: n'ont aucune de ces perfections Chreſtiennes, humilité, modeſtie, douceur, pureté de cœur, manſuetude, miſericorde, &c. Car ainſi que les eſleuz ſont ornez de toutes ces perfections en eminence & degrez heroïques, auſſi au contraire en ſont à iamais priuez les miſerables reprouuez. Or mettans vn peu à part ceſte perpetuité, oſera-on ie ne dy penſer, ou dire, ains ſeulement apprehender en paſſant, l'heureuſe ame du Sauueur auoir eſté par quelque eſpace de temps priuee de toutes ces perfections? Deſpouillee de toutes ces vertus & dons du S. Eſprit? M. Ce ſeroit luy faire extreme iniure, & ignominie par trop execrable.

Iſa. 11.

7 D. La quatrieſme peine des damnez eſt, qu'au lieu des ſuſdites vertus, ils ſont & ſeront à iamais ſouillez de tous vices oppoſites, & tellement obſtinez en leurs pechez, que iamais ne s'en repentent pour l'amour & reuerence de Dieu. Ils s'eſleuent donc par arrogance & orgueil diabolique contre la grandeur & maieſté diuine, creuent de deſpit & ire contre ſa iuſtice, enragent d'enuie contre ſa gloire, hayent extremement tous ceux qu'il aime: brief priuez de tout bien, ſont à iamais plõgez en tous maux. Outre, ils ont l'entendement aueuglé de tout erreur & menſonge, la volonté deſprauee & adonnee à toute malice, la memoire priuee de tout ſouuenir delectable, & brouillee de toutes choſes triſtes, & toute l'ame & ſes facultez tant accablee d'angoiſſes & horreurs, que continuellement ils ſouhaitent eſtre morts & anichilez, & iamais ne peuuent mourir. Or tels & autres ineffables, ſont les peines deuës aux meſchans, tels les tourmens eſpouuentables que doiuent ſentir les damnez & perdus. Qui ſeront donc les homes ſi frenetiqs & enragez, qui oſeront y aſſuietir le Dieu de gloire incarné, pour quelque eſpace de temps?

8.

Apoc. 6. & 9.
Iſa. 2.
Oſee. 8.

Ou s'il s'en trouue de si hors du sens qui l'osent escrire & prescher, ou se trouueront yeux pour lire, & oreilles pour patiemmenr l'escouter? Et finalement, ame si deprauee, de le croire, & embrasser pour veritable?

M. Helas! helas! c'ont esté Caluin, Viret, Farel, Gallars, Marlorat, l'Espine, Sureau, Oulbras, Beze, Bourgoin, Dauné, Boucquin, & autres nouueaux Gnosts sortis de ce puant trou de Geneue, qui ont osé semer en toute la France par leurs prescheſmenteries & liurets tous ces infernaux blasfemes, souz le masque de Verité descouuerte, & euangil du Seigneur. Et ont si finement couuert telles poisons du sucre & miel d'egliſe reformee, qu'il les ont fait boire & aualler à longs traits à tous nous autres poures abusez, qui leur auons presté les oreilles. Mais Seigneur IESVS, abuseront-ils encor long temps de ta patience & longanimité? Quand apparoistras tu du ciel en terre pour reuenger ton honneur? Quand vestiras ceste grande ialousie de ta gloire? Permettras tu encor ces miserables charmer les yeux, enchanter les oreilles, abuser des ames que tu as rachetees de ton sang, & entrainer auec eux en l'abisme les ouailles de ton troupeau? Abuseront-ils encor de la trop grande facilité de noz magistrats, indulgence de noz Princes, & legereté de noz François? Feront-ils encor armer vne partie de nostre noblesse pour soustenir par armes telles iniures contre ton fils eternel & bié aimé, leur faisant accroire, que c'est son Euangil tout reformé, & sa pure parolle? D. Ie suis bien edifié de vostre zele, & trouue bonnes vos complaintes, mais il vaut mieux les differer à vn autre temps & endroit, & icy disputer fort & ferme, prouuant par viues parolles de Dieu, que nostre Seigneur n'a enduré toutes les peines des damnez pour nous reconcilier à son Pere, & satisfaire pour nous au iugement de Dieu: ains seulemẽt celles qui ont esté conuenables, & sont declarees par les saincte escritures. M. Laissez moy donc proteſter ce que i'en croy selon les escrits des saincts Apostres & Euangeliſtes.

Ie croy auec S. Pierre, que Iesus Christ a porté les peines deuës à noz pechez en son corps, sur le bois; 9.

& non demissus in profundam abyssum horribilis exitu ac mortis, & non plongé selon l'ame au profond abisme d'vne horrible mort & perdition infernale. Ie croy que nous
1.Pet.1. reçeuons l'esprit de sanctification & d'obeissance estans arrousez du sang de Iesus Christ. Ie croy que nous sommes rachetez, non point par choses corruptibles, comme par or ou argẽt, & encor moins par quelques tourmẽs infernaux, mais par le sang precieux de Iesus Christ,
1.Pet.1. comme d'vn agneau sans souilleure & sans tache.
10. Ie croy auec S. Iean, qu'il nous a aimez, & qu'il nous
Apoc.1.5.7. a lauez de noz pechez, mesme blanchi toutes les belles
22. robbes des saincts en son sang: & non en l'ire de Dieu qu'il aie sentie en sa conscience.
11. Ie croy auec S. Paul, que cedit sang nous est cause de
Rom.3.5. reconciliation, propitiation, sanctification, redemptiõ,
2.Cor.5.7. salut, grace & gloire au iugemẽt de Dieu: & non les pei-
1.Cor.1. nes des damnez qu'ils aye endurez soit vif ou mort. Ie
Heb.2.5. croy que par l'vnique oblation visible & sanglante de
Eph.1.4. son corps, qu'il a vne fois offert en la croix pour la destruction de peché il a obtenu vne redemption eternelle pour les pecheurs. Ie croy que no⁹ sommes sanctifiez
Heb.9. deuant le Pere celeste, par l'oblation vne fois faicte du corps de Iesus Christ son Fils, & non par terreurs desesperees de son ame. Ie croy que par ceste seule offran-
Heb.10. de, il a consacré à perpetuité ceux qui sont sanctifiez. Ie
13. croy que le bon plaisir du Pere a esté de reconcilier toutes choses à soy, & appaiser par le sang de la croix d'iceluy les choses qui sont tant en terre, qu'és ciels. Et que
Coloss.1. nous qui estions estrangez de luy, & ennemis de pensee en mauuaises œuures, maintenant sommes reconciliez en ce corps de sa chair par la mort, pour estre
Eph.2. 14. saincts, sans tasche, & irreprehensibles deuant Dieu. Ie croy que nous qui estions iadis loing de Dieu, sommes approchez de bien pres par le sang de son Fils. Ie croy qu'en sa chair il a aboly l'inimitié, faisant la paix, & r'alliant Iuifs & Gentils comme en vn troupeau auec Dieu.
Heb.13. Ie croy qu'il a sanctifié le peuple par son sang, souffrãt passion & mort hors la porte de Ierusalem: & non par endurer en sa conscience tous les signes & effects de l'ire de Dieu qu'endurent les meschans damnez, comme blasfement ces peruers.

Ie croy conſtamment au Fils de Dieu meſme qui me dit, Ie donneray ma chair pour la vie du monde: & nō, mon ame pour endurer toutes les peines des damnez. Ie croy ce qu'il m'aſſeure, Ceci eſt mon corps qui eſt liuré pour vous. Ceci eſt mon ſang qui eſt eſpandu en la remiſſion des pechez: & que s'il euſt voulu endurer en ſon ame tous les tourmens deuz aux damnez tant en eſpece qu'en particulier pour nous ſauuer, il ne no⁹ euſt celé vn tel myſtere. Ie croy qu'eſtāt nauré de toutes pars en ſon corps, abbreuué de fiel & de vinaigre, & preſt de rendre l'ame entre les mains du Pere, il diſt en verité, q̄ tout noſtre ſalut eſtoit accompli, & par ce ne luy reſtoit aucune peine à endurer en enfer pour quelque temps, comme endurent à iamais les damnez. 15. *S. Iean 6.* *S. Matth. 26.* *S. Marc 14.* *S. Luc 22.* 16. *Pſ. 68.* *S. Iean 19.*

Ie croy que pour la circonſtance & condition de la perſone, qui enſemble eſtoit Dieu eternel & home tres innocent & tres-aggreable au Pere, que la moindre peine de ſon corps, la moindre poincture des eſpines & cloux, la moindre larme de ſes yeux, le moindre ſouſpir de ſon cœur, la moindre goutte de ſon ſang, la moindre triſteſſe de ſon ame, meritoit ſuffiſamment le ſalut de tout le monde, & ſatisfaiſoit pour tous noz pechez: & pource, qu'il n'y a eu aucune neceſſité qu'il sētiſt en ſon ame les douleurs & flammes infernales, ainſi qu'ont cō-trouué & eſcumé ces goſiers infernaux. Et ſuiuāt ceſte ſaincte & celeſte doctrine, ie ne veux deſormais ſçauoir autre choſe que mon Ieſus Chriſt, & iceluy crucifié au bois, non damné au fonds d'vn abiſme, où le precipitēt les miniſtres du Hugnotage. Ie ne veux me glorifier, ſinon en la croix de Ieſus Chriſt. Ie ne veux chercher autre cōfirmation de l'alliāce de Dieu mō createur auec moy ſa poure creature, qu'au ſang de sō Fils vniq̄. Ie ne veux autre voye ou porte pour m'aller preſenter deuāt le throſne de ſa miſericorde, afin de trouuer grace en tēps opportun. Ie ne veux preſcher q̄ Ieſus Chriſt crucifié, cōbien q̄ les Iuifs s'en ſcādaliſent, & les meſcreās s'ē moquēt. Paix & miſericorde du Dieu d'Iſraël, à to⁹ ceux qui ſuiurōt ceſte reigle. Anatheme à tous ceux qui deſpriſerōt ce ſang, ceſte croix, ces cloux, ceſte paſſiō, ceſte mort corporelle, ceſte oblation de la chair de mō ſeign. Anatheme à to⁹ ceux qui mettās le Fils de Dieu incarné ſouz les piez, & tenās pour choſe pfane & deniāt le sāg 17. 18. *1. Cor. 1. & 2.* *Gal. 6.* 19. *S. Matt 6.* *S. Marc 14.* *Heb. 9. 10. 12.* 13. 20. *1. Cor. 1.* *Gal. 6.* *Heb. 10.*

de l'alliance, & ne faisans conte de sa mort tant cruelle, tant ignominieuse, tant langoureuse, & portee auec telle obeissanee & patience, crieront auec Iean Cauuin, *qu'il n'y auoit rien de fait, si Iesus Christ n'eust souffert que la mort corporelle.* Anatheme à tous ceux qui oseront dire, que ou viuant ou mort, ou en son corps ou en son ame, il aie souffert tous les tourmens d'enfer, & des damnez, sans exception quelconque que de la seule perpetuité. Anatheme à tous ceux, qui auec l'Heresiarche François, oseront dire, *qu'il ait senty & porté les horreurs des enfers.* Anatheme à tous ceux qui auec ce beau Catechiseur le diront auoir *esté en telle damnation qu'il sentoit tant horribles destresses en sa conscience, comme s'il estoit delaissé de Dieu, & mesme comme si Dieu estoit courroucé contre luy.* Anatheme à tous ceux qui auec Brẽce, Beze, Schmidelink, Daué, Bocquin & autres, le diront auoir esté plongé au gouffre & abisme d'enfer, pour y sentir quelque temps la rigueur des flammes de la gehenne.

Instit. l. 2. ch. 16. sect. 10.

Sur le 10 aus Rom. v. 6. & 7. Catech. dim. 10.

Sur le 22. de S. Luc, 26. de S. Mat. & sur le 22. pſ.

Solution des obiections.

D. Ie suis infiniement aise de vous ouyr tant doctement, tant amplement, & auec tel zele rembarrer ces aduersaires de la gloire du Fils de Dieu; puis faire si saincte resolution de ce que deuons croire & esperer des causes & moyẽs de nostre salut; & ne veux riẽ adiouster à ce qu'auez discouru: mais seulemẽt entendre cõme vo⁹ respondriez à quelque effronté Bezite, & obstiné Caluiniste, qui se pourroit presenter à contredire. S'il vous alleguoit, que nostre Seigneur a dict, son ame estre triste iusques à la mort: & qu'il a esté contristé, espouuẽté, ennuié & en extreme angoisse, tourmens appartenãs à l'ame & partie spirituelle: & par ainsi qu'il a beaucoup enduré en son ame pour nous, non seulement en son corps: que diriez vous? M. La responce est preste, à sçauoir, parce que peché regne, infecte, & perd aussi bien l'ame que le corps; pour deliurer, purger, & sanctifier entierement l'vn & l'autre, le Seigneur Iesus a bien voulu endurer en toutes ces deux parties humaines: non pas vniuersellement & particulierement toutes les peines deuës & renduës aux damnez és abismes infernaux, comme ces heretiques s'imaginent, mais qui ont autant & plus valu par estime deuant Dieu son Pere. C'ont esté deuant sa mort l'humilité de son incarnation, les infirmitez

S. Matth. 26. S. Marc 14. S. Luc 22.

firmitez de ſon enfance, ſa circenciſion, ſon oblation au temple, ſa fuite en Egypte, &c Puis en ſa vie, ſes ieuſnes, ſes veilles, ſes oraiſons, ſes predications, ſes voyages, ſa patience aux iniures, ſa douceur és calomnies, ſa debonnaireté enuers ſes ennemis, ſes bienfaicts és aduerſaires, ſa patience és perſecutions, ſon abiection à lauer les pieds des homes, brief vn aneantiſſement incroyable iuſques à prendre la condition d'vn poure ſerf & eſclaue. Et au temps de ſa mort, la viue apprehenſion de tous ſes tourmens & d'vne mort remplie d'horreur & ignominie, la ſueur de ſang & d'eau, la trahiſon d'vn des ſiens, l'ingratitude, ſcandale & fuitte de tous les autres; la captiuité, les liens, les batures, les crachats, les moqueries, les iniures, les flagelleures, le chappeau d'eſpines ſur ſõ chef, les ſpoliatiõs & chãgemẽs de robbes par moquerie, le roſeau en la main, le bandeau ſur ſa face, les buffes ſur ſes iouës, les irriſions de ſes profeties; eſtre moins eſtimé qu'vn brigand, eſtre iugé ſeducteur, condamné comme malfaicteur, chargé d'vn gibet, mené par mains de bourreaux, conduict au lieu infame des malfaicteurs; eſtre deſpouillé tout nud, ietté par terre, eſtendu ſur vne croix, percé par les pieds & les mains, eſleué en ſpectacle de tout le monde, pendre entre les larrons, voir tous ſes amis honteux, tous ſes ennemis s'eſgaier, & crier victoire; eſtre moqué de tous, ſecouru de nul, auoir poinctures en teſte, larmes és yeux, ſoupirs au cœur, plaintes en bouche, ſoif au palais, altetation en langue, fiel pour breuuage, la peau deſchiree, la chair meurdrie, les nerfs eſtendus, les veines ouuertes; eſtre moqué des paſſans, ſifflé des aſſiſtans, iniurié des larrons, accuſé des Eueſques, condamné des iuges, reprouué du peuple, & opprobre és homes; ſentir tout ſon ſang s'eſcouler, ſa force diminuer, ſa vie s'abbreger, ſa mort ſauancer, ſon cœur faillir, ſes membres refroidir, ſa veuë s'obſcurcir, ſes nerfs ſe retirer, ſa teſte abaiſſer, & ſon ame preſte de ſortir & abandonner le corps. Telles ont eſté les peines decrètees du Pere, prefigurées en la loy, cognuës des Patriarches, predites par les Prophetes, recitees par les euangeliſtes, preſchees par les Apoſtres, imitees des martyrs, contemplees par les confeſſeurs, meditees des vierges, creües & admirees

de tout le monde : par lesquelles ce Sauueur a appaisé le Pere, satisfait pour noz pechez, & merité remission, grace & salut pour tous humains. Tels ont esté les trauaux & tourmens qu'il a endurez pour nous, non selon son corps seulement, (veu qu'vn corps seul n'est subiect aux douleurs, angoisses, bleçeures & peines) mais aussi selon sa tres-saincte ame, qui pour sa conionction auec ledit corps compatissoit & enduroit auec luy en toutes ces susdites afflictions. Telles sont les douleurs de la
Act. 2. mort, desquelles selon S. Pierre, il estoit impossible qu'il fust touſiours detenu : & telle est la correction de no-
Isa. 53. stre paix, qu'Isaye dit auoir esté mise sur luy. Ainsi a il esté batu pour noz pechez, & affligé pour noz iniquitez. Tel a esté le prix de nostre rançon : tel le calice qu'il luy faloit boire : tels sont les moyens ausquels comme i'ay discouru, toute la saincte escriture attribue tout no-
S. Matth. 20. stre salut. Voicy (disoit-il) nous montons en Ierusalem,
S. Marc 10. & seront accomplies au Fils de l'home, toutes les cho-
S. Luc 18. ses qui sont escrites par les Prophetes. Car il sera liuré aux Gentils, & sera moqué, & iniurié, & decraché. Et apres qu'ils l'auront fouetté, ils l'occiront. Voilà pas cõprendre en brief tout ce qu'il faloit qu'il enduraſt pour nous ? Il ne parloit point des terreurs & doutes de conscience, de l'ire de Dieu en son ame, du gouffre d'enfer, de l'abisme de perdition, de toutes peines deuës aux damnez, des flãmes infernales & sulphurees, de la mort secõde, ne du desespoir, que ces malheureux luy attribuent : ce que toutesfois (selon iceux) estoit le principal, & sans quoy rien n'estoit faict. L'euſt-il bien oublié ? Euſt-il celé le principal, pour ne reueler que l'accessoire, voire (comme blasfement ces enfans de perdition) qui ne faisoit rien au principal de tout nostre affaire ?

D. Ie reçoy grande consolation en mon esprit de vo ouir ainsi chrestiennement discourir de toutes les douleurs & peines, que nostre Seigneur a souffertes pour nous en son corps : puis aussi, comme son ame pour la parfaicte vnion qu'elle auoit auecques ce corps qu'elle informoit & viuifioit, estant toute en tout le corps, & toute en chaque partie d'iceluy, estoit toute affligee, toute dolente, toute ennuiee, & toute con-

ttistee, par toutes les iniures & tourmens qu'on luy faisoit en toutes les parties, & par tous les sens dudit corps. Et est certain qu'autant de coups de poing, de coups de fouets, de coups de verges, de poinctures qu'on faisoit audit corps, estoient comme autant de glaiues trancheans pour affliger l'ame. Ioinct que d'autant que cedit corps conceu par le S. Esprit en la trespure Vierge, estoit tres pur, tres-chaste, tres-net, tresdelicat, & tendre à merueilles; & l'ame de mesme tressaincte, tres-iuste, tres-viue; d'autant estoit-il parfaictement sensible, & suiet à plus viuemẽt sentir les douleurs & bleçeures qu'on luy faisoit. Et n'y a point de faute que la charnalité brutale n'aueugle ces homes stupides & profanes, qui taschent ainsi amoindrir les passions du Redempteur; & le mesurans à leur aulne, ne goustent à bon escient combien nostre salut luy a coustẽ.

D'auantage, Ils se montrent par trop malicieux, ou aueuglez, de ne vouloir ou ne sçauoir prẽdre garde aux belles circonstances & diuines conditions de celuy qui a enduré tous les susdits tourmens: lesquelles neantmoins les ont infiniement anoblis, rendus plus aggreables à Dieu le Pere, & meritoires & efficaces pour nous. Elles sont, qu'il estoit vray vnique & eternel fils de Dieu, & Dieu par nature, vn & esgal en puissance, bonté, misericorde, & iustice auec ledit Pere: par ainsi il estoit ensemble la satisfaction & l'offencé: le paiemẽt & le crediteur, le merite & celuy qui l'acceptoit & recõpensoit. Et outre, toutes ces œuures procedentes d'vn qui ensemble estoit Dieu & home, ne pouuoient estre sinon d'inestimable prix, merite & valeur deuant le iugement du mesme Dieu. Puis, entant qu'home, il estoit cõceu du S. Esprit, nay miraculeusement d'vne tressaincte & pure mere, totalement pur & net deuant la face de Dieu, exempt de toute obligatiõ à peines, digne de toute gloire & honneur, tres-humble, tres-obeissant, tres-patient, tres-charitable, & comme dit l'Apostre, Sacrificateur souuerain, sainct, innocent, sans macule, separé des pecheurs, exalté par dessus les ciels, qui n'auoit aucune necessité d'offrir premieremẽt pour ses pechez, ne plusieurs fois. N. Il ne faut aucunement douter, *Heb. 7.*

que toutes ces circonſtances & conditions du patient, n'ayent rendu ſes paſſions & actions plus plaiſantes & aggreables au Pere celeſte, que le peché d'Adam & de tous ſes enfans ne luy eſtoit deſplaiſant & abominable. Et qu'il n'ait prins plus de contentement & ſatisfaction à veoir endurer tous ces tourmens à ſon Fils tres-aimé pour luy obeir, & reconcilier ſes poures ouailles & confreres, qu'il ne s'eſtoit tenu offenſé & des-honoré par toutes les offences & rebellions humaines. Et par ce, quiconq̃ ne croit qu'vne ſeule oblation de ſon corps à eſtre pendu, de ſon ſang à eſtre eſpandu, & de ſon ame à compatir auec, ſelon qu'auons diſcouru par l'eſcriture, auoir eſté pluſque ſuffiſante & pluſque efficace pour noſtre redemption: ains de ſa folle imagination y adiouſte, *eſtre plongé en abiſme, ès lieux infernaux des damnez, pour y patir quelque temps toutes leurs peines ſans nulles excepter, porter en ſon ame les cruels tourmens d'home perdu & damné, ſentir ſa conſcience gehennee de toute l'ire & indignation d'vn Dieu courroucé, eſtre frappé de la malediction diuine, englouti au profond gouffre d'enfer, & là eſtre adiugé & tourmenté és flammes, & accablé ſouz l'incroyable & inſupportable ire de Dieu*; & autres blaſfemes forgez par ces peruers, & mis en auant contre toute eſcriture, foy & raiſon: tel (dy-ie) eſt par trop iniurieux à la miſericorde du Pere, ingrat aux biens-faicts & trauaux du Fils, contumelieux à l'infinie bonté du S. Eſprit, aduerſaire aux eſcrits des Apoſtres, & deſerteur de toute la doctrine, creance, pieté & religion des Chreſtiens.

D. Apres les confutations de ces blaſfemes, vous auez faict de belles reſolutions touchant les peines que noſtre Seigneur a endurées pour no⁹tant en ſon corps, qu'en l'ame qui luy eſtoit conioincte: & comme pour entietement ſauuer toutes ces deux noſtres parties humaines, il a voulu endurer en icelles: puis amplement ſatisfait à la premiere obiection des heretiques. Mais il en reſte encor vne autre qui ſemble bien plus grande & ſubtile, qu'il faut reſoudre, & ce ſera la fin de ce propos. Elle eſt telle. Quand les Euangeliſtes diſent noſtre Seigneur auoir eſté contriſté, fort angoiſſé, eſpouuanté, ennuié, meſme auoir proteſté que ſon ame eſtoit ſaiſie de triſteſſe iuſques à la mort, & qu'il a eſté expe-

S. Matth. 26. S. Luc 22. S. Marc 14.

dier t qu'vn ange deſcendiſt du ciel en terre pour le reconforter, lors que d'apprehenſion & angoiſſe ſa ſueur deuint comme grumeaux de ſang decoulant iuſques en terre: ils ſemblent bien ſignifier encor vne plus griefue triſteſſe, & poignante angoiſſe que ceſte ſimple apprehenſion & naturel horreur de mort, qui eſt commun à tous animants. Adiouſtans auſſi que paruenu au plus aſpre & terrible de ce combat, les extremes angoiſſes qui luy ſerroient & preſſoient le cœur, luy ont tiré les larmes des yeux, & ce grand cry de la bouche, MON DIEV, MON DIEV, pourquoy m'as tu laiſſé: nous donnent à penſer qu'il ſentoit en ſon ame quelque plus grande & ſpirituelle triſteſſe, que celle qui eſtoit cauſee par la cõmunauté & vnion qu'elle auoit auec ſon corps. Que vous en ſemble? M. Ie vous ay dit tout ce que i'en penſe, & repoſe du tout ma foy ſur tant de diuins teſmoignages, n'oſant entrer plus auant dans ce ſacré cabinet du Seigneur: toutefois ie ſeray fort aiſe d'en apprendre ce que vous en penſez.

S. Luc 22.

Heb. 5.
S. Matth. 26.

D. C'eſt qu'il eſt vray-ſemblable, que noſtredit Seig. voulant endurer en toutes les parties de ſoy, où peché regne en nous, & par conſequent en la faculté ſpirituelle nõmee volõté; en apprehendant par ſon entendemẽt tous les pechez du monde tant paſſez, preſens, qu'a-venir, voire-meſme poſſibles & imaginaires; & combien par iceux Dieu eſtoit deſobey, vilipendé, & deshonoré de ſes creatures raiſonables; en conceuoit en ſadite volonté vne contrition, triſteſſe, & deſplaiſance telle qu'elle ſurmontoit toute repẽtance q̃ pourroit iamais auoir aucune ame vrayement contrite & penitẽte. Conſiderant dõc d'vne viue & entiere apprehenſion tous les crimes des orgueilleux, ambitieux, auaritieux, luxurieux, enuieux, gourmans, ireux, pareſſeux; de tous larrons, ſacrileges, meurdriers, traiſtres, empoiſonneurs, inceſtes, fratricides, patricides, ſorciers, magiciens, heretiques, blaſfemateurs, infideles, idolatres, & apoſtats; tous pechez corporels & ſpirituels, interieurs & exterieurs, de cœur, de parole, & d'œuure, contre le Pere, le Fils, ou le S. Eſprit, faicts & à faire; & entre iceux, l'apoſtaſie d'vn des ſiens, le ſcandale de tous les autres, la reprobation des Iuifs, & l'ingratitude de tant de mil-

lions d'homes, qui se rendroient indignes & incapables de si ample & parfaicte redemption, la genereuse volonté de ce bon Redempteur embrasee d'vn infiny amour enuers Dieu, & d'vn incroiable desir de sauuer tout le monde, en estoit autant dolente, marrie, & contristee, que si elle les auoit commis. Les hayoit, abhorroit, & detestoit pour l'amour de Dieu qui y estoit offencé, d'vne si viue contrition & repentance, qu'homme viuant iamais ne pourroit d'auantage. C'estoit ceste tristesse, ioincte aux apprehensions de tous les tourmens que de brief deuoit endurer, qui affligeoit son ame iusques à la mort, qui luy tiroit la sueur de sang, & qui le prosternoit tant de fois sur sa face, pour demander au Pere, que ce calice fust osté arriere de luy. Si l'apprehension du peché de Iudas luy causa tel horreur & indignation, que *turbatus est spiritu*, qu'il en fut esmeu en esprit, qu'elle plus grande tristesse & indignation auoit-il lors de tous pechez humains qu'il se representoit, & vouloit effacer? C'estoit ce desplaisir qui luy faisoit dire, Mon cœur est comme la cire fondu'e, au milieu de mes entrailles. Et de rechef: O Dieu, sauue moy, car les eaues sont entrees iusque à mon ame. Mon ame est remplie de maux, & ma vie s'est approchee d'enfer. C'estoit le sacrifice d'esprit contristé, & de cœur contrit & abbatu, qu'il sçauoit estre fort aggreable à son Pere. Lors vrayement estoit-il homme langoureux, accoustumé à douleurs, nauré pour noz forfaicts, bleçé pour noz iniquitez, portant sur soy la correction de nostre playe, frappé de Dieu & humilié, brisé de douleurs, mis au rang des transgresseurs, & portant luy-mesme les pechez de plusieurs, pour nous rendre iustes, ainsi que la descrit Isaye. Ainsi estoit-il conuenable dict l'Apostre, qu'celuy pour, & par lequel sont toutes choses, puis qu'il amenoit plusieurs enfans à gloire, comme autheur de leur salut fust consommé par afflictions. Et qu'il fust semblable en toutes choses à ses freres (peché tousiours excepté) afin qu'il fust souuerain sacrificateur, misericordieux & fidele és choses enuers Dieu, afin de satisfaire pour les pechez du peuple.

S. Matth. 26
S. Luc 22.
S. Iean 13.
Pſ. 21.
Pſ. 68.
Pſ. 87.
Iſa. 53.
Heb. 2.

Et semble bien que telle a tousiours esté la doctrine de l'Eglise Catholique & creance du peuple Chrestien,

touchãt la vraye tristesse de l'ame de Iesus Christ, comme il appert aux escrits des saincts Pasteurs d'icelle: desquels l'vn dit: Ainsi qu'il a prins ma volonté, aussi a il prins ma tristesse. Et vn autre: Il se deut pour no' vraiement, nõ par fantasie, cõme les heretiques soubçonnẽt: il a vraiement esté crucifié, vraiement dolent, disant en l'Euãgile, Mõ ame est triste iusques à la mort. Il est manifeste qu'ainsi que son corps flagellé & decouppé portoit les marques des iniures receuës és frãgées & meurdrisseures, aussi son ame vraiement a esté dolente pour nous. Et vn tiers: Il a craint la mort, & a vraiement trẽblé ainsi qu'vn vray home. Et le quart: En participant és passions de nostre infirmité, il les gueriſſoit; & s'assuiettissant à vne crainte remplie de peine, il l'ostoit de dessus nous. Nostre Seigneur donc trembloit en nous de nostre fraieur, afin de vestir nostre constance de la fermeté de sa vertu. Il estoit venu riche & misericordieux marchant du ciel, & par vn eschange admirable auoit fait vn salutaire trafic prenant ce qu'estoit nostre, & baillant ce qui estoit sien, à sçauoir, honneur pour contumelies, salut pour nos douleurs, & vie pour mort. M. Tous ces propos m'eclarcissent fort l'entendement des douleurs du corps & vrayes angoisses de l'ame du Redempteur, & outre apportent grande consolation à toutes bonnes ames & consciences, considerãtes par celà cõbien ce Fils de Dieu nous a aimez, de quel pris il nous a rachetez, & de quelle efficace il nous a reconciliez à son pere. Mais par ce qu'il reste encor beaucoup d'autres points à examiner, mettõs fin à cestui-cy: & contez moy seulement les lieux des autres Peres anciens, pour les visiter auec plus de loisir. D. Voiez le Dialogue de S. Iustin martyr: Tertullien cõtre les Iuifs, & Praxeas: S. Cyprien serm. de la passion: Nazianzene en sa tragedie: S. Athanase contre Appolinaire: S. Hilaire liure 2. 3. & 4. de la Trinité: S. Augustin sur le psau. 21. 83. & 93. & S. Ambrois sur le 22. de S. Luc, &c.

S. Amb. li. de la foy à Grat.
S. Ieros. sur le 53. d'Isaie.
S. Cyril. li. 9. Thes. chap. 3.
S. Leon Ser. 3. de la pass.

Que Iesus Christ n'a iamais douté du salut de son ame: contre le dixiesme erreur.

DOCTEVR.

ILS deriuent des precedens erreurs, *que nostredit Seigneur Iesus Christ n'estoit point asseuré; ains en doute & crainte du salut de son ame: & que cela luy estoit bien seant:* crachans pour toutes preuues de tels blasfemes, force iniures aux visages de ceux qui leur contredisent, en les appellans *calomniateurs, canailles, ignorans, gens malins, &c.* Les propos de l'hereſiarche ſont: *Hîc nebulones quidam, licet indocti, malitia tamen magis quàm inscitia impulsi, clamitant me atrocem facere Christo iniuriam: quia minimè consentaneum fuerit eum de animæ salute timere.* Dites qu'il vous en ſemble.

Institut. l. 2. c. 16. sect. 12.

M. Premierement qu'il ſe deſment & contredit, tenant ailleurs *que perſone ne ſe peut vrayement dire du nombre des fideles, ſinon ceux qui ont ceſte certaine asſeurance que Dieu les aime, combien qu'ils n'en ſoient pas dignes.* Ils n'oſeroient mettre Ieſus Chriſt au nombre & rang des infideles: il auoit donc tant certaine aſſeurance en ſon ame que Dieu le Pere l'aimoit: meſme qu'il eſtoit ce Fils vnique & bien aimé, auquel ledit Pere prenoit tout plaiſir, que iamais n'a pèu douter ne craindre de ſon ſalut & gloire. Secondement, que ceſte crainte & doute de ſalut qu'il attribue à l'ame du Sauueur, eſt encor toute contraire à leurs definitions de Foy. Il la definiſſent ainſi: *Fides est certitudo in Dei bonitatem recumbens, quæ dubitationem non admittit. Neque enim alios credere agnoscit Christus, nisi qui indubiè statuunt, Deum sibi esse propitium, nec hæsitant, quin daturus sit quod petunt.* Et Beze en parle ainſi: *Nous appellons foy une certaine science que le ſaint Eſprit en-*

Confutat. 1. Sur le 1. chap. aux Rom. verſ. 7. S. Matth. 3. & 17.

2. Sur le 21. de S. Matth.

graue de plus en plus és cœurs des esleus de Dieu, par laquelle science vn chacun d'eux est acertené en son cœur de son election, & s'en asseure tellement qu'il n'en doute point. Et derechef: *Il faut (dit-il) qu'en particulier chacun conclue en soy-mesme: ie suis en Iesus Christ par foy, & pour tant ie ne puis perir, & suis seur de mõ salut.* Or s'il n'est permis comme ils disent, au fidele de douter de son salut, cõment osẽt ils dire que Iesus Christ a douté du siẽ? Si chacun doit estre acertené de son election, comment le Fils de Dieu eust-il eu crainte d'estre reprouué? Si chacun (combien que grãd pecheur) doit resoudre & conclure en soy mesme, selon eux, qu'il ne peut perir, ains qu'il est totalement asseuré de son salut, blasfement ils pas horriblement disans que ce tressaint, & tres-innocent Fils de Dieu a eu doute & crainte du sien? Tiennent ils pas ailleurs, que la foy a touſiours esté parfaite & entiere au cœur dudict Seigneur, quelques douleurs où angoisses qui l'aient assailli? D. Ils le tiennent voirement, qui est vn autre erreur, comme aussi ceste grande asseurance de soy, (ou pour mieux dire) orgueilleuse & temeraire presumption de leur salut: veu que les plus saints nous ont enseigné tant par leurs propres exemples, que par doctrine, de craindre le terrible iugement de Dieu, craignants eux mesmes d'estre reprouuez. Mais nous en disputerõs autre part. Poursuiuez s'il vous plait les condamner par leurs propres arrests & sentences.

Confess. de foy, point 4. art. 5. & 13.

3.

Psal. 35. 75. 118. S. Matth. 3. & 10. 1. Cor. 9. 4.

M. Caluin confesse que *Christus tristitia & metu sic turbatus fuit, vt tamen aduersus Deum non insurgeret, sed maneret compositus ad veram temperantiæ regulam. Non fuerunt turbulenti Christi affectus, qui more nostro eius animo puram moderationem excuterent. Sic & doloris metus feruore æstuauit, vt se tamen continuerit in sua mensura. Licet Dei manus percussit, quia tamen non destitit esse mundi seruator, cœlesti potentia semper fuit præditus ad munus suum implendum.* Or ils disent autre part, que douter de son salut, est par infidelité s'esleuer contre Dieu: Iesus donc n'en a peu douter. S'il est demeuré composé de sa vraye reigle de temperance, il n'a eu crainte ne fraieur d'estre damné. Aiant touſiours vne vraye & entiere moderation en son ame & se contenant en sa mesure sans exceder de costé ne d'autre, il se tenoit donc touſiours asseuré

Sur S. Matt. 26. v. 37. & 39.

Sur S. Luc. 6. 23. v. 43.

que ſon ame eſtoit en la grace & faueur du Pere: par ainſi qu'il ne la voudroit ne deuroit damner. Et puis qu'il eſtoit touſiours garny d'vne puiſſance celeſte & diuine accompliſſant ſa charge, comment euſt il redouté les diables ou les enfers? Brief, ie croy, que iamais il n'a craint que ſon ame perdiſt ou la grace diuine, ou la gloire eternelle.

5. D. Telle eſt la foy & doctrine Catholicque: & outre que ceſte tres-ſainte ame de Ieſus Chriſt eſtoit glorieuſe & bien-heureuſe dés le premier inſtant de ſa creation & infuſion, par vne claire viſion & parfaite fruition de la Diuinité, à laquelle elle a touſiours eſté vnie. Par ce auſſi s'enſuit, ou qu'ils rõpront & delitont cõme Antechriſts (ainſi les appelle S. Iean) ceſte vniõ en Ieſus Chriſt: ou qu'ils renieront que touſiours il aye eſté glorieux & comprehenſeur ſelon la portion ſuperieure de l'ame, ce qu'eſt vne toute nouuelle hereſie: ou confeſſeront auec nous, que iamais n'a eu crainte ne doute du ſalut de ſon ame. M. Tout celà eſt certain & euident. 6. D. A-il pas touſiours eſté l'vnicque Fils du Pere, Verbe Dieu, lumiere de ce monde, home plein de grace & de verité, voire meſme ſans meſure, comblé de 7. toute abondance des graces du S. Eſprit? M. Saint Iean ainſi l'afferme: & ſaint Paul adiouſte, que toute plenitude de diuinité, a habité en luy corporellement. 8. D. Comment donc auroit-il eu peur & crainte de n'eſtre ſauué? Sçauoit-il pas bien touſiours, que le pere luy auoit baillé toutes choſes entre les mains, qu'il eſtoit venu de Dieu, & s'en retournoit à Dieu? Diſoit il pas ſouuent & de grande aſſeurance, Ie m'en vay à celuy qui m'a enuoié? Ie m'en vay à mon pere? Mon pere ie m'en vay à toy? M. Ce ſont les propres mots de l'Euangil. D. Et pourquoy donc ce maiſtre huguenot a il eſcrit, qu'il craignoit d'aller en enfer & damnement auec le Diable?

8. Mais qui luy euſt fermé l'entre du ciel? Le Pere, qui l'aimoit comme ſoy-meſme, voire qui eſtoit en luy-meſme? Les Anges qui l'adoroient comme leur chef? 9. Les Diables, qui le redoutoient comme leur iuge? Les homes trainans & rampans ſur terre? Ce paragon d'innocẽce, vaiſſeau de toute ſainteté, voire ſaint des ſaints,

Voy cy deſſus fueil. 204. 1. Io. 4.

S. Iean 1. 2. 3. Coloſſ. 1. & 2.

S. Iean 13. S. Iean 7. 14. 16.

S. Iean 14. Hebr. 1.

Hebr. 5. 7. Dan. 9.

& la mesme saincteté & iustice, auroit-il redouté le iugement de celuy auec lequel il iuge? Mais pensez combien est impossible cestuy là douter du salut de son ame, qui dit hardiment: Ie veux mon Pere, que là où ie suis, soit aussi mon seruiteur! Et qui en ses plus terribles angoisses à promis à vn larron penitent, Ce iourd'huy tu seras auec moy en paradis! Comme l'eust il vrayement promis à vn autre, s'il n'en eust esté asseuré pour soy-mesme? Ou comment trembleroit nostre force, craindroit nostre asseurance, douteroit de son salut le mesme & vnicque Sauueur des humains? Et de quelle asseurance establiroient nos poures cõsciences tout le bastiment de leur salut, sur vn fondement tant esbranlé, incertain, & mal asseuré, que le feignent malheureusement vos Ministres? M. Ha certes ie voy bien, que Sarau ne taſche par tels propos, qu'à retirer du tout la foy & esperance de salut que nous auons en Iesus Christ, pour en fin nous desesperer & perdre. Parquoy ie deteste de tout mon cœur ces blasfemes Caluiniques.

S. Iean 5. 10.
S. Iean 12. 11.
S. Luc 23.

Que iamais Iesus Christ ne fut coulpable, ne pecheur en soy, ne comme tel presenté au iugement du Pere: contre l'onziesme erreur.

DOCTEVR.

NOVS dirons donc de l'erreur suiuãt, ou vostre gentil reformeur d'euangile tient, que nostre Seigneur aiant prins nostre personne, *estoit pecheur, & coulpable de malediction.* Ce que expliquant encor plus ouuertement interrogue: *Comment sommes nous iustes deuant Dieu?* Puis repond. *Certes tout ainsi que Christ a esté pecheur.* Or tous les Saints, Anges, Patriarches, Prophetes, Apostres, Martyrs, & bien heureus sont en verité sanctifiez & iustes deuant Dieu: de quoy s'ensuit selõ vostre Heresiarche,

Sur l'Epistre aux Gal. c. 3.

Sur le 5. de la 1. aux Cor.

que Iesus Christ auroit esté vrayement pecheur, criminel, & coulpable. Ce qu'il n'a horreur de prononcer à plaine bouche, disant ailleurs, *Vt pro nobis satisfaceret, reum ad Dei tribunal sisti oportuit.* Et de techef: *Il luy conuenoit respondre au siege iudiciat de Dieu, comme coulpable de tous nos malefices.* Qu'estimez vous de tels propos? M. S'il eust escrit simplement, Iesus estant nostre plege, & cõme tel, se presentant pour nous deuant le iugement de son Pere, a porté & enduré les penes deuës à tous les pechez des homes, ie le trouuerois fort bon. Car Isaye dit qu'il a porté nos langueurs, a chargé nos douleurs, a esté nauré pour nos forfaits, blessé pour nos iniquitez: voire que le Seigneur a ietté sur luy l'iniquité (c'est à dire, la peine) de nous tous. Et vn Apostre dit: qu'il a porté nos pechez en son corps sur le bois de la croix. Et l'autre, qu'il a esté fait du Pere, peché pour nous, afin qu'en luy nous obtinssions iustice deuant Dieu. Et ailleurs, qu'il a esté fait pour nous malediction, pour nous racheter de la malediction de la loy. Tout ce qu'il nous faut entendre selon leur fraze Ebraïque, des peines, trauaux, supplices, angoisses, douleurs, & tourmens deuz aux pechez: & non des coulpes & forfaits.

Sur S. Matt. 26. v. 46.
Inst. l. 2. c. 16. sect. 12.
Isa. 53.
1. Pet. 2.
2. Cor. 5.
Gal. 3.

Confutatiõs. Mais dire simplement & absolument, *qu'il estoit pecheur, coulpable de malediction, & criminel deuant Dieu, comme les saints y sont iustes*, i'estime en celà plus grande iniure & contumelie luy estre faite par Caluin, que ne luy firent onc ne Pilate, ne Iudas, ne les Iuifs, ne les diables mesmes. Car les vns d'iceux ont publiquement protesté, qu'ils l'estimoyent iuste & sans coulpe: autres qu'ils faisoit œuures diuins: & ces derniers sortans des corps luy crioyent: Nous sauons bien que tu es le Sainct de Dieu. Au contraire de ce Reformeur, il faut croire selon l'escriture, qu'il estoit l'agneau de Dieu sans macule, plein de grace & verité, le Fils bien aymé auquel le Pere se plaisoit infiniment, hors de la grace duquel il n'a iamais esté, en quelque condition qu'on le puisse contempler.

1. S. Matt. 26. & 27.
S. Iean 3. & 18.
S. Mar. 1.
2. S. Iean 1.
S. Matt. 3. & 17.

3. D. L'Apostre nous asseure bien qu'il a esté tenté en toutes choses: mais notamment il adioute, hors mis peché: 4. qui n'abhorrera donc vos ministres le crians criminel & coulpable? Le mesme sainct home voulant

3. Heb. 4.
4.

prouuer, que luy seul a esté propre mediateur & sauueur des homes, non les sacrificateurs Mosaiques, dit: Il nous faloit vn sacrificateur sainct, innocent, sans ma- Heb. 5.
cule. separé des pecheurs, exalté par dessus les ciels, qui n'eust point necessité comme les souuerains sacrificateurs, d'offrir tous les iours sacrifices, premierement pour ses pechez, puis apres pour ceux du peuple. Or cõme eust il appaisé l'ire & indignation du pere enuers le monde, s'il y auoit esté ennelopé? Comme nous eust-il acquis grace & pardon, si luy mesme en auoit besoin? Comme nous eust-il conferé iustice & innocence, s'il eust esté coulpable? Comme eust il donné vie au monde, si de soy eust esté digne de mort? Comment eust il fait nostre paix, auec le pere, s'il luy eust esté ennemy? Comme nous eust il donné grace, s'il eust esté criminel? Comme nous eust il communiqué sa benediction, s'il eust esté abysmé de malediction? Brief, quiconque charge nostre Redempteur & Sauueur de crime, deuãt Dieu, auec ce maistre Huguenot, le renie estre vray redempteur & sauueur.

M. Isaye auoit predit que sur le Messias reposeroit l'esprit du Seigneur, auec toutes graces, assauoir sapience, science, intelligence, conseil, force, & crainte de Dieu. Or auec si grandes graces coulpe ne peut habiter, non plus que Dieu auec le diable, ou lumiere auec les tenebres: donc il est trescertain, que le Redempteur iamais ne fut trouué coulpable deuant le tribunal ou throne de Dieu son pere, en quelque condition qu'on le puisse considerer. En la loy de Moyse, le sacrifice que ce Messie deuoit faire de soy-mesme, s'offrant à mort pour nous, estoit figuré par les aigneaux, moutons, veaux, & toutes sortes de bestes & oyseaux qui estoyent immolees pour les pechez des hommes. Or toutes ces hosties deuoyent estre mundes, nettes, pures, sans tache ne souillures; aussi estoyent elles de nature innocentes & impeccables: il faloit dõe que le Seigneur Iesus fust totalement exempt de tout vice, & orné de toutes vertus & perfections pour accomplir les figures, & satisfaire pour nous au iugement de Dieu. Mais pourquoy est ce que Abel respandant son sang par martyre, Ieremie & Zacharie lapidez, Isaye scié par le milieu, les enfans

Macchabeans escorchez & rostis, Eleazar assommé à coups de bastons, & autres sans nombre saincts hommes patriarches & profettes occis par les tyrans, par leurs morts n'ont appaisé l'ire de Dieu le pere, & satisfaict pour le genre humain, sinon qu'ils n'estoyent pas du tout innocens & sans reproche deuant la face de Dieu? En seroit il donc pas de mesme en Iesus Christ s'il s'estoit presenté deuant le iugement du pere, comme criminel & coulpable?

D. Pour vray il s'y est presenté auec toute innocence, saincteté, & iustice, afin de porter les peines & tourmens deuës à nos pechez, & par icelles tellement satisfaire & contenter Dieu son pere, qu'il la du tout reconcilié enuers nous, nous remettant de maniere en sa faueur & grace, qu'il nous ayme comme ses enfans adoptifs. Telle doit estre la vraye foy & Chrestienne doctrine touchant l'innocence & saincteté de nostre Redēpteur, & la maniere qu'il a gardee à paracheuer l'ourage de nostre redemprion.

Mais il faut respondre à quelques mots de l'escriture, desquels les Caluinistes pourroyent faire bouclier.

C. 53. Isaye escrit de la passion du Messie, *Posuit Dominus in eo iniquitates omnium nostrum*. Et apres: *Ipse peccata multorum tulit*. Dieu a ietté sur luy l'iniquité de nous tous. Il a porté les pechez de plusieurs. M. La solution est donnee aux Annotations de la grande Bible imprimee à Geneue 1562. chez A. Rebul: où les Ministres tiennent, que cela se doit entendre de la peine de nos iniquitez, non de la coulpe. D. Ils pourroyent alleguer que sainct

1. aux Cor. 5. Paul a dit: *Qui non nouerat peccatum, pro nobis peccatum fecit, vt nos efficeremur iustitia Dei in ipso*. Celuy qui n'auoit point cognu peché, pour nous est fait peché: afin que nous fussions iustice de Dieu en luy. Et de rechef: Dieu a enuoyé son propre fils en semblance de chair de peché, mesme de peché a condamné le peché en la chair.

Rom. 8. S. Pierre aussi affirme, que le mesme a porté nos pechez

1. de S. Pierr. 2. en son corps sur le bois. Pourquoy est il appellé peché, & dit auoir porté nos pechez en son corps, s'il n'en a esté coulpable? La locution seroit elle pas impropre? M. Les Apostres parlent proprement: & Iesus Christ en soy a esté touiours innocent, pur, sainct, & incoulpa-

ble deuant le iugement de Dieu le pere. Mais par ce qu'il a reçeu & enduré sur son humanité tant de tourmens & douleurs qu'il a esté necessaire pour punir & effacer tous nos pechez, il est dit, les auoir portez. Auquel sens Isaye escrit : Il a esté frappé de la main de Dieu pour nos pechez. Il a esté naure pour nos iniquitez. Il a esté affligé & rompu pour l'amour de nous. Le chastiment de nostre paix a esté sur luy. Par sa batture nous auons esté guaris. D'auantage les Hebrieux par ce mot *Assam* signifient tant le sacrifice qui se fait pour purger peché, que le peché mesme : comme aussi les Grecs appellent *catharma* vne offrande sur laquelle s'espand la peine deuë à peché. Par ainsi les Apostres selon ces frases & manieres de dire, appellent Iesus Christ peché, c'est à dire, sacrifice & oblation pour le peché: maintenant toutefois touſiours sa parfette saincteté & innocence. D. Puis que vous estes muny de si fermes responces contre les obiections qu'ils vous pourroyent faire en cest article, parlons d'vn autre.

Que nostre Seigneur ne s'est iamais persuadé que Dieu son Pere fust courroucé contre luy, le hayst, l'eust en horreur & detestatiõ, l'eust abandonné, maudit, perdu, ou damné: contre autant d'heresies Hugnotiques.

DOCTEVR.

VOs maistres Sectaires en douzieſme lieu, prononcent force contumelies & blasfemes contre la dignité du Fils de Dieu, & l'amour infiny que luy portoit le Pere : disans *que le temps de sa passion, il se persuada que Dieu le Pere luy estoit ennemy, aliené de luy, courroucé contre luy, le mandisoit, l'abandonnoit, le perdoit, & damnoit au profond abysme de la mort & perdition des damnez.* Ie vous veux reciter ses propres mots Latins : *Species Christo obiecta est quasi Deo aduerso,* *Cal. sur le 26. de S. Matth.*

iam esset exitio deuotus, horrore correptus est. Dei alienationem mente concepit, pro vt sensus dictabat. Ad deprecandam mortem adactus fuit, cùm iram Dei sibi propositam videret. Diuinæ maledictionis horrore percussus est, &c. Il redouble encor ces maledictions en l'instit. l. 2. c. 16. sect. 10. 11. 12. Et les autres Ministres de Geneue suyuans ce maistre aueugle escriuent és Annotations de leur Bible: que nostredict Seigneur *se sentit frappé en l'ire de Dieu, & abandoné.* Que dictes vous de tout cela?

Sur le 27. de S. Matt. v. 46.

Confutat. 1.

M. Que tels propos ne se trouuans en l'expresse parolle de Dieu ne doyuent estre reçeus, ains censurez cõme peruerses inuentions des homes. Car iamais Profete ne Apostre n'escriuit, que Dieu le Pere aye esté tant soit peu aduersaire de son Fils: iamais n'ont enseigné qu'il y ait eu couroux entre eux deux: iamais n'ont dit, que le Pere aye frappé son Fils vnique de malediction diuine; iamais qu'il l'aye damné en son ire: parquoy c'est vne temerité d'inuenter, & sacrilege d'auancer tels propos contre la gloire de Dieu. D. Tant s'en faut que le Pere l'aye one hay, ou maudit en son ire, qu'aucontraire il a prononcé deuant tout le mõde, que c'est son tres-aimé auquel il prend tout son plaisir. Penseriez-vous donc qu'il eust quelque fois changé d'auis, tournant amour en haine, & plaisir en detestation? Ou que ce Fils tant aymé eust oublié ce diuin oracle, ou bien l'eust estimé faux & illusoire, pour le temps de sa passion? M. Il n'est aucunement vray-semblable. Ains au contraire, que sçachant bien tousiours son dict Pere estre le Dieu de verité, iamais n'apprehenda estre hay ou maudit de luy. D. Aussi sçauoit il biẽ toute l'ire de Dieu estre embrasee contre les meschans, non contre luy paragon de toute iustice & innocence: & que la cause & obiect d'icelle estoyent les pechez humains, nõ ses vertus diuines. Tant s'en faut aussi qu'il le detestast ou abhorrast pour le voir nous pleger, qu'à l'opposite c'estoit raison pour l'aymer d'auãtage. Pour ceste cause le Pere m'ayme (dict-il) pourtant que ie laisse ma vie, afin que ie la prenne de rechef. M. Aussi se glorifioit il souuent de ce grand amour du Pere, tant s'en faut que iamais il se soit persuadé en estre hay. Le Pere & moy (dict-il) sommes vn. Le Pere m'a sanctifié & enuoyé au monde. Le

2. *S. Matth. 3. & 17.*

3. *S. Iean 10.*

Pere

Pere eſt en moy, & ie ſuis en le Pere. Pere, ie te rẽ graces, pour ce que tu m'ois. Ie ſçauois bien que tu m'eſxauces touſiours. Croyez que ie ſuis en le Pere, & le Pere en moy. I'ayme le Pere, & fay comme il m'a commandé. Comme le Pere m'a aymé, ie vous ay aymez. I'ay gardé les commandemens de mon Pere, & demeure en ſon amour. Il m'ayme tant, que tout ce que demanderez au pere en mon nom, il le vous donnera. Tout ce qu'a mon Pere, eſt mien. Le pere vous ayme, pour ce que m'auez aymé. Ie ne ſuis point ſeul car le pere eſt auec moy. Et par vne excellente & feruente oraiſon il s'addreſſoit ainſi à ſondit pere. Pere, l'heure eſt venuë, glorifie ton fils, afin que ton fils te glorifie. Pere, glorifie moy enuers toy-meſme, de la gloire que i'ay euë auec toy deuant que le monde fuſt fait. Tout ce qui eſt mien eſt tien: & ce qui eſt tien eſt mien: Ie vien à toy Pere ſainct, garde en ton nom ces miens diſciples que tu m'as donnez, afin qu'ils ſoyent vn, ainſi que nous. Ie veux pere, que ceux leſquels tu m'as donnez, là où ie ſuis, ſoyent auſſi auec moy: &c. Sont ce là propos d'vn perſonnage hay de Dieu, & non pluſtoſt entierement aymé & fauoriſé? Telle aſſeurance de l'amour paternel, pouuoit elle eſtre effacee de la conſcience du fils? Et comme ſeroyent vrays ces propos, Ie demeure en l'amour de mon pere? Ie ſuis en mon pere, & le pere en moy? Le pere eſt auec moy? &c. Appaiſant ſon pere enuers nous, l'euſt il courroucé contre ſoy? Eſtimoit il pas touſiours ſans rapine, ains en verité, qu'il eſtoit eſgal à Dieu ſon pere?

4. 5. *Iean* 10. 11. 13. 14. 15. 16. 17. 5. *Philip.* 2.

M. Il reſpondront, qu'en la condition de ſeruiteur, & home aneanty il eſtoit hay du pere, & frapé en ſon ire & courroux. D. Iamais l'eſcriture n'a dit, que le Pere l'aye aymé en vne condition, & hay en l'autre: mais au contraire, chery infiniment, comme nous auons prouué, & pris tel plaiſir de voir l'innocence, charité, obeiſſance, humilité, & diuine patience de ce Dieu incarné, entre tant de tourmens, que pour l'amour incroyable qu'il luy portoit, il nous a voulu tous aymer & adopter. Puis, voudroyent ils ſeparer en noſtre Seigneur

la Diuinité d'auec l'humanité, comme le malheureux Neſtorius? S. Iean nous dit-il pas au contraire, que le Verbe eſt fait chair: & que celuy là eſt Antichriſt, qui diuiſe & ſepare ces deux natures d'enſemble? S. Paul dit-il pas ſouuent, que Ieſus n'eſt qu'vn fils vnique, vn ſeigneur, vn Meſſie, vn mediateur?

S. *Iean* 1. & *Epit.* 1. c. 4. *Eph.* 4. 1. *Tim.* 2.

M. Il repliqueront que le pere de ſa part veritablement ne hayoit point le fils, & n'eſtoit pas indigné contre luy: mais que le Fils entant qu'home l'eſtimoit, iugeoit, & penſoit ainſi. D. Par telle replicque, premierement ils ſe contrediſent ouuertement, & condamnent leur hereſie. Secondement, ils font nouuelle iniure à Ieſus Chriſt, diſant qu'il eſtoit deceu par erreur & fauſſe opinion qu'il auroit euë de Dieu & contraire à la verité, ſe perſuadant en ſon entendement autrement de ſon pere, qu'il n'eſtoit: Car erreur, dit S. Auguſtin, eſt approbation d'vne choſe fauſſe pour veritable. Voylà la lourde hereſie où ils tombent, penſant en euiter vn autre. Outre, veulent ils pas que tout Chreſtien vray & reformé ſelon la pureté de l'Euangil, ſe perſuade & croye en toute aſſeurance, qu'il eſt parfettement aymé de Dieu? qu'il eſt tellement en ſa grace & faueur, que iamais ne la peut perdre? Et pourquoy n'attribuent ils autant de perfectiõ à Ieſus Chriſt, qu'ils en prennent pour eux? Oſeroyent ils dire, qu'il n'eſtoit encor bien & euangeliquement reformé?

M. Ie ne voy plus qu'ils puiſſent amener pour remparer & defendre leur opiniõ, ſi ce n'eſt, que l'eſcriture dit Dieu hair & deteſter les pechez, ſe courroucer & indigner contre eux & leurs autheurs. D. Nous preſchons qu'il n'eſt rien ſi vray & commun dans les Profetes que celà. Mais comme Ieſus Chriſt n'a iamais peché ne de fait, ne de conſentement, auſſi iamais le Pere n'a eſté courroucé contre luy. M. Ie le croy ainſi, deteſtant de tout mon cœur ceux qui diront le contraire.

Que iamais Dieu le Pere n'abandonna totalement ſon fils durant ſa paſſion: contre la 13. hereſie.

DOCTEVR.

ILs veulent conclure des ſuſdits propos, que la Diuinité abſolument delaiſſa & abandõna l'humanité le temps de la paſſion. L'hereſiarche eſcrit: *Alienationem Dei mente concepit, pro vt ſenſus dictabat.* Et peu deuant: *Nec verò fictè, nec theatricè conqueritur ſe à patre relictum.* Puis les miniſtres de Geneue annotent en leur grande Bible françoiſe. *Ieſus Chriſt ſe ſentoit comme delaiſſé de ſon Pere.* Et puis ſans aucune modification ou reſtriction de comme, ou quaſi, il tiennent abſolument: *Il ſe ſent frappé en l'ire de Dieu, & abandonné.* *Sur S. Matt. c.27.v.46. Inſt.l.2.c.16. ſect.12.*

M. Ie ſçay que telle eſt leur opinion, & le preſchent par tout: mais ie n'oſe parler hardiment de ce poinct, craignant de contredire à ces plaintes du Seigneur. Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoy m'as tu delaiſſé: & d'autre part ie crain d'y errer, par ce que ie ne ſuis bien reſolu en quelle maniere il eſtoit delaiſſé. Toutefois ie ſuis preſt d'en croire, ce que m'en declarez & prouuerez par la parolle de Dieu, interpretee par les ſaincts docteurs anciens. D. Croyez vous pas que le Verbe, c'eſt à dire, Fils eternel de Dieu, s'eſt vrayement faict chair, s'vniſſant perſonnellement noſtre nature mortelle, & habitant entre nous? M. Ie le croy de tout mon cœur, car S. Iean le dict: Iſaye l'appelle Immanuel, Dieu auec nous: S. Paul le preſche, faict de la ſemence de Dauid ſelon la chair: & parlant de ſoy il s'appelle communement fils de l'home. D. Croyez vous pas encore, que ceſte nature humaine conſiſtante de corps & d'ame, prinſe en la Vierge par le Fils de Dieu, luy eſt touſiours demeuree vnie perſonnellement, ſans iamais en eſtre *Confutat.1.* *S. Iean 1. Iſa.7. Rom.1.*

ſeparee ne deuant la mort ne en la mort, n'apres la mort? M. Ie croy biẽ que le corps & l'ame du Seigneur Ieſus ont eſté diuiſez & ſeparez par la mort. Mais ce pendant ie croy auſſi que la diuine perſone du Fils de Dieu n'a iamais eſté ſeparee, ne deſ-vnie, ne d'auec le corps, ne d'auec l'ame, en quelque eſtat qu'ils ayent eſté. Car autrement ie tomberois en l'hereſie des Neſtoriens, qui ſeparoyent l'humanité d'auec la Deité: & eſtimerois ce principe de toute religion Chreſtienne, Le Verbe eſt faict chair, eſtre menſonge, & m'oppoſerois, non au ſeul Damaſcene, mais à ceſte reſolution de toute la ſaincte Theologie, *Quod ſemel aſſumpſit Verbum, nunquam dimiſit.* D. Que vous ſemble donc de ce propos Hugnotic, que la *nature humaine du fils a eſté vrayement alienee, delaiſſee, & abandonnee de la Diuinité?* M. S'ils entendent l'abandon de l'vnion perſonnelle ſuſdite, qu'ils ne ſont ſeulement Neſtoriens, ains auſſi renegats du ſacré myſtere de l'incarnation de noſtre Seigneur; & faiſans telle diſſolution de Ieſus, ſelon S. Iean, 2. ſont Antichriſts: D. Vous dictes bien: car ils renient ces articles de foy comprins és Symboles, Ie croy au Fils vnicque de Dieu noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui a eſté conceu du S. Eſprit, nay de la Marie vierge, a enduré ſous Ponce Pilate, a eſté crucifié, eſt mort, a eſté enſe- 3. uely, eſt deſcendu és enfers. Et deſmentent Sainct Paul, I. Cor. 2. aſſeurant que les Iuifs ont crucifié le Seigneur de gloi- S. Mat. 27. re: & arguent de menſonge ceſte treſ-belle & veritable confeſſion de foy, que feiſt le Centenier de Ieſus ſe mourant: Vrayement ceſtuy eſtoit vray fils de Dieu. 4. La concluſion eſt donc certaine & euidente, que noſtre Seigneur ſelõ l'vnion de la Deité auec le corps & l'ame, n'a onc eſté delaiſſé, n'abandonné en ſa mort. M. Ie le croy de tout mon cœur: & que diſant ailleurs qu'il met- S. Iean 10. troit ſon ame pour ſes brebis, &, qu'il bailloit ſon ame 5. de ſoy, & la reprenoit, qu'il entendoit de ſa vie humaine qu'il a expoſee à la mort pour nous.

D. Et que croyez vous des graces diuines & abondãce de tous dons du S. Eſprit, qu'il auoit en ſon ame? Les a il perdues? En a il eſté priué, deſpouillé, deſtitué, abãdonné le temps de ſes paſſions? M. Quiconque le penſera & dira, s'eſleuera contre le ſainct Eſprit, qui par S.

Paul nous asseure, que toute plenitude de diuinité habitoit en luy corporellement : auec tous les threſors de la ſageſſe de Dieu. Tel auſſi crachera contre la face dudict Seigneur, ſouillant tant qu'en luy eſt, les ſplendeurs de l'amour paternel, des vertus admirables, de la grace & gloire infinie deſquelles ceſte ſaincte ame a touſiours eſté ornee. Dementira finalement tous ces beaux oracles de l'eſcriture ſaincte, qui ont eſté produits contre les trois precedentes hereſies. D. Vous eſtes donc à preſent tout reſolu & aſſeuré en parolle de Dieu, qu'en la mort de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt iamais l'humanité n'a eſté abandonnee de la Deité, quãt à l'vnion perſonuelle d'auec le corps & l'ame. Secondement auſſi que l'ame iamais n'a eſté delaiſſee ne deſtituee de la grace, iuſtice, innocẽce, faueur, & amour du vray Dieu. M. Ainſi le croy ie de toute mon ame, & confeſſe deuant Dieu, ſes Anges, & tout le mõde. Reſte donc qu'expoſiez, en quelle maniere il ſe ſentoit & plaignoit eſtre abandonné de ſon pere.

Coloſſ. 1. & 2.

Iſa. 11. S. Itã 1. & 3.

D. C'a eſté ſelõ le corps humain lequel a eſté vrayemẽt & ſans feintiſe delaiſſé de tout ſecours miraculeux, & aide diuin, eſtant abandonné aux cruautez des ennemis pour l'affliger & tourmenter en toutes les ſortes qu'ils voudroyent, ſans luy donner relaſche, n'auoir aucune compaſſion de luy. Ayans donc ceſte permiſſion, ils ſe ſont acharnez cõtre de telle rage & furie, que Dauid les compare aux taureaux gras & eſchaufez, aux lions bruyans & rugiſſans, à vne troupe de chiens, & à des licornes du tout ſauuages. Car ſans aucune commiſeration ils l'ont apprehendé, lié, rauy, & trainé de iuge en iuge & de parquet en parquet, comme s'il auoit eſté coulpable de tous les pechez du monde. L'ont chargé de fauſes accuſations & crimes contre Dieu, la loy, la republique, & les homes: l'ont frappé de buffes, craché au viſage, voilé, democqué, poſtpoſé au meurtrier & brigand, deſpouillé nud, attaché à la colonne, fouëtté de façon qu'il ne luy reſtoit lieu entier depuis la plante des pieds iuſques au ſommet de la teſte. L'ont couronné d'eſpines, frapé ſur la teſte, veſtu de pourpre, & bailé vn roſeau pour ſceptre. L'ont condamné à mourir entre deux latrons, chargé d'vne peſante croix,

Pſ. 21.

mené au lieu des malfaicteurs : de rechef despouillé nud, estendu sur le bois, percé & nauré par les pieds & mains, deschiré par tout le corps, tiré & estẽdu de toutes parts tant qu'on eust peu nombrer tous ses os : esleué en haut, gardé par les soldats. Ou apres auoir enduré mille reproches, iniures, & blasfemes, esté abbreué de fiel & vinaigre, & là pendu si longuement que le poure corps couuert de playes, chargé d'opprobres, remply de maux, vuide de tout son sang, force & vigueur naturelle, fut delaissé tout roide mort de son ame immortelle. Or en toutes ces douleurs & angoisses ne Dieu le Pere la secouru, ne les Anges defendu, ne ses Apostres assisté, ne ses amis consolé, ne la partie superieure & glorieuse de son ame donné aucun ayde ou secours à l'inferieure. De sorte qu'abandonné de tous, conforté de nul, n'ayant cœur d'acier ou de roche insensible, ains de chair & le plus sensible du monde, apperceuant sensiblement la mort armee de toutes ses angoisses, horreurs, & destresses, l'assaillir, poursuyure, & serrer de si pres, qu'en brief c'estoit fait de sa vie, n'eut recours qu'à son Pere, & admirant les profonds abysmes de sa iustice & misericorde, par lesquelles il chatioit si rigoureusement son Fils vnique, pour espargner & sauuer de miserables & damnables seruiteurs ; se complaignit à luy auec larmes, & ce cry pitoyable: Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoy m'as tu delaissé ? Sçauoir est, selon toutes les parties de mon corps, en toutes especes de tourmens & douleurs: & selon l'inferieure partie de mon ame, en toutes angoisses & detresses mortelles? Mon Dieu, qui sauuas Noë du deluge, Abraham de Chaldee, Isaac de l'espee de son Pere, Israel de la tyrannie d'Ægypte & de l'Ange exterminateur, Iacob de la main d'Esau, Ioseph de celle de ses freres, Dauid de celle de Goliat & Saül, Ionas du ventre de la balene, trois homes de la fournaise embrasee, Daniel des dents & griffes des lions, Susanne des faux iuges & bourreaux, Tobie du crocodil & esprit malin, Ezechie de la mort, Ieremie de la basse fosse & sac Ieroselymitain : pourquoy as tu abandonné, & sans aucun secours miraculeux totalement exposé mes yeux aux larmes, mes ouyes aux iniures, mes ioues aux buffes, mon flair aux puanteurs, ma face aux crachats,

Pſ. 21.
Pſ. 68.
S. Iean 19.
Pſ. 68.
Heb. 5.
S. Matt. 27.
S. Marc 14.

ma barbe & cheueux aux arracheurs, ma lãgue à la soif, mon palais à sechereſſe, ma bouche au fiel, mon sens commun aux apprehenſions de mort, & toute ma teſte aux poignantes eſpines? Mon Dieu, qui m'as donné puiſſance d'illuminer les aueugles, faire marcher droit les boiteux, guerir les manchots, nettoier les ladres, releuer les paralytiques, conſoler tous affligez, & reſuſciter les morts: pourquoy du tout abandonnes-tu ainſi maintenant mes pieds & mains aux cloux de fer, mes bras & iambes à eſtre rudement eſtendus, mes os à diuiſion, mes veines à ouuertures, tout mon corps aux plaies, tout mon ſang à eſtre eſpandu, toutes mes entrailles aux tourmens, tout mon eſtomach aux gemiſſemens, tout mon cœur aux ſouſpirs, & toute ma vie à vne tres-cruelle & tres-honteuſe mort? Mon Dieu, *Iſa.42.* qui es tant ialoux de ta gloire, & du ſalut de tes poures ſeruiteurs, pourquoy as-tu abandonné la bonne renõmee de ton Fils aux infamies des homes, ſon innocence aux calomnies, ſa ſainĉteté à blaſmes, ſa vie aux reproches, ſa verité aux mẽteurs, ſes miracles aux moqueurs, ſes predications aux reprehenſeurs, & toute ſa gloire à opprobres? Mon Dieu, iuge des vefues, pere des orfelins, ioye des triſtes, patience des affligez, & ſouueraine conſolation de tous deſolez: pourquoy me delaiſſes tu en telle miſere & fond de tous ennuis? Mon Dieu, qui *Pſ. 67.* ſouſtiens ceux qui cheent, redreſſe ceux qui tombent, fais la volonté de ceux qui te craignent, garde ceux qui *Pſ. 144.* t'ayment, approche de ceux qui t'inuoquent en verité, *Pſ. 146.* & ne deſpriſes meſmes les petits du corbeau quand ils beent & crient à toy: pourquoy m'abandonnes-tu aux maïs des bourreaux, à l'inſolẽce des ſoldats, à la cruauté des ſergẽs, à la huee des gẽtils, & à la cruauté des Iuifs?

Telles & autres ſemblables eſtoient les iuſtes complaintes de noſtre Redẽpteur ſe diſant delaiſſé de ſon Pere en la ſorte, non autrement: ainſi que nous ont laiſſé par eſcrit les anciẽs Paſteurs & Docteurs de l'egliſe, auſquels le S. Eſprit ſelon la diuine promeſſe, a reuelé toute *S. Iean 14.* verité, & ſaine intelligẽce de la parolle de Dieu. Certes qui ne trouuera les cauſes de telles complaintes ſuffiſantes & raiſonnables, ſera plus dur que roche, plus inſenſible que du fer, & plus ferme qu'vne enclu-

me. Mais pour plus ample confirmation, ie vous prie me reciter quelques teſmoignages de ces anciens. D. Tertullian home des temps Apoſtoliques eſcrit : *Pater eum ſic reliquit, dum non parcit : ſic reliquit dum tradit. Cæterùm, non reliquit pater filium, in cuius manibus ſpiritum ſuum poſuit. Ita relinqui à Patre, mori fuit filio.* Et ce fils, compaignon, & docteur de tant de martyrs Origene en tient ces propos: *Derelictus fuit comparatione gloriæ illius quam habuit apud Patrem, ad confuſionem quam contemnens ſuſtinuit crucem.* Et ſainct Epiphane: *Non ſeparata Deitate, & ſeorſum humana natura exiſtente, dicebat hæc velut alius & alius : volebat enim Deitas omnia perfici, quæ ad pacis myſterium pertinebant.* Et S. Cyril preſident au grand concil d'Epheſe: *Opus erat certè ad fidem noſtram etiam in ipſo paſſionis tempore, verum ſe hominem eſſe oſtendere. Ideò ne quis dubitare poſſet, vt homo clamabat: Deus meus, Deus meus, cur me dereliquiſti?* Et ce tres-docte S. Ieroſme: *Humanitas loquitur quomodo derelicta fuit in Adam, quando præceptum tranſgreſſus eſt. Vel in paſſione derelictus Chriſtus pro parte carnis.* Et ce grãd paſteur de toute l'egliſe ſouz IESVS CHRIST, S. Leon. *Sic pater non abiungebatur à filio, quemadmodum caro non diuidebatur à Verbo. Ideò ergo clamabat dicens, Quare me dereliquiſti? vt notum omnibus faceret, quare oportuerit eum non erui, non defendi; ſed ſeuientium manibus derelinqui, hoc eſt, Saluatorem mundi fieri, & omnium hominum redemptorem, non per miſeriam, ſed per miſericordiam; nec amiſſione auxilij, ſed definitione moriendi.*

Lib. cont. Prax.

S. Iean 19.

Hom. 35. in Matth.

Cont. hæreſ. 69.

Lib. 10. theſ. c. 3.

In pſ. 21.

Serm. 17. de paſſ.

M. Ie me contente de ces ſix, qu'auez amenez partie de l'egliſe Grecque, partie de la Latine, & ne doute point que tous les autres ne ſoient conformes. Ie recueille d'eux, qu'ils referent tous ceſt abandon dequoy le Fils ſe complaint, à la condition de ſon humanité laiſſee à la mercy des bourreaux, des tourmens, & de la mort, ſans aucun ſecours miraculeux de la Diuinité; & qu'en celà s'eſt monſtré auoir prins la condition d'vn vray home mortel pour ſatisfaire au iugement de Dieu pour nous: ſans toutefois eſtre iamais abandonné de la Deité, ne de la grace & faueur de ſon Pere.

Que noſtre Seigneur iamais ne ſe deſeſpera, quelque douleur qu'il ſentiſt en ſa croix & paſſion: contre la 14. hereſie.

DOCTEVR.

CEST vn cas merueilleux, que vos dits Reformeurs d'egliſe ſont tombez en ces fõdrieres d'erreurs & blaſfemes, qu'ils n'ont crainte d'attribuer vn horrible deſeſpoir à noſtredit Seigneur Ieſus Chriſt; & ce du commẽcement par propos ambigus & couuerts, mais en fin tout ouuertement, meſme ſe glorifiãs de telle impieté cõme d'vn beau chef d'œuure. M. Quels ſont ces propos couuerts? D. L'hereſiarche gliſſant petit à petit comme le ſerpent, deſſouz l'herbe, ſans vſer de ce mot horrible, *Deſeſpoir*, dict au commencement, *que noſtre Seigneur a eu grand crainte & doute du ſalut de ſon ame*: puis, *qu'il a eſté coulpable de malediction & frappé en l'ire diuine*: adiouſte, *qu'il a eſtimé Dieu le pere le hayr, l'abandonner, & le damner*: & deſcouurant d'auantage ſon ieu, crie, *qu'eſtant mis au profond abiſme & lieu des damnez & perdus, a enduré toutes les peines deſquelles Dieu les punit en ſon ire, excepté la ſeule perpetuité*. Eſt-ce pas ſemer finement, puis recueillir ouuertement qu'il s'eſt deſeſperé? M. Il eſt certain, qu'il ne reſte autre choſe à l'ame qui ſe perſuade eſtre coulpable, maudite, haye, & abandonnee de Dieu, qu'vn miſerable deſeſpoir, puis auſſi, que deſeſpoir eſt l'vn des tourmens des damnez: parquoy s'il les à tous endurez pour vn temps, il a eſté chargé de ceſtuy-cy. D. Montans au ſecond degré d'impieté, ils vſent du mot de *deſeſpoir*, mais pour cacher encor à demy leur poiſon, ils le modifient vn peu d'vn *quaſi*, d'vn *videtur*, d'vn *preſque*. L'hereſiarche eſcrit ſur le Pſ. 21. qu'ils ne pourroient nier eſtre du tout compoſé pour Ieſus Chriſt, *querimonia videtur eſſe hominis deſperati*. Et Beze y recane: *Velut ex ipſo inferorum gurgite eluctantem Chriſtum, oculis cernere & auribus ipſis audire videmur*. Puis tous les Miniſtres Geneuains eſcriuent en leur grande Bible Françoiſe, *que ce ſont les extremes angoiſſes que Ieſus*

Cy deſſus pag. 312.

Cal. in pſ. 21. Heb. 22.

Imp. à Gen. 1562.

Christ deuoit endurer en la croix, pres de desespoir. Voyans leurs auditeurs si charmez qu'ils n'abhorroient point tels propos, ils ont attenté plus outre, à sçauoir prescher à pleine gorge, & faire à croire à ces miserables, que nostredit Seigneur vrayemẽt s'estoit desesperé d'ame, de cœur, & de corps, estant pressé de crier, Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as tu laissé? Les pro-
Cal. Har. in 27. c. Matth. pres mots de l'heresiarche sont: *Sed absurdum videtur Christo elapsam esse desperationis vocem. Respondeo, facilem esse solutionem, hanc desperationem ex sensu carnis esse profectam. Nihil obstat quo minus Dei alienationem mente conceperit, prout sensus dictabat. Sic videmus Christum omni ex parte vexatum fuisse, vt desperatione obrutus ab invocando Deo absisteret, quod erat saluti renunciare. Illi certamen fuit cum mortis doloribus, quasi Deo irato in labyrinthũ malorũ proiectus foret.* Marlorat en ses rhapsodies qu'il appelle, Exposition vniuerselle de vostre eglise, inserãt to⁹ ces propos, monstre euidemment toute la Hugnostiquerie estre infectee & coulpable, deuant Dieu, de ces iniures faictes à son fils nostre Redempteur. Reste que disiez maintenãt qu'elle est vostre opinion en ce point.

M. Elle est, que iamais ie n'euſſe pensé qu'homes batisez, & si grans vanteurs de reformation, & parolle du Seigneur, eussent onc osé tant iniurieusement & ignominieusement parler de luy, si par tant expres & absolus propos ne les en eussiez cõuaincus. Car nerures en leur Alchoran, ne Iuifs en leur Caballe, ne Payens en
Euseb. l. 8. leurs farces & comedies, ne blasfemerẽt iamais si outrageusement l'vnique Sauueur des humains, que font ces pretendus reformez: & ay vn extreme regret en ma cõscience, de m'estre autrefois laissé pipper & surprendre ainsi legerement par le flageol de tels trompeurs. D. Ie m'asseure qu'on trouuera la meilleure partie de ceux de la pretenduë religion de mesme affection & intention que vous, s'ils vouloient dire en public, ce que leur conscience leur murmure en secret: car ie l'ay ainsi aperçeu en plusieurs cõferences paisibles que i'ay euës auec eux.

M. Vous me ferez bien grand plaisir de m'en reciter quelque chose. D. L'affaire est tel. Quelqu'vn de ces ans passez, preschant à nostre ville de Bayeux, & confutant ces blasfemes, les Caluinistes creuans de despit, m'en-

uoierent vn Apoticaire qui auoit eſté autrefois de leur part, demãder où Caluin auoit eſcrit tels propos. Ie leur en cotté promptement quelques-vns, repetez par Marlorat. Les ayãt portez à vn medecin de leãs, il m'eſcriuit contant, que iamais n'y auoient penſé: & grinçoiẽt tous ces bons frerots belles dents contre moy, diſants que i'eſtois grand calomniateur d'impoſer tels blasfemes à ſi ſaints ſeruiteurs du Seigneur. Leurs importunitez me contraignants de deſcouurir d'auãtage leur vergõgne, ie leur enuoié en vne fueille de papier dix endroicts de Caluin où il tenoit ce iargon. Ce maiſtre Alliborõ conuaincu, confeſſa que i'auois bien allegué, & que de faict telle eſtoit l'opinion de Iean Caluin: & lors s'efforça la ſouſtenir comme veritable, allegant pour toute preuue, que i'argumentois *d'vn dire ſelon quoy, à vn dire ſimplemẽt.* M. Ce pendant il monſtroit bien ſon ignorance, confeſſant apres ce qu'il auoit renié deuãt: puis ſa ſottiſe condemnant en Marlorat le meſme propos qu'il confeſſoit en Caluin: & qui plus eſt, ſon inconſtance damnable en religion, abhorrant tãtoſt vne propoſition du Fils de Dieu cõme blasfeme, & incontinẽt la voulant ſouſtenir ainſi que veritable. D'auantage il monſtroit n'entendre en logique non plus qu'au haut Alemand, appellant *ſecundum quid*, vn antecedẽt fondé ſur dix authoritez toutes conformes. D. Ayant ceſte ſienne conceſſion, ie l'adiuré en ma Replique, de me reſpondre ſimplement & rondemẽt à ce Diléme. Voſtre catechiſeur & inſtituteur de religiõ Caluin ne trouue eſtrange que voix deſeſperees ſoient eſchappees à noſtre Seigneur: ou ç'a donc eſté ſeulemẽt de bouche & d'apparẽce exterieure deuant les homes: ou biẽ de cœur, d'ame, & de cõſcience deuant Dieu. Si vous tenez le premier mẽbre du Diléme, vous faites Ieſus Chriſt hipocrite, diſant de parolle autremẽt qu'il ne ſentoit en ſon cœur: & contredites à voſtre autheur eſcriuãt: *nec fictè, nec theatricè cõquerebatur ſe à patre relictũ: ſed alienationẽ Dei mente cõcepit, pro vt ſenſus dictabat.* Si vous embraſſez la ſeconde corne du Dilemme, vous commettez vn ſi execrable blasfeme meſme ſelon voſtre premiere opinion, que tout le mõde le doit deteſter & abhorrer. M. Et q̃ reſpondit ceſt huictieſme ſage de Grece? D. *Fateor me in Theologia parũ verſatum eſſe. Dilẽma*

A dicto ſecundum quid, ad dictum ſimpliciter.

soluere non possum. Perij. Ie confesse que ie suis peu versé en Theologie. Ie ne puis respondre à ce Dilemme. Ie suis home perdu. Lors ie luy escriui pour la tierce & derniere fois, que puis qu'il estoit tel, ie ne deuois & ne voulois plus conferer auec luy. Voilà toute la dispute, victoire, & sapience dequoy se peut glorifier ce second Hyppocras. M. Il confesse son ignorance estant vaincu d'vn seul Dilemme: puis monstre qu'il abhorroit en son cœur le desespoir que Caluin attribue au Fils de Dieu.

D. Peu apres, quelque autre de la mesme ville & pretendue religion, en voulant encor gouster, ie luy proposé de voix le mesme Dilemme, que des-ia i'auois obiecté au medecin. S'estimant bien plus sage, ne voulut pas confesser qu'il ne le pouuoit soudre, ains respondit, que les voix desesperées desquelles Caluin accuse nostre Seigneur, ne venoient pas du cœur ne de l'ame, mais seulement des leures & en apparence deuant les homes. M. Premierement il contredit à son Caluin, qui dit, *nec fictè, nec theatricè conquerebatur se à patre relictum: sed alienationem Dei mente concepit, prout sensus dictabat.* Secondement, il charge Iesus Christ de faintise, simulation, & mensonge, disant vne chose de bouche, & ayant en son cœur tout le contraire. Tiercement, il monstroit qu'il detestoit du fond de son ame vn tel blasfeme, ne l'osant franchemẽt aduoüer, non plus que le medecin. D. Voilà les aueuglemens & monstrueuses absurditez, ou tombent de iour en iour ces miserables, qui laissent la clere lumiere de la parolle de Dieu allumée & posée sur le sacré mont de l'Eglise Catholicque, pour courir apres les tenebres hugnostiques. Voilà les perplexités, inconstances, & contradictions, desquelles seront continuellement bourrelez leurs poures consciences, iusques à ce qu'ils abandonnent & renoncent aux opinions damnables de ces nouueaux Apostres, & Ministres faits en haste, pour embrasser les escrits des anciens Peres, martyrs, pasteurs & docteurs, que le saint Esprit a ordonnez & enuoiez à l'Eglise, pour exposer salutairement la sainte parolle de Dieu. Voilà comme ceux ausquels resident encor quelques estincelles de conscience & bon iugement, auec vous abhorrent grãde partie des blasfemes de leurs Predicans, & les quitte-

roient, si les chenes d'orgueil & vaine gloire ne les retenoient. Mais puisque i'ay satisfait à ce que m'auez demandé, entrons maintenant en fond de dispute contre l'erreur mentionné, & soutenons la constance diuine, ferme & resoluë asseurance, & perpetuelle innocence du Redempteur crucifié.

M. Pour le premier, ils ne sçauroient iamais sauuer l'autheur de ceste heresie, de manifestes cõtradictions, veu qu'il dit ailleurs, que *le Seigneur en ses plus cruels tourmens, retint tousiours vne ferme foy, & esperance asseurée en Dieu, se le voiant tousiours present: qu'onc ne s'esleua contre luy, ains se contint en sa mesure, n'outrepassant iamais la reigle de vraye temperance & pure moderation, retenoit constamment, que Dieu luy estoit propice & fauorable.* Cy dessus. Or les desesperez n'ont ne vraye foy és parolles de Dieu, ne ferme espoir en ses promesses; ne iugent qu'il leur soit propice, ains ennemy.; ne se fient en son aide, mais perdent courage: ne se contiennent en la reigle de temperance ou pure moderation, ains au contraire, d'vn esprit orgueilleux grondent, grincent, & fremissent contre leur createur. Auec Cain despriſent sa misericorde: comme Pharaon, Antioche, Herode, & Neron croissent en rage & fureur: ainsi qu'vn Iulien apostat le despitent & blasfement: puis ne pouuans plus supporter la terreur de son iugement & pesanteur de son ire, se vont furieusement defaire, estans eux mesmes bourreaux de leur miserable vie, cõme ont fait Saul, Achitofel, & Iudas. Est il dõc pas plus clair que midy, que iamais le Seigneur Iesus n'entra en desespoir, ne de courage ne de voix? Et que les Predicãs de tels propos sont detestables blasfemateurs? Plus, que l'aians dit en vn endroit, se dementent & condamnent incontinent en vn autre? D. Il n'est rien plus manifeste. Mais poursuiuez leurs contradictions.

M. Secondement, Caluin & Beze tiennent pour vne chose resoluë, *que tous fideles sont tant asseurez & persuadés que Dieu les aime: & ont les cœurs tant abbreués de ceste persuasion, qu'il n'est licite d'en douter. Estiment vne malheureuse & pernicieuse sophisterie, de penser, qu'ils ne sentent la grace de Dieu en eux, que par cuider, ou coniecture morale: & qu'ils sont du tout certains de leur perseuerance,* cõme i'ai amplement par cy deuant. Comment donc le Seigneur *Cal. sur les Rom. c. 5. v. 2. & 5.*

Ieſus autheur de noſtre election, vocation, ſanctification, & ſalut, euſt-il, ie ne dy comme eux, deſeſperé: ains ſeulement le moins du mõde douté du ſien? Comme ſe fuſt-il perſuadé, eſtre aliené ou condamné de Dieu? Comme euſt prononcé noſtre ſouuerain eſpoir, voix deſeſperées? Ce naturel Fils de Dieu & de la Vierge, euſt-il eſté plus imbecille & imparfait, que les predicans de Caluin & leurs auditeurs? Mais qui ne deteſtera de toute ſon ame la preſumption & vanterie diabolicque de ces gens icy, qui ſe glorifient eſtre du tout aſſeurés de leur ſalut: mais que Ieſus Chriſt a douté, meſme deſeſperé du ſien? Ie m'eſtonne cõment homes vſans de raiſon peuuẽt ſeulement eſcouter ou lire vn tel iargon: & qu'vne partie du monde eſt ſi ſot & niais de ne conſiderer telles abſurditez. Il faut bien croire, que Dieu offencé de leurs pechez, les aye abandonnez à la puiſſance du Diable, qui les aueugle de maniere ſi eſpouuentable & prodigieuſe.

D. Vos diſcours ſont euidens & certains, & ſuis bien aiſe de vous voir en telle reſolution. Mais ſi quelque obſtiné vous repliquoit, qu'ils conſiderent lors Ieſus Chriſt en forme d'home, non de Dieu: & en condition de ſeruiteur, non de maiſtre: de plege & gage pour les peines deuës à tous les pechez du monde, non comme franc & quitte: que reſpondrez vous? M. Auec leur profete & Soleil, qu'en quelque ſorte qu'on le puiſſe conſiderer, *non deſtitit eſſe mundi ſaluator, cæleſti potentia ſemper præditus ad munus ſuum implendũ.* Qu'il a touſiours eſté Sauueur du monde, muni de celeſte puiſſance pour accomplir ſa charge: par ainſi que nul deſeſpoir ne luy a peu faire perdre courage de conſtamment paracheuer l'œuure que tant heureuſement il auoit commencé. Qu'obeiſſant parfaitemement à ſon Pere, il ne luy a deſ-obey par deſeſpoir qu'il condamne ſi eſtroitement. Qu'en toute condition qu'on le pourroit conſiderer, il a touſiours eſté pur, innocent, immaculé, agneau de Dieu, l'vnicque Fils & bien aimé du Pere: & par ce ne le pouuoit hair, n'abandonner iuſques à ſe deſeſperer. Brief, qu'il a touſiours eſté compoſé à la vraye reigle de temperance: donc il ne pouuoit ſe tranſporter d'intemperies ou voix deſeſperées, comme

blasfement ces predicans Gehennois. D. Voilà, tresbien satisfait à leur principale election, & ce par l'autheur de la mesme heresie.

Mais on peut encor adiouter, qu'en quelque condition qu'aie esté nostre Seigneur, il ne pouuoit pecher n'offencer contre la volonté diuine. Or estimer que Dieu haye son Fils, renoncer à salut, ietter voix pleines de desespoir, sont pechez enormes & detestables. Parquoi telles passions n'ont iamais peu estre en IesusChrist. Dauantage, quelques tristesses qu'il aie endurées en sõ ame, & douleurs en sa chair, si étoit-il touſiours personellement Dieu tout puissant, tout sçauant, tout-saint, tout bien-heureux, tant par communication de tous dons du saint Esprit, que par vne plenitude de diuinité habitante en luy, voire corporellement, comme dit saint Paul. Il est donc autant impossible que desespoir soit entré en persone tant parfaite, que lumiere & tenebres, Iesus & Belial, paradis & enfer, souueraine benediction & extreme maledidiction conuiennent ensemble. Outte, quelque chose qu'il luy soit aduenue, il sçauoit bien qu'il estoit Immanuel, Dieu auec nous, le Dieu fort, & Verbe incarné. Il n'oublia iamais que le Pere ne l'eust recognu & declaré son Fils bien-aimé, qu'il estoit & operoit en luy, qu'il s'en retournoit à luy, que tout ce qu'auoit ledit Pere estoit sien, qu'il luy auoit baillé toutes choses entre les mains, comme cy deuant nous auons discouru. Parquoy il estoit impossible qu'il doutast, ou se deffiast aucunement de sa grace & faueur. M. Ces raisons conuainquent du tout ma cõscience, & me font abhorrer ces doutes, horreurs, & desespoirs controuuez par ces enfans de perdition. *Isa. 7. & 11. S. Iean 1.*

D. Ie vous prie aussi, qu'en toute reuerence & deuotion contempliez auec moy les gestes, les propos, la contenance, & le courage de nostre dit Seigneur aux plus aspres & furieux assaux de sa passion: & vous verrés combien il a esté esloigné du desespoir, que ces chetifs & malheureux lui attribuent. Que fit-il (ie vous prie) arriuant au iardin des oliuiers, quand les viues apprehensions de la mort le saisirent & presserent iusques à suer le sang? M. S'estant retiré à l'escart, se ietta à genoux, s'inclina par terre, & auec la plus grande humili-

té & deuotion du monde, inuoqua son Pere fort longuement, recommencea par trois fois son affectueuse priere, par ces mots remplis de toute reuerence & fiance, Mon Pere, s'il est possible, &c. Abba, Pere, toutes choses te sont possibles. Pere si tu veux, &c. D. Mais ie vous prie, ceux qui se desesperent, sont-ils si humbles, si modestes si deuotieux, si reuerens? Ont-ils recours à prieres si affectueuses, si feruentes, si assidues? S'estiment ils vrais enfans de Dieu? Le recognoissent & inuoequēt-ils pour pere tout bō & tout-puissant? M. Tout au contraire, murmurent, se despitent, & fremissent contre luy, maudient, iniurient, blasfement, & renoncent, marris qu'ils ne peuuent pis faire. D. Vos Predicans sont ils donc pas bien abandonnez de Dieu, & plongez en tout erreur, d'attribuer desespoir à Iesus Christ? Mais retournons à contempler plus auant ses gestes.

Que fist-il à la fin de ses prieres? M. Resolut de mourir, reuint à ses Apostres, les reprint de nonchalance, les exhorta à constance, marcha constamment au deuant des ennemis, de grande asseurance leur dist qu'il estoit le IESVS NAZARIEN qu'ils cherchoient, grauement les reprint d'aller de nuit ainsi embastonnez pour outrager les innocens, taxa la perfidie de Iudas, gueriſt l'oreille d'vn soldat, tança S. Pierre, conserua les siens, puis se permist estre prins, lié, emmené captif en la maison d'Anne. D. Y a-il en tout celà le moindre signe d'home desesperé? M. A l'opposite, vne resolution, patience, & constance plus diuine qu'humaine. D. Conduit apres de parquet en parquet, examiné d'vns & d'autres iuges, a-il monstré quelque indice d'impatience ou desespoir? M. Tout au contraire: car ou il se taisoit par dispensation, & telle patience qu'ils en estoient tous estonnez: ou bien respondoit auec telle prudence & modestie, qu'ils estoient contraints d'admirer sa sapience, loüer sa constance, & proteſter de son innocence. D. Qu'els desesperez ou abandonnez de Dieu ont iamais fait ainsi? Cain, Achitofel, Antioche, Herode, Iudas, Neron, Iulien, firent-ils onc le semblable? Mais retournons à contempler les gestes de nostre Redempteur.

Estant despouillé nud, attaché à la colomne, flagellé, buffeté,

bufferé, couronné d'eſpines, moqué, expoſé à toutes irriſions, moins priſé qu'vn brigand, ſeditieux & meurdrier, condamné à mort, chargé d'vne croix, trainé par les rues, mené au lieu des malfaicteurs, derechef deſpouillé, ietté par terre, cloué par les pieds & par les mains, tiraillé eſtendu & attaché ſur le bois, eſleué & pendu en haut iuſques au dernier ſoupir de ſa vie; s'eſt-il onc monſtré, ie ne dy deſeſperé comme ces malheureux, mais tant ſoit peu mal-content & impatient? M. Iamais le ciel ne couurit, onc la terre ne porta, iamais œil ne conſidera home tant doux, tant benin, tant humble, tant modeſte, tant obeiſſant, tant patient & conſtant. Plus de cinq cens ans au precedant Iſaye le preuoiant, auoit dit par grande admiration: Il eſt outragé & affligé, toutes-fois il n'ouure point ſa bouche. Il eſt mené à l'occiſion comme vn agneau, & a eſté muet comme la brebis deuant celuy qui la tond, n'ouurant point ſa bouche. D. De quels ſupplices deuroient donc nos Rois & magiſtrats tres-Chreſtiens chatier ces blaſfemateurs, qui luy attribuent & impoſent cris deſeſperez?

Mais quand eſleué en croix, il ſentoit ſon precieux ſang s'eſcouler, ſa force diminuer, oioit de toutes parts ou iniures de ſes ennemis, ou plaintes de ſes amis; eſtoit en ſa ſoif abbreué de fiel & vinaigre, ſe voioit pour compagnie deux infames larrons, ſentoit la terre trembler, le Soleil s'obſcurcir, horribles tenebres enueloppet le monde, ſa vie defaillir, & la mort s'aduancer pour l'engloutir, fuſt-il onc eſmeu à murmures, impatiences, & grondemens contre ſon Pere? Perdit-il iamais courage? Oublia-il ſa conſtance & aſſeurance diuine? Monſtra-il le moindre argument que ſon ame fuſt accablée & vaincuë de deſeſpoir? M. Iamais: ains reſout d'obeir au Pere iuſques à la mort, quand on luy diſoit iniures, n'en rediſoit point; & quand on luy faiſoit du mal, ne menaçoit point: mais ſe remettoit à celuy qui iuge iuſtement. Embraſé d'incroiable charité, excuſoit les pechez de ſes ennemis, ſuppliant à ſon Pere leur pardonner: & promettoit Paradis au larron penitent, comme eſtant du tout aſſeuré de ſon prochain triomfe, & gloire de ſon *Philip. 2.* *1. Pet. 2.*

royaume. Puis, soigneux de sa tres-chere, mais lors tres-dolente mere, d'affection de vray enfant la recommande à son bien aimé disciple. Se retournant apres totalement vers son Dieu & son Pere, le recognoit pour tel, luy expose ses douleurs, recite ses angoisses, & fait les complaintes cy dessus exposees, preschela loy estre consõmée, & nostre redẽption accõplie, la volõté de Dieu satisfaite: pour accomplir l'escriture se plaint de la soif: & en fin inclinant le chef, auec clameur & larmes, recommanda & rendit l'esprit és mains de son Pere. Telles sont les dernieres parolles, tels les derniers propos, telles les actions, telles les pensées, & telles les œuures du Seigneur Iesus Christ aux plus furieux assaux de la mort, & combats de sa passion. D. Et bien, que pourroit-on iamais imaginer plus patient, plus temperé, plus sage, plus diuin, plus aggreable deuant Dieu le Pere, que celà? Qu'estimerez vous donc desormais de ces homes insensez, qui luy imposent cris desesperez? M. Qu'ils sont aueuglez & pousiez par Satan à inuenter, escrire, & prescher telles ignominies contre le vray Fils de Dieu, pour peu à peu abolir la foy & esperance que tous Chrestiens ont en luy, & preparer la voie à Mahommet ou quelqu'autre Antichrist, qui du tout luy fera guerre ouuerte enuiron la fin du monde. D. Passons donc plus outre.

Que nostre Seigneur par son humilité, obeissance, & passion, a merité & receu beaucoup de choses pour soy: contre l'erreur quinziesme.

DOCTEVR.

EVR quinziesme erreur est, *que nostre Seigneur Iesus Christ n'a merité, ne receu aucune chose pour soy-mesme, en s'humiliant & obeissant au Pere iusques à la mort de la croix.* L'heresiarche riẽt ces propos en ses comment. sur l'e-
Chap. 2. v. 9. pistre aux Philip. & selon sa façon, ministresque, pour toutes preuues chante force iniures à ceux qui ose-

ront dire le contraire, les appellant: *Sophistes, speculateurs profanes, obscurcisseurs de la gloire de Christ, mis en auant par Satan, poussez par l'esprit de Satan, meschans, menteurs, detestables, & Sorbonistes remplis de speculations tortues, &c.* Puis, leur impose abondance de calomnies, mensonges, & faux propos, ausquels ils n'ont iamais pensé. Sa reformée modestie l'incite encor à mesmes propos & iniures, en son exposition du chap. 2. ad Hebr. Beze és Annotat. & Marlorat en ses Rhapsodies, n'ont osé chanter autre ramage. Que vous en semble?

M. Ie n'entend, & ne suis gueres bien resolu en ces affaire, dõc ie vous prie, pour l'esclarcir vn peu, me respõdre à ce que ie vous demanderay: & lors ie vous proteste en dire selon ma conseience. Voulez vous dire que Iesus Christ soit premieremẽt venu pour soi-mesme, q̃ pour nous? qu'il aie premier merité grace & gloire pour soy, qu'il nous meritast salut? Qu'il se soit acquis par le merite de son œuure, ce qu'il n'auoit pas? Que la plus grãde partie du fruit de sa mort soit en luy, nõ en nous? Seroit-ce pas chose absurde & horrible, pẽser qu'vn homme eust merité l'hõneur deu à Dieu, & mesme le throsne de Dieu? Et quel besoin auoit le Christ de nouuelle exaltation, qui estoit esgal au Pere? D. Voilà le propre iargon de Iean Cauuin, & les mesmes calomnies, qu'écumant, & Satanizant pour se faire mieux croire, il impose aux Catholicques. Par mesme moien meslant & brouillant tout le propos, que i'estime qu'il ne sçauoit qu'il vouloit dire. M. Exposez le donc distinctement & clairement. D. Il est certain & euident, que Iesus Christ home n'a point merité l'vniõ personelle de son humanité auec la persone du Fils de Dieu; ne par consequent l'infinie grace, sapience, puissance, claire vision, parfaite fruition de la Deité & gloire principale de son ame. Car tout ce lui a esté dõné gratuitemẽt, & cõmuniqué souuerainement par la seule bonté & charité diuine, dés le premier instant de la creation, & infusiõ d'icelle en son corps, deuãt tous merites. Les SS. & doctes Theologiẽs, que Caluin iniurie tãt, ont touſours enseigné celà, disãt auec S. Paul, qu'en ce s'est apparuë la benignité & amour q̃ Dieu porte és homes, nous sauuãt non point par œuures de iustice q̃ nous aiõs faites, mais selõ sa misericorde *A Tit. 3.*

Rom.5. Et que lors qu'eſtions encor inhabiles, abandonnez à
Epheſ.2. peché, voire ennemis, & de nature enfans d'ire, nous auons eſté reconciliez à Dieu par la venue de ſon Fils.
Luc 1. Auec ſainct Iean, que nous n'auons pas les premiers aimé Dieu, pour obtenir tant de graces, mais qu'en celà il nous a preuenus. Auec Zacharie, que l'Oriēt d'en haut nous a viſitez par les entrailles (c'eſt à dire, intimes affections) de la miſericorde de noſtre Dieu. Auec S. Auguſtin, que ç'a eſté vne ſouueraine grace, hors mis tous merites, que Dieu ſoit conioint à l'home, & l'home à Dieu, auec tant de graces & benefices du ſainct Eſprit.

Mais ils tiennent auec le meſme Apoſtre, que (ſans diſputer de premier ne ſecond) par ſon obeiſſance, humilité, paſſion, & admirable patiēce, il a merité la reſurrectiō de ſon corps, auec les perfections d'immortalité, agilité, ſubtilité, & clarté. D'auātage, pour ſes dits merites eſt exalté ſur tous homes, ciels, & hierarchies des Anges, archanges, thrones, &c. iuſques à la dextre de Dieu: & eſt eſtabli vrai chef de toute l'Egliſe tāt triomfante és ciels, qu'encor militāte en terre: eſt exalté, glorifié, craint, recognu & adoré de toutes creatures cōme vrai Fils de Dieu, & iuge des morts & des viuāts. Outre, a encor merité enuers le Pere, étre exaucé de lui en toutes les prieres & oraiſons, qu'il fait pour les poures humains, quand il apparoiſt deuāt ſa face, pour interpeller & faire ſon office de moiēneur & aduocat d'iceux. Voilà que l'Egliſe Catholicque maintient qu'il a merité & receu pour ſoy. Nous auons ailleurs traité ce qu'il a merité pour nous. Vous oiez diſtinctement quel eſt le fonds de ceſte diſpute, qu'en croiez vous? M. Celà me ſemble vrai & raiſonnable, pour autāt qu'il ſert à exalter de plus en plus les graces & dons de Dieu en ceſte humanité; & amplifier le merite & gloire de Ieſus Chriſt; & prouueray bien celà par les eſcrits de Caluin.

D. Et moy par les prophetes, Apoſtres, Euangeliſtes, & *Sur S. Matt. cha. 27. verſ. 50.* ſaints docteurs de l'Egliſe. Mais commencez.

M. Parlant de ces derniers parolles du Seigneur, *In manus tuas commendo ſpiritum meum*, il dit: *Hac prece ius ſeruandi animas ſibi ipſe peperit.* S'il s'eſt acquis à ſoy-meſ-

Confutation. 1. me par ſes prieres le droit & puiſſance de ſauuer les ames

ça donc eſté s'en rendant digne & le meritant. Parquoy le fruit de ſa mort n'eſt tellement ſur nous qu'il ne s'en ſoit acquis quelque grande authorité & gloire. Le meſme autheur eſcrit encor, *que la puiſſance eternelle qu'auoit le Fils de Dieu deuant la creation du monde, a eſté lors donnée à ſon humanité qu'il diſt, Data eſt mihi omnis poteſtas in cœlo & in terra, & fut ordonné iuge de ce monde.* Et derechef: *Chriſt ſeant à la dextre du pere, iouit de l'empire du ciel & de la terre: & depuis qu'il eſt monté au ciel, toute puiſſance luy a eſté donnée, & que deuant luy ſoit flechi tout genoil.* Voilà ces propos, deſquels il s'enſuit que IESVS entant qu'homme n'auoit de ſoi au commencement toute authorité de iuge, ne tout empire, ne toute reuerence à luy deuë. Receuant donc celà du don de ſon Pere, apres ſes trauaux & paſſions, ç'a eſté pour quelque recompenſe & merites d'iceux. Il eſcrit derechef ſur le cha. 9. aux Hebrieux. *Chriſt en veſtant noſtre chair & ſouffrant en icelle s'eſt acquis ce privilege d'aſſiſter maintenant noſtre Mediateur deuant Dieu.* Comment ſe l'eſt il acquis, ſinon par les merites de ſon humilité, aneantiſſemẽt, patience, oraiſons, trauaux, & peines, qui ont eſté tant aggreables au Pere, qu'il les a voulus ainſi recõpenſer? Et qu'eſt celà autre choſe, que meriter? Voilà ce que ie puis dire & alleguer de luy, contre luy-meſme: propoſez maintenant ce qu'auiez diſpoſé. D. Dauid a diſertement profetiſé que le Meſſias eſleueroit ſa teſte, par vne triõfante reſurrection, glorificatiõ, & aſcenſion, pour auoir beu du torrent de la mort & ſa paſſion. *De torrente in via bibet, propterea exaltabit caput,* M. Vrayement ceſte preuue eſt ſi manifeſte & forte, que Beze, en ſa nouuelle Paraphraſe eſt contraint de l'aduouer, eſcriuant ainſi: *Bibet tamen ipſemet quoque ex torrente ante hos triumphos: & ærumnas omnes duriſſima militia perferet, quibus abſorptus ac ſubmerſus videri poſſit, tantum abeſt, vt inde detrimenti quicquam patiatur, vt contrà, hac ipſa ratione caput ſempiterna gloria coronatum ſit altiſſimè jublaturus.* Or ceſte gloire ſempiternelle qui couronne ſon chef, eſt la gloire de ſa reſurrection, & le triomfe de ſon aſcenſion à la dextre paternelle: puis ſon empire eſtendu ſur tout le monde, qui lors ſera parfaitement accompli, qu'il iugera les

Sur S. Matth. 28. v. 18.

2.

Sur le 14. de S. Luc

3.

4.

Pſal. 109.

5.

morts & les viuants. Parquoy il eſt certain qu'il a merité tout ceſt honneur beuuant au torrent & hanap des miſeres & paſſions de noſtre mortalité, ainſi que Dauid l'auoit profetiſé, meſme ſelon l'interpretation de Beze, condamnãt en celà l'erreur de ſon deuancier & precepteur Caluin. D. Ce n'eſt merueille, puiſque il s'eſt condãné ſoy-meſme, ainſi qu'auez monſtré. Mais quand Beze ne l'auroit ainſi parafraſé, tout homme de bien ſe deuroit il pas contenter, que Euthyme & Chryſoſt. entre les Grecs, Vigil Martyr, S. Auguſtin, & Arnobe entre les peres & ſaints docteurs Latins l'ont ainſi entendu & expoſé? Eſt-ce donc pas s'eſleuer contre le ſaint Eſprit qui a parlé par les profetes & anciens Peres, que dire le contraire?

In Pſal. liur. 5. cõt. Eutych.

6. Mais ie pourſuy. Iſaye apertement chante que le Meſſie ſe verroit comme pere & chef de l'Egliſe, & regneroit eternellement en la gloire immortelle, pour autant qu'il ſe ſeroit offert à la mort, diſant: *Si poſuerit animam ſuam pro peccato, videbit ſemen longæuum, & voluntas Domini in manu eius dirigetur. Pro eo quòd laborauit anima, videbit & ſaturabitur: in ſcientia ſua iuſtificabit ipſe iuſtus ſeruos meos multos, & iniquitates eorum ipſe portabit. Ideo diſpertiam ei plurimos, & fortium diuidet ſpolia, pro eo quod tradidit in mortem animam ſuam.* Voilà comme en peu d'eſpace, le profete dit par trois fois, que le Meſſie receuroit grande gloire & triomfe en ſoy-meſme par les fruits de ſa paſſion. Et ainſi l'ont interpreté ſaint Hieroſme, Procope, Vigil Martyr, Cyrill, &c. M. Adioutez auſſi Oecolampade, &c. afin que l'erreur de Caluin ſoit de toutes parts confondu.

Iſa. 53.

7. D. Ie viens à ſaint Paul. Apres auoir recité l'humilité, obeiſſance, crucifiement & mort de noſtre Seigneur, il dict tout ouuertement, *Propter quod & Deus ſuperexaltauit illum, & dedit illi nomen, &c.* Pour laquelle choſe auſſi Dieu l'a ſouuerainement eſleué, & luy a donné vn nom, qui eſt ſur tout nom: afin qu'au nom de IESVS tout genoil ſoit ployé, des celeſtes, terriens, & infernaux. Et que toute langue confeſſe, que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt eſt en la gloire de

Philip. 2.

Dieu le pere. Auroit peu l'Apostre mieux declarer les merites du Sauueur, pour lesquels son corps est esleué par resurrection glorieuse & triomfante ascensiõ? Ou qu'il est glorifié par tout le triple monde, pour autant qu'il l'a bien merité? Que le Geneuois porte donc desormais sa Sofisterie ailleurs, disant, que *dictio illatiua, propter quod, magis sonat consequentiam, quam causam.* Il ne persuadera iamais cela aux hommes amateurs de la gloire de Iesus Christ. M. Y a il quelques anciens peres & saincts Docteurs, qui disent que ce *propter quod & Deus &c.* soit vne illation de cause meritoire? D. Est-ce pas assez qu'ainsi le porte le vray & naif sens du texte apostolic? Mais pour vous contenter, ie vous asseure que S. Fulgence, Vigil martyr, sainct Ambrois, sainct Hieroſme, sainct Hilaire, sainct Chrysostome, sainct Basile, & tous autres organes du sainct Esprit l'ont ainsi expolé. I'en ay cotté les lieux, & cité les sentences au liure 3. de nostre Appendix: voyez les quand vous en aurez deuotion & loisir. 8.

Le mesme sainct Paul escrit encor, *Eum qui modico quàm Angeli minoratum est, videmus Iesum propter passionem mortis gloria & honore coronatum* Nous voyons celuy qui auoit esté fait vn petit moindre que les Anges, a sçauoir Iesus, couronné de gloire & honneur pour la passion qu'il a endurée. Où apparoist mieux ceste gloire qu'il a acquise par sa mort, qu'en l'immortalité, clarté, & ascension de son corps? Où ceſt honneur qu'il a merité par sa passion, qu'estre estably chef de l'Eglise, & iuge des morts & viuants? Ainsi la interprete sainct Cyril Alex. disant, *Ob eam mortem & passionem summa gloria coronam promeruit.* Lesquels propos sont recitez & confirmez par ce grand & general concil d'Ephese, que les ministres Huguenots se disent receuoir comme sacrosainct. M. Ils demeurent donc conuaincus de tous costez, mesmes par leurs propres confessions. 9. *Heb. 2.* 10. *L. de recta fide ad reg.*

D. Quand nostre Seigneur disoit, Le Pere m'ayme pourautant que ie mets mon ame pour mes ouailles, il parloit des glorieuses recompenses (dit 11. S. *Iean* 10.

L. 5. cont. Eutych. ſainct Vigil. martyr) qu'il s'acquerroit par le merite de ſa mort: *Beatitudinis munera ſunt, paſſionis eius merito acquiſita.* Ce qu'il a declaré encor plus apertement

S. Luc 24. 12. diſant à ſes diſciples, A il pas falu que le Meſſie aye enduré ces choſes, & ainſi entrer en ſa gloire? M. Vrayement il declare aſſez que ſes paſſions ſont cauſe de la gloire de ſon corps.

13. Et quant i'y penſe plus attentiuement, quelle choſe l'euſt peu empeſcher de meriter celà pour ſoy? Auoit il pas vn libre & franc arbitre, garny de la grace & faueur du ſainct Eſprit? Eſtoit il pas ſelon le corps & vie commune, viateur en ce monde auec nous? Toutes ſes œuures eſtoyent elles pas fort aggreables & acceptables à Dieu le pere? Dit il pas, *Que placita ſunt ei facio ſemper*? Sont ce pas toutes les conditions requiſes à meriter? Dauantage, en meritant pour tous les homes grace, vie, ſalut, vie eternelle pour leurs corps & ames, euſt il peu meriter la reſurrection & gloire de ſon corps? Brief, deteſtant l'erreur Caluinic, comme iniurieux à Ieſus Chriſt, & contraire à la ſaincte doctrine des Profetes, Apoſtres, Euangeliſtes, ſuyuie & continuee touſiours en l'Egliſe par les ſaincts Docteurs & Concils, ie croy conſtamment que noſtre Seigneur a merité pour luy les choſes deſſus dictes.

S. Iean 8.

Que Ieſus Chriſt eſt mort generalement pour tous les humains: contre l'erreur ſeizieſme.

DOCTEVR.

IE mets pour l'erreur ſeizieſme ce qui eſt au Bouclier de voſtre foy Gebennique, à ſçauoir *que Ieſus Chriſt n'eſt point mort pour tous homes indifferemment.* Il ne me ſouuient point d'y auoir leu ce propos. D. Au dialogue 4. Paris demande à Germain: *Ieſus Chriſt a il accomply*

Pag. 58.

la loy ? Est il mort aussi pour tous indifferemment ? Germain respond : *Non, sinon pour ceux qui le receueront en telle iustice: ce est à dire comme parfet obseruateur de la loy pour eux, & parfet satisfacteur deuant Dieu pour eux.* M. Ha, il m'en souuient bien à ceste heure: & dauantage, que nostre Reformeur est autheur de telle opinion, escriuant, *que Christ n'estoit soigneux que de son propre troupeau, qu'il a receu de la main de son Pere. Et qu'il a fait requeste seulement pour les esleuz.* Mais ie ne pensois pas que ce fust erreur, tant pour ce que le Seigneur a dit : Ie ne prie point pour le monde, ains pour ceux lesquels tu m'as donnez: qu'aussi les seuls esleus seront sauuez par l'efficace de ceste sienne mort. D. C'est donc à moy à prouuer que c'est erreur, & quant & quant le reprouuer.

Sur S. Iean c. 17.

S. Iean. 17.

Confut. I.

Croyez vous pas que les merites de l'humilité, obeissante, patience & mort du Sauueur sont trop plus suffisans à iustifier & sauuer tous humains, que le peché d'Adam à les infecter & damner ? M. Il le faut bien: car l'Apostre escrit : Si par le forfait d'vn plusieurs sont morts, beaucoup plustost la grace de Dieu, & le don par la grace qui est d'vn home Iesus Christ, a redondé sur plusieurs. Et amplifiant adiouste : Comme par la desobeissance d'vn home plusieurs ont esté rendus pecheurs, aussi par l'obeissance d'vn plusieurs seront rendus iustes. Et nostre Reformeur confesse sur ces propos, *que la grandeur de la grace aquise par Iesus Christ est bien plus ample, que celle de la condemnation en laquelle tout le genre humain a esté enueloppé. Et que c'est vn point tout certain, qu'il est beaucoup plus puissant à sauuer les hommes, que n'est pas Adam à les ruiner.* D. Or par le peché d'Adam tous homes sont indifferemment infectez & condamnez à mort, ainsi qu'escrit l'Apostre. Il est donc certain & manifeste, que le Sauueur a esté soigneux d'amplement & suffisamment reconcilier & sauuer tous humains. M. Ie ne sçaurois contredire à celà, sans faire iniure à la valeur du sang, & contumelie à l'excellence de la grace qui nous est acquise par le Seigneur. Mais produisez quelques pieces d'escriture où il soit appelé generalement Sauueur de tous humains.

Rom. 5.

Sur le 5. aux Rom. v. 15. Rom. 3. 5. & 7. 1. Cor. 15.

2. D. S. Iean eſcrit : Si aucun a peché, nous auons vn
1. Io. 2. aduocat enuers le Pere, Ieſus Chriſt le iuſte. Car
c'eſt luy qui eſt la propitiation pour nos pechez,
& non ſeulement pour les noſtres, mais auſſi pour
Rom. 6. ceux de tout le monde. Ceſte propitiation & re-
conciliation (ainſi qu'eſcrit vn autre Apoſtre) eſt
par la mort du Fils de Dieu : s'enſuit donc qu'il
n'eſt mort ſeulement pour les Apoſtres & autres
eſleuz, ains indifferemment pour tous. M. Certes
ceſte preuue eſt ſi ferme & euidente, que Caluin
s'en trouuant vaincu, eſt contrainct confeſſer, ce-
ſte ſentence communément reçeuë és eſcholes eſtre
veritable, à ſçauoir, *que Chriſt a enduré pour tout le monde ſuffiſamment, c'eſt à dire, que ſa mort de ſoy eſtoit aſſez ſuffiſante pour la redemption de tous, mais que ſeulement elle a eſté d'efficace pour les eſleus.* D. Il faut donc
bruſler voſtre beau Bouclier de foin, comme vn li-
ure peſtilent : & condamner les autres propos de
voſtre maiſtre Iean, qui chantent tout le contrai-
3. re. Mais ie retourne aux eſcritures. Iſaye recitant
Iſa. 53. autant proprement les actes & fruits de la mort aduc-
nir du Meſſie, que s'elle euſt ia eſté accomplie, dit
expreſſement & ſans exception. Nous auons tous
erré comme brebis, nous nous ſommes tournez vn
chacun en ſa propre voye, & Dieu a poſé ſur luy
l'iniquité de nous tous. Ce vieil trompette de Dieu
vſe de trois termes vniuerſels & indifferens, pour
faire retentir l'abondance & largeſſe des graces ac-
quiſes par la paſſion du Meſſie eſtre ſuffiſantes pour
tout le monde : ces nouueaux trompeurs de Gene-
ue crient le contraire, & la retraignent & amoin-
driſſent tant qu'ils peuuent. Auſquels croirons nous?
M. Qui ne croira le Profete, ſera infidele à l'eſprit di-
4. uin qui parloit en luy. D. Le fils de Dieu dit luy-mé-
S. Iean 3. me ſans vſer d'exceptions, qu'il eſtoit donné du Pe-
S. Iean 6. re pour ſauuer le monde : qu'il bailleroit ſa chair
S. Iean 8. pour la vie du monde : qu'il eſtoit la lumiere du
& 9. monde : Ie ne ſuis point venu pour iuger le monde,
S. Iean 12. ains pour ſauuer le monde. A ceſte meſme fin il inuite
S. Math. 11. indifferemment tout le monde à ſoy diſant, Venez à

moy tous qui estes trauaillez & chargez, & ie vous soulageray: & exhorte chacun à querir, demander & fraper à la porte de sa misericorde: voire promet recognoistre & aduouër deuant son Pere, tout home qui le confessera deuant les homes. Comment donc sa mort & ses merites ne seroyent ils offerts au Pere pour tous Humains? A ce pas esté aussi pour presenter & offrir indifferemment salut à tout le moude, qu'il a commandé aux Apostres, Allez par tout le monde, & preschez l'Euangil à toute creature: Allez & endoctrinez toutes gens, les baptizans au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit? Et que souuent a predit, que ledit Euangil (où salut par sa mort est offert) seroit annoncé par tout le monde, deuant la consommation de ce siecle? Puis, condemnant l'opinion de ceux, qui estimoyent le Messie ne deuoir sauuer que les Iuifs, il dist aux Apostres: Vous me serez tesmoins tant en Ierusalem, qu'en toute Iudee, & Samarie, & iusques au bout de la terre. Mais pensez vous, que lesdicts saincts Apostres l'appellassent, Reconciliation du monde, & Sauueur du monde, s'il n'auoit eu le soin que d'en reconcilier & sauuer la moindre partie? M. Pour vray, il n'eust accomply les proferies qui l'auoyent predit venir pour tous tant Iuifs que Gentils: & ne seroit equitable iuge de tous humains, s'il n'estoit venu pour tous indifferemment.

S. Matth. 7.
S. Matt. 10.
5.
S. Mar. 16.
S. Matt. 28.
S. Matt. 26.
S. Mar. 14.
6.
Act. 1.
S. Iean 4.
Rom. 11.
2. Cor. 6.
1. Io. 4.

D. Ie vous prie prendre bien garde à plusieurs belles sentences de sainct Paul, & vous orrez qu'il reprouue toutes les exceptions Hugnotiques. Tenans pour resolu (dit il) que si vn est mort pour tous, tous aussi sont morts. Et il est mort pour tous, afin que ceux qui viuent, ne viuent point doresnauant à eux-mesmes, mais à celuy qui est mort & ressuscité pour eux. Car Dieu estoit en Iesus Christ, se reconciliant le monde en ne leur imputant point leurs forfaits. M. Voylà bien apertement exalter les fruits de la mort du Seigneur, & reprimer ceux qui retreignent leur suffisance aux seuls esleuz, que dire, il est mort pour tous, il est mort pour tous, & a reconcilié le monde. D. Escoutez encor des arrests plus manifestes. Le bon plaisir du Pere (dict ce vaisseau d'eslection, a esté

7.
2. Cor. 5.
8.
Coloss. 1.

que toute plenitude habitaſt en luy. Et de reconcilier par luy toutes choſes à ſoy, appaiſant par le ſang de la croix d'iceluy les choſes qui ſont tant en terre, que
Eph.1. és ciels. Il eſcrit encor ailleurs, qu'en celà ledit Pere no⁹ a manifeſté le ſecret eternel de ſa volõté qu'il auoit premierement arreſté en ſoy, afin qu'en la diſpenſation de l'accompliſſement des temps, il recueilliſt enſemble le tout en Ieſus Chriſt, tant ce qui eſt és ciels, que ce qui eſt en la terre en iceluy meſme. M. Voilà certes biẽ plus magnifiquement amplifier la bonté du Pere celeſte & les benefices de la mort de ſon Fils, que ne font ces ſimulez ialoux de la grace du Seigneur. D. Commandant
9. *1.Tim.2.* ailleurs faire requeſtes, prieres, ſupplications, & actiõs de graces pour tous homes, ſans nuls excepter, il adiouſte incontinent, Car celà eſt bon & aggreable deuant Dieu noſtre Sauueur, lequel veut que toutes gens ſoiẽt ſauuez, & viennent à la cognoiſſance de verité. Car il y a vn Dieu, & vn moyenneur entre Dieu & les homes, Ieſus Chriſt home, qui s'eſt donné ſoy-meſme en rançon pour toutes gens.

M. Et comment oſent dõc ces peruers dire, qu'il n'eſt
10. mort indifferẽment pour tous? D. Ailleurs auſſi le nom-
1.Tim.4. me-il, Sauueur de tous homes, & principalement des fideles. Puis adiouſte, que par ſa venuë en ce monde, eſt
Tit.2. apparuë la grace de Dieu ſalutaire à tous homes, afin que renonçans à infidelité & deſirs mondains, nous viuions ſobrement, iuſtement, & religieuſement en ce ſiecle, attendans la bien-heureuſe eſperance, & l'apparitiõ de gloire du grãd Dieu noſtre Sauueur Ieſus Chriſt.
11. Et pour conclure, il proteſte le plus haut & cler qu'il luy
Heb.2. eſt poſſible, Que par la grace de Dieu le Pere, ce Fils incarné a gouſté la mort pour tous. Et par-ce il eſt euident, que l'efficace de ſa mort, & vertu de ſon ſang, n'eſt ſeulement ſuffiſante pour les eſleuz: ains auſſi pour ſauuer tout ce monde, & vn million d'autres mondes, s'ils eſtoient, voire pour racheter tous les damnez & tous
12. les diables du profond des enfers, s'ils s'en rendoiẽt ca-
Tom. 7. lib. quo refellit 16 art. ſibi falsò impoſitos. pables par foy & vraye penitence. Ainſi l'ont creu & enſeigné auec S. Paul comme nous auons prouué, tous les anciens Theologiens, principalement S. Auguſtin, confutant par raiſons, & anathematizant comme blaſ-

pheme & prodigieux mensonge, la proposition de vostre Bouclier de foy.

Quant aux prieres du Redempteur, quelques fois elles ont esté particulieres, comme quand il a prié pour S. Pierre: autres plus generales ainsi que celles qu'il fist pour ceux qui le crucifioient: autres pour ses Apostres, comme celles qu'auez recité: & autres indifferemment pour tous, ainsi que l'heresiarche mesme est contrainct de confesser. Et quant à ce que les seuls esleus sont sauuez, & tous autres damnez; la faute de ceux-cy vient d'eux mesmes, & non de quelque suffisance des merites & graces du Redempteur. M. Ie le croy ainsi. Ie vo⁹ prie poursuiure le reste. A. Prions Dieu pour ceste heure, & attendons à demain. S. Luc 22. & 23. S. Iean 17.

Seigneur Iesus Christ, vnique Sauueur, esperance, & juge de tout le monde, vraye lumiere de noz esprits, consolation de noz ames, iustice de noz volontez, repos de noz consciences, refuge des affligez, confort des debiles, recreation des desolez, bien aimé du Pere, agneau de Dieu qui ostes les pechez du mõde: tres-haut, tres-puissant, tres-sainct & tres-suffisant Redempteur de tout le genre humain, qui t'es aneanti prenant forme de seruiteur & condition humaine, pour en icelle endurer depuis l'instant de ta conception iusques au dernier souspir de ta vie, froid, chaud, faim, soif, veilles, peines, trauaux, angoisses, douleurs, iniures, tristesses, prodition d'vn des tiens, negation d'vn autre, scandale de to⁹ contradictions en ta doctrine, reproches contre ta conuersation, calomnies en tes meurs, irrisions de tes miracles, ingratitude de ceux que tu auois comblez de bienfaicts: Seigneur fils de Dauid, qui de telle deuotion es allé librement au iardin où le traistre & les soldats qu'il conduisoit, te deuoiẽt trouuer, de telle humilité t'es prosterné contre la terre, de telle ferueur as prié ton Pere, de telle resolution t'es cõformé à sa volonté qui estoit, q̃ tu endurasses pour no⁹, qui as sãs violẽce externe ains de ton bon gré, baigné ta face, trempé ta robbe, & arrousé la terre d'vne sueur de sang. Outre, voulant faire ton office de souuerain Mediateur, t'es librement offert aux gẽs d'armes, aux liens, aux parquets, aux accusatiõs, aux condemnations, aux opprobres, aux vergongnes, Philip. 2.

aux contumelies, aux verges, aux espines, & finalement à la mort, voire la mort de la croix, & là auec vne plusque celeste patience, & charité diuine as respandu ton sang, laissé ta vie, & rendu ton ame entre les mains de ton Pere, pour nous acquerir pleniere remission de noz pechez, satisfaite plusque suffisamment au iugement de Dieu des peines qui nous estoient deües, nous affrãchir de toutes noz debtes, nous deliurer de la puissance des tenebres, nous meriter grace, adoptiõ, heritage, & gloire celeste: nous te supplions de tout le cœur, mettre ceste tienne passion, croix, & mort, entre ton iugement & noz poures ames, & maintenant, & à l'heure de nostre mort: & ne permettre que les erreurs nous aueuglent, ou les pechez nous corrompent tellement, que nous soyõs par noz propres fautes priuez du fruit que tu nous as acquis tant iustement, & offert liberalement. Laue dõc ô bon Sauueur, laue & blanchi toutes noz ames en la fontaine de ton sang, redresse noz consciences torues, illumine noz entendemens, embrase noz volontez de ton amour, renge toutes noz affectiõs souz ton obeissance, sanctifie noz œuures, excite noz cœurs à cognoistre tes benefices, mets en noz bouches vn chant perpetuel de tes bontez, & en noz leures sempiternelles actiõs de graces. M. Ainsi soit-il.

SIXIESME DIALOGVE auquel ſont diſputez quinze erreurs des Caluiniſtes, contraires à tant de poincts que la foy des Chreſtiens doit tenir touchãt les fruicts de la mort, & glorieuſe Reſurrection, & Aſcenſion de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Et premierement, contre quatre erreurs touchant ſa deſcente és enfers.

MINISTRE.

IE vous ſomme de promeſſe, & vous prie pourſuiure la refutatiõ des erreurs Caluiniques contre les fruicts de la mort, & gloire de la Reſurrection & Aſcenſiõ de noſtre Seigneur. Celà appartient à ſouſtenir ſa gloire, maintenir ſa verité, & edifier la creãce de ſes fideles.

Caluiniſtes taſchent d'effacer l'vn des articles du Symbole.

D. Ils ont quatre malheureuſes hereſies contre ceſt article du ſymbole de noſtre foy, *Deſcendit ad inferna*. Noſtre Seigneur deſcẽdit és enfers. La premiere eſt qu'ils

l'abolissent & effacent totalement, ou le disent inuẽté de
Poinct 3. nouueau. Beze en sa grande Confession recitant les ar-
1. ticles de la foy, laisse du tout cestuy-cy, comme si iamais
Ps. 15. n'en eust ouy parler. Puis en son nouueau testament
Act. 2. & 13. Grec Latin, sur le chap. 2. des Actes, ou S. Pierre allegue
2. ce vers de Dauid, *Non derelinques animam meã in inferno*, il
tourne, *Non relinques cadauer meum in sepulchro*, faisant par
malice diabolicq vne charõgne de l'ame de Iesus Christ,
& vn tombeau de l'enfer, afin d'abolir & oster entiere-
ment cedit article. Il est bien vray qu'il auoit fait sem-
blant de corriger celà, selõ le conseil (disoit-il) de ses
3. comministres: mais en son psaultier imprimé à Londres
1580. Molan & luy comme chiens, sont retournez à
leur vomissement, tournans, *Non derelinques animam meã in sepulcro*, comme si les ames fussent enfermees dans les
tombeaux: ou bien ne fust point autre enfer que le se-
pulchre où le corps est caché. Et qui encore pis est, pour
abolir toute la memoire d'enfer, & de la descente de l'a-
me de nostre Seigneur en iceluy, par 28. fois qu'il est là
faict mention d'enfer, ils translatent *le tombeau, le sepul-
chre*, comme n'en croyans point d'autre. Suiuant ceste er-
4. reur les Ministres d'Angleterre ont arresté à leur Syno-
Ad Academ. Oxon. de de Londres, d'effacer totalement ce susdit article du
Consut. resp. Symbole, comme a tesmoigné Richard Chenie, l'vn des
Whitakeri. assistans, & leur ont reproché Campion & Duret do-
ctes Theologiens. Puis, les Buceriens, Ramistes, &
5. Zuingliens, confondans le mesme article auec celuy de
la sepulture: & tous Caluinistes (fors Moulin) le meslãs
auec cestuy-cy *passus est*, laissent-ils pas à leurs succes-
seurs occasion de l'oster du tout dudit Symbole, comme
vne redite non necessaire? M. Tout home de bon iugement verra assez clerement par ces cinq probations amenees,
qu'ils desirent fort l'abolissement de ceste article, & ne le
In Catech. pourrois nier. Mais que diriez vous à ce qu'Erasme
doute qu'il n'aye esté inuenté & adiousté au Symbole,
par S. Thomas d'Aquin? D. Qu'il erre malheureuse-
ment contre l'escriture, & toute l'antiquité. M. Et que
vous semble de Ruffin escriuant, qu'il n'estoit aux Sym-
boles Grecs & Romains de son âge? D. Qu'il s'est
fort trompé en ce poinct, comme i'ay manifestement
prouué le contraire par plus de vingts tesmoings plus
dignes

dignes de foy que Ruffin (sauf sa reuerence) sur le liure 5. de Irenee, chap. 31. & liure 2. de l'Appendix contre les heresies, heresi. 9. M. Recitez donc l'heresie seconde.

D. Elle est de Bucer Caluin, Gautier, Viret & tous autres de mesme farine; qui tiennent pour fables, songes, & inuentions humaines, qu'il y ait vn lieu aux basses & infernales parties de la terre, communement appellé Limbe, ou sein d'Abraham, où fussent detenues les ames des peres trespassez deuant la resurrection de nostre Seigneur.

La tierce est, où ils renient que l'ame de Iesus Christ y soit descenduë realement & de faict, penetrant la terre, lors qu'expirant & mettant hors de son corps, & disant son *In manus*, la recommanda aux mains de son pere.

La quatriesme heresie est, où ils nient qu'en retournant de leans le tiers iour pour reprendre son corps, il aye deliuré aucunes ames de ce dit lieu pour les conduire auec luy és ciels le iour de son Ascension. Voilà les 4. erreurs que maintenant faut examiner, & reprouuer tant en commun qu'en particulier. I'estime que ne les voudriez soustenir.

M. Quant à moy, ie croy de tout mon cœur ce qu'est dict au sainct symbole des Apostres, & selon l'ordre qu'ils y ont obserué, sçauoir est que Iesus *Passus est sub Põtio Pilato, crucifixus, mortuus, sepultus, descendit ad inferna.* Ce qu'aussi est receu & chanté par tous bõs Chrestiens au symbole de ce grand Athanase: *Qui passus est pro salute nostra, descendit ad inferos, tertia die resurrexit à mortuis.* C'est que Iesus Christ a enduré souz Ponce Pilate, a esté crucifié, est mort, a esté enseueli, est descendu és enfers. Sõ corps n'est descendu és enfers: çà donc esté son ame. Ce n'est point aduenu pendant qu'elle estoit vnie au corps, ains apres sa mort selon l'ordre du symbole: çà donc esté apres Les mots *descendit ad inferos*, sont autant prins en leurs propres significations & sans figures, comme ces autres dictions *mortuus, sepultus, resurrexit, ascendit ad cælos*: il ne faut donc imaginer vn desespoir n'autres peines d'enfer: ains lieux au profond centre de la terre, ou il est descendu. Et non celuy des infideles & damnez:

Confutatiõs.
1.
2.

car ils n'ẽt leans part aux fruicts de sa mort, ç'a doc esté au lieu où estoient auec Abraham, ceux qui auoiẽt creu & esperé en luy. Il n'y est descendu sans grande cause & vtilité: ç'a donc esté pour illuminer leurs tenebres, briser leurs liens, & les resiouir de sa veuë diuine. Il ne les y a delaissez, comme au precedent, car sa mort leur eust esté inutile: il les a donc retirez auec & quant soy-mesme. Ce seroit vne redite mal seante a la souueraine briefueté du Symbole, voire tascher a exposer vne chose manifeste, par vn propos tres obscur, si *Descendit ad inferna*, estoit autant que *passus*, ou *sepultus*: & auec ce peruertir l'ordre dudit Symbole, de l'entendre autrement. Parquoy le croyant de tout mon cœur, comme ie le vies d'exposer, ie tiens pour ennemis de tous les S. Apostres, ceux qui par leurs folles imaginations voudroient corrompre & peruertir ces articles. Puis, ainsi constamment l'interpretent & enseignent ces doctes Ministres Alemans Illyric, le Iuge, Vvigand, le Feure, Vrbain le Roy, Sarcer, Pomeran, Pellican, Oecolampade, & autres, condamnans en ce poinct les Caluinistes, ainsi qu'aduersaires de la foy & doctrine Apostolique. Par ainsi Beze & les siens mesme par la censure de ses compagnons de guerre contre l'eglise Romaine, sont sacrileges de nier, ou peruertir ceste article, faux prophetes de ne reco-gnoistre le lieu nommé Limbe; infideles, ne confessans l'ame du Sauueur y estre descendue a ses amis, & peruers heretiques, niants qu'il les en aye deliurez.

3.

p. Dictes ce qu'auez leu en Caluin contraire au susdites quatre heresies, & confirmatif de la creance oppositе. M. Il ne me souuient à present de toutes les sentences par lesquelles il se condamne auec les siẽs, mais seulement de ceste cy. *Les esprits des anciens Peres* (dit-il) *de-*

4. *uant l'aduenement de Christ n'estoient encor receuz au ciel, pour iouir de la gloire celeste, ains retenus encor comme en vne eschauguette pour l'attendre.* Plus de rechef le mesme, sur la 1. ep-

5. de Sainct Pierre, confesse, *que les esprits des fideles, sortis des corps, estoient detenus en chartre, ou prison, ou ils estoient estrains & enserrez d'vn desir ardent de la venue de* CHRIST, *d'autant que l'esprit de liberté ne leur estoit pas encor pleinement donné.*

D. Vous voyez comme la force de verité le containt confesser vn lieu autre que le ciel, où fussent les esprits des Peres, deuant l'aduenement du fils de Dieu: non enfer, donc le limbe. Car puis qu'ils n'estoient ne au ciel, ne en la gloire de paradis, n'en pleine liberté, estoient ils pas donc vers les abismes, lieux infernaux & tenebreux en captiuité? Qui sont ces chartres, & prisons, où ils estoient enserrez sans pleine liberté, sinõ ceux qu'auec l'escriture nõ appellõs sein d'Abraham, & auec tous les anciens lieux d'enfer, & limbes, ou fins de ce monde?

M. Il tient encore ailleurs, *que la vertu magnifique & diuine de Christ a penetré iusques aux enfers, en mesme temps qu'on voyoit en la mort l'infirmité de sa chair.* Et sur sainct Iean, il escrit, *que tous les Peres depuis le commencement du monde ont puisé leur salut de Iesus Christ.* Sur sainct Pierre, *que la manifestation de la grace de Christ est paruenue aux esprits fideles: & par ce moyen l'efficace viuifiante de l'esprit a esté espandue sur eux. Et que la vertu & grace du liberateur & redempteur s'est estendue iusques aux morts.* 6. Sur S. Matt. c. 27. vers. 51. 7.

D. Cela ne peut estre dict des damnez: ne de ceux qui ja fussent en gloire, si aucuns y en auoit: reste doncques que ceste vertu penetrante iusques aux enfers, ceste grace, vie, & redemption estenduë sur les esprits des fideles sortis des corps, ceste deliurance & redemption estenduë iusques aux morts, soit des ames de ses bons & anciens seruiteurs, que des limbes tenebreux il ait conduites en la gloire des ciels. Et voilà comme les erreurs Hughotiques demeurent censurez, & la saincte doctrine Catholique verifiee, mesme par les princes de la Hugueneterie. M. Ie vous ay allegué de Caluin ce qui me semble faire contre son erreur, dictes ce qu'auez disposé. 8.

D. C'est que les anciens profetes ont predit, les Euangelistes descrit, les Apostres preschè, & tous fideles tant Hebrieux, Grecs, que Latins receu & creu comme parole diuine, que l'ame de nostre Seigneur Iesus Christ descendroit à certain lieu d'enfer, visiter les ames, & en fin deliurer les esprits des vertueux, qui l'attendoient là depuis le commencement du mode. M. Ie prẽdray grãd plaisir & edification à ouir prouuer & deduire tout cela par le menu. D. Dauid chantant au pseaume 15. *Non derelinques* 9.

animam meam in inferno, &c. Tu ne delaisseras mon ame en enfer, & ne permetras que ton sainct voye corruptiõ ou pourriture : selon l'interpretation de S. Pierre, daint
Act. 2. & 13. Paul, & S. Luc, predit ceste vraye descente de l'ame de Iesus Christ és enfers, ensemble son victorieux & triõphant retour d'iceux. M. Ce seroit par trop corrompre l'escriture dire que l'ame en cest endroit signifie le corps ou charongne comme veut ce puãt Beze, veu que & S. Luc y reclame, & que la sepulture du corps est assez exprimee au parauant, en ces termes, *Caro mea requiescet in spe* : puis apres : *non dabis sanctum tuum videre corruptionẽ.* Les anciens Docteurs & peres l'ont-ils pas interpreté
10. de l'ame? D. Deuant onze cens ans S. Augustin, S. Ieroſme, S. Cyprien martyr, puis entre les Grecs Enthyme, Theodoret, S. Cyrille, S. Basile, S. Athanase le grãd, & tous autres pareils organes du S. Esprit ainsi l'ont entendu, creu, & presché par toutes leurs eglises. M. C'est assez de cela, citez quelque autre Profete.
11. D. Osee en la personne du Messie & Sauueur promet toute deliurance de mort à ses bons amis trespassez, & menace de mordre vaillamment l'enfer & la mort où ils estoient detenus, par tels propos : *De manu mortis liberabo eos: de morte redimam eos, Ero mors tua, ô mors, morsus tuus ero, inferne.* Ie seray ta mort, ô mort, ie seray ta morsure, ô enfer, &c. M. Il n'est pas ainsi és Bibles de Geneue. D. Les Ministres plus Iudaizans qu'ils ne deuroient, ont trop suiuy les corruptions des nouueaux Rabbins, qui en despit des Chrestiens ont depraué beaucoup de lieux de la S. Bible. Vous vous deuez contenter que les 72. Interpretes plus doctes en leur Hebrieu q̃ tous ces nouueaux Retaillars, & apres eux Rabbi Iehosua Ben-leui, & Rabbi Mosche Hardasan tres-doctes & anciens l'ont ainsi interpreté & entendu. M. Vrayement quiconque refusera croire aux Profeties, exposees par tãt de saints peres & Docteurs, ne croiroit (à mon aduis) à Iesus Christ luy-mesme, s'il reuenoit encor en terre pour le preſcher, sains auec les mescreans de Iudee crioit *Tolle, tolle.* Mais y a-il point encor quelques anciens Rabbins Hebrieux, qui ayent confirmé ceste doctrine?
12. D. Celuy qu'ils nomment *Rabbenum Hakadosch*, nostre

sainct maistre, en son liure *Gale Razeya*, c'est à dire, Reuelateur des secrets, respondant à la seconde question d'vn Consul de Rome, introduict le Messie parlant ainsi: *Decreui descendere ad inferos, ad redimendas animas iustorum, quas pater meus illuc detrudit.* Et en la responce de la sixiesme question, il allegue vn autre Rabbin plus ancien, nommé Rabbi Schimeon, fils de Iochai, escriuant & predisant que les Iuifs posterieurs tueroient leur Messie, *Tunc anima eius descendet ad inferos, apud quos triduo morabitur, vt inde omnes animas patrum & iustorum educat, &c.* Lors son ame descendroit és enfers, y demeureroit trois iours, afin d'en retirer & deliurer les esprits des Peres & iustes, & les conduire en paradis & gloire de Dieu, comme il est escrit (adiouste-il) en Osee, Il nous visitera apres deux iours, nous suscitera au troisiesme, & lors nous viurons deuant sa face. Voilà la doctrine des saincts Profetes, foy, creance, & doctrine des anciens Rabbins & maistres pasteurs docteurs de la Synagogue, voire-mesme deuant l'aduenement de nostre Seigneur par incarnation. M. C'est assez des anciens Hebrieux, amenez maintenant les saincts Apostres & Euangelistes, comme auez promis.

D. Et bien, ie laisse donc le verset 11. du neufiesme 13.
de Zacharie, que S. Remy, S. Ierosme, S. Theodoret, *Eph.4.*
mesme Oecolampade sacramentaire, interpretent de 14.
ceste descente és enfers, pour alleguer Sainct Paul, lequel traicte & prouue ceste doctrine par ceste docte, briefue, & asseuree interrogation: *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia & descendit in inferiores partes terræ?* Or ce qu'il est monté, qu'est-ce sinon, que premierement il est descendu és parties plus basses de la terre? Sainct Augustin, Sainct Ambrois, Primase, & S. Hierosme Peres Latins, Oecumene, Euthyme, Theofilacte, Theodoret, S. Chrysostome entre les Grecs, ont fort bien conclud de cest endroit, que le Redempteur selon le corps apres sa mort a esté mis au tombeau entre les morts, selon l'ame est descendu aux enfers, vers le centre & plus basse partie de la terre, pour en retirer les ames de ses anciens fideles & seruiteurs, auec gloire & triomfe. M. Vrayement Galuin arguãt l'Apostre & tant de saincts peres de sottise, est luy-mesme vn grand sot, de destourner ce passa-

ge, à autre chose, qu'au limbe & descente és enfers: & malheureux de corrompre & translater ce comparatif *in inferiores partes terræ*, par son positif és basses parties de la terre. D. Voilà comme les Ministres Huguenots ne craignent de prauer la saincte escriture pour soustenir leurs heresies. M. Le Seigneur les vueille illuminer. Alleguez encor quelque autre apostre.

15. D. S. Pierre tres-expressement escrit ceste descente de nostre Seigneur és enfers, pour en deliurer quelques esprits, qui y auoient esté detenus iusques à lors, en la 1. de S. Pier. 3. propos. *Christus semel pro peccatis nostris mortuus est, iustus pro iniustis, vt nos offerret Deo mortificatos carne, viuificatos autem spiritu. In quo & his qui in carcere erant spiritibus, veniens prædicauit, &c.* Iesus Christ a souffert vne fois pour nos pechez, luy iuste pour les iniustes: afin qu'ils nous offrist à Dieu, estant mortifié en chair, mais viuifié par l'esprit. Par lequel aussi estant parti, il a presché aux esprits qui estoient en chartre. Et au chapitre suyuant il dit encor: *Propterea enim & mortuis euangelizatum est, vt iudicentur quidem secundum homines in carne, viuant autem secundum Deum in spiritu.* Pour ce aussi a-il esté euangelizé aux morts, afin qu'ils fussent iugez selon les homes en la chair, & qu'ils vesquissent selon Dieu en esprit. Or de ces deux textes là il faut soigneusement remarquer trois choses, bien propres & necessaires à la presente dispute. La premiere est, qu'au temps de la mort de nostre Seigneur, il y auoit des ames ou esprits en chartre. Qui sont-ils à vostre aduis? M. Caluin confesse que c'estoient esprits fideles sortis des corps. Et les Ministres de Geneue és Annotations de leur grand Bible, confessent *qu'ils estoient detenus és peines des enfers*. D. Or tout cela est pour nous: car ce n'estoient esprits de fra bien ou malheureux, ny damnez, veu qu'ils ont esté sauuez. Ce sont donc ceux que nous croyons auoir esté au sein d'Abraham, & limbes infernaux. La seconde chose remarquable des propos de Sainct Pierre est, que l'esprit de Iesus Christ partant de son corps, alla visiter ces esprits, leur prescher, & annonçer l'accomplissement du salut du monde. M. Caluin le renie. D. Et S. Pierre Apostre le dit: auquel plustost doit on croire? Les parolles Apostoliques sont: *In quo (spiritu) veniens prædicauit spi-*

Trois poincts remarquables en vne sentence de S. Pierre.

1. 2.

ritibus, qui in carcere erant. Et par apres : *Mortuis Euangelizatum est.* M. Les Ministres de Geneue aussi confessent en leurs Annotations, *que la repentance & remission des pechez a esté annoncée, à ceux qui ja long temps estoient decedés.* D. Par qui, sinon par l'ame ou esprit de Iesus Christ, duquel S. Pierre dit, *in quo spiritu, veniens prædicauit?* M. On n'en pourroit imaginer ne prouuer d'autre. D. Adioustez, & ainsi la reuelé le S. Esprit à l'Eglise vniuerselle par l'accord de tous les saincts peres & docteurs, tels que sont S. Hierosme, S. Hilaire, S. Ambrois, sainct Augustin entre les Latins: S. Cyril, S. Athanase, & sainct Herme ou Pasteur, la sentence & doctrine duquel est fort bien approuuée par S. Clement Alexandrin, sainct Irenée, Origene, Athanase, Tertullien, Eusebe, & autres anciens. M. L'home seroit tres-malheureux de contredire à l'Apostre, & à tant de diuins personages. D. Le tiers point remarquable en S. Pierre est, que ces esprits decedez, detenus és peines & chartres, par la visitation de l'esprit de Iesus Christ ont esté deliurez & sauuez. Car saint Pierre dit. *Vt viuant secundum Deum in spiritu.* M. Ainsi le confessent les Ministres de Geneue, mettans en leur Annotation : *Combien qu'ils fussent condamnés & mis à mort (selon leurs corps), ils ne laissent point de viure enuers Dieu, d'autant que Christ les viuifie par son esprit.* D. Par ainsi les quatre erreurs Caluinicques demeurent conuaincus comme faux, malheureux, & damnables, par les tesmoignages des Profetes & Apostres, interpretez tãt par toute la saincte & docte antiquité, que mesme par les gloses des sectaires, & Hebrieux: & quatre articles de nostre religion Catholicque fort bien confirmez & approuuez. Si pour plus ample edificatiõ, vous voulez en peu de propos voir sur ces points les tesmoignages de dix-neuf saincts & anciens docteurs Latins, & huit des plus doctes peres de la Grece, lisez le liure troisiesme de l'*Appendix contra hæres. hæresi* 9. M. Ie suis tres-content Dieu mercy & vous, & ne demande plus amples confirmations que les presentes. Parquoy dites d'vn autre point.

Que nostre Seigneur ressuscita & sortit du tombeau selon son corps glorieux, sans ouuerture d'icelui: contre le cinquiesme erreur.

DOCTEVR.

LE cinquiesme erreur est, *que nostre Seigneur en ressuscitant, ne penetra de son corps glorieux la pierre & couuerture du tombeau, ains eut besoin qu'on luy roulast & fist ouuerture pour en sortir.* Pierre martyr en son liure de l'Eucharistie, Raoul Gautier Ministre de Zurie, Homelie 133. sur S. Marc, Hugues Sureau, & Iean de Spina Ministre encor viuant, ont soustenu de parolle ceste erreur en la dispute qu'ils eurent 1568. contre Messieurs Docteurs & Euesques Vigor, & de Sainctes: & depuis fait imprimer. Bref tous Sacramentaires sont frotez à ce pilier, de peur de confesser qu'vn corps pourroit estre en plusieurs lieux par puissance diuine, s'ils auoient confessé, deuoir auoir esté en vn. M. Il me semble, que tout ce qu'auons cy deuant produit des saintes escritures, des miracles, & puissance infinie de Dieu contre d'autres heresies, renuerse & confute assez la presente. Car si Dieu peut tout au ciel, en la terre, & aux abysmes, & n'est chose qui luy peut resister: son Fils Iesus Christ Dieu par nature, & en tout esgal au Pere, a peu faire penetrer la pierre par son corps glorieux. Et quiconque dira qu'il n'ait peu, en le blasfemant reniera sa puissance, & le despouillant de sa principale gloire & naturelle vertu, le reniera par consequent estre vray Dieu. Parquoy ce seul article de foy, *Ie croy en Dieu le Pere tout-puissant, createur du ciel & de la terre*, m'est suffisante preuue de foy, contraire à l'heresie susdite. D. Mais alleguez quelques sentences des Ministres, pour plus ample confutation de ceste erreur, & confirmation de nostre creance.

Confutation. 1.

2.

M. Caluin confesse *que ceux-là sont meschans qui mesurent la puissance de Dieu, par la consideration des choses pre-*

Sur S. Matt. 27.42.

sentes, l'estimant ne pouuoir faire, tout ce qu'il ne fait point.

D. Ainsi ses disciples voyans qu'ils ne pourroient sortir de prison sans ouuerture, & que Dieu ne fait ordinairement sortir corps viuant au trauers des tombeaux, tiennent qu'il n'a peu faire cela en la resurrection de son Fils nostre Seigneur. Dequoi s'ensuit qu'ils (mesme par le iugement de leur maistre) sont meschans & athées.

M. Le mesme autheur escrit encor, *que l'Ange n'ouurit pas le tombeau pour donner issue au corps de Iesus Christ,* 3. *veu que de mesme puissance & vertu qu'il se resuscitoit, de* Sur S. Matt. 28. *mesme pouuoit sortir, ledit tombeau demeurant fermé. Mais qu'il roula la pierre pour monstrer aux femmes & Apostres que le corps n'y estoit plus, ains vrayement ressuscité & sorty hors sans auoir osté la pierre.* D. Cõsiderés la force de la verité, puisque tel ennemy est contraint de la confesser & prescher. Puisque le corps de nostre Seigneur est sorty deuant toute ouuerture du tombeau, il a penetré la pierre qui le couuroit. Puis qu'il est sorty de mesme miracle qu'il s'est resuscité, il faut admirer vne diuine puissance & vertu faisant estre deux corps ensemble en mesme instant, qu'il penetroit la pierre du tombeau. S'il l'Ange n'est venu pour luy ouurir passage, il estoit viuant & hors du sepulchre deuant son arriuée. Par ainsi, ceux sont ennemis de la puissance de Dieu, & aduersaires de la gloire & vertus de son Fils, qui nient ceste penetration miraculeuse d'vn corps glorieux, par vn autre qui ne l'estoit point. M. Voila ce dequoy me souuient d'eux mesme contre leur erreur, Dites ce qu'en auez disposé.

D. Tous les quatre Euangelistes monstrent assez, que 4. nostre Seigneur resuscita selõ le corps, & sortit hors du *S. Matt. 28.* sepulchre deuãt le tremble-terre, aduenement de l'Ange, & ouuerture du sepulchre. S. Matthieu disant, Il se fit vn grand tremblement de terre, car l'Ange de Dieu descendit du ciel, & vint, & roula la pierre de l'huis, & s'asseit sur icelle, Et dist aux femmes, Vous cherchez Iesus Christ qui a esté crucifié. Il n'est point icy, car il est resuscité, comme il auoit dit: venez, voiez le lieu où il *S. Mar. 16.* auoit esté mis. S. Marc & S. Luc disent qu'elles vindrent *S. Luc 24.* fort matin au monument, & le trouuerent dés ia vuide:

& les Anges tesmoignans qu'il estoit ressuscité. *S. Iean* escrit que tenebres estoient encor, &c. Or il est certain que l'aduenement de l'Ange, le terre-tremble, & ouuerture du tõbeau ont esté faits a l'arriuée de ces femmes, pour leur monstrer que nostre Seigneur estoit ja auparauant ressuscité. Il ressuscita donc le sepulchre estant encor fermé de la pierre, & seellé des cachets des Iuifs. M. I'estime que Huguenot ne l'oseroit nier, tant pour l'authorité des escritures, que pour ce que Caluin le tient ainsi, comme ie vous ay allegué. Mais dites moy en brief, quelle est la doctrine des anciens peres, & tradition de l'Eglise vniuerselle, en cest article?

S. Iean 20.

5. D. Les anciens peres comme S. Bernard, S. Hilaire, Epiphane, S. Augustin, saint Iustin, conferent trois miracles, & preuuent l'vn par l'autre, les croians & maintenans constamment. Le premier, la sortie miraculeuse de Iesus Christ hors du ventre de sa mere vierge inuiolée. Le secõd, la sortie de son sepulchre sans ouuerture. Le tiers, l'entrée auec les disciples par les portes fermées. M. Nommez-moy seulement les autres qui enseignent qu'il est ressuscité le sepulchre fermé, & par conseqnent a penetré la couuerture par son humanité glorieuse, & me cottez les lieux pour me consoler en la lecture d'iceux. D. Les peres de l'Eglise Grecque, sont Euthymius, Ecumenius, Theophylacte, S. Chrysostome sur le 28. de S. Matthieu, & 20. de S. Iean. Nicefore liure 1. chapitre 32. Anastase d'Antioche liure cinquiesme, Emissene Homilie premiere du symbole, & 9. de la Pasque. Les peres Latins outre les susdits sont saint Hieroſme question sixiéme ad Hedibiam. S. Ambrois liure dixiéme sur sainct Luc. Prudence excellent poëte es ses hymnes. Chrysologus sermon septante-cinq, septante-sept, octante, & octante-quatre. S. Leon Pape epistre octante-vn. chapitre & sermon premier de la resurrection. C'est assez de ces propos.

6.

Que nostre Seigneur auec son corps glorieux entra auec ses Apostres, les portes du logis demeurantes fermées: contre le 6. erreur.

DOCTEVR

AV huictiesme erreur ils tiennent, *que nostre Seigneur auec son corps glorieux n'entra point au cenacle où estoient les disciples enfermés, au trauers des portes: ains qu'il luy fallut auoir ouuerture, de quelque façon quelle puisse estre.* Berengier comme premier Sacramentaire premier aussi inuenta ceste erreur, comme escrit Guitmond Euesque d'Auerse. Vvieleff Anglois l'a suiui puis de nostre aage Zuingle, Bullinger, Musculé, Gautier, Martyr, Lauater, Caluin, Bouquin, Beze, & tous autres Ministres sacramétaires, l'ont renouuelle en ceste aage: I'ay cité leurs liures & propos en nostre *Appendix contra hæreses*. Reste à disputer cõtre, & soustenir la verité, maiesté, & puissãce du corps glorieux de nostre redẽpteur: *Liure 3. de l'Eucharistie.*

M. Ceste erreur me semble assez confuté, tant par ce qu'a esté traité cy deuant de l'infinie puissance de Iesus Christ Dieu & homme, que par ce qu'a esté allegué contre le dernier erreur. Le simple recit de S. Iean narrãt l'histoire, prouue assés apertement ceste entrée miraculeuse, & repouue l'erreur contraire. Il dit: *Cùm fores essẽt clausæ, &c.* Ainsi que les portes estoient fermées, où les disciples estoiẽt assemblés de peur des Iuifs, IESVS vint, & fut là au milieu d'eux, & leur dist: Paix vous soit. Et quand il eut dit cela, il leur mõstra ses mains & son costé, & ils furẽt joieux voiant leur Seigneur. Et peu apres. Derechef huit iours apres ses disciples estoiẽt là dedãs, & Thomas auec eux. Iesus vint les portes estãt fermées, & fut là au milieu d'eux, & leur dist: Paix vous soit. Puis il dist à Thomas, Mets ton doigt icy, & regarde mes mains: auance aussi ta main, & la mets en mon costé, & ne sois point incredule, ains fidele. Vous voiez en premier lieu, que IESVS a son vray & mesme corps percé & pendu en croix, deposé d'icelle & mis au tombeau, dequoy veut asseurer ses disciples *Confutation.* *S. Iean 20.*

& tous croyans. Secondemẽt, qu'auec le meime corps, ia ressuscité, immortel, impassible, clair, glorieux, agile, subtil, il entre au milieu d'eux, les saluë & console, se presente à estre touché & manié, sans ouurir fenestre, porte ne muraille: ains comme S. Iean note par deux fois, *cùm fores essent clausæ*, les portes (& toute autre entree) estants fermees. Reste donc qu'il aye penetré tout empeschement naturel, par celà monstrant sa puissance, gloire, vertu, & maiesté diuine: de laquelle se declareront ennemis, tous ceux, qui oseront nier qu'ainsi l'aye fait, ou peu faire.

3. M. Qu'en ont creu & enseigné ces saincts Docteurs & anciens peres, que le S. Esprit a mis gouuerneurs de son Eglise depuis les Apostres iusques à present? Ti. Tous ainsi l'ont entendu, creu, presché, & confirmé par leurs doctes escrits. Les premiers qui s'y sont opposez, sont ces modernes Sacramentaires, que ie vous ay nõmez. M. Citez les sentences de quelques-vns: D. S. Cyril Alexandrin prouuant que Iesus est vray Dieu par nature, par l'effet de ceste entree, adiouste: *Clausis foribus repente Dominus omnipotentia sua natura rerum superata, ingressúsque ad Discipulos. Nullus querat quomodo clausis ianuis corpus Domini penetrauit, cùm intelligat non de homine nudo vt modò nos sumus, sed omnipotente filio Dei, hæc ab Euangelista conscribi.* Nostre Seigneur surmontant toute nature par son infinie puissance, est subitement entré à ses disciples. Nul ne demande comment son corps a penetré, les portes demeurãtes fermees, veu que l'Euãgeliste escrit ces choses nõ d'vn pur homme, tel que nous sommes, ains du Fils de Dieu tout-puissant. Puis il recite celà entre les excellens miracles que nostredit Seigneur a faicts: ce qui ne seroit raisonnable, si sans penetrãtiõ il y auoit eu ouuerture telle qu'imaginent les Sacramentaires. S. Chrysostome tient presque semblable lãgage en l'Homilie 85. sur S. Iean. 11. Voyla bien deux des excellens peres de l'Eglise Grecque produictes en deux autres de la Latine, & ie me contente.

Liu. 12. cap. 53 sur S. Ieã.

4.

5.

6. D. S. Augustin sera donc le premier. Ses propos sont: *Meli corporis Christi, vbi diuinitas erat, ostia clausa non obstiterunt; ille quippe foribus non apertis intrare potuit, qui nascente, virginitas matris inuiolata permansit.* Voyla comme

Traict. 121. sur S. Iean.

il tient l'humanité de Iesus accompaignee de sa diuinité, estre entree aux disciples par les portes fermees, ainsi qu'il estoit sorty du ventre de la vierge, sans aucune violence. Il confirme son mesme propos au Serm. 156. & 160. *de tempore*: Adioustant ces belles & graues sentences au Serm. 159. *Miraculum est, quod Dominus noster in carne vera intraverit ad discipulos per ostia clausa: Requiris à me forsitan, rationem? O homo, si rationem à me poscis, non erit mirabile: exemplum quæritur, non erit singulare.* Par lesquels propos, il tient que nostre Seigneur par vn miracle qu'il faut admirer, non rechercher curieusement, a passé au trauers des portes fermees. Il tient encor pareil propos en ceste belle & docte Epistre 3. qui est addressee à Volusien. M. L'homme auroit bien vn dur rocher dans l'estomach, au lieu d'vn cœur de chair, qui n'amolliroit, voire totalement reietteroit son erreur, oyant ces doctes & beaux propos des anciens Docteurs Pasteurs de l'Eglise. Seulement notez moy en brief les noms & sentences des autres, afin qu'auec plus grand loisir ie les voye & lise en mon logis.

D. Pour me taire des recens, ie vous nomme S. Hil- 7.
defonse de Tolede, Sermon de l'enfantement de la vierge Marie, S. Gregoire Homilie 26. sur les Euangils, Cassian liure 3. de l'incarnation, S. Leon Epistre 10. ch. 5. Epistre 81. chap. 1. Epistre 83. Sermon premier de la passion, & 15. de la Resurrection. S. Hieroſme en l'Epitafe de Paula, liure 2. contre Iouinien, & liure contre les erreurs de Iean de Ierusalem. Sedule Poëte liure 5. Chrysologus sermon 8. S. Hilaire liure 3. de la Trinité, & au liure contre Constance Emp. S. Ambrois liure 10. sur S. Luc. Apres ces neuf Docteurs de l'ancienne Eglise Latine, voyez en autant encor de la Grecque. Sçauoir est, S. Iean le Damascenien l. 4. de la foy Orthod. c. 18. & 19. Nicefore Calixte l. 2. de l'histoire eccl. c. 31. & 34. Euthymie sur le 20. c. de S. Iean. Amphiloche d'Icon au 2. second Dialog. de Theodoret. Sophronie patriarche de Ierusalem, en son oraison synodicque. Epiphane primat de Cypre contre l'heref. 34. Gregoire Emissene Homil. 9. & 10. de Pasques. Origene l. 2. cont. Celse. Iustin martyr quest. 112. & tout le sacré & vniuersel concil de Calchedon, que vos maistres Schismatiques

protestent receuoir comme sacré sainct, en l'Action secõde. M. Qui ne voudra ouyr tãt de saincts tesmoins, ne receuoir l'interpretation de si excellens organes du S. Esprit, aura vn esprit remply d'orgueil, & sera coustumace au Seigneur qui a parlé par eux.

Que le sang de nostre Seigneur Iesus Christ est tousiours vny auec sa chair & son corps depuis qu'il est ressuscité de mort : contre le 7. erreur.

DOCTEVR.

LE Sur septiesme erreur est contraire à la verité & integrité de la resurrection du corps de nostre Seigneur. Caluin craignant confesser, que sous l'espece de l'hostie consacree, le vray sang de Iesus Christ fust aussi bien contenu realement & veritablement que le corps, est tombé en ceste heresie, que ceux qui enseignent ledict sang estre ioinct auec sa chair, sont hommes furieux. Ces propos sont : *Detestes sanguinem Christi à carne eius coniunctum esse, itaque totum Christum sub vtrâque specie sacramenti, tum ratione totius.* Par ainsi il vient le corps de nostre Seigneur estre vrayemẽt & substãtiellement sans son sang naturel. M. Des Roziers, & Despina ministres ont tenu le mesme propos & sentence, en la conference qu'ils eurent auec deux Docteurs, & puis l'ont faict imprimer. Parquoy tous ceux qui embrassent la doctrine de Geneue ne peuuent nier, qu'ils ne soyent en mesme opinio. D. Là voudriez vous soustenir comme vraye?

Sur S. Matt. 26. v. 27.

Confutatiõs. M. Ie ferois contre Dieu & ma conscience. Car ie voy (1. qu'ils ne tiennent ceste opinion, que par contrainte, & poussez de la force des argumens Catholiques. Ne pouuans autrement soustenir leur necessité de la communion soubs les deux especes. Puis donc qu'ils ont inuenté celà non pour amour de verité, ains par esprit de co-

tres dire ie ne seray de leur party. Dauantage ils ne pourroyent iamais prouuer, ne monstrer par expresse parolle de Dieu, que le sang de Iesus Christ soit à present separé d'auec sa chair: car iamais prophete, Apostre, ou Euangeliste n'a escrit, que ceux là soyent furieux, qui enseignent le sang de Christ estre à present ioinct & vny à sa chair. Dequoy ie conclu (selon leurs maximes) que c'est inuention humaine, folle, contraire au Seigneur, & diabolique. 2.

b. Si la chair de Iesus Christ estoit encor maintenãt separée de son sang, & le sang sans estre ioinct à icelle, il ne seroit vrayement & entierement ressuscité de la mort. Car en ses supplices ayãt respandu tout son sang par les flagellures, espines, percures de coste, pieds, & mains, tant que sa chair demeura seule, passe, froide, & vrayement morte, il falloit à sa resurrection qu'il reprint son sang à suffisance, autrement ne seroit ressuscité, selon l'integrité de son corps, ains encor mort sans sang & sans vie. Quiconque dira cela, nira cest article de foy, *Resurrexit a mortuis*: reprendra aussi toutes les escritures du vieil & nouueau testament, lesquelles nous preschent & asseurent de la vraye & entiere resurrection du Sauueur. Ie demande en outre aux Caluinistes, si les trois morts ressuscitez par Helie & Helisee, le furent pas veritablement & entierement auec leurs corps, chair, sang, ossemens, & membres? Aussi les trois morts raiencz en vie par nostre Seigneur? Les deux par S. Pierre, & S. Paul? Nostre resurrection sera elle pas auec les mesmes corps, sang, peau, os & membres que nous auõs de present? 3. I'estime qu'ils ne le pourroyent, ne voudroyent nier. c. La resurrection de nostre Seigneur estoit pour le moins, auant perfaite entiere, & accomplie. Parquoy son sang fut reüny à son vray corps, & depuis n'en a esté, ne sera onc separé. Dauid asseure il pas, que Dieu garde tous les os des saints, & qu'vn ne sera cassé? Et le Sauueur, que tous nos cheueux sont nombrez, & qu'vn seul ne perira? Et cõment dõc auroit il oublié de rẽdre le sang precieux à la chair de son fils vnique? 4. 5. *Ps.* 33. *S. Matt.* 10. *S. Luc* 12.

M. Cela seroit faire atroce iniure à la puissance, prouidence, & bonté du Pere enuers son fils tant aimé.

D. Monſtrant ſon corps reſſuſcité aux Apoſtres, leur diſoit il pas, Maniez & voyez qu'vn Eſprit n'a chair, ne os, comme vous me voyez auoir? La chair eſtoit elle vuide, ſans veines, & ſans ſang? Les os eſtoyent ils ſans leurs muſcles, couplieres, & nerfs? Ceux-cy encore eſpuiſez de leur naturel ſang? M. Iamais home fidel ne le dira: parquoy voſtre cõcluſion eſt certaine & euidente, que quiconque ſepare la chair du ſang, & le ſang de la chair en Ieſus Chriſt, eſt aduerſaire de la vraye & entiere reſurrection. D. Le corps de noſtre Seigneur, eſtoit il pas de meſme nature & eſſence deuãt & apres la mort? Le ſang appartient il pas à l'integrité & perfection du corps humain? Le peut on donc ſeparer, ſans luy faire contumelie & iniure? Puis le vocable de reſurrection emporte (ſelon Tertull. & Damaſcene) tout cela eſtre reſtably en ſon eſtre viuant, qui par mort eſt comme tombé en bas. Parquoy puiſque la foy Catholicque eſt, que le ſang du Sauueur coula de ſon corps, voire iuſques à terre, eſtant ſeparé pour quelque eſpace d'auec ſa chair: il eſt tout certain que par la reſurrection il y a eſté tellement reüny, qu'ils ne ſeront iamais ſeparez. M. Ie croy auſſi conſtamment que le ſang eſt touſiours auec la chair, & la chair auec ſon ſang en Ieſus Chriſt, que ie croy qu'il eſt vrayment reſſuſcité de mort à vie glorieuſe & eternelle.

6. S. Luc 24.

7.

8.

Que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt a eſté le premier enfant d'Adam qui a vrayement monté és ciels: contre l'erreur huictieſme.

DOCTEVR.

PAr l'huictieſme erreur ils priuẽt noſtre Seigneur tant qu'ils peuuent de ce triomfe & honneur, qui luy eſtoit reſerué du Pere, d'eſtre le premier enfant des homes qui monteroit au ciel: veu qu'ils y mettent deuãt luy Abel, Seth, Enoch, & tous autres anciens SS. Peres qui ſont decedez deuant ſa paſſion & aſcenſion. Voſtre

Cauuin

Cauuin de Picardie eſcrit : *Les peres ſous la loy eſtans en ce monde, ont embraſſé par foy l'heritage de la vie celeſte, en laquelle ils ont eſté recueillis apres leur mort* Puis, auez vo⁹ pas leu ce qu'il eſcrit en ſon Inſtitutiõ: *que tout ce que les Anciẽs ont eſcrit du Limbe des peres, ſont fables de vieilles & cõtes de petis enfans*? Bucer, Gautier, Marlorat & Beze en diſent ils pas autãt? M. Ils tiennent tous celà pour vne inuention humaine. D. Reniants le limbe, & le purgatoire, & ne mettans qu'enfer & le ciel pour receptacles des ames ſortantes des corps, leur reſte il pas dire les ames de tous les ſaincts & anciens peres auoir eſté eſleuees au ciel? Car ils n'oſeroyent dire auec Marcion, qu'elles ayẽt eſté en l'enfer des damnez. M. La conſequence eſt tant euidente, qu'home ne la pourroit nier. D. Et bien, voudriez vous defendre tel erreur?

Sur le 16 ch. de S. Luc.

Liu. 2. c. 16.

M. Ie ferois contre les articles de la foy, contre la patolle de Dieu, & contre ma conſcience. Car en premier lieu, cy deſſus nous auons monſtré & prouué ſuffiſamment, que le Sauueur ſelon ſon ame deſcendit és enfers, pour viſiter, illuminer, & deliurer ſes bons ſeruiteurs, qui attendoyent en eſperãce. Aucun d'eux n'eſtoit donc encor monté és ciels. Ce propos a eſté confirmé par ceſt article des Symboles, *Deſcendit ad inferna, Deſcendit ad inferos* : puis par les oracles des Prophetes, doctrine des Apoſtres, interpretations des ſaincts peres & docteurs, & par la foy & conſentement des anciens Hebrieux. Puis, *ſi les eſprits de ces anciens fideles ſortis des corps, eſtoyent detenus en chartre ou priſon, priuez de l'eſprit de liberté, & enſerrez & eſtrains du deſir de la venue de Chriſt*, comme Caluin confeſſe, certes ils n'eſtoyent au ciel, iouiſſants auec les Anges de la claire & heureuſe viſion de Dieu. Car tel lieu n'eſt tenebreux comme priſon, ains pleine lumiere n'eſt chartre ou captiuité, ains pleine liberté : & là ne faloit attendre Chriſt, car comme Fils de Dieu, il y a touſiours eſté en ſa gloire & maieſté diuine. Pour ce il eſt appellé, Verbe qui au commencement eſtoit auec Dieu. Fils vnique qui eſt au ſein du pere. Qu'il eſtoit deuant Abraham. Et qu'il auoit gloire auec le pere, deuant que le monde fuſt faict, Ieſus Chriſt qui a eſté hier (dit S. Paul) & auiour-

Confutat. 1.

2.

S. Iean 1.
S. Iean 8.
S. Iean 17.

Heb. 13. d'huy, eſt auſſi le meſme eternellement. Parquoy ſi les eſprits des peres attendoyent ſa venue, ſouſpiroyent ardemment apres luy, ils n'eſtoyent point au ciel : ains lors ſeulement y ont entré, quād le Sauueur les y a menez auec ſoy. D. Citez encor quelques eſcriuains de leur ſecte, contre eux-meſme. M. Le Seigneur du Pleſſis Matly amenant contre les Iuifs les teſmoignages de leurs Rabbins, confeſſe auec Rabbi Haccadoſch, *que le Meſſias a ſauué par ſa mort la race d'Adam : & deliuré les ames d'enfer, & pourtāt eſt appellé Sauueur.* Charles du Moulin en ſon harmonie, *loue & approuue la doctrine des Catholiques touchant le limbe, auquel eſtoyent detenus les eſprits des vieils Peres, mais deliurez par la venue de Ieſus Chriſt.* S'il les a deliurez d'enfer, ils n'eſtoyent eſleuez au ciel deuant ſon aſcenſion : & quiconque dict autrement, le renie eſtre Sauueur, ſi pour ceſt effet ainſi eſt appellé. Voyla dequoy il me ſouuient : dictes maintenant. D. L'eſcriture montre aſſez que le Pere diuin reſeruoit ceſte gloire à ſon Fils incarné, de monter le premier és ciels, & y donner acces & entree à tous les ſiens, quand elle le compare à Ioſué, qui ſeul, & non Moyſe, introduiſt le peuple Hebrieu en la terre tant de fois promiſe à leurs peres, qui eſtoit figure de la terre des viuans & repos celeſte. L'Apoſtre adiouſte expreſſemēt de noſtre ſeigneur Ieſus; *Ad interiora velaminis præcurſor pro nobis introiuit.* Et comme nous ſeroit il Precurſeur s'il n'y eſtoit entré le premier des hommes ? Il note auſſi, que comme les Iuifs n'entroyent point dans le lieu nommé Sainct des Saincts, ains le ſeul ſouuerain Sacrificateur, portant les noms des douze cantons du peuple engrauez au pectoral, comme les conduiſant & menant deuant la face de Dieu, auſſi Ieſus montant au ciel, en a ouuert la porte aux eſleuz. Mais comment y euſſent ils entré deuant que ceſt agneau de Dieu euſt oſté les pechez du monde ? Euſt donné ſa chair pour la vie du monde ? Euſt reſpandu ſon ſang en la remiſſion des pechez, conſideré qu'ainſi que dict l'Apoſtre, que toute la loy de nature voire meſme l'eſcrite ou Moſaique n'a rien amené à perfection ? Le meſme parlant de la con-

Li. de la verité de la relig. Chreſt. c. 27.

3.

4.

Deut. 34. Ioſu. 1. 2. & c Heb. 11. Heb. 6.

Heb. 9. & 10.

5.

S. Iean 1. & 6. S. Matt. 26. Heb. 10.

6.

dition de tous ces vieils saincts Peres deuant la resurrection de Iesus Christ dict hardiment, *nondum erat propalata sanctorum via, adhuc priore tabernaculo habente statum.* La voye des saincts (lieux) n'estoit point encore ouuerte, tandis que le premier tabernacle estoit encore debout. Mais que Iesus Christ pontife des biens à venir par son propre sang la ouuerte, ayant obtenu vne redemption eternelle. Le chemin du ciel eust-il pas esté ouuert, si les ames des peres y fussent allees? Et comme nostre Seigneur eust-il esté pontife des biens à venir, si les ames des peres en auoyent iouy au precedent? Mais comment fussent-ils allez au ciel sous vne loy, qui n'auoit que l'ombre des biens à venir? qui ne pouuoit rendre les hommes perfets? Que l'Apostre appelle inutile, & administration de mort engrauee en des pierres? Dict il pas, qu'ils sont tous morts en la foy, n'ayans receu les promesses, ains les saluant de loin? M. De faict aussi quand ils s'acheminoyent à la mort ils ne disoyent pas, Ie m'en iray droict au ciel: ains, *Vadam ad portas inferi.* Ie m'en iray aux portes d'enfer. Ie descendray lamentant en enfer. Vous ferez descendre ma vieillesse auec douleur en enfer. Et Iob: Si i'atten, l'enfer est ma maison, & ay ordonné mon lict en tenebres. Voylà donc où ils alloyent attendre le Messie, & non au ciel. Deuant son ascension, l'ame du Lazare ne fut point portee aux ciels, ains au sein d'Abraham, lieu duquel les damnez les pouuoyent voir, & discourir auec eux, comme ceste belle histoire du riche glouton & mal-piteux le manifeste. Mais apres la mort de nostre Seigneur, il est dict au larron penitent: Ce iourd'huy tu seras auec moy en paradis. Et sainct Estienne vit les ciels ouuerts, & Iesus prest le receuoir en sa gloire. Sainct Paul dict, si nostre tabernacle est destruit, nous auons vne maison és ciels, s'asseurant d'y aller contant apres la mort: ce que iamais prophete ou patriarche n'osa dire. D. Aussi Iesus n'auoit encor presché son, *Appropinquauit regnum celorum.* Le sainct Esprit n'auoit encor dict à sainct Iean, Bienheureux sont les morts, qui d'oresnauant meurent en nostre Seigneur. Iesus n'auoit encor dict: Quand ie

Heb.9.
Heb.7.
2.Cor.3.
Heb.11.
8.
Isa.38.
Gen.37.
Iob.17.
S.Luc 16.
9.
S.Luc 23.
Act. 7.
2.Cor.5.
10.
S.Matth. 3.
Apoc.14.

S. Iean 13. & 14. seray exalté de terre, ie tireray toutes choses à moy. Il n'auoit encor dict és hommes: Ie m'en vay vous disposer & preparer lieu.

Que selon l'humanité, il est en certain lieu regnant és ciels: contre le 9. erreur.

DOCTEVR.

LE neufiesme erreur consiste en ce qu'ils disent, que selon son humanité visible & naturellement placee, il n'est monté en vn certain lieu des ciels. Caluin escrit sur ces propos de S. Marc: *Assumptus est in cælum & sedet à dextris virtutis Dei: Perinde est ac si Dei vocetur vicarius, qui eius personam sustinet: quare locum aliquem imaginari non conuenit, quam metaphoricè dextera secundum à Deo potestatem significet.* En ce peu de propos vous voyez beaucoup d'erreurs: mais seulement ie note à present, qu'il dict nostre Seigneur selon son humanité n'estre en aucun lieu. Que iugez vous de cela?

Mar. 16. v. 19.

Confutat.

M. Premierement qu'il contredict au plus grãd principe de toute sa doctrine sacramentaire, qui est, *que le corps du Seigneur estant vne creature finie & limitee, doit estre en quelque lieu determiné, limité, & borné: de façon, que (mesme par la puissance diuine) il ne puisse estre en plusieurs.* D. Tel est l'erreur de l'home, tant en l'institution, qu'aux Cõment. sur la 1. és Cor. & contre Hesshusius: puis de Bezé contre Brence: de Martyr en son liure de l'Eucharist. & de tous Zuingliens & Caluinistes. M. Doc disant au present erreur, qu'il ne faut imaginer aucun lieu, où soit montee & residente l'humanité du Sauueur, il renuerse les fondemens de sa doctrine, & se contredit comme menteur impudent & indigne d'estre creu.

1.

2. Secondement, il se contredict & condamne encor plus ouuertement sur l'Epistre aux Ephes. tenant ces propos: *Quand il est dict, que Christ est au ciel, nous ne le de-*

Cap. 4. v. 10.

nons pas prendre comme s'il estoit residant entre les Spheres, mais en ces façons de parler, le ciel signifie vn lieu qui est par dessus toutes les spheres, qui a esté destiné au fils de Dieu apres sa resurrection. D. Or auoir vn lieu destiné, & n'en auoir aucun, sont ce pas contradictions manifestes? Est il pas impossible que toutes deux ensemble soyent veritables? Faut il donc pas que vostre esuenté de Picardie soit menteur en l'vne des deux? Et quelle asseurance auroit vne conscience en la doctrine de Predicans si ceruelez & repugnans à eux-mesmes?

M. Tiercement, ils prenent à tous propos ceste sen- 3.
tence de S. Augustin comme si c'estoit quelque bouclier d'Aiax, ou massue d'Hercules: *Spatia locorum tolle corporibus, nusquam erunt: & quia nusquam erunt, nec erunt.* Oste des corps les espaces des lieux, & ils ne seront en aucun lieu: & s'ils ne sont en aucun lieu, ils ne seront du tout. D. Sainct Augustin dict bien & vray, parlant des corps selon leur estre naturel & accoustumé, & embrassons auec eux la sentence. M. Or si le corps du Seigneur est en quelque lieu selon son naturel, propre & visible, c'est au ciel. La conclusion est donc euidente & certaine, qu'il est au ciel en lieu propre, conuenable, & determiné.

Quartement, Beze, Martyr, & Bouquin iniurient, 4.
condamnent, & deschirent à belles dents ce pouure Bren, ou Brence tout mort qu'il soit, pour sa nouuelle Vbiquisterie, où il tient le corps du Seigneur n'estre contenu en lieu quelconque, ains estre estendu & present par tout, aussi bien que sa diuinité. D. L'Eglise Catholicque condamne encor mieux qu'eux ceste sotte resuerie Brentienne, comme ressentant sa vieille heresie d'Eutyches. M. Il faut donc qu'ils confessent, ce dict corps du Sauueur selon son naturel, & dimensionné, estre en certain lieu. Non en terre, car iamais ne le confesseroyent: montant donc au ciel, il y regne glorieux en certain lieu. D. Voylà certes quatre beaux argumens prins d'eux mesmes, qui du tout confutent ce present erreur, & confirment la doctrine Catholique. I'adiousteray ceux que i'auois preparez & puisez des articles de nostre foy, & saincles escritures.

5. Les ſymboles des Apoſtres, du Concil de Nicee, & de ſainct Athanaſe, comprennent ces trois poincts entre les articles de noſtre foy, *Aſcendit ad cælos: Sedet ad dexteram Dei patris: Inde venturus eſt iudicare viuos & mortuos*, Ieſus ſelon ſon humanité, eſt monté és cieus. Eſt aſſis à la dextre de Dieu le pere. Delà viendra iuger les viuans & les morts. Quiconque ne le croid, n'eſt Chreſtien, ains infidele, ou malheureux renegat. Meſmes nos aduerſaires tiennent que ceux les renient ou falſifient, qui ne croyent le corps de noſtre Seigneur eſtre tellement en vn lieu du ciel, qu'il ne puiſſe en meſme temps eſtre en terre. Eux meſmes donc en ſont les renieurs & fauſaires, tenans auec leur hereſiarque qu'il ne le faut imaginer eſtre en quelque lieu. M. De vray comme ce verbe *aſcendit*, emporte quelque lieu certain, d'où il eſt party, auſſi faict il vn autre où il eſt paruenu. Puis l'aduerbe *inde*, *de là*, ne ſignifie vne immenſité, ou infinie eſtenduë, mais l'endroict d'où il partira pour venir iuger.

6. D. Les Euangeliſtes recitans ſon aſcenſion au ciel, en parlent comme de lieu certain & determiné pour iouir de la gloire de ſon Royaume, & en faire part à ſes bons ſeruiteurs. Vado (diſoit-il) *parare vobis locum &c.* Ie m'en vay vous preparer lieu: Et quand ie m'en ſeray allé, & vous auray preparé le lieu, ie retourneray, & vous receueray à moy, afin que là où ie ſuis, vous ſoyez auſſi. Il y a pluſieurs demeurances en la maiſon de mon pere. M. Si ces aduerbes, *quo, & vbi*, ſignifient lieux, il faut bien qu'il ſoit allé en lieu certain: ioinct qu'il parle ouuertement des demeurances & lieux, qui pour luy & les ſiens ſont au ciel, que l'eſcriture appelle throne & ſiege de Dieu. S. Iean 14.

7. D. Sainct Marc eſcrit: Après que Ieſus eut parlé à ſes diſciples, il fut eſleué en haut au ciel, & s'aſſit à la dextre de Dieu. Sainct Luc: En les benissant, il ſe retira d'eux, & fut enleué au ciel. Et au liure des Actes: Il fut eſleué eux le regardans, & vne nuee le receut de deuant leurs yeux. Et comme ils auoyent les yeux fichez vers le ciel, luy s'en allant, deux Anges leur dirent: Pourquoy vous arreſtez Cap. 16. Cap. 24. Cap. 1.

vous regardans au ciel? Ce Iesus qui a esté esleué en haut d'auecques vous au ciel, viendra ainsi que l'auez veu aller au ciel. Et S. Pierre dict en sermon public, *Act.* 3. *Oportet celum eum suscipere, usque ad tempora restitutionis omnium.* Il faut que le ciel le reçoiue, iusques aux temps de la restitution de toutes choses. M. Voilà de fermes & manifestes preuues, de l'Ascension du corps du Sauueur en lieu certain. Car puis qu'il est esleué en haut au ciel, il est en lieu determiné, que les Apostres remarquoient & contemploient tant qu'ils pouuoient.

D. S. Paul ne dit seulement, qu'il a penetré les ciels par son Ascension, ains aussi qu'il a esté esleué és lieux celestes par dessus toute Principauté, & Puissance, & Vertu, & Domination, &c. c'est à dire, par dessus toutes les ordres & hierarchies des anges & esprits qui habitent és ciels. Puis, celuy qui est descendu, est le mesme qui est monté sur tous les ciels. M. Vrayement ces textes là ne signifient pas vne immensité où se soit euanoüy le corps du Sauueur, ains vne exaltation glorieuse & incomprehensible d'iceluy par sus tous corps celestes, voire par sur tous anges, pource qu'il s'estoit humilié & abbaissé par dessouz tout. 8. *Eph.* 1. & 2, *Eph.* 4.

D. Quād S. Estienne leua les yeux, vit les ciels ouuerts, & Iesus estant à la dextre de Dieu, & dist, Voicy ie voy les ciels ouuerts, & le Fils de l'home estant à la dextre de Dieu, dressoit-il pas ses yeux à vn certain lieu du ciel? Et là vrayement l'humanité de nostre Seigneur reside-t-elle? M. Cela est certain comme parolle de Dieu: & ceux ennemis d'icelle qui ne le croiront. 9. *Act.* 7.

D. Il faut aussi entendre que l'immensité, c'est à dire, estre par sa propre nature & essence present par tout le ciel, terre, & abismes, est tellement propre & naturel à la Diuinité, que cela ne peut conuenir à aucune creature. Tellement que ciels & elemens quelques grands & spacieux qu'ils soient, ont lieu determiné & borné. Les anges mesmes soient bons ou mauuais, & ames separees des corps, sont és lieux limitez & definis par le createur. Parquoy, puisque l'humanité de nostre Seign. est faite de la main de Dieu, cōceuë du S. Esprit, & vraye creature, voire-mesme apres sa resurrectiō & Ascēsion, 10.

il l'a faut croire & adorer en certain lieu celeſte, où elle eſt ſelon ſes quantitez, & dimenſions naturelles, & conditions viſibles: & en terre au S. Sacrement, où ſelon ſa parolle eſt vrayement contenue par vne maniere inuiſible & miraculeuſe. M. Ie ſuis bien ſatisfait de ceſt article.

Que noſtre Seigneur ſelon ſon corps glorieux eſt monté és ciels, ſans y faire ouuerture ou fraction aucune: contre le 10. erreur.

DOCTEVR.

PAR l'erreur dixieſme vos Predicans Geneveaux ſont ſi fors qu'ils ne pẽſent, ou ſi malicieux & obſtinez qu'ils ne veulent croire auec tous bons Chreſtiens, que noſtre Seigneur auec ſon corps glorieux & immortel aye penetré les ciels ſans y faire ouuerture. Ains veulent qu'il y aye faict quelque trou & fraction pour paſſer au trauers: de peur qu'ils ont de confeſſer ſa toute-puiſſance s'eſtendre à conſtituer vn meſme corps en pluſieurs lieux, s'ils en auoient confeſſé deux en vn meſme, par penetration de dimenſions ou quantitez. Vos deux miniſtres picants Roſier & l'Eſpine, maintindrent ceſt erreur de parolle en la Conference de laquelle auons ja parlé: puis par eſcrit la faiſant imprimer, meſmes à leur poſte, & contre les conuenances.

Confut.

M. Ie ſay veu & leu pluſieurs fois là dedans: mais pour ne vous diſſimuler rien, ils m'ont fort deſpleu d'ainſi limiter la puiſſance infinie de Dieu, par les bornes de leurs imaginations, & limites de leur entendement plein d'erreurs & aueuglemens: ce que n'appartient à vne poure & chetiue creature. Ains pluſtoſt croire ſimplement & conſtamment tout ce que l'eſcriture, & l'egliſe vniuerſelle enſeigne, admirer en toute humilité ces diuins ouurages, & en toute religion en ado-

rer Poumier. Donc pour toute confutation du present erreur, ie ne voudrois alleguer que ce premier article de la foy, Ie croy en Dieu le pere omnipotent. Car puis qu'il auec son Fils peut toutes choses, au ciel, en la terre, & es abismes, & ainsi la demonstré & confirmé par infinis miracles anciens; puis que personne ne peut resister à sa volonté puissante; puisque de rien ayant faict tout, conserue, garde, gouuerne ce tout par sa puissance; il a bien peu faire penetrer l'air, le feu, & les corps celestes à l'humanité de son fils, sans estre contrainct y faire des trous & couuertures pour passer au trauers. Quiconque ne donnera ceste gloire à la puissance du Dieu viuant, à mon iugement le despouillera de sa principale gloire & maiesté. 1.

Considerant aussi en ma conscience la grande vertu & pouuoir que ce fils de Dieu, auec verité se vante d'auoir receuë de son pere, Toutes choses (dit il) qu'a le Pere sont à moy: Le pere demeurant en moy, opere & besoigne: Le pere luy a liuré toutes choses entre les mains: Toutes ont esté suiettes & mises souz ses pieds: Toute puissance m'est donnee au ciel & en la terre, &c. me semble estre audace intollerable & temerité diabolique, dire: Il n'a peu faire cecy. Il n'a peu sortir de là. Il n'a peu entrer és ciels sans les deschirer, coupper, ou rompre comme vne toile ou muraille pour s'y faciliter le passage. C'est le mortel preferire à son Dieu viuant: le criminel establir loix à son iuge, & mesurer son createur à l'aulne de sa creature: choses qui ne se peuuent seulement penser sans rebellion & blaspheme. 2. S. *Matth.* 11. S. *Iean* 5. 10. 13. *Ps.* 8. *&* 109. S. *Matth.* 28.

D. I'adiouste qu'en perfections, priuileges, & actiõs, le corps de nostre Seigneur IESVS ne doit estre comparé aux nostres, combien qu'en nature & substance il soit semblable. Car sans œuure d'home il a esté conceu par la puissance du S. Esprit, & vertu du tres haut au ventre d'vne Vierge: il n'a incliné son ame és vices humains: il a porté le ieusne 40. iours & 40. nuits: il a marché sur les eaues: il a esté esleué en nuee clair cõme le soleil: il s'est rendu inuisible & incomprehensible à ses ennemis quand il a voulu: ce que totalement est impossible à la vertu des nostres. Parquoy si nous ne pouuõs passer au trauers des autres corps sans nous faire 3. S. *Luc* 1. S. *Matth.* 1. S. *Matth.* 4. 8. 14. 17. 8. *Luc* 4. S. *Iean* 8.

ouuerture & passage, il ne faut pourtant estimer estre ainsi du corps immortel & glorieux de nostre Seigneur. M. Celà est tout euident & certain, & m'estonne qu'il se trouue homes qui osent y contredire, & tant s'opposer à la puissance, gloire, maiesté & miracles du Fils de Dieu incarné, qu'ils nient qu'il ait peu paruenir à sa gloire & throsne de Dieu, sans faire des trous aux corps celestes, & deschirer les elementaires. Qu'en ont enseigné ces anciens docteurs & pasteurs de l'eglise Catholique?

D. Ie vous les ay assez alleguez cy dessus traictant
4. comme nostredit Seigneur auec son corps à sorty du ventre de la vierge Marie auec miracle & sans fraction naturelle, est sorty du tombeau sans ouuerture; est entré au lieu où estoiẽt les disciples toutes portes estants fermees. Croyez que tout de mesme ont touiours creu & enseigné, qu'il est entré aux ciels sans les briser, couper, fendre, ne pertuiser: car c'est vn pareil miracle, procedant de mesme force & puissance. Ie vous demande,
5. les anges font ils autant de fois des pertuis au ciels, que de là ils descendent icy à nous, & d'icy remontent en haut? M. Non, parce que ce sont esprits, qui n'ont besoin de celà. D. Et quel estimez vous auoir esté le corps du Sauueur apres sa Resurrection? Quels les corps des
1. Cor. 15. Saincts quand ils seront glorifiez? M. S. Paul les appelle glorieux, celestes, forts, incorruptibles & spirituels. D. Ils n'ont donc non plus besoin d'huis, fenestres, & ouuertures pour entrer en tous lieux fermez, que les anges & autres esprits. Et en ce sés là le mesme S. Paul dit, que
Heb. 4. Iesus fils de Dieu, nostre grand sacrificateur a penetré
Eph. 4. les ciels: qu'il est monté sur tous les ciels: qu'il descendra des ciels auec la trõpette de Dieu. Et S. Pierre, qu'il
1. Thess. 4. s'en est allé au ciel, & s'est assuietty les anges, & puissan-
1. Pet. 3. ces, & vertus. M. C'est assez de ce poinct, commencez en vn autre.

Que noſtre Seigneur comparoiſſant deuant la face de Dieu ſon pere, faict ſon office d'aduocat pour nous, non ſeulement par l'efficace de ſon ſang, mais auſſi par continuelle priere & oraiſon: contre l'onzieſme erreur.

DOCTEVR.

VOSTRE hereſiarche eſt condamné d'vn erreur non ſeulement par les Catholics, mais auſſi par Tileman de Heſſen, & autres Proteſtans. C'eſt, qu'il nie noſtre Seigneur eſtant monté és ciels, faire ſon office d'aduocat & mediateur eternel pour nous, par le moyen de perpetuelle priere & oraiſon. M. Ie n'ay remarqué celà en ſes eſcrits, parquoy citez les. D. Il eſcrit en Latin: *Virtus ſacrificij Chriſti, quo ſemel Deum nobis placauit, ſemper vigens & efficax. Sanguis quo expiauit peccata noſtra, obedientia quam præſtitit, continua eſt pro nobis interceſſio.* Par leſquels propos, il ne reconoiſt aucune oraiſon ne priere pour nous en tout l'office de Mediateur en Ieſus Chriſt. Ailleurs auſſi il eſcrit: *Ieſus Chriſt eſt touſiours preſent deuant le Pere, auec ſa mort & reſurrection, qui tiennent lieu d'vne interceſſion eternelle, & ont l'efficace d'vne viue priere, pour le reconcilier à nous.* M. Tout cela eſt-il pas vray? D. Ouy, moyennant qu'il ne cachaſt ſouz ces belles parolles, vne negation des oraiſons & formelles prieres, que faict pour nous ce diuin Aduocat. M. Mais voudriez vous imaginer, que le Seigneur fuſt encor là haut proſterné à genous, & bas incliné deuant ſon Pere, comme il fut iadis au iardin des oliuiers, pour le prier à ioinctes mains, & autres circonſtances & conditions de poure ſuppliant? D. Nenny, car telle imaginatiõ eſt trop lourde & charnelle; voire derogeante à la gloire & maieſté du royaume

Li. de aliquot err. Caluini.

Sur le 16. ch. de S. Iean.

Sur le ch. 8. aux Rom.

1. Io. 2.

S. Matth. 26.

S. Matt. 28. *Act.* 10. qu'il a receu du Pere au triomfe de son Ascension à sa dextre: & à la toute puissance qui luy est donnée au ciel & en la terre: comme aussi à l'authorité qu'il a de iuger les morts & viuants. Plustost nous enseignons auec S. Chrysostome, que nostredit Seigneur estant en tout & par tout esgal au Pere, a toute-puissance de nous exaucer, deliurer, & sauuer: & que ces conditions & ceremonies d'humble suppliant, luy ont esté seulement conuenables lors qu'il estoit encor mortel, & en forme de seruiteur: non à present qu'il est couronné de toute gloire & honneur, exalté au throne de Dieu, & iouissant clerement de toute hauteſſe & maiesté diuine.

Homil. 15. ad Rom.

Philip. 2. Psal. 8.

M. Et quoy? Vous ne niez pas aussi, que le fruit de sa mort ne nous soit touſiours frais, que la vertu de son sacrifice sur l'autel de la croix ne soit perpetuelle, q̃ son sang ne retiẽne touſiours sa vigueur & efficace, que son oblation ne soit touſiours aggreable au Pere, & son obeissance ne soit vne continuelle intercession pour nous? D. Nous croions constammẽt, & preſchons tout celà, & plus outre, disõs encor auec les saints Docteurs, que nostredit Seigneur monstre au Pere les cicatrices & marques des plaies qu'il a receuës pour faire sa volonté, & que *reſeruate in corpore plagæ ſalutis humanæ exigunt pretium, & obedientiæ donatiuum requirunt*. Les plaies reſeruées au corps du Fils demandent au Pere le prix du salut humain, & requierent le salaire de son obeiſſance: & que tout celà a efficace de viues prieres & perpetuelles oraiſons pour nous deuant ledit Pere. Mais nous adioutons d'auantage, que nostredit Seigneur ſelon son humanité fait encor sans ceſſer, & sans deroguer à sa gloire celeſte, prieres, requestes, & oraiſons pour le salut des humains, ce que Caluin traistrement renie. M. Vrayement ſi vous prouuez celà, ie le croiray & enſeigneray deſormais auec vous.

S. Amb. l. 10. in Luc. S. Auguſt. Serm. 547. & trait. 121. ſur S. Iean. S. Hil. 3. de Trinit. S. Cyp. Serm. de bapt. chriſt.

Confutation. 1. D. Croiez vous pas que la volõté humaine de nostredit Seigneur n'eſt point ocieuſe, endormie, ne faineãte en telle gloire? M. Ie croy qu'elle aime Dieu de toute ſa force, & deſire infiniment le salut des pouures humains tant en general qu'en particulier: autrement elle ne ſeroit ſeulement ocieuſe; mais auſſi deſpouillée de toute charité enuers ſes freres & membres de ſon corps. D.

Or tel desir & affectiõ est vne tressainte & propre priere. Parquoy il est tres-euident & certain que nostredit Seignent prie & intercede pour nous. M. Vrayement Calvin concede que l'escriture fait mention des oraisons des Anges: & que les esprits humains qui sont au ciel nous portent grande affection, sont ardens en dilection & pieté, que d'vne volonté arrestée cherchent le royaume de Dieu, que leur charité est enclose au corps de Christ, & qu'en telle sorte ils prient pour nous. Dequoy ie conclud que les ardentes affections & saincts desirs des volontez sont vraies prieres: & par ainsi que le Seigneur Iesus estant nostre aduocat & moienneur enuers le Pere, ne luy offre seulemẽt le fruit de sa mort, & efficace de son sang pour tenir lieu d'vne priere: mais auec ce vrayement le prie, postule, & requiert pour le moins par oraison mentale & volontaire, de nous iustifier & sauuer par ses merites.

Institut. l. 3. c. 20. sect. 23. & 24.

Ioint, qu'auec vn haut & diuin iurement le Pere l'a ordonné nostre vray & souuerain sacrificateur, Euesque & Pontife: nõ pour quelque temps comme estoient ceux de la loy Mosayque, mais à tout iamais. Or l'office de sacrificateur est de prier proprement, aussi bien que d'offrir dons & sacrifices: parquoy il est tout certain qu'il est aussi bien deuant le Pere auec ses saintes oraisons & perpetuelles prieres, qu'auec son sang, sa mort, & son obeissance, pour nous le recõcilier & rendre propice. Et m'est aduis qu'on ne peut nier celà, sans luy dérober sa gloire, & le despouiller par extreme sacrilege d'vne grande partie de sa sacrificature eternelle. 2.

Psal. 109. Heb. 5. 7. & 9.

D. Vostre popos est bien fondé sur ces parolles de S. Paul. Pour ce que Iesus Christ demeure eternellement, il a vne sacrificature perpetuelle. Et pour autant il peut sauuer à plein ceux qui s'approchent de Dieu par luy, tousiours viuant pour intercedder pour eux. Or quand il ne seroit point encor ressuscité en vie, son oblation, son sang, sa patience, & son obeissance ne perdroient leur vertu n'efficace d'intercession. Puis dõc qu'il a falu qu'il soit tousiours viuant pour intercedder, il vsed'vne intercession de prieres & oraisons. Il se declare ailleurs plus clairement, escriuant nostredit Seigneur estre ressuscité, & assis à la dextre de Dieu, & faire requeste 3. 4.

Hebr. 7. Rom. 8. 1. de S. Iea. 2.

pour nous. A meſme propos vn autre Apoſtre l'appelle noſtre aduocat enuers le Pere. Auſſi ſçauoient ils bien
5. que le meſme Fils de Dieu incarné s'en allant mourir,
S. Iean 14. leur auoit promis apres eſtre monté au ciel, & receu en ſa gloire; Ie prieray mon Pere, & il vous donnera vn autre conſolateur, pour demeurer auec vous à tout iamais. Puis donc qu'il nous a reuelé qu'il prieroit, Caluin s'eſleue-il pas contre la verité & parole diuine, retreignant toute ceſte interceſſion à vne ſeule valeur & efficace? M. Pour le certain ces verbes *interceder, faire requeſte, aduocacer, prier*, deſquels vſe le S. Eſprit, doiuent conuaincre toute conſcience non desbauchée, & luy perſuader, que le Seigneur fait pour le moins vrayes & ſpirituelles oraiſons, pour le ſalut des humains, & non
6. ſeulement preſente l'efficace de ſon ſang & valeur de ſa
Rupert. mort. D. L'vn de nos ſaints Peres auſſi dit bien: *Rogat per humanitatem, qui dat per diuinitatem. Hoc planè verum eſt, &c.* Il eſt tout vray qu'il prie par l'humanité, & donne par ſa diuinité. Et S. Auguſtin par grande & vehe-
7. mente aſſeurance interrogue: *Nunquid interpellat Chriſtus, & non etiam poſtulat? Imò verò quia poſtulat, pro eo poſitum eſt, interpellat. Euidenter quippe alibi de eo dicitur, Aduocatum habemus apud patrem Ieſum Chriſtum. Et ipſe eſt exoratio pro peccatis noſtris.*
Epiſt. 59. Rom. 8. 1. de S. Ieã. 2. Par quels propos vous voiez que ſe fondant ſur les eſcritures, il s'aſſeure que noſtredit Seigneur fait au ciel requeſtes & prieres pour les humains. Il ſemble auoir aprins cela de ſon bõ Pere en Ie-
8. ſus Chriſt S. Ambrois, veu qu'il eſcrit: *Chriſtus ſemper cauſas noſtras agit apud patrem: cuius poſtulatio contemni non poteſt, quia in dextra Dei eſt.* M. Ie me contente de ces trois
S. Ambr. in c. 8. Rom. Peres, & de tant manifeſtes teſmoignages de la parolle de Dieu. Ioint qu'il me reſſouuient bien à preſent, que les autres Miniſtres ont contredit à Caluin en ce point:
9. car Martyr eſcrit: *Quùm regnet in cœlis Chriſtus, patrem pro nobis orat.* Et par apres: *Preces quas pro nobis aſſiduè fundit, patri ſunt gratiſſimæ & acceptiſſimæ.* Puis donc qu'il eſt
Comment. in 8. Rom. conuaincu par expreſſes parolles diuines, par teſmoignages des Peres, voire condamné tant par les Miniſtres Luteriens que Zuingliens, & par les cenſures de l'Egliſe Catholicque: ie puis bien & doy en bonne cõſcience l'anathematiſer pour tels menſonges & erreurs.

Que noſtre Seigneur s'eſt quelque-fois vrayement apparu & manifeſté en terre ſelon ſon humanité, depuis ſon Aſcenſion: contre le douzieſme erreur.

DOCTEVR.

IN l'erreur douzieſme ils tiennent *que noſtre Seigneur ſelon ſon humanité n'a iamais eſté en la terre, depuis qu'il monta és ciels le quarantieſme iour apres ſa reſurrection.* M. Pour vray, ils tiennent qu'il ne partira iamais du lieu, où il eſt monté, qu'il ne vienne iuger les viuants & les morts, quand ils traictent ces articles, *Aſcendit ad cœlos: ſedet ad dexteram patris, inde venturus eſt iudic.* Et quand ils veulent prouuer qu'il n'eſt point au Sacrement ſelon ſon vray corps. Et m'eſt aduis qu'ils diſent verité, ſi vous ne monſtrez le contraire.

D. Celà m'eſt facile. Croiez vous pas que noſtredit Seigneur s'apparut en pleine heure de midi à ſainct Paul, eſtant au chemin de la ville de Damas? Et qu'il luy diſt, Ie ſuis IESVS de Nazareth, lequel tu perſecutes? M. Ie ſerois du tout infidele ſi ie ne le croiois, car ſainct Luc le recite aux Actes 9. & le meſme ſainct Paul le preſche publiquement aux Actes 22. & en la premiere aux Corinthiens 15. chapitre. Mais poſſible, que ce ne fut qu'en eſprit, ou quelque apparence imaginaire, non en verité de ſon humanité. D. Et que ſignifient ces mots, Ie ſuis IESVS de Nazareth, que ledict Seigneur Dieu & home enſemble, compoſé de corps & d'ame? Penſeriez vous qu'il euſt voulu ioüer quelque tromperie, ou menſonge? Puis conſiderez vous pas, que ſainct Paul amene ſouuent ceſte viſion, pour prouuer que IESVS eſtoit vrayement reſſuſcité de la mort? Et qu'euſt valu la probation, ſi c'euſt eſté vne ſeule eſpece ou apparence? M. Toutes ces eſcritures & raiſons me perſuadent que

Confutations. I.

Act.9.

1.Cor.9.et 15 Act.26.

depuis son Ascention au ciel, le Sauueur auec son corps glorifié & immortel, s'est vrayement apparu en terre à S. Paul; par ainsi que les huguenots errent n'entendants la vertu de Dieu, ne les escritures, quand ils tiennent l'opposite. Et me souuient bien à present d'auoir leu aux Commentaires de Caluin, *que Iesus Christ en sa vie immortelle s'est manifesté à S. Paul. Et pour ce que ce n'estoit point vne vision fausse, elle estoit suffisante & recuable à confermer la foy de la resurrection.* Aussi Ananie luy dist bien qu'il auoit veu le iuste, & ouy la voix de sa bouche. Act. 22. vers. 14. Parquoy il est certain & euident qu'il luy est apparu auec le mesme corps, auquel il auoit enduré, & estoit ressuscité: & qui ainsi ne le croit est infidele & incredule.

S. Matth. 22. 2.

Sur la 1. Epi. aux Cor. c. 15. v. 8.

D. Vous contentez-vous point que i'aye conuaincu l'heresie par ceste premiere & admirable vision & apparition de nostre Seigneur en terre? M. Ma conscience en demeure bien contente & satisfaite, mais encor serois-ie bien aise d'en ouir d'autres. D. Ie vous propose donc pour vne seconde, celle qui de nuit est aduenue au mesme S. Paul en Ierusalem, & recitée par S. Luc en tels propos: Et la nuit ensuiuant (que par la garnison de Ierusalem il auoit esté retiré d'entre les mains des Iuifs, & gardé dans la forteresse) nostre Seigneur se presenta à lui & dist: Paul aie bon courage: car comme tu as rendu tesmoignage de moy en Ierusalem, ainsi t'en faut-il aussi tesmoigner à Rome. Voilà cõme nostre Seigneur Dieu & home (car ces deux natures ne seront iamais separées) s'apparoist à S. Paul, parle familierement à luy, l'encourage parmy ses trauaux, & luy reuele ce qui aduiendroit de son empriſonnement. S. Chrysostome Ecumene, Theophilacte, & autres anciens docteurs de l'Eglise Grecque; Bede le venerable, & autres lumieres de l'Occidentale & Latine ainsi l'ont creu, interpreté, & enseigné. M. Vrayement celà confirme & fait bien croistre ma foy, contre l'heresie hugnoticque: mais pour plus ample preuue du soin & amour qu'il a de ses seruiteurs qui sont en terre, produisez encor d'autres siennes apparitions.

Act. 23. 3.

4.

5. D. Pour la tierce donc, ie vous citeray celle d'Ananie disciple demeurãt à Damas. Nostre Seigneur en vision s'apparut

s'apparut à luy, & l'appella par son nom, luy commanda d'aller trouuer Saul de Tarse en la maison de Iudas, l'enseigner, baptiser, & illuminer: ce qu'il fist. Et luy dist: *Saule frater, Dominus* IESVS *qui apparuit tibi in via, &c.* que le mesme Seigneur IESVS qui luy estoit apparu au chemin, l'auoit enuoié à ces fins. M. Tout cela est clair comme iour, & vray comme parolle de Dieu, parquoy ie resisterois au S. Esprit, si i'estois encor huguenot en ce point icy. *Act. 9.*

D. Pour vne 4. apparition, ie vous propose celle qui a esté faite à S. Pierre dans la ville de Rome, & d'escrite par ce grand Theologien S. Ambrois, & par le tres-ancien & graue historien Hebrieu Egesippe. S. Pierre (disent-ils) apres auoir vaincu Simon le Magicien, fut par les Payens & tirans estroittement serré en prison. Les Chrestiens luy prioient s'eschapper, & se reseruer encor en vie pour profiter à plusieurs. Or iaçoit qu'il desiraſt fort par vn brief martyre laisser ceste vie pour aller iouir d'vne meilleure, toutesfois à leurs instantes prieres, sortit la nuit. Mais il rencontra nostre Seigneur & maistre à la porte luy venant au deuant. Auquel il demanda, *Domine, quò venis?* Respondit *Christus*, *Venio iterum crucifigi.* Seigneur, où venez-vous? Il respondit: Ie vien estre encor crucifié. Ce qu'entendãt l'Apostre ne pouuoir estre fait à la personne du maistre, ains en celle de son Apostre & seruiteur, retourna se presenter fort volontiers au supplice. M. Vrayement voilà vne belle & saincte histoire. D. Aussi est elle recitée par deux tres-saincts & doctes autheurs, desquels les plus braues sectaires ne sont dignes desnoüer la courroie des souliers. 6. *Tom. 3. liu. 5. des Epistl. Lu. du saccagem. de Hierusalẽ.* 7.

Pour la cinquiesme venue de nostre Seigneur en terre, ie vous propose celle qu'il fist venant auec multitude d'Anges au deuant de sa tres-honorée & saincte mere, quand elle rendit l'ame. Ce qu'auec toute l'Eglise Grecque & Latine ie croy & soustien estre tres-certain & veritable. M. Nommez autheurs graues & dignes de foy, & ie proteste que ie le croiray & prescheray desormais ainsi que vous. D. Estimez vous pas sainct Auscime estre tel? M. I'honore bien sa saincteté, & desire beaucoup à son scauoir.

L. de excellet. B. virg. Mar. ca. 8.

D. Il escrit: *Ipse Iesus Deus & Dominus omnium filius eius benedictus, huius castissimæ virginis & Dominæ rerum, sicut suæ vnicæ matri totus festinus occurrere volebat.* M. Ho, il dict seulement qu'il vouloit venir audeuant d'elle, & non qu'il y soit venu. D. Ayez vn peu de patience d'escouter le reste. Il adiouste incontinent comme de fait il y est venu, disant: *Stipatus mille millibus, imò innumerabilibus Angelorum agminibus, Deus ipse huic pijssimæ matri suæ, de hoc mundo migranti occurrit.* Tels propos sont-ils pas manifestes? Comme pourroit-on dire plus ouuertement & sainctement, que ce Fils de Dieu nostre Seigneur assisté d'innumerables troupes d'Anges est venu audeuant de sa tres-saincte mere, à sa departie de ce mortel monde? M. Celà m'edifie bien, mais ie

Serm. 3. de Assumpt.

serois encor plus content d'ouir le tesmoignage de plus anciens. D. Saint Hildephonse qui plus de trois cens ans l'a precedé, écrit: *Ideò Christus humilis ad humilem virginem venit, vt de tam profunda humilitate triumphũ erigeret salutis, & exaltaret eam vt cantauimus, etiam super*

Serm. de Assumpt.

choros angelicos. Si vous desirez ouir encor vn plus ancié, écoutez le, c'est ce tres docte & tres sainct Ieroſme, escriuant ainsi à ces deuotes dames Paula & Eustochiũ: *Creditur quòd Saluator omnium, ipse, quantum datur intelligi, per se totus festinus occurrit, & cum gaudio eam secum in throno collocauit. Aliàs autem quomodo impleuisse creditur, quod in lege præcepit: Honora patrem tuum & matrem tuam?* M. Celà est beau, mais Erasme dit tel Sermon n'estre de S. Ieroſme, ains de Sophronius. D. Mais S. Anselme deuant quatre cens ans, & S. Hildefonse deuant neuf

L. de concep. virg.

cens, ont dit que si est. Sont ils pas incomparablement plus dignes de foy que luy? Et quand bien il seroit ainsi

Serm. 5. de Assumpt.

qu'il plaist à Erasme, celà ne diminuë en riẽ son authorité, consideré que le dit Sophronius estoit de mesme temps, voire grand amy & disciple de S. Ieroſme. M. Celà est vray. D. Et bien, quels tesmoignages desirez vous plus? M. Si i'oyois ces peres Grecs & Orietaux en croire & enseigner autant, il m'est aduis qu'il ne resteroit aucun lieu de douter du point que nous traictons.

D. A celà ne tienne que vous ne soyez satisfait. Nicefore Calixte historien Grec & Ecclesiastic, escrit ces propos, mesme selon la translation de Iean Langus Si-

lesien, qui plus estoit des vostres que des nostres: *Cœlitus filius eius cum innumerabili angelorum exercitu descendit, animam illius sanctam assumpturus.* S. Iean le Damascenē encor plus graue & ancien autheur que ce precedent, ecrit de mesme foy & propos: *Adunit Rex vt mihi videtur, ad suā parentē, diuinisque & ab interitu alienis manibus suscepit eius puram, & nulli culpæ affinem animā.* Et pour le troisiesme pere Grec, S. Simeon Metafraste iāt celebré par toutes les anciēnes Egliſes Orientales, en ceſte celeſte Oraiſon qu'il a faite *De vita & dormitione sanctissimæ dominæ nostræ Mariæ Deiparæ*, en eſcrit ainſi: *E cælo quidē descendit eius filius, illius diuinam assumpturus animam.* Puis declarant l'heureux treſ-pas de ceſte tres-heureuſe Vierge, il dit: *Videbat enim iam Dominum ad ipsam venientem cum multitudine Angelorum. Et cum rursus dixisset, Fiat mihi secundum verbum tuum, emisit tanquam in somno spiritum, & eum in amicis deponit filij manibus.* Vous oiez trois ſaints peres Latins, puis autant des Grecs & Orientaux auoir creu, enſeigné à leurs peuples, & eſcrit pour la poſterité, que noſtre Seigneur Dieu & home s'eſt trouué preſent en la mōtaigne de Sion, au treſpas de ſa treſſainte mere: telle auſſi eſt la doctrine de la S. Egliſe Catholique, là croiés vous pas? Si en la bouche de deux ou trois teſmoins conformes & irreprochables toute parolle eſt ſtable, ces ſix tant ſaints & graues vous doiuēt ils pas contenter? M. Ie ſerois bien priué de ſens & entendemēt, ſi ie ne m'en contentois, conſiderant leur antiquité, ſainčteté, doctrine & admirable cōformité, qui n'a peu proceder de ſuperſtition aucune, ains d'inſpiration de l'eſprit diuin. Et me contente fort bien de ces cinq apparitions du Seigneur Ieſus en terre, depuis ſon Aſcenſion au royaume des ciels.

Liure 2. c. 21.

Serm. de dormit. sanctiſſ. Deiparæ.

D. Ie ne m'arreſterai donc point à vous reciter au long, comme Sigebert teſmoigne noſtre meſme Seigneur s'eſtre apparu à ſainct Maclou: le ſuſdit Simeon Metafraſte, qu'il s'eſt manifeſté viſiblement & en terre, & par diuerſes fois, à S S. Mercure, Theodore, Acyndin, Menas, Hermogene, Galaction, Epiſteme, Euſtache, & autres infinis Martyrs de chacun ſexe. Ne meſme comme ſouuent s'eſt apparu à pluſieurs

ſaincts confeſſeurs, Eueſques, & Vierges, les conſolant en leurs afflictions, les deliurant de leurs tentations, leur reuelant choſes aduenir, & les encourageant incroiablement en ſon amour & ſeruice, ainſi qu'ont creu, enſeigné, & laiſſé par eſcrit à la poſterité pluſieurs tres doctes & tres-ſaincts Docteurs de l'Egliſe de Dieu.

Que noſtre Seigneur reuiendra auec les cicatrices de ſa paſſion, au iugement: contre le trezieſme erreur.

DOCTEVR.

LE VR trezieſme erreur eſt, que quand noſtre Seigneur viendra iuger les morts & viuants, il n'aura en ſon corps les citatrices & marques des playes mortelles, que pour nous il a receuës en la croix. La cenſure de leur Euangeliſte eſt: *Stultum & anile delirium fuit plagis adhuc conſoßum Chriſtum imaginari cùm aduenier mundi iudex.* Sur ſaint Luc 24. Brence meſme ſur ce lieu ſe mõſtre auoir eſté infecté de meſme poiſon. M. Mais le Seigneur n'a il pas auſſi peu guerir & oſter les marques de ſes playes, que reprendre ſon ame, & reſtablir ſon corps en vie? D. Pour vray il le pouuoit, & n'a eſté par imbecillité ou impuiſſance, mais pour certaines & vtiles cauſes qu'il les a gardées. M. Recitez les, & puis prouuez qu'il a gardé ces ſignes & marques, & lors auec vous ie condamneray l'erreur Caluinic.

Homelie 73. & 74.

Cauſes pourquoy noſtre Seigneur a reſerué les cicatrices de ſon corps.

D. Les Theologiens enſeignent que ç'a eſté premierement pour aſſeurer la foy des Apoſtres, & de tous homes, qu'il eſt vrayement reſſuſcité, monté au ciel, & eſtably iuge du monde, en la meſme humanité, en laquelle il eſt mort pour nous: & condamner beaucoup de monſtrueuſes & diabolicques imaginations, que les heretiques & infideles ſemeroient au contraire. 1. Secondement ſe preſentant touſiours pour 2. nous auec telles marques de ſon obeiſſance, deuant la face du Pere, il le nous reconcilie, appaiſe, & rend exorable, faiſant office de vrai Mediateur & ſouuerain ſacri-

ficateur. Finalement, les rapportant & monſtrant à tous le grand iour du iugement, il donnera vne incroiable ioie & conſolation aux eſleuz, qui ont touſiours eſperé grace & ſalut par les paſſions & playes deſquelles verront encor les marques : conuaincra les infideles qui n'ont voulu croire en luy, & confondra tous mauuais Chreſtiens qui n'en auront tenu compte, tous heretiques qui s'en ſont mocquez, & tous apoſtats qui les ont reniés. M. Ces cauſes me ſemblent iuſtes, & raiſonnables, & pleines de grande edification. 3.

Mais ces marques ſeront elles point difformes & malſeantes au corps du Seigneur? D. Pluſtoſt y feront paroiſtre quelque particuliere grace & beauté, telle que le rayon au Soleil, l'eſtoille au ciel, le diamant à l'aneau, la perle en vne couronne, l'odeur à la roſe, la blancheur au lis, la viue couleur en l'oillet. Voire meſme (comme tres-bien dit ſainct Auguſtin des cicatrices des martyrs) que nous prendrons vn grand plaiſir à contempler la ſplendeur de ces marques tant vtiles & honorables. M. Prouuez maintenant que le Seigneur les a reſeruees, & apparoiſtra auec icelles au iugement. *Liu. 22. de la Cité cha. 20.*

D. Croiez-vous pas que le meſme iour de ſa reſurrection, il entra au lieu où ſes diſciples eſtoient retirez, & leur monſtra ſes cicatrices diſant, Voiez mes mains & mes pieds : taſtez-moy & voyez, car vn eſprit n'a ne chair ne os, comme vous voyez que i'ay? M. Le ſainct Euangile dict ainſi. D. Et quand ſainct Thomas diſoit, Si ie ne vois les enſeignes des cloux en ſes mains, & ſi ie ne mets mon doigt où eſtoient les cloux, & ſi ie ne mets ma main en ſon coſté, ie ne le croiray point? M. Pour vray il auoit ouy de ſes compagnons, que le Sauueur auoit encor ces marques és cinq parties de ſon corps. D. Eſt-il pas eſcrit, qu'huit iours apres le Redempteur s'apparut derechef, & diſt à ſainct Thomas: Mets ton doigt icy & regarde mes mains, auance auſſi ta main & la mets en mon coſté, & ne ſois point incredule ains fidele? M. Ce ſont les propos de Ieſus Chriſt recitez par l'Euangeliſte. D. Eſt-il pas monté au ciel tel qu'il eſt reſſuſcité? *Confutation. 1. S. Luc 24. S. Iean 20.*

Act.1. *Sic veniet quemadmodum, &c.*

Viendra il pas de là au iugement cõmme il y eſt monté? M. C'eſt l'eſcriture. D. Puis donc qu'il eſt reſſuſcité auec les marques de ſes playes, & l'eſcriture ne dict point qu'il les aye effacées, ains pluſtoſt gardées & monſtrées à ſes amis, & tel eſt monté au ciel, il eſt tres-euident & certain qu'auec icelles il viendra au iugement. M. La deduction eſt ſi claire, que ie n'y ſçaurois que redire.

2. D. Ainſi ont entendu & interpreté ces lieux de l'écriture les ſaints anciens peres Grecs Theophylacte Chryſoſtome & Cyril Alex. ſur S. Iean, Athanaſe Epiſtre à Epictet. & Ignace Martyr Epiſtre aux Smyrniens.

3. Si ont ces excellens docteurs Latins S. Auguſt. Traicté 121. ſur S. Iean, Serm. 547. du temps, S. Ambrois liur. 10. ſur S. Luc, S. Hilaire liu. 3. de la Trinité, S. Leon le grand Serm. 1. de l'Aſcẽſion. Voire de noſtre temps Chonrard Pellican, & Raoul Gaultier Miniſtres de Zurig conuaincus par tant de Peres & eſcritures, ont eſté contraints auec nous confeſſer la verité. M. Par ainſi donc ces poures huguenos demeureront cenſurez & condamnez de toutes parts?

Sur le 24. de S. Luc.

Homil. 175. ſur S. Iean.

4. D. Il fait bon ouir les anciens Profetes, prediſants à leurs façõs enigmatiques ceſte belle Aſcenſion & retour de noſtre Meſſie & Sauueur auec les marques de ſa victoire. Iſaie fait vn Dialogue de lui & des ſaints Anges, leſquels le voiants mõter és ciels en telle forme demãdent par admiration: Qui eſt ceſtui-ci qui vient d'Edõ, aiant les veſtemẽs teints en rouge? &c. Par les veſtemẽs, entendans ſon humanité ſignée des marques de ſa ſanglãte paſſion. Il leur reſpõd: C'eſt moi qui parle iuſtice, & ſuis tout-puiſſant à ſauuer. M. Qui l'interprete de cète façon? D. S. Hieroſme, S. Cyril. S. Iuſtin Martyr en ſon Dial. & S. Denis Areop. chap. 7. de la hier. celeſte. M. Vrayement ie ne doute donc point, que telle ne ſoit la vraye intelligence du Profete.

5. *Iſa.63.*

6. D. Zacharie autre Profete chante, que les Iuifs & Gẽtils qui l'ont crucifié le verront venant au iugement auec les marques des plaies qu'ils ont faites en ſõ corps, & ſe plaindront par grande complainte: *Aſpicient ad me quem confixerunt, & plangent, &c.* M. S. Iean en ſon Euãgil, & Apocalypſe applique ceſte profetie à Ieſus

Cap.12.

Cap.19.

Cap.1.

Christ. D. Si sont aussi non seulement S. Chrysostome, Theodoret, Emissene peres Grecs; & S. Hieroſme, S. Leō, S. Remy, S. Chrysologue, S. Augustin peres Latins; mais aussi Rabbi Kimhi, Rabbi Dossa, & les Thalmudistes Hebrieux disant qu'elle se doit entendre du Messie. M. Caluin est donc vn malheureux homme, d'escrire que c'est faire tort à la lettre de l'en exposer.

D. A ces diuins tesmoignages de l'escriture i'adiouste la creance & doctrine de toute la saincte, docte, & venerable antiquité, commençant à S. Augustin. Il escrit ainsi: Les Anges voyent leur Roy raportant les despouilles d'vne chair viuante, & faisant monter l'homme és lieux d'enhaut, apres auoir desconfit son aduersaire. Ils voyent & remarquent bien les signes de son combat és cicatrices qu'il en porte, & adorent en la chair les playes, mais ia gueries. Et peu apres il escrit encor: *Ascendebat cruoris rubore perfusus, à trophais victricibus laureatus. Videbant cœlites cunctis speciosum vulneribus Christum, &c.* Il continue & presche à son trouppeau les mesmes propos, Sermon 6. & 7: puis au 49. & 146: du mesme Tome 10. Ailleurs aussi ce sainct Pere & grand Theologien tient pour tout resolu, que tout ainsi qu'il a monstré ses cicatrices à S. Thomas lors infidele, qu'aussi fera il au iugement vniuersel à ses ennemis infideles & reprouuez pour les conuaincre & confondre deuant tous Anges & esleuz. M. Celà est tressainctement parlé, & de grande importance à l'equité des iugemens diuins, & pour rendre tous peruers inexcusables deuant la face & parquet dudict Seigneur. 7. *Serm. 5. de Ascens.* L. 2. *de symb. c. 7: & Ep.* 146.

Mais d'autres en ont ils point parlé deuant luy? D. Voulez vous ouyr leurs sentences en particulier, ou seulement que ie vous montre comme au doigt les fonteines? M. Ie me contenteray d'ouyr remarquer les Autheurs, leurs liures, & les chapitres où ils tiennent la mesme doctrine. D. Sainct Leon le grand Epistre 97: & en l'oraison dogmatique, alleguee par S. Theodoret en son 2. Dialogue: S. Hieroſme epist. à Heliodore: S. Hilaire l. 3. de la Trinité: S. Cyprien martyr Sermon du Bapteſme, & Sermon de l'Ascension de nostre Seigneur. M. Ie me contente de tant de Latins, 8.

si quelques Grecs l'ont creu & enseigné de mesme, citez les. D. Les deux cés tressaints & tresdoctes pasteurs
9. des Egliſes Grecques & Orientales, qui deuant onze
Tom. 6. c. 16. dudit Cõcil. cens ans s'assemblerent au sainct Concil d'Ephese, d'vn consentement admirable confirmerent ces propos de S. Cyril Alex. Que nostre Seigneur auoit reserué ses cicatrices de sa passion en son corps, les monstroit aux esprits celestes, & les mõstreroit à tous au dernier iour. M. Ie conclu donc que nostre glorieux Picard Ieã Cauuin, & son premier nay Beze, sont conuaincus de mensonge, & anathematisez comme heretiques, voire par leurs propres iugemens, s'ils ne croyent & preschent le Seigneur Iesus venir en fin auec ces sainctes marques en son humanité: veu qu'ils protestent tant de fois embrasser toute la doctrine dudict sacrosainct Concil vniuersel, & des trois autres precedẽs, comme la naiue doctrine Apostolique, & saine interpretation de la patolle de Dieu. Passons outre.

De l'examen que fera Iesus Christ de tous pechez humains en son dernier iugement: contre le 14. erreur.

DOCTEVR.

EST ce pas vn damnable erreur à vos Sectaires de persuader aux humains, que moyẽnant qu'ils croyent, leurs pechez ne viendront en comte & ne seront examinez au dernier iugement? L'heresiarche escrit: *Neque timendum est, vt in Dei iudicium veniant peccata nostra, à quibus tam preciosa mercede nos absoluit Dei filius.* Beze fort lourdement procedant du non fait, a l'impossible, redouble l'erreur, disant. *La sanctification de Christ nous estant alloee comme nostre par la foy, il ne se peut faire que le residu de la corruption naturelle, qui reside encor en nous en partie apres la regeneration, puisse venir en comte.* Or par ce residu de corruption naturelle qui reside encor en nous apres la regeneration, il ne peut entendre le peché originel, veu qu'il est effacé par la precedente regenera-

Sur S. Matt. c. 27. v. 26. Confes. p. 4. art. 12.

tion ; puis, ils tiennent ailleurs auec les Pelagiens que leurs petis enfans ſont ſanctifiez dés le ventre de la mere : il ne le peut prendre auſſi pour les pechez veniels, conſideré qu'auec ſon Caluin il n'en confeſſe aucuns eſtre tels : ce ſont donc les pechez mortels des homes, qu'ils penſent ne pouuoir onc venir en comte ou iugement deuant Dieu. M. Voſtre deduction eſt treſmanifeſte.

Mais quãt à moy, ie ne les croiray iamais en ce point: car pour le premier, ils ſe deſdiſent ailleurs eſcriuans tout le contraire, comme quand Caluin eſcrit, *que Ieſus meſme a douté de ſon ſalut, craignant d'eſtre damné*, comme cy deſſus vous auez cité de luy. Si le paſteur tremble de crainte, quelle aſſeurance ſe promettra le poure troupeau ? Si le chef ſe deſcourage, quelle hardieſſe auront les membres ? Si le fondement de l'edifice eſt esbranlé, comme le baſtiment reſteroit il immobile? Si le plege, de nos pechez redoutoit tant qu'ils diſent ſe preſenter au iugemẽt du Pere, comment oſent ces Garnemens icy diſpẽſer de crainte les principaux debteurs? Beze auſſi confeſſe, *que le Seigneur iugera bons & mauuais ſelon ſa parolle* : Or ſa parolle arguë, conuainc, & condamne rigoureuſement tous les pechez des humains ſans aucune exception. Il s'enſuit donc qu'auſſi ſeront ils examinez & iugez au dernier iour. D. Voylà de dangereux paillards, & inſignes trompeurs, preſchans d'vn coſté nos pechez ne deuoir venir en iugement: & d'autre, que nous ſerons iugez ſelon la parolle diuine en laquelle ils ſont cenſurez auec toute ſeuerité.

Confutatiõs.
1.
2.
Confeſ. point. 6.

D'auantage, tel erreur apporte vne incroyable hardieſſe, & diabolique impudence de pecher à tous meſchans. Car tous larrons, volleurs, ſacrileges, faux teſmoins, adulteres, empoiſonneurs, meurdriers, parricides, blaſphemateurs, ſorciers, enchanteurs, &c. comme à bride abbatuë pourſuyuront touſiours leurs crimes, & augmenteront leurs abhominations, ſans eſtre retenus de ce frain redoutable du iugement de Dieu, oyãs preſcher l'Euãgil reformé, & pure parolle du Seigneur, que leurs pechez ne viendront iamais en comte deuant Dieu, moyennant qu'ils ayent creu. Par ainſi ie laiſſe à

3.

penſer à toute bonne conſcience, quel deſordre, quelle confuſion, & quel renuerſement de toutes loix, de bonnes œuures, & de toute diſcipline aduiendra parmy les humains. Dites ce que vous en ſemble.

D. Vous pouuez adiouter, que tel erreur met toute
4. preſomption & outrecuidance és cœurs humains, & en efface toute crainte de Dieu, & de ſes redoutables
Matt.10. iugemens, laquelle neantmoins nous eſt ſingulieremẽt
Luc.12. commandee par les Profetes, & recommandee par le Fils de Dieu, & ſes diuins Apoſtres. Craignez (dit-il)
1. Cor. 9. celuy qui peut mettre le corps & l'ame en la gehenne. L'vn des plus excellens Apoſtres chatie ſon corps & le reduit en obeiſſance & ſeruice, afin qu'ayant preſché aux autres, il ne ſoit reprouué. Incitant les autres à meſme crainte, leur dit: Craignons qu'il n'aduienne qu'aucun d'entre nous, ayant laiſſé la promeſſe d'entrer au
Heb.4. repos d'iceluy, ne s'en trouue priué. A meſme fin le Precurſeur crioit aux troupes des Iuifs qui arriuoyent à
Mat.3. *Luc 3.* ſon Bapteſme: Engence de viperes, qui vous a aduiſez de fuir l'ire à venir? Faites fruits dignes de penitence. Et ne dictes, Nous auons Abraham pour pere, car ie vous dy, que Dieu peut de ces pierres ſuſciter des enfans à Abraham. Dauid tremblant de crainte de ces diuins iugemens où ſes pechez deuoyent eſtre exami-
Pſ.118. nez, s'exclame: *A iudiciis enim tuis timui.* M. Caluin eſt donc trop impudent, diſant: *Neque timendum eſt, vt in Dei iudicium veniant peccata noſtra.* D. Mais penſez vous
5. que le meſme ſainct Profete, euſt ſi affectueuſement
Pſ.6. & 37. *Pſ.142.* prié: Seigneur, ne m'argue en ta fureur, & ne me corrige en ton ire: N'entre pas en iugement auec ton ſeruiteur, s'il ne ſe pouuoit faire que les pechez des homes vinſent en comte deuant Dieu, ainſi que gazouille voſtre Beze? M. Pour vray il craignoit bien, que Dieu ne luy miſt ſes fautes au deuant, ainſi meſme que confeſſent les autres Miniſtres Geuneueaux en leurs Annot. ſur ce Pſeaume. Par ainſi Dauid n'ayant telle
6. aſſeurance que ces Sectaires, les condamne d'vne preſomption damnable. D. Iob apres auoir courageuſe-
Iob.1.2.9. 42. ment repouſſé tous les plus furieux effors de Satan, appellé en comte deuant Dieu, a honte de toutes ſes œuures, confeſſe humblement ſes pechez, en requiert par-

don, promettant en faire penitence sur la poudre & la cendre. Et ce sainct Roy Ezechie semõd de disposer de sa conscience pour bien tost mourir, redoutant le comte qu'il luy faloit rendre deuant le souuerain iuge, auec amertume de cœur & abondance de soupirs & larmes, s'escrie de frayeur, comme s'il eust esté aux portes d'enfer. M. Vrayement les Ministres sont icy contraints de confesser, qu'il montroit l'horreur que les fideles ont, quand ils apprehendent le iugemẽt de Dieu cõtre leurs pechez. D. Ils condamnent donc leur Cauuin & Bezè d'infidelité & damnable peruersité, en ce qu'ils disent les pechez des fideles ne pouuoit venir en comte deuãt Dieu: cõsideré que ces treslaints & tresfideles seruiteurs de Dieu en auoyent telle crainte. M. Il n'y a faute que si l'esprit du Seigneur leur eust enseignee l'asseurãce, qu'a inuẽtee Caluin, ils ne se fussent tãt tourmẽtez de crainte.

Isa. 38.

Annot. sur la Bib. de Geneue.

D. Mais pourquoy pensez vous, que Dieu en l'ancie- 7.
ne loy eust commandé tant de sortes d'oblations pour *Leuit.*
les pechez, s'il ne les arguoit & examinoit? Ou tant de *Nomb.*
fois reproché aux Hebrieux leurs rebellions, murmures & apostasies? Se declare il pas assez iuge & punisseur des pechez de ses seruiteurs, quãd il maudit la terre en l'œuure d'Adã, frappe Marie de lepre, priue Moyse & Aaron d'entrer en la terre de promissiõ, baille Ionas à la balene, chatie Dauid, afflige Ezechie, permet Ierusalẽ estre saccagée, & son peuple estre captif? M. De fait ceux là ont esté fideles; & ne pourroit nier Beze, que la sanctificatiõ du Messie ne leur aye esté allouee: parquoy celà n'empesche que les pechez des saincts ne soyent examinez au iugement de Dieu.

D. Ie soustien & preuue encor que cest erreur Hug- 8.
notic, renuerse toute la foy que nous auõs du iugemẽt à venir; & despouille Iesus Christ de toute l'authorité & cõmission que Dieu le Pere luy a dõnee de iuger les morts & les viuãs. Tout home est il pas fidele ou infidele, croyant en Dieu ou n'y croyant point, Chrestien ou non Chrestien? M. Ouy pour tout vray: & nos Reformez pretendus s'appellans les fideles du Seigneur, estiment tous autres infideles. D. Or l'euangil prononce, que tous infideles, mescreans, & nõ Chrestiẽs sont desia iugez: & au formulaire du iugement il n'est fait aucune

S. Iean 3.
S. Mat. 25.

mention d'iceux : dequoy eſt euident qu'ils ne ſeront lors iugez, veu qu'ils le ſont deſia. M. Celà eſt vray cõme parolle de Dieu. D. Or d'autre part, vos deux Reformeurs d'euangil tiennent, que les pechez des fideles, vrais croyans & Chreſtiens ne ſeront examinez ne iugez, voire que celà ne ſe peut faire. Parquoy ils ne laiſſent perſonne à iuger: & par ainſi renient tout iugemẽt diuin tant particulier que general, & deſrobbent à noſtre Seigneur ſon honneur & office d'eſtre iuge de tous humains. M. Certes ie voy bien maintenant, où qu'il faut condamner tout le Caluiniſme comme extreme impieté, ou renier tous ces articles de foy, *Venturus eſt iudicare viuos & mortuos. Hic conſtitutus eſt à Deo iudex viuorum & mortuorum. Iudicabit orbem in æquitate, & populos in veritate ſua,*

Symb.
Act. 10.
*Pſ.*95.97.

9. D. Il nous faut donc conſtamment fonder & arreſter noſtre foy ſur ces diuines reuelatiõs, Le fils de l'homme viendra en la gloire de ſon Pere, & lors rẽdra à chacun ſelon ſes œuures: Il iugera les ſecrets des homes: Il viendra & eſclaircira les choſes cachees des tenebres, & manifeſtera les conſeils des cœurs. Il dira à quelques vns qui auront faict miracles en ſon nom: Departez vous de moy ouuriers d'iniquité. Et aux Chreſtiẽs qui n'auront faict bonnes œuures: Allez maudits au feu eternel: car i'ay eu faim, & vous ne m'auez point donné à manger, &c. Ioinct que *S.* Paul ſans excepter ces pretendus Reformez, a dict, qu'il nous faut tous comparoiſtre deuant le ſiege iudicial de Ieſus Chriſt, afin que chacun reporte en ſon corps ſelon qu'il aura fait, ou biẽ ou mal. Et S. Pierre. Qu'aucuns ſeront iugez ſelon la chair, & ſauuez ſelõ Dieu en l'eſprit. Parquoy il eſt tout manifeſte & certain, que noſtre Seigneur exerçant ſon eſtat de Iuge, examinera toutes noz œuures, penſees, voire & parolles otieuſes, & rendra à chacun ſelon ſes œuures.

*Matth.*16.
*Rom.*2.
1.*Cor.*4.
*Matth.*7.
*Matth.*25.
10.
Rom. 14.
2.*Cor.*5.
1. *Pet.* 4.

Que tous reſſuſciteront, voire bons & mauuais, & ce par la vertu & puiſſance de noſtre Seigneur, contre le 15. erreur.

DOCTEVR.

POVR le 15. erreur, Beze au liuret qu'il a intitulé, Queſtions & reſponces Chreſtiennes, page 42. tient *que les meſchans ne reſſuſciteront pas par la faueur & vertu de Chriſt: ains (dit-il) par la puiſſance & authorité du Fils, comme leur iuge.*

M. Et qu'entend le ſpectable par ceſt enigme? Le fils de Dieu, & le Chriſt ſont-ce deux diuerſes perſonnes? Sont-ce deux diuerſes cauſes efficiētes de la reſurrectiō de la chair vniuerſelle; pour attribuer à l'vne la reſurrection des bons, & à l'autre la reſurrection des meſchās? Où bien, eſtime-il le Chriſt auoir autre vertu de reſuſciter, que la puiſſance & authorité diuine? Ie voudrois qu'il euſt declaré plus apertement ſon intention. S'il eſtime le Chriſt, & le Fils de Dieu, deux perſonnes, il eſt ja confuté & condamné auec les Neſtoriens. S'il en fait deux diuerſes cauſes, ayant diuerſité de puiſſance touchant l'effect de reſſuſciter les morts, il retombe au meſme erreur, diuiſant & ſeparant l'vnique Chriſt & Redēpteur du monde, en pluſieurs: ce qui eſt condamné cōme hereſie de l'Antechriſt. *Omnis ſpiritus qui ſoluit Ieſum eſt antichriſtus.* Parquoy ie conclu, que le meſme Ieſus Chriſt Dieu & home en vne ſeule hypoſtaſe, qui par puiſſance & authorité diuine reſuſcitera les eſleuz pour les glorifier, reſſuſcitera auſſi les reprouuez pour les cōdamner.

Confutatiōs.
1.
2.
1. Ioan. 4.

D. La concluſion eſt bien fondee ſur ceſt article de foy, auquel comme d'vne ſeule perſonne nous proteſtons, *Venturus eſt iudicare viuos & mortuos*, que Ieſus viēdra iuger les viuans & les morts, qu'il aura faict reſſuſciter au precedent: car il eſt vn meſme & vnique autheur de la reſurrection & du iugement. Ce qu'ouuertement

3. *Symb.*

il enſeigne en ſon Euangil diſant: Comme le pere reſſuſcite les morts & les viuifie, ſemblablement auſſi le
Io. 5. 4. Fils viuifie ceux qu'il veut. Et afin qu'on ſçache que telle puiſſance eſt communiquee auſſi à ſon humanité ſelon laquelle il eſt vray Chriſt & oinct de Dieu, il adiouſte incontinent: Le Pere luy a donné puiſſance auſſi de faire iugement, entant qu'il eſt le fils de l'home. Et en
Io. 11. 5. ſa vraye humanité diſoit à Marthe, Ie ſuis la reſurrection & vie. Qui croit en moy, encor qu'il ſoit mort, viura?

6. D'auantage les morts qu'il a reſſuſcitez deuãt ſa paſſion, ont eſté comme exemplaires qu'il mõſtroit, & arres qu'il donnoit à tous humains, qu'il les reſuſcitera au dernier iour. Or comme Dieu & home ſans aucune ſeparatiõ ou diuiſion, il les a reſſuſcitez, diſant à l'vn en voix humaine aſſiſtee de vertu diuine, Adoleſcent, ie te dy, leue toy: & le mort ſe r'aſſit, & commença à parler.
Luc 7. Luc 8. Print la main de l'autre, & cria, Fille, leue toy: & ſon eſprit retourna, & ſe leua incontinent. Arriué au tõbeau
Io. 11. du Lazare, s'eſcria, Lazare vien dehors, & adonc il ſortit plein de vie. Il eſt donc tout certain & manifeſte qu'vn meſme Ieſus Chriſt fils de Dieu, d'vne meſme vertu, puiſſance, & authorité, reſſuſcitera & iũgera les bons & les mauuais, pour rendre à tous ſelon leurs œuures.

Finalement, quand Dieu par ſa parolle nous eſtablit
7. & declare des regles generales, il n'appartient à creature de ſon authorité & fantaſie y adiouſter des exceptiõs. Or c'eſt vne loy vniuerſelle promulguee par l'Apoſtre,
Rom. 14. 2. Cor. 5. qu'il nous faut tous bons & mauuais reſſuſciter, & comparoiſtre deuant le parquet de Ieſus Chriſt, afin qu'vn chacun reporte en ſon corps ſelon qu'il aura faict, ou
1. Cor. 15. bien ou mal. Et de rechef: Comme tous meurent en Adam, auſſi tous ſeront remis en vie en Ieſus Chriſt. Car puis que la mort eſt par vn home, auſſi la reſurrection
8. des morts eſt par vn home. Ce qui ſe doit entendre de la mort & reſſurrection corporelle. Le Sauueur auſſi auoit dit en general: L'heure viendra, en laquelle tous ceux qui ſont és ſepulchres oirront la voix du fils de
Io. 5. Dieu. Et ceux qui auront bien fait, iront en reſurrectiõ de vie: mais ceux qui auront mal fait, en reſurrectiõ de condemnation. Voilà comme ſans exception tous doi-

uēt reſſuſciter en vie corporelle: tous comparoiſtre deuant meſme iuge: tous eſtre examinez & comtables: tous entendre leur arreſt d'vn ſeul & meſme iuge. L'eſcriture ne diſtingue point entre Chriſt & Fils de Dieu, pour attribuer à la vertu de l'vn la reſſurrection & iugement des bons, & à l'autre celuy des mauuais. C'eſt dõc vne temerité intollerable, & hereſie inexcuſable à ce gentil Theodore, d'y auoir mis diuiſion par ſa propre & ſeule authorité. M. De vray, iamais ne luy, n'aucun pour luy, ne pourroit monſtrer en expreſſe parolle de Dieu, *que les meſchans ne reſſuſciteront point par la vertu de Chriſt, ains ſeulement par la puiſſance du Fils de Dieu.* Et il tient ailleurs que tout ce que les homes enſeignent ſans ceſte parole du Seigneur, eſt inuention humaine, leuain des Phariſiens, plante non ſemee du Pere celeſte, ains de Satan pere de menſonge. Telle donc doit-on iuger ceſte ſienne opinion. Mais c'eſt aſſez de ceey, allons au reſte. D. Contentez vous pour ce iourd'huy, & de ceſte matiere; car nous auons examiné deſia cinquante & 5. articles qu'ils ont cõtre la S. Trinité en general, au premier & ſecond Dialogue: & quinze au troiſieſme, qu'ils veulent maintenir cõtre le Fils eternel de Dieu: au quatrieſme trente deux contre ce meſme Fils incarné: ſeize au cinquieſme contre luy-meſme endurant pour nous: puis quinze à ce ſixieſme, par leſquels ils contrediſent aux fruicts & effects de ſa paſſion: qui ſont en ſomme, cent trente trois erreurs. Demain Dieu aydant, nous examinerons leur doctrine & erreurs contre la troiſieſme perſone de la Trinité, le S. Eſprit & ſes diuins offices & ouurages. Prions Dieu, puis donnons congé l'vn à l'autre. 9.

Nous t'adorons ô IESVS CHRIST Dieu incarné, & crucifié pour tous humains, nous t'adorons dy-ie de toute noſtre ame, de tout noſtre penſee, & de toutes noz forces; & te beniſſons, pour autant que par ta ſaincte croix & paſſion as racheté le mõde. Seigneur, qui as tant enduré pour nous, aye pitié & miſericorde de no?. *Zach. 9.* Seigneur qui par le ſang de ton teſtament as retiré tes *Eph. 4.* bõs ſeruiteurs de la foſſe où il n'y auoit point d'eau; & deſcendãt ſelon tõ ame és plus baſſes parties de la terre, *S. Luc 1.* as donné ta clere lumiere à ceux qui eſtoient aſſis en

tenebres & en ombre de mort, ne permets (nous te supplions) que par noz pechez nous y tombions: ains no⁹ deliure de la mort seconde, & nous dõne de grace, quãd
S. Luc 23. nous mourrons, ce que tu n'as desnié à vn poure larrõ penitent, à sçauoir, que le mesme iour soyons auec toy en Paradis. O Fils de Dieu redempteur du monde, qui
1. Cor. 15. reprenant ton sang espandu en Caluaire, & ton corps gisant au tombeau, as par vertu diuine & proprieté d'iceluy corps ja immortel, impatible, lumineux, subtil, agile, & vrayement spirituel, penetré la pierre, entré à huis clos auec les tiens, & finalement monté au ciel empyree, par sur to⁹ anges, & és paruenu iusques au throsne de Dieu ton Pere, pour procurer nostre salut, puis de là reuiendras personellement & visiblement faire rendre comte & iuger les morts & les viuans; nous te requerons le plus humblement & affectueusement que nous pouuons, assiste à ta poure eglise militãte, qui est ta bergerie, ton espouse, voire ton corps mystic. Ralie, sanctifie, conserue, & defend la contre ses aduersaires, console la en ses afflictions, & la visite en ses miseres.
Io. 14. Donne luy de plus en plus cest esprit consolateur que tu luy as promis, pour continuer en icelle toute verité en doctrine, & syncerité de bonnes mœurs. Fais nous la grace, Sauueur & vray Messie, que quand tu arriueras du ciel en terre pour iuger tout le monde, nous puissions estre de ceux qui rauis és nuees iront au deuant
1. Thess. 4. de toy: ou pour le moins, au nombre de ceux qui placez à ta dextre, oirront ceste douce, amiable, & desirable
Matth. 25. voix, Venez benis de mõ Pere, prenez le royaume qui vous a esté preparé dés la fondation du monde. M. Ainsi soit-il.

DIA-

SEPTIESME DIALOgue auquel ſont examinez & cõfutez quarante deux erreurs des Caluiniſtes, contre la perſone, diuinité, eternité, bonté, puiſſance, & offices du S. Eſprit. Et premierement, de ſa production & emanation eternelle du Pere & du Fils.

MINISTRE.

VOvs auez diligemment recherché, & fidelement rapporté les erreurs, que noz pretendus Reformateurs ont inuentez contre la Trinité en general, puis en particulier contre le Fils de Dieu, & ſon humanité. vous reſte à continuer ce que m'auez promis, reciter & reprouuer ceux qu'ils ont forgez contre le S. Eſprit, & ſes œuures diuines. En celà vous ſeruirez à la gloire de Dieu, maintiendrez ſa parolle, continuerez la doctrine des ſaincts Profetes & Apoſtres, & auec ce retirerez mon ame de grandes tenebres, & me laiſſerez

moyen d'en retirer d'autres de mesme peril où ie suis tombé. D. Croyez que ce rusé & damné Satanas a fait proceder ses organes & Ministres par merueilleuses finesses & trahisons, pour petit à petit brouiller, puis en fin renuerser toute la doctrine & creance des Chrestiens touchant la maiesté diuine, & effects admirables de ce S. Esprit. Car premierement il a mis en teste à l'heresiarche de Picardie de contredire à sa production; puis luy feindre vne essence autre que celle de Dieu le Pere; apres ne l'estimer qu'vne proprieté, qu'vne vertu, qu'vne tierce cause: detracter de l'adoration qui luy est deuë, de l'inuocation que nous luy addressons: renier sa puissance, prescience, bonté, droicture: & en fin le despouiller de toute diuinité. M. Seroit-il bien possible, que M. Iean Caluin, sorti de Noyon, Ministre du Seigneur à Geneue; reformeur de tant d'eglises en France, Angleterre, Escosse, Holande, Zelande, Flandres, Brabant, & Alemaigne; collegue de Farel & Viret, pere en Christ de Beze, Gallars & tant d'autres predicans de sa doctrine, au lieu de nous descouurir la verité, & paistre de la pure parolle, nous eust couué tant d'heresies; & empoisonnez de tant de blasphemes? D. Non seulemẽt possible, mais ainsi de fait est-il aduenu, comme (Dieu aydant) ie vous prouueray: & par ainsi apparoistra estre verifié en luy & ses adherans ce que dit S. Paul: Les mauuais homes & seducteurs s'auanceront en pis, seduisans, & estants seduits. & S. Iean: les iniustes se font encor pl⁹ iniustes, & les salles se salliſſent d'auantage. Or commẽçons à son Essence & personne diuine, puis nous dirons de ses perfections, & finalement de ses effects enuers les homes.

2. *Tim.* 3.

Apoc. 22.

Au premier & second erreur Caluin tient *ledit S. Esprit n'auoir son Essence ou Deité du Pere & du Fils par production: ains de soy-mesme.* M. Il me souuient bien d'auoir leu celà en son Institution, où il combat Valentin Gentil, & soustient le Fils & le Sainct Esprit auoir la diuine nature & Essence d'eux-mesmes, aussi biẽ que le Pere; & ne pensois pas que ce fust heresie, iusques à ce que par cy deuant, quãd nous traictions du Fils, vous auez manifestement prouué par les escritures, & peres anciens, que quiconque dit les trois personnes auoir également

L. 1. *c.* 13.

Consus.

Pag. 135. 136. 137. 138. &c.

la Deité de soy-mesme ; sans qu'elle soit communiquee à l'vn par generation eternelle, & à l'autre par spiration ou production, introduit pluralité de Dieux, restablist vn paganisme, & renuerse toute creance & doctrine Chrestienne. Et de faict ces malheureux Trinitaires qui de present espandent leurs blasphemes contre l'vnité de Dieu, en Silesie, Morauie, Hongrie, Poloigne, Lituanie, Transsiluanie, &c. crians que les trois diuines personnes sont trois Dieux, protestent n'enseigner riẽ qu'il n'ayẽt apprins és liures de Caluin & des siens, comme recitent Volan, Lasychic, Simler, & Schmidelink Ministres Alemans & Polonois. Par ainsi quand il n'aduiendroit autre inconuenient de tels erreurs, que celuy-là, ie les condamne & reprouue tant que ie puis.

D. Il faut adiouster qu'ils retirent des enfers les damnees heresies des Arriens, Eunomiens, Macedoniens, Fotiniens, Massaliẽs, Euchytes & Sataneans, lesquels conuaincus par sainctes escritures, traditions des Apostres, doctrine des anciens, & authoritez des Concils vniuersels, ont esté excommuniez de toute l'eglise, & liurez entre les mains de Satan, pour apprendre à ne blasphemer plus, ains confesser & croire que le Fils est engendré, & le S. Esprit produit eternellemẽt de la Deité, Substance, & nature de Dieu le Pere. Nous auons cotté les lieux, & cité fidelement les sentences des Peres & Concils, en l'Appẽdix *contra hæreses, lib. 3. titul. Christus.* S. Philaster & S. Epiphane mettent entre les erreurs de ceux qu'ils appellent, Semi-Arriens, tels qu'ont esté Basil Ancyran, George Laodicean, Sylain & autres, ces trois articles, *Spiritum sanctum non esse de diuina substantia, nec Deũ verum, sed meram creaturam.* Caluin & ses Predicans maintiennent ouuertement le premier, & s'enclinent fort au second & troisiesme, ainsi que ie prouueray cy apres. Il est donc manifeste, qu'ils s'efforcent reparer les vieilles heresies susdites. S. Athanase tres-excellent propugnateur de la tres-saincte Trinité des personnes, & vnité de l'essence diuine contre les Arriens & Sabelliens, escrit : *Si enim Spiritus sanctus Patris substantia non esset, Filius Dei eum non in consortio sanctificationis numeraret.* Et ailleurs : *Ideò Dominus inspi-*

2. *Epiphan. Euthym. Nicetas. Basil, &c.*

In Catalog. Cont. Semi-Ar.

De Arimin. & cath. confess.

L. de humana nat. ſuſcepta de Spirit. ſan.

rans in ora Apoſtolorum dicit: Accipite Spiritum ſanctum, &c. vt intelligeremus, quòd ex plenitudine Deitatis ipſius ipſe Spiritus exiſtat, qui diſcipulis tribuitur. S. Epiphane eſcrit de rechef contre l'hereſie des Fotiniens: *Redarguit se ſancta ſcriptura, vbi loquitur Dominus de Spiritu ſancto, confitens ipſum eſſe genuinum ſuæ Deitatis, & dicit: Qui ex Patre procedit.* Et: *De meo accipiet.* Theodoret apres le meſme S. Epiphane parlant des Arriens, Macedoniens, & Eunomiens, eſcrit, qu'ils ont tous eſté nommez πνευματομάχοι, c'eſt à dire, Faiſans guerre au S. Eſprit, *quia blaſphemabant eum, creatum ipſum proclamantes, & qui non ſit ex Deitate.* Que vous ſemble de la foy & ſaincte doctrine de ſi ſaincts, ſi anciens, & ſi doctes paſteurs de l'egliſe Catholique? M. I'en recueille premierement, qu'ils accuſent & condãnent tous ces vieils mõſtres d'heretiques qu'auez nommez, pour auoir tenu que le S. Eſprit n'eſtoit point produit de la Subſtance & Deité du Pere & du Fils. Secondement, qu'ils preuuent le contraire par l'expreſſe parolle de Dieu. Et tierement que M. Iean Cauuin & les ſiens, tenans meſmes erreurs que les ſuſdits, ſont excommuniez, & frappez de meſmes anathemes, voire, & par leurs propres iugemens & arreſts. Car quand ils proteſtent auec noz principaux Reformeurs, qu'ils veulent croire de la S. Trinité tout ce qu'en ont defini les 4. premiers Concils vniuerſels, & les S. Docteurs qui ont flori en l'egliſe les cinq premiers cens ans: & reprouuer tous les erreurs qu'ils ont cenſurez & anathematiſez: ils ſe condamnent eux-meſmes.

L. 2. hæret fabul.

3.

Mais outre cecy; i'ay leu és Centuries de Magdebourg, que les Miniſtres Alemans en ce poinct icy ne ſõt pas d'accord auec les Geneueſans, veu qu'ils y maintiennent & preuuent par dix ſentences & diuers lieux de la parolle de Dieu, *Spiritum ſanctum habere ſuam eſſentiam ex Patre & Filio*; & par cõſequent les tiennent pour heretiques & ennemis de l'eſcriture.

4.

Cent. 1. l. 2. pag. 112. L. cont. Euno.

5.

D. Les anciens Docteurs comme S. Athanaſe, S. Baſil, ſainct Nazianzene, S. Hilaire, S. Ambrois, S. Auguſtin, &c. ont courageuſement maintenu le S. Eſprit n'auoir la Deité de ſoy-meſme, ains par ſpiration ou pro-

Li. cont. Apol. Orat. de Pentec. L. de Trinit.

duction du Pere & du Fils, se fondans sur ces belles & fermes parolles de Dieu, où il est dit: qu'il procede du Pere, *Paraclitus qui à Patre procedit. Spiritus veritatis qui à Patre procedit.* M. De faict, comme le Fils enseigne qu'il a sa Deité, Essence & nature diuine du Pere par generation disant, *Ex Deo processi, Exiui à Patre, &c.* aussi faict il maintenant du S. Esprit, disant, *à Patre procedit.* D. Ils continuent leur preuue, par ce que ledit Sauueur promet, Si ie m'en vay, ie vous enuoyeray le Consolateur. Puis qu'il enuoye, c'est signe qu'il le produit, & que le mesme S. Esprit prend son essence & deité de luy cõme du Pere, par vne eternelle & ineffable emanation. M. Et pour vray, si le Pere enuoyant son Fils, signifie par tel enuoy qu'il procede de luy-mesme entant qu'il est Dieu & fils de Dieu, de mesme le Fils promettãt enuoier le S. Esprit, nous enseigne assez qu'il luy communique toute diuinité par la production qui luy est vne & commune auec le Pere.

L. de S S. ad Grat. *L. de Trinit.* *Ioan. 15.* *Io. 8. & 10.* *6.* *S. Iean 16.*

D. Le mesme Redempteur adiouste. Cestuy-là (le S. Esprit) me glorifiera, car il prendra du mien, & le vous annoncera. Tout ce qu'a mon Pere, est mien, pourtant ay-ie dit, qu'il prendra du mien, & le vous annoncera. S. Augustin interpretãt ce propos escrit: *Non loquetur à semetipso, sed quæcunque audiet loquetur: vt intelligamus non eum esse à semetipso.* Et peu apres: *Quia ergo non est à semetipso, sed ab illo à quo procedit, à quo illa est Essẽtia, ab illo scientia, ab illo audiẽtia.* Et afin q̃ vous oyez le saint consentemẽt de l'eglise Grecque auec la Latine, i'adiouste ces sentences de S. Cyril patriarche d'Alexandrie, & president au grand Concil d'Ephese: *Propterea præmisit (Christus) Quia etiam ventura annuntiabit vobis, ac si diceret: Id signum vobis sit, ex mea illum substantia esse, & mentem esse quasi meã, quia futura, vt ego, vobis prædicet.* Et peu apres: *Verùm quum insit in substantia Dei, & ex ea procedat, omnia quæ Dei sunt, in seipso naturaliter habet.* Que vous semble de techer de ces tesmoignages icy? M. Premierement, qu'ils sont tant sacrez & diuins, que tout home qui les refusera, sera sacrilege & du tout abandonné de Dieu. Secondement, qu'on ne pourroit plus expressement & distinctement enseigner, que le S. Esprit procedant du Fils ainsi que du Pere, n'a la Deité de soy-

7. *L. 10. com. in Io. c. 41. & l. 11. c. 1.*

meſme : ains eſt produit de la Subſtance ou Eſſence du Pere & du Fils, & la prend d'eux par vne eternelle production. Tiercemẽt que telle a eſté la doctrine du ſaint euangil, & la foy de toute l'egliſe tant Latine que Grecque. Par ainſi Caluin & les ſiens le faignant Dieu de ſoy-meſme, & le reniant eſtre produict de la diuinité & eſſence du Pere & du Fils, ſont tombez en deux manifeſtes & damnables hereſies.

8. D. Tous les anciens Profetes qu'il a inſpirez dés le commencement l'ont ainſi creu & enſeigné, l'appellant, Eſprit de noſtre Seigneur, Eſprit de Dieu, Eſprit de la bouche & des leures de Dieu, Eſprit du Pere, Eſprit qui eſt de Dieu, Eſprit du vieu viuant, Eſprit ſainct de vieu, Eſprit de la vertu de Dieu, Eſprit de gloire, Eſprit de ſapience, entendement, conſeil, force, & crainte, Eſprit reſpandu d'enhaut, Eſprit principal, Eſprit de ſapience remplifſant tout le monde, Eſprit de Dieu bon & doux, Eſprit de la vertu de Dieu, &c. par leſquels propos ils croient & enſeignent que ceſte tierce diuine perſone eſt Dieu eternel, & procedante par meſſable cõmunicatiõ d'vne meſme Eſſence & Deité, du Dieu eternel qui eſt le Pere & le Fils, auec leſquels auſſi ſans aucune inegalité il eſt vn ſeul Dieu eternel.

Gen. 1. & 41. *Exod.* 31. *Nu.* 11. 24. & 27. *Iudic.* 3. 6. 11. 13. 14. *Pſal.* 32. & 51. *Sap.* 9. *Eccl.* 1. *Iſa.* 11. 32. 40 42. 44. 48. 61. *Sap.* 1. 7. 11. 12.

9. Les ſaincts Apoſtres ont maintenu, voire encor expliqué plus amplement ceſte meſme foy & doctrine par tous les cantons de la terre, batizans toutes gẽs au nom du Pere, du Fils, & du S. Eſprit, leur perſuadant croire que ceſte derniere perſone eſtoit l'Eſprit de Dieu, l'Eſprit du Pere, l'Eſprit de la vertu de Dieu, l'Eſprit de ſon Fils, l'Eſprit de Ieſus Chriſt, l'Eſprit du Fils de Dieu, Eſprit de la bouche de Dieu, &c.

Rom. 8. 1. *Co.* 1. & 2. *Gal.* 4. *Philipp.* 1. 2. *Theſ.* 2.

10. Ce que conſiderans bien leurs ſucceſſeurs, noz anciẽs peres Docteurs & paſteurs de l'egliſe Catholique, ont d'vn diuin accord conclu & arreſté pour articles de noſtre foy, auſquels ſur peine de damnation eternelle n'eſt licite de contredire, *Spiritus ſanctus à Patre filioque procedit, A Patre & Filio non factus, nec creatus, nec genitus: ſed procedens.* Le S. Eſprit procede du Pere & du Fils, ſçauoir eſt, prenant d'iceux toute puiſſance, ſapience, bonté, eſſence & nature diuine. M. Ie croy conſtamment qu'il ne ſeroit tant de fois appellé Eſprit de Dieu, Eſprit pro-

Symb. Nic. & Athan.

cedant du Pere, Esprit du Fils, Esprit de Iesus, Esprit prenant du Fils de Dieu, s'il auoit toute Deité de soy-mesme, & par ainsi qu'il l'a receuë du Pere & du Fils de toute eternité, estant produit de leur vnicque & propre essence diuine; & par ainsi est vn seul vray & eternel Dieu auec eux. Poursuiuez.

Que le S. Esprit n'a autre Essence ou nature diuine, que celle du Pere & du Fils: contre le troisiesme erreur.

DOCTEVR.

VOvs auez entendu cy dessus comme vostre Spectable met entre les articles de la foy de Geneue, & des predicans qui en sortent, *que l'Essence diuine est reallement & eternellement distincte és trois Personnes.* Puis, que le Soleil de vostre eglise Caluin, tient le mesme iargon en son liure contre Seruet. Plus, qu'il tient, *que distinguer reallement est mettre vne chose à part.* Il s'ensuit donc qu'il attribuée au S. Esprit vne Essence à part, & reallement autre que celle du Pere & Fils. Pag. 28. 29. 30. 31. 32. &c. Pag. 135. 136. &c.

M. Il n'y a faute que leur opinion est telle: pour laquelle reprouuer & confuter ie ne demande autres moiens, que ceux desquels nous sommes seruis contre l'heresie Bezienne, distinguant realement en trois l'Essences de Dieu; & contre la Caluinienne, attribuant au Fils vne autre Essence que celle de Dieu le Pere. Car puis que toutes les escritures des Profetes, Apostres, & Euangelistes, chantent d'vn accord, qu'il n'est qu'vn seul Dieu, & les raisons mesmes monstrent clerement que la pluralité en est du tout impossible, il est manifeste & certain que le S. Esprit estant vrai & eternel Dieu, n'a autre Deité, Essence ou Nature diuine, que celle du Pere & du Fils, veu qu'ils ne sont qu'vn seul Dieu. Puis, ils reprenent Seruet d'auoir *departy en trois l'Essence de Dieu, comme de chose execrable à tous fideles, par ce* Consutation. 1. pag. 145. 146 2.

qu'elle eſt ſimple & indiuiſible. Et tiennent pour ennemy de la Diuinité, quiconque met en l'Eſſence vne note de diſtinction: faiſants en fin ceſte concluſion, *que l'Eſſence appartenante au Pere, Fils, & S. Eſprit eſt totalement ſimple, ſinguliere, & indiuiſée*, ainſi qu'auons cité cy deſſus. Parquoy il eſt tres-certain que le ſainct Eſprit a meſme Eſſence que Pere & Fils, & que Beze luy en forgeant vne autre à part, & realement diſtinguée,
3. eſt vn execrable ennemy de ſa vraye Deité. Pourquoy
1. Io. 5. euſt eſcrit ſainct Iean: Le Pere, le Verbe, & le ſainct
4. Eſprit, ces trois ſont vn, ſi noſtre foy ne ſe doit per-
S. Matth. 28. ſuader trois perſones en vne ſeule & ſimple Eſſence, diuine? A quel droit ſerions-nous baptizés égale-
5. ment, *In nomine Patris, & Filij, & Spiritus ſancti*, ſi le ſainct Eſprit n'auoit meſme nom diuin, meſme authorité & maieſté, que le Pere & le Fils? Comment ſeroit-il Createur, conſeruateur & ſanctificateur de toutes choſes, s'il n'eſtoit totalement vn en nature & puiſſance auec Dieu le Pere, veu que nous ne croions & n'adorons qu'vn ſeul Createur? Se-
6. roient-ils pas trois Dieux, trois Eternels, trois Seigneurs, trois Tout-puiſſants, trois increés, trois infinis, trois immenſes, trois Createurs, &c. ſi chacun d'eux auoit ſa nature & Deité à part? Et quelle verité trouueriõs nous aux Symboles de noſtre foy, qui nous propoſent ces principes & maximes, *Patris & Filij, & Spiritus ſancti vna eſt diuinitas, equalis gloria, coaterna maieſtas*?

M. Brief ie croy que toutes les eſcritures & raiſons qui enſeignent qu'il n'eſt qu'vn ſeul Dieu, monſtrent le S. Eſprit n'auoir autre Deité que celle du Pere & du Fils: & par euidente & neceſſaire conſequence condamnent ceſt aueuglement Bezien, & erreur Hugnotic, qu'home Chreſtien n'en doit demander n'attendre autres ſentences.

Le sainct Esprit est vne seule & indiuise cause de toutes choses visibles & inuisibles, auec le Pere & le Fils: contre le quatriesme erreur Caluinic.

D O C T E V R.

DIsons donc du quatriesme erreur, auquel ils n'attribuent audit S. Esprit, que le rang de tierce cause de vie, tierce puissance de faire toutes choses, & ne lui laissent qu'vne tierce place d'hõneur & d'empire celeste. M. Sont-ils tombez en si detestables opinions, & blasphemes contre l'vnique & indiuible vnité d'vn seul Dieu en trois personnes? Iamais ie n'ay obserué celà en leurs escrits, combien que long temps ie m'y sois rompu la teste. D. Quãd leur heresiarche escrit: *Dieu le Pere estre premier degré de vie, & le Fils seconde cause: le Pere estre premiere puissance, & le Fils seconde apres luy: tenir la premiere place d'honneur, & d'empire, le Fils la seconde:* s'ensuit-il pas par consequence euidente, qu'il n'attribue au sainct Esprit, que le rang de tierce cause, de tierce puissance, de tierce place d'empire? M. Ie ferois trop proterue de le nier. D. Le mesme estimant IESVS CHRIST seulement Ministre du Pere, deprime-il pas aussi par mesme moien la hautesse diuine du S. Esprit? Et en leur cõfession, disãts, *le seul Pere estre cause premiere*, reiettent ils pas le Fils au rang de seconde, & le S. Esprit à la troisiesme? M. Il est certain.

Cy dessus, pag. 35. 36. &c.

Sur le cha. 6. de S. Iean.

Sur le 16. de S. Marc.

Sur le 26. de S. Matth.

cy dessus pag. 177. 178, &c

Mais ie proueray bien qu'ils se condamnent, escriuans ailleurs, *que c'est vne forcenerie Arrienne de penser trouuer aucune inegalité en vne mesme & simple Essence de Dieu. Et que les trois Personnes sont coëssentielles & coëternelles sans confusion de proprietés, & sans inegalité quelconque, comme l'Eglise la tres-bien decidé contre les anciens heretiques.* Puis qu'il n'y a inegalité quelconque, il n'y faut apporter ces resueries Auerroicques, ne ses cheines d'Auicenne de premiere, seconde, & tierce cause: car toutes les trois diuines Personnes n'aiãt qu'vne nature, qu'vne volonté,

Confutations. 1.

Cal. sur le 1. chapitre de S. Iean. Voiés cy dessus, pag. 147. 148. 149. &c.

2. qu'vn entendement, qu'vne puiſſance & ſageſſe, ne ſont qu'vn Createur, qu'vn ſeul principe, & cauſe vnique de toutes creatures. D. Vous auez n'agueres entendu par la ſaincte eſcriture & par le Symbole de la foy, que ce S. Eſprit ſelõ l'Eſſence & Deité, eſt vn du tout auec le Pere & le Fils, & que les trois ne ſont qu'vn Seigneur, qu'vn Dieu, qu'vn Eternel, qu'vn Immenſe, qu'vn Tout-puiſſant. Eſt-ce donc pas vn ſacrilege de Payen, & Maomettique d'abaiſſer le Fils en la ſeconde & le ſaint Eſprit en la troiſieſme claſſe des cauſes? Imaginer l'vn premier degré de vie, l'autre ſecond, l'autre ſeulement tiers? L'vn premier puiſſant, & empereur, l'autre ſecond,
3. l'autre ſeulement troiſieme? M. Pour vray ce ſont les folies par leſquelles Porphyre, Plotin, Iamblicle, & quelques autres apoſtats de noſtre foy, ſe ſont efforcez deſigurer la face de la tres-ſaincte Trinité. D. Nos anciens peres & docteurs ſaint Baſil, ſaint Ambrois, ſainct Fulgence, &c. combatans pour la verité contre les mẽſonges des Ariens, Macedoniens, & Eunomiens, ont bien monſtré par expreſſes parolles de Dieu, que toutes les œuures diuines qui ſont attribuez au Pere & Fils enuers les creatures, ſont auſſi eſgalement & de meſme ranc attribués au ſainct Eſprit. Parquoy il n'eſt ne tiers en honneur d'empire, ne tiers degré de vie, ne tierce cauſe de nous; ains vnique & premier auec le
4. Pere & le Fils. M. De faict, Moyſe en la Geneſe du mõde dit, que l'eſprit de Dieu eſtoit eſpandu ſur les abyſmes, & confuſe maſſe des elemens, le reconnoiſſant
5. Createur de l'Vniuers. Et Dauid chante de meſme, que les ciels ont eſté eſtablis par le Verbe de Dieu, c'eſt à dire, le Fils: & tout leur ornemẽt, par l'Eſprit de ſa bouche, le croiant & confeſſant Autheur de tout le monde. Les Apoſtres auſſi luy attribuans tous les offices qui cõpetent au Pere & au Fils, comme, ſonder les profonds ſecrets de Dieu, eſtre par tout, nous viuifier, regenerer, iuſtifier, ſauuer, glorifier, inſpirer les Prophetes, parler par leurs bouches, dõner les graces de ſcience, ſapience, foy, miracles, cognoiſſances de toutes langues, &c. & adiouſtans, qu'vn ſeul Dieu & meſme Eſprit diſtribue tous ces benefices comme il veut, monſtrent aſſez qu'il en eſt vne meſme cauſe, principe, & donateur auec le Pere &

Voy Eugubin, & Plotin. Liu. cont. Eunom. Liur. du ſaint Eſprit à Grat. L. cõtr. les Arr.

Gen. 1. Pſal. 32. 50. & 103.

1. Cor. 12. Epheſ. 4. 1 Luc 2. 2. Pet. 1.

le Fils, comme il est de mesme Nature, volonté, & puissance.

Que le S. Esprit n'est simplement ne proprement la puissance essentielle du pere & du Fils: contre le cinquiesme erreur.

DOCTEVR.

LE cinquiesme erreur est en la definitiõ du S. Esprit, où ne le disent, estre autre chose, que la vertu essentielle & naturelle du Pere & du Fils. M. Ie n'ay encor rien apperceu de telle opinion, parquoy citez les lieux & propos. D. Les propres mots de Beze sont: *Nous croions au sainct Esprit, qui est la puissance essentielle du Pere & du Fils, &c.* Et ceux de Caluin: *Spiritus sanctus est quasi essentialis Dei virtus, cuius efficacia se profert ac exerit tam in mundi gubernatione, quàm in miraculis.* Par quels propos vous voiez, qu'ils n'estiment le saint Esprit autre chose, que ceste prouidence diuine par laquelle toutes choses sont gouuernées, & puissance monstrée aux miracles. M. Prouuent-ils point leur definition par expresse parolle de Dieu? D. Ils n'en allegueut pas vn seul mot. *Confess. poinct 4. art. 1.*

M. Ie conclu donc qu'ils ne doiuent estre receus: car leur maxime ordinaire est, qu'ils ne faut rien croire n'enseigner, que la seule parolle expresse en l'escriture. D'auantage il me semble que Caluin vueille confondre la persone du S. Esprit auec celle du Fils. Car il tient sur le premier chap. de S. Iean, que le Fils est la volonté eternelle du Pere: ailleurs il ne fait difference entre la volonté & la puissance: puis il dit icy, le S. Esprit estre ceste puissance essentielle, & par consequent eternelle, dequoy s'ensuiuroit le S. Esprit estre vraiement le Fils, qui est l'erreur ancien de Sabellius. Ce qu'il condãne en Seruet, le chargeant d'auoir escrit, *qu'il n'y a point de distinction reale entre la parolle & l'esprit.* D. Par leur susdite definition, ils confondent aussi la persone du S. Esprit auec ses perfections diuines, q̃ les Theologiẽs appellẽt, Attributs, desquels le premier est Toute puissãce: par ainsi ils ne confondẽt seulement les diuines hypostases auec *Confutation.* 1. 2. pag. 100. 3.

Sabellius, ains les ostent & aboliſſent du tout. Car Sapience, Bonté, Toute-puiſſance, en Dieu ne ſont perſones distinguees entre ſoy par quelques reales proprietez, comme les Hypoſtaſes de Pere, Fils, & S. Eſprit: ains perfections de ſoy communes aux trois perſonnes. Parquoy ſelon ces nouueaux Sabelliens, le S. Eſprit ne ſeroit vne perſone diuine diſtincte des deux
4. autres. Puis quiconque dict, Dieu le Pere eſt realement & veritablement Sapience, Bonté, & Puiſſance, parle chreſtiennement & catholicquement: autant en peut on dire du Fils: autant du S. Eſprit. Si donc le S. Eſprit eſtoit la puiſſance eſſentielle de Dieu, on pourroit dire
y. la perſone du Pere eſt le S. Eſprit, la perſone du Fils eſt le S. Eſprit: par ainſi n'y auroit en Dieu trois perſones diſtinctes, ains ſeulement deux. Outre, c'eſt vn article de foy croire, le S. Eſprit eſtre produict du Pere & du Fils: car le Symbole de Nicee chante, *Qui ex patre filióque procedit.* Et celuy d'Athanaſe: *Spiritus ſanctus à Patre & Filio, non factus, nec creatus, nec genitus, ſed procedens.* Or la puiſſance eſſentielle de Dieu n'eſt pas produite, pour autant que toute choſe produite eſt referee à ſon producteur, comme le Fils au Pere. La puiſſance eſt vne perfection du tout abſoluë. C'eſt donc non ſeulement parler ineptement & improprement, mais auſſi hereti-
6. quement, dire, le S. Eſprit eſtre la Puiſſance eſſentielle
Pag. 47. 48. de Dieu le Pere. Nous auons auſſi arreſté cy deuant,
49. *&c.* ſelon l'eſcriture & les Peres, que la perſone diuine eſt
Pag. 128. vne telle ſubſiſtence de nature raiſonnable, qu'elle ne
129. *&c.* peut eſtre cõmuniquee, & eſt diſtincte de toute autre par ſa reale proprieté ou relation: cõme le Pere pour ſa paternité, le Fils pour ſa filieté, le S. Eſprit pour ſa ſpiration paſſiue. Or ils ne ſçauroyent iamais monſtrer ne prouuer, que la Puiſſance eſſentielle de Dieu ait telle proprieté ou relation, qui la puiſſe rendre incommunicable: il ne la faut doc meſler auec la perſone du ſainct Eſprit, non plus qu'auec celle du pere ne du Fils. M. Or ie croy fermement, que le S. Eſprit eſt vne diuine perſone de la ſaincte Trinité, realement diſtincte du Pere & du Fils, & que c'eſt contre l'eſcriture & les Symboles de la foy, de le confondre auec la puiſſance eſſentielle

de Dieu, & que quiconque tient telle heresie est Sabellien.

Reste que m'exposiez, pourquoy il est appellé doigt de Dieu, vertu sempiternelle, & vertu d'enhaut. D. Ie vous puis payer de la monnoye Caluinienne, que selon vostre Apostre il n'est là parlé de la personne du S. Esprit, ains seulement de la puissance & force diuine, se faisant paroistre en ouurages surpassans toute nostre capacité. Mais ie suis content de vous conceder, que les propos soyent du S. Esprit. Celà se doit donc entendre des effets miraculeux, qui luy sont attribuez, & graces singulieres qu'il communicque à ceux qui luy plaist. Ainsi est il appellé Esprit de sapience & d'entendement, de conseil & de force, de crainte de Dieu, pour ce qu'il est autheur de toutes ces perfections. M. Ie suis content de ce point. *Isa.11.*

Le S. Esprit est vne vraye hypostase & personne diuine, & non seulement vne proprieté ou relation en l'essence de Dieu : contre le sixiesme erreur.

DOCTEVR.

LEur sixiesme erreur est, quand ils estiment apres leur Caluin, *la personne du S. Esprit, n'estre qu'vne proprieté ou relation residẽte en l'Essence diuine.* M. Ils ne le pourroyent renier, s'ils ne desmentent l'Institution, & commentaires de leur Archisynagogue, sur le premier ch. de l'Euangil selõ S. Iean. D. Dictes ce qu'il vous semble de telle definition. *Voyez cy deuãt, pag. 47. 48. & c. 128. 129. & c.*

M. Que l'autheur se contredict, comme il appert au dernier erreur, où il tient *le S. Esprit estre la puissance essentielle de Dieu.* Car les proprietez relatiues ne sont essentielles, ne cõuenantes esgalement aux trois personnes: ains seulement à l'vne: comme paternité au seul Pe- *Confutat. I.*

re, filieté au seul Fils, spiration passiue au seul S. Esprit. Parquoy s'il estoit comme il dict, *puissance essentielle*, il ne seroit vne proprieté singuliere & relatiue residente
2. en l'Essence. Dauantage, il se desment encor, escriuant contre Seruet, que *persone diuine est vne nature & substance occulte residente en Dieu : & que les hypostases sont subiects, desquels chacun a sa proprieté.* Parquoy le sainct Esprit estant vrayement persone diuine, n'est vne simple & seule proprieté, ains selon la deffinition de ce trezieſme Apostre, auec ce nature & substance occulte residente en Dieu.

3. D. Vous pouuez adiouster. Le S. Esprit est proprement produit du Pere & du fils, & parce referé à tous deux, comme la chose produicte à ses produisans & principes. La proprieté & relation personnelle du S. Esprit n'est produite, ains presuppose production actiue ; ne referee au Pere & au Fils, ains le moyen d'y referer : dequoy s'ensuit que la persone du sainct Esprit n'est point simplement vne proprieté ou relation. Outre, considerez toutes les œuures & offices que l'escriture
4. attribue au sainct Esprit, comme sont creer le monde, illuminer les Profetes, conduire les Patriarches, enseigner les Apostres, assister aux Euangelistes, encourager les Martyrs, garder les Vierges, sauuer les iustes, sanctifier les pecheurs, &c : donner la foy, graces des santez, operations des vertus, discretions des esprits, interpretations des langues, &c : & vous verrez ouuertement, qu'elles ne sont dictes proceder d'vne simple proprieté & relation ; ains d'vne vraye & viuante persone diuine, eternelle, & infinie en puissance & sageſſe, qui est le S. Esprit. M. Celà est si manifeste & certain, qu'il n'est besoin en disputer d'auantage.

Que Dieu le Pere eſt auſsi bien & eſgallement adoré au S. Eſprit, comme en ſon fils Ieſus Chriſt: contre le ſeptieſme erreur.

DOCTEVR.

SOnt-ils pas bien enuieux de maldire, & contredire à toute foy & religion, quand ils empeſchent & defendent adorer Dieu le Pere en la perſone du S. Eſprit? M. Ie m'eſbahy où vous auez trouué celàen leurs liures, car iamais ie ne l'y ay leu. D. Au Dialogue 20. du Bouclier de leur foy Caluinique, fueillet 376. ils tiennent ces propos: *Comme Dieu le Pere s'eſt manifeſté en la perſone de ſon Fils Ieſus Chriſt, il veut eſtre adoré en luy tant ſeulement, & non en autre.* M. Pour certain ceſte excluſiue *tant ſeulement*, puis encore ceſte negatiue *& non en autre* en banniſſent & reiettent du tout le S. Eſprit, qui eſt vn grand erreur.

Car puis qu'il eſt vray Dieu eternel, de meſme Eſſence, bonté, & maieſté que le Pere & le Fils, on ne le pourroit adorer en le reconoiſſant Createur & fonteine de tout bien, ſans leur faire pareil homage & reuerence. Et comme on adore Dieu le Pere en ſon Fils, le croyant eſtre engendré de luy eternellement, & de meſme Deité, puiſſance & empire auec luy; auſſi faict on en la perſone du S. Eſprit, procedente de meſme. Bref, ie ne me ſçaurois perſuader, que ceux qui dient Dieu le Pere n'eſtre adoré au S. Eſprit, ne deſpouillent le dict S. Eſprit de toute maieſté diuine. *Confutatiõs.* 1. 2.

D. Il eſt tout certain, ainſi qu'entendrez plus amplement cy apres. Mais pour reuenir à l'adoration de Dieu le Pere en la perſone du S. Eſprit, notez que S. Paul diſãt tout clerement, qu'aucun ne peut dire, Ieſus eſtre Seig. ſinõ par le S. Eſprit; & que nous auõs tous acces à Dieu le Pere, en vn Eſprit; dauãtage, que nous ſõmes le tẽple de Dieu en ſon S. Eſprit, monſtre aſſez euidẽment que Dieu le Pere veut eſtre adoré en ſon eſprit, qui de 3. *1. Cor. 12. Eph. 2.* 4.

Rom.15. luy procede. Outre ce, eſcriuant que nous abondons en eſperance par la puiſſance du S. Eſprit; que la vocation des Gentils eſt ſanctifiee par le ſainct Eſprit, qu'il faiſoit tous ſignes & miracles en la puiſſance de l'Eſprit de Dieu; & priant Dieu le Pere par la charité du meſme Eſprit, autant bien que par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, il adore manifeſtement Dieu le Pere en ſon Eſprit. Mais eſt ce pas vrayement adorer Dieu en luy, que le recognoiſtre eſtre autheur & diſtributeur de toute ſapiẽce, foy, vertu, profetie, cognoiſſance & interpretation de langues, diſcretiõ d'eſprits, dons de guariſon, & toutes autres perfections & graces ſpirituelles? Que le confeſſer eſtre autheur de noſtre ſalut & regeneration? Que Ieſus Chriſt par luy s'eſt offert immaculé à Dieu le Pere pour nous? Que par ſes moyens les Apoſtres ont cogneu la verité eternelle, l'ont conſtamment annoncee au monde? Que par le meſme ont communiqué la remiſſion des pechez acquiſe par la paſſion du Sauueur?

5. 1. Cor. 12. Tit. 3. Heb. 9.

Que le S. Eſprit doit eſtre adoré comme eſtant vray Dieu eternel: contre l'erreur huictieſme.

DOCTEVR.

VOs maiſtres aueugles tombent finalemẽt en ce fond d'erreur, qu'ils ne veulent honorer d'adoration ſouueraine la diuine perſone du S. Eſprit. M. D'où prenez vous celà? D. Du commencement de voſtre Catechiſme, où voſtre hereſiarche eſcrit, *qu'il faut adorer le ſeul Pere, au nom du Fils.* M. Celà de fait, y eſt eſcrit, ie ne le ſçauroye niẽr. D. Il confirme encor ce meſme erreur, diſant ailleurs, *que le ſeul Chriſt nous eſt propoſé pour celuy auquel toute noſtre foy s'addreſſe, & auquel elle s'arreſte.* Vſant de ceſte excluſiue ſur vn nom de perſone & hypoſtaſe, fait il pas excluſiõ de toutes autres? Et vous enſeignant n'adorer que le ſeul

Sur le 1. ch. aux Rom. v. 3.

ſeul Pere: puis n'addreſſer & n'arreſter voſtre foy qu'aũ ſeul Fils, defend il pas n'adorer ne croire au S. Eſprit?

M. Tout celà eſt manifeſte. Mais que deuiendra ceſt article du Symbole de la foy Chreſtienne: *Qui cum Patre & filio ſimul adoratur & conglorificatur?* Le ſainct Eſprit eſt enſemble adoré & glorifié auec le Pere & le Fils? Les Geneuois proteſtent ils pas croire en ce Symbole? Reçoyuent ils pas tout ce qui a eſté conclud en ce premier & general concil de Nicee? Diſent ils pas en leur Confeſſion de foy, qu'ils *deteſtent toutes hereſies qui ont eſté reiettees par les S. Docteurs Hilaire, Athanaſe, Ambrois, Cyril?* Eſt-ce pas le damné erreur d'Arrie, Eunome, Macedone, de ne vouloir croire, n'adorer le S. Eſprit? Puis donc qu'vne telle hereſie eſt contre les articles de foy, & doctrine des peres, qu'eux-meſmes reçoyuent, ils ſont conuaincus par leurs propres iugemens de peché contre le S. Eſprit, que i'abhorre de toute mon ame. *Confutat.* 1. 2.

D. Nous auons prouué cy deſſus par l'eſcriture que le S. Eſprit eſt Dieu eternel totalement vn en Eſſence, nature, deité, maieſté; & bonté infinie auec le Pere & le Fils: & que tel s'eſt manifeſté dés le commencement du monde; par toutes euures admirables & diuines attribuez à Dieu le Pere. Or l'adoration & ſouuerain honneur eſt deu audit Pere pour ſon infinie maieſté & bõté: le S. Eſprit doit donc de meſme eſtre reueré & adoré de toutes creatures. M. La raiſon eſt toute euidente & certaine. Mais y a il point eſcritures particulieres qui facent mention d'adorer le S. Eſprit? 3.

D. S. Eſtienne reprenant les Iuifs d'auoir reſiſté au S. Eſprit, entend il pas qu'on luy doit obeiſſance & ſeruice diuin? S. Pierre puniſſant de mort Ananie & Saphire ſa femme, pour auoir menty & tenté irreueremment contre le S. Eſprit qui eſt Dieu, enſeigne il pas l'adorer comme tel? S. Paul reprenant les Iuifs d'eſtre contumelieux au S. Eſprit, & defendant aux Epheſiens de le contriſter, veut il pas qu'on croye & parle de ceſte diuine hypoſtaſe en toute humilité & adoration? Puis diſant que nos mẽbres ſont temples du S. Eſprit, & que nous le glorifions & portions donc ainſi que Dieu en nos corps: preſche il pas aſſez diſertement & particulierement l'honneur ſupreſme que nous luy deuons? D. Et 4. *Act.* 5. 7. 11. 28. *Rom.* 8. *Eph.* 4. 1. *Cor.* 6.

5. que ſouhaiteriez vous plus ferme & claire preuue du
Matt. 12. & 28. ſeruice ſouuerain que tout Chreſtien luy doit, que d'eſtre baptizé & regeneré en ſon nõ? Que le Fils de Dieu a dict, que quiconque dira parolle de blaſpheme cõtre le S. Eſprit, ne luy ſera pardonné ne icy, ne en l'autre ſiecle? Que meſmes les plus excellens Serafins le reuerans auec le pere & le fils, chantent entre ſes louanges, que la
Iſa. 6. terre auſſi biẽ que le ciel eſt remplie de ſa gloire & maieſté? Ce ſont les excellens teſmoignages de la parolle de Dieu, deſquels S. Auguſtin, S. Dydime S. Baſile, S. Athanaſe ont rembarré les anciẽnes hereſies, & prouué qu'il nous faut en toute humilité recõnoiſtre & adorer le S. Eſprit comme noſtre ſouuerain Createur & ſanctificateur. M. Ie m'en contente tresbien.

Qu'en toute foy & deuotion nous deuons inuoquer la diuine perſone du S. Eſprit: contre l'erreur neufieſme.

DOCTEVR.

L'Impieté de vos Sectaires monte touſiours plus haut, car ils ſont deſia paruenus au point de n'inuoquer, ne vouloir prier la diuine perſone du S. Eſprit. M. Iamais ie n'y apperceu celà. D. Auez vous onc trouué en tous vos Catechiſmes, prieres publiques ou priuees, & cent cinquante oraiſons adiouſtees à vos Pſalmes, qui ſont toutes les prieres & offices diuins de vos pretẽdues Egliſes, aucune d'icelles addreſſees perſonellemẽt au S. Eſprit? M. Pas vne ſeule. D. Son inuocation eſt dõc abolie entre tous vo⁹ autres. D'auãtage, auez vous pas ouy
Pag. 22. 23. 24. &c. au parauant, comme Farel, Caluin, Beze, Dauné & autres de meſme ſon, aboliſſent, reprenent, & condamnẽt ces ſacre-ſaintes oraiſons addreſſees aux trois perſones diuines, *Sancta Trinitas unus Deus, miſerere nobis: Spiritus ſancte Deus, miſerere nobis*? M. Certes, c'eſt abolir l'inuocation du S. Eſprit: car qui empeſche d'inuoquer tous les trois, empeſche auſſi inuoquer l'vn d'iceux. Puis, il eſt
Pag. 160. 161. 162. &c. certain que ne voulant inuoquer le fils, comme nous auõs ia traité, ils ne daigneröt de meſme addreſſer leurs

prieres au S. Esprit. Ioinct qu'ils ne l'estiment qu'vne tierce cause,& ne luy laissent qu'vn tiers rang d'hõneur & d'empire : ainsi qu'a esté dict cy dessus. D. Adioustez qu'en vostre Bouclier de foy il est escrit par deux fois: *qu'il ne faut inuoquer le S. Esprit,si l'home a vn franc arbitre:* or le renier est l'impieté de Simon magicien, Marcion, & Manichee, que les vostres se disent abhorrer. &c. *Pag.35. Dialog.2.*

M. Tous ces quatre poincts les conuainquent manifestement d'estre en tel erreur. Mais ils se condamnent d'eux-mesmes:car enseignans qu'en la forme de baptiser, il nous est commandé expressement & par leurs propres noms inuocquer le Pere,le Fils, & le S. Esprit: ils confessent qu'en l'euangil telle priere est ordonnee à tous Chrestiens. Parquoy ou il faut qu'ils renoncent à toute Chrestienté, ou qu'ils inuocquent le S. Esprit auec toute l'Eglise de Dieu. Puis, si toute adoration, hommage, & seruice luy est deu tel qu'à Dieu le pere, ainsi qu'auons prouué:& inuocation soit espece d'adoration comme ils disent : ie ne puis voir que nous ne soyons subiects d'inuocquer en toute humilité ce diuin Esprit. *Confut.1.* *Matth.28.* 2. 3.

D. Si c'est sans faintise qu'ils confessent ailleurs,que le S. Esprit est Dieu tout-puissant,tout misericordieux,& tout bon , pourquoy n'aurons nous recours à luy en nos necessitez, miseres, & desolations? Si l'escriture est veritable disant,que le S. Esprit est autheur & donneur de la foy,sapience,profetie,langues,intelligence,crainte,pieté,& toutes autres vertus,est-il pas necessaire l'inuocquer pour y auoir part? Le Sage escrit il pas: *Inuocaui, & venit in me Spiritus sapientiæ, &c.* I'ay inuocqué, & l'esprit de sapience m'est venu? Dauid demande il pas estre cõfirmé de l'esprit principal, & par le mesme estre conduit au droit chemin de la vraye vie? Helisee supplia il pas auoir le double Esprit de sõ maistre Helie? De qui le viellard Simeõ receut il respõce de ne mourir quepremierement n'eust veu le Messie,sinon du S. Esprit, qu'il auoit prié de toute son ame? I'ẽseriez vous bien que les Apostres eussent cogneu toute verité , sans inuocquer l'Esprit qui en est docteur? Eussent dõné le S. Esprit aux Samaritains,à Cornile & à sa famille,aux disciples de S. Iean,& autres innumerables, ausquels ils ont imposé 4. *Eph.4.* *Isa.11.* *1.Cor.13.* 5. *Sap.5.* *Ps.50.* *Ps.142.* 6. *4.Reg.2.* *Luc.2.* 7. *10.14.* *Act.8.10.* 19.

les mains, cõmuniqué & appliqué la remiſſion des pechez ſelon qu'il leur eſtoit ordonné, ſans humblement
8. le prier & inuocquer? Parlé tous langages, entẽdu toutes eſcritures, fait toutes eſpeces de miracles, enduré
Act. 2. *Luc 24.* conſtamment tant de gentes de tourmens pour l'euangil, ſi le S. Eſprit ne leur euſt aſſiſté? Et en euſſent ils eſté dignes, ſans humblemẽt l'adorer, & feruemmẽt l'inuoquer? M. Pour tout vray ils le prioient, & à leur imitation nous le faut appeller en noſtre ſecours & aide.

De la puiſſance abſoluë à faire toutes choſes, & de l'infinie preſcience à cognoiſtre tout ce qui eſt à venir, & poßible: contre les 10. *&* 11. *erreurs.*

DOCTEVR.

LEs ouuriers de la tour confuſible de voſtre ſecte, ſont auſſi paruenus à ces malheureux points, qu'ils reniẽt l'infinie & abſoluë puiſſance, puis auſſi la diuine & incomprehenſible Sapience de ce diuin Eſprit. M. Mais où trouuez vous tout celà? Eſt-il poſſible qu'il y aye ſur terre ſi miſerable Gueux, ou aueuglé Huguenaut, qui ait onc penſé ſeulement à tels blaſphemes? D. C'eſt à moy à les en conuaincre. Dites moy, s'il vous plaiſt, quand on parle de Dieu generalement & abſolument, ſans determiner aucune des perſones en particulier, compren on pas le S. Eſprit auec le pere & le fils? M. Il eſt tout certain. D. Or voſtre Caluin
Cy deſſus pag. 51. 52. 53. &c. eſcrit generalement & abſolument, *que c'eſt vne reſuerie introduite par les Scholaſticques, d'attribuer puiſſance abſoluë en Dieu.* Et d'auantage, *qu'il deteſte ceſte doctrine en laquelle les Theologiẽs papaux* (ainſi par ignominie appelle il ſouuent tous ces anciens martyrs, eueſques, & docteurs Chreſtieus) *feignent en Dieu vne puiſſãce abſolue.* Pourroit il plus diſertemẽt dire, que le S. Eſprit n'a point de vertu infinie, & pouuoir abſolut de faire tout ce qu'il luy

plaira? A il iamais eſté Iuif, Turc, Payen, renegat, qui l'aye dit plus apertement?

M. Ie ſuis tellement honteux & confus en moy-meſme d'ouyr tels blaſfemes, & iniures contre le S. Eſprit, que ie ne ſçay que ie doibs dire. D. Et vous ſouuient il point comme nous auons cy deſſus confuté ceſt erreur, & monſtré la puiſſance abſoluë de Dieu, par vines raiſons & claires eſcritures ſaïnctes? M. Vous me faictes grand plaiſir de me rafraiſchir la memoire de celà; & ſuis ſansfaict en ce point, proteſtant deuant Dieu & ſes Anges, que ie croy de cœur ainſi que ie cõfeſſe de bouche, *Omnipotens pater, Omnipotens Filius, Omnipotens Spiritus ſanctus. Et tamen non tres omnipotẽtes, ſed vnus omnipotens.* Et que quiconque ne croira & cõfeſſera ceſte puiſſance infinie, illimitable, & abſoluë du S. Eſprit, comme fort bien a declaré S. Athanaſe, au Symbole de la foy, ſans doute perira eternellement.

Dialog. 1. Pag. 51. 52. &c.

Symb. Atha.

D. Voſtre reformeur renie que ce meſme S. Eſprit aye vne Preſcience, c'eſt à dire, parfete & ſimple coguoiſſance des choſes à venir, & ſelõ ſa ſobrieté & modeſtie miniſtreſque, 'auec force iniures appelle ceux-là *fols & badins, qui croyent & enſeignent vne ſimple preſcience eſtre en Dieu.* Puis s'attaquant à la meſme ſcience diuine, dict, *que preſcience eſt vne ſubtilité, qui ne peut conuenir auec les façons de parler de l'eſcriture.*

Cy deſſus, pag. 97 98

M. Mais il ne nomme point le S. Eſprit, duquel nous parlons à preſent. D. Nommant Dieu en general & abſolument, il le comprent auſſi bien que le pere, & le fils. Puis s'il nie la preſcienee (c'eſt à dire, connoiſſance de toutes choſes non encores preſentes à nous, ains à venir auec le temps) eſtre en Dieu le Pere, la nie il pas auſſi du S. Eſprit? Pourroit elle eſtre en celuy cy, & non en celuy là, veu qu'ils n'ont qu'vn entendement, ſageſſe, & diuinité? M. Certes ie voy bien qu'ils blaſfement trop outrageuſement, & pechent contre le S. Eſprit: mais ie me contente de toutes les confutations amenees cy deſſus.

De la nature infinie, & diuine bonté du mesme S. Esprit: & qu'il est irreprehensible en toutes ses euures, quelque chose qu'il face: contre les 12. & 13. erreurs.

DOCTEVR.

CEs orgueilleux geants marchent encor biẽ plus arrogammẽt & insolemment contre l'infinie bonté de ce diuin Esprit, le chargeant comme Autheur de tous les plus detestables pechez & crimes execrables qui furent, sont, ou seront à iamais cõmis au monde, soit par les homes meschans ou par les diables. Puis, non contens de tels blasphemes ouurent leurs gosiers Cerberiques à escumer, *qu'il n'est exempt de reprehension, quelque chose qu'il face, par ce qu'il n'est obligé à aucune loy.* Qui sont erreurs si detestables, que le seul sentimẽt cõmun de nature les abhorre; les poures Payẽs poëtes, orateurs, & philosophes les detestent: toutes escritures les reprouuent: tous les anciens peres & Conciles les anathematisent: les seuls Caluinistes les preschẽt & louẽt.

Voyez cy dessus pag. 107. 108. &c. Item pag. 76. 77. 78.

M. Il me souuient bien, que vous les en auez cõuaincus par les propres escrits de Melanthon, Bucer, Caluin & Beze. Et que nous auons par ensemble monstré, que tel erreur est le plus maudit atheisme du monde, par ce qu'il confond la bonté de Dieu auec la malice du diable: voire renie totalement Dieu, le despouillant de ses principales proprietez. Nous auons aussi monstré que tel blasfeme contredict à toute raison, equité, iustice, & loy tant humaine que diuine, & abolit tous iugemens tant de Dieu que des homes. Et finablement que toutes les escritures sainctes, tous anciens peres & docteurs Chrestiens abhorrent & detestent telles opiniõs, cõme diaboliques & infernales. Parquoy il n'est necessaire de dire icy d'auãtage: car ie croy de toute mõ ame, & confesse deuant Dieu & ses Anges, que le S. Esprit, estãt infiniment bõ, sainct, & iuste, voire la mesme fonteine de toute bonté, saincteté, iustice & innocence, ne pourroit ne voudroit estre autheur d'aucun malheureux crime.

Tant s'en faut qu'il inclinaſt noz ames à pecher, qu'au contraire les illumine, les regenere, les viuifie, les cõſole, les enſeigne toute verité, les argue de peché, iuſtice & iugement, & par la penitence les abſoult & deſlie de leurs pechez. Tãt s'en faut qu'il les pouſſaſt en meſchãs deſirs & concupiſcences deſbordees ou pẽſees de blaſfemes, qu'au contraire il encline, incite, & embraſe noz cœurs à croire, eſperer, aimer, craindre & obeir au Dieu tout-puiſſant, voire meſme les prouoque à l'inuoquer auec ſouſpirs inenarrables, & crier Abba, noſtre pere. Brief, conſiderãt tous les offices, q̃les profetes, Apoſtres, Euangeliſtes, & SS. Docteurs attribuẽt au S. Eſprit, i'ay en ſi grand horreur ceſte preſente hereſie hugnotique, que ie n'en veux ouy parler d'auantage.

Ioan. 3. 6. 14. 15. 20. Rom. 8. Gal. 4.

D. Et que dites vous du trezieſme erreur? M. Ie ſçay bien qu'ainſi le tient Caluin, au liure de l'eternelle predeſtination, comme par cy deuãt vous l'auez cité. Et me ſouuiẽt bien qu'auõs auſſi fermemẽt refuté tel erreur, comme trop iniurieux à l'infinie iuſtice, equité, & ſainẽteté de Dieu: & n'eſt icy neceſſaire d'en diſputer d'auãtage. Car ſi le S. Eſprit pouuoit eſtre ſuiet à reprehẽſion, conſideré qu'il eſt vray Dieu, il faudroit eſleuer le throne de quelques iuges par ſus le ſien, pour le reprendre, arguer, & condamner. Et qui oſera ſeulemẽt penſer folies tant enragees, que ce Diable, qui diſt, Ie monteray au ciel, i'eſleueray mon ſiege par deſſus les eſtoilles de Dieu, ie monteray par deſſus la hauteur des nuees, ie ſeray ſemblable au ſouuerain? S'il pouuoit eſtre reprehẽſible de quelque choſe qu'il face, comment par grande excellence ſeroit-il appellé eſprit SAINCT, eſprit de VERITE, eſprit de DIEV, eſprit du PERE & du FILS, eſprit de SANCTIFICATION, ADOPTION, SOBRIETE, DILECTION, ONCTION, DON DE DIEV, BONTE, RECTITVDE? Brief, c'eſt trop fouler aux pieds la maieſté diuine de ce beniſt S. Eſprit, voire cracher à la face de Dieu, penſer, dire, & eſcrire auec ce glorieux reformateur Geneuois, que Dieu puiſſe eſtre ſuiet à reprehenſion.

Page 76. 77.

Iſa. 14.

Io. 14. 15. 16. Rom. 8. Gal. 4. 2. Theſſ. 2. 1. Tim. 2. & 2. cap. 1. 2. Cor. 13. 1. Io. 2. Pſal. 50.

Que le S. Esprit nous est proposé pour addresser & arrester nostre foy en luy, aussi bien qu'au pere, & au Fils : contre le 14. erreur.

DOCTEVR.

POursuiuans leur theomachie ces audacieux fils d'Enac, n'ont eu crainte de prescher en leurs assemblees, puis escrire en leurs papiers, qu'ils sement de iour en iour par la France: que le S. Esprit ne nous est proposé pour addresser & arrester nostre foy en luy : ains au seul Fils. Les propos de Caluin sont: *Veu que Christ est la viue image du Pere, on ne se doit point esbahir, si luy seul nous est proposé pour celuy auquel toute nostre foy s'addresse, & auquel elle s'arreste.* Vsant de ceste exclusiue *seul*, forclot il pas du tout le S. Esprit, d'estre obiect & arrest de la foy Chrestienne?

Sur le 1. des Rom. vers. 3.

Confut.

M. Voilà l'vn des malheureux & diaboliques propos, que iamais i'eusse ouy, contre le S. Esprit. Et si nostre foy ne s'addressoit & arrestoit au S. Esprit, aussi bien comme au Pere & au Fils, pourquoy les saincts Apostres eussent-ils mis au Symbole, *Credo in spiritum sanctum*, ie croy au S. Esprit? Auroient-ils pas fait iniure au Fils, luy baillant compaignõ, s'il faut croire en luy seul? Et mis en erreur tout le monde, enseignans, qu'il faut croire au S. Esprit, non au seul Fils? Les Symboles de Nicee, & d'Athanase receuz de tous Chrestiẽs seroient-ils pas remplis de mẽsonges, confirmans & explicãs encor plus amplement ce mesme article? *Et in Spiritum sanctum Dominum, & viuificantem. Qui ex Patre Filióque procedit. Qui cum Patre & Filio simul adoratur & conglorificatur. Qui locutus est per prophetas.* Et S. Athanase: La foy Catholique necessaire à tout home qui veut estre sauué, est que nous croyons & adorions vn Dieu en Trinité, & Trinité de persones en vnité de Dieu. Et comme croirõs nous en la saincte Trinité, si nostre foy s'addresse & ar-

1.

2.

ſte au ſeul Fils, & non au S. Eſprit? Où conſiſteroit ceſte Trinité, le S. Eſprit mis en oubli?

D. La forme de noſtre Bapteſme inſtituee par le Fils de Dieu monſtre aſſez, qu'il nous faut croire égalemẽt au Pere, Fils, & S. Eſprit, ſi nous voulons eſtre regenerez & rangez au catalogue des eſleuz de Dieu, veu qu'également nous ſommes ſanctifiez par la bonté & miſericorde de ces trois diuines perſonnes. Parquoy autãt de fois que les Apoſtres, Euangeliſtes, Martyrs & anciens peres ont batizé, autant de fois ont ils enſeigné, que noſtre foy ſe doit addreſſer au S. Eſprit, auſſi bien qu'au Pere & au Fils. Et pourquoy noſtre creance ne s'addreſſeroit elle en luy, puis qu'il eſt vray Dieu, viuant, eternel, & tout puiſſant? Qui eſt ie ne dis l'home, mais le Diable qui oſeroit dire, il ne faut croire au Dieu viuãt? Les Diables meſmes (ainſi qu'eſcrit S. Iaques) ne croient-ils pas la maieſté diuine? Que doit-on dõc eſtimer de la Hugnoterie, qui veut empeſcher les homes de croire au S. Eſprit, qui eſt vray Dieu? M. Pour vray, i'ay grand horreur de tels blaſfemes, & regret infini d'auoir adheré à vne ſi maudite ſecte qui deſment & peruertit ainſi toutes eſcritures, renuerſe toutes raiſons, abolit toute religion, & efface toute cognoiſſance & crainte de Dieu du cœur des homes. Car s'il faut croire au ſeul Fils, & non au S. Eſprit, le Fils ſeroit ſeul Dieu, ſeul Createur, ſeul Dominateur, ſeul Conſeruateur, ſeul Tout-puiſſant, ſeul Iuſtificateur, ſeul Sauueur, ſeul Glorificateur des humains: & le S. Eſprit ne ſeroit rien du tout. Et m'eſbahi bien, q̃ deſia ne ſe ſoiẽt eſleuez des heretiques, qui aient du tout renié le S. Eſprit eſtre Dieu; veu les occaſions & principes, que Caluin leur en a donnez. D. Satan n'a pas failly à celà: ains trouuant ceſte breche ouuerte, il s'eſt fourré ſi auant és cœurs de pluſieurs Caluiniſtes, & leur a tellement aueuglé les entendemens, qu'ils l'ont renié le plus malheureuſement du monde. M. Et pour Dieu, ne me les celez point, afin que ie m'en donne de garde, puis qu'auec moy tous bons François apprenent à fuir les preſches où tant d'erreurs ſont ſemez; & abhorrer tous liures peſtilens auſquels tels poiſons ſont contenus.

Matt. 28. 3.

4.

Iac. 2.

5.

Que le S. Esprit est vne personne diuine, distincte realement du Pere & du Fils, mais totalemẽt vn en essence, nature, puissance, bõté, sapience, entendement, volonté, &c. auec l'vn & l'autre, dés toute eternité: cõtre les erreurs 15. 16. 17.

DOCTEVR.

DE tous les erreurs precedents s'est ensuiuy tel despris & contemnement de la diuine maiesté & personne eternelle du S. Esprit, entre les escoliers & auditeurs de ces maistres Sectaires, que les vns (comme Seruet & les siens) ont dogmatisé, *qu'il n'y auoit point de distinction reale entre le Verbe ou Fils de Dieu, & ledit S. Esprit*, confondans par celà les diuines hypostases auec le damné Sabbellius. Caluin allegue celà des Dialogues dudit Seruet, page 229. en son liure des Actes de Seruet, page 100.

Le 16. erreur gist en ce, que le mesme Seruet reniãt la maiesté eternelle & personne diuine dudit S. Esprit, disoit ailleurs *qu'il estoit comme vn vẽt voltigeant*. Ainsi le recite de luy le mesme Caluin, sans le confurer & rẽbarrer au susnommé liure des Actes de Seruet, page 352.

Le 17. est d'autres Ministres, que Caluin appelle esprits enragez, qui ont tenu en leurs Presches, q̃ ce nom de S. ESPRIT, *en l'escriture ne signifie rien d'essentiel, mais seulement les dons ou operations de la puissance diuine*: & d'iceux aussi se plaignent André Volan, Illyric, Vigãd le Feure, le Iuge, & André de Hypre Ministres Alemãs. Par ainsi vous voyez que tels blasfemes n'ont esté seulement preschez dans Geneue, & entre quelques monts de Sauoye, mais aussi semez en la haute-Alemaigne. Voilà les fruicts de la Hugnoterie & Caluinisterie. On dit bien vray, qu'il ne faut qu'ouurir vn petit trou à

Sur le 12. de la 1. aux Cor.

ce serpent infernal, pour passer sa teste, & introduire tout son corps: & que de petites flammesches, il allume vn si grand & terrible feu: qu'il embrase & consomme tout. Depuis que les Lutheriens, Anabaptistes, & Sacramentaires ont ouuert la porte aux erreurs, tous malheureux Atheistes & Libertins se sont enhardis à degrader, blasfemer, renier, & contredire à toutes choses diuines, comme ie le voy à present.

D. Mais venons aux confutations de ces erreurs, & prouuons par claires parolles de Dieu, & viues raisons, que le S. Esprit est vne personne diuine & eternelle, distincte realement du Pere & du Fils, & neantmoins de mesme Essence, nature, & Deité auec eux. M. Tout home de bien se deuroit contenter, que les Arriens, Macedoniens, Eunomiens, Fotiniens, vieils heretiques ont esté conuaincus, censurez & anathematisez par toute l'eglise ancienne, pour auoir contredit à la vraie & eternelle Deité du S. Esprit: & abhorrer de toute son ame ceux, qui retirent des enfers, & renouuellent toutes ces maudites heresies, comme mõstres detestables, & inspirez de Satan à l'aueuglement & perdition du genre humain. Puis par telles opinions ils s'efforcent de nous rendre Iuifs, Payens, & Maometains, qui ne veulent adorer ne recognoistre ceste personne diuine, au lieu de Chrestiens: comme l'experience l'a n'agueres mõstré en beaucoup de miserables Polonnois, Transiluains, & Hongres, qui renonçans le S. Esprit, & la S. Trinité, se sont faicts circoncir & enrooller entre eux: cõme recitẽt Simler & Volan Ministres. Puis aussi, que tous ces anciens Chrestiens ont tres-iustement separé de leur communion, & baillé à Satan, les Noëtiens, Montanistes, Appelliens, Sabelliens, & Priscillianistes, pour auoir ou confondu les trois diuines Personnes, ou refusé croire la distinction reale d'entre le S. Esprit, le Fils, & le Pere: en vnité d'essence; ceux qui apres Seruet voudroiẽt rafraischir tels blasfemes, ne doiuent estre escoutez ne tollerez au mõde. Voilà ce qu'il m'en sẽble: dites en vostre aduis.

Confutat. 1.

2.

3.

D. Les escritures du vieil & nouueau testamẽt, montrent tout ouuertemẽt q̃ le S. Esprit est vne vraie personne eternelle & diuine de mesme nature, puissãce, sagesse, & bõté q̃ le Pere & le Fils: ce que Moyse, Iob, & Dauid

4.

Gen. 1. Iob 26. & 33 Ps. 33.

declarent assez, luy attribuant ceſt admirable ouurage de la creation de toutes choſes, en meſme degré qu'au Pere & au Fils. Et toutes les fois qu'ailleurs eſt eſcrit, que Dieu a creé le monde, le meſme ſaint Eſprit eſt auſſi declaré Createur que le Pere & le Fils: parquoy il eſt euident, qu'il eſt Dieu tout-puiſſant.

5. C'eſt luy auſſi qui a inſpiré & illuminé tous les ſaints Prophetes, leur reuelant les ſecrets du ciel, & diuins decrets du ſalut des humains, meſme les a enuoiez & munis d'eloquẽce & hardieſſe telle, que tous aduerſaires remarquoient bien, qu'il parloit par leurs bouches. De ſimples bergers a fait donneurs de loix; d'aſniers, Rois; de paſteurs des champs, Empereurs & profetes; de laboureurs, faiſeurs de miracles; de Vachers, excellens preſcheurs & eſcriuains; de poures peſcheurs de poiſſons, embaſſadeurs de Dieu, & peſcheurs des homes. Il
6. a derechef conuerti les errans, leur donnant vn cœur traictable comme chair, au lieu de cœur endurci comme la pierre: renouuelé les homes, eſcrit les loix de Dieu en leurs entrailles, ſanctifié les pecheurs, effacé les iniquitez, donné grace, pardon & tranquillité aux conſciences. Et qui pourroit faire tout celà, ſinon Dieu tout puiſſant? Il a fait qu'vne Vierge treſſaincte par ſus tout ordre de nature, conceuſt, enfantaſt, nourriſt comme vraye mere, le Fils de Dieu incarné ſans intereſt de ſa virginité. Qui eſt ie ne diray l'home, ains l'Archange,
7. Cherubim, ou Serafim, qui euſt fait celà? En vn momẽt
8. il a apris tous langages aux Apoſtres, & ſans eſtude enſeigné toute eſcriture, verité, & ſapience neceſſaire à leur charge, a par leur miniſtere perſuadé l'euangil au monde, fait miracles incroiables, pardonné les pe-
9. chez, conſolé les ames deſolées, clarifié IESVS CHRIST deuant tous homes, gouuerné & maintenu ſon Egliſe
10. Catholicque en toute verité & gloire, tant contre tous les menſonges des faux profetes, que les fureurs des tirans, que le Diable a mis en campagne pour l'aſſaillir & ruiner. Sont-ce pas euures celeſtes & diuines? Faut-il donc pas, que ce ſainct Eſprit autheur de tout celà, ſoit vray Dieu eternel & tout-puiſſant? Ceux qui y contrediſent, s'eſleuent-ils pas contre Dieu comme geants endiablez, pour lui faire la guerre? Sont-ils pas dignes, que

les crachats des blasfemes, qu'ils vomissent contre les ciels, leur retombent sur leurs faces? M. Si sont pour vray, & ceux qui leur ont ouuert la porte de tant d'erreurs, dignes d'estre abysmés en terre, & engloutis des abysmes infernaux auec Datan & ses complices. Car le Fils de Dieu commandant baptizer au nom du sainct Esprit, aussi bien qu'au nom du Pere, & du sien, le reconoit assez estre totalement vn en nature, puissance, & grace auec eux: & qu'il est aussi bien personne diuine, que le Pere & le Fils. Les saints Apostres le croient & adorent comme vray Dieu, quand ils escriuent, qu'il est vn auec le Pere & le Verbe: qu'il est Dieu, auquel ne faut mentir: qu'il a vne diuine nature & essence: qu'il est l'esprit du Seigneur Dieu, & de son Fils, desquels il procede: car il ne peut proceder chose de Dieu ainsi que cest ESPRIT, qui ne soit de mesme Essence & nature, que Dieu. Tous ces propos aussi monstrent assez qu'il est eternel & sans commencement: ioint qu'aussi est il (comme vous auez prouué) celuy qui a donné par creation commencement à toutes creatures.

11. *S. Matt. 28.*

12. *1. Iob. 5. Act. 5. 2. Petr. 1. 1. Io. & 34. Rom. 8. 1. cor. 2. et 7. Gal. 4.*

D. Si nous sommes les temples du sainct Esprit, & qu'il ne soit licite (comme doctement escrit sainct Augustin) bastir temples qu'au Dieu viuant: est-il pas certain que le sainct Esprit est vray Dieu? Et si la parolle de blasfeme prononcée contre lui, est peché plus enorme (voire selon le Fils de Dieu) sans remission, ne en ce monde, ne en l'autre, qui peut douter, qu'il ne soit vray Dieu, sans dementir IESVS CHRIST? S'il est l'autheur & donateur des vertus Theologales, foy, esperance, & charité: & departist les dons des langages, des miracles, des profeties, des sautez à chacun ainsi qu'il veut, faut-il pas qu'il aye vne maiesté, vertu, & bonté diuine? M. Pour vray, vne pure creature ne sçauroit faire celà.

13. *1. Cor. 6.*

S. Matth. 12.

14. *1. Cor. 13.*

Mais c'est assez discouru de ce point, prouuez qu'il est hypostase ou personne vrayement distincte du Pere & du Fils, & puis ce sera assez de ceste matiere. D. Quant au bapteisme de nostre Seigneur, il s'apparoist en forme de colombe, non par voix comme le Pere, ne en chair comme le Fils, est-il pas euident, qu'il est personne distincte de l'vn & l'autre? Et quand le Fils dit: Ie pritay le Pere, & il vous donnera vn autre consolateur,

Le S. Esprit est vraie hypostase distinct. du pere & du Fils.

1. *S. Matth. 3.*

2. *Io. 14. 15. 16.*

3. l'Esprit de verité, afin qu'à iamais il demeure auec vous Item: Quand le consolateur qui procede du pere, que ie vous enuoieray. Et encore: Il est expedient que ie m'é aille: car si ie ne m'en vay, le cõsolateur ne viẽdra point: & si ie m'en vay, il viendra, pourroit-il plus euidemment prouuer sa distinction personelle? L'appellant autre que soy-mesme, & disant qu'il procede du Pere, manifeste-il pas assez, qu'il est autre en persone, que lesdits Pere & Fils? Saint Iean disant, ils sont trois au ciel,
4. 1. Io. 5. le Pere, le Verbe, & le sainct Esprit: en parle il pas ainsi,
5. S. Matt. 28. que de trois diuerses persones? En la forme de nostre Bapteſme sont-elles pas aussi distinctement nommées & inuocquées de tous Chrestiens?

6. D'auantage, quand les escritures luy attribuent vn
S. Matth. 3. Nom propre & particulier; puis des proprietés singulieres, comme proceder du Pere & du Fils; & auec ce des
Act. 2. offices & apparitions cõme celles du Bapteſme de nostre Seigneur, & de sa venue sur les Apostres en tourbillon de vent, & langues de feu decouppées le iour de la Pentecoste, le distinguent-ils pas assez d'auec le Pere & le Fils? M. Vrayement vos preuues sont si fermes & claires, que i'en reçoy grande edification en mon ame, & accroissement en ma foy. Et vous proteste qu'adorant le S. Esprit, ainsi que vraie & eternelle persone di-
7. Symb. Athan. uine, ie chanteray auec toute l'Eglise Catholicque, *Alia est persona Patris, alia Filij, alia Spiritus sancti. Sed Patris, & Filij, & Spiritus sancti vna est diuinitas, aequalis gloria, coæterna maiestas.*

Des effects diuins & admirables du sainct Esprit enuers les homes.

DOCTEVR.

APRES que les Sectaires ont bien detracté de l'Essence, persone, & maiesté eternelle du benoist sainct Esprit; degradé l'adoration, inuocation, & foy que nous luy deuons: & en fin contredit à sa bonté, prescience, & puissance infinie: ils descendent en fin à calomnier ses

saintes euures, & offices, & diuins effets tachans à luy desrober grande partie de ceux qui luy appartiennent, & lui en attribuer d'autres qui ne luy conuiennent nullement. M. Examinons tout par ordre. D. Ils tiennent en general pour le premier erreur, qui sera le 18. selon le rang tenu en ce Dialogue, que ledit S. Esprit n'a pas tellement iustifié & confirmé en sa grace tous les SS. Apostres le iour de la Pẽtecoste, que par apres ils n'aiẽt souuent commis des pechez mortels & damnables, tant en leurs meurs, qu'en la saincte doctrine de l'Euangil qu'ils preschoient par tout le monde. M. Comme les conuaincrez-vous de tel erreur? D. Par les particulieres accusations & calomnies qu'ils font contre les principaux d'iceux. Puis auſſi que selon la Caluinicquerie, il n'est point de pechez veniels, ains tous sont mortels & damnables; s'ensuit-il pas, que les chargeans de quelques offences, ils les accusent d'auoir depuis ce iour là, commis force pechez dãnables & mortels? M. Celà est tout euident. Mais recités donc fidelement leurs accusations particulieres, si vous voulez estre creu.

D. L'heresiarche s'acharnant contre le premier des Apostres, S. Pierre, tout d'vn coup l'accuse de plusieurs crimes. Le premier, qu'en la dissimulation de laquelle il vsa prudemment en Antioche, pour vnir en mesme foi & Eglise les Iuifs & les Gentils, s'accommodant vn peu à l'imbecillité des vns & des autres, *il commettoit vn scandale tres-pernicieux*. M. Le Seigneur à maudit l'home par lequel vient scãdale: & arresté qu'il luy vaudroit mieux qu'on luy pendist vne meule d'asne au col, & qu'il fust plongé au profond de la mer: parquoy c'est charger ce S. Apostre de grosses coulpes, maledictions, & supplices. Vous contez celà pour le dix-neufiesme erreur: quel est le vingtiesme?

Cal. sur le 2. c. aux Gal.

S. Matth. 18. S. Marc 9. S. Luc 17.

D. Il dit, *que par le mesme Apostre l'Eglise estoit diuisée*. Or diuiser l'Eglise est crime de Schismatiques, estimé par Eusebe, *Optat*, & S. Augustin plus pernicieux & dãnable, que tout meurdre, sacrilege, adultere, auarice, gourmandise, &c. par ce que Dieu a plus rigoureusemẽt puni Dathan, Coré & Abyron schismatiques, qu'il n'a Cain fratricide, les geans sacrileges, les Iuifs idolatres,

Euseb. lib. 6. hist. ca. 34. li. 1. cont. Parmen. lib. 2. de baptis. ca. 6.

L. de vnitate Eccles. Epist. ad Damasum.

& Dauid aiant commis adultere & homicide. S. Cyprien & saint Ierosme estiment aussi les Schismatiques estre plus malheureux, que les Iuifs qui crucifierent Iesus Christ, veu que ceux cy ne voulurent onc diuiser sa robbe sans couslure, & les Schismatiques deschirent cruellement son corps mystic, qui est l'Eglise Catholicque.

L'erreur 21. consiste en ce qu'il accuse le mesme Apostre, *d'auoir mis en danger la liberté Chrestienne, en mangeant auec les Gentils.* M. Et quoy? Il estime donc la liberté Chrestienne, & le royaume de Dieu, consister en boire, manger, & farcir son vẽtre? Est-ce pas nous faindre vn paradis à la Cerinthienne, Maometane, & Epicurienne?

D. Pour le 22. erreur, il le charge, *qu'il ensevelissoit la grace de Christ.* M. Et c'eust esté encor plus grand crime que quand il le renia trois fois! veu qu'à ce faire fut incité par crainte de mort, & conuersant pour vn temps auec les Gentils, puis s'en retirant, il estoit en pleine liberté. Qu'adioute-il au vingt-troisiesme?

D. *Qu'il deroguoit à la doctrine de S. Paul.* M. Il luy impose meschamment. Cat se mesme sainct Paul conuersoit, beuuoit & mangeoit encor plus que luy auec les Gentils, se vantant d'estre leur Apostre, & de s'estre fait aux Iuifs comme Iuif: & à ceux qui estoient sans loy, comme s'il eust esté sans loy, afin de les gaigner & sauuer tous. Plus, le S. Esprit conioignoit les cœurs, ames, pensées, & predications de ces diuins organes de telle liaison, que sans dissensions & contrarietez en doctrine, ils estoient comme dit l'escriture, vn cœur, & vne ame.

Gal. 2.
1. Tim. 2.
1. Cor. 9.
Act. 4.

D. Il le calomnie en 24. lieu, *qu'il se soucioit plus de complaire aux Iuifs, que d'edifier.* M. Il renie donc que ledict Apostre fust lors seruiteur de Christ, considere ce qu'est escrit: Si ie plaisoie encor aux homes, ie ne serois point seruiteur de Christ. Poursuiuez.

Gal. 1.

D. Il dit apres, *qu'il faisoit chose pernicieuse & dommageable à l'Eglise, dechassant les Gentils de la communion d'icelle, sinon qu'en renonçant à la liberté de l'Euangil, ils se soumissent au ioug de la loy.* M. Voilà vne damnable imposture. Car le mesme Apostre apres auoir esté admonesté par vne vision celeste, franchement s'en alla chez Cornile Centenier,

Act. 10.

tenier, Gentil, le catechisa, baptiza, & receut à la communion de l'Eglise, auec toute sa famille, sans les assuiettir au ioug de la loy.

D. Pour le vingt-sixesme erreur hugnotie, l'heresiarche amoncelant encor force calomnies & iniures contre ce souuerain pasteur de l'Eglise, sous Iesus Christ, escrit: *qu'il forçoit les consciences des fideles, leur imposoit necessité de garder les ceremonies de la loy, ensevelissoit la doctrine de la liberté, par vn fard defiguroit l'euangil, n'auoit nul esgard à la doctrine, se soumettoit par trop à plaire aux Iuifs, mettoit la pureté de l'euangil en danger d'estre contaminée par leur leuain, pechoit lourdement en ce qu'il contraignoit les Gentils à iudaizer, leur imposoit condition des raisonnable, &c.* Que vous semble de ce maistre Iean? M. Vrayement ie croy qu'il estoit si gros d'iniures, qu'il fust creué comme vn Iudas ou Arrius, s'il n'eust vomi toutes ces maledictions là, contre ce sainct Apostre. Et ne m'estonneray desormais, quand i'oiray luy & les siens en debacquer tant contre les Papes, Cardinaux, Euesques, &c. consideré qu'il n'espargnent ce souuerain & tres-saint Apostre du Fils de Dieu. D. Mais le chargent ils donc pas de n'auoir point esté confirmé en grace par le S. Esprit, qui luy fust donné le iour de la Pentecoste: ains auoir depuis commis force pechez mortels & damnables, tant és meurs, qu'en la doctrine? M. Celà est tout manifeste. Et outre, puis qu'il accoustre ainsi cetuy cy, qu'ailleurs il confesse auoir esté le premier de tous, & eslite de tout le troupeau du Seigneur, qu'il ne pardonne à tout le reste. D. Il continue ses coups contre S. Iacques, surnõmé frere de nostre Seigneur, premier Euesque de Ierusalem, & iugé par S. Paul l'vne des colõnés de toute l'Eglise. M. Et qu'en dit-il? D. *Que luy & tout son clergé est tombé en vne sotte indulgence par trop grand amour de sa gent, gardans trop long tẽps les ceremonies de la loy, auec vn vicieux zele adherans és superstitions, approuuans des vœus superstitieux, & enueloppans S. Paul en mesmes fautes.* M. Supposé ce qu'ils disẽt ailleurs, tous pechez étre mortels, & dignes du feu eternel, il est manifeste qu'ils accusent & condãnent tout ce sacré senat d'homes apostolicques, d'auoir esté gens damnables & pernicieux. D. Ie mettray celà pour leur 27. erreur.

Cal. & Mar-lor. sur le 21. des Actes.

M. Et où penſez vous eſtre le vingt-huitieſme? D. Où ils accuſent S. Iean nepueu de la Vierge, couſin & bien aimé du Redẽpteur, Apoſtre, Euãgeliſte, Profete, Martyr, & Vierge, du crime d'Idololatrie, pour auoir voulu honorer vn S. Ange qui lui auoit eſté enuoié du ciel, pour lui manifeſter par pluſieurs diuines reuelatiõs, quel deuoit eſtre ſur terre le cours de l'Egliſe Chreſtienne. M. Et qui ſont les accuſateurs? D. Henri Bullinger, que vos Geneueaux ont tourné & imprimé en François à Geneue: puis ce pendu Marlorat en ſes Rhapſodies, qu'il appele, expoſition vniuerſelle de vos Egliſes; eſtimans ce ſaint home auoir autant offencé en ce fait, que firent S. Pierre en reniant ſon maiſtre, & S. Thomas ne voulant croire ſa reſurrection.

Conc. 84. in Apoc.

In Apoc. c. 19. & 22.

Bullinger. Ils continuent le 29. au meſme endroit, adiouſtãs: *Neceſſe eſt dicamus eum apoſtaſia peccaſſe, &c.* Le chargeant nõ ſeulemẽt d'erreur, mais dũ malheureux crime d'apoſtaſie. M. Voilà de malheureuſes & diaboliques calomnies. I'eſtime pour vray, q̃ Satan a ſuſcité tels homes ſur terre pour rendre ſuſpect tout le ſacré euãgil du Seigneur Ieſus Chriſt, voire renuerſer & abolir tout ce qui y eſt contenu, quand il s'efforce perſuader au monde par ſes organes, les autheurs, eſcriuains, & predicateurs d'icelui auoir eſté tant impaifaits & miſerables. Toutesfois i'eſtime que pour le moins, ils ont ſi grande reuerẽce à S. Paul, duquel ils ſe vantent à pleine gorge, qu'ils ne parlent point mal de lui, ains reuerent & honorent excellẽment le Chriſt qui viuoit & parloit en luy. D. Voſtre grande preudhomie vous trõpe: car c'eſt celui qu'ils accuſent, deshonorẽt, & deſchirẽt encor plus malheureuſement par leurs maledictions & erreurs. M. Ha ie ne le croy pas. D. Ie vous le mõſtre euidẽment. En voſtre ſuſdite expoſitiõ vniuerſelle ramaſſée par Marlorat, & ja par deux fois imprimée à Geneue, vos Miniſtres y eſcriuent ces propos de S. Paul, voire apres ſa conuerſion: *Vixit aliquando quaſi ſecurus, Epicureus, maximus Dei contemptor, profanus, abhorrens à ſpiritualibus & cœleſtibus, carni prorſus deditus, &c.* Que vous en ſẽble? Eſt-ce la reuerer & honorer les dõs de Dieu qui eſtoient en lui? M. Nõ, mais les deshonorer & blaſphemer plus miſerablemẽt, q̃ n'oſerẽt onc faire les meſmes Diables, qui eſtoiẽt cõ-

Galat. 1. 2. Cor. 13.

In cap. 9. ad Rom. v. 9. 10. 14.

trains ou de dire, qu'il estoit vn vray seruiteur de Dieu, ou bien fuir des corps humains, voire à l'applicatiõ des couurechefs & demi ceints qui auoient touché à son corps. D. Ie pourrois faire de tels propos ennumeration de plusieurs erreurs de la Secte : mais ie suis content ne conter le tout que pour vn, & ce sera le trentiesme de ce Dialogue. *Act. 16. et 19.*

Ils accroissent encor leurs erreurs, inuentans force calomnies, & reprenans souuẽt tous les quatre Euangelistes, cõme si le S. Esprit ne leur auoit touſiours assisté en nous dressant toute l'histoire du Fils de Dieu incarné. M. Est il possible? D. Mais de fait, car ils condãnent premierement S. Matthieu, *d'auoir souuent cité mal à propos, & contre leur propre & naiue intelligence, les sentences des anciens Prophetes.* Caluin l'accuse de ce crime en son Harm. Sur S. Matth. 2. v, 15. Cap. 4. v 13. Cap. 8. v. 17. Cap. 27. v. 9. Et ie mets celà pour vn trente-vniesme erreur.

M. Que dit-il contre S. Marc? D. Il l'appelle *home inconstant, perfide, deloyal, apostat, violateur & deserteur d'vne sainte vocation.* Les propres mots Latins, recitez par vostre Marlorat sont: *Certè longè grauius erat Ioannis Marci peccatum, quàm vulgò putetur. Vocationis suæ desertor erat & apostata. Nec verò infirmitas perfidiam excusat, qua violata fuerat vocationis sanctitas. A suo munere turpiter exciderat sua culpa.* M. Vraiement S. Pierre en parle bien plus doucement & honorablement, l'appellãt son Fils: Puis, le prenant en sa compagnie, le faisant son auditeur à Rome, & finalement approuuant tout l'euangil qu'il auoit escrit, comme doctrine du mesme S. Esprit. Si fait aussi S. Paul, le recommãdant aux Colossiens: puis commandãt à Timothée le prendre & amener auec luy, comme vn home fort vtile & necessaire au ministere de l'euangil. D. Ie tiens ces propos susdits pour le 32. erreur Caluinic contre le S. Esprit & ses œuures. *In Act. c. 15. vers. 40.* *1. Petr. 5.* *Euseb. lib. 3. hist. cap. 3.* *Coloss. 4.* *2. Tim. 4.*

M. Et ce rigoureux Caton trouue-il quelque chose à redire en S. Luc, si fidele compaignon de S. Paul: & home si docte & versé en la langue Grecque? D. Il escrit de luy: *Hæc sententia, Vos estis sal terræ. &c. quasi ex abrupto ponitur apud Lucã.* Puis il le censure encore de ceste sentẽce, *Nõ est discipulus supra magistrũ, Lucas sententiã hanc quasi inter alios sermones ex abrupto prolatã, absq; contextu refert.* *In c. 5. Matt. vers. 13.* *In 6. cap. Luc vers. 40.*

M. Et pardonne-il point à S. Iean? D. Encore moins, comme vous auez entendu cy dessus. Et quand il parle de l'euãgil qu'il a écrit, il baille tels ignominieux arrests de son thitone Geneuois: *L'euangeliste (S. Iean) nomme improprement foy, ce qui estoit seulement vne preparation à la foy.* Et par apres: *quand à ce mot de croire, l'Euangeliste en a impropremẽt vsé, pour cognoistre.* Ie nombre cela pour vn 34. erreur contre le S. Esprit, & ses diuins offices & effets enuers les homes. Or ie vous demande, ces quinze pechés & erreurs desquels ils accusent & condamnent les principaux Apostres & Euangelistes, sont ce pas à leurs iugemens fautes mortelles, damnables, & dignes de la gehenne eternelle? M. Ouy, consideré qu'ils ne veulent iamais confesser qu'il en soit aucunes veniales. D. Ay-ie donc pas assez euidemment prouué, l'accusation generale, assauoir, que vos Sectaires renient le S. Esprit auoir tellement iustifié & confirmé en grace les SS. Apostres & Euangelistes le iour de la Pentecoste, que depuis ils n'ayent peché mortellement ou en leurs meurs, ou en leur doctrine? M. Home ne le pourroit nier. Parquoy il reste maintenant confuter tels erreurs, & prouuer tout le contraire.

Sur S. Iean c. 8. & 17.

Confutatiõs. 1. D. C'est vn grand preiugé contre Caluin & les siens, qu'en faisant tant d'iniures, & imposant tant de crimes aux SS. Apostres, ils sont disciples & imitateurs de tous ces faux apostres & faux freres, qui s'esleuoiẽt contre S. Paul, & detractoient de son rang, saincteté, authorité, & doctrine: comme souuent il s'en plaint à Dieu & au mõde, les appellant, ouuriers cauteleux, desguisez en Apostres de Iesus Christ & Ministres de iustice, cõme Satan se desguise en ange de lumiere. S. Pierre aussi & S. Iude en leurs Catholiques, les despaignẽt de leurs viues couleurs, les nõmans, fõtaines sãs eau, nuées demenées par tourbillons de vents, arrogans, insolens, sectateurs des concupiscences de la chair, serfs de corruptiõ, chiens retournans à leur vomissemẽt, porcs se veautrãs en bourbiers, gẽs sans pieté, mesprisans la seigneurie, & blasmãs les homes cõstituez en dignités & degrés honorables. M. Celà est biẽ accõpli en Bullinger, Marlorat & Caluin quand ils escument tant d'iniures cõtre S. Pierre, S. Paul, S. Iacques, S. Iean, & autres Euangelistes, constituez de

2. *Cor.* 11.

2. *Petr.* 2. *Iud.* 1.

Dieu en dignités les plus ſublimes & excellentes du monde. 2.

Secondement les Sectaires en ces calõnies & maledictions ne different que peu ou point des anciens Payẽs & idolatres, qui par grand iniure impoſoient mille crimes auſdits S S. Apoſtres, pour auoir couuerture de les perſecuter à mort. Ils enſuiuent auſſi ces vieils renegats Celſe, Porphyre, Lucien, Peregrin, Iulien, &c: qui pour iuſtifier leurs apoſtaſies chargeoient l'innocẽce de noſtre Seigneur & la pieté de ſes Apoſtres & diſciples de toutes ſortes de vilennies & impoſtures. Ils ſe declarent pareillement vrais eſcoliers & diſciples de Simon magicien, Carpocras, Menander, Marcion, Manichée, &c. accuſans leſdits Apoſtres de beaucoup de pechés tant és meurs qu'en la doctrine, afin d'en degouſter les homes, & les attirer à ſuiure les hereſies qu'ils inuentoient & preſchoient cõme la pure verité & parolle du Seigneur. Finalement, ouurans ainſi leurs gueules cõtre les ſaints Euãgeliſtes & Apoſtres, ils ſe monſtrẽt vrais Miniſtres de la beſte Antichriſtiéne, de laquelle il eſt eſcrit: qu'elle ouuroit ſa gueule de lion, & proferoit grandes choſes & blaſphemes contre Dieu, & ſon tabernacle, & ceux qui habitent au ciel: & ſonnent en fin la trompette, pour r'allier ſous leurs enſeignes tous Libertins, & Atheiſtes, afin de recommencer guerre ouuerte contre toute la doctrine Apoſtolicque. 3. *Voiés les Apologz. des anciẽs* 4. *Iren. l. 1. c. 26. & 34. & l. 3. c. 1. 2. 13. Epiphan. Theodoret.* 5. *Apoc. 13.* 6.

M. Celà n'eſt que trop vray. Car depuis que ces beaux Reformeurs ont deſploié leur Antiflam, les maudits Libertins ont leué leurs cornes ſi impudemment contre les ſaints Apoſtres & Euãgeliſtes, qu'vn ſeul d'iceux n'a eſté ſãs ſentir leurs dãnables brocards & iniures. Caluin meſme s'en plaint, recitant qu'ils appellent S. Paul, vaiſſeau rõpu & briſé: S. Iean, ieune follet: S. Pierre, renieur de Dieu: S. Matth. vieil vſurier, &c. nõmant pour leurs autheurs, Coppin de l'Iſle, Quintin de Picardie, Bertrãd de Moletrins, Claude Perſeual, Anthoine Pocquin, qu'il dit auoir veu à Geneue. D. Et ça eſté là, que du Diable, & nom de Dieu, ils ont apprins toutes ces iniures diaboliques cõtre le S. Eſprit docteur & ſanctificateur des S S. Apoſtres & Euangeliſtes. C'a eſté aux preſches & liures Caluiniques, qu'ils ont puiſé toutes ces vilennies & ma- *Inſtruct. adu. Libert. cap 3. & 4.*

& organes. C'a eſté en ceſte eſcolle de peſtiléce, & chaire des moqueurs, qu'ils ont apprins les Sataniques railleries & brocards, deſquels ils ſe plaiſantent, entre les mõdains, pour en fin tourner toute noſtre ſainte foy & apoſtolique doctrine en riſée & moquerie. M. De fait, les iniures & reproches cy deſſus alleguées de Caluin contre S. Pierre & S. Iacque, de Bullinger contre S. Ieã, de Marlorat contre S. Paul, & d'autres Miniſtres contre les quatre Euangeliſtes, ſont beaucoup plus outrageuſes & contumelieuſes, que les gauſſeries ſatyriques des Libertins: & m'eſt bien aduis, que tels inconueniens doiuent ſeruir de ſuffiſantes confutations & reprobations des ſuſdicts erreurs, à tous homes de bon & ſain iugemẽt. Car ſi ceux qui par indignatiõ diſent RACHA, ou fol à leur frere Chreſtiẽ, ſont dignes de iugemẽt, voire de la gehẽne du feu, quelle punition eſt deuë à ceux qui diſent ſi atroces contumelies aux peres ſpirituels & paſteurs de toute l'Egliſe? Iamais Dathan, Coré, Abyrõ & autres ſchiſmatiques n'en dirent tant à Moyſe, & Aaron: ne les Cinquanteniers à Elie, ne les enfans de Bethel à Eliſée, pour eſtre punis de mort exemplaire, que font ces braues Reformeurs aux plus fideles ſeruiteurs que Dieu iamais ait eu en ce monde. Et n'euſſe onc peuſé qu'homes ſe vantans ſi thraſoniquement d'eſtre Miniſtres de Chriſt, euſſent tant indignement parlé des premiers predicateurs & aſſerteurs de la doctrine Chreſtienne Ie me contente de ce propos.

S. *Matth.* 12.

Num. 16.

4. *Reg.* 1.

4. *Reg.* 2.

D. Si eſt-il expedient d'enfoncer plus auant, & prouuer par expreſſes parolles de Dieu, & conſentement de l'antiquité, que leſdits ſaincts Apoſtres depuis leur cõfirmation en grace ont tellement eſté aſſiſtés du benoiſt ſaint Eſprit, qu'il ne les a depuis permis pecher mortellement ny és bonnes meurs, ny en ſaine doctrine. Pour le premier, auez-vous pas prins garde à ceſte promeſſe du Fils de Dieu à ſeſdits Apoſtres: Ie prieray le Pere, & il vous donnera vn autre cõſolateur, pour demeurer auec vous eternellement, l'Eſprit de verité, q̃ le monde ne peut receuoir, pour ce qu'il ne le void point & ne le cognoiſt: mais vous le cognoiſſez, car il demeure auec vous, & ſera en vous? M. Pour vray elle

7.

Io. 14.

eſt remarquable & magnificque : car il ne leur promet l'aſſiſtence de ce ſainct Eſprit pour vne iournee, ſemaine, ou annee ſeulement : ains pour toute leur vie & à iamais. Il eſt donc autant certain qu'ils ont touſiours eu le S. Eſprit habitant en leurs ames, ſanctifiant leurs conſcieuces, gouuernant leurs meurs, & conduiſant toutes leurs predications & ſainctes eſcritures, qu'il eſt vray & indubitable, que le Seigneur Ieſus Chriſt ne peut mentir en ſes parolles, ne tromper en ſes promeſſes. D. Or il eſt auſſi manifeſte, que pechez mortels & damnables erreurs ne peuuent non plus conſiſter auec le S. Eſprit, que tenebres auec lumiere, Belial auec Ieſus Chriſt, enfer auec paradis : parquoy quiconque accuſe & charge ces ſaincts homes de fautes damnables depuis leur confirmation, accuſe le Fils de Dieu de menſonge, & fait vn meſlange impoſſible de peché & grace diuine, & de Satan auec l'eſprit diuin.

M. Mais s'ils enſeueliſſoyent la grace de Chriſt, comme ce maiſtre Huguenaut leur impoſe, à quel droict les euſt il eſtimez & appellez non ſeruiteurs, ains ſes bons amis? Eſt-ce faict ie ne dy d'amy, mais ſeulement de bon ſeruiteur, d'enſeuelir la gloire de ſon maiſtre, ainſi qu'ils les accuſent auoir faict ? S'ils euſſent deſchiré l'Egliſe y faiſant choſes pernicieuſes, euſſent ils pas pluſtoſt faict euures de loups, qu'offices de paſteurs en icelle ? Le loup (dict le Seigneur) rauit & eſpart les ouailles. Comment euſſent forcé les conſciences de renoncer à la liberté de l'euangil, ceux qui ont enduré tant de liens, tant de priſons, tant de flagellations, tant de couteaux, de croix, de feux, de beſtes ſauuages, & de morts cruelles pour l'enſeigner, planter, & maintenir par tout le monde ? Comment euſſent defiguré l'euangil, ceux qui l'ont heureuſement annoncé par toute la terre, & confirmé par miracles infinis ? Comment ceux la euſſent ils eu plus de ſoin de plaire aux homes, qu'à Dieu (ce que Caluin impoſe à ſainct Pierre) qui auoyent laiſſé peres, meres, ſeurs, freres, femmes, enfans, maiſons, nauire, filez, voyre eux-meſmes, pour le ſuyure ? Qui pour defendre ſa gloire, eſtoyent ainſi que brebis entre les loups,

8. *Io.* 15.

Io. 10.

Mar. 16. *Act.* 1. *Rom.* 10.

Matth. 19.

Matt. 10. *Rom.* 8. *Io.*14. 1.*Cor.*4. *Act.*4.& 5. 9. ouailles de la boucherie, hais de tous homes pour ſon nom, reputez comme les ballieures de ce monde, & faits ſpectacle au mõde, & aux Anges & aux homes. Qui diſoyent aux Tirans, nous obeirons plus toſt à Dieu, qu'aux homes? Qui s'eſiouiſſoyent de ſouffrir opprobres pour ſon nom?

Matt. 5. *Io.*13. & 21. *Io.*19. D. Comment auſſi fuſt tombé és tenebres de ſuperſtitiõ, d'apoſtaſie, & d'idololatrie S. Iean lumiere du monde, ſel de la terre, & diſciple tant fauory & aymé de Ieſus, qu'il s'eſt repoſé ſur ſa poictrine, y puiſant les reuelations des ſecrets celeſtes? Celuy qui aſſiſta tant conſtamment à la paſſion du Fils, & print la mere en ſa charge? Celuy qui pour abolir toutes ſuperſtitions & idololatries d'entre les homes, & y planter la vraye cognoiſſance & adoration du Dieu viuant, a eſté bouilli dans l'huile, empoiſonné, banny, & expoſé à tant de genres de morts? Celuy qui entre les figures denotantes les Euangeliſtes, eſt comparé à l'aigle pour ſes ſublimes reuelations, contemplations celeſtes, & diuines ſentences? Celuy qui par commun accord de toute l'Egliſe, eſt par excellence appelé, Le Theologien?

*Tertull. lib. præſcript. Metaphraſtes. Ezech.*1. *Apoc.* 4.

10. *Act.*9. 1.*Tim.*2. *Gal.*2. 2.*Cor.*13. *Philip.*1. 2.*Cor.* 4. 2.*Cor.*12. *Gal.*1. 1.*Cor* 9. *Gal.*6. *Philip.*3. Mais qui eſt le Chreſtien qui n'abhorrera de tout ſon cœur les extremes iniures qu'ils font à ce vaiſſeau d'eſlection, ce Docteur des gentils, trompette euangelique, auquel Ieſus Chriſt viuoit & parloit? Quel ſacrilege penſez vous qu'ils commettent, l'appellant Epicurien? Luy impoſant, qu'il eſtoit home profane, & & treſgrand contempteur de Dieu? Luy par la vie & mort duquel, il a eſté, eſt encor, & ſera à tout iamais glorifié par tout le monde? Luy, qui à chacune heure a eſté liuré à mort, & comme ſacrifié, pour le ſeruir & adorer? Eſt-ce pas vne fureur du tout enragee, eſcrire que ceſtuy là abhorroit les choſes ſpirituelles & celeſtes, qui auoit eſté rauy iuſques au troiſieſme ciel, au paradis de Dieu, & ouy tels ſecrets, qu'il n'eſt permis à homme de dire? Cetuy-là, qui n'a apprins l'euangil d'homme du monde, ains par reuelation de Ieſus Chriſt? Cetuy-là eſtre du tout addonné à la chair, qui aſſiduellement chaſtioit ſon corps & le rengeoit en ſeruitude? Auquel le monde eſtoit crucifié, & luy pareillement au monde? Qui auoit ſa conuerſation és

ciels? Cetuy là qui estoit asseuré, que ne mort, ne vie, ny anges, ne principautez, ne puissances, ne choses presentes, ne choses à-venir, ne hautesse, ne profondeur, n'aucune creature, ne le pouuoir separer de l'amour de Dieu? *Rom. 8.*

Est-ce pas aussi rendre tout le S. Euangil suspect & douteux, qu'appeler les Euangelistes hõmes inconstãs, desloiaux, infideles, apostats, & corrupteurs des sainctes proferies? M. Il me semble plustost que c'est vn si detestable blaspheme contre le S. Esprit qui parloit & escriuoit par iceux, qu'il doit plustost estre puny & vengé par les supplices des magistrats, que confuté par les disputes des Theologiens. D Blaspheme à bon droict le nommez vous, car telles iniures sont droictement contre l'eternel Fils de Dieu, qui leur a dit: Qui vous oit, il m'oit: & qui vous reiette, me reiette: & qui me reiette, reiette celuy qui m'a enuoyé. Et de rechef: Qui vous reçoit, me reçoit. Ie vous enuoye comme le Pere m'a enuoyé. Ie vous donneray bouche & sapience à laquelle ne pourront resister vos ennemis. Ce n'estes vous point qui parlez, mais l'esprit de mon Pere, qui parle en vous. Par ainsi vos maistres Sectaires ne peuuent arguer & condamner tous ces organes du sainct Esprit, secretaires du Fils, & ambassadeurs du Pere, que quant & quant ils ne reprennent & condamnent le mesme Dieu viuant qui les a choisis, inspirez, & authorisez. M. Il n'y a pas de faute que les iniures faictes aux ambassadeurs des princes redondent contre leurs maistres desquels ils representent les persones: & par ainsi toutes les calomnies de Caluin contre sainct Matthieu, iniures contre sainct Marc, accusations de sainct Luc, & reprehensions de sainct Iean, sont autant de contumelies faictes au Fils de Dieu leur maistre. 11. *Luc 10.* *Mat. 10.* *Io. 20.* *Math. 10.* *Mar. 13.*

D. Par sur tout cecy, quiconque meditera bien aux feruentes & affectueuses prieres, que ce mesme Redempteur fist pour eux peu deuant sa mort, iamais ne les accusera de pechez damnables en leurs mœurs, ne d'aucunes fautes en la doctrine, depuis qu'ils ont vne fois esté confirmez en grace & verité. Pere (disoit-il) 12. *Io. 17.*

Ie te prie pour ceux que tu m'as donnez, car ils sont tiens. Pere sainct garde les en ton nom, afin qu'ils soyent vn ainsi que nous. Ie ne prie point que tu les ostes du monde, mais que tu les gardes du mal. Sanctifie les par ta verité. Comme tu m'as enuoyé au monde, ie les ay aussi enuoyez au monde. Et pour eux ie me sanctifie moy-mesme, afin qu'eux aussi soyent sanctifiez en verité. Ie suis en eux, & toy en moy, afin qu'ils soyent consommez en vn, & que tout le monde cognoisse que tu m'as enuoyé, & que tu les aymes ainsi que tu m'as aymé. M. O que voylà d'affectueuses & diuines prieres. Ie ne doute point; que ce Pere celeste n'aye exaucé l'oraison de son Fils, veu qu'il dict ailleurs, Ie sçay bien, Pere, que tu m'exauces tousiours: & sainct Paul escrit, Il a esté exaucé pour sa reuerence: & par ainsi, que les Apostres par l'arriuee sollennelle du sainct Esprit en eux, n'ayent esté tousiours maintenus en la sauuegarde du Pere, preseruez des pechez mortels, sanctifiez en toute verité, continuellement aymez de Dieu, & vnis ensemble en mesme esprit, foy, & doctrine. Par ainsi que nostre Reformeur faict vne atroce iniure à ceste saincte oraison du Seigneur Iesus, quand il dit, que sainct Pierre a derogué à la doctrine de S. Paul, ou qu'aucun d'iceux aye tailly mortellement, depuis qu'ils receurent le S. Esprit en signes visibles, & abondance nompareille.

Io. 11.

Heb. 5.

D. Vous adioustez bien sagement, Depuis qu'ils le receurent en signes visibles & abondance nompareille, car au parauant ils auoyent tous lourdement offensé, comme S. Pierre en reniant son maistre, S. Thomas ne voulant croire qu'il fust ressuscité, & tousauec vn grãd scandale l'abandonnans au iardin des oliuiers. *Nondum inerat Apostolis*, escrit S. Cyril, *ne cadere possent: quod postea superiore virtute roborati, id est, Spiritus sancti gratia muniti, habuerũt.* Ils n'estoyẽt pas encor munis de la vertu d'ẽhaut, c'est à dire, de la grace du S. Esprit, qui les preseruast de tõber, ce q̃ depuis ils ont receu. Aussi leur auoit dit le maistre: Demeurez en la ville de Ierusalẽ, iusques à tant que soyez vestus de vertu d'enhaut. Et ailleurs: Vous serez baptisez du S. Esprit, deuant peu de iours. La promesse fut accomplie entierement le iour de la

13.

L. 9. in Io. cap. 29.

Luc 24. *Act.* 1.

sacrée Pentecoste, quand estans tous assemblez en vn mesme lieu, se fist vn son du ciel, comme d'vn vẽt soufflant en vehemence, & rempliſſant toute la maison où ils estoyent assis. Et leurs apparurent des lãgues departies comme de feu, & se posa sur vn chacun d'eux. Et tous furent remplis du S. Esprit, & commencerent à parler estranges langages les choses magnifiques de Dieu, ainsi que l'Esprit leur donnoit à parler. Ils auoyẽt bien au parauant receu quelques dons du mesme S. Esprit en leur circoncision, bateſme, premiere miſſion, & quand nostre Seigneur soufflant en eux auoit dit: Prenez le S. Esprit, &c. Mais à ceste fois ils l'ont reçeu en telle plenitude & largesse de ses graces, qu'ils en ont esté tous remplis, sanctifiez, & regenerez en homes du tout spirituels, celestes, & impeccables Et comment aussi euſſent peu compatir quelques pechez damnables, auec telle abondance de graces? Comment Satan prince de tous vices, euſt-il trouué place entre tant de vertus celestes? Euſt il par ses ruses secretes, ou forces ouuertes, banny le S. Esprit de ces sacrez temples & tabernacles? Euſt-il par son mensonge diabolic, renuersé toutes les susdites promesses diuines? M. Il n'est pas possible. Ne mesme aussi vray semblable, que ce petit troupeau d'homes, qui en sa petiteſſe surmontoit la hauteſſe du monde, sanctifiez & enuoyez pour annoncer le salut à toutes gens de la terre, leur offrir & appliquer la remiſſion des pechez, & les retirer de la seruitude du diable, ayent esté corrompus & deprauez de tant d'horribles & diuers crimes que nos Geneuains les accuſent. Ie croy pluſtoſt qu'en toutes leurs tentations & difficultez inuocquans Dieu, on leur respondoit, *Sufficit tibi gratia mea.* La grace donc singuliere les preuenoit, les accompaignoit, & iamais ne les abandonnoit: par ainsi ils ne se laiſſoyent vaincre aux tẽtations, fuſſent du mõde, de la chair, ou du diable. Et de ce dit l'vn pour tous: En toutes ces choses nous sommes pluſque vainqueurs, par celuy qui nous a aymez. Et de rechef: Que l'home nous estime ainsi que seruiteurs de Ieſus Christ, & dispensateurs des mysteres de Dieu. Et encor: Nous sommes ambaſſadeurs pour Ieſus Christ, comme si Dieu exhortoit par nous. Parquoy, pour en brief conclure tout ce propos, il ne nous faut autre-

Luc 10.

Io. 20.

15.

Rom. 8.

1. Cor. 3. 4. & 6.

2. Cor. 5.

Epheſ. 6.

ment penſer de leurs meurs, ſinon que de parfaicts imitateurs de Ieſus Chriſt: ne de leur doctrine autrement que de la vraye, viue & pure parolle de Dieu. Et quiconque en iugera autrement, me ſera comme payen & publicain.

De la vertu & efficace que communique le S. Eſprit tant à la parolle de Dieu, qu'aux ſaincts Sacremens de l'egliſe Chreſtienne: contre les 35. & 36. erreurs.

DOCTEVR.

VOSTRE Spectable & ſecõd pontife Beze en peu de lignes comprent encor deux vilains erreurs cõtre l'efficace & vertu du S. Eſprit, reniant qu'il en communique aucune, où à la parolle de Dieu, ou és SS. Sacremens inſtituez par ſon Fils en ſon Egliſe. Ses propos ſont: *Le S. Eſprit ſe ſert tellement de la Parolle, & des Sacremens, qu'il ne leur communique point ſa vertu.* Et de rechef: *Le S. Eſprit ſe ſert de deux moyens ordinaires, ſans toutesfois leur communiquer ſa vertu, mais en beſoignant par iceux, pour creer en nous la foy, c'eſt à ſçauoir, la Parolle de Dieu & de ſes Sacremens.* Quel eſt voſtre aduis du premier poinct? Dites en toute liberté de conſcience, comme les edicts vous permettent.

Confeſſ. p. 4. art. 4. & 34.

Confut. 1.

M. Iamais le Spectable ne ſe contrediſt plus apertement, qu'il fait en ce propos. Car contrefaiſant l'habile Chirurgien, il eſcrit au precedent: *Le S. Eſprit par la predication de l'euangil guerit la playe, que la predication de la loy a deſcouuerte, crée en nous le don de foy, &c.* Si par la parolle il gueriſt, voire meſme crée la foy, il luy cõmunique quelque vertu ſecrete & admirable de guerir & creer, autrement tels moyẽs ſeroient ſuperflus & vains. Comme quand il nous illumine par le ſoleil, eſchauffe

Act. 28.

par le feu, trempe par l'eaue, nourrit par le pain, abbreuue par le vin, il leur donne & communique vne force & vertu propre à tels effects: auſſi donc quand il nous gueriſt, & crée foy en nous par la predication de l'euangil, il luy donne efficace de ce faire.

Mais pour tout en vn mot confondre ce premier erreur, & prouuet au contraire, que le S. Eſprit communique vne admirable vertu à la parolle de Dieu, ie ne voudrois que dire à Beze ce que le Seigneur Ieſus diſt au Diable: *Vade retro Satana, quia non in ſolo pane viuit homo, ſed in omni verbo, quod procedit de ore Dei.* Si donc ceſte parolle de Dieu donne vie aux homes, l'eſprit diuin luy communique magnifiquement ſa vertu. Or le meſme Dieu nous aſſeure, que les Profetes, & bons Predicateurs de ſa parolle ſont comme ſa bouche, & ſes organes, par leſquels il nous declare ſes volontez. Iſaye ayant preſché, ne craint de dire, la bouche de Dieu a parlé. Auſſi Dieu luy auoit dit, comme à Ieremie: I'ay mis mes parolles en ta bouche. Puis, le meſme S. Eſprit deſmentant Beze, crie haut & cler: Ma parolle n'eſt elle point comme le feu, & comme le marteau qui briſe les pierres? Et quel element eſt plus efficace que le feu? Plus il dit: Ainſi que la pluie deſcend du ciel, & ne retourne plus là, mais arrouſe & fait germer la terre, afin qu'elle donne la ſemence au ſemeur, & le pain à celuy qui mange: ainſi ſera ma parolle qui ſortira hors de ma bouche: elle ne retournera pas à moy en vain, mais fera tout ce q̃ i'auray voulu, & proſperera és choſes eſquelles ie l'ay enuoyee. Euſt-il peu plus familierement no⁹ declarer la vertu qu'il communique à ſa parolle, & les fruicts que nous en recueillons? Pourquoy ſeroit la parolle de Dieu comparee à l'eau, & le S. Eſprit nõmé eaue viue, & fontaine d'eaue faillante en vie eternelle, ſinon pour la vertu, qu'il dõne à ceſte parolle de nous illuminer, purger, ſanctifier, viuifier, glorifier?

2. *Matth.* 4. Marc 1.

Cap. 1. 40. 58 *Iſa.* 51. *Ierem.* 1. 5. 9. 25.

3. *Iſa.* 55.

4. S. *Iean* 4.

D. Vous auez comprins en peu de parolles beaucoup de vertus & merueilleux effects, que le S. Eſprit communique à ceſte Parolle & doctrine diuine. Car pour vray par le moyen d'icelle il nous illumine, eſclaire, & donne à cognoiſtre le vray Dieu, & quelles ſont ſes proprietez, volontez, iugemens & ordonnances. Et pour ce Da-

S. *Iean* 15.

5.

Pſ. 118. uid chante, la declaration de tes ſermons ô Dieu, illumine, & donne intelligence aux petis. Ta parolle ſert de lampe à mes pieds, & lumiere à mes ſentiers. Dõne moy
6. intelligence ſelon ta parolle. Et le Fils de Dieu r'enuoiãt
Io. 5. & 6. les Iuifs à la recherche des parolles eſcrites, leur diſoit, qu'elles rendoient teſmoignages de luy. Puis adiouſte: Les parolles que ie vous parle ſont eſprit & vie. Beze s'oppoſe-il donc pas à luy, diſant que le S. Eſprit ne leur communique aucune vertu?

Secondement vous auez treſbien dit & prouué, que le S. Eſprit donne à la parolle de Dieu la vertu de purger, à ſçauoir, les erreurs de l'entendement, les peruerſitez de la volonté, les oubliances des bienfaits & iugemens diuins de noſtre memoire, & les pechez de noz ames. M.
7. Par quel moyẽ auſſi les Apoſtres & Diſciples auroiẽt-ils amené tant d'infideles à la vraye foy, ſubmis tant de rebelles ſouz le ioug d'obeiſſance diuine, engraué aux entendemens humains la memoire des œuures de Dieu, & communiqué la remiſſion des pechez acquiſe par Ieſus, qu'en annonçant ſa parolle?

D. Pour la tierce vertu que le S. Eſprit donne à la parolle de Dieu, vous auez dit qu'elle ſanctifie noz ames.
8. M. I'enten celà ſelõ que le Seigneur a dit aux Apoſtres:
Io. 13. Vous eſtes ja nets, pour la parolle que ie vous ay dite. Et
Io. 15. de rechef: Si aucun m'ayme, il gardera ma parolle, & mõ
Rom. 2. pere l'aimera, & nous viendrons à luy, & ferons noſtre demeure chez luy. Ioinct que S. Paul nous aſſeure, que les facteurs d'icelle ſont iuſtes deuant Dieu.

9. D. La 4. vertu, qui eſt de vimifier, luy eſt biẽ apertemẽt
Io. 6. attribuee par noſtre Seigneur diſant: Si aucun garde ma
Io. 21. parolle, il ne verra iamais la mort. Et S. Iean declarant la fin de ſon euangil eſcrit: Ces choſes ſont eſcrites afin que vous croyez que Ieſus eſt Fils de Dieu, & croyans ayez la vie en ſon nom. Le Cayafas Geneuois eſt-il dõc pas biẽ hors du ſens de la priuer de toute efficace & ver-
10. tu du S. Eſprit? Dauantage, Moyſe & Dauid eſcriuẽt-ils
Gen. 1. pas que Dieu, ſouz lequel nom eſt auſſi entendu le S. Eſ-
Pſ. 32. prit, a creé toutes choſes par ſa parolle? Noſtre Seigneur
Heb. 11. auec lequel cooperoit l'Eſprit auſſi biẽ q̃ le Pere, a-il pas
Act. 8. gueri les ladres, illuminé les aueugles, chaſſé les diables,
Io. 18. ſuſcité les morts par icelle? Par quel autre moyẽ a il ap-

paiſé les tempeſtes,& commandé à la mer? A-il par autre machine abbatu par terre,non ſeulement vn Saul armé de commiſſions & menaces, mais auſſi vne grande cohorte & armee de Iuifs? Mais pour concluſion, combien l'Apoſtre magnifie il la vertu & efficace que le S. Eſprit luy communique? La parolle de Dieu (dit-il) eſt viue & d efficace, & plus penetrante que tout glaiue à deux trenchãs,& attaint iuſques à la diuiſion de l'ame & de l'eſprit,& des ioinctures,& des moëlles, & eſt iuge des penſees & intentions du cœur. C'eſt le couſteau duquel les Apoſtres ont combatu, vaincu & ſacrifié tout le monde à IeſusChriſt: C'eſt la muraille que noz ſaints Peres ont oppoſee à tous heretiques. C'eſt le fondemẽt de toute noſtre foy: c'eſt la reigle de noz bonnes œuures: c'eſt la viue forme de tous noz Sacremens: c'eſt la conſolatiõ de tous les predeſtinez: c'eſt le trenchant duquel perira l'Antechriſt chef des reprouuez: & pour abbreger, c'eſt le glorieux ſceptre du roy des rois noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. *Heb.* 4.

M. Examinons l'autre article. D. Commencez s'il vous plaiſt. M. Maiſtre Theodore ſe contredit manifeſtemẽt, eſcriuant *qu'il ne pourroit aſſez magnifier la dignité, vſage legitime, & fruicts, qui reuiennent des Sacremens. Et qu'ils ſont comme les canaux & conduicts par leſquels Dieu diſtille ſa grace aux cœurs des ſiens.* Caluin auſſi confeſſe, *que la parolle de Dieu annexee au Sacrement, donne vie à la ceremonie exterieure.* Et d'où pourroit venir ſi excellente dignité, & fruits des Sacremens, ſinõ du S. Eſprit operant par ieeux? D'où procederoit ceſte viuifique vertu à la ceremonie; q̃ du meſme autheur? Penſeroient-ils bien que celuy qui a iadis parlé par le deuin Balaam; batiſé, enſeigné, & fait miracles par le traiſtre Iudas; profetiſé tãt magnifiquement par Cayphe; chaſſé les demons par le miniſtere de gens reprouuez, ne peuſt ou ne vouluſt communiquer quelque vertu aux ſaincts & diuins Sacremens? Cil qui par la verge de Moyſe fiſt tant de miracles en Egypte, diuiſa & referma la mer rouge, faillir les eaues du rocher, ſortir vne viue ſouree de la machoire q̃ tenoit Sãſon, & par la preſẽce de l'arche tõber les murs de Ierieho, fẽdre le fleuue de Iordain, & briſer l'idole maſſif en Acaron

1. *Cõfeſſ de foy, Poinct* 4. *art.* 35. *& poinct* 5. *art.* 27. *Sur S. Luc* 3. *v.* 3. *Num.* 24. 2. *Luc* 10. *Io.* 11. *Matt.* 7. *Exod.* 6. 7. 8. *Num.* 21. *Iud. Ioſu.* 1. *Reg.*

desdaignera ou ne pourra il cõmuniquer quelque peu de force & vertu à ces sacrez mysteres? Fera il moins par l'eau du Bapteſme, ſur noz ames, que par celle du Iourdain qui gueric Naaman de ſa lepre? Aura elle moindre efficace ſur les conſciences des homes, qu'auoit l'eau de ialouſie ſur les femmes adulteres? Si le Seigneur donna vertu à la piſcine aux ouailles de gueric toute maladie du premier qui ſ'y baignoit, apres que l'ange l'auoit eſmeuë: & au lauoir de Siloé, rendre la veuë à l'home aueugle dés ſa natiuité, qui par ſon commandement s'y laua: donnera il pas par meilleure raiſon, encor plus excellente vertu & pouuoir au lauement du Bapteſme ioinct à l'inuocation de toute la tres-ſaincte Trinité, de nettoyer noz ames du peché originel, & tous autres qui s'y peuuẽt trouuer? D. D'autant que la verité eſt plus excellente que la figure, & le corps que l'ombrage; d'autãt le diuin Eſprit a plus donné de vertu au ſaint Bapteſme, qu'à ces precedentes figures.

Num. 5.
Io. 5.
Io. 9.

Mais examinons en brief, & de plus pres la vertu que
3. il donne à chacun Sacrement. Quand noſtre Seigneur dit que nous ſommes regenerez par le Bapteſme pour entrer au royaume de Dieu: & S. Paul, que Dieu ſanctifie & nettoye ſon Egliſe par lauement d'eau & la parolle; qu'ailleurs il appelle, lauement de regeneration, & renouuellement du S. Eſprit: & S. Pierre afferme, que nous ſommes ſauuez par le Bapteſme, luy attribuent-ils pas vne efficace pleine d'effets admirables? Puis, la chair du Sauueur nous eſtant vrayement communiquee par le ſacrement de l'Euchariſtie, nous donne elle pas la vie eternelle, arres de reſurrection, & communication de tous les biens qui nous ſont offerts en IESVS CHRIST?

Io. 3.
Eph. 5.
Tit. 3.
Io. 6.
Matth. 26.
Marc 14.
Luc 22.
1. Cor. 10. & 11.

M. Vrayement Caluin & tous autres Miniſtres l'eſcriuent & teſtifient ainſi, & par celà condamnent ceſt erreur de Beze, comme vraye beſtiſe.

D. Confeſſez vous pas auec Caluin, q̃ l'impoſition des
4. mains en l'ordonnãce des Paſteurs de l'egliſe, eſt vn Sacrement. M. Ouy: mais non commun à toutes perſones. D. Or S. Paul enſeigne tout ouuertement que par iceluy le don de Dieu eſtoit donné à Timothee: & qu'il auoit receu la grace diuine auec l'impoſition des mains des Preſtres. M. Ha ie ſçay bien, que quand le Seigneur impoſa

2. Tim. 1.
1. Tim. 4.
S. Marc 10.
Act. 7. 8. 19.

impoſa les mains ſur les petis enfans, & les Apoſtres ſur les ſept Diacres: S. Pierre & S. Iean ſur les Samaritains: & S. Paul ſur les diſciples Epheſiens, que ce n'eſtoit vne vaine ceremonie, ains que par icelle ils receuoient les dons & graces du S. Eſprit. D. Eſt-il donc pas manifeſte & certain, que le S. Eſprit communique ſes vertus & benefices par l'efficace qu'il donne aux Sacremens? M. Ie ne ſçaurois y contredire, ſi ie ne voulois faire iniure au Fils de Dieu, deſmentir ſes Apoſtres, parler contre ma conſcience, & rendre du tout vains & contemptibles les SS. Sacremens, qu'il a ordonnez pour nous communiquer les effects de ſa mort & paſſion. Pourſuiuez vn autre poinct.

Le S. Eſprit promis & donné à l'egliſe Catholique luy a ſi continuellemẽt aſsiſté, qu'il ne l'a onc laiſſee errer, ny en definiſſant de la foy, ne faillir en determinant des bonnes mœurs: contre l'erreur trente ſeptieſme.

DOCTEVR.

TOute la Secte tiẽt elle pas pour reſolu, que le S. Eſprit tant de fois promis, & en fin donné à toute la ſaincte, Catholique, & Apoſtolique Egliſe, ne l'a continuellement & entierement gardee d'errer iuſques à preſẽt? M. Caluin tient, *qu'aux ſiecles precedens de luy, toutes choſes ont eſté plongees en profondes tenebres: voire qu'il n'y a eu aucune face de vraye Egliſe au monde.* D. Ce n'eſt que le vieil ramage de tous Hereſiarches: car ainſi ont chanté les Arriẽs, Donatiſtes, Manicheens, Neſtoriens, &c. pour faire mieux valoir leurs hereſies. Maomet en a dit autant, Pref. *Inſtit.*

afin de planter ſon Alchoran au lieu de l'euangil. Les Anabaptiſtes, Trinitaires, Deiſtes, Seruetiſtes tiennent ils pas le meſme iargon? Mais qu'en eſcrit Beze? M. *Que les premiers vrais Apoſtres en ceſte Europe, ont eſté Hus & Luther en Alemaigne, Zuingle & Ecolampade en Suiſſe, Sauanarola en Italie, Caluin & Iuy en France, Vvicleff & Bucer en Angleterre, Cnox & Buccanan en Eſcoſſe, &c.* Il adiouſte auſſi: *qu'il n'auoit iamais mu pied en aſſemblee publique de Chreſtiens, quand il entra premierement au preſche dans Geneue.* Par ainſi ils n'eſtimẽt point tous noz predeceſſeurs auoir eſté Chreſtiens, ny tous les premiers Eueſques, paſteurs, & martyrs de l'Europe, auoir planté le vray Euãgil, ne le S. Eſprit auoir continué & gardé ceſte vniuerſelle egliſe de toutes fautes ou erreurs.

In Iconibus.

Argum. in Pſ. 91.

Confutat. 1. D. Mais que vous en ſemble en bonne conſcience? M. Qu'ils ſe contrediſent manifeſtement; & pour ce ie ne ſuis pas de leur opinion. Car ſi le S. Eſprit n'a entretenu vne vraye Egliſe, & en icelle vrais paſteurs, vray Bapteſme, vraye parolle de Dieu, deuant le temps de Caluin, & autres ſuſnommez: où eſt-ce qu'ils ont trouué la vraye Bible, & de qui vrayement ont ils eſté baptiſez? Qui leur a baillé les Symboles de la foy, & perſuadé tous les myſteres d'icelle, veu ſelon l'Apoſtre, qu'elle vient par l'ouye? Que ne ſe ſont-ils faicts rebaptiſer, ſi les Preſtres Catholiques ne ſont miniſtres de la vraye egliſe, & du vray bapteſme? S'ils ont trouué la vraye Bible, & reçeu le vray bapteſme de l'Egliſe Catholique, eſt ce pas la vraye eſpouſe & bergerie du Seigneur, conſideré qu'elle porte les marques, qu'eux-meſmes aduouent eſtre legitimes & certaines?

Rom. 10.

Outre, s'eſgorgeans de leurs propres couſteaux, ils cõfeſſent *l'Egliſe ancienne auoir duré en ſa pureté naifue, & n'auoir encor rien eſté changé en la doctrine Apoſtolique*, tantoſt iuſques au temps de S. Auguſtin, S. Ambrois, S. Ieroſme, S. Chryſoſtome, S. Baſile; tantoſt retreignans au temps d'Optat Mileuitain; & en fin, craignans d'eſtre prins, ſe retirẽt iuſques aux ſiecles d'Origene, Tertullie & S. Irenee. D. Pourquoy doncques condamnent-ils tous les Peres, comme ayans eſté deſtituez du ſainct Eſprit? Où s'ils en ont eſté aſſiſtez pour maintenir

2. *Caluin Inſt.*

Beze Confeſ. poinct 5. act. 41.

tant de temps la pureté de la doctrine Apostolique, sont-ils pas bien malheureux de ne les ensuyure auec nous?

M. Ils confessent encor dauantage, *qu'il y a tousiours eu & y aura tousiours vne Eglise, hors laquelle il n'y a point de salut: & que l'eglise de Christ a visté pour vray, & viura pendant que Christ regnera à la dextre du Pere, qui l'a soustient de sa main, la defend de sa sauuegarde, & par sa vertu la tient saine & sauue.* 3. Beze Conf. 5. act. 1. Cal. prefat. de l'Instit.

D. Le sainct Esprit a doncques tousiours faict retentir parmy ce monde, la pure ptedication de la parolle de Dieu; maintenu la legitime administration des Sacremens; & vraye succession de pasteurs & docteurs en l'eglise vniuerselle, depuis qu'il les y a establis. Telle eglise n'a esté la leur, comme ils confessent en l'enumeration de leurs premiers Euangelistes en ceste Europe. Car deuant Luther on n'auoit onc creu, n'enseigné ainsi qu'on faict à present, en Alemaigne: ne deuant Farel à Geneue: ne deuãt Zuingle en Suisse, &c. C'a dõc esté pour vray l'eglise Catholique de tous noz anciens, que le sainct Esprit a maintenus en icelle depuis les Apostres iusques à nous?

M. Aussi me sembleroit-il bien contre toute raison: voire contre l'infinie bonté & misericorde que Dieu s'est manifesté porter aux humains par la venue de son Fils, de penser ou dire, que tant de millions de Martyrs ayent enduré en vain, tant de saincts Eueſques & Pasteurs enseigné mensonge, tant de Docteurs ignoré la verité, tant de millions d'homes, femmes, petis enfans en vain ayent esté baptisez: tant de temples & autels dressez en vain, tant de bonnes œuures perdues, tant de sacrifices & de miracles faicts pour neant, tant d'oraisons en vain presentees à Dieu le Pere au nom de son Fils, tant de ieusnes, abstinences, vœux, & continences gardez sans profit, pour l'hõneur de la tres-saincte Trinité: que de l'orient en l'occident, du Septentrion au midy, tous Chrestiens ayent esté idolatres, infideles, membres d'Antichrist & de Satan; & tous noz parens & vertueux predecesseurs damnez: tout le monde aye esté aueuglé, sans auoir aucune creance, sans esperance, sans charité, sans remission 4.

de pechez, sans loy, sans foy, sans Dieu, iusques à ce que Caluin sortist de sõ trou de Noyon, Beze des bordeaux, & ieux de paulme, Brence Zuingle, & Carolstad quittassent leurs prebendes, miserables Concubinaires leurs preistrises, Luter Bucer, Munster, Pellicam Ecolampade, Martyr, & autres moynes desbauchez leurs frocs & cloistres; aduocats sans causes abandonnassent leurs barreaux; medecins sans pratique quittassent leurs vocations; iongleurs, bateleurs, laboureurs, cousturiers, tisserans, cardeurs, cordonniers, tanneurs, banqueroutiers & affronteurs quittassent leurs mestiers & vocations, pour semer parmy le monde tant d'erreurs masquees du nom d'euangil.

D. L'ancien pere Tertullien allegue les mesmes incõueniens & absurditez, pour rembarrer les erreurs & confondre l'impudence de ces vieils monstres Valentiniẽs, Marcionites, & Gnosts qu'auez alleguez contre les Beziens, Caluinistes & Hugnosts. Car ils disoient comme font ceux-cy, que toutes les eglises de l'vniuers auoient erré, que le Sainct Esprit n'en auoit conserué vne seule sans faillir, & qu'ils estoient enuoyez du Seigneur pour les reformer, &c. Tertullien s'exclame: *Et quid verisimile est, vt tot ac tanta in vnam fidem errauerint? Aliquot Marcionitas & Valentinianos liberanda veritas expectabat: interea perperam euangelizabatur, perperam credebatur, tot milia milium perperam tincta, tot opera fidei perperam administrata, tot virtutes, tot charismata, tot sacerdotia, tot ministeria perperam functa, tot denique martyria perperam coronata. Aut si nec perperam, nec in vacuum, quale est vt ante res Dei currerent, quàm cuius Dei notum esset? Ante Christiani, quàm Christus inuentus? Ante hæreses quàm vera doctrina? &c.* Tenant pour vn arrest indubitable, qu'il n'est ne vray, ne vray-semblable, que le S. Esprit tant postulé du Pere, & promis du Fils se soit oublié de faire son office d'assister continuellement à toute l'eglise Catholique, la maintenir contre la violence des tyrans, & luy enseigner & reueler assiduellement toute verité, contre les abois des heretiques. M. Vrayement ceste consideration icy est bien remarquable.

L. prælc.

L. cont. Epist. Man. c. 4.

D. Tant que ce grand docteur Sainct Augustin

proteſte, qu'il eſtoit retenu au giron de l'egliſe Catholique, conſiderant le conſentement de tant de peuples & nations en vne meſme foy, puis l'authorité de l'egliſe commencee par miracles, nourrie par eſperance, augmentee par charité, confirmee par ſi venerable antiquité: & finalement, la continuelle ſucceſſion des Preſtres paſteurs & docteurs, en meſme doctrine & creãce depuis les Apoſtres iuſques à ſon temps. Et ailleurs, il tient pour voix abhominable, preſomption deteſtable, & pleine de fallité, le propos de ceux qui diſoient lors (comme faict maintenant Caluin) que l'egliſe eſtoit perie: s'eſcriant contre eux: *O impudentem vocẽ! Illa non eſt, quia tu in illa non es?* Faiſant concluſion, que ceux qui tiennent ſi malheureux propos contre l'egliſe, ne ſont enfans d'icelle, ains de perdition. Et qu'il eſtoit du tout impoſſible que ceſte dite Egliſe Catholique fuſt iamais renuerſee, ou perdiſt ſa clarté en ce monde tant qu'il durera, pource qu'il eſt eſcrit, *Deus fundauit eam in æternũ*. Et de rechef, pour ce que ſon eſpoux Ieſus Chriſt luy a promis, qu'il ſera auec elle iuſques à la conſommation du ſiecle: & par ce, que les portes d'enfer n'auront iamais victoire contre elle. Ioinct, qu'elle eſt comparee à vne cité baſtie ſur vne montaigne: & à vne chãdelle allumee, qu'on eſleue ſur le chandelier. Par ainſi elle n'a onc eſté inuiſible, ne plõgee en profondes tenebres, comme iargonne Caluin.

Conc. 2. in pſ. 101.

In pſ. 47.

L. 1. de ſymb. c. 5.

Matth. 28.

Luc. 22.

Matth. 5.

6. Inconueniens ſi l'egliſe auoit erré.

M. Mais examinons vn peu & en brief, les inconueniens qui s'enſuiuroient, ſi l'egliſe Apoſtolique auoit faillу & erré depuis les decés des Apoſtres, iuſques à ces derniers temps, que Luter, Zuingle, & autres ſe diſent eſtre venus pour la reſtablir. D. Premierement, il s'enſuiuroit, que Dieu ne ſeroit pas conſtant ne certain en ſes promeſſes qu'il luy a faictes de la defẽdre & garder cõme la prunelle de ſon œil, eſtre murailles de feu à l'entour d'icelle, l'aimer comme ſon eſpouſe bien-aymee, la porter ſoy-meſme iuſques à la vieilleſſe, & iuſques au tems qu'elle ſera chenue. Puis en l'euangil ratifiant & amplifiant ces promeſſes, dit: Ta foy ne defaillira iamais. Les portes d'enfer n'auront point de force à l'encontre d'icelle egliſe.

1. Zach. 2. Pſ. 16. Cant. 4. Oſe. 2. Iſa. 46.

2. Secondemẽt, veu qu'elle eſt le royaume qu'il promet à ſon Fils incarné, non pour vn temps, mais pour toute eternité: ne d'vn ſeul peuple, ains de toutes nations de la terre, depuis qu'elle a eſté plantee en tout ce mõde par les ſaincts Apoſtres & Diſciples, elle n'a peu ne deu eſtre tellement plongee en tenebres tous ces ſiecles paſſez, qu'elle n'aye eſté veuë de tous homes: ne tellement vaincüe d'erreurs ou tyrannie, qu'elle n'aie touſiours continué la verité euangelique en doctrine, & la ſyncerité és mœurs. Daniel eſcrit que l'Ancien des tẽps (c'eſt Dieu le Pere) a donné au Fils de l'home, ſeigneurie, & honneur, & royaume: & que tous peuples, nations, & langues luy ſeruiſſent. Sa domination eſt vne domination eternelle, laquelle ne ſera point oſtee, & sõ regne ne ſera point diſſipé. M. Il eſt tout certain que ce regne n'euſt eſté ſi ample, ne perdurable, ſi depuis les Apoſtres iuſques à nous l'egliſe du Seigneur Ieſus euſt eſté plongee en tenebres, & euſt eſté priuee de legitimes paſtours, pure parolle de Dieu, & vrais Sacremẽs.

Dan. 7.

D. Dauid auſſi parlant de ce royaume, recite que le Pere promettoit à ſon Fils: Ie te donneray pour heritage les gens, & pour ta poſſeſſion les bouts de la terre. Et de rechef: Tous les bouts de la terre en auront memoire, & ſe conuertiront à noſtre Seigneur, & toutes les lignees des gens ſe proſterneront deuant toy pour t'adorer. Et encor: Il demeurera tant que le Soleil & la Lune dureront de generation en generation. Il dominera depuis vne mer iuſques à l'autre, & depuis le fleuue iuſques aux bouts de la terre. Tous Rois auſſi l'adoreront, & toutes nations luy ſeruiront. Toutes natiõs de la terre ſeront benies en luy, & tous le magnifierõt. L'ange auſſi promiſt à la Vierge, que le Seigneur Dieu donneroit à ſon Fils le throſne de Dauid, & qu'il regneroit ſur la maiſon de Iacob eternellement, & ſon regne ſeroit ſans fin. Or il euſt prins fin dés long temps, ſi en tous ces ſiecles precedens l'Antichriſt euſt regné au lieu de IESVS CHRIST: s'il n'y euſt eu au monde face de vraye Egliſe: ſi toute l'Europe n'euſt eu autres Apoſtres que ceux qu'eſcrit Beze: & n'euſt chanté les louanges de Dieu, deuant les rithmes Be-

Pſ. 2.

Pſ. 21.

Pſ. 71.

Luc 1.

ziennes & Marotiques. Parquoy, les Caluinistes degradans ainsi toute l'Eglise qui a esté deuant leur arriuée, despouillent autant miserablement Iesus Christ de la gloire de son royaume en Europe, que firent iadis les Donatistes en Affricque, comme le descrit sainct Augustin en son Tome septiesme, contre Parmenian, Petilian, Crescon, Gaudent, Emerit, & Fulgent, principaux Ministres de leurs schismes & heresies. M. Or c'est vn terrible sacrilege de priuer le Seigneur IESVS de son heritage; le chasser, voire mesme le tuer hors sa vigne à la Iudaique; luy desiober l'amplitude & perpetuité de son Empire, pour y faire regner Satan. Mais dites du troisiesme inconuenient qui s'ensuiuroit, si le sainct Esprit n'eust touſiours defendu l'Eglise d'errer en la foy & és meurs. *S. Matt. 21.*

D. Le Fils de Dieu n'eust parfaictement accomply 3.
tout ce que les anciens Proferes auoient annoncé & promis de luy, sçauoir est, qu'il ruineroit du tout le regne tyrannique que le Diable auoit vsurpé sur les homes, ostant la malediction pour benir toutes gens: aboliſſant du monde toutes idololatries, superstitions, & fausses religions, pour y planter heureusement la cognoissance, adoration, & vray seruice d'vn seul Dieu. M. De fait, Daniel le compare à la pierre couppée sans mains, laquelle brisa totalement la statue de diuers metaux, & remplit toute la terre: en quoy estoit signifié, que le Messie conceu d'vne vierge, sans operation d'home mortel, renuerseroit toute tyrannie, & aboliroit toutes idololatries & fausses religions de la terre. Puis ces bons Roys Ezechias & Iosias ostans toutes les idoles de leur royaume, figuroient ce que feroit le Messie. Et vn vieil Patriarche profetize: Tous peuples se conuertiront en verité pour craindre le Seigneur Dieu: & enfouiront en terre leurs idoles. Vn autre dit pareillement: Les idoles seront totallement brisées. Et vn autre apres: En ce iour là l'home iettera ses idoles d'argent, & ses idoles d'or aux taupes & chauue-souris. Et le mesme Dieu promet par la bouche d'vn troiziesme: Ie respandray sur vous de l'eau nette, & serés nettoiez de toutes vos ordures, & vous nettoiray de toutes vos idoles. Et derechef: *Gen. 3. 16. 22.* *Cap. 2.* *4. Reg 23.* *2. Paralip. 15.* *Thob. 14.* *Isa. 2.* *Ezech. 36.* *Ezech. 37.*

Ie les feray estre vne gent sur la terre, & y aura vn Roy à tous pour Roy, & ne seront plus souillez par leurs idoles, ne par leurs abhominations, ne par leurs forfaits; mais seront mon peuple & ie seray leur Dieu. Puis par vn des derniers il promet encor au monde, qu'à la venue du Messias, il donneroit vne fontaine ouuerte à la maison de Dauid (c'est son Eglise), pour le peché & la souilleure. Et en ce temps là (dit-il) i'exmineray les noms des idoles hors de la terre, & n'en fera on plus memoire: i'osteray les faux proferes, & l'esprit d'ordure hors de la terre. D. Or ie vous demande en conscience, Toutes ces cleres & magnifiques promesses eussent elles esté accomplies, si depuis que les enfans de l'Eglise Catholicque ont adoré le corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie, reueré par excellence la vierge Marie, les saincts Anges, Apostres, Euãgelistes, Martyrs, Confesseurs & Vierges: & pour l'amour d'eux, honoré religieusement leurs reliques & images, ce qui a esté fait par tous Chrestiens depuis quinze cens ans, s'ils eussent tous esté superstitieux, tous aueuglez, tous errans, & tous idolatres, comme vos Predicans ne cessent de crier & hurler en leurs preschemeuteries? M. Nenny pour vray, ains l'idololatrie & superstition eussent eu cent mille fois plus de vogue en terre apres la venue du Messie que deuant, d'autant que les temples & lieux d'oraison se sont infiniment multipliez par tout le monde. Et de celà s'ensuiuroit ou que les saincts Profetes seroient trouués menteurs; ou que IESVS CHRIST ne seroit le vray Sauueur qu'ils ont tant promis: qui sont absurditez fort execrables & damnables. Poursuiuez les autres.

Zach. 13.

4. D. Il s'ensuiuroit en quatriesme lieu, que le mesme Iesus Christ en vain seroit venu au monde: en vain auroit-il preschè les volontez de son Pere, & fait miracles; en vain auroit liuré son corps pour nous; en vain auroit respandu son sang en la remission des pechez; en vain seroit crucifié, mort & ensepueli & ressuscité; en vain auroit choisi, enseigné, & enuoié ses Apostres & disciples pour endoctriner & baptizer toutes gens: veu que tout celà eust esté inutile, sans fruict, & sans effect, iusques à ce que ces nouueaux Ministres eus-

sent leué leurs creſtes, & leur religion pretendue à coups deſpées, de piſtoles, de lances, & de bombardes ſe fuſt fait faire place en noſtre Europe.

Pour le cinquieſme inconuenient, le meſme Ieſus Chriſt n'euſt faict le deuoir de bon paſteur enuers ſes ouailles, les abandonnant ſi long temps à ſon ſceu & veuë à la mercy de toutes beſtes cruelles. N'euſt faict l'office de vray chef, laiſſant ainſi tout ſon corps myſtic & tous ſes membres, ſans leur decouler ſens, mouuement, & vie ſpirituelle. N'euſt eſté vray & legitime eſpoux, permettant ſa treſchere eſpouſe & amie l'Egliſe, eſtre violée & deſ-honorée par toutes ſortes de vilennies, apres l'auoir rachetée & lauée en ſon precieux ſang. N'euſt tenu ceſte promeſſe, qu'il luy auoit faicte, Ie ſuis auec vous iuſqu'à la fin du ſiecle, s'il l'euſt du tout laiſſée cinq, ſix, ſept, huit, neuf, dix, onze, ou douze tens ans ſe proſtituer aux ſuperſtitions, idololatries, & ſeruices des Diables, comme blaſfement vos pendus Reformeurs. 5. Ioan.10.11. Epheſ.1.4.5. Coloſſ.1.2. S. Marc 2. S. Luc 5. Cant.3. S. Matth.28.

Le ſixieſme inconuenient eſt le point de noſtre preſente diſpute, à ſçauoir, que le ſainct Eſprit n'euſt pas fait ſon office de Conſolateur & patron enuers ladite Egliſe, s'il l'euſt par tant de ſiecles abandonnée és plus grieues deſolations & desbauchemens du monde. Ne fuſt demeuré auec elle eternellement, ainſi que le Fils l'auoit promis: ains pour quelques ſiecles, & en tels homes qu'il plairoit à meſſieurs les moines defrocqués, preſtres reniés, aduocats ſans cauſe, medecins ſans pratiques, & autres Predicantiſez & miniſtriſez à la Gebennique. Ne luy euſt auſſi enſeigné toutes choſes, ne reduit en memoire toutes choſes que ſon eſpoux auoit dites, ne enſeigné toute verité neceſſaire à croire & confeſſer en tous les ſiecles precedens: ains en euſt laiſſé la plus fine & ſubtile à rechercher chez Luter & ſa Catherine de Borte, Bucer & ſes trois inceſtueuſes, Martyr & ſes deux, Cauuin auec ſa Monge, ſon Iolant, ſa vefue d'Anabapriſte, Knox & ſes quatre Angleſques, Beze & ſa Candide auec ſon Audebert, & autres inceſtueux. 6. Ioan.14. & 16.

Pour le ſeptieſme, les Apoſtres & leurs Diſciples n'euſſent pas fait leur deuoir, apres auoir bien ſaincte- 7.

ment estably des Eglises par tout l'Vniuers, d'y ordonner & pouruoir de bons pasteurs & docteurs qui leurs succedassent en la mesme pieté & doctrine, pour touſiours la continuer de main en main, & de generation en generation iusques à nous. Ainsi S. Pierre n'eust pas fait office de bon pasteur à Rome & Antioche, ne saint Paul aux Eglises de Grece, ne S. Iean à Ephese, ne sainct Iacques en Ierusalē, ne S. Marc en Alexādrie, ne S. Matthieu en Ethiopie: ains sans se soucier que les fruicts de leurs trauaux & predications demeurassent à la posterité, y auroient laissé homes indoctes, mal instruits & mal soigneux du salut des ames, qu'ils leurs cōmettoiēt. Et qu'est-celà autre chose, que les rēdre coulpables deuant Dieu de toutes les ames de tant de millions d'homes qui par telles fautes fussent peries? M. Ie n'ay pas beaucoup leu l'ātiquité, mais si me souuiēt-il d'vn beau lieu de S. Irenée à ce propos. Il escrit: *Valde enim perfectos & irreprehensibiles in omnibus eos volebant esse, quos & successores relinquebant, suum ipsorum locum magistery tradentes: quibus emendatè agentibus fieret magna vtilitas, lapsis autem summa calamitas.* Par ainsi il faut cōclure que pour vray, ils seroient coulpables de tous ceux qui eussent erré par leur nonchalance.

Li. 3. c. 3.

8. D. L'huitiesme absurdité seroit, que l'estat de toute la Synagogue Iudaique eust esté mieux reiglé & maintenu, & sa cōditiō plus heureuse, que de l'Eglise Chrestiēne & Catholicque, & par ainsi le vieil testamēt plus parfait que le nouueau. Car iamais n'a esté sans vn vray Souuerain sacrificateur, sans Leuites, ou sans quelques Profetes, qui publicquement enseignoient la vraye religion, & estoient suiuis de bons auditeurs qui l'exerceoient. Ieroboam, Achab, Manasses, Sedechias & autres apostats & tyrans y ont introduit de grandes abominations, & exercé de cruelles persecutions: mais ces bons seruiteurs de Dieu Tobie, Elie, Elisée, Isaye, Ieremie, Osée, Michée, &c. soutenoient magnifiquement, & exerceoient publicquement la vraye religion. Les captiuitez d'Egypte & Babylon l'ont bien desolée, mais les saints Leuites, Amram, Moyse, Aaron, Daniel, Ezechiel, Esras, Nehemie, Mardochée, la consoloient par leurs sainctes exhortations, & bons exem-

ples. Les Ptolomées, Antioches, Lysies, Tryphons, Nicanores, Heliodores y ont donné d'effroyables secousses: mais Dieu luy enuoia des Iaddus, Simeons, Eleazares, Onies, Mathaties, Machabées, & autres saincts pasteurs & defenseurs, pour la redresser & maintenir en bon estat de la religion iusques à la venue de son Fils. Au contraire, l'Eglise Chrestienne (si les Caluinistes disoient verité) auroit esté plus de mille ans sans legitimes Euesques, sans bons pasteurs & docteurs, sans l'vsage des vrais sacremens, sans vrais miracles, sans vraie doctrine, sans vrais Chrestiens adorateurs & seruiteurs de Dieu.

Il s'ensuiuroit finalement (ie ne puis penser ne dire 9.
cecy sans grand horreur) que tous nos saincts Euesques, Prestres & Religieux qui depuis mille ans en ça nous ont precedés en France, Espaigne, Italie, Allemaigne, Angleterre, Escosse, Dannemarc, Suede, Nouergue, Poloigne, Hongrie, Boheme, Sicile, & autres roiaumes Chrestiens; tous nos vaillans Empereurs, Rois, Princes, Ducs, Comtes, Barons, Cheualiers, & nobles; tous nos Magistrats, toutes nos citez, villes, republicques; & en fin tous nos deuanciers, & parens, quelques vertueux & craignans Dieu, qu'ils aient esté, seroient eternellement damnez. Car nuls d'iceux n'ont esté baptizés, catechisez, cenez, ou enseignez à la Caluinique; nuls n'ont chanté à la Marotique ou Bezienne; nuls ont adheré à toutes les fausses opinions qu'ont les Ministres contre les Sacremens, contre les Saincts, contre le Purgatoire, contre le franc arbitre & bonnes œuures; contre les images, contre le sainct siege de Rome, contre les anciens concils & traditions des Peres; contre la Messe, contre l'obseruance de Caresme & des iusnes, contre les vœus monastiques, &c. Nuls n'ont creu ou receu tous les erreurs de Caluin, qu'auons cy deuant examinez: ains se sont persuadez constammẽt tout le contraire. Ont tous suiuy mesme foy & religion qu'ils auoient apprinse de leurs predecesseurs, leurs predecesseurs d'autres encor premiers qu'eux, & en fin des Disciples & Apostres. Tous nous l'ont fidelement gardee, maintenue, & baillee comme de main en main. Tous creu & adoré Dieu,

tous obey à la saincte Eglise catholique & Apostolique, tous reueré les Papes, Euesques & Pasteurs d'icelle, comme nous, & nous comme eux. Tous nous ont basty d'excellens temples pour nous assembler és festes, dressé des autels pour sacrifier, erigé croix & images pour sainctes memoires des euures de Dieu & de ses Saincts, esleué tresbeaux & tres-amples Colleges pour enseigner & apprendre mesme Theologie que nous lisons & embrassons, construit monasteres pour seruir à Dieu plus religieusement, ordonné fondations afin de prier pour eux, estably belles loix pour reprimer toutes abusions & heresies, & conseruer la pure & vraye doctrine de Iesus Christ, ses Apostres & Martyrs. Et toutesfois, selon Caluin & ses Predicans, tous ont esté aueuglez, tous sans pure parolle du Seigneur, tous sans Eglise reformee, tous marquez de la beste, tous idolatres, tous papicoles, tous membres d'Antichrist, tous ennemis plus que mortels de Christ, tous luy crachans contre la face, tous dechireurs de S. Pierre, & tous lapideurs de S. Paul. Que leur reste il donc pour tout celà, qu'eternelle damnation? Que sempiternel pleur & grincement de dents? Que mesme ire de Dieu, mesme gouffre d'enfer, mesme gehenne de feu eternel, qu'est preparé à tous infideles, mescreans, & diables? Que di-ie mesme dánation? Ie deurois dire, encore plus griefue, plus horrible, & plus intollerable, qu'à tous infideles, Iuifs, & Maometans: veu que ceux cy n'ont iamais esté baptisez, iamais n'ont fait profession de suyure la religion de Iesus Christ: & nos Peres au baptesme l'ont iuré & promis. Ceux du païs de Sodome & Gomorrhe seront traitez plus doucement au iour du iugement (dict le Fils de Dieu), que ceux à qui on aura presenté l'euangil, & l'auront refusé. Et S. Pierre conclud des faux Chrestiens: Il leur eust esté meilleur de n'auoir point cogneu la voye de iustice, qu'apres l'auoir cognue, se destourner du sainct commandement qui leur auoit esté baillé. Voylà toute la religion de ces nouueaux reformez. Voylà la modestie de ces bons mortifiez. Voylà la reuerence qu'euangeliquement ils portent aux magistrats & dignitez superieures. Voylà l'honneur que ces cruels parricides portent à tous leurs

Cy dessus, pag. 89.

Matth. 11.

2. Pet. 2.

bons Parens. Voylà la cruelle guerre que ces ministres pistoliers denoncent, sonnent, & font a outrance contre les morts & les viuans. M. Ie ne sçaurois contredire à tout celà, si ie ne voulois forcer ma conscience. Car pour auoir conuersé long temps auec eux, & esté participant de tous leurs conseils, propos, liures, memoires, pensees, & entreprises, ie cognoy toute vostre deduction estre veritable. Par ainsi desirant sur toutes choses sauuer mon ame, ie croiray desormais, que le S. Esprit de toute verité & consolation a tellement assisté à ceste Eglise vniuerselle, de laquelle les anciens Docteurs & Peres ont esté vrays pasteurs, & tous nos ayeux, bisayeux & predecesseurs oüailles & membres, que iamais ne la laissee errer en definissant de la foy & des bonnes meurs. Outre, qu'elle a touiours conserué la vraye escriture, administré les vrays Sacremens, eu legitimes pasteurs succedans les vns aux autres, & que le mesme S. Esprit faisant ses offices en icelle selon les diuines promesses, la sainctement preseruee de tomber en tous les inconueniens & horribles absurditez, où ceste race de geans la veulent precipiter.

Que le S. Esprit permet quelque fois, & laisse tomber hors de sa grace les esleus & predestinez, considerez separement & en particulier: contre l'erreur 38.

DOCTEVR.

APres que vos Sectaires ont bien deschiré par calomnies & fausses accusations tout le corps de l'Eglise, ils taschent à flater & decheuoir chacun membre en particulier, leur voulant persuader tant sont inconstans, que depuis quel'home a esté vne fois iustifié par la grace du S. Es-

Sur S. Iean ch.5.& ch. 13. prit, il ne la peut iamais perdre, ne tomber d'icelle par quelque peché que ce soit: Leurs mots sont: *Dieu besoigne en ses esleus par vne si grande efficace du S. Esprit, que nul d'iceux ne tombe bas.* Et encor: *La sanctification conferee aux enfans de Dieu, a vne racine en eux, laquelle ne peut estre iamais arrachee.*

Confutatiõs. M. Ie croy & enseigne tout le contraire, par ce premierement, qu'eux-mesmes tiennent ailleurs, *que Christ a denoncé és Apostres, que s'ils ne veilloyent & prioyent, ils pourroyent estre tost opprimez par tentation: & qu'entrer en tentation est succomber à icelle.* Dequoy s'ensuit, que les Apostres ayãs pour vn temps esté vaincus & opprimez, ont perdu la grace, iustice, & innocence, qu'ils auoyent receu au precedent.

1. Sur S. Matt. ch.26. v.41.

2. Puis ils confessent, *que S. Pierre reniant publiquement Iesus Christ, sous la persone de Christ, enseuelit la lumiere de nostre redemption: & en sa tierce abnegation paruint au sommet d'infidelité enuers son maistre.* Il est dõc tout manifeste, que les esleus pour vn temps tombent bas: & que la sanctification qui leur a esté conferee n'a telle racine en eux, qu'elle ne soit quelquefois arrachee; puis replantee quãd ils se conuertissent & reuiennent à Dieu: car ils ne renient point que S. Pierre n'aye esté des esleus.

Sur S. Matt. ch.26.v.70. & 74.

3. D. I'adioute à vostre argument, les exemples d'Adã, Moyse, Aaron, & Dauid, qu'ils n'oseroyent effacer du catalogue des Esleus, s'ils ne vouloyent renoncer toute religion Chrestienne, pour se rendre Marcionites, Encratites &, Manicheans. Ces quatre neantmoins sont tombez bas par enormes & damnables crimes: ont perdu pour vn temps la sanctification qui leur auoit esté donnee; sont succombez aux tentations d'adulteres, meurtres, idololatries & infidelitez, qui sont les pechez plus execrables, ainsi qu'eux-mesmes confessent. D'où est manifeste & certain que les esleus & predestinez peuuent bien pour vn temps perdre toute racine de sanctification & innocence. M. Pour vray nos Archisynagogues confessent, qu'Adam perdant toute innocence, adoption, & grace diuine, s'est rendu enfant d'ire & damnation eternelle: que Moyse a mortellement peché tuant l'Egyptien: Aaron fondant le veau d'or: Dauid violant la femme, & baillant à mort le mary: parquoy la racine de leur sanctificatiõ estoit lors

Sur Genes. Exod. Nõb.

bien mortifiee & pourrie, quelques efleus qu'ils foyēr.

D. Et quoy ? Vos maiſtres ſectaires oſeroyent-ils bien dire, ou ſeulement penſer, qu'Eue en croyant plustoſt au Diable qu'à Dieu: Noë en yurongnant; Lot en violant inceſtueuſement ſes deux filles, les fils de Iacob hayans à mort & vendans leur propre & innocēt frere; Marie detractant de ceſt excellent ſeruiteur de Dieu Moyſe; Samſon paillardant auec ſa Dalile; & Ionas ſe reuoltant contre Dieu, n'ayent pour vn tēps perdu toute ſainēteté & iuſtice? Dire autrement eſt-ce pas iuſtifier tous infideles, prouoquer tous yurongnes, ſanctifier tous inceſtueux, inciter tous haineux, meurdriers & fratricides, encourager tous detracteurs & maldiſans, enflammer tous paillards, & ſemondre tous rebelles, à faire sucor du ſanglant pis qu'ils pourront?

Quand tous larrons, brigans & volleurs entendront que ſelon la parolle du Seigneur, l'euangil, la pure verité, & l'egliſe (comme eſt voſtre iargon) reformee, qu'vn volleur & brigand n'a perdu la ſanctification de l'eſprit, pour tous ſes brigandages: tous maſſacreurs d'hommes, qu'vn meurdrier des ſaincts à neantmoins touſiours eu en ſoy la racine d'innocence: toutes femmes proſtituees, qu'vne paillarde pour s'eſtre miſerablement abandonnee n'a eſté moins iuſte deuant le Seigneur: & tous pariures & blaſphemateurs de Dieu, qu'en vn renieur eſt touſiours demeuree la racine de ſainēteté & iuſtice, ſeront ils pas plus hardis & impudens à commettre toutes volleries, ſaccagomēs, maſſacres, rufiēneries & blasfemes? Et ce ſerōt les fruits & effects de voſtre Caluniſterie & Hugnoterie.

Mais ſi le iuſte ne pouuoit iamais perdre la iuſtice & ſanctification vne fois receuë, comme pourroyent onc eſtre entendus & verifiez ces diuins propos? Si le iuſte ſe deſtourne de ſa iuſtice, & fait iniquité ſelon toutes les abhominations que le meſchant a accouſtumé de faire, toutes ſes iuſtices ne ſeront point reduites en memoire, ains en ſa preuarication mourra? Ou à quel droit l'Eſprit de Dieu euſt il dit à l'Eueſque de Philadelphie, Tien ce que tu as, afin que nul ne prenne ta couronne? Et menacé celuy de Laodicee, de le vomir hors de ſa bouche? M. Toutes ces diuines ſentences, & ſacrez exemples confutent aſſez l'erreur, &

6. *Ezech. 18.*

7. *Apoc. 3.*

nous conuainquent de noſtre inconſtance humaine: parquoy il faut auoir touſiours recours à Dieu, qu'il continue & parface par ſa grace, les dons de ſon Eſprit, que par miſericorde il aura mis en nous.

Que nous n'auons telle aſſeürance de noſtre eſlection, ne des graces du S. Eſprit en nous, que nous ne deuions craindre, & puiſſions douter: contre l'erreur 39.

DOCTEVR.

LEur trenteneufieſme erreur eſt, que le S. Eſprit rend chacun eſleu voire pendant qu'il eſt encor en ceſte vie mortelle, tant certain & aſſeuré de ſon eſlectiõ, qu'il n'en peut, ne doit douter. Beze tiẽt ces propos: *Nous appellons Foy vne certaine ſcience que le S. Eſprit engraue és cœurs des eſleus de Dieu, par laquelle chacun d'iceux eſt acertené en ſon cœur de ſon eſlection, & s'en aſſeure tellement qu'il n'en doute point.* Et par apres: *Il faut qu'en particulier chacun conclue en ſoy meſme, Ie ſuis en Ieſus Chriſt par foy, & pourtant ie ne puis perir, & ſuis ſeur de mon ſalut.* Voylà comme il fait le S. Eſprit autheur de telle preſumption & temerité. Caluin tient le meſme propos en ſon Harmonie, ſur le 21. chap. de S. Matth. verſ. 2. eſcumant ſelon ſa couſtume, force diableries, enchanteries, & iniures contre ceux qui les reprenent de ceſte outrecuidance. Dites premier ce qu'en croyez.

Confeſſ. point 4. art. 5. & 13.

Confutat. 1.

M. Que la conoiſſance de tel ſecret n'appartiẽt qu'au ſeul Dieu, & à ceux à qui particulierement il luy plaira le reueler. Car ainſi par apres l'enſeignem. Theodore cẽſurant ſon premier propos, quand il eſcrit: *Dieu eſt celuy qui cõnoiſt ceux qui ſont ſiens, duquel ſecret nous luy laiſſons la cõnoiſſance entiere, comme c'eſt bien raiſon, toutesfois & quantes qu'il eſt queſtion de nos prochains.* Or ſi c'eſtoit vne reuelation du S. Eſprit, portee & declaree par l'eſcriture commune à tous, il faudroit auoir la meſme aſſeurance de l'eſle-

Poinct 4. art. 47. 2. Tim. 2.

de l'eſlection de ſon prochain baptizé & fidel, que de ſoy-meſme: parquoy ſi la cõnoiſſance eſt au ſeul Dieu, non és homes, ils font iniure au S. Eſprit en le chargeant de telle preſomption.

Puis, noſtre M. Iean tient, *que ceux ſeront bannis du royaume de Chriſt, qui deſia ſ'approprient certaine poſſeßion de la vie: que Dieu ne ſera exorable à autres, qu'à ceux qui en tremblant ont recours à ſa ſeule miſericorde: & que ſi nous n'auons vne grande crainte en nos ames, vne peruerſe aſſeurance vient en noſtre chair.* S'il ne nous faut approprier certaine poſſeſſion de la vie eternelle, peur d'eſtre priuez de toute: les Beziens en ſont ils pas du tout forclos? Et ſi Dieu n'eſt exorable qu'à ceux qui en crainte & tremblement ſe refugient au throſne de ſa miſericorde, où ſera l'aſſeurance qu'ils ſe promettent? Puis que crainte eſt tant neceſſaire à nos ames, ont elles pas occaſion de redouter les diuins iugemens, à cauſe de leurs pechez? 2. *Sur S. Luc ch.* 14. v. 24. & *ch.* 18. v. 13. *Sur S. Matt. ch.* 8. v. 25.

D. Ouy certes, & ſi grande, que les plus ſaincts & parfaicts ont proteſté, qu'ils s'en ſentoyent ſaiſis & eſtonnez pendant ceſte vie mortelle. Dauid home ſelon le cœur de Dieu, prie bien humblemẽt, Netoye moy Seigneur, de mes fautes ſecrettes, & garde tõ ſeruiteur des eſtrangeres: Ne m'argue Seigneur, en ton ire, & ne me corrige en ta fureur. Il n'y a ſanté en ma chair deuant la face de ton ire, ne repos en mes os, à cauſe de mes pechez. Et apres: Pour autant i'annonceray mon iniquité, & ſeray en eſmoy pour mon peché Puis declarant plus apertement la crainte & horreur qu'il auoit des ſeueres iugemẽs de Dieu il adiouſte: Ta iuſtice eſt comme treſhautes montaignes, & tes iugemens comme la grande abyſme. Perce ma chair de ta crainte, car i'ay redouté tes iugemens. N'entre point en iugement auec ton ſeruiteur, car nul viuant ne ſe pourra iuſtifier en ta preſence. Si vn tant excellent ſeruiteur & amy de Dieu craint d'eſtre reprins en la fureur diuine, tremble cœur, chair, & os, pour ſes pechez tant ſecrets que manifeſtes; redoute ſi fort ces profonds abyſmes, que de toute ſon affection il ſupplie n'y eſtre appelé en comte: eſt ce pas vne extreme preſomption & damnable temerité, dire, que chacun en ſon cœur eſt acertené de ſon eſlection? Si Dauid ne ſe tenoit tant aſſeuré de ſon ſalut, qu'il ne 3. *Pſ.* 18. & 37 *Pſ.* 35. 118. & 142.

fremiſt de crainte & horreur d'eſtre condamné : quelle aſſeurance auront tous ceux que les conſciences ſans ceſſe piquent & mordent pour innombrables offenees?

M. Certes combien que beaucoup ne ſoyent coulpables d'adultere & meurdre comme Dauid, ſi ont ils poſſible d'autres pechez encor plus griefs & enormes, pour leſquels ils doyuent encor plus redouter le iugement de Dieu.

4. D. Ie pourrois en ſecond lieu oppoſer à l'aſſeurance Beziēne les craintes, larmes, & plaintes de Iob, Manaſſes, Iſaye, Daniel, & Eſras; qui tous humblement confeſſent leurs pechez deuant Dieu, ſupplient qu'il detourne ſon ire d'iceux, & ne les puniſſe comme ils ont merité & iuſtement il pourroit faire: monſtrans aſſez par cela qu'il ne faut par preſomption s'aſſeurer de ne pouuoir perir: ains redouter les terribles & profonds iugemens, ſelon leſquels il pourroit tout perdre. Mais ie cōfuteray ceſte temerité Caluinique, ſeulemēt par la peur de S. Paul, lequel apres auoir eté appellé de Ieſus Chriſt, rauy au tiers ciel, & receu reuelations de ſecrets ineffables; diſoit neantmoins qu'il ne ſe ſentiſt en rien coulpable, que par cela il n'eſtoit pas iuſtifié. Et par apres: Ie chaſtie (dit-il) mon corps, & le reduy en ſeruitude, afin qu'en quelque maniere, apres auoir preſché aux autres, moy meſme ne ſoye trouué reprouué. M. Il ſçauoit biē que le Seigneur a mercy de celuy qui veut, & fait miſericorde à qui il luy plaiſt : & qu'il auoit deſia eſcrit à ceux qui eſtoyēt eſleus par adoption: qu'ils ne s'eſleuaſſent par orgueil contre les branches qui par incredulité auoyent eſté rōpues, afin qu'ils fuſſent entez: mais craignifſent. D. Il adiouſte vne treſ-euidente & treſferme raiſon de ceſte crainte, Que ſi Dieu n'auoit eſpargné les branches naturelles, ils gardaſſent qu'ainſi n'aduint d'eux qui n'eſtoyent que greffes eſtrangeres: autrement qu'ils ſeroyent couppez. Puis conclud, que les iugemēs de Dieu ſont incomprehenſibles, & ſes euures & cōſeils impoſſibles à trouuer & ſonder iuſqu'au fōd. Si ce vaiſſeau d'eſlectiō ne ſe ſentant coulpable d'aucune choſe, ne s'eſtimoit pourtāt iuſte deuāt la face de Dieu: quelle temerité eſt ce aux Predicans Beziens, s'eſtimer ſi iuſtes qu'ils ne puiſſent perir? Si tel Apoſtre chaſtioit ſon corps par iuſnes, veilles, voyages, priſons & trauaux,

1. Cor. 4.
1. Cor. 9.

Rom. 9. & 11.

craignant d'estre reprouué ; est-ce pas temerité diabolique à ces gallans icy se vanter de leur eslection, & conclure que iamais ne pourroyent perir?

Mais pourquoy eust il escrit aux Corinthiens, qu'il auoit amenez à Iesus Christ: Celuy qui s'estime estre debout, regarde qu'il ne tõbe, si chacun des esleus estoit acertené en son cœur de son eslection, & totalemẽt asseuré de son salut? A quelle raison aussi eust-il enchargé aux Philippiens, de s'employer à leur salut auec crainte & tremblement, s'il n'estoit aucunemẽt licite de douter de son eslection? Eust-il eu iuste occasion de craindre, que le serpẽt qui auoit seduit Eue par sa ruse, ne corrõpist semblablemẽt les pẽsees de quelques vns de la simplicité qui est en Iesus Christ, si ceux qui sont vne fois en Iesus Christ par foy, ne pouuoyent iamais perir? Où escrire aux Hebrieux: Craignõs qu'il n'aduienne qu'aucun d'entre vous, ayant delaissé la promesse d'entrer au repos de Dieu, ne s'en trouue priué, si la foy rendoit chacun en particulier tant asseuré de son salut, qu'il n'en peust douter?

6. 1. Cor. 10. Philip. 2. 2. Cor. 11. Heb. 4.

M. Il est tout certain que Dieu par toutes les voix de ses Profetes & Apostres ne nous cõmãderoit si souuẽt, ne recõmanderoit tant affectueusement la crainte de sa maiesté, de sa puissance, de ses redoutables & terribles iugemẽs, si par son Esprit engrauoit en nos cœurs telle euidente & indubitable asseurance que Caluin forge, Beze escrit, & leurs escoliers se persuadent. Le Seigneur aussi n'eust mis ces conditions à ceux qui veulent entrer en la vie, qu'ils gardent les cõmandemens. Et n'eust vsé de ces menaces: Ceux qui auront fait les bonnes euures iront en resurrectiõ de vie: mais ceux qui aurõt fait les mauuaises en resurrection de iugement & condãnatiõ. Et de rechef: Si aucũ ne demeure en moy, il est iettéhors cõme le sarmẽt, & se seche, puis on l'amasse, & le met on au feu, & brusle, s'il n'eust voulu nous despouiller de toute outrecuidance & vaine presomption de nostre eslection: & au contraire, nous maintenir touſiours en vne saincte reuerence & crainte de ses iugemens, & estude de bonnes œuures.

7. 8. Matt. 19. Io. 1. & 15. 9.

D. Mais estimez finalemẽt, s'il seroit biẽ seãt & vray semblable, q̃ nostre Seig. estãt fait home, eust pour vn tẽps

Cy dessus pag. 312. & 319.

douté du salut de son ame; & que ce glorieux saint Beze n'eust iamais douté du sien! Où qu'il se fust persuadé que Dieu son Pere fust courroucé contre luy, l'eust hay, l'eust eu en horreur, maudit, perdu & voulu damner, comme ils blasphement: & au contraire, tous les Gueux, Caluinistes, Hugnosticques, & Bezites seroyēt rellemēt acertenez en leurs ames de leur election, grace, perseuerance & salut, que iamais n'en douraſſent! Disant tels propos s'esleuent ils pas par dessus l'eternel Fils de Dieu? Se preferent ils pas à luy? S'attribuent ils pas plus d'asseurance, plus de constance, plus de gloire, qu'ils ne luy en laissent? M. Il n'y a point de faute à tout celà: & par ainsi qu'ils induisent ceux qui les croyent à vn extreme contemnement du Dieu viuant.

Que le sainct Esprit permet bien quelques vns errer & faillir en la foy, qu'il leur aura vne fois donnee: contre l'erreur 40.

DOCTEVR.

LEur quarantiesme erreur contre le S. Esprit & ses euures, consiste en ce qu'ils preschent & escriuent, que la Foy qu'il engraue vne fois és cœurs des homes, ne peut iamais en estre estainte ou perduë, que le mesme S. Esprit qui est Dieu eternel & immortel, faisant la creature autant immuable que le Createur. Les propos de Caluin sont: *Vt nunquam extinguitur Spiritus ille (Sanctus) ita & fidem, quam ille insculpsit piorū cordibus euanescere & perire impossibile est.* Beze n'eust osé ne voulu y contredire & pour ce il escrit: *Le don de la foy ne peut iamais estre separé d'auec le don de perseuerance.*

Harm. sur le 13. de S. Mat. v. 20.

Confess. point 4. art. 50.

M. Ie croy tout le contraire, par ce qu'ils m'ont ailleurs aprins, *que S. Pierre par sa tierce negation paruint au sommet d'infidelité. Petri infidelitas in summum cumulum erupit.* Et qu'est il rien plus, separé de la foy que le sommet d'infidelité? Celuy qui y paruient, monstre il pas la foy pour lors estre en luy estainte? Les dons & graces que le S. Esprit confere aux homes, peuuent ils donc pas

Confutat. 1.

bien eſtre eſtains comme creatures, ſans alteration de ceſte Eſſence & perſone diuine de l'eſprit createur? Puis, ils tiennent encor, *que le reuoltement d'vn ſeul home, bleſſera mortellement deux cens autres, pour eſteindre leur foy.* Il eſt donc tout certain & euident, qu'vn fidel ſe peut nō ſeulemēt reuoler, ains faire failir la foy en beaucoup d'autres: ſans que pour celà la deité du S. Eſprit ſoit aneantie. 2. *Cal. ſur le 13. de S. Iean.*

Parlans apres de la fuite & ſcandale de tous les Apoſtres le temps de la paſſion de noſtre Seigneur, ils ne font difficulté de dire, *que leur foy fut lors abaiſſee, comme defaillie, voire opprimee. Apres la reſurrection, combien que Iean die, qu'il croyoit, ceſte foy n'eſtoit point ferme: mais ſeulement vn ſentiment confus de quelque miracle. Montroyent bien par leur tremblement, vn defaut de foy en eux. Que Thomas n'auoit rien qui approchaſt de la foy: mais ſenſualité & iugement charnel. Pierre s'eſtoit vilainement reuolté de la foy. Tous auoyent bien opinion plus diuine de Chriſt, qu'au parauant: neantmoins eſtoyent encor bien loin de la pure connoiſſance de la foy.* Or tenans ailleurs que l'aſſeurance de la foy n'admet aucune doute, deſpouillent ils pas ſainct Iean de toute foy precedente? Vn ſimple & confus ſentiment de quelque miracle ne merite le nom de foy: parquoy (ſelon le ſouuerain Rabby de Geneue) l'Apoſtre fidel au parauant, auoit perdu la vraye creance. Mais qu'eſt-il rien plus certain & euident, que le don de perſeueranee eſtoit du tout ſeparé de la foy en ſainct Pierre, s'il ſen reuolta tant vilainement qu'ils diſent? Et où eſtoit le don de perſeuerance, voire meſme le ſainct Eſprit, s'il pouuoit eſtre eſtaint auec le don de foy, quand ſainct Thomas n'auoit rien qui approchaſt d'icelle? Voylà certes comme nos maiſtres aueugles ne ſe faignent d'eſtaindre & ſupprimer (tant qu'eſt en eux la diuine & eternelle perſone du ſainct Eſprit, pour maintenir leurs imaginations. Mais ils ne trouueront deſormais en moy home qui les croye, ne qui ſe face bruſler pour leurs plaiſirs: ains ie croy fermement qu'ainſi que le ſainct Eſprit librement donne la grace de foy aux homes, qu'auſſi librement les en peut priuer quand ils s'en rendent indignes: & tout ainſi que l'home ne croid point s'il ne 3. *Cal. ſur S. Iean cha. 16. 20. & 21.* *Cal. ſur S. Matt. ch. 21. v. 21.*

veut, auſſi ſe reuolte il de la foy & religion s'il luy vient à gré.

4. D. De là auſſi ſont ſortis tant d'Apoſtats, qui apres auoir creu auec le reſte du troupeau des croyãs, du tout l'ont abandonné, ainſi qu'innumerables és tems de Moyſe, Ieroboam, Achab, Manaſſes, Antiochus, & par apres. Et d'entre les Chreſtiẽs ſont iſſus Iulien, Porphyre, Ecebole, Lucien, Peregrin &c. Et encor de preſent pluſieurs malheureux Grecs, Hongres, Vvalaches, Polacres, Italiens, Eſpaignols, & François ſe rendent aux Turcs renians (cõme on dit) creſme & bapteſme. M. Par ainſi toutes anciennes hiſtoires ioinctes à l'experience iournaliere, cõuainquẽt Caluin de malheureux Atheiſme, quãd il dogmatize le S. Eſprit (qui eſt Dieu viuãt) eſtre éteint & aboly, ſi vn hõme perd le don de la foy. Montrent auſſi Beze eſtre pure beſte, quãd il dit la foy
5. n'eſtre iamais ſeparee du don de perſeuerance.

Luc 22. D. Le Fils de Dieu auſſi priãt pour S. Pierre, que ſa foy ne defailliſt, manifeſte aſſez qu'elle pouuoit eſtre éteinte: & qu'il eſt beſoin obtenir par oraiſon le don de per-
6. ſeuerance, cõme autre & diſtinct d'auec la foy. Le meſ-
Matt. 14. 16. 23. me reprochant à S. Pierre, & aux autres leur petiteſſe de foy: & aux Phariſeens, qu'ils delaiſſoyẽt la foy & miſericorde: & retranchãt les Iuifs de ſon corps myſtic pour
Rom. 11. leur incredulité, declare-il pas aſſez euidemment, que
7. beaucoup croyent au commencemẽt, qui en fin defail-
Act. 13. lent? L'eſprit de Dieu reprouuant en l'eſcriture Elymas
2. Cor. 11. magicien pour ce qu'il s'efforcoit diuertir de la foy le Proconſul Sergius: arguant quelques Corinthiẽs qu'ils
Gal. 2. eſtoyent deſcheus de la ſimplicité de la foy: reprenant
2. Tim. 2. les Galatiens d'auoir embraſſé trop legeremẽt vn nou-
1. Tim. 6. uel euangil: blaſmãt les faux Apoſtres d'auoir ſubuerty
1. Tim. 4. la foy d'aucuns: les autres de s'en eſtre deſuoyez: & prediſant qu'és derniers tems aucuns ſe reuolteront de la foy, s'amuſans aux eſprits abuſeurs, & aux doctrines des diables, manifeſte-il pas aſſez que foy n'eſt touſiours iointe à perſeuerance? M. On ne pourroit bonnement
Luc 17. ſouhaiter d'auantage. Parquoy il nous faut touſiours prier au Seigneur auec les premiers Chreſtiens, qu'il nous accroiſſe & cõfirme en la foy & religion.

Que le S. Esprit auec sa saincte grace n'habite point entierement auec l'home, pendant que de fait & volonté est en peché mortel: contre le 41. erreur.

DOCTEVR.

EST-ce pas vn gros erreur à eux de penser & dire que le S. Esprit auec ses graces, ne perd point à demeurer & habiter touſiours auec l'home, combien qu'il peche mortellement & damnablement? M. Si est pour vray: mais qui est la beste qui escrit cela? D Beze, qui s'efforceant le prouuer prend pour exemple S. Pierre lors que tant laſchement il renia son maistre, redempteur, & iuge, & dit: *Combien qu'il ait peché par mouuement de la chair & du sang, si est-ce que lors mesme il n'auoit pas du tout perdu la foy, & le sainct Esprit ne luy estoit pas osté entierement.* M. S'il entend selon sa personne, deité, iustice & puissance diuine, il ne dit rien de nouueau: car le S. Esprit estant Dieu, par son immensité est aussi bien és abismes auec les damnez, qu'en terre auec ses seruiteurs, & au ciel auec les esleuz. D. Il entend des dons & graces, qu'il dit ne luy auoir esté ostees qu'en partie, non entierement. *Confess. poinct 4. art. 20.*

M. Son maistre Iean le dement, escriuant, *Petri infidelitas in summum cumulum erupit, que Pierre se reuoltant vilainement de la foy, paruint au supreme latif degré d'infidelité.* Si le maistre dit vray, S. Pierre n'auoit plus le don de foy, ny par bonne consequence, ceux d'esperance & charité: & par ainsi Beze le spectable disciple & successeur en la chaire Geneuoise, est imitateur du pere de mensonge. *Confutat. 1.*

D. Son propos aussi est condamné par le sainct prophete Isaye, reprochant aux Iuifs que leurs iniquitez faisoient diuisiõ entre Dieu & eux: que leurs pechez mussoient sa face qu'ils ne la vissent. Dequoy s'ensuit *Isa. 59. 2.*

que l'home estant en peché mortel, est du tout hors de la grace du sainct Esprit. Ce que confirme assez le Fils de Dieu, disant: Nul ne peut seruir à deux maistres: car ou il hayra l'vn, & aymera l'autre: ou il se tiendra à l'vn & mespriséra l'autre. Vous ne pouuez seruir à Dieu, & à Mammon. Or celuy qui faict peché mortel pour lors est seruiteur d'iceluy, voire imitateur, & enfant du diable: par ainsi ne sert au S. Esprit (qui est Dieu) ains le mespriſe & hait, pendant qu'il est en ce miserable estat. Puis l'Apostre dit tout ouuertement qu'il n'y a point de conuention entre Christ & Belial, entre la lumiere & les tenebres, entre le temple de Dieu & les idoles. M. Pour vray tombe en crimes enormes, comme S. Pierre, est seruiteur & membre de Belial, non de Christ: en tenebres non en lumiere diuine: temple & habitation du diable, non du S. Esprit, qui entierement luy est osté, pendant qu'il demeure en ce miserable estat.

3. *Matth. 6.*

Iob 6. & 8.

2. Cor. 6.

D. Si Dauid euſt creu, ou seulement pensé que le S. Esprit n'euſt esté entierement osté aux pecheurs pendant qu'ils sont enueloppez és iniquitez, iamais n'euſt prié si affectueusement, O Dieu, crée en moy vn cœur net, & renouuelle dans mes entrailles vn esprit droict. Ne me reiette point de ta face, & ne m'oste ton S. Esprit. M. Craignant que le S. Esprit luy soit osté, il signifie assez, qu'il ne s'oblige ne lie tellement auec les homes, qu'entierement ne les abandonne, quand premierement ils l'ont abandonné, voire (cõme dit l'Apostre) contristé & chassé d'auec eux.

4. *Pſ. 50.*

Eph. 4.

5. D. Aussi ouuertement dit l'escriture, que Sanson s'abandonnant aux putasseries de Dalila, fut abandonné de Dieu. Et que l'esprit de Dieu se partit d'auec Saul, & lors le mauuais esprit le troubloit. Ce qu'il est contrainct de confesſer disant à Samuel: I'ay grande angoisse, car les Philistins bataillent contre moy, & Dieu s'est retiré d'auec moy, & ne ma plus respondu ne par les mains des Profetes, ne par songes. Ce que Samuel auouë estre vray luy respondant: Pourquoy m'interrogues tu, puis que le Seigneur Dieu s'est osté d'auecques toy, & est ton ennemy? M. Vrayement on ne pourroit censurer & condamner plus clairement l'here-

Iug. 16.

1. des Rois 16, & 28.

sie Bezienne, que font ces diuins Profetes enseignans que le sainct Esprit (qui est Dieu) abandonne les putiers, se part d'auec les hypocrites & rebelles aux diuins commandemens, se retire d'auecques ceux qui recourent aux sorcieres, & s'oste du tout d'auecques les meschans, comme Saül. Dequoy ie conclu, qu'il vaut mieux par vraye foy, & obeissance retenir ce diuin Esprit auec nous, que nous en priuer par ces faulses doctrines & rebellions.

D. Aussi les Caluinistes ne font-ils en cest erreur, que rafraischir les damnees opinions de Iouinien, que S. Ieroſme confute tant doctement & amplement. Sont aussi imitateurs des Pelagiens, que S. Augustin recite auoir esté en mesme erreur, & pour ce condamnez par toute l'ancienne eglise. 6. *L. 2. cont. Io.* *L. de hæres.*

Que le S. Esprit ne sanctifie point ordinairement tous les petis enfans des fideles, dés le ventre de la mere: contre l'erreur quarante & deuxiesme.

DOCTEVR.

Ils tiennent au quarante deuxiesme erreur, que le sainct Esprit sanctifie tellement les petits enfans des Chrestiens & fideles dés le ventre de leurs meres, que sans aucun sacrement, les rend innocens & iustes deuant Dieu le pere, & coheritiers de son fils IESVS CHRIST. Vostre Spectable Beze tient pour article de vostre foy, *que les petis enfans des fideles ont la semence & germe de la foy* (premier qu'estre baptisez) *veu que le Seigneur les a sanctifiez dés le ventre de la mere.* Puis la gloſe de Geneue, apposee en vos nouueaux testaments sur le 7. ch. de la premiere ep. aux Corinth. v. 14. chante le mesme propos, voulant faire acroire que telle est la doctrine de S. Paul, combien que ia- *Confess. point 4. art. 48.*

mais n'en parla. Vostre Catechisme aussi vous tient en mesme erreur. Que dictes vous de cela?

Confutatiõs. 1. M. Iamais ie ne trouué en noz liures plus grande cõtradiction qu'en ce poinct icy: & par ce i'ay tousiours creu & enseigné l'opposite, à sçauoir, *que le peché originel rend tout home dés le premier moment de sa conception, enfant d'ire, & par consequent suiet à la mort seconde & eternelle. Et que les enfans de Dieu n'ont riẽ*, de saincteté, grace, & innocence, *qu'ils n'ayent receu (1. Cor. 3.) receu (dy-ie) non pas en naissant, mais en renaissant.* Ainsi l'escrit & proteste M. Theodore en sa grande confession de foy. D. Accordez donc ces vielles. Selon son dernier propos, les petits enfans dés le premier moment de leur conception sont en l'ire de Dieu: & selon le premier, ils sont sanctifiez & en grace du Seigneur. Est-il pas euident que le dernier est autant veritable & certain, que le premier faux & heretique? Ceste semence & germe de foy, qu'il imagine, auec sa pretenduë sanctification, qui n'est vne seule imputatiõ, ains vne benedictiõ espandüe sur les ames, & sainteté de laquelle le S. Esprit les arrouse, pourroient elles se compatir en vn mesme enfant, auec l'ire de Dieu, & subiection à la mort seconde & eternelle? M. Ie ne le voy pas: & pour ce ie deteste d'aussi bon cœur le premier propos de M. Theodore, que i'embrasse le dernier.

Confess. point 3. art. 13. & p. 4. art. 14.

Caluin sur le 17. de S. Iean.

D. Examinons si ce reuerend pere Caluin se contredit & condamne pas aussi bien, que son fils spirituel & successeur. Dit-il tousiours que tous fideles, voire iusques aux petis enfans qui sõt encore aux vẽtres des meres, soient saincts & dignes du ciel, sans le sacrement de baptesme?

2. M. Ie ne me soucie qu'il die ailleurs, mais en ses Comments sur S. Iean il escrit, *que nous naissons bannis & estrãges du royaume de Dieu: & qu'entre luy & nous il y a vn discord perpetuel, iusques à ce qu'il nous face tous autres par la generation seconde.* D. Ceux qui sont sanctifiez, ne sont bãnis & estranges du royaume de Dieu: ains domestiques d'iceluy, & cõbourgeois des saincts; voire mesme (ainsi qu'escrit l'Apostre) comme viuifiez, ressuscitez, sauuez, & assis ensemble és lieux celestes en Iesus Christ, n'ont plus besoin de la seconde generation (qui selon le mes-

Chap. 3.

Eph. 2.

me S: Apostre) se fait par le saint lauoir: parquoy il s'ensuit q̃ les petis enfans des fideles ne sont sanctifiez dés le ventre de la mere. M. Il adiouste peu apres encor plus expres, *que desia dés le ventre de noz meres nous sommes destinez, à la mort, d'autant que nous naissons tous enfans d'ire.* D. Estre sanctifié dés le ventre, & estre enfant de l'ire & inimitié de Dieu sont choses incompatibles en mesme suiet: par ce donc les enfans des fideles & Chrestiens naissent sans saincteté, & faut leur chercher au saint lauement du baptesme. La mort (dit sainct Paul) par peché est entree au monde: & les gages & recompenses de peché est mort: & quiconque dit autrement, selon le Cõcil Mileuitain, n'est Chrestiẽ, mais Pelagien: dequoy s'ensuit les petis enfans des fideles estre enueloppez en peché dés leur conception & premiere natiuité; non sanctifiez, comme barbouillent vos ministres.

Eph. 5. Tit. 3. 3. Sur le ch. 3 de S. Iean. 4. Rom. 5. & 6.

M. Puis le mesme reprent les Iuifs, *de ce qu'ils pensoient auoir la saincteté dés le ventre de la mere, d'autant qu'ils estoiẽt d'vne race saincte.* Par ainsi la saincteté & fidelité des parens n'empesche que leurs petis enfans ne soient cõceuz en peché. D. Dauid auoit vn Pere sainct & fidel, à sçauoir Iessé, & neantmoins il confesse, que tant s'en faut qu'il fust sanctifié dés le vẽtre de sa mere, cõme iargõne vostre Beze, qu'il se reconoist cõceu en iniquitez & pechez.

5. Sur le ch. 8. de S. Iean. 6. Pſ. 50.

M. Nostre M. Iean escrit encor ailleurs: *que par nature nous sommes tous ennemis de Dieu: & que le diable a son domicile és homes, y habitant tant és corps qu'és ames, puis qu'il en est chassé par le fils de Dieu: voire qu'il faut tenir que de nature nous sommes tous miserables & maudits, iusques à ce que nous trouuions remede en Christ: aussi qu'il est certain que les petis enfans mesmes ne sont point innocens & sans coulpe deuant Dieu, dés qu'ils sont sortis du ventre.* D. Or le malin n'habite en ceux qui sont sanctifiez deuant Dieu, parquoy donc les petis enfans ne le sont dés le ventre. Puis les mesmes sanctifiez ne sont ennemis ne maudis de Dieu, ains ses amis & benis: dequoy s'ensuit que nul naissant selon la façon commune des homes, n'est iustifié dés le ventre de sa mere. M. Par ainsi nos maistres sectaires sont grãds imposteurs de no⁹ le faire accroire d'vne part: puis, qu'il leur plaist dogmatiser tout au cõtraire. Et qui pourroit desormais asseurer sa cõsciẽce & creãce en tels Prothees.

7. Sur S. Matt. chap. 12. v. 18 & 43. chap. 16. v. 17. Sur S. Marc ch. 9. v. 21.

8. D. Vous deués aussi sçauoir, qu'en tel erreur ils sont disciples & successeurs de ces vieils heretiques Valentiniens, Gnostiques, & Pelagiens, qui se vantoient fort hautement de telle sanctification. Mais ils ont esté fort bien rembarrez par la viue & expresse parolle de Dieu, de laquelle se sont armez contre eux les anciens peres tant en particulieres disputes, qu'és publicques assemblées & decrets des saincts Conciles. M. Mettez vn peu en auant les lieux dequoy se sont aidez les saints Peres. D. Premierement, que Dieu dist à nos premiers Parens qu'ils mourroient à l'heure qu'ils mangeroient du fruit qu'il leur defendit. Ils en mangerent, & par ce perdirẽt toute l'innocence, iustice & grace de Dieu, qui est la vraie vie: & encoururẽt son ire, & par consequent mort premiere & seconde. Or S. Paul enseigne ce peché estre tellement hereditaire, que toute la posterité y est enueloppée, escriuant, que par vn home le peché est entré au monde, & par le peché la mort: & ainsi la mort est paruenue sur tous les homes, d'autant que tous ont peché. Puis, que par vn forfait la coulpe est venue sur tous les homes en condamnation: & par la des-obeissance d'vn home, plusieurs ont esté rendus pecheurs. M. Il est donc euident & certain que les petits enfans conceuz & engendrez selon Adam, sont coulpables auec leur pere, iusques à ce que le Seigneur les iustifie par le saint lauoir de Bapteſme.

Iren. lib. 1. c. 1.
Epiph.
Philast.
August.
Damasc.
Gen. 2.
Rom. 3.

9. D. Celà est confirmé quant par l'ordonnance de la Circoncision, le Dieu viuant veut tout enfant masle estre effacé du nombre des siens, duquel la chair du prepuce n'auroit esté circoncise l'huitiesme iour. M. Il est certain qu'il trouue dõc quelque grand peché en iceux, à raison duquel ils sont en son indignation, & dignes de perir. D. Ainsi le croioit & enseignoit le S. Patriarche Iob sous la loy de nature, comme il signifie par ceste interrogation: Qui pourra faire l'home pur & net, qui a esté conceu de semẽce immonde? Puis s'exclamãt: les ciels mesmes ne sont pas nets deuant toy, Seigneur; combien donc moins l'home abominable & inutile? Les estoilles ne sont pures deuant sa face, combien à plus forte raison l'home pourriture & ver de terre? M. Ces interrogations sont pleines d'affirmations vehe-

Gen. 17.
10.
Iob 14.
25. iuxta 70.

mentes ; & asseurent assez que les petis enfans ne sont 11.
iustes dés le ventre. D. Vous auez entendu comme Da- *Psalm.50.*
uid nay de parens fideles, ne se confesse seul estre conceu en iniquité & peché : ains sans excepter aucun dict generalement : Dieu du ciel auoir prins garde aux enfans des homes, mais que tous ont declinè, sont inutiles, & n'est iusques à vn qui bien face. Et par apres, que 12. *Prouerb.20.*
tout home est mensonger. Et son sage fils demande, qui peut dire, Mon cœur est net, Ie suis pur d'ordure? Ce ne sera pas mesme vn enfant d'vn iour. M. On ne sçauroit plus ouuertement censurer l'heresie Bezienne, & nous conuaincre tous de ce peché originel que celà.

D. Outre les precedentes sentences de S. Paul, les pe- 13.
res se sont encor appuiez sur ce qu'il escrit, que par na- *Ephes.2.*
ture nous naissons tous enfans d'ire. Or l'ire de Dieu n'est que contre peché : nous y sommes donc tous enueloppez dés le cõmencement. Est-donc pas extreme impudence aux vieils & renouuelez Pelagiens, se vanter d'estre sanctifiez dés le vẽtre? S'asseurer d'auoir part au roiaume de Dieu sans auoir esté regenerez par le S. Bapteſme? M. Si est pour certain, & me contente de ces 14.
escritures ; dites moy seulement les anciens S. Peres qui ont confuté cet erreur, & me cottez les lieux ; afin que ie les voie tout à loisir, & ie seray content de ce point. D. S. Ignace epist. ad Trallianos, Iustin martyr & philosophe, Dialog. Tertullien li. de patientia, S. Cyprien lib. 3. epist. 8. Origene, Homilie 3. & 10. in Num. 8. in Leuit. l. 5. in epist. ad Rom. Arnobe in psal. 50. Lactance l. 6. c. 13. S. Basile Serm. de pœnitẽtia, S. Ambrois in Apol. Dauid cap. 6. & lib. 10. epist. 10. S. Ieroſme lib. 6 in Ezechiel. S. Augustin lib. 2. contra Iulianum c. 1. & lib. 4. c. 10. & lib. 6. c. 2. & en tous ses autres doctes Traictez, Epistres, Sermons, & liures cõtre les Pelagiens. M. C'est assez. Ie vous prie poursuiuons le reste. D. Ie m'asseure qu'ils ont encor inuenté & renouuelé beaucoup d'autres erreurs bien lourds & damnables eõtre les œuures dudit S. Esprit, mais ie ne les ay encor tous remarquez : parquoy estans à la fin de la Semaine, faisons aussi fin à ce septieſme Dialogue. M. I'ay grand desir de conferer encor auec vous de plusieurs autres matieres & poincts de nostre religion Chrestienne, comme des

Saincts de Paradis, de la recompense de leurs œuures, du credit & pouuoir qu'ils ont enuers Dieu, s'il nous est licite les honorer & inuoquer, &c. Puis aussi ie ne suis pas encor bien resout, touchant la doctrine de Purgatoire, d'enfer, & autres receptacles des ames separées des corps, ne beaucoup d'autres articles de la doctrine Chrestienne. Ie vous prie bien fort me donner encor vne autre Semaine pour m'esclaircir en ces poincts, & autres que ie vous demanderay. Par celà vous consolerez & confirmerez ma conscience, & me donnerez moien d'en consoler beaucoup d'autres. D. Ie vous le promets, incontinent qu'on m'aura donné quelque loisir des publicques & continuelles occupations, ausquelles on m'emploie tous les iours. Cependant, ie vous prie mediter à bon escient à tous les poincts que nous auons examinez, vous exercer à prieres feruentes enuers Dieu, autheur de nostre religion & salut, vacquer diligemment aux escrits des anciens Martyrs, Pasteurs & Docteurs de l'Eglise, vous abstenir du ministere d'heresie, & de toutes opinions heretiques, laisser là leurs liures comme dangereuses pestilences: & ie vous asseure que vous en remporterez vne grande edification, & singuliere consolation. M. Ie le feray ainsi s'il plaist à Dieu, & vous prie auoir mon salut recommandé à vos prieres. D. Finissons donc ceste Conference & Semaine par ceste oraison au benoist sainct Esprit.

Oraison au sainct Esprit, prinse de sainct Augustin, Tome neufiesme, liure des Meditations, chap. 9. & des hymnes de l'Eglise.

O Sainct Esprit Dieu eternel, tout-puissant, tout-sçauant, tout misericordieux, tout-bon, amour diuin, saincte communication du Pere tout-puissant, & du Fils tres-heureux, tres-doux consolateur des desolez, viue source & fõtaine inepuisable de toutes graces, feu celeste, charité increée, onctiõ spirituelle, doigt

de la dextre du Dieu viuant, pere des poures, donateur des threſors diuins, lumiere de nos entendemens, ioie de nos volontez, douceurs de nos cœurs, repos de nos conſciences, inſpirateur des Profetes, ſçauoir des Apoſtres, conſtance des Martyrs, pureté des vierges, vray docteur, conducteur, & ſanctificateur de toute l'Egliſe Chreſtiēne. Vien tout à preſent & deſcend au profond de nos cœurs, & reſiouy les cachettes tenebreuſes de nos poures eſprits de la clarté de ta ſainte lumiere. Viſite, arrouſe, & fœconde des roſées de tes graces tout ce qui eſt fleſtri en nous par l'ordure de nos pechez. Touche & naure nos cœurs des fiettes de ton amour, & les embraſe des flammes ſalutaires de ta charité, & eſchauffe nos trop froides affections au ſeruice & obeiſſance que nous te deuons. Abbreue nous du torrent de ta volupté, & de ceſte eau viue qui fait ſaillir les humains iuſques à la vie eternelle, afin que n'aions iamais ſoif de ces empoiſonnées douceurs des voluptez mondaines. Fay nous fuir Seigneur, toute compagnie profane, & nous enſeigne faire ta volonté, car tu és noſtre Dieu. Nous croions conſtamment, Eſprit conſolateur, que là où tu prens ton habitation, tu y fais auſſi le logis du Pere & du Fils. O combien eſt heureuſe la perſonne, en laquelle tu daigne loger! Pour vray, par ton moien le Pere & le Fils y font leur demeure, conſideré que tous trois n'auez que meſmes actions enuers nous, ainſi que n'auez que meſme Deité par enſemble. Vien donc Eſprit createur, viſite les ames de tes poures ſeruiteurs, & remply de grace celeſte les cœurs que tu as creés. Vien Eſprit tres-ſainct, comble ceux qui croient en toy, & allume le feu de ton amour en iceux. Vien tres-benin conſolateur de l'ame affligée, & nous aſſiſte en toutes tribulations. Vien lumiere des cœurs, purificateur des pechez, & curateur de toutes playes mortelles. Vien force des fragiles, r'adreſſe des foruoiez, rectitude des tombans, docteur des humbles, & deſtructeur des orgueilleux. Vien pere pitoyable des orfelins, & doux iuge des vefues. Vien eſperance des poures, recours des deſolez, & reconfort des deffaillans. Vien clere eſtoille des nauigans, & port aſſeuré contre tous

naufrages. Vien beauté ſinguliere de tous viuans, & vnicque ſalut de tous mourans. Vien Eſprit tres-ſainct, & nous fay miſericorde. Accommode nous à toy, & condeſcens benignement à nos humbles & affectueuſes requeſtes, afin que ſelon la grandeur de tes miſerations noſtre petiteſſe terrienne ſoit aggreable à ta grãdeur celeſte, & noſtre imbecillité humaine à ta puiſſance diuine. Nettoie ce qui eſt ſouillé en nous, arrouſe ce qui eſt trop ſec, gueri ce qui eſt blecé. Abaiſſe ce qui eſt trop hautain, incline ce qui eſt tropt roide, dõpte ce qui eſt rebelle, r'amene ce qui eſt eſgaré. Donne à tous ceux qui croïent & eſperent en toy, l'abõdance de tes graces. Donne nous les moiens de viure tant vertueuſement ſur terre, que nous puiſſions iouir quelque-fois de ta clere viſion & fruition au ciel, où tu regnes à iamais auec le Pere, & le Fils. M. Ainſi ſoit-il.

Fin des ſept Dialogues.

Au Lecteur.

Au Lecteur.

POVR autant, ami Lecteur, que les heretiques modernes que nous assaillons icy, sont si inconstans & variables en leur doctrine, qu'à chacune impression de leurs liures, ils la diminuent ou acroissent, changent & rechangent, diét & desdiét, cõme l'esprit vertigineux espandu au milieu d'iceux, les vire ou reuire, ainsi qu'il est tout manifeste par le Septiceps de Luther, lieux communs de Melanthon, Institution & Cõmentaires de Caluin, Psalmes de Beze, diuerses Confessions de leur foi, &c. i'ay esté cõtraint te rãger en ce lieu vn Catalogue de leursdits liures, & dire le lieu, & les tẽps, qu'ils ont esté imprimez. Nõ pour t'inuiter à les lire, & perdre beaucoup de tes meilleures heures à ouir leur babil, endurer leurs iniures, & te courroucer cõtre leurs blasfemes, & erreurs: car tu te dois contenter que d'autres, par licence & commandemẽt de nos communs Pasteurs, deuorans ces ennuis t'ostent de ceste peine. Mais afin qu'ils ne puissent crier, comme ils ont de coustu-

me quād on deſcouure & rēbarre leurs monſtrueuſes hereſies, qu'on leur faict grand tort, qu'ō leur impoſe des erreurs auſquels ils n'ōt iamais penſé, que ja ne plaiſe au Seigneur qu'ils ſoiēt ſi malheureux que celà, qu'ils en ſont totallement innocens. Mais c'eſt comme Iudas & Pilate de la mort de noſtre Seigneur, Ioab de celle d'Abner & Amaſa, & les fils de Iacob de la vendition de leur frere Ioſeph. Afin donc qu'aucun ne doute de ma fidelité à citer leurs erreurs & cōtradictions: & qu'eux ne puiſſent nier qu'ils n'en ſoient conuaincus & coulpables deuant Dieu, ſes Anges, & tous homes, ce ſōt icy les autheurs & liures deſquels i'ay recueilli les hereſies & contradictions examinées és preſens Dialogues.

La grand Bible en François, imprimée à Geneue, 1562. par Anthoine Rebul, auec les corrections, & annotations des Miniſtres dudit lieu.

Commentarij Philippi Melanthonis in epiſtolam D. Pauli ad Romanos. Vuitembergæ. 1524.

Metaphraſis & enarratio in epiſt. D. Pauli ad

Rom. per Martinum Bucerũ. Basileæ 1562.

Homiliæ in Euangelion, quod inscribitur secundum Lucam, Authore Ioanne Brentio, Francofurti. 1557.

Vvolffgangi Musculi Anticochlæus primus. Augustæ Vindelicorum. 1544.

In Apocalypsin conciones, authore Henrico Bullingero. Basileæ. 1559.

Bernardini Ochini liber de Christi præsentia in cœna. Basileæ. Eiusdem Labyrinthi. Basileæ. apud Petrum Pernam.

In epistolam S. Pauli ad Rom. Petri Martyris Vermilij commentarij. Basileæ. 1560.

Eiusdem epistolæ Theologicæ. Tiguri. 1580.

Eiusdem, Defensio doctrinæ de Eucharistia. Tiguri. 1559.

Tilmanus Heshusius De præsentia corporis Christi in cœna. Et libellus de aliquot erroribus Caluini. Ihenæ. 1560.

Rodolphi Gualtheri Tigurini Homiliæ in D. Marcum. Tiguri. 1564. *Eiusdem in D. Ioannem. ibidem* 1565.

Collatio & vnio quatuor Euangelistarum per Carolum Molinæum. 1565.

Petri Rami Veromandui Commentariorum de religione Christiana libri quatuor. Francofurti. 1583.

Institutio Christianæ relig. Ioanne Caluino

authore. excudebat Antonius Rebulius. 1561.

Inſtitution de la religion Chreſt. par Iean Caluin, à Geneue de l'Imprimerie de Iacques Bourgeois. 1562.

Commentaires du meſme ſur les Epiſtres de S. Paul, ſur celle aux Hebrieux. Item ſur les epiſtres appellees Catholiques, Par Conrard Badius. 1561.

Liure des actes de Seruet à Geneue, chez Iean Creſpin. 1554.

Commentaires de Iean Caluin ſur l'euangil ſelon S. Iean. à Geneue. 1553.

Harmonia ex tribus Euangeliſtis compoſita, cum Io. Cal. commentarius. Geneuæ. 1563.

In librum Pſalmorum eiuſdem commentarius. Ex oliua Roberti Stephani. 1557.

Opuſcula eiuſdme in vnum volumen collecta per N. Gallaſium. 1552.

Pſeaumes mis en rhime, Catechiſme, Prieres, & Confeſſion de foy. A Caen, chez Symon Mangeant. 1565.

Inſtruction Chreſtienne, &c. Par Pierre Viret. à Geneue, par Eſtienne Anaſtaſe 1559.

Noui Teſtamẽti Catholica expoſitio Eccleſiaſtica, excerpta ab Auguſtino Marlorato. Geneuæ, 1564. *Excudebat Hẽricus Stephanus.*

Theodori Bezæ Vezelij volumen Tractatio-

num theologicarum. Anchora Ioannis Crispini. 1570.

Confession de la foy Chrestienne faicte par Theodore de Beze. A Geneue, par Iaques du Pan. 1563.

Questions & responces Chrestiennes. Par *Theodore de Beze. Chez Ieã Crespin.* 1572.

Theodori Bezæ poëmata. Lutetiæ. Ex officina Conradi Badij. 1548.

Icones, eodem authore. Apud Ioannem Laonium. 1580.

Psalmorum libri argumentis, & latina paraphrasi illustratis, &c. eodem authore. Londini, typis Thomæ Vantrolerij. 1580.

Le vray bouclier de la foy Chrestienne. De l'imprimerie de Pierre le Chandelier & Pierre Goudouin. 1562.

De la verité de la religion Chrestienne, &c. Par Philippes de *Mornay, sieur du Plessis Marly, à Paris chez* Iean *Richer.* 1582.

Commentaires & Annotations sur la Semaine de la creation du monde, de Guillaume de Salluste, Seig. du Bartas, à Paris, pour Abel l'Angelier. 1583.

Reueille matin des François & leurs voisins, par Eusebe Philadelphe, Cosmopolite, imprimé. 1574.

Le *secret des finances de* France, *par N. Frou-*

menteau, imprimé. 1581.

Vie de C. D. M.

Liber precum publicarum, seu ministerij publicæ administrationis ecclesiasticæ, in ecclesia Anglicana. Londini, per assignationem Francisci Floræ. Cum priuilegio regiæ maiestatis.

Supplicatorij libelli quorundam Ministrorum de Synodo propter controuersias grauissimas congreganda. Vrsellis. 1561.

Lamberti Danæi examen libri de duabus in Christo naturis, &c. Genevæ, apud Vignon.

De adoratione carnis Christi. Antuerpiæ. 1582.

Centuriæ Magdeburgensium.

Paræneſis Andreæ Volani ad omnes in regno Poloniæ, &c. Samosatenianæ vel Ebionitica professores. Spiræ. 1582.

Refutatio blasphemæ apologiæ Lamberti Danæi, de adoratione carnis Dom. nostri Iesu Christi. Per Iacobum Andreæ. Tubingæ. 1583.

Acta colloquij inter Palatinos & Vvirtebergicos Theologos, de vbiquitate corporis Christi. Heidelbergæ. 1566.

Corrigez ainſi ces fautes.

Page 1. ligne 5. xxvi, liſez xxvij. p. 12. l. 22. ils execrent. p. 32. l. 33. de mettre l'eſſence. p. 53. l. 2 pour ſa ſaizieſme. p. 67. l. 3. au lieu de, poſsible à nature, liſez, ſimplement impoſsible. p. 75. l. 36. que tout home. p. 82. l. 18. vous feray. p 84. l. 8. Cham. p. 8. l. 34. nais en peché. p. 92. l. 11. ſuſdits. p. 98. l. 39. Par ce pa. 93 l. 10. auec force iniures. p 96. l. 15. aux ſerniteurs. p. 98. l. 27. M. Et que pourriez. p. 100. l. 11. de peché. p. 109. l. 32. deſia 58. p. 120. l. 25. les cheueux. p. 123 l. 26. maudits. p. 120. l. 21. reſuerie. p. 133. l. 2. il ne faut croire. l. 10. Maometiſme. p. 141. l. 7. le Pere eſt. p. 168. l. 8. condamna. p. 180. l. 16. Feciſti eum. p. 263. l. 10. contradictions. p. 278. l. 32. & ſauuer. p. 289. l. 23. en diſcourir de trente & deux. p. 290. l. 18. le miracle. p. 299. l. 26. oſtez, ſs. p. 314. l. 36. l'entree. p. 316. l. 32. D'auantage, qu'au contraire &c. p. 319 l. 16. Maintenant. pag. 320. l. 36. pour l'aymer d'auantage, ſi plus grand amour euſt eſté poſsible. p. 323. l. 24. declarerez. p. 232. l. 18. il contredict. p. 333. l. 40. & 41. comme i'ay amplement declaré. p. 335. l. 2. à leur principale obiectiõ. p. 349. l. 11. & non de quelque inſuffiſance. p. 358. l. 32. car ce n'eſtoyent. p. 362. l. 33. chapitre premier. p. 385. l. 40. Anſelme. p. 406. l. 37 nec genitus p. 407. l. 20. attribue. l. 26. l'Eſſence. p. 422. l. 1. de la naturelle, infinie, &c. pag. 437. l. derniere, & 438. l. premiere, ceſte ligne a eſté omiſe : & maledictions contre ces diuins & celeſtes organes du S. Eſprit. p. 457. l. 19. pretendus Ref.

9-3-3